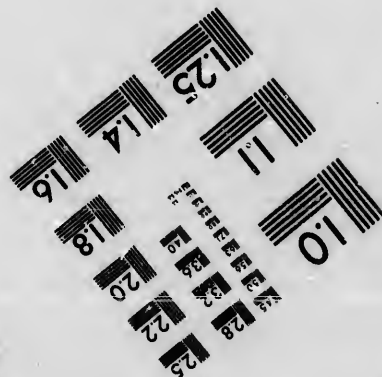
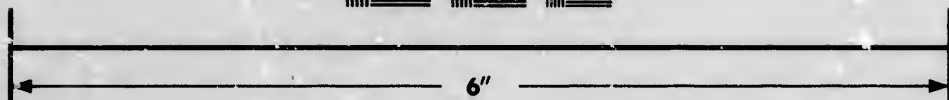
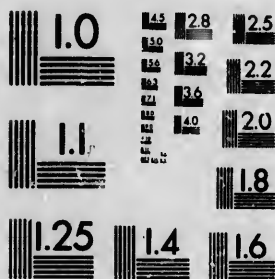


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans le méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires: Il y a des plis dans le milieu des pages. Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.  |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

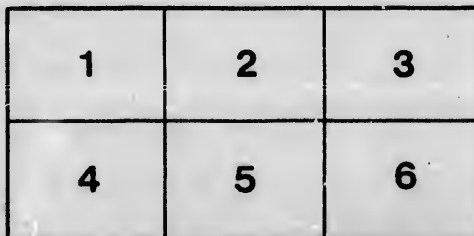
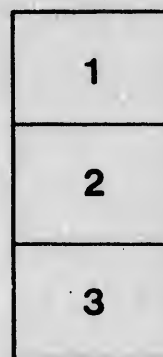
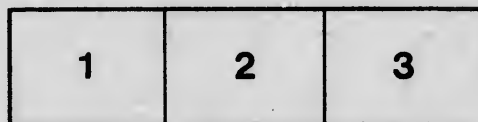
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

détails  
du  
modifier  
r une  
image

errata  
to

pelure,  
n à

distorsion.



32X

55

LES SIÈCLES  
CHRÉTIENS,  
OU  
HISTOIRE  
DU CHRISTIANISME.

---

TOME SECOND.

---

THE GREAT

AMERICAN

CO.

HISTORICAL

AND ANTIQUARIAN

TOM SECOND

243

LES SIÈCLES  
CHRÉTIENS,  
*cu*  
HISTOIRE  
DU CHRISTIANISME



DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS.  
DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

Par M. l'Abbé \*\*\*.

Nouvelle Edition , corrigée & augmentée.

TOME SECOND.

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec  
rue de l'Université  
Québec 4, Q.

*Séminaire des  
Étrangers de Québec*

A. PARIS,

Cheez { GUEFFIER , Imprimeur-Libraire , au  
bas de la rue de la Harpe.  
MOUTARD , Imprimeur - Libraire  
la REINE , de MADAME , & de Mad.  
la Comtesse d'ARTOIS , rue des Ma-  
thurins , Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation , & Privilège du Roi.



LES 212 222

CHRISTIANITY

HISTORICAL

BY CHRISTIANITY

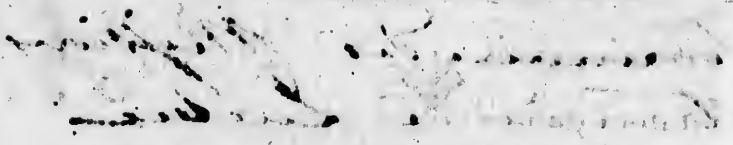
MISSIONARY SOCIETY

OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

NEW YORK: 1850

TOM SECOND



THE

MISSIONARY SOCIETY

OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

NEW YORK: 1850

PRINTED BY

W. B. ALLEN

100 N. 3RD ST.

NEW YORK

N  
ten  
ca



LES SIÈCLES  
CHRÉTIENS,  
OU  
HISTOIRE  
DU CHRISTIANISME,  
DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES  
PROGRÈS;

*Depuis J. C. jusqu'à nos jours.*

---

CINQUIÈME SIÈCLE.

---

ARTICLE PREMIER.

*État politique de l'Empire & des Nations  
barbares pendant le cours du cinquième* **SIÈCLE.** *V.*  
*siècle.*

**N**ous avons déjà crayonné le caractère personnel & le gouvernement d'Arcade & d'Honoré, qui commencèrent

*Tome II.*

**A**

à régner séparément sur les deux moitiés de l'Empire dans les dernières années du siècle précédent. Le premier de ces Princes mourut en 408, à l'âge de 31 ans, dont il en avoit régné 14 depuis la mort de Théodose. Le second prolongea sa carrière jusqu'en 423, étant mort âgé de 39 ans, après en avoir régné 28.

Arcadius eut pour successeur dans l'Empire d'Orient, son fils Théodose II, connu sous le nom de Théodose le Jeune. Il l'avoit eu de l'Impératrice Eudoxie, Française d'origine, & fille du Comte Banton, célèbre Général des armées Romaines, sous Théodose le Grand. Ce jeune Prince fut comme son père, indolent, voluptueux, inappliqué; mais il eut le bonheur de trouver dans Anthème, Préfet d'Orient, un Ministre sage, intelligent dans les affaires, infatigable, attentif à tout, dont la prudence & la fidélité mirent l'Etat à couvert de toute insulte du côté des barbares, & de toute agitation de la part des ambitieux. Cet excellent Ministre fut bien secondé par la Princesse Pulchérie, sœur de Théodose, qui dans un âge tendre, réunissoit la prudence des

politiques les plus consommés, aux vertus chrétiennes qui l'ont fait compter parmi les Saints. Elle connoissoit le caractère négligent, l'incapacité & les autres défauts de son frère; elle n'entreprit pas de les corriger. Il étoit trop plongé dans la mollesse & les voluptés, pour espérer d'y réussir; mais elle prévint ou répara les fautes que sa nonchalance & sa foiblesse lui faisoient commettre, en se mettant à la tête du Gouvernement, sous le titre d'Auguste, qu'il lui avoit donné. Avec ce double appui d'un Ministre laborieux & zélé, d'une sœur habile & vertueuse, Théodose eut des succès contre les barbares, qui n'osèrent franchir les barrières placées pour arrêter leur invasion; contre les Perses qui furent repoussés & qui demandèrent la paix; & contre les rebelles qui, à la mort d'Honorius, voulurent s'emparer de l'Occident. Si sa vie s'écoula sans gloire pour lui, son règne au moins ne fut point marqué par les revers & les pertes qui affligèrent l'Empire sous ses successeurs.

L'Occident gouverné par l'Impératrice Placidie, sœur d'Honorius, pendant la minorité de son fils Valentinien III,

V. étoit en proie aux jalousies des Grands &  
 aux ravages des barbares. Deux hom-  
 mes nés avec tous les talens propres à  
 défendre leur patrie & à l'illustrer, la  
 plongèrent dans les plus affreux mal-  
 heurs. Aëtius, qui étoit le boulevard de  
 l'Empire dans les Gaules, contre les  
 efforts des Francs & des Bourguignons,  
 voulut perdre le Comte Boniface, qui  
 commandoit en Afrique avec autant de  
 bonheur que de gloire. Il employa au-  
 près de Placidie la perfidie & l'impôf-  
 ture, armes des lâches, indignes d'un  
 Général à qui on ne peut refuser le titre  
 de grand homme. Deux rivaux si puis-  
 sans ne pouvoient s'armer l'un contre  
 l'autre, sans entraîner les Officiers &  
 les troupes dans leur querelle. Heureux  
 encore s'ils n'eussent pas cherché à se  
 procurer d'autres défenseurs! Mais Bo-  
 niface de son côté appella les Vandales,  
 qu'on ne put ensuite chasser de l'Afri-  
 que; Aëtius du sien se fortifia du secours  
 des Goths, & laissa, pour mieux assurer  
 sa vengeance, les Francs & les Bourgui-  
 gnons pénétrer dans les Gaules, les  
 Alains attaquer l'Armorique, & les  
 Pictes s'établir dans la Grande-Bretagne;  
 tandis que les Huns, conduits par Attila,

ravageoient l'Orient de l'Europe, & se frayoyent une route vers l'Italie. Ainsi les Provinces Romaines étoient livrées aux Nations barbares, par ceux-là même à qui des Souverains sans mérite & sans talens, confioient les forces de l'Etat. Les maux de l'Occident parvinrent à un tel point, que les peuples se réfugioient par troupes dans les Provinces qui formoient l'Empire d'Orient, & qu'il fallut faire des Loix pour arrêter ces transfigrations, funestes au Prince qu'on abandonnoit, & onéreuses à celui chez qui on alloit chercher un asyle. Les calamités ne firent qu'augmenter sous les Princes qui vinrent après Valentinien III, mort en 455. Maxime, Avitus, Majorin, Sévère, Anthémus, Olybrius, Glycérius, Julius-Népos, semblèrent n'avoir été revêtus de la pourpre que pour mettre leur impéritie, leurs foiblesses & leurs vices dans un plus grand jour. Les ravages, les dévastations, les meurtres, les incendies, tous les crimes & tous les malheurs à la fois, désolèrent la Germanie, les Gaules, l'Espagne, l'Italie & l'Afrique, jusqu'au règne passager de Romulus-Augustus, qui ne monta sur le Trône des Césars, que

V.  
 S I È C L E. pour montrer à l'univers, combien il étoit indigne de porter le nom du fondateur de Rome, & du créateur de la puissance impériale. Il fut dépossédé par Odoacre, Roi des Erules, qui prit le titre de Roi d'Italie en 476, & qui lui assigna de quoi vivre dans l'abondance, en simple particulier, fortune plus convenable à son peu de talens, que le rang suprême d'où il étoit tombé.

Rome avoit été prise & saccagée par Alaric, reprise & livrée de nouveau au pillage par Genféric; enfin reprise encore & ravagée par Odoacre; & cette Ville qui avoit englouti l'or de toutes les Nations, se vit réduite à la misère la plus extrême. Ainsi le sang des Martyrs dont elle s'étoit enivrée, fut vengé. La colère de Dieu étoit si marquée dans ces événemens funestes, qu'on ne pouvoit la méconnoître; mais de peur qu'on ne s'y méprît, il arma les élémens, & multiplia les fléaux, qu'on ne pouvoit attribuer à la malice des hommes, ni au cours ordinaire de la nature. Il y eut des inondations qui ravagèrent les campagnes, des tremblemens de terre qui renversèrent les Villes, & des incendies spontanées qui consumèrent ce que les se-

couffes avoient épargné ; des sécheresses, des famines & des mortalités, qui mirent le comble aux autres maux, dont tout l'Occident étoit la proie. V.  
SIÈCLE.

Alors cette partie de l'univers changea de face. Il s'éleva de nouvelles Puissances en Europe, dont les différentes portions envahies, démembrées, obéirent à de nouveaux Maîtres. L'Espagne fut conquise par les Goths ; les Anglo-Saxons s'établirent dans la Grande-Bretagne, appelée de leur nom Angleterre ; les Allemands s'emparèrent de la Germanie & s'unirent avec les anciens habitans ; les François formèrent un établissement durable dans les Gaules, qu'ils avoient subjuguées ; les Hérules, les Ostrogoths & les Lombards dominèrent successivement en Italie, & donnèrent naissance aux petits Etats qui la partagèrent dans la suite. Tous ces Conquérans sortis du Nord comme des essaims innombrables, étoient féroces, ignorans, sans lettres ; méprisoient les Sciences, & ne connoissoient d'autre art que celui de fabriquer des armes. Ils détruisirent tous les monumens de la magnificence Romaine, les Théâtres, les Arcs-de-triomphe, les Tombeaux, tous



les chefs-d'œuvre d'Architecture, de  
 V. Peinture, de Sculpture qui n'ont point  
 S I È C L E. de prix aux yeux de l'ignorance & de  
 la barbarie.

Si nous jettons de nouveaux les yeux  
 sur l'Orient, nous n'y verrons pas des  
 spectacles si affligeans, mais nous ne  
 retrouverons pas non plus la dignité,  
 la grandeur, le courage, & la prudence  
 des Constantin & des Théodose, dans  
 les Souverains qui montèrent sur le  
 Trône impérial après Marcien : c'est  
 le seul d'entr'eux qui se soit montré  
 digne de son rang. Pulchérie le choisit  
 entre tous les Grands de l'Empire pour  
 lui offrir la pourpre & sa main. Cette  
 Princesse, si versée dans l'art du Gou-  
 vernement, n'en connoissoit pas de  
 plus capable de soutenir le poids de  
 l'Etat, & de repousser les Nations bel-  
 liqueuses, qui faisoient effort de toute  
 part pour l'ébranler. Malheureusement  
 son règne ne fut que de six ans. Léon I,  
 qui lui succéda, n'étoit pas absolument  
 sans bonnes qualités. Il fut sans repro-  
 ches du côté des mœurs; il arrêta les  
 progrès des barbares & remporta sur  
 eux quelques victoires par ses Généraux;  
 mais son ignorance, son avarice & ses

emportemens ne le rendoient pas propre à soulager les infortunes de ses sujets. Léon II, son petit-fils, qu'il adopta, n'étoit qu'un enfant, & mourut sans avoir pu faire ni bien ni mal. Zénon, père & tuteur de celui-ci, se plaça lui-même sur le Trône dont il avoit déjà toute la puissance. Il n'en fit usage que pour le malheur des peuples, & se rendit odieux à tout le monde par ses vices. Basilisque, encore plus indigne que lui du pouvoir suprême qu'il avoit usurpé, ne s'en servit que pour persécuter les défenseurs de la foi, piller les peuples déjà épuisés, & faire périr tous ceux dont le mérite lui donnoit quelque ombrage. Enfin, Anastase I, qui ferma la marche des Maîtres de l'Orient pendant ce siècle, & qui ne mourut que la 18<sup>e</sup>. année du suivant, ne s'occupa presque, pendant un règne de vingt-sept ans, que des querelles de Religion dont l'Eglise étoit agitée. C'étoit le défaut commun de presque tous les Princes qui régnèrent à Constantinople, dans les tems que nous examinons, & dans ceux qui suivirent. Indifférens aux maux de l'Etat, ils donnoient toute leur attention aux affaires de l'Eglise. Plus jaloux de

V. **SIÈCLE.** jouer un rôle parmi les Théologiens, que de remplir les devoirs d'Empereur, ils s'occupoient à rédiger des formules, à dresser des Loix en faveur des orthodoxes ou des hérétiques, tandis que les barbares sacageoient les frontières, & portoient la terreur jusqu'au centre des Provinces, qui se trouvoient exposées à leurs ravages.

---

## A R T I C L E II.

*État du Polythéisme & des Sectes philosophiques : leur influence sur les Sciences & les Mœurs.*

**L**E Polythéisme, attaqué tout à la fois par la raison & par l'autorité, faisoit de vains efforts pour se soutenir. Il avoit contre lui une Religion soutenue par les miracles, par les vertus éminentes d'un grand nombre de saints Evêques, par des Ecrivains savans & polis, le zèle des Souverains, & la multitude. Mais il conservoit encore beaucoup de partisans dans l'Empire & sur-tout à Rome, à Antioche, à Alexandrie, & dans plusieurs autres grandes Villes où régnoient

le luxe, le goût des spectacles & des  
 plaisirs. Il en avoit sur-tout parmi les  
 Grands issus des anciennes familles Ro-  
 maines, parmi les Philosophes qui con-  
 sacroient leurs talens à sa défense  
 parmi le peuple qui attribuoit ses  
 heurs à la cessation des sacrifices & à la  
 colère des Dieux.

L'état d'attaque & de défense où se  
 trouvoient réciproquement les sectateurs  
 de l'idolâtrie à l'égard des Chrétiens,  
 & ceux-ci à l'égard des protecteurs du  
 Polythéisme, obligeoit les esprits à  
 tourner leur application du côté d'une  
 métaphysique subtile & abstraite. On se  
 servoit de part & d'autre des principes  
 du Pythagorisme & du Platonisme; les  
 Payens pour justifier le système de leur  
 mythologie par des allégories & des mo-  
 ralités capables d'en couvrir le ridicule;  
 & les Chrétiens pour combattre le Pa-  
 ganisme, en indiquant des rapports en-  
 tre les idées philosophiques de Pytha-  
 gore & de Platon, & les Mystères qui  
 font la base du Christianisme dans sa  
 partie spéculative. Avec un pareil but,  
 la philosophie devoit nécessairement de-  
 venir toute théologique, & les sectes  
 dogmatiques se changer en autant de



logiens, que  
 pereur, ils  
 ormulés, à  
 des ortho-  
 dis que les  
 antières, &  
 centre des  
 exposées à

I.  
 Sectes phi-  
 ce sur les

t à la fois  
 faisoit de  
 Il avoit  
 ue par les  
 ntes d'un  
 ues, par  
 le zèle  
 Mais il  
 partisans  
 ome, à  
 ans plu-  
 gnoient

V. SOCIÉTÉS religieuses : c'est ce qu'on vit dans les Ecoles célèbres de Rome, d'Athènes, d'Alexandrie, de Constantinople. Tous ceux qui s'y étoient formés, & qui unissoient la philosophie avec le Polythéisme, n'étoient occupés qu'à ramasser de tous côtés dans les Auteurs Payens, dans les Poètes sur-tout & dans leurs scholastes, les matériaux du système de Religion qu'ils vouloient opposer à celle des Chrétiens. Entièrement livrés à ces recherches, ils négligeoient les sciences exactes & les connoissances de l'ordre naturel. La Physique ne fut presque pas cultivée, quoiqu'il y eût à Constantinople un Professeur public chargé d'approfondir & d'étudier les secrets de la nature. La Morale ne fut pas cultivée avec plus d'ardeur ; & si elle n'avoit pas une liaison nécessaire avec les opinions qui composent tout système religieux, quel qu'il soit, on l'auroit entièrement abandonnée.

Il arriva de-là que l'érudition, l'étude des grands modèles en tout genre, l'estime de l'Antiquité, & les Ouvrages consacrés à l'immortalité qu'elle a produits, tombèrent peu-à-peu dans l'oubli. On se fit un goût de figures & d'allé-

gories, qui détournoit du simple, du naturel, & par conséquent du vrai beau. On ne louoit que ce qui paroïssoit nouveau, recherché, dans les explications qu'on s'efforçoit de donner aux anciennes fictions; & ceux qui avoient plus de subtilité dans le raisonnement, plus de talens pour décomposer les fables poétiques, qui proposoient les interprétations les plus fines & les plus extraordinaires, passoient pour les meilleurs philosophes. Dès que les imaginations eurent pris cette tournure, & que les hommes de Lettres n'eurent plus d'autre objet que de trouver des mystères & des sens cachés dans les Ecrivains mythologiques & dans les Philosophes, l'activité de l'esprit ne se porta plus que vers cet unique but. Le goût de la belle Littérature & de la vraie Philosophie se perdit insensiblement. Il ne paroïssoit plus que des poésies sèches, de vaines déclamations & de froids panégyriques; point d'ouvrages de génie & de sentiment; il y avoit encore de l'esprit, mais il n'y avoit plus dans les arts qui dépendent de l'imagination & qui supposent l'étude des règles, ni élévation, ni sublime, ni inventions

heureuses, ni marche suivie, ni graces  
 V. naturelles.

**SIÈCLE.** Ce ton si différent de celui des beaux siècles, se fait sur-tout remarquer dans les productions qui virent le jour vers la fin de celui-ci. La décadence du goût & l'affoiblissement du génie, déjà sensibles dans les ouvrages de Claudien & de Prudence au quatrième siècle, le sont encore plus dans les Ecrits de S. Prosper, de Sydoine-Apollinaire, & des autres qui parurent vers le déclin du cinquième, quoique ces Ecrivains ne fussent pas sans talens & sans culture. C'est une tache imprimée aux ouvrages mêmes des Pères, sans en excepter S. Jérôme, S. Pierre Chrysologue, Ruffin, Théodoret, Salvien, ni même S. Léon & S. Augustin, quoique le premier soit l'orateur le plus élégant, & le second le génie le plus profond, qui aient paru en Occident, dans les tems dont nous parlons. Otez S. Jean Chrysofôme parmi les Grecs, & Sulpicé Sévère parmi les Latins, on ne trouve personne qui ait su penser avec noblesse, disposer avec ordre, écrire avec agrément. C'est donc avec raison que par rapport à la Philosophie, aux Lettres & aux Arts, on a regardé le

cinquième siècle comme le passage des ~~siècles~~  
 tems de lumières, de goût & de vérité, V.  
 aux tems de ténèbres, de barbarie & de ~~siècles~~  
 dépravation.

Les mœurs chez les Nations, comme  
 chez les particuliers, suivent ordinaire-  
 ment la marche des esprits, si l'on peut  
 ainsi parler, & reçoivent l'empreinte du  
 caractère dominant. C'est encore ce qu'on  
 a lieu d'observer dans le période où nous  
 sommes arrivés. Les ames étoient sans  
 énergie, les courages avoient perdu leur  
 ressort, & ces Romains, si fameux autre-  
 fois par l'élévation des sentimens, la  
 patience dans les revers, la magnani-  
 mité, ne connoissoient plus ni l'héroïs-  
 me, ni l'amour de la patrie, qui sont  
 le germe des grandes entreprises & des  
 actions généreuses. La flatterie tenoit  
 lieu de tout mérite auprès des Souverains,  
 plongés dans la mollesse, & gouvernés  
 par des eunuques. Il suffisoit d'encenser  
 les passions des Maîtres & des favoris,  
 pour s'élever aux honneurs & acquérir  
 des richesses. A quoi servent les vertus  
 & les talens, quand l'adulation, les éloges  
 prodigués à des hommes méprisables,  
 & les complaisances basses ou criminel-  
 les, frayent la route de la fortune? Le



~~\_\_\_\_\_~~  
 V. mérite se cache, parce qu'il ne fait pas  
 ramper, & qu'il craint de s'avilir. Nous  
 S I È C L E. avons vu que la plupart des Princes qui  
 règnèrent dans ce siècle, ne furent pas  
 dignes de le trouver, ou ne furent pas  
 le mettre à sa place.

Voyons présentement quels furent les  
 destins du Christianisme, au milieu de  
 ces influences, si contraires au progrès  
 de la raison & aux efforts de la vertu.

---

### A R T I C L E III.

*Etat du Christianisme dans les deux  
 Empires, & chez les Barbares.*

**L**A foi catholique se soutenoit avec  
 éclat dans l'Orient, malgré les attaques  
 violentes & réitérées de l'erreur, qui se  
 produisoit sous des formes nouvelles,  
 & employoit contre elle des armes re-  
 doutables, comme nous le verrons dans  
 l'article suivant. Quoique les malheurs de  
 l'Etat influassent nécessairement sur les  
 destins de l'Eglise, elle conservoit tou-  
 jours la même autorité, la même vigueur.  
 La sainteté brilloit dans ses chefs & dans  
 ses membres. On voyoit sous la pourpre

les plus éminentes vertus, unies aux plus rares talens, dans la personne de Sainte Pulchérie, sœur de Théodose le Jeune. Les déserts se peuploient de pénitens qui levoient les mains au Ciel, tandis que les Pasteurs combattoient l'hérésie, & poursuivoient le vice, par des écrits lumineux & des instructions pathétiques. La pureté du dogme étoit maintenue par des jugemens solennels, qui proscrivoient les nouvelles doctrines, & le relâchement étoit réprimé par des réglemens de discipline qui prévenoient ou retranchoient les abus. L'esprit de force & de magnanimité qui avoit fait les Martyrs, n'étoit pas anéanti. On vit encore une foule de généreux athlètes, marcher à la gloire du Ciel par des routes de sang, & la force de la grace n'éclata pas moins en eux, que dans les anciens héros du Christianisme, qui méprisèrent les tourmens & la mort.

La Religion chrétienne déjà établie en Perse, par le zèle de plusieurs hommes apostoliques, y fit de nouveaux progrès au commencement de ce siècle. Pendant tout le quatrième elle y avoit été dans un combat perpétuel. Les Souverains animés du même esprit, qui avoit fait allumer

V.

SIÈCLE.

V.  
**SIÈCLE.** tant de bûchers autrefois dans l'étendue de l'Empire, pour la destruction des Chrétiens, avoient excité contre eux une des plus violentes persécutions, dont il soit parlé dans l'Histoire. Elle ne le céda point en fureur & en inventions cruelles, à celles dont les Néron & les Dioclétien avoient été les auteurs. Au cinquième siècle, le calme avoit reparu. Aux Sapons & aux Vararanes avoit succédé un Prince plein de douceur & d'humanité, aimé de ses sujets, & si favorable aux Chrétiens, qu'il leur avoit permis de bâtir des Eglises, & de faire publiquement l'exercice de leur Religion. Mais cette paix fut bientôt troublée par le plus furieux orage, qui se fût encore élevé dans ce Royaume, contre les adorateurs du vrai Dieu. Les Mages irrités de voir leur culte, & par conséquent leur crédit à la Cour & leur empire sur le peuple, diminuer de jour en jour, par la multiplication des Chrétiens, employèrent tous les moyens imaginables pour changer les dispositions du Prince à leur égard. Ils y réussirent à force de ruses & d'impostures. Le zèle imprudent d'un Evêque donna lieu à cette funeste révolution, en abattant un Temple où

les Perses adoroient le feu, qui étoit leur unique divinité. Le Roi, excité par les Mages, regarda cette entreprise contre la Religion du pays, comme un attentat contre lui-même & un outrage personnel. L'ordre fut donné de renverser les Eglises & de punir les Chrétiens par les châtimens les plus sévères. Les Mages n'attendoient que ce moment, pour donner un libre cours à leur vengeance. Leur rage ne connut point de bornes, & les supplices ordinaires ne pouvant contenir la joie qu'ils goûtoient à voir souffrir leurs victimes, on inventa des moyens de tourmenter les hommes, qui n'étoient pas venus à l'esprit des tyrans les plus cruels. Dieu qui vouloit montrer au monde que l'esprit du Christianisme est le même dans tous les tems, & que sa grace peut toujours, quand il le veut, produire les mêmes effets, proportionnoit le courage des Martyrs à la fureur implacable des persécuteurs, & à l'atrocité des supplices qu'on leur faisoit subir. Le nombre de ceux qui périrent pendant cette persécution est si grand, qu'on n'a pu le savoir au juste; les Ecrivains du tems le portent à plusieurs milliers.

V. **SIÈCLE.** L'Eglise, si féconde en Martyrs vers les extrémités de l'Orient, ne l'étoit pas moins dans la plupart des Provinces de l'Empire en Occident. Les barbares qui s'y répandoient sans cesse, comme des torrens impétueux, étoient presque tous payens; & ceux qui avoient embrassé le Christianisme, instruits par des Ariens, n'étoient pas moins ennemis de la foi. Les uns & les autres firent un horrible massacre des Chrétiens & des Catholiques, dans leurs courses meurtrières. Ils mettoient le feu aux Eglises où les fidèles étoient assemblés pour la prière & le sacrifice; ils entroient à main armée dans les maisons où les vierges chrétiennes vivoient en commun. Ils profanoient les lieux consacrés à la piété, & versaient impitoyablement le sang de tous ceux qu'ils connoissoient pour adorateurs de J. C., ou défenseurs de la consubstantialité. S. Jérôme & Salvien, témoins en partie de ces affreux spectacles, en ont tracé des tableaux qui excitent encore la douleur & la pitié.

Les Vandales ne causèrent pas de moindres maux à l'Eglise, & ne firent pas couler moins de sang en Afrique. Ils joignoient la fureur qu'inspire l'hé-

réfie, à la cruauté naturelle de tous les peuples barbares. Depuis qu'ils s'étoient rendus maîtres de cette belle portion de l'Empire, les Eglises privées d'Evêques avoient eu défense d'en élire, & le Clergé catholique ne pouvoit faire aucune fonction sacrée, sans s'exposer aux traitemens les plus inhumains. Il suffisoit d'être orthodoxe pour devenir l'objet des vexations, des outrages, des violences & des atrocités par lesquelles ces hommes féroces faisoient gloire de signaler leur zèle destructeur. Les Payens des premiers siècles ne s'étoient pas portés à des excès de barbarie si cruels, & les tyrans les plus altérés du sang chrétien n'avoient pas montré des entrailles plus endurcies, quand ils faisoient livrer les fidèles à la fureur des bêtes dans les amphithéâtres, ou qu'ils les condamnoient à tant de supplices recherchés. Il y eut jusqu'à cinq mille de ces généreux Confesseurs de la foi, Evêques, Prêtres, Diacres, Clercs inférieurs, & autres Catholiques de tout sexe & de tout âge, entassés à la fois dans une prison étroite, où ils périrent la plupart de l'infection & des vers engendrés par les excréments : genre de supplice plus horrible & plus

V.

SIÈCLE.

V. révoltant que le fer & le feu. Les Evê-  
 ques & les Prêtres Ariens, plus irrités  
 & plus impitoyables, à mesure qu'ils  
 rencontroient plus de résistance & de  
 courage, alloient de toutes parts à la  
 poursuite des Catholiques, & animoient  
 les exécuteurs des ordres qu'ils avoient  
 sollicités, à se montrer inaccessibles  
 comme eux à la compassion & à l'humani-  
 té. C'étoit en tourmentant ceux qui  
 n'avoient pas la même foi qu'eux, ou en  
 les exterminant, que ces furieux, non  
 moins indignes du titre de Pasteurs que  
 du nom d'hommes, travailloient à faire  
 prévaloir leurs opinions.

Dans le cours de cette persécution  
 dont Hunneric, Roi des Vandales, fut  
 auteur, Dieu signala sa puissance par  
 un miracle tel qu'on n'en avoit point  
 encore vu de pareil. Il arriva en 484 à  
 Typase, Ville de Mauritanie. Les habi-  
 tans qui étoient presque tous Catholi-  
 ques, s'embarquèrent en grand nombre  
 pour se réfugier en Espagne, & se souf-  
 traire à la cruauté du Prince Arien.  
 Hunneric l'apprit, & devenu furieux de  
 voir que tant de victimes s'étoient déro-  
 bées à ses coups, il fit couper la main  
 droite & la langue à tous ceux qui

n'avoient pu s'échapper. Mais quelle fut la joie des fidèles & la confusion des tyrans, lorsqu'on entendit ces illustres Confesseurs faire usage de la parole comme auparavant! Ce prodige ne fut pas un de ces événemens passagers que l'incrédulité peut affoiblir par mille suppositions & mille conjectures arbitraires. Il dura autant que la vie de ceux en qui Dieu l'avoit opéré, parmi lesquels il y en eut qui parvinrent à un âge fort avancé. Des Historiens contemporains, des témoins oculaires l'ont attesté, comme un fait de notoriété publique; & l'Empereur Justinien rapporte dans une Constitution insérée au Code publié d'abord en 529, & ensuite en 534, Tit. 17, L. 1. *qu'il avoit vu plusieurs de ces hommes respectables, qui racontotent eux-mêmes leurs tourmens, quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine.* Il n'y auroit rien dans l'Histoire dont on ne put douter, si l'on pouvoit contester un fait de cette nature, que tant de personnes ont eu la facilité de vérifier, & qui se trouve appuyé sur des témoignages si authentiques. Quand ce miracle seroit le seul que la critique se verroit forcée d'admettre, il suffiroit

V.

SIÈCLE.



pour démontrer invinciblement la divinité de la Religion chrétienne.

V.

SIÈCLE.

Tandis que la férocité des barbares, & le zèle meurtrier des Ariens, renouvelloient en Occident les scènes sanglantes dont tout l'Empire avoit été témoin pendant les trois premiers siècles, l'Eglise d'Orient étoit remplie de troubles plus affligeans encore. Le ressentiment d'une femme puissante & vindicative, & la haine d'un Ministre absolu qui se croyoit offensé, poursuivoient le plus grand homme qui fût encore monté sur le Siège de Constantinople, devenu Patriarchal depuis le second Concile œcuménique. S. Jean Chrysofôme, le plus brillant génie de son tems, & l'orateur le plus éloquent qui ait jamais paru dans l'Eglise, étoit en butte à tous les traits dont le dépit & l'envie puissent armer le pouvoir souverain. C'étoit le prix de son zèle à tonner contre les vices des Grands & du Clergé, à réformer les abus, à ramener l'observation des saintes règles, & à réparer les brèches faites à la discipline ecclésiastique, dans les tems malheureux, où l'erreur protégée, avoit laissé croître les ronces & les épines dans le champ du Seigneur. La persécution

cution la plus opiniâtre, les traitemens les plus durs, & deux exils, dont le second fut terminé par la mort, furent la récompense de la sainte liberté avec laquelle ce généreux Evêque avoit exercé un ministère, qui ne doit jamais plier au gré de la politique & des intérêts humains. Tout l'épiscopat de l'Eglise d'Orient avoit pris parti dans cette querelle. Les uns, esclaves de la Cour & déclarés contre le saint Evêque, partageoient l'animosité de l'Impératrice Eudoxie & du favori Eutrope, c'étoit le plus grand nombre; les autres, foibles amis de la vertu, se contentoient de gémir en secret & de blâmer tout bas l'injustice. A peine en comptoit-on quarante, & peu d'entre eux eurent le courage de prendre ouvertement la défense d'un Collègue, qui souffroit pour la cause commune des Pasteurs.

Les hérésies de Nestorius, d'Eutychès & de Pélage, que nous considérerons plus spécialement dans les deux articles suivans, furent de nouvelles épreuves que l'Eglise eut à soutenir dans ce siècle. Heureusement le Pélagianisme né dans l'Occident, où il ne trouva qu'un trop grand nombre de sectateurs, ne causa

*Tome II.*

B

V.

SI È C L E.

point de troubles dans l'ordre civil : mais  
 V. il n'en fut pas de même des sectes qui  
 S I È C L E. se formèrent sous les deux autres hérésies  
 siarques que nous venons de nommer.  
 Elles agitèrent tout l'Orient, par le rang  
 & le crédit de ceux qui en furent les  
 auteurs, par la qualité & même les vertus  
 de ceux qui les embrassèrent ou qui s'en  
 firent les protecteurs ; & plus encore, par  
 l'influence de l'autorité suprême, qui entra  
 plus qu'elle ne devoit dans ces questions  
 subtiles, qu'il falloit abandonner  
 aux Théologiens pour les éclaircir, &  
 au jugement de l'Eglise pour les terminer.  
 Le zèle de la foi étoit devenu une  
 qualité nécessaire à tous ceux qui avoient  
 quelque vue d'intérêt personnel à suivre ;  
 & soit qu'on désignât par ce mot l'amour  
 sincère de la vérité ou l'opiniâtre attachement  
 à l'erreur, cette vertu dispensoit de  
 toutes les autres. Les ambitieux pour  
 s'élever aux honneurs, les hypocrites  
 pour s'attirer la réputation de sainteté,  
 les envieux du mérite d'autrui pour nuire  
 à leurs rivaux, les intrigans pour se  
 donner de l'importance, en un mot,  
 tous les hommes conduits par la passion  
 ou par l'intérêt, se couvroient de ce voile,  
 & prenoient parti dans ces disputes, se-

re civil : mais  
 les sectes qui  
 autres héré-  
 de nommer.  
 , par le rang  
 en furent les  
 me les vertus  
 t ou qui s'en  
 s encore, par  
 me, qui en-  
 ns ces ques-  
 abandonner  
 éclaircir, &  
 r les termi-  
 devenu une  
 qui avoient  
 nel à suivre;  
 mot l'amour  
 âtre attache-  
 ispensoit de  
 itieux pour  
 hypocrites  
 le sainteté,  
 pour nuire  
 s pour se  
 n un mot,  
 r la passion  
 de ce voile,  
 sputes, se-

lon que les Princes étoient déclarés en  
 faveur des Orthodoxes ou des Novateurs.  
 Il naissoit de-là des maux infinis. Les  
 règles ecclésiastiques étoient violées par  
 le poids que le pouvoir souverain mettoit  
 dans les affaires de l'Eglise, qui exigent  
 une parfaite liberté. Les objets essentiels  
 de l'Etat étoient négligés, tandis que le  
 Prince & son Conseil ne s'occupoient  
 qu'à tenir des Conférences, avec les  
 Chefs des différens partis, & à disserter  
 des jours entiers sur le dogme; enfin les  
 femmes, les eunuques du Palais, qui gou-  
 vernoient des Monarques livrés à la dis-  
 sipation & aux plaisirs, tournoient l'auto-  
 rité du côté de ceux qu'ils protégeoient;  
 & c'étoit ordinairement les partisans de  
 l'erreur, parce qu'ils sont plus souples,  
 plus insinuans, plus adroits à capter la  
 faveur, plus féconds en ruses & en in-  
 trigues.

Cependant la Religion étoit consolée,  
 par les nouvelles conquêtes qu'elle fai-  
 soit dans l'Empire, & au-delà de ses  
 limites. Les peuples du Hainaut & de la  
 Flandre furent éclairés des lumières de  
 l'Evangile par les travaux de S. Victrice,  
 Evêque de Rouen; ceux de l'Ecosse re-  
 curent le baptême des mains de S. Pal-

lade; & les habitans de l'isle que nous  
 V. appellons Irlande aujourd'hui, quittèrent  
 S I È C L E. le culte des idoles à la prédication de S.  
 Patrice. Ces deux Apôtres avoient reçu  
 leur mission du Pape S. Célestin. S.  
 Germain d'Auxerre, S. Loup de Troyes,  
 & S. Sévère de Trèves, envoyés succes-  
 sivement en Angleterre pour y combattre  
 l'erreur de Pélage, prêchoient par-tout  
 dans les Villes & les Bourgs qui se trou-  
 voient sur leur passage, & convertissoient  
 un grand nombre de payens. D'autres  
 nations sorties du nord de l'Europe &  
 des contrées septentrionales de la Ger-  
 manie, embrasèrent le Christianisme;  
 mais la plupart ayant eu des Ariens pour  
 Apôtres, professoient leurs erreurs,  
 comme nous l'avons remarqué. Cepen-  
 dant, c'étoit déjà un grand avantage  
 qu'elles se fussent avancées vers la vérité,  
 en renonçant à l'idolâtrie. Dans la suite,  
 de saints Evêques & d'autres Ministres  
 Catholiques travaillèrent avec succès à  
 les éclairer sur le vrai dogme, & l'Eglise  
 eut la joie de les voir, unis de croyance  
 avec ses autres enfans, adorer comme  
 eux la divinité du Verbe éternel, égal en  
 tout à Dieu son père.

La conversion la plus éclatante fut

cel  
 de  
 La  
 ral  
 for  
 l'in  
 de  
 sa b  
 Mé  
 elle  
 Gau  
 Cel  
 de l  
 ayan  
 détr  
 Gau  
 épou  
 guig  
 de la  
 toit  
 nism  
 Reli  
 toit,  
 mom  
 faire  
 en g  
 bellie  
 Germ  
 aux n

celle de Clovis, Roi des François, & de la plus noble portion de ses sujets. La nation dont ce Prince étoit le Général & le Chef, plutôt que le Souverain, sortoit de la Germanie, & donnoit de l'inquiétude aux Romains depuis près de deux siècles, par ses excursions & sa bravoure. Sous Pharamon, Clodion, Mérouée & Chilpéric, père de Clovis, elle avoit étendu ses conquêtes dans les Gaules, depuis le Rhin jusqu'à la Loire. Celui-ci ayant défait Siagrius, Général de l'Empire, près de Soissons, & lui ayant fait trancher la tête, acheva de détruire la puissance Romaine dans les Gaules, vers la fin de ce siècle. Il avoit épousé Clotilde, fille du Roi des Bourguignons, Princesse illustre par la pureté de sa foi & sa grande piété. Elle exhortoit souvent son époux à quitter le Paganisme où il étoit né, pour embrasser la Religion Chrétienne. Le Prince promettoit, & différoit toujours. Mais enfin le moment que Dieu avoit marqué pour le faire entrer dans l'Eglise, arriva. Il étoit en guerre avec les Allemands, peuple belliqueux, qui s'étoit établi dans la Germanie. Les deux armées en vinrent aux mains à Tolbiac auprès de Cologne.

V.  
S I È C L E.

Au milieu du combat, Clovis vit ses troupes plier & la victoire sur le point de lui échapper : alors, ôtant son casque & levant les mains au Ciel, il s'adressa au Dieu que Clotilde adoroit, faisant vœu de l'adorer aussi & de se faire Chrétien, s'il venoit à son secours dans ce danger pressant. A peine eut-il parlé, que ses soldats reprirent courage, & la victoire tourna de son côté. Une protection du Dieu des Chrétiens si marquée, & si capable de faire impression sur une ame guerrière, acheva de le toucher, & il résolut de se disposer au baptême sans différer davantage. Saint Waast, depuis Evêque d'Arras, fut son premier Catéchiste. S. Remi, Evêque de Reims, continua de l'instruire, & quand il le jugea suffisamment préparé à recevoir le sacrement qui ouvre l'entrée de l'Eglise, il le baptisa, la veille de Noël en 496, avec une partie de son armée. Cette cérémonie se fit avec tout l'appareil qui pouvoit en rehausser l'éclat. Les rues de la Ville étoient tapissées, une multitude de flambeaux parfumés éclaireroient l'Eglise; & du baptistère, richement orné, s'exhaloient les odeurs des précieux aromates qu'on y brûloit. S.

Remi conduisoit par la main au chant des Pseaumes, son Catéchumène, suivi de l'armée & du peuple. Cette marche pieuse & militaire tout à la fois, étoit le triomphe de la Religion. *Baisse la tête, fier Sicambre*, dit Remi à Clovis en le baptisant, *adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré.* Le Prince François honora toute sa vie le saint Evêque comme son père. Clovis étoit alors le seul Prince Catholique qu'il y eût dans le Christianisme. C'étoit un présage heureux pour la Nation. Ainsi commença cette longue suite de Monarques à qui une foi toujours pure & un zèle toujours attentif à écarter l'erreur de leurs États, ont mérité le titre glorieux de Rois Très-Chrétiens & de fils aînés de l'Eglise. La France est le seul Empire du monde Chrétien, où jamais l'hérésie n'a monté sur le Trône ni dominé dans l'Etat; exemple unique dans l'Histoire de la Religion, & dont l'Eglise Gallicane partage la gloire avec ses Souverains.





V.  
SIÈCLE.

ARTICLE IV.

*Hérésies qui s'élevèrent dans l'Orient.  
Leur génération ; leurs effets : moyens  
employés pour les détruire.*

**A**RIUS avoit nié la divinité du Verbe, en assurant qu'il n'étoit pas éternel comme le Père, ni consubstantiel à ce Dieu unique & suprême dont le Christianisme avoit répandu la connoissance dans le monde. Macédonius & ses disciples, avoient appliqué au S. Esprit, les raisonnemens & les textes dont les Ariens se servoient, pour attaquer les divins attributs de l'Homme-Dieu. La doctrine d'Arius conduisoit naturellement à celle qui reconnoît en J. C. deux personnes, divine & humaine, distinguées l'une de l'autre, de manière qu'il ne possédoit proprement aucun des attributs de la Divinité, & qu'on ne pouvoit l'appeller Dieu, qu'en conséquence d'une union morale à laquelle il avoit mérité d'être élevé, par le bon usage qu'il avoit fait de son libre arbitre. Ce dernier principe est un des fondemens de l'hérésie de Nestorius. On la vit naître du sein de

l'Arianisme, dont elle n'étoit en quelque sorte qu'une branche nouvelle. Ce principe étoit emprunté de Théodore de Mopsueste. Rempli des idées qui ont été poussées si loin dans ces derniers tems par les Sociniens, cet Evêque dont nous aurons lieu de parler plus au long dans la suite, soumettoit les dogmes de la foi aux lumières de la raison, & n'admettoit que les doctrines claires, intelligibles, & qui n'offrent à l'esprit humain rien qui soit au-dessus de sa portée. Un systême qui faisoit disparaître toutes les obscurités, devoit être saisi par tous ceux dont l'incompréhensibilité des Mystères blessoit l'orgueil, & qui cherchoient à concilier la foi avec la raison. Appliqué à l'Incarnation, & combiné avec les principes d'Arius, il enfanta le Nestorianisme. Transporté aux difficultés de la Prédestination & de la Grace, il donna naissance aux erreurs de Pélage, comme on le verra dans l'article suivant.

Nestorius reprit la trace encore récente des idées que les Ariens avoient semées dans l'Eglise; & comme Apollinaire avoit confondu les deux natures en refusant une ame humaine à J. C., pour mieux s'éloigner des disciples d'Arius.

V.  
s l'Orient.  
ts : moyens

du Verbe,  
ernel com-  
à ce Dieu  
ristianisme  
e dans le  
disciples,  
, les rai-  
les Ariens  
les divins  
a doctrine  
nt à celle  
rsonnes,  
l'une de  
possédoit  
ts de la  
'appeller  
ne union  
ité d'être  
voit fait  
principe  
ésie de  
sein de

V.  
SIÈCLE.

V.            qui le rabaissoient au rang des simples  
 SIÈCLE. créatures, ce fut sous l'apparence d'un  
 zèle ardent contre les Apollinaristes &  
 les Ariens, que Nestorius cacha sa per-  
 nicieuse doctrine. Il s'élevoit fortement  
 contre les Apollinaristes, parce qu'ils  
 ne reconnoissoient en J. C. qu'une seule  
 nature, qui est la divine, lui attri-  
 buant toutes les actions & toutes les  
 affections, même celles qui n'avoient pu  
 être produites ou reçues que par l'hu-  
 manité, telles que la naissance, l'accrois-  
 sement, le sommeil, la douleur, la  
 mort. Il ne déclamoit pas avec moins de  
 chaleur contre les Ariens, parce qu'ils  
 dépouilloient le Verbe de sa divinité,  
 pour n'en faire qu'une créature d'un  
 ordre plus noble & plus distingué que  
 les autres hommes. Il prétendoit s'écarter  
 également de ces deux erreurs, en sup-  
 posant deux personnes, deux êtres diffé-  
 rens dans J. C., sans qu'on pût admettre  
 entre eux aucune communication d'at-  
 tributs & de propriétés. Ainsi dans la  
 doctrine de Nestorius, on ne pouvoit  
 pas dire de J. C. que c'étoit un Dieu-  
 Homme, ou un Homme - Dieu; que  
 Dieu fût né, eût souffert & donné sa  
 vie pour la rédemption des hommes,

ni par conséquent que la Vierge Marie fût Mère de Dieu, comme l'Eglise l'avoit toujours dit. Par-là, il détruisoit l'union hypostatique, & la réduisoit à une union purement morale. Il n'y avoit donc plus de composé théandrique, & la sainte Vierge n'étoit plus que la Mère du Christ. Il prétendoit trouver du ridicule & même de l'impiété dans ces façons de parler consacrées par l'Ecriture & la tradition. . . . *Un Dieu né dans le temps, un Dieu souffrant & humilié, un Dieu pauvre & obéissant, un Dieu mort sur la croix & mis dans le tombeau.* Il prétendoit que c'étoit imiter le langage des payens, & faire passer dans le Christianisme les absurdités qu'on reprochoit avec tant de raison aux aveugles partisans de l'idolâtrie. Telle est exactement l'analyse des principes de Nestorius, & du système qu'il s'étoit formé sur le mystère de l'Incarnation : analyse qui résulte de ses écrits & de ceux qu'on a publiés contre lui.

Personne n'étoit plus propre que Nestorius, à faire valoir ces nouvelles idées sur la Religion, & à les mettre en crédit. Il avoit été élevé dans un Monastère voisin d'Antioche, & il avoit pris dans

V.  
 SIÈCLE. la retraite le goût de la méditation, la gravité du maintien, l'extérieur austère & mortifié. Il s'étoit acquitté pendant quelque tems, & avec succès, des fonctions de Catéchiste. Il parloit avec noblesse & facilité. Ses talens & ses belles qualités l'avoient déjà fait connoître à la Cour, lorsque l'Eglise de Constantinople vint à perdre son Evêque, & Théodose le Jeune crut avoir trouvé en lui, l'homme le plus capable de remplir dignement le Siège de la Ville impériale. L'Empereur ignoroit qu'il joignoit à tout ce qu'on voyoit d'estimable en lui, une présomption qui lui faisoit regarder comme ennemi quiconque osoit le contredire; un attachement d'éducation & de choix aux principes de Théodore de Mopsueste dont il avoit été le disciple; une dissimulation profonde, & une opiniâtreté invincible à soutenir les opinions qu'il avoit une fois adoptées.

Son zèle pour la foi de Nicée, ses discours éloquens, sa modestie, son respect pour la mémoire de S. Jean Chrysostôme, qu'il se proposoit pour modèle, & les instances qu'il ne cessoit de faire auprès de l'Empereur pour l'expulsion des hérétiques, lui firent bientôt la ré-

pu  
 zél  
 la  
 qu  
 esp  
 son  
 rep  
 sel  
 roi  
 à f  
 ver  
 en  
 en  
 nat  
 attr  
 tin  
 heu  
 ce  
 fei  
 qu  
 me  
 sion  
 par  
 ind  
 vin  
 fem  
 ( )  
 No  
 inte

putation d'un grand Evêque & d'un zélateur intrépide de la vérité. Estimé à la Cour, honoré par le peuple, il crut qu'il pouvoit hasarder, pour sonder les esprits, quelques-unes des idées qui faisoient partie de sa doctrine, prêt à se replier, ou à se développer davantage, selon que cette première tentative auroit un succès plus ou moins favorable à ses vues. Il n'osa d'abord prêcher ouvertement les erreurs qu'il avoit réduites en système, ni enseigner qu'il y avoit en J. C. deux personnes, comme deux natures, incommunicables dans leurs attributs, de même qu'elles sont distinctes dans leur essence : ç'auroit été heurter de front les notions reçues. Mais ce qui revenoit au même pour son dessein, il attaqua le titre de Mère de Dieu qu'on donnoit à la sainte Vierge, comme un langage populaire, une expression peu exacte, & même une façon de parler dangereuse, en ce qu'elle pouvoit induire les simples à croire que la Divinité avoit reçu l'être dans le sein d'une femme.

Quelque précaution que l'artificieux Novateur eût prise pour déguiser ses intentions & glisser doucement son ve-

V. 
 S I È C L E.

nin, toutes les oreilles pieuses furent révoltées d'un langage si nouveau pour elles. Pourquoi refuser à la Vierge Marie la qualité de Mère de Dieu qu'on lui avoit toujours accordées, si J. C. son Fils étoit en effet Dieu & homme tout ensemble? On vouloit donc dépouiller le Fils de Marie de sa divinité, n'en faire qu'un pur homme, & détruire l'union personnelle de la nature divine avec la nature humaine, dans le Sauveur du monde. Ce fut-là le premier cri de la foi, contre la doctrine impie du Patriarche. On étoit en possession de la doctrine opposée, & l'on apperçut du premier coup-d'œil tout le danger de celle qu'il vouloit introduire. On murmura, on interrompit ses discours, l'indignation augmentoit à mesure qu'il s'efforçoit d'établir ses principes; enfin on se souleva ouvertement contre lui, & l'on cria de toute part à l'impiété.

Ce coup d'essai n'étoit pas flatteur pour l'amour-propre d'un hérésiarque, qui n'avoit risqué cette première attaque, en présence d'un peuple accoutumé à l'applaudir, que dans l'espérance du plus heureux succès. Mais la conduite

qu'i  
 ce c  
 fuit  
 cara  
 de  
 que  
 Le  
 de f  
 tou  
 ger  
 l'au  
 ne  
 out  
 répo  
 mur  
 sage  
 &  
 que  
 pou  
 qu'  
 les  
 s'éle  
 qui  
 des  
 l'Er  
 C  
 mer  
 de  
 affe

qu'il tint à cette occasion fit sentir tout ce qu'on avoit lieu de craindre pour la fuite, de son esprit opiniâtre & de son caractère emporté, sur-tout, si la colère de Dieu permettoit qu'il sortît vainqueur du combat qu'il venoit d'engager. Le cri de la foi qui s'élevoit avec tant de force contre la nouveauté, auroit dû toucher Nestorius, en lui faisant envisager tous les maux dont il alloit être l'auteur : mais la résistance qu'il éprouva ne servit qu'à l'aigrir. La prison, les outrages, les châtimens, furent la seule réponse qu'il employa, pour appaiser les murmures & justifier sa foi. C'étoit l'usage qu'il faisoit de son crédit à la Cour, & il ne voyoit pas que c'étoit avouer que la raison & la vérité n'étoient pas pour lui. Ces violences produisirent l'effet qu'on en devoit attendre. On s'irrita, les esprits s'échauffèrent, les plaintes s'élevèrent jusqu'au Trône, & le Clergé qui s'étoit séparé du Patriarche, présenta des requêtes véhémentes contre lui à l'Empereur.

Cependant les écrits de Nestorius commençoient à faire du bruit dans le monde; ses disciples qui étoient déjà en assez grand nombre pour former un

V.  
SIÈCLE.



V.  
S I È C L E.

parti, les répandoient avec ce zèle remuant & audacieux, qui anime tous les jours les sectes naissantes. Ils étoient connus dans l'Orient, on les lisoit dans les Monastères d'Egypte, & ils avoient pénétré jusqu'à Romé. Par-tout le scandale & le soulèvement fut le même. Le Pape S. Célestin, que Nestorius avoit tâché de séduire par des lettres artificieuses, assembla un Concile, où ses écrits furent examinés, & comparés avec l'enseignement de l'Eglise, consignés dans les ouvrages des Pères. Sa doctrine fut condamnée, & on lui accorda dix jours pour la condamner lui-même, s'il vouloit se mettre à couvert de l'anathème dont on le menaçoit. S. Cyrille d'Alexandrie fut chargé de l'exécution de ce décret : c'étoit l'adversaire le plus zélé de la nouvelle erreur. Dès qu'elle avoit commencé à se manifester, il s'étoit armé pour la combattre, & depuis il n'avoit cessé de la poursuivre. Aussi Nestorius & ses partisans n'épargnoient rien pour le décrier dans sa doctrine, dans ses mœurs & dans ses intentions : ce sont les procédés ordinaires des Novateurs, à l'égard de ceux qui s'opposent à leurs projets de séduction.

« Cyrille étoit un homme ombrageux, 

---

   
 » inconfidéré ; il voyoit l'erreur par- V.   
 » tout ; il suffisoit de ne pas penser S I È C L E .   
 » comme lui pour être qualifié d'hé-   
 » tique ; c'étoit par vanité qu'il cher-   
 » choit à se faire une réputation , en   
 » s'élevant contre un fantôme ; on n'igno-   
 » roit pas combien les talens & l'auto-   
 » rité du Patriarche de Constantinople   
 » lui donnoient de jalouste ; son oncle ,   
 » Théophile d'Alexandrie , n'avoit-il   
 » pas été l'envieux & le persécuteur   
 » de S. Jean Chrysofôme ? D'ailleurs   
 » ne voyoit-on pas que Cyrille n'atta-   
 » quoit la doctrine de Nestorius que par   
 » attachement aux erreurs d'Apollinaire ,   
 » si justement proscrites ? » Langage de   
 » sectaires, qui voudroient éviter la fou-   
 » dre prête à les frapper , mais qui n'en   
 » veulent pas prendre le vrai moyen , en   
 » renonçant à leur doctrine. S. Cyrille   
 » ne fut point intimidé par ces déclama-   
 » tions odieuses ; il ne voyoit que le   
 » danger de la foi ; & plus on monroit   
 » d'animosité contre lui , plus il sentit qu'il   
 » y avoit de réalité dans le péril qui causoit   
 » ses alarmes.

Les choses étoient dans cet état , lors-   
 que l'Empereur , à la sollicitation des

**V.**  
**S I È C L E.** Eglises, convoqua un Concile universel dans la Ville d'Ephèse. La Lettre circulaire de l'Empereur est du 19 Novembre 430, & le Concile est indiqué au mois de Juin 431. Il n'y avoit plus que ce moyen de rétablir la paix & de faire triompher la vérité. Tous les Evêques d'Orient & d'Occident y furent appelés. Nestorius prévoyant que S. Cyrille, déjà honoré de la confiance du Pape S. Célestin, seroit l'ame de cette assemblée, & sachant d'ailleurs que personne n'étoit plus instruit du fonds de la dispute, & ne connoissoit mieux les vrais principes de sa doctrine, travailla de tout son pouvoir à le rendre suspect. Il vouloit même qu'il ne fût parlé dans le Concile, ni du dogme sur lequel il prétendoit que tout le monde étoit d'accord, ni des erreurs qu'on lui imputoit, & qu'il traitoit de question de mots, ni du titre de Mère de Dieu, la sainte Vierge étant généralement reconnue pour Mère du Christ, & cette qualité suffisant à sa gloire. Mais l'objet dont il prétendoit que le Concile devoit s'occuper sérieusement, étoient les accusations faites contre Cyrille d'Alexandrie, dont le caractère brouillon, disoit-il, étoit la

cause de tous les troubles. Nestorius avoit réussi à inspirer ces préventions à l'Empereur ; & ce Prince convaincu que le Patriarche d'Alexandrie avoit raison pour le fonds, ce qui paroissoit vraisemblable, attendu le grand nombre d'Evêques qui pensoient comme lui, étoit néanmoins porté à croire qu'il avoit tort dans la forme & les procédés.

Dans cette disposition des esprits, les Evêques se rendoient à Ephèse, & déjà le jour indiqué pour l'ouverture du Concile étoit arrivé. Cependant les Prélats de ce qu'on appelloit le Diocèse d'Orient, à la tête desquels étoit Jean, Patriarche d'Antioche, ne venoient point. On soupçonnoit leur retardement d'être occasionné par les intrigues de Nestorius, qui vouloit avoir le tems de les mettre dans ses intérêts, pour les employer ensuite à ce qu'il avoit projeté contre S. Cyrille. Les Evêques qui étoient à Ephèse, se plaignoient de ce qu'on perdoit des momens précieux. Jean d'Antioche & ses Evêques, disoit-on, n'étoient pas plus nécessaires à l'ouverture du Concile, que les députés du Pape qui n'étoient pas non plus arrivés ; lorsqu'ils viendroient les uns & les au-

V.

SIÈCLE.

tres, on leur rendroit compte de ce qui  
 V. auroit été fait jusques-là. D'ailleurs,  
 S I È C L E. Nestorius intriguoit vivement; on favoit  
 qu'il dispoit à son gré du Comte  
 Candidien, Commissaire de la Cour,  
 & on avoit tout à craindre de l'union  
 de deux hommes si artificieux & si  
 puissans. Ces raisons déterminèrent S.  
 Cyrille à faire l'ouverture du Concile  
 le 22 Juin, dans la grande Eglise d'E-  
 phèse consacrée à la Vierge Marie. S.  
 Cyrille y présida, au nom du Pape  
 S. Célestin, qui n'avoit pu s'y transf-  
 porter.

On commença par citer canonique-  
 ment Nestorius à comparoître devant  
 l'assemblée, pour y répondre sur sa  
 doctrine. Il refusa de se rendre à cette  
 sommation, sur la prétention qu'on ne  
 devoit rien faire avant l'arrivée des  
 Orientaux. Mais on n'eut aucun égard  
 à ce foible subterfuge, dont on péné-  
 troit bien le motif. La doctrine de  
 Nestorius fut examinée dans ses propres  
 écrits, & dans ceux que S. Cyrille avoit  
 faits pour le réfuter. Il fut convaincu  
 par cet examen, & par la déposition  
 d'un grand nombre d'Evêques qui avoient  
 été en liaison avec lui, d'avoir enseigné...

qu'il y a deux personnes en J. C., & par conséquent deux Fils, l'un qui est Dieu, engendré de Dieu, l'autre qui n'est qu'homme, né de Marie; laquelle n'est & ne peut être appelée Mère de Dieu, mais seulement Mère du Christ. Ces impiétés révoltèrent tous les membres du Concile; qui s'écrièrent unanimement: *Anathème à Nestorius; anathème à l'impie; que celui qui n'anathématise pas Nestorius, soit anathème.* On reconnut ensuite que les douze articles de doctrine connus sous le nom d'*anathématismes*, opposés par S. Cyrille aux écrits de Nestorius, exprimoient le dogme catholique sur l'objet de la contestation, & l'on prononça la Sentence de condamnation contre les écrits & la personne du Patriarche, qui fut privé de sa dignité & retranché de toute assemblée ecclésiastique. Les fidèles attendoient avec la plus vive impatience l'issue de cette première session: ils environnoient en foule l'Eglise où se tenoit l'assemblée. Lorsque les Pères du Concile sortirent, & qu'on eut appris la décision qui venoit d'être prononcée, le peuple transporté de joie, se jettoit aux pieds des Evêques & les baisoit avec

— respect ; comme pour les remercier  
 V. d'avoir conservé la sainte Vierge dans  
 S I È C L E. la possession du titre glorieux de Mère  
 de Dieu.

Le décret du Concile fit une impres-  
 sion bien différente sur l'esprit de Nes-  
 torius & de ses partisans, mais il ne les  
 déconcerta point. Jean d'Antioche étant  
 arrivé avec les Evêques Orientaux qui  
 l'accompagnoient, Nestorius qui les avoit  
 déjà fait prévenir, alla au-devant d'eux  
 avec ses adhérens, & tous ensemble, sans  
 observer aucune forme, tinrent un pré-  
 tendu Concile dans l'hôtellerie même où  
 Jean & ses Evêques étoient descendus.  
 Ils annullèrent ce qui s'étoit fait sans  
 eux, & déposèrent S. Cyrille & Mem-  
 non, Evêque d'Ephèse, comme auteurs  
 de ce qu'ils appelloient, trouble & per-  
 sécution. Démarche d'autant plus im-  
 prudente de la part de Jean d'Antioche  
 & des Evêques qui le suivoient, que  
 le Concile leur avoit député, pour les  
 inviter à venir prendre leur place dans  
 l'assemblée, & les avertir de ne point  
 communiquer avec Nestorius qui venoit  
 d'être déposé.

Cependant les députés du Pape, Ar-  
 cadius, Projectus, Evêques, & Philippe,

Prè  
 le r  
 cati  
 la p  
 avo  
 can  
 qui  
 més  
 aya  
 tioc  
 avo  
 pre  
 irrè  
 ave  
 de l  
 ce c  
 tion  
 fut  
 qui  
 Juin  
 par  
 I  
 faut  
 Cor  
 du  
 rité  
 les  
 eût  
 on

Prêtre de l'Eglise Romaine, étant arrivés le 10 Juillet, on leur donna communication de tout ce qui s'étoit passé dans la première session. Ils reconnurent qu'on avoit procédé dans l'ordre & suivant les canons. Le décret de la foi & celui qui dégradoit Nestorius furent confirmés; après quoi S. Cyrille & Memnon ayant présenté requête contre Jean d'Antioche & son Conciliabule, qui les avoient déposés sans formalités, sans preuves & sans pouvoir, cette déposition irrégulière fut déclarée nulle, & Jean avec les Evêques de son parti retranchés de la communion ecclésiastique, jusqu'à ce qu'ils eussent souscrit à la condamnation de Nestorius & de ses erreurs. Telle fut l'issue du Concile général d'Ephèse, qui avoit eu sept sessions, depuis le 22 Juin jusqu'au 31 Juillet. Il fut souscrit par cent quatre-vingt-dix-neuf Evêques.

L'Empereur, trompé d'abord par les fausses relations de Nestorius & du Comte Candidien, contredites par celles du Concile, ne pouvoit démêler la vérité, & penchoit à traiter également les deux partis, comme si leur conduite eût été également reprehensible. Mais on parvint à éclairer sa religion, par

---

V.  
SIÈCLE.

remercier  
ierge dans  
x de Mère

ne impres-  
rit de Nes-  
ais il ne les  
ioche étant  
entaux qui  
ui les avoit  
evant d'eux  
mble, sans  
nt un pré-  
e même où  
descendus.  
fait sans  
& Mem-  
ne auteurs  
ble & per-  
plus im-  
Antioche  
ent, que  
pour les  
lace dans  
ne point  
qui venoit

ape, Ar-  
Philippe,



l'entremise du saint Abbé Dalmace ;  
 V. homme d'une vertu généralement re-  
 connue, pour qui Théodose & toute la  
 Cour avoient la plus singulière vénération.  
 Il déterminâ le Prince à recevoir les dé-  
 putés du Concile & à les entendre. Inf-  
 truit de la vérité des faits, Théodose  
 révoqua les ordres qu'il avoit donnés  
 contre S. Cyrille, & relégua Nestorius  
 dans le Monastère d'où il avoit été tiré,  
 pour être placé sur le Siège de Con-  
 stantinople.

Cependant le schisme dont Jean d'An-  
 tioche avoit été l'auteur par sa conduite  
 imprudente, duroit toujours, & cette  
 rupture ne s'entretenoit qu'aux dépens  
 du bon ordre, de la paix & de la charité.  
 C'étoit un scandale dans la Religion,  
 & un sujet de triomphe pour les ennemis  
 de l'Eglise. Théodose attribuoit le mau-  
 vais succès de ses armes aux funestes  
 divisions de l'Eglise. Il n'oublia rien  
 pour les terminer, & jugeant que la paix  
 dépendoit de la réconciliation de S. Cy-  
 rille avec Jean d'Antioche, il employa  
 tous ses soins & toute son autorité pour  
 la procurer. « Enfin, dit un savant Auteur  
 de nos jours : » après mille difficultés,  
 » mille délicatesses, mille précautions  
 » pour

" P  
 " p  
 " e  
 " M  
 d'A  
 vire  
 & a  
 retr  
 régl  
 qui  
 sévé  
 qu'o  
 coup  
 sans  
 info  
 que  
 ueux  
 long  
 l'exil  
 sans  
 l'ébr  
 dans  
 une  
 soure  
 soure  
 fait t  
 défen

(1)  
 To

» pour la Religion, pour l'honneur,  
 » pour la vanité, la paix fut conclue  
 » entre ces deux Evêques.» (1)

V.  
 SIÈCLE.

Mais les Prélats qui avoient suivi Jean d'Antioche dans le schisme, ne le suivirent pas dans sa réunion avec S. Cyrille & avec l'Eglise. Nestorius du fond de sa retraite nourrissoit les animosités, & régloit toutes les démarches de son parti, qui étoit toujours nombreux, malgré la sévérité des anciennes Loix impériales qu'on faisoit tomber sur eux, & les coups d'autorité que Théodose frappoit sans cesse pour les extirper. L'Empereur informé de ses intrigues, & convaincu que c'étoit un homme remuant, factieux, opiniâtre, qui avoit médité dès long-tems de se faire chef de secte, l'exila dans la Thébaïde où il mourut, sans que rien eût jamais été capable de l'ébranler. Ainsi trouve-t-on quelquefois dans les partisans de l'erreur un courage, une fermeté, une conduite mâle & soutenue, qui auroient été pour eux la source d'une vraie gloire, s'ils eussent fait servir ces qualités estimables à la défense de la vérité. Mais quand on

(1) M. l'Abbé Plugnet.  
 Tome II.

rencontre de ces exemples dans l'Histoire, il faut se souvenir que ce ne sont pas les souffrances qui font les Martyrs & les Confesseurs, mais la cause pour laquelle on souffre : *Martyrem non facit pœna, sed causa*, S. Cypr.

V.  
SIÈCLE.

Le Nestorianisme ne finit pas avec ce siècle. Chassé de l'Empire par les rigueurs qu'on exerçoit contre ses partisans, il passa dans la Perse, où il fit des progrès rapides. De-là cette hérésie se répandit du nord au midi de l'Asie, depuis la Tartarie & l'Arménie jusqu'à l'Inde, & forma dans ces vastes contrées des Eglises nombreuses, qui subsistèrent avec éclat jusqu'aux conquêtes des Mahométans. Elles ne sont pas encore totalement éteintes aujourd'hui, mais ce ne sont plus que des sociétés obscures, plongées dans l'ignorance & méprisées des autres sectes. On les connoît sous le nom de Chaldéens ou Nestoriens d'Asie.

Ce furent encore l'imprudente curiosité de l'esprit humain, toujours avide de pénétrer & de comprendre ce qu'il doit se contenter d'adorer, & la subtilité inquiète des Grecs, qui donnèrent naissance à l'hérésie dont le Moine Eutychès fut l'auteur. On verra par ce nouvel

ex  
ma  
au-  
deu  
dan  
crit  
Ch  
éto  
tivi  
erre  
par  
J. C  
ture  
acti  
résu  
dire  
plif  
gibl  
glif  
que  
cipe  
de c  
autre  
pas  
de c  
sens  
faim  
souff

exemple combien il est dangereux, en matière de dogme, de faire un seul pas au-delà des bornes posées par la foi.

Le germe de l'erreur qui confond les deux natures en J. C. étoit renfermé dans celles que l'Eglise avoit déjà profcrites. Apollinaire avoit supposé un Christ, dont la divinité du Verbe éternel étoit l'ame, le moteur, le principe d'activité. Nestorius, pour s'éloigner d'une erreur qui confondoit ce que la foi sépare, avoit imaginé deux personnes en J. C., tellement distinguées par la nature qui leur étoit propre, & par les actions qui en étoit l'effet, qu'il en résultoit deux Fils, & qu'on pouvoit dire dans ce système imaginé pour simplifier le dogme & le rendre intelligible, que le Christ étoit divisé. L'Eglise avoit défini contre Apollinaire, que l'humanité en J. C. avoit pour principe de ses actions une ame de la nature de celles qui animent & font agir les autres hommes, sans quoi il ne seroit pas un vrai homme; & l'on seroit obligé de dire que Dieu auroit été, dans le sens propre & physique, le sujet de la faim, de la soif, des infirmités, des souffrances & des autres accidens de

=====  
 V.  
 S I È C L E. l'humanité. Elle avoit pareillement défini contre Nestorius, qu'il n'y a qu'une personne dans le Fils de Dieu incarné, par l'effet de l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine, qui ne forme qu'un seul & même tout du composé théandrique. Telle étoit la foi catholique. L'Eglise l'énonçoit par des propositions claires, simples & précises, dont elle n'expliquoit point la raison, le *modus*, parce que c'est en cela que consiste le mystère, dont Dieu s'est réservé le secret.

Mais ce secret divin, ce *modus* du Mystère, l'intelligence humaine vouloit le découvrir, ce qu'elle ne pouvoit entreprendre, sans franchir les termes où elle devoit s'arrêter. La simplicité de la foi qui se borne à déterminer les objets de la soumission, & qui n'est point établie pour contenter la curiosité indiscrète, ne satisfaisoit pas ceux qui en vouloient savoir plus que l'Eglise, & qui ne condamnoient pas avec elle Apollinaire, Nestorius, tout hérétique, tout scrutateur des Mystères, par le motif d'une parfaite docilité. On s'efforçoit donc de combiner en mille manières différentes les idées de nature, de per-

fon  
 à la  
 rieu  
 Tou  
 res  
 l'Ap  
 expr  
 qui  
 deve  
 Nest  
 expr  
 par  
 ples  
 erro  
 reille  
 Nest  
 vers  
 qui  
 N  
 marc  
 main  
 le pr  
 faire  
 où re  
 qui  
 pren  
 de s  
 attach  
 "

V. SIÈCLE.  
 femme, d'union & d'unité, pour s'élever à la connoissance de cette raison ultérieure qu'on ambitionnoit de savoir. Tout homme qui admettoit deux natures, étoit Nestorien, au jugement de l'Apollinariste, prévenu contre toute expression opposée à l'unité; & tout fidèle qui ne confessoit qu'une seule personne, devenoit Apollinariste au jugement du Nestorien, qui s'opiniâtroit à vouloir exprimer fortement la distinction. C'étoit par zèle contre Apollinaire & ses disciples, que Nestorius avoit conçu le système erroné dont il fut le père; & ce fut pareillement un zèle plein d'ardeur contre Nestorius & ses partisans, qui conduisit vers l'écueil opposé le nouvel hérésiarque qui va paroître.

Nous sommes toujours attentifs à remarquer cette marche de l'esprit humain, pour faire de plus en plus sentir le prix de ce milieu si précis & si nécessaire à tenir, mais si facile à excéder, où réside la vérité. C'est l'Eglise seule qui le fixe par ses décrets, & qui apprend aux fidèles, par l'enseignement de ses Pasteurs, à s'y tenir fortement attaché.

« Après la condamnation du Nesto-  
C iij

» rianisme , dit le judicieux Ecrivain  
 V. que nous avons déjà cité , » tout étoit  
 S I È C L E . » préparé pour l'hérésie opposée. Une  
 » secte opiniâtre , fanatique , séditionneuse ,  
 » étoit prête à se former dans l'Eglise ;  
 » & pour la faire éclater , il ne falloit  
 » qu'un homme qui eût beaucoup de  
 » zèle contre le Nestorianisme , peu de  
 » lumières , de l'austérité dans les mœurs ,  
 » de l'opiniâtreté dans le caractère , &  
 » quelque célébrité » : cet homme fut  
 Eutychès , Supérieur d'un Monastère  
 nombreux , & chef de tous les Moines  
 qui vivoient réunis en plusieurs Com-  
 munautés autour de Constantinople.

Il étoit en grande réputation de vertu  
 à la Cour. L'Impératrice Eudoxie avoit  
 une confiance presque aveugle en lui ,  
 & protégea toujours son parti , même  
 après sa mort. Le peuple , toujours porté  
 à supposer la sainteté où il voit l'exté-  
 rieur de la pénitence , une vie austère  
 & des mœurs qui annoncent une ame  
 pure , le regardoit comme un homme  
 extraordinaire. Son zèle ardent contre  
 les Nestoriens , qui alloit jusqu'à invo-  
 quer sans cesse l'autorité pour les abat-  
 tre , tandis qu'il n'eût fallu employer  
 que la raison & la douceur pour les

instr  
 les t  
 rech  
 hom  
 l'Ég  
 qui  
 silen  
 dist  
 tou  
 poi  
 du  
 poi  
 pos  
 deu  
 fait  
 & c  
 il e  
 nat  
 laq  
 n'av  
 être  
 s'é  
 due  
 d'ea  
 n'en  
 I  
 avo  
 hon  
 par

instruire, l'avoit rendu célèbre parmi les Catholiques. Par-là, il s'étoit vu recherché des Evêques, comme un homme qui pouvoit utilement servir l'Eglise; & contre les loix de son état qui le devoient à la retraite & au silence, il étoit parvenu à jouer un rôle distingué dans le monde. Il voyoit partout le Nestorianisme, & ne connoissant point les bornes où le défenseur éclairé du dogme doit s'arrêter, il ne trouvoit point d'expression trop forte, pour l'opposer au langage de ceux qui admettoient deux personnes dans le Fils de Dieu fait homme. A force de presser l'erreur & de vouloir être précis dans les termes, il en vint jusqu'à dire que les deux natures distinguées avant l'opération par laquelle le Verbe éternel s'étoit incarné, n'avoient plus formé depuis qu'un même être, une même substance, & qu'elles s'étoient unies l'une à l'autre, confondues, identifiées, comme deux gouttes d'eau qui s'approchant & se touchant, n'en forment plus qu'une par leur union.

Les Moines, sur lesquels Eutychès avoit un empire absolu, & dont il honoroit la profession par son crédit, par l'éclat de sa réputation, s'étoient



V. pénétrés de sa doctrine, & attachioient  
 tellement l'orthodoxie aux expressions  
 dont il les avoit accoutumés à se ser-  
 vir, qu'ils les regardoient comme la  
 seule pierre de touche, qui fût propre  
 à discerner le Catholique du Nestorien.  
 Ces hommes oisifs, que la solitude ren-  
 doit opiniâtres & durs, avoient quitté  
 le travail des mains & les autres exer-  
 cices pénibles des anciens Moines, pour  
 la contemplation & la dialectique. Ils  
 se tenoient prêts à soutenir leur maître  
 contre quiconque oseroit l'attaquer, au  
 risque de mettre en feu l'Église &  
 l'Empire, pour défendre des opinions,  
 qui étoient dans leur estime, ce que  
 la foi avoit de plus précieux & de plus  
 sacré.

L'attaque ne tarda pas. La doctrine  
 d'Eutychès fut dénoncée aux juges de la  
 foi, dans un Concile tenu à Constan-  
 tinople en 448. Cité plusieurs fois, &  
 refusant toujours de comparoître, sous  
 de faux prétextes, il se présenta enfin,  
 & avoua sa doctrine, qu'il maintint saine  
 & orthodoxe. Il fut condamné comme  
 hérétique, déposé du sacerdoce, déposé  
 du gouvernement de son Monas-  
 tère, & excommunié. On peut imagi-

ner combien ce coup fut sensible aux Moines disciples d'Eutychès, les clameurs qu'ils répandirent, & les intrigues auxquelles ils se livrèrent. L'Empereur, (c'étoit Théodose le Jeune) prévenu en faveur d'Eutychès, & ne pouvant croire qu'un homme, en apparence si vertueux, fût un hérésiarque, lui accorda la révision de ce qui s'étoit fait contre lui au Concile de Constantinople, & convoqua à cet effet, pour le mois d'Avril de l'année suivante, un Synode universel à Ephèse.

Il faut considérer avec attention ce qui se passa dans cette assemblée. C'est peut-être la scène la plus horrible que l'erreur & le fanatisme aient jamais eu l'audace de jouer. On ne conçoit pas comment des hommes consacrés au Dieu de paix & de sainteté, dans le rang sublime de l'épiscopat, ont pu se porter aux atrocités qui s'y commirent. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, homme fier & violent, ami d'Eutychès & favorable à sa doctrine, y présida. L'eunuque Chrysaïre, premier Ministre de Théodose, autre ami du Moine proscrit, courtisan peu instruit des matières théologiques, & vain de son pouvoir,

V. **S I È C L E.** en fut le modérateur. On cita S. Flavien, Patriarche de Constantinople, qui avoit condamné Eutychès, & Eusébe, Evêque de Dorylée, qui l'avoit dénoncé. On les déposa, sans qu'ils pussent se faire entendre, sans aucun égard aux demandes des Légats que le Pape S. Léon avoit envoyés, qui réclamoient l'observation des règles canoniques, & sans qu'on leur permît de faire lecture de la Lettre adressée au Concile, dont ils étoient porteurs. Eutychès ne rétracta point ses erreurs; ne justifia pas même sa doctrine; il se contenta de présenter une requête par laquelle il déclaroit qu'il s'en tenoit à la foi du Concile de Nicée, confirmée à Ephèse, & sans autre explication, il fut rétabli dans la dignité du Sacerdoce & dans les droits attachés au titre d'Abbé. Les Evêques ne vouloient pas signer des actes où toutes les règles étoient violées. On fit entrer, pour les y contraindre, des soldats armés qui les maltraitèrent, sans épargner les Légats du Pape. S. Flavien fut jeté par terre, foulé aux pieds, & mourut quelques jours après des coups qu'il avoit reçus. Telle fut la conduite & la fin de cette assemblée à jamais honteuse pour

ceux qui en furent les chefs, & qui n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom trop justement mérité, de *brigandage d'Ephèse*. Cependant Théodose, trompé par ceux qui l'environnoient, donna un Edit pour confirmer ce prétendu Concile, & prescrire l'observation de ses décrets.

Les circonstances d'un pareil événement ne pouvoient demeurer secrètes, & le triomphe de l'iniquité devoit cesser, dès qu'on connoîtroit les moyens odieux dont elle s'étoit servie. Le Pape S. Léon apprit ce qui venoit de se passer à Ephèse, par l'Archidiacre Hilaire, le seul de ses Légats qui avoit pu s'évader. Quelle douleur pour le chef de l'Eglise, qui voyoit la foi en danger, les saintes règles foulées aux pieds, & ceux qui devoient être l'ornement du Sacerdoce, exerçant contre leurs confrères des violences qu'on auroit peine à pardonner aux hommes les plus barbares! Quel parti devoit-il prendre dans une conjoncture si dangereuse & si nouvelle? Excommunieroit-il les auteurs du mal, gens accredités & furieux? Assembleroit-il un Concile de tout l'Occident, pour l'opposer à l'Orient qui paroissoit

V. **SIÈCLE.** entraîné dans l'erreur? Se contenteroit-il de faire un décret sur le dogme, pour fixer le vrai sens des termes, & en prévenir l'abus qui confond tout & perpétue les disputes à jamais? Il voyoit du danger à tout, dans le degré de chaleur où les esprits étoient parvenus. Il se défia de sa propre sagesse, & mit toute son espérance aux promesses de J. C., qui veille sur son Eglise, & qui ramène le calme quand il veut, au plus fort de la tempête. Dieu fut le guide de sa prudence. Il lui inspira d'assembler les Evêques d'Italie à Rome, & de se borner à mettre la vérité en sûreté, par une décision conforme à la tradition de l'Eglise Romaine. Il écrivit ensuite les Lettres les plus touchantes à Théodose, à sainte Pulchérie sa sœur, à Valentinien III, pour exciter leur piété, & les engager par les motifs les plus pressans, à venir au secours de l'Eglise, dans un tems où la foi étoit si vivement attaquée. Ce saint Pape desiroit un Concile œcuménique en Occident, où les passions & les rivalités qui troubloient l'Orient n'avoient pas pénétré; mais il ne put l'obtenir.

Marcien étant monté sur le Trône

imp  
 Thé  
 à ch  
 à la  
 zélé  
 born  
 tant  
 Ana  
 à te  
 rial  
 avec  
 part  
 Ils r  
 thèr  
 la c  
 pré  
 con  
 45  
 est  
 ave  
 I  
 célé  
 de l  
 dist  
 n'éc  
 Evê  
 fain  
 mir  
 bea

impérial d'Orient, après la mort de Théodose II, les choses commencèrent à changer de face, & le parti favorable à la vérité reprit courage sous un Prince zélé pour la foi, & qui connoissoit les bornes de son pouvoir. Ce premier instant de repos fut sagement employé par Anatolius, Patriarche de Constantinople, à tenir un Concile dans la Ville impériale, en présence des Légats du Pape, avec quelques Evêques qui avoient pris part comme lui au brigandage d'Ephèse. Ils réparèrent cette foiblesse, dirent anathème à Eutychès, & rentrèrent dans la communion du S. Siège. Ce Concile prépara les voies à celui de Chalcedoine, convoqué par l'Empereur Marcien en 451, & qui ouvrit le 8 Octobre. Il est important d'en suivre les opérations avec quelque détail.

La Ville de Chalcedoine, où il fut célébré, étoit une des plus florissantes de la Propontide, en face & à quelque distance de Constantinople, dont elle n'étoit séparée que par le Bosphore. Les Evêques s'assemblèrent dans l'Eglise de sainte Euphémie, renommée par les miracles que Dieu y opéroit, par la beauté de son architecture & l'étendue

V.

SICILIA.

de ses bâtimens. On n'est point d'accord sur le nombre précis des Pères dont ce Concile étoit composé; mais il résulte de plusieurs monumens de ce siècle, qu'il y en avoit plus de six cens, quoique les souscriptions n'en fassent connoître qu'environ trois cens cinquante. Le premier objet des Prélats qui composoient cette vénérable assemblée, fut de régler d'une manière irrévocable ce qui appartenoit à la foi. La Lettre de S. Léon à S. Flavian de Constantinople, fut la base de tout ce qu'on fit à cet égard. La matière de l'Incarnation y étoit traitée, avec toute la lumière, & toute la précision dont un Mystère si profond est susceptible. Elle fut lue en plein Concile dans la seconde session, & tous les Pères s'écrièrent plusieurs fois: *Pierre a parlé par Léon.* La définition de foi fut dressée par une commission de dix-sept Evêques, choisis à cet effet, & à la tête desquels étoient les Légats du Pape, avec Anatolius de Constantinople. Elle fut unanimement reçue & souscrite dans la sixième session, le 25 Octobre, en présence de l'Empereur Marcien, qui harangua le Concile, & se félicita d'avoir contribué au maintien

de la  
 l'usage  
 l'exer  
 défin  
 Dieu  
 aussi  
 à D  
 tanti  
 qu'il  
 chan  
 deux  
 perso  
 l'une  
 cette  
 cette  
 perso  
 affect  
 conf  
 seule  
 du V  
 unio  
 ratiq  
 deux  
 enge  
 cles  
 égal  
 étern  
 hom  
 sanc

de la foi & au triomphe de l'Eglise, par l'usage légitime de son autorité, à l'exemple du Grand Constantin. Cette définition portoit que. . . J. C. Fils de Dieu, parfait en sa divinité, & parfait aussi en son humanité, est consubstantiel à Dieu selon la divinité, & consubstantiel aux hommes selon l'humanité; qu'il y a en lui deux natures unies sans changement & sans confusion; que ces deux natures subsistent dans une même personne, en sorte que les propriétés de l'une & de l'autre sont communes à cette seule & unique hypostase; que cette union des deux natures dans la personne du Verbe, n'est pas une simple affection de l'une envers l'autre, ni une conformité de volontés & de desirs, ni seulement une présence & une habitation du Verbe dans l'humanité, mais une union véritable, indissoluble & hypostatique; & qu'enfin il résulte de ces deux natures ainsi unies, un seul J. C., engendré de Dieu avant tous les siècles, & né de Marie dans le tems, égal en tout à Dieu par sa génération éternelle, & de même égal en tout aux hommes, excepté le péché, par sa naissance temporelle. Dans ce décret, le

V.

SIÈCLE



**V.** dogme est exposé en termes clairs & sans  
 équivoque ; la foi est prononcée d'une  
 manière simple, aisée à saisir ; & l'ana-  
 thème lancé contre l'erreur frappe éga-  
 lement sur le Nestorianisme qui suppose  
 deux personnes, où il n'y en a qu'une ,  
 & sur l'Eutychnisme qui ne veut re-  
 connoître qu'une nature , où il y en a  
 deux. S. Léon, quoiqu'absent, fut l'ame  
 de cette auguste assemblée où il présida  
 par ses Légats , & ce grand Pape eut  
 toute la gloire du décret doctrinal, dont  
 il avoit fourni la substance & les preu-  
 ves dans son admirable Lettre à Saint  
 Flavien.

On vit , après le Concile de Chal-  
 cédoine , combien l'erreur d'Eutychès  
 avoit fait de progrès parmi les Moines  
 Orientaux , & combien ces hommes si  
 respectables , tant que la prière , le tra-  
 vail des mains , la fuite du monde &  
 la simplicité chrétienne les avoient re-  
 tenus dans l'humilité de leur état ,  
 s'étoient déjà éloignés de l'esprit pri-  
 mitif de leur institution. Non-seulement  
 ils refusèrent de souscrire au jugement  
 des Evêques , mais ils devinrent des  
 prédicans séditieux , & portèrent de  
 tous côtés par leur inquiétude & leur

fanat  
 de fo  
 tèrent  
 que l  
 les d  
 E  
 de f  
 reur  
 ou i  
 & l'  
 passé  
 extr  
 touj  
 niâti  
 de l  
 nant  
 Thé  
 sou  
 qu'e  
 sa p  
 le t  
 fana  
 moy  
 & c  
 zèle  
 répa  
 Cha  
 Il f  
 sédi

fanatisme le scandale & la confusion ; de sorte que les maux de l'Eglise augmentèrent dans l'Orient, malgré le remède que les deux puissances employèrent pour les détruire.

V.  
SIÈCLE.

Eutychès condamné, déposé, exclus de son Monastère, exilé par l'Empereur, étoit tombé dans l'oubli. Mort ou ignoré, l'Histoire n'en parle plus, & l'on ne fait pas s'il existoit encore, passé l'an 454. Mais son parti, qui étoit extrêmement nombreux, se rendoit toujours redoutable par cet esprit d'opiniâtreté, de violence, qu'il avoit reçu de lui, & qui étoit le caractère dominant de la secte. Eudoxie, veuve de Théodose II, retirée à Jérusalem, les soutenoit par une suite de la vénération qu'elle avoit eue pour leur chef; & sous sa protection, la Palestine étoit devenue le théâtre de leurs fureurs. Un Moine fanatique, nommé Théodose, trouva le moyen d'en imposer à cette Princesse, & de capter sa confiance par un faux zèle contre le Nestorianisme, dont il répandoit par-tout que le Concile de Chalcédoine avoit consacré les erreurs. Il soulevoit le peuple, l'excitoit à la sédition, & il en vint jusqu'à chasser

V. Juvénal, légitime Evêque de Jérusalem, pour se faire élire à sa place.

S I È C L E. Sous cet intrus, plus digne de commander à une troupe de brigands qu'à présider dans l'assemblée des fidèles, une foule de Moines séditieux se répandoient de tous côtés, forçoient les maisons de ceux qui adhéroient au Concile, pilloient, brûloient ce qui s'y rencontroit, & maltraitoient les maîtres. C'étoient les mêmes excès à Alexandrie, dans l'Egypte, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Orient. Les irruptions des Perses & des Barbares, qui se jettoient sur les Provinces de l'Empire, n'y commettoient pas des ravages plus affreux.

Marcien, malgré sa sagesse & sa fermeté, ne put arrêter les désordres du fanatisme. Ses successeurs ne furent pas plus heureux. Zénon imagina qu'en imposant silence aux défenseurs & aux adversaires du Concile de Chalcédoine, il parviendroit à ramener le calme. Ce fut dans cette pensée qu'il dressa la fameuse Loi connue sous le nom d'*Hénotique*, ou *Edit d'union*. Mais il ne contenta ni les Catholiques, qui vouloient que tout le monde signât ce Concile, ni

les  
l'abo  
nou  
rigue  
faire  
deux  
les C  
soit  
n'y f  
les h  
pas c  
doin

A  
mon  
anné  
tholi  
& ce  
depu  
parg  
au C  
mett  
arme  
toier  
de p  
ensa  
du I  
L  
siècl  
l'En

les Nestoriens, qui en demandoient l'abolition. L'Hénotique fut même une nouvelle cause de troubles, par les rigueurs que Zénon exerça pour le faire recevoir, & par la résistance des deux partis qui le rejettoient également; les Orthodoxes, parce qu'il leur paroiffoit favorable à l'erreur, quoiqu'elle n'y fût pas formellement enseignée; & les hérétiques, parce qu'il ne condamnoit pas ouvertement le Concile de Chalcedoine, comme ils le desiroient.

Anastase I; Eutychéen décidé, qui monta sur le Trône impérial la dernière année de ce siècle, persécuta les Catholiques. Sûrs de son appui, les Moines & ceux dont ils avoient grossi leur parti, depuis que la Cour étoit pour eux, n'épargnoient aucun des fidèles attachés au Concile de Chalcedoine. Ceux-ci se mettoient en défense. On prenoit les armes, & dans les émeutes qui s'excitoient fréquemment, on se chargeoit de part & d'autre, avec une ardeur qui ensanglanta plus d'une fois les Temples du Dieu de paix.

L'Eutychianisme continua, dans le siècle suivant, de troubler l'Eglise & l'Empire, sous Justin le Jeune & Jus-

V.

SIÈCLE

**V.** **SIÈCLE.** tinien. Il prit même alors de nouvelles forces, & l'esprit de profélytisme s'étant emparé de quelques-uns de ses plus zélés partisans, il se répandit dans la Perse & les autres contrées de l'Orient, où il forma une secte long-tems puissante, qui subsiste encore, quoique sans éclat, sous le nom de Jacobites. Les Eutychéens de Perse & de Syrie ont pris ce nom de Jacques Baradée, dit Zangale ou Zanzale, Evêque d'Edesse, qui fut l'apôtre de leur secte, après avoir été chassé de son Siége, sous l'Empire de Justinien au sixième siècle.

Il résulte de tous les détails où nous sommes entrés au sujet du Nestorianisme & de l'Eutychianisme, que ces deux erreurs n'étoient point, comme quelques Modernes l'ont prétendu, de pures logomachies, des questions de mots, des mal entendus. Deux personnes, ou une seule personne résultante de deux natures unies dans une même hypostase, deux natures confondues, identifiées, qui n'en forment plus qu'une; ou deux natures réellement distinctes après l'union, comme auparavant, qui conservent chacune leurs attributs & leurs propriétés; voilà certainement des choses

très-  
 rache  
 persu  
 tifs,  
 Ils ex  
 s'excl  
 néces  
 contr  
 prop  
 teme  
 gage  
 avec  
 Verb  
 donc  
 à ces  
 donc  
 frapp  
 tend  
 donc  
 tant  
 soien  
 avec  
 Lect  
 obser  
 objec  
 sur c  
 léger  
 en é  
 on tr

très-différentes. Quelque sens qu'on at-  
 tache aux mots, jamais on ne pourra  
 persuader aux hommes les moins atten-  
 tifs, qu'ils ont ici la même signification.  
 Ils expriment évidemment des idées qui  
 s'excluent l'une l'autre, ils forment  
 nécessairement des propositions qui se  
 contredisent. Or de ces idées, de ces  
 propositions, les unes représentent exac-  
 tement le dogme catholique & le lan-  
 gage de la foi, sur l'union de la divinité  
 avec l'humanité, dans la personne du  
 Verbe incarné; les autres ne peuvent  
 donc exprimer que les erreurs opposées  
 à ces vérités orthodoxes. L'Eglise n'a  
 donc pas combattu des fantômes, en  
 frappant d'anathème des hérésies qui  
 tendoient à détruire sa foi; elle n'a  
 donc pas commis d'injustice, en rejet-  
 tant de son sein tous ceux qui refu-  
 soient opiniâtement de les condamner  
 avec elle. Nous prions instamment nos  
 Lecteurs, de ne pas perdre de vue cette  
 observation. Elle répond à toutes les  
 objections, que se sont permis de faire,  
 sur ces questions abstraites, des critiques  
 légers & superficiels, qui n'étoient pas  
 en état de les entendre; & d'ailleurs,  
 on trouvera plus d'une fois dans la suite,

V.

S I È C L E.

**V.** l'occasion naturelle d'en faire l'application à d'autres disputes, qui n'ont pas moins causé de troubles dans l'Eglise, que celles dont nous venons de tracer l'histoire.

S I È C L E .

### A R T I C L E V.

*Hérésies qui s'élevèrent dans l'Occident.  
Leur naissance, leurs progrès & leur fin.*

**L**es sectaires que les Pères des premiers siècles eurent à combattre, avoient emprunté des Payens & des Philosophes Polythéistes des idées de fatalité, contraires à ce que la raison & le sentiment intime nous apprennent touchant la liberté, qui est un des plus beaux privilèges de la créature intelligente. Mais on n'avoit point encore disputé sur la manière dont cette liberté agit, sur les forces dont elle est pourvue, & sur l'usage que la volonté humaine en fait dans ses déterminations. Aussi les anciens Théologiens occupés à réfuter l'erreur absurde & décourageante du fatalisme, se bornoient-ils à établir l'existence de

la lib  
natur  
des p  
mora  
gflat  
les S  
pensé  
le vic  
comm  
gée p  
cond  
teur  
culté  
quer  
Mais  
aux  
qu'il  
mani  
l'abî  
plon  
l'exis  
deur  
natur  
lui a  
cessit  
vres  
les é  
égale  
gion

re l'applica-  
 qui n'ont pas  
 dans l'Eglise,  
 de tracer

la liberté par des raisons tirées de la nature de l'homme, de sa destination, des principes fondamentaux de l'ordre moral, de la pratique de tous les Législateurs, & de la constitution de toutes les Sociétés qui ont établi des récompenses pour la vertu, des châtimens pour le vice. Alors ils parloient de la liberté comme si elle eût suffi, sans être dirigée par aucun secours surnaturel, pour conduire l'homme à la fin que le Créateur s'est proposée, en l'ornant de facultés qui le rendent capable de pratiquer le bien ou de commettre le mal. Mais lorsqu'ils vouloient faire connoître aux hommes l'excellence du bienfait qu'il leur a accordé par J. C., de se manifester à eux, & de les tirer de l'abîme où toute la race humaine étoit plongée, ils s'appliquoient à prouver l'existence du péché originel, la profondeur de la plaie qu'il avoit faite à la nature de l'homme, la pente funeste qu'il lui avoit donnée vers le mal, & la nécessité de la grace pour toutes les œuvres surnaturelles. Il y avoit donc dans les écrits des Pères deux vérités qui sont également fondamentales dans la Religion & dans la morale chrétienne;

V.

*l'Occident.  
 grès & leur*

es premiers  
 voient em-  
 Philosophes  
 alité, con-  
 e sentiment  
 hant la li-  
 eaux privi-  
 ente. Mais  
 outé sur la  
 git, sur les  
 & sur l'u-  
 n fait dans  
 es anciens  
 er l'erreur  
 fatalisme,  
 istance de



V. l'une, que l'homme est libre & a un pouvoir réel de se déterminer au bien ou au mal, suivant le choix de sa volonté; l'autre, que depuis le péché du premier homme, transmis à tous ses descendans, la volonté humaine ne peut rien dans l'ordre du futur, si elle n'est aidée, fortifiée d'un secours surnaturel. L'enseignement de l'Eglise étoit conforme à cette doctrine; ses prières & ses hymnes l'exprimoient clairement, & toutes les règles de sa morale, toutes les pratiques de son culte, la supposoient.

Telle étoit la possession de l'Eglise à l'égard de ces deux importantes vérités, lorsque la curiosité de l'esprit humain, qui se fatiguoit depuis trois siècles à creuser l'abîme des Mystères, tourna son activité vers de nouveaux objets. La Religion offroit dans les dogmes du péché originel, de la prédestination, du libre arbitre & de la grace, des questions encore plus intéressantes pour l'homme, & non moins incompréhensibles à la raison, que la Trinité des Personnes divines, la consubstantialité du Verbe, & l'union des deux natures. Comment l'homme en naissant est-il coupable

coupable  
 comme  
 transmi  
 race h  
 tirent  
 Comm  
 libre,  
 ses pro  
 grace  
 Une p  
 les un  
 abando  
 sans q  
 fait po  
 rente,  
 notion  
 justice  
 est la  
 pour c  
 elle rè  
 la faire  
 tre? P  
 raison  
 que la  
 vertes  
 imposs  
 dissip  
 pire de  
 Nou  
 Ton

coupable d'un péché qu'il n'a point commis? Par quelle voie ce péché se transmet-il d'Adam & d'Eve, tiges de la race humaine, à tous les individus qui tirent d'eux une origine commune? Comment l'homme est-il vraiment libre, s'il ne peut opérer le bien par ses propres forces, sans le secours d'une grace qui l'excite, qui le fasse vouloir? Une prédestination gratuite qui appelle les uns au bonheur du Ciel, & qui abandonne les autres à la perte éternelle, sans que ceux-ci ni ceux-là aient rien fait pour mériter une destinée si différente, peut-elle s'accorder avec les notions naturelles que nous avons de la justice & de la bonté de Dieu? Quelle est la nature de cette grace nécessaire pour opérer le bien, & comment peut-elle régner sur la volonté, la mouvoir, la faire agir, sans blesser le libre arbitre? Profondeurs impénétrables, où la raison vouloit porter le jour, tandis que la Religion veut qu'elles soient couvertes de ténèbres, qu'il sera toujours impossible à toutes nos lumières de dissiper, tant que nous serons sous l'empire de la foi.

Nous avons déjà remarqué que Théo-  
Tome II. D

V. **SIÈCLE.** dore, Evêque de Mopsueste, homme subtil & jaloux de simplifier les vérités spéculatives de la Religion chrétienne, afin d'en rendre la foi moins coûteuse à l'esprit humain, avoit établi pour principe, qu'en matière de doctrine; on ne doit admettre que ce que la raison peut comprendre. Principe qu'on a poussé si loin depuis, & qui renverse tous les dogmes dont la révélation seule est le fondement. Théodore l'avoit puisé dans les écrits d'Origène, & avoit commencé, dès le siècle précédent, à l'appliquer aux questions profondes du péché originel, de la Prédestination & de la Grace. Ainsi, les ouvrages d'Origène & de Théodore de Mopsueste, doivent être regardés comme les sources de la nouvelle hérésie, dont l'examen nous occupe ici.

Un Moine Anglois fut l'auteur de cette hérésie, dont le but étoit de relever les forces de l'homme & d'augmenter son ardeur pour la vertu, en lui persuadant qu'il possède en lui-même tout ce qu'il faut pour atteindre le plus haut degré de la perfection. Il s'appelloit Pélage, & la secte dont il fut le père prit de lui le nom de Pélagianisme, sous

lequel  
 hier  
 enfan  
 modè  
 la mo  
 la fo  
 rable  
 néant  
 pren  
 obser  
 bizar  
 huma  
 Pé  
 sectio  
 pour  
 pren  
 auxq  
 mêm  
 Dieu  
 avoit  
 d'avo  
 mœu  
 dente  
 prit l  
 tentio  
 nombr  
 les p  
 de pa  
 C'éto

lequel elle est connue. Il est bien singulier que ce soit le rigorisme qui ait enfanté une erreur que les Rigoristes modernes ont accusée du relâchement de la morale, & qu'ils ont regardée comme la source de toutes les maximes favorables à la corruption des mœurs. C'est néanmoins ce que l'Histoire nous apprend, & ce que nous croyons devoir observer, pour faire mieux sentir la bizarrerie & les contradictions de l'esprit humain.

Pélage s'étoit voué au genre de perfection le plus sublime, & son zèle pour la gloire de la vertu le portoit à prendre sous sa conduite les personnes auxquelles il avoit tâché d'inspirer le même désir, d'avancer dans les voies de Dieu. Flatté des premiers succès qu'il avoit eu, & que ne manquera jamais d'avoir tout homme qui, avec des mœurs austères & une imagination ardente, prêchera la vie parfaite; il entreprit le voyage de Jérusalem, avec l'intention, sans doute, de faire un grand nombre de prosélytes à la vertu, dans les principales Villes où il se proposoit de passer. Il se rendit d'abord à Rome. C'étoit un beau théâtre, & il pouvoit

Dij

V.

SIÈCLE.

V. **S I È C L E.** espérer d'y exercer avec fruit ses talens pour la direction. Il y fut bientôt connu, & sa réputation lui attira la confiance d'un grand nombre de personnes, qui se mirent sous sa conduite. Persuadé qu'on n'a qu'à vouloir pour être parfait, & que les répugnances de la nature, la vivacité des passions, les difficultés de la vertu, ne sont que des excuses frivoles dont se couvre la lâcheté, il excitoit par les plus vifs reproches ceux qui n'avançoient pas dans la carrière. On avoit beau lui dire que la volonté étoit foible, la nature corrompue, le cœur porté au mal, il n'admettoit point ces excuses. Rempli de tout ce que les Pères ont écrit de plus fort en faveur de la liberté, contre les partisans du fatalisme, & s'appuyant sur les puissantes exhortations à la sainteté, qu'on lit en tant d'endroits de l'Écriture, il soutenoit que l'homme, né juste & droit, a dans lui-même le principe du bien & le germe des plus héroïques vertus.

Cette doctrine n'étoit pas tout-à-fait nouvelle à Rome. Ruffin, homme d'un grand savoir & d'une conduite respectée, l'avoit apportée d'Orient où il avoit

séjour  
 nier  
 cipal  
 tradu  
 cette  
 doit  
 avoit  
 nelle  
 mité  
 d'une  
 Pélag  
 la na  
 oppo  
 fatali  
 dans  
 ainsi  
 dont  
 faisa  
 ancie  
 côté,  
 tifoie  
 exerc  
 vent  
 qu'il  
 rés,  
 mens  
 discip  
 Ce  
 d'hon

séjourner quelque tems. Occupé à étu- ~~di~~  
 dier les Ouvrages des Grecs, & prin- V.  
 cipalement ceux d'Origène, qu'il avoit SILEÈB.  
 traduits en Latin, il s'étoit formé sur  
 cette matière, un systême, qu'il regar-  
 doit comme le résultat des écrits qu'il  
 avoit fait passer dans sa langue mater-  
 nelle. Pélage le connut, & la conformi-  
 té des sentimens les unit bientôt  
 d'une étroite amitié. Rufin instruisoit  
 Pélage de la Théologie des Grecs sur  
 la nature & les avantages de la liberté,  
 opposée au dogme philosophique de la  
 fatalité. Il lui faisoit lire leurs écrits  
 dans sa traduction, & il l'affermissoit  
 ainsi dans leur commune doctrine,  
 dont il lui ouvroit les sources, en lui  
 faisant remarquer combien elles étoient  
 anciennes & respectables. Pélage de son  
 côté, ardent à saisir tout ce qui le for-  
 tifioit dans ses principes, & d'ailleurs  
 exercé à la Dialectique, engageoit sou-  
 vent la dispute sur ces matières, avec ce  
 qu'il y avoit à Rome de gens plus éclairés,  
 & se donnoit de grands mouve-  
 mens, pour grossir le nombre de ses  
 disciples:

Celui dont la conquête lui fit le plus  
 d'honneur, & dont les talens contribuè-

rent le plus à la propagation de ses erreurs, fut le célèbre Célestius, autre Moine échauffé comme lui, par les idées d'une perfection outrée. Ce disciple, bien digne de son maître, avoit un genre d'esprit plein de ruse & de subtilité; il y joignoit une grande facilité à s'exprimer, un langage séduisant, & l'art utile pour un Novateur, de s'envelopper dans des équivoques si fines & si captieuses, qu'il échappoit aux plus pénétrants. Rome assiégée par les Goths & livrée à de continuelles alarmes, n'étoit pas un séjour tranquille. Les deux Novateurs, contents du troupeau qu'ils avoient formé, & du zèle qu'ils avoient inspiré pour leurs opinions à un grand nombre de personnes en crédit, passèrent ensemble en Afrique. Ils brûloient de répandre au loin, la doctrine qu'ils avoient communiquée avec tant de succès dans la Capitale du Monde Chrétien.

Ils arrivèrent d'abord à Carthage. Là, Pélagé se sépara de Célestius, & continua sa route vers la Palestine. Cependant Célestius ne demeura point oisif dans la Métropole de l'Afrique. Mais il ne pouvoit travailler à répandre sa

doctr  
fit du  
Clerg  
S. Au  
S. Au  
apôtr  
Celu  
tius f  
artifi  
senti  
pour

L  
foixa  
tête  
ce  
cont  
S. In  
que  
qu'il  
conf  
juge  
Mil  
tin,  
étoit

C  
côté  
les C  
Jean  
inté

doctrine, sans que cette nouveauté ne ~~fit~~ fit du bruit parmi les fidèles & dans le Clergé. Paulin, Diacre de Milan, que S. Augustin occupoit à écrire la vie de S. Ambroise, dénonça l'hérésie & son apôtre à Aurèle, Evêque de Carthage. Celui-ci assembla un Concile où Célestius fut cité. Il comparut, & quelques artifices qu'il employât pour déguiser ses sentimens, il en laissa connoître assez pour mériter l'anathème.

Le Concile de Milève, composé de soixante-un Evêques de Numidie, à la tête desquels étoit S. Augustin, confirma ce qui avoit été décidé à Carthage, contre les erreurs de Célestius. Le Pape S. Innocent I, à qui les Evêques d'Afrique avoient envoyé les actes des Synodes qu'ils avoient tenus à cette occasion, consacra par l'autorité du S. Siège, les jugemens prononcés à Carthage & à Milève; ce qui faisoit dire à S. Augustin, que Rome ayant parlé, la cause étoit finie.

Cependant Pélage travailloit de son côté, à se faire un parti nombreux parmi les Grecs, & déjà il avoit réussi à mettre Jean, Evêque de Jérusalem, dans ses intérêts. Par le crédit de ce prélat, &



V.  
 S I È C L E. plus encore par les déguisemens & les subterfuges qu'il fut mettre en usage, il se fit reconnoître pour Catholique, par un Concile de quatorze Evêques tenu à Diospolis en Palestine : mais la doctrine qu'on lui attribuoit, & dont ce Concile exigea de lui une condamnation expresse, y fut unanimement proscrire. Cet événement étoit trop favorable aux chefs de la secte naissante, pour qu'ils ne se proposassent pas d'en tirer le plus grand avantage : aussi vit-on Célestius se hâter de revenir à Rome, après la mort de S. Innocent, dans le dessein de faire agir ses amis auprès du nouveau Pontife, & d'en obtenir son rétablissement dans les droits de la Catholicité.

Zozime, Grec de naissance, avoit remplacé Innocent sur le Saint-Siège. Ce Pape étoit modéré, pacifique, & pensoit que dans les conjonctures malheureuses où se trouvoient l'Eglise & l'Empire, il étoit de sa sagesse d'appaiser les disputes qui pourroient donner lieu à de nouveaux troubles. Zozime étoit dans ces dispositions, lorsque Célestius arriva à Rome, pour se justifier des erreurs dont on l'avoit accusé. Il présenta

au P  
 due.  
 Sym  
 Réfu  
 chac  
 plus  
 testa  
 nem  
 Péla  
 pare  
 dou  
 entr  
 à le  
 anat  
 frap  
 fess  
 per  
 gag  
 en  
 part  
 d'A  
 exc  
 écri  
 s'ils  
 leur  
 dan  
 à r  
 don  
 à l'

au Pape une confession de foi très-éten- V.  
 due. Il y parcourait tous les articles du S I È C L E.  
 Symbole, depuis la Trinité jusqu'à la  
 Résurrection des morts, déclarant sur  
 chacun sa doctrine, dans les termes les  
 plus clairs & les plus orthodoxes, pro-  
 testant du reste qu'il se soumettoit plei-  
 nement au jugement du Saint-Siège.  
 Pélage avoit présenté une déclaration  
 pareille aux Evêques d'Orient, & sans  
 doute cette conduite étoit concertée  
 entre les deux chefs, pour en imposer  
 à leurs Juges, & se soustraire au nouvel  
 anathème dont ils craignoient d'être  
 frappés. Zozime à la vue de la pro-  
 fession de foi de Célestius, ne put se  
 persuader qu'un homme dont le lan-  
 gage étoit si pur & si catholique, fût  
 en effet un hérétique & un chef de  
 parti. Il crut donc que les Evêques  
 d'Afrique avoient usé d'une rigueur  
 excessive, & d'après ce préjugé, il leur  
 écrivit en blâmant leur conduite, comme  
 s'ils avoient trop écouté la vivacité de  
 leur zèle, & mis trop de précipitation  
 dans leur jugement. Il paroissoit porté  
 à regarder comme orthodoxe, celui  
 dont les expressions étoient si conformes  
 à l'enseignement de l'Eglise, sur tous

les dogmes de la foi, & qui montrait  
 V. une docilité si respectueuse envers le  
 S I È C L E. Saint-Siège.

Les Evêques d'Afrique, en apprenant ces dispositions de Zozime, craignirent qu'il ne prononçât un décret contraire aux jugemens qu'ils avoient porté : ç'auroit été, en effet, le plus grand des malheurs pour l'Eglise, & peut-être la cause d'un schisme éternel. Ils se hâtèrent donc de lui écrire, en le priant de suspendre sa décision, jusqu'à ce qu'ils l'eussent instruit à fond de toutes les circonstances d'une affaire, qu'eux seuls pouvoient lui détailler, puisqu'elle étoit née sous leurs yeux, & qu'ils y avoient donné l'attention la plus sérieuse. S. Augustin, qui connoissoit mieux que personne le danger du Pélagianisme, dont il avoit approfondi les principes, persuada aux Evêques qui partageoient son zèle & sa sollicitude, d'assembler un Concile de toute l'Afrique, afin de porter le dernier coup à l'erreur, & de consommer par un jugement solennel, ce qu'on avoit déjà fait contre elle. On reverroit, disoit-il, dans ce Concile tout ce qui s'étoit passé dans les autres assemblées touchant la même

affair  
 porté  
 une c  
 déta  
 form  
 que  
 conc  
 venti  
 soit  
 sage  
 conj  
 men  
 L  
 Con  
 form  
 ratic  
 avoi  
 l'affa  
 orig  
 trou  
 régl  
 bien  
 dam  
 à ce  
 conf  
 artic  
 mes  
 tion  
 on-y

affaire ; on confirmeroit les décrets déjà portés ; on y ajouteroit, s'il étoit besoin, une censure de l'erreur plus nette & plus détaillée ; on enverroit le tout en bonne forme au Pape Zozime ; & on présu- moit que cette décision authentique, ce concert des Evêques détruiroit les pré- ventions que le chef de l'Eglise paroif- soit avoir. Comme rien n'étoit plus sage que ce plan de conduite dans les conjonctures présentes, il fut générale- ment adopté.

L'Eglise d'Afrique,assemblée en Concile National, l'an 418, se con- forma de point en point, au plan d'opé- rations que le saint Evêque d'Hippone avoit tracé. On y fit la révision de toute l'affaire du Pélagianisme, depuis son origine jusqu'au moment présent ; on trouva que tout avoit été fait dans les règles, & que l'erreur bien constatée, bien connue, avoit été justement con- damnée ; & pour donner plus de force à ces premières décisions, qui furent confirmées à l'unanimité, on dressa neuf articles de doctrine en forme d'anathê- mes, qu'on opposa aux principales asser- tions des Pélagiens. En voici l'extrait ; on y condamne, 1<sup>o</sup>. ceux qui enseignent

~~————~~ qu'Adam a été créé mortel, & qu'il  
 V. n'est point mort en punition du péché,  
 S I È C L E. mais par un effet des loix de la nature;  
 2<sup>o</sup>. ceux qui prétendent qu'on ne doit  
 point baptiser les enfans, ou qui, con-  
 venant qu'on doit leur donner le bapême  
 pour les rendre Chrétiens, assurent qu'ils  
 n'apportent point en naissant la tache du  
 péché originel; 3<sup>o</sup>. ceux qui entendent  
 par ces paroles de J. C. . . . *il y a plu-*  
*sieurs demeures dans la maison de mon*  
*Père*, un lieu mitoyen qui n'est point  
 le Royaume des Cieux, lieu où les en-  
 fans morts sans bapême jouissent d'une  
 félicité naturelle; 4<sup>o</sup>. ceux qui disent que  
 la grace qui nous justifie, ne sert que  
 pour la rémission des péchés déjà com-  
 mis, & non pour aider à n'en plus  
 commettre; 5<sup>o</sup>. ceux qui n'accordent  
 à la grace d'autre effet, que de nous  
 montrer ce que nous devons faire ou  
 éviter, sans nous donner l'amour du  
 devoir, & le pouvoir de l'accomplir;  
 6<sup>o</sup>. ceux qui disent que la grace ne nous  
 est donnée que pour nous faire exécuter  
 avec plus de facilité, ce que le libre  
 arbitre pourroit accomplir de lui-même,  
 quoique plus difficilement; 7<sup>o</sup>. ceux qui  
 veulent que ce n'est que par humilité,

& non dans un sens propre & véritable, que nous sommes tous obligés de confesser devant Dieu que nous sommes pécheurs; 8°. ceux qui prétendent que les Saints & les Justes ne disent pas à Dieu pour eux-mêmes, en récitant l'Oraison Dominicale. . . *pardonnez-nous nos offenses*, mais seulement pour les pécheurs qui sont dans leur société; 9°. enfin ceux qui enseignent que ces mêmes paroles ne sont dans la bouche des Justes qu'une expression d'humilité, & ne signifient pas qu'il y ait en eux un besoin réel d'obtenir la remission de leurs péchés.

Le Pape Zozime en recevant les actes de ce Concile, fut aisément détrompé sur la doctrine de Pélage & de Célestius. Il reconnut que ce dernier avoit cherché à le surprendre par un langage insidieux; & suivant le conseil des Evêques d'Afrique, il voulut le convaincre par ses propres aveux, en l'obligeant de répondre clairement & sans ambiguité, aux questions relatives à ses erreurs. Mais le Novateur se voyant démasqué, n'osa risquer cet examen, & s'enfuit de Rome. Alors Zozime publia son décret, dans lequel il confirma les jugemens pronon-

~~————~~  
 V.  
 S I È C L E R. cés dans l'affaire du Pélagianisme, par les Evêques d'Afrique, & par le Pape Innocent son prédécesseur; réduisit Pélagie & Célestius à l'état des pénitens, s'ils rétractoient leurs erreurs, & les retrancha de la communion chrétienne, s'ils y perséveroient. Mais depuis ce tems, l'Histoire ne parle plus de ces deux ennemis de la grace, qui moururent oubliés, sans qu'on sache quelle fut leur fin.

Après Célestius & Pélagie, le plus ardent défenseur de leur système erroné, fut Julien, Evêque d'Eclane en Campanie. Il avoit été lié d'abord avec S. Augustin, mais la doctrine des Pélagiens que Julien adopta, fut le sujet de leur rupture. Il s'attacha particulièrement à combattre les principes des Catholiques, développés par S. Augustin dans ses Livres du mariage & de la concupiscence, sur le péché originel & ses suites. Il prétendoit y trouver les conséquences affreuses que Manès & ses disciples avoient osé en tirer, contre les dogmes essentiels de la justice & de la bonté de Dieu. Avec beaucoup d'esprit & d'éloquence, Julien sût donner à ses objections un tour imposant & capable

de  
 ses  
 adve  
 ses  
 fugi  
 pour  
 l'écl  
 le c  
 opin  
 juge  
 friq  
 de l  
 con  
 gén  
 Péla  
 obli  
 mor  
 deu  
 essa  
 A  
 l'Ég  
 Péla  
 arb  
 de  
 fuiu  
 déc  
 son  
 qu'  
 des

de séduire. S. Augustin ramassa toutes ses forces pour combattre ce redoutable adversaire, qui fut accablé du poids de ses raisons. Déposé de l'épiscopat & fugitif en Orient, il fit de vains efforts pour donner de la consistance & de l'éclat à la secte dont il s'étoit déclaré le chef. L'Eglise d'Orient rejeta ses opinions, & tout le monde s'en tint aux jugemens rendus par les Conciles d'Afrique & par les Papes, contre les erreurs de Pélagie, qui étoient les siennes. Il fut condamné de nouveau dans le Concile général d'Ephèse, proscrit avec la secte Pélagienne par les Loix impériales, & obligé de se cacher en Sicile, où il mourut obscur & ignoré, comme les deux premiers chefs du parti qu'il avoit essayé de ranimer.

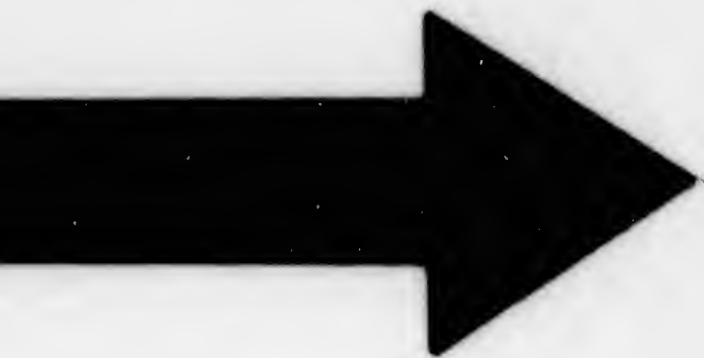
Ayons toujours soin d'observer, que l'Eglise, en condamnant les erreurs de Pélagie sur le péché originel, le libre arbitre & la grace, ne s'écarta point de la méthode qu'elle avoit toujours suivie. On ne la vit point, dans ses décisions, chercher à satisfaire la raison, en lui dévoilant ce que Dieu veut qu'on ignore. Ses décrets ne font point des discussions curieuses & philosophi-

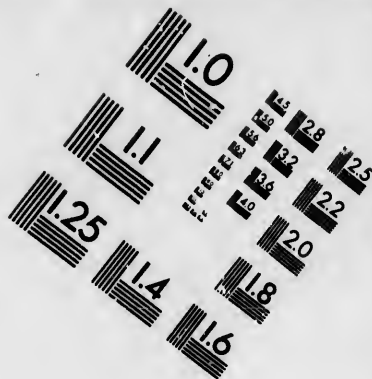
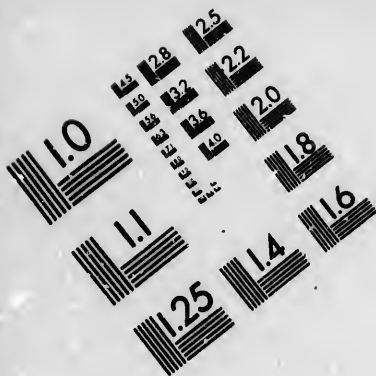
V.

SICILE.

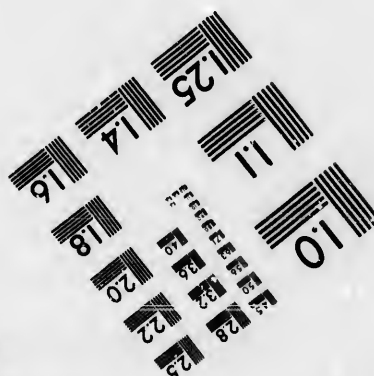
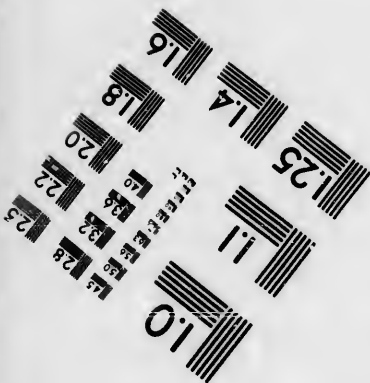
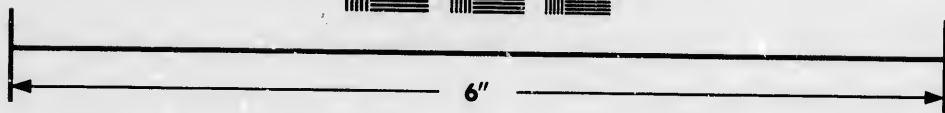
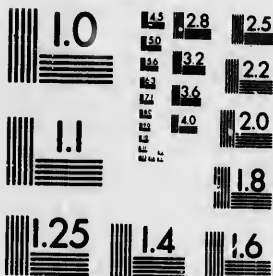








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (M.T-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
15 28  
16 32  
18 36  
20 40  
22 45  
25 50  
18

10  
15  
20

V.  
SIÈCLE.

ques, sur les voies par lesquelles le péché du premier homme se perpétue, & sur la manière dont la grace divine s'accorde avec la liberté. Elle dit simplement & sans recherches, ce qu'il faut croire touchant ces dogmes sublimes & humilians pour l'esprit humain; & quand la foi est décidée, quand la vérité est vengée par la stérilité imprimée à l'erreur, elle s'arrête, sans rien accorder de plus à la fausse sagesse de l'hérétique & de l'impie. Un plan de conduite si constamment suivi, une forme d'enseignement si parfaitement assortie aux besoins de la raison & à la nature de la foi, ne peut être l'ouvrage des hommes, & nous devons y reconnoître le caractère d'une sagesse supérieure, qui veille sans cesse à la conservation du précieux dépôt de la foi, & qui ne peut avoir d'autre principe que Dieu.

La décision de l'Eglise contre le Pélagianisme, laissoit subsister les ténèbres sacrées que la raison humaine s'efforçoit de faire évanouir, par les systèmes qu'elle imaginoit. Il sembloit même que les difficultés dont les matières de la grace sont hérissées de toute part, étoient

deven  
plica  
En c  
lien  
libre  
l'hon  
foibl  
un ét  
sans  
l'ord  
de la  
le p  
ture  
faire  
tous  
par  
rédu  
dont  
faill  
imp  
S. I  
En é  
tère  
mai  
de C  
telle  
part  
sent  
des

devenues plus embarrassantes; plus inex-  
plicables dans le cours de la dispute. V.  
En combattant Pélage, Célestius, Ju-  
lien d'Eclane, qui accordoient tout au  
libre arbitre & aux forces naturelles de  
l'homme, quelques-uns exagéroient sa  
foiblesse, & le réduisoient presque à  
un état passif sous l'empire de la Grace,  
sans laquelle on ne peut rien dans  
l'ordre du salut. Suivant eux, l'opération  
de la Grace étoit si absolue, qu'après  
le péché, il ne restoit plus à la créa-  
ture raisonnable, que le pouvoir de  
faire le mal. Enfin ils vouloient que  
tous les secours accordés aux hommes  
par les mérites de J. C. son Fils, se  
réduisissent à la seule Grace efficace,  
dont l'effet est toujours certain & in-  
faillible. Il en étoit de même du dogme  
impénétrable de la prédestination, que  
S. Paul appelle un abîme, *altitudo*.  
En écrivant & en disputant sur ce Myf-  
tère, écueil éternel de la curiosité hu-  
maine, quelques adversaires de Pélage,  
de Célestius & de Julien d'Eclane avoient  
tellement insisté sur sa gratuité de la  
part de Dieu, qu'ils sembloient repré-  
senter l'indépendance de son choix sous  
des couleurs propres à troubler les ames,

V. qui ne peuvent soutenir l'idée d'une  
 S I È C L E. élection arbitraire & d'une destinée  
 S I È C L E. inévitable.

L'Eglise, & S. Augustin fidèle inter-  
 prête de sa doctrine, étoient restés dans  
 le juste milieu qui sépare la vérité de  
 l'erreur. Mais ce poste, tout sûr qu'il  
 étoit, ne put fixer l'esprit humain, tou-  
 jours avide de connoître, & toujours  
 ennemi des bornes qui ne lui paroissent  
 posées que pour contenir son essor. Par-  
 mi ceux qui étudièrent les écrits du saint  
 Evêque d'Hippone, il y en eut un grand  
 nombre qui ne firent attention qu'aux  
 expressions fortes, & en apparence un  
 peu dures, qu'il avoit employées pour  
 établir le dogme catholique contre les  
 partisans outrés des mérites de l'homme  
 & de la liberté. Ils prirent à la rigueur  
 les termes du défenseur de la prédesti-  
 nation & de la grace, & ils en tirèrent  
 des conséquences contraires à ses inten-  
 tions, qui les jetèrent dans l'excès op-  
 posé. On prétendit donc prouver par les  
 écrits du saint Docteur, que la pres-  
 cience de Dieu nécessite les hommes ;  
 que ses décrets éternels prédestinent les  
 uns à la vie & au bonheur du Ciel,  
 les autres à la mort & à la damnation ;

que  
 le li  
 me  
 J. C  
 seul  
 tabl  
 de f  
 prop  
 toit  
 de  
 disp  
 cip  
 fan  
 les  
 &  
 trin  
 plus  
 nou  
 me  
 Il e  
 ver  
 lois  
 qui  
 con  
 &  
 de  
 fut  
 le  
 bea

que par le péché du premier homme le libre arbitre a été détruit; que l'homme péche par nécessité de nature; que J. C. n'est pas mort pour tous, mais seulement pour ceux qu'il sauve inévitablement, en leur appliquant le prix de sa mort. On érigeoit en dogmes ces propositions effrayantes; on les présentoit au nom de l'Eglise comme autant de vérités, & l'on intéressoit dans la dispute qu'elles occasionnoient, les principaux attributs de Dieu, sa toute-puissance, la liberté de ses déterminations, les décrets infailibles de sa Providence, & la gratuité de ses dons. Ainsi la doctrine de S. Augustin mal entendue, & plus mal expliquée, fut la source d'une nouvelle hérésie, qu'on ne doit point mettre au rang des erreurs imaginaires. Il est certain qu'elle eut pour auteur, vers la fin de ce siècle, un Prêtre Gaulois, nommé Lucile, homme obscur, qui fit peu de disciples; & qu'elle fut condamnée dans les Conciles d'Arles & de Lyon, qu'on place aux environs de l'an 476. Il ne l'est pas moins qu'elle fut renouvelée au neuvième siècle par le Moine Gotescalc, & qu'elle fit alors beaucoup de bruit dans l'Eglise, comme

V.

SIÈCLE.



nous le verrons lorsque nous ferons par-  
V. venus à cette époque.

**S I È C L E.** Nous terminerons cet article, en ob-  
servant, après un des plus judicieux  
Ecrivains de notre siècle, que les dog-  
mes de la liberté & de la prédestination  
sont placés entre deux abîmes, & qu'en  
s'appliquant avec trop d'ardeur à dé-  
fendre les droits de la liberté, comme  
en voulant presser trop rigoureusement  
les effets de la prédestination, on court  
risque de tomber dans les précipices qui  
bordent, pour ainsi dire, cette matière.  
Le Catholique, guidé par l'enseigne-  
ment de l'Eglise, qui se borne avec elle  
à confesser que Dieu est tout-puissant;  
que ses dons ne dépendent que de lui;  
que l'homme est libre dans le choix du  
bien & du mal; que la Grace est né-  
cessaire pour toutes les bonnes œuvres  
méritoires du Ciel, & que Dieu a  
suffisamment pourvu au salut de tous  
les hommes, pour rendre inexcusables  
ceux qui se perdent; ce Catho. que,  
disons-nous, est le seul qui marche d'un  
pas sûr & qui évite les écueils. C'est  
la doctrine de S. Paul; & le raison-  
nement qu'il fait dans son Epître aux  
Romains, à l'occasion des sages du Pa-

gani  
les  
tous  
fait  
A  
gilan  
Gala  
de B  
contr  
rend  
les M  
écrit  
ses-e  
qui  
avon  
ploie  
men  
cet l  
nelle  
reco  
voya  
juge  
avili  
fous  
ces  
plac  
les p  
qui  
voul

ganisme, qui ont méconnu Dieu dans ses ouvrages, s'applique également à tous ceux qui ne profitent pas du bienfait de la Rédemption.

V.  
SIÈCLE.

Au commencement de ce siècle ; Vigilance, Gaulois de Nation, natif de Galaguri près de Comminges, & Prêtre de Barcelone en Espagne, dogmatifa contre le culte des Saints, les honneurs rendus à leurs Reliques, la Prière pour les Morts, le Jeûne & le Célibat. Ses écrits ayant été perdus, on ne connoît ses erreurs que par ceux de S. Jérôme qui le réfuta dans un Ouvrage que nous avons encore. Le saint Docteur y déploie toute la vigueur de son raisonnement & toute l'âpreté de son style contre cet hérétique qu'il avoit connu personnellement & reçu avec bonté, sur la recommandation de S. Paulin, dans un voyage qu'il avoit fait en Palestine. A juger de cet hérétique si maltraité, si avili par S. Jérôme, d'après les traits sous lesquels il l'a peint, c'étoit un de ces hommes qui mettent la saillie à la place de la raison, qui croient renverser les plus fortes preuves par un bon mot, qui tourmentés de la manie d'écrire, & voulant parvenir à la célébrité fans qu'il

leur en coûte beaucoup, s'attachent aux  
 V. sujets qui prêtent à la plaisanterie &  
 SIÈCLE. à l'épigramme. On ne voit pas que  
 ses erreurs aient eu de grandes suites  
 de son vivant, & que ses partisans,  
 s'il en eût, aient été en assez grand  
 nombre pour former une secte; mais  
 sa doctrine renouvelée dans ces derniers  
 tems, a pris une faveur qu'elle ne put  
 obtenir dans le sien. Les réformateurs  
 du seizième siècle, & les prétendus  
 Philosophes de nos jours, à qui il étoit  
 réservé de rajeunir toutes les inepties  
 des anciens ennemis de l'Eglise, se  
 sont approprié les erreurs & les mauvais  
 argumens du Prêtre de Barcelone. Que  
 faut-il leur répondre? ce que S. Jérôme  
 répondit dans le cinquième siècle à  
 Vigilance. Il accabla ce Novateur, en  
 lui opposant la foi des premiers tems,  
 l'autorité des Pères, le témoignage des  
 hommes les plus célèbres, la preuve  
 authentique & populaire des miracles  
 opérés sur le tombeau des Saints, ceux  
 qui venoient de s'opérer à Milan par  
 les Reliques des Martyrs S. Gervais  
 & S. Protas, & en Afrique par celles  
 de S. Etienne, premier Martyr, mi-  
 racles dont les témoins vivoient encore;

enfin  
 & fo  
 tant,  
 âge à  
 Nous  
 auteu  
 sopho  
 depou  
 n'en f  
 défen

*Perfo*

S  
 de C  
 cle,  
 rieur  
 sa vi  
 princ  
 dent  
 édifi  
 che v  
 guée  
 qu'il  
 Sa m

enfin la pratique universelle de l'Eglise, & son enseignement toujours subsistant, qui transmet sa doctrine d'un âge à l'autre par la voix des Pasteurs. Nous n'avons rien de plus à dire aux auteurs de la Réforme, ni aux Philosophes incrédules qui se parent de leurs dépouilles, & nous faisons profession de n'en savoir pas davantage que les anciens défenseurs de la foi.

V.  
S I È C L E.

---

A R T I C L E V I.

*Personnages illustres dans l'Eglise par les talens & la sainteté.*

**S**AINT Jean Chrysostôme, Patriarche de Constantinople, appartient à ce siècle, parce qu'il y a consommé sa glorieuse carrière; mais les événemens de sa vie, dont nous allons rapporter les principaux traits, sont du siècle précédent, qu'il éclaira par ses talens & qu'il édifia par ses vertus. Il naquit à Antioche vers l'an 347, d'une famille distinguée. Il étoit encore au berceau, lorsqu'il perdit son père, nommé Second. Sa mère appellée Anthuse, résolue de

V. S I È C L E.
 passer le reste de ses jours dans la  
 viduité, fit de l'éducation de son fils,  
 qui étoit son unique espérance, le plus  
 cher objet de ses soins. Il eut pour  
 maîtres dans les sciences profanes les  
 premiers hommes de son tems; Liba-  
 nius pour la Rhétorique, & Adragan-  
 tius pour la Philosophie. Avec les heu-  
 reuses dispositions qu'il avoit reçues de  
 la nature, & l'ardeur qu'il avoit à les  
 cultiver, il fit des progrès si rapides, que  
 ses talens & son génie lui auroient ou-  
 vert la route des honneurs & de la for-  
 tune, s'il n'eût pas renoncé aux sciences  
 humaines, pour s'adonner tout entier à  
 l'étude de l'Écriture sainte & à la science  
 du salut. Il eut, comme presque tous  
 les grands hommes de son tems, un  
 attrait singulier pour la vie solitaire. Il y  
 passa les plus belles années de sa jeunesse,  
 s'exerçant à la prière, aux jeûnes & aux  
 veilles, se nourrissant par la méditation  
 des grandes vérités de l'Évangile, qu'il  
 devoit prêcher un jour avec tant de suc-  
 cès, & se déroband à la connoissance des  
 hommes, dans la crainte d'être élevé  
 malgré lui aux dignités de l'Église, dont  
 il connoissoit les devoirs & redoutoit le  
 fardeau.

Cependant

Ce  
 vie tr  
 oblig  
 Patri  
 dans  
 après  
 inféri  
 lèce,  
 de l'i  
 rare c  
 ques  
 mes c  
 douze  
 sublin  
 avec c  
 imag  
 dictio  
 tout c  
 & d'u  
 tation  
 encon  
 foule  
 de la  
 lassoi  
 terror  
 mains  
 qui e  
 qui l'  
 touch  
 To

Cependant sa santé exténuée par une             
 vie trop austère pour ses forces, l'ayant - V.  
 obligé de revenir à Antioche, S. Mélèce, SIÈCLE.  
 Patriarche de cette Eglise, le fit entrer  
 dans son Clergé, & l'ordonna Diacre,  
 après l'avoir fait passer par les Ordres  
 inférieurs. S. Flavien, successeur de Mé-  
 lèce, l'éleva au Sacerdoce, & le chargea  
 de l'instruction du peuple, distinction  
 rare dans ces premiers tems, où les Evê-  
 ques étoient si exacts à remplir eux-mê-  
 mes cette importante fonction. Jean passa  
 douze ans dans l'exercice de ce Ministère  
 sublime. Ses talens s'y développèrent  
 avec éclat; & son éloquence mâle, son  
 imagination brillante, la pureté de sa  
 diction, la noblesse de son extérieur,  
 tout cela soutenu d'une grande modestie  
 & d'une vie exemplaire, lui fit la répu-  
 tation du plus parfait orateur qui eût  
 encore paru dans l'Eglise. On venoit en  
 foule à ses discours de tous les quartiers  
 de la Ville & des environs; on ne se  
 lassoit point de l'entendre, & on l'in-  
 terrompoit souvent par des battemens de  
 mains & d'autres signes d'admiration,  
 qui en auroient flatté bien d'autres, &  
 qui l'affligeoient, parce qu'il cherchoit à  
 toucher, à convertir, & non à plaire.

V.  
S I È C L E.

Nectaire , Patriarche de Constanti-  
nople , étant mort , l'eunuque Eutrope ,  
premier Ministre , fit proposer Jean  
Chrysofôme par l'Empereur Arcadius ,  
pour remplir ce premier Siége de l'O-  
rient. Le Clergé , les Grands & le  
peuple l'acceptèrent comme un présent  
que le Ciel faisoit à leur Eglise. Il  
parut sur ce nouveau théâtre , avec  
toute la gloire que ses talens & ses  
vertus lui avoient acquise , dans le rang  
inférieur qu'on lui faisoit quitter mal-  
gré lui. Mais il y porta un zèle contre  
le vice & les abus , un mépris du faste  
& des richesses , un amour des règles  
évangéliques , & une liberté vraiment  
sacerdotale , qui ne convenoient point  
au séjour corrompu qu'il venoit habiter.  
Une Cour efféminée , un Clergé sans  
discipline , un peuple dissolu , voilà ce  
qui s'offrit aux yeux du nouveau Patriar-  
che , en arrivant dans la Ville impériale.  
Malgré le nombre & le crédit de ceux  
qu'il voyoit engagés dans des voies si  
peu chrétiennes , il résolut de faire son  
devoir , & de se conduire en Evêque.  
La réforme qu'il méditoit de porter  
dans tous les ordres , qui en avoient  
un égal besoin , commença par sa mai-

fon.  
train  
prin  
crés  
il m  
frug  
d'un  
que  
de l'  
avec  
besoi  
défor  
abus  
dans  
prédé  
sans  
nuels  
trava  
voirs  
la hai  
aux m  
règles  
le fair  
d'indis  
des to  
la Cou  
son bo  
lation  
les pre

son. Il en bannit tout ce qui est contraire à la modestie, qui doit faire le principal ornement des hommes consacrés à Dieu. Il étoit vêtu simplement; il mangeoit toujours seul; sa table étoit frugale, sa retraite presque égale à celle d'un solitaire, & il ne paroissoit en public que pour remplir les diverses fonctions de l'épiscopat, auxquelles il se livroit avec un courage infatigable. Après les besoins spirituels de son peuple, les désordres publics des Grands, & les abus de tout genre qui s'étoient glissés dans son Clergé sous l'épiscopat de son prédécesseur, homme sans lumières & sans activité, étoient les objets continuels de sa sollicitude. Mais il ne put travailler à remplir à cet égard les devoirs de son Ministère, sans encourir la haine de ceux qu'il vouloit rappeler aux maximes du Christianisme, & aux règles canoniques. On murmura contre le saint Evêque; on accusa son zèle d'indiscrétion & d'excès; on lui chercha des torts pour le compromettre avec la Cour; & tandis que le peuple mettoit son bonheur à le posséder, sa consolation à l'entendre, les Courtisans & les premiers du Clergé concertoient les



**V.**  
**SI È C L E.** moyens de le perdre. Ces ennemis puissans firent entrer dans leurs vues l'Impératrice Eudoxie, déjà prévenue contre le saint Archevêque, qui n'approuvoit pas toujours l'usage qu'elle faisoit de son pouvoir, sur le foible Arcade son mari.

Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit tous les vices qui déshonorent son état, sans les racheter par aucune vertu, parut aux ennemis de Chrysofôme, l'homme le plus propre à servir leur passion. On avoit présenté une requête à l'Empereur contre Théophile, homme impérieux & vain, qui vexoit les Solitaires de l'Égypte soumis à sa juridiction. Le Prince l'avoit mandé à Constantinople pour répondre sur les faits dont il étoit accusé, & avoit commis S. Chrysofôme pour examiner cette affaire. Les Courtisans qui connoissoient le caractère superbe de Théophile, & l'aversion qu'il avoit conçue depuis long-tems contre le saint Patriarche, dont le mérite & la réputation excitoient sa jalousie, n'eurent pas de peine à lui faire adopter le projet qu'ils avoient formé de le perdre. Les mécontents du Clergé s'unirent avec eux; l'Impératrice les ap-

puya  
 évène  
 Cours  
 devin  
 devoi  
 dans  
 appell  
 Patria  
 nés a  
 Il of  
 rendr  
 Patria  
 comp  
 quelq  
 déclar  
 ne pr  
 dépos  
 feroit  
 en ex  
 gion  
 délai  
 qui f  
 de la  
 dura  
 terre  
 ébran  
 Ville  
 cet a  
 geanc

paya de son crédit, & par un de ces événements qui n'étonnent point dans les Cours corrompues, Théophile d'accusé, devint accusateur & Juge de celui qui devoit le juger. Il s'assembla en Concile dans un fauxbourg de Constantinople, appelé *le Chêne*, avec les Evêques du Patriarchat d'Alexandrie qu'il avoit amenés avec lui, au nombre de trente-six. Il osa citer S. Chrysostôme de venir rendre compte de sa conduite. Le saint Patriarche répondit qu'il étoit prêt de comparoître, pourvu que Théophile & quelques autres qui étoient ses ennemis déclarés, ne fussent point ses Juges. On ne procéda pas moins contre lui; il fut déposé, & l'Empereur ordonna qu'il seroit chassé de son Eglise & conduit en exil. Ces ordres surpris à la Religion du Prince, furent exécutés sans délai, malgré la vigilance du peuple, qui faisoit la garde jour & nuit autour de la maison épiscopale. Cet exil ne dura qu'un jour; un tremblement de terre qui survint tout-à-coup ayant ébranlé les principaux édifices de la Ville & le Palais impérial, on regarda cet accident comme un effet de la vengeance divine. Le peuple armenté de-

—————  
 V.  
 S I È C L E .

mandoit son Evêque à grands cris , & l'Impératrice elle-même conjura l'Empereur de le rappeler. Les ordres furent donnés aussi-tôt , & dès qu'on le fut , les larmes , les murmures , firent place à la joie. Le jour qu'il rentra dans la Ville fut un jour de fête pour le peuple , & de triomphe pour lui. Chacun croyoit revoir son père & son ami. Ses ennemis seuls étoient humiliés : mais ils ne tardèrent pas à reprendre l'avantage qu'ils paroïssent avoir perdu. On ourdit une nouvelle trame , & l'on irrita plus que jamais l'Impératrice Eudoxie. Un second Concile composé comme le Brigandage du Chêne , & dirigé par les intrigues de Théophile , quoiqu'absent , condamna de nouveau le saint Evêque , sur des prétextes inventés par la calomnie & adoptés par la bassesse servile de quelques Evêques. Le foible Arcadius qui , loin de haïr saint Chrysostôme , voyoit avec peine les excès auxquels on se portoit , consentit néanmoins à tout. Par ses ordres , le plus grand homme & le plus vertueux qu'il y eût dans l'Eglise & dans tout l'Empire , fut exilé à Cucuse , petite Ville d'Arménie , où il manquoit de tout. De-là , transféré

à Pi  
 fur l  
 se v  
 lites  
 à la  
 tem  
 à un  
 crim  
 derr  
 de t  
 fain  
 fran  
 souf  
 deu  
 duç  
 dan  
 corp  
 illu  
 en  
 Ma  
 la r  
 reur  
 son  
 pon  
 rer  
 cad  
 Peu  
 sem  
 moi

à Pityunte, bourg désert & abandonné sur le bord oriental du Pont-Euxin, il se vit livré à la barbarie de deux satelites, dont l'un absolument inaccessible à la pitié, lui faisoit souffrir des traitemens, que l'humanité auroit épargnés à un scélérat convaincu des plus grands crimes. Il n'arriva point au lieu de ce dernier exil; & Dieu qui l'avoit averti de sa fin prochaine, couronna par une sainte mort, en 407, une vie de souffrances & de persécutions qu'il avoit souffertes pour sa gloire. Il mourut à deux lieues de Comane, où ses conducteurs avoient été obligés de s'arrêter, dans l'Eglise de S. Basilibus, & son corps fut inhumé à côté de celui de cet illustre Martyr, qui avoit été mis à mort en confessant J. C. sous l'empire de Maximin, en 312. Trente-un ans après la mort de S. Chrysostôme, l'Empereur Théodose le Jeune fit transférer son corps à Constantinople, avec une pompe solennelle, comme pour réparer les outrages qu'il avoit reçu d'Arcade & d'Eudoxie. Les Grands & le Peuple, animés des mêmes sentimens, sembloient disputer entr'eux à qui témoigneroit plus de vénération aux cen-

V. dres de ce grand homme, & l'on voyoit le Prince lui-même, la tête inclinée sur le cercueil où les restes du saint Pasteur étoient renfermés, demander pardon des injustices que son père & sa mère avoient commises contre lui, en faisant servir leur autorité à satisfaire la haine de ses ennemis. Ainsi Dieu faisoit rendre à la mémoire de son serviteur, les honneurs que l'envie & la malignité lui avoient refusés pendant sa vie.

Les contemporains de S. Jean Chrysostôme, & les Auteurs ecclésiastiques qui ont écrit après lui, ne tarissent point sur ses louanges. Ils l'appellent la colonne de la vérité, le flambeau de l'Eglise, l'interprète des secrets de Dieu, la lumière de tout l'univers. S. Augustin le regarde comme l'esprit le plus élevé, l'ame la plus ferme, & le Docteur le plus profond qui eût écrit sur le dogme & la morale. Et le Pape S. Célestin ajoute, que si sa voix n'a pu se faire entendre que dans quelques endroits de l'Eglise, pendant sa vie, il n'y a point de lieux dans le monde chrétien, qu'il n'instruise par ses ouvrages, après sa mort; ensorte qu'on peut dire qu'il

préc  
lit. a  
ces j  
vrai  
la fo  
on  
Chr  
teurs  
une  
doit  
le ju  
jour  
les t  
cont  
sur l  
sur l  
S. M  
Apô  
gran  
endr  
veau  
J. C  
Réfu  
cent  
de r  
Con  
Juifs  
Dan  
fond

prêche par-tout, puisque par-tout on le  
 lit avec succès. La postérité a souscrit à  
 ces justes éloges; & tant que le goût du  
 vrai beau, de la saine éloquence & de  
 la solide piété subsisteront dans l'Eglise,  
 on ne cessera de regarder saint Jean  
 Chrysostôme comme le modèle des Ora-  
 teurs chrétiens, & ses Ouvrages comme  
 une mine riche, inépuisable, qu'on ne  
 doit jamais se lasser de fouiller. C'est  
 le jugement qu'en ont porté jusqu'à nos  
 jours, tous ceux qui savent apprécier  
 les talens. Le recueil de ses Ouvrages  
 contient des Homélies ou Discours,  
 sur les Livres de Moïse & des Rois,  
 sur les Pseaumes & les Prophètes, sur  
 S. Mathieu, S. Jean, les Actes des  
 Apôtres, & les Epîtres de S. Paul; un  
 grand nombre de Sermons sur divers  
 endroits détachés de l'Ancien & du Nou-  
 veau Testament, sur la Naissance de  
 J. C., son Baptême, sa Passion, sa  
 Résurrection, son Ascension, la Des-  
 cente du Saint-Esprit, & plusieurs sujets  
 de morale; & enfin divers Traités de  
 Controverse contre les Gentils, les  
 Juifs, & les Anoméens ou purs Ariens.  
 Dans tous ces Ouvrages, il est pro-  
 fond, lumineux, grand, sublime,

==== ennemi des vains ornemens , plein de  
 V. choses , nourri du suc le plus pur des  
 SIÈCLE. saintes Ecritures , & du véritable esprit  
 de la Religion qu'il avoit méditée toute  
 sa vie.

S. Jérôme est de tous les Pères de l'Eglise celui que l'érudition , la connoissance des langues , & la critique sacrée ont rendu le plus célèbre. Il naquit à Stridon , petite Ville de Dalmatie , vers l'an 331 selon les uns , & en 340 selon d'autres , de parens riches & distingués par leur rang. L'éducation précieuse qu'il reçut tant pour la piété que pour les Lettres , développa de bonne heure les germes de talent qu'un heureux naturel avoit mis en lui. Les années de son bel âge ne furent pas exemptes des foiblesses auxquelles la jeunesse n'a que trop de penchant. Il les passa à Rome , où il y avoit beaucoup de corruption , comme dans toutes les grandes Villes. Mais bientôt il revint à un genre de vie plus sérieux ; & ses réflexions sur le vuide du monde & le danger de ses plaisirs , le rendirent totalement à la vertu. Son premier goût le porta vers les études profanes. Il faisoit ses délices des Poètes & des Ora-

teurs payens. Plaute & Cicéron étoient  
 ses Auteurs favoris ; & après les avoir  
 lus, il ne pouvoit s'accoutumer à la  
 simplicité des saintes Ecritures. Mais  
 dans la suite, son esprit devenu plus  
 mûr & plus solide, lui fit trouver chez  
 les Ecrivains sacrés cette énergie, cette  
 majesté, cette élévation de pensées qu'on  
 chercheroit en vain dans les chefs-d'œu-  
 vre de l'antiquité les plus vantés. Il en  
 fit le reste de sa vie l'unique objet de  
 ses études, & ayant appris la Langue  
 Hébraïque, entièrement ignorée dans  
 l'Eglise, il s'appliqua avec des peines  
 incroyables à corriger le texte original,  
 tant de l'Hébreu que des Septante, &  
 à les épurer, par la comparaison des  
 plus anciens manuscrits, d'une quantité  
 presque innombrable de fautes, que la  
 négligence ou l'inhabilité des Copistes  
 y avoient glissées. Il avoit ramassé dans  
 cette vue une Bibliothèque très-précieuse  
 pour son tems, à force de soins & de  
 dépenses. Le fruit de ses veilles fut la  
 Version Latine appelée *Vulgate*, qu'il  
 entreprit par les ordres du Pape saint  
 Damase, & que toute l'Eglise Latine  
 a depuis adoptée & déclarée authenti-  
 que. Ces travaux, quelqu'utiles qu'ils



fussent à la Religion, lui attirèrent mille  
 V. contradictions, dont l'autorité du chef  
 S I È C L E. de l'Eglise ne put le mettre à couvert.  
 C'étoit la jalousie, l'ignorance & la  
 malignité, vices de tous les siècles,  
 qui les lui suscitoient. Peut-être y fut-il  
 trop sensible; ce qui lui fit perdre à  
 les repousser, un tems qu'il auroit em-  
 ployé plus avantageusement pour la  
 gloire de l'Eglise & pour la sienne.  
 Outre ses Versions de l'Ecriture & ses  
 Commentaires sur les Prophètes, l'Ec-  
 clésiaste, l'Evangile de S. Mathieu,  
 dont il assure avoir vu l'original hébreu  
 dans la fameuse Bibliothèque du Martyr  
 S. Pamphile, & sur quelques Epîtres de  
 S. Paul; nous devons encore à ses soins  
 infatigables, plusieurs Traités dogmati-  
 ques contre les erreurs de son tems, &  
 un recueil de Lettres qui ont toujours  
 été regardées, comme ce que les Pères  
 Latins ont laissé de plus intéressant, par  
 le choix & la variété des matières, &  
 de mieux écrit.

La véhémence de son zèle a quelque-  
 fois placé sous sa plume, sur-tout dans  
 ses Ouvrages polémiques, des expres-  
 sions dures qu'on excuseroit difficile-  
 ment, dans tout autre qu'un Saint.

Les  
 riqu  
 gilar  
 été  
 fait  
 mira  
 fonde  
 voya  
 pute  
 men  
 ple  
 nati  
 tem  
 être  
 tuev  
 dan  
 qui  
 détr  
 tion  
 arri  
 dan  
 fuit  
 (C  
 les  
 dui  
 sinc  
 bea  
 c'et  
 que

Les traits qu'il a lancés contre l'hérétique Jovinien, contre le Prêtre Vigilance, & contre Ruffin qui avoit été long-tems son ami, ont toujours fait quelque peine aux plus grands admirateurs de ses talens & de son profond savoir. S. Augustin lui-même, se voyant sur le point d'engager une dispute avec lui, sur la matière délicate du mensonge officieux, effrayé de cet exemple, cessa de le combattre. Une imagination ardente, un esprit vif & un tempérament tout de feu, avoient peut-être quelque part à ces sorties impétueuses qu'il faisoit sur ses adversaires, dans la chaleur de la dispute; car la vertu qui adoucit & sanctifie la nature, n'en détruit pas toujours toutes les imperfections dans les plus grands Saints; & il arrive souvent que le zèle le plus pur dans ses motifs, reçoit l'empreinte & suit la direction du caractère.

Quoi qu'il en soit, on trouve dans les écrits de S. Jérôme & dans sa conduite plusieurs traits de l'humilité la plus sincère, qui font voir que s'il mettoit beaucoup de chaleur dans la controverse, c'étoit plutôt par amour de la vérité, que par le vain désir de faire valoir

son opinion. S'il eut contre lui les  
 V. hérétiques, les Moines indisciplinés &  
 S I È C L E. déréglés, parce qu'il attaquoit sans mé-  
 nagement, ou leurs erreurs, ou leurs  
 vices, il en fut bien dédommagé par  
 l'estime & l'admiration des plus grands  
 hommes de son siècle, & entr'autres  
 de S. Augustin, qui honorèrent sa vertu,  
 & qui applaudirent aux travaux immen-  
 ses qu'il entreprit pour l'utilité de l'E-  
 glise. En effet, ce saint Docteur joi-  
 gnoit à l'application la plus constante,  
 au travail le plus opiniâtre, une vie si  
 pénitente, si pauvre & si mortifiée,  
 que parmi les Solitaires les plus renom-  
 més par leur austérité, on en trouveroit  
 avec peine qui eussent porté plus loin  
 que lui les vertus par lesquelles se sont  
 illustrés les saints habitans des déserts.  
 Il mourut dans son Monastère de Beth-  
 léem en 410, âgé de quatre-vingts ans,  
 s'il étoit né en 340, & de près de  
 quatre-vingt-dix, s'il avoit reçu le jour  
 en 331, comme quelques-uns le pré-  
 tendent. Il en passa la plus grande partie  
 dans les exercices de la vie monastique.  
 Il avoit été ordonné Prêtre vers l'an  
 376 ou 377, par Paulin, Evêque d'An-  
 tioche, à condition qu'il ne resteroit

attaché à aucune Eglise particulière, & non, ainsi qu'il a plu à certains Auteurs de l'assurer, à condition qu'il n'exerceroit jamais les fonctions du Sacerdoce, ce qui n'a aucune vraisemblance. Il est même très-probable qu'il les exerça souvent dans le Monastère de Bethléem, dont il fut Supérieur pendant toute sa vie.

Tous les éloges que nous avons donnés aux grands hommes dont nous avons parlé jusqu'à présent, s'appliquent comme nécessairement à S. Augustin, puisque toutes les qualités brillantes & solides, par lesquelles nous avons caractérisé leurs vertus, leurs talens, leurs connoissances & leurs Ouvrages, se trouvent réunies en lui seul, dans le degré le plus éminent. Il naquit à Tagaste, Ville de Numidie, le 13 Novembre de l'an 354. Son père, nommé Patrice, d'une condition honnête, pouvoit prétendre à tous les emplois publics, mais il étoit peu favorisé des dons de la fortune. Sa mère Monique, qui l'enfanta deux fois, l'une au monde, & l'autre à la Religion, fut l'image de toutes les vertus, dans les états de femme & de veuve, où Dieu la fit passer. Augustin étoit né avec un esprit vif & pénétrant,

V.

SIÈCLE.

V. **S I È C L E.** une mémoire prodigieuse, un génie profond, étendu, qui le rendoit capable de toutes les Sciences, & qui les embrassa toutes avec succès. Le désir de savoir fut sa passion dominante, & le principe des erreurs qui égarèrent trop long-tems sa raison. Sorti de ses premières études, où il se distingua par les plus brillans succès, il se livra tout entier aux recherches les plus épineuses & aux sciences les plus abstraites. La carrière des connoissances humaines ne lui présentoit rien de trop vaste & de trop difficile. Il la parcourut toute entière, sans autre guide que lui-même. Il puisa dans Aristote l'art de la Dialectique, la méthode de discussion & d'analyse qui répandent tant de clarté sur les matières philosophiques; dans Platon, une métaphysique lumineuse & sublime; & dans Cicéron, l'ordre & le choix des idées, avec la netteté & la précision du langage. Ces qualités sont en effet ce qu'on remarque le plus dans les Ouvrages de S. Augustin, & sur-tout dans ses Traités théologiques; la force, la suite dans le raisonnement; la profondeur, la solidité dans les principes; la clarté, l'exactitude dans l'expression.

Ses grands talens le conduisirent de 

---

 bonne heure à une grande réputation, & le firent choisir pour enseigner la Rhétorique à Milan, Ville riche, peuplée, où les Empereurs d'Occident avoient souvent fait leur résidence; & où les Lettres étoient cultivées. Augustin étoit alors engagé dans un double égarement; du côté de l'esprit, l'ardeur de tout connoître & de tout expliquer, l'avoit jetté dans les erreurs absurdes des Manichéens; & du côté du cœur, le penchant qu'il avoit toujours eu à la volupté, le tenoit assujetti à la passion humiliante qui dégrade l'homme en le plongeant tout entier dans les sens. Dieu, par des progrès insensibles de lumières, le conduisit à la vérité qu'il avoit cherchée en vain dans les systêmes de la Philosophie, & par un coup subit de la Grace, brisa les honteux liens qui l'attachent aux plaisirs criminels. Sorti du double abîme, où l'orgueil de la science humaine, & le goût des voluptés sensuelles l'avoient plongé, il devint bientôt un autre homme. Humble, chaste, soumis à la foi, appliqué à la lecture des Livres saints & à l'étude de la Religion, il consola Monique des

V.

SIECLE.

— larmes qu'elle avoit répandues sur ses  
 V. égaremens , & vérifia les heureuses  
 S I È C L E E. espérances qu'Ambroise avoit conçues  
 de lui , dans le tems qu'il paroiffoit  
 le plus éloigné de la vérité & de la  
 vertu. Purifié par les eaux sacrées du  
 bapême , détrompé du monde , de ses  
 erreurs & de ses plaisirs dans la re-  
 traite , consacré à Dieu par le Sacer-  
 doce , & dévoué au service de l'Eglise  
 par son élévation à l'épiscopat , on ne  
 le vit plus occupé que des intérêts de  
 la Religion.

Les autres saints Docteurs que Dieu  
 avoit suscités jusques-là dans l'Eglise ,  
 pour défendre les différens dogmes de  
 la foi contre les hérétiques qui les atta-  
 quoient , avoient successivement établi  
 les vérités combattues sur les preuves  
 que leur fournissoient l'Ecriture , la tra-  
 dition , l'enseignement ancien & per-  
 pétuel de l'Eglise ; mais S. Augustin  
 fut singulièrement destiné à les em-  
 brasser toutes , parce que les erreurs  
 qu'il eut à combattre , n'en épargnoient  
 aucune. Il défendit l'unité de Dieu ,  
 sa sainteté , sa providence & la pureté  
 de son culte contre les Payens ; la bonté  
 de ses œuvres , la sagesse de ses décrets

dans l'ordre moral, l'autorité des Ecritures, la réalité de l'Incarnation, & toutes les vérités qui en découlent contre les Manichéens; la divinité de J. C., son égalité, sa consubstantialité avec son Père, & les conséquences de ces dogmes fondamentaux contre les Ariens; l'unité, la visibilité, l'indéfectibilité de l'Eglise, & ses autres caractères contre les Donatistes; la nécessité, la gratuité, l'efficacité de la Grace contre les Pélagiens & leurs disciples. Non content des victoires qu'il avoit remportées séparément sur les divers ennemis de la foi, qu'il foudroya tour-à-tour, il voulut les combattre tout-à-la-fois, en réunissant dans un seul corps d'ouvrage les preuves démonstratives sur lesquelles le Christianisme est fondé. C'est ce qu'il exécuta dans son grand Traité de la Cité de Dieu, Ouvrage où la science de l'Ecriture, la force du raisonnement, les discussions de la critique & l'érudition profane, se prêtent un mutuel secours, & où les Apologistes modernes amassent encore les matériaux qu'ils savent employer avec tant de succès, pour réfuter la vaine Philosophie & l'incrédulité de notre tems. Quoi-



V.

qu'il y ait dans cet Ouvrage de saint Augustin, comme dans les autres fruits de sa plume, des beautés frappantes, des endroits véritablement nobles & sublimes, l'élevation, la chaleur & les images ne sont pas le caractère de ses écrits, plus recommandables par le fonds des choses, par l'enchaînement des principes, que par les graces de la diction. Son style est en général plus didactique qu'éloquent, plus solide que châtié. C'est ce qu'on remarque principalement dans ses Traités théologiques, genre qui demande plutôt un Ecrivain clair, méthodique, conséquent & précis, qu'élégant & disert. Consumé de travaux, couvert de gloire & plein de mérites, le saint Docteur mourut le 28 Août 430; sa carrière avoit été de soixante-seize ans, dont il en avoit passé quarante au service de l'Eglise, dans le Sacerdoce & l'épiscopat. Depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours, le nom de S. Augustin a toujours excité l'admiration des fidèles, & retracé l'idée des plus vives lumières, jointes à des travaux continuels pour la défense des vérités catholiques, & pour la prospérité de l'Eglise. Sa doc-

trin  
fou  
guit  
la v  
les  
hér  
qui  
que  
&  
effo  
tem  
Ma  
l'ex  
me  
pro  
gag  
de  
à l  
con  
Pa  
Ga  
gra  
éta  
da  
rét  
n'e  
pro  
m

trine, consacrée par les Conciles & les souverains Pontifes, a toujours servi de guide aux Savans les plus éclairés, & la vénération qu'il a inspirée dans tous les tems a été si universelle, que les hérétiques eux-mêmes, sur-tout ceux qui ont porté leurs spéculations sur les questions si obscures de la Prédestination & de la Grace, ont fait les plus grands efforts, & les plus vains en même-tems, pour s'autoriser de son suffrage. Mais l'Eglise en rendant hommage à l'exactitude avec laquelle il a su exprimer le dogme, & en adoptant ses propres paroles pour en former son langage, l'a vengé des entreprises téméraires de l'erreur.

S. Paulin, Evêque de Nôle, naquit à Bordeaux à la fin de l'an 353, ou au commencement de l'an 354, de Ponce Paulin, Préfet du Prétoire dans les Gaules. Cette naissance illustre & de grandes richesses, mettoient Paulin en état d'aspirer aux postes les plus élevés dans le monde. Mais la sagesse de ses réflexions lui apprit de bonne-heure à n'estimer les avantages du siècle & les présens de la fortune, que ce qu'ils méritent de l'être. La Religion acheva

V.

S I È C L E.

V.   
 S I È C L E .

ce que la Philosophie & des inclinations vertueuses avoient commencé. Plusieurs saints personnages avec lesquels il eut le bonheur d'être lié , tels que S. Ambroise , S. Martin de Tours , & S. Delphin de Bordeaux , lui firent connoître J. C. & la sublimité de la Morale évangélique. Animé du désir de la perfection dont il venoit d'apprendre la route , il forma le projet de renoncer aux espérances du siècle. Thérésie , personne riche , belle , jeune , mais encore plus vertueuse , qu'il avoit épousée , l'exhortoit à exécuter ce généreux dessein. Ils vendirent leurs grands biens , en distribuèrent le prix aux pauvres , & se retirèrent auprès du tombeau de S. Félix de Nôle , où ils subsistoient d'un revenu modique qu'ils s'étoient réservé. Leur vie étoit si pauvre , si mortifiée , qu'ils trouvoient encore de quoi soulager les indigens. Paulin avoit été élevé au Sacerdoce malgré lui , par l'Evêque de Barcelone en 393 , mais à condition qu'il ne seroit point attaché à cette Eglise ; c'étoit afin qu'il n'y eût point d'obstacle au projet de retraite , & au plan de vie obscure & pénitente qu'il méditoit. Dieu qui vouloit rendre ses vertus utiles à l'Eglise , ne permit

pas  
 lui -  
 mor  
 Sièg  
 les a  
 pen  
 coup  
 vert  
 guè  
 & c  
 gén  
 don  
 tem  
 lui  
 char  
 noit  
 pou  
 mèn  
 diso  
 bien  
 Cie  
 égal  
 vert  
 cho  
 S  
 prit  
 soim  
 qu'i  
 qui

pas qu'il ne fût occupé qu'à se sanctifier lui-même. L'Evêque de Nôle, étant mort, il fut choisi pour remplir ce Siège, l'an 409 ou 410. Les Goths & les autres barbares qui ravagèrent l'Italie pendant son épiscopat, donnèrent beaucoup d'exercice à sa charité. C'étoit la vertu qui le caractérisoit. On ne connoît guère de Saint qui l'ait portée plus loin, & qui l'ait signalée par des actions plus généreuses. C'est la matière des éloges dont les plus grands hommes de son tems l'ont comblé. Mais son humilité lui cachoit le prix des sacrifices que la charité le portoit à faire, & il s'étonnoit qu'on pût lui donner des louanges pour des actions, qui lui paroissent sans mérite. Peut-on trouver sujet de louer, disoit-il, un homme qui renonce aux biens de la terre pour acquérir ceux du Ciel? Il mourut l'an 431, après avoir égalé les plus illustres Evêques par ses vertus pastorales, & les plus saints Anachorètes par ses austérités.

S. Paulin étoit né avec beaucoup d'esprit, & l'on avoit cultivé avec un grand soin dans son enfance, les dispositions qu'il avoit pour les Lettres. Ausone, qui fut depuis Précepteur de l'Empereur

V.

SIÈCLE.

——— Gratiens, avoit été son Maître, & sous  
 V. lui, Paulin avoit montré des talens dis-  
 SI È C L E. tingués pour l'Eloquence & la Poésie.  
 Il parut d'abord avec éclat au Barreau,  
 & les Anciens ont donné de grands  
 éloges à un Panégyrique de l'Empereur  
 Théodose qu'il avoit prononcé, & que  
 nous n'avons plus. Lorsqu'il se fut donné  
 tout entier à Dieu, il renonça aux  
 Lettres profanes, pour ne s'occuper que  
 des saints Livres & de la Religion. Il  
 avoit composé plusieurs Ouvrages qui  
 sont perdus. Ceux qui nous restent con-  
 sistent en des Lettres écrites à différentes  
 personnes sur des matières de piété,  
 dans lesquelles il fait éclater son amour  
 & sa reconnoissance envers Dieu. Celle  
 qui est adressée à S. Sulpice Sévère,  
 contient l'histoire de l'Invention de la  
 vraie Croix du Sauveur. Elle est fort  
 touchante & remplie de traits admi-  
 rables. Ses autres ouvrages, sont un Dis-  
 cours sur l'aumône, qui est écrit d'un  
 style plein de douceur & d'onction;  
 & des Poèmes où l'on trouve de belles  
 pensées, des comparaisons nobles, &  
 une versification agréable pour le tems  
 où il vivoit.

S. Sulpice Sévère, contemporain de  
 S.

S. P.  
 étoit  
 fait  
 Sa fa  
 gran  
 riage  
 de te  
 mon  
 riche  
 Dieu  
 ploy  
 allé  
 répu  
 dent  
 plus  
 vrain  
 haute  
 se re  
 servi  
 venu  
 dans  
 médi  
 son  
 Ouvr  
 le fr  
 rable  
 quell  
 mani  
 mens  
 T

S. Paulin de Nôle & son intime ami, 

---

 étoit de la Province d'Aquitaine. On ne fait pas l'année précise de sa naissance. Sa famille étoit illustre & possédoit de grands biens. Il s'engagea dans le mariage; mais ayant perdu sa femme peu de tems après leur union, il quitta le monde. Il étoit alors fort jeune, très-riche & très-estimé. En se donnant à Dieu, il conserva ses biens, dont il employoit les revenus en aumônes. Etant allé voir S. Martin de Tours, dont la réputation remplissoit alors tout l'Occident, il conçut par les discours, & encore plus par les exemples de cet homme vraiment apostolique, l'idée d'une plus haute perfection. Pour s'y exercer, il se retira dans une solitude, avec ses serviteurs & ses esclaves qui étoient devenus ses frères. Il y vivoit comme eux dans la mortification, la prière & la méditation des vérités éternelles, dont son esprit étoit sans cesse occupé. Les Ouvrages que nous avons de lui sont le fruit de sa retraite. Le plus considérable est son Histoire sacrée, dans laquelle il peint avec force; & d'une manière très-concise, tous les événemens remarquables depuis la Création

du Monde jusqu'à l'an 400 de J. C.  
 V. Cet abrégé d'histoire, le mieux fait  
 S I È C L E. qui eût paru jusqu'à lui, & qu'on n'a  
 pas même effacé depuis, est d'un style  
 noble, élégant & parfaitement assorti  
 à la dignité du sujet. Sa manière d'é-  
 crire approche beaucoup de celle de  
 Salluste, qu'il s'étoit proposé pour mo-  
 dèle, ce qui l'a fait appeller le Sal-  
 luste chrétien. Sa Vie de S. Martin,  
 & ses Dialogues sur les vertus & les  
 miracles de ce grand Evêque, font  
 aussi beaucoup d'honneur à sa plume.  
 Le tems précis de sa mort n'est pas bien  
 certain; on la place communément  
 vers l'an 420.

S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie,  
 doit être compté parmi les plus grands  
 hommes qui firent la gloire de l'Eglise,  
 & qui combattirent pour sa foi, pendant  
 le cinquième siècle. Il étoit né avec un  
 esprit subtil, qui le rendoit propre à  
 l'examen des matières abstraites. Il s'é-  
 toit beaucoup appliqué à l'étude des  
 anciens Pères, dont il possédoit parfai-  
 tement la doctrine. Ses actions ne com-  
 mencent à être connues, que depuis  
 son élévation sur le Siège patriarcal  
 d'Alexandrie en 412. Il succéda à son

onc  
 Jean  
 d'av  
 de  
 &  
 cess  
 nem  
 parl  
 cont  
 où  
 héré  
 Cyr  
 dans  
 lui  
 &  
 créd  
 des  
 obst  
 port  
 rend  
 à S.  
 tanc  
 ont  
 & f  
 pas  
 rage  
 la v  
 repr  
 actio

oncle Théophile , persécuteur de saint Jean Chrysostôme , & on lui reproche d'avoir imité sa hauteur dans l'exercice de la juridiction attachée à son Siège , & d'avoir donné l'exemple à ses successeurs de s'immiscer dans le gouvernement des affaires civiles. Nous avons parlé de son zèle & de ses travaux contre le Nestorianisme , dans l'article où nous avons tracé l'histoire de cette hérésie. Il est certain que ce fut saint Cyrille qui apperçut le premier tout le danger de cette erreur naissante , qu'il lui porta les coups les plus vigoureux ; & que sans lui elle auroit fait , par le crédit que Nestorius tiroit de sa dignité , des progrès qui auroient mis de grands obstacles à la victoire que l'Eglise remporta sur elle. Cet important service rendu à la Religion doit faire pardonner à S. Cyrille des fautes , où les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé , ont eu plus de part que son caractère & ses intentions. D'ailleurs , n'a-t-il pas racheté par sa fermeté , son courage , sa vie exemplaire , son amour de la vérité , ce qu'on pourroit trouver de reprehensible dans quelques-unes de ses actions ? Sa mémoire a toujours été en

---

V.  
SIÈCLE.



V.  
S I È C L E.

vénération dans les deux Eglises, Grecque & Latine; & les plus saints personnages de l'Orient & de l'Occident ont loué en lui la vigilance, la sagesse, la charité, en un mot, toutes les vertus d'un vrai Pasteur. Intrépide pour la défense des intérêts de Dieu & de l'Eglise, il ne fut point ébranlé, lorsqu'ayant été mis en prison par les intrigues des protecteurs de Nestorius, après le Concile d'Ephèse, il se vit sur le point d'être dépouillé de son rang, & relégué au fond des déserts. Cette grandeur d'ame, cette constance à l'épreuve des menaces & des craintes, l'approchent des Athanase & des Basile, si quelques légères taches l'empêchent de marcher en tout leur égal. Ses écrits, qui sont en grand nombre, contiennent des choses très-précieuses, parce qu'il établit les dogmes avec beaucoup d'exactitude, & qu'il expose très-savamment la tradition consignée dans les Ouvrages des Pères qui ont vécu avant lui. Les Anciens estimoient tellement ses Homélies, que les Evêques Grecs les apprenoient par cœur, pour les prêcher au peuple, Cependant il faut avouer que sa manière d'écrire est diffuse, obscure, em-

barrat  
décou  
terme  
ses al  
son s  
pêche  
Ouvr  
roien  
l'usag  
l'an  
d'Ale  
ans.

S.

nom  
& la  
Rom  
tenoi  
fance  
né a  
avoie  
éduc  
féra  
Rom  
revêt  
affair  
com  
crédi  
le p  
main

barrassée, qu'on ne peut pas toujours découvrir sa pensée & le vrai sens des termes qu'il emploie, & qu'en général ses allégories continuelles, sa subtilité, son style incorrect & peu précis, empêchent qu'on ne puisse tirer de ses Ouvrages toute l'utilité dont ils pourroient être, si les Savans en trouvoient l'usage moins pénible. S. Cyrille mourut l'an 444. Il avoit gouverné l'Eglise d'Alexandrie un peu plus de trente-un ans.

S. Léon, Pape, qui a mérité le surnom de Grand, par ses belles qualités & la gloire de son pontificat, étoit de Rome, mais on ignore le rang que tenoit sa famille, & l'année de sa naissance. On voit par ses écrits qu'il étoit né avec beaucoup de talens, & qu'ils avoient été cultivés par une excellente éducation. Le Pape S. Célestin lui conféra la dignité d'Archidiacre de l'Eglise Romaine, & du moment qu'il en fut revêtu, il eut la plus grande part aux affaires de l'Eglise. On s'adressoit à lui, comme à celui qui étoit le plus en crédit auprès du Souverain-Pontife, & le plus éclairé de tout le Clergé Romain. Il étoit absent de Rome, lorsque

V. le Pape Sixte III mourut, vers le milieu du mois d'Août 440. Il fut élu pour le remplacer, par les suffrages réunis du Clergé, qui montra dans ce choix, dit S. Prosper, l'estime qu'il faisoit du mérite, & comment il savoit l'honorer. Léon connoissoit toute la grandeur des obligations qu'il contractoit envers son peuple & envers toute l'Eglise, en montant sur le Saint-Siège: aussi mit-il tout ce qu'il avoit de capacité, de faveur & d'application à les bien remplir. Jamais les tems n'avoient été plus orageux & plus difficiles. Deux grandes hérésies troubloient l'Eglise, l'Eutychianisme en Orient, & le Pélagianisme dans l'Occident. On fait l'influence qu'il eut sur le Concile général de Chalcédoine, auquel il présida par ses Légats, & dont il fut le flambeau par sa Lettre à S. Flavien. Il ne travailla pas avec moins de zèle & de succès à éteindre les restes du Pélagianisme, & à venger la doctrine de S. Augustin qu'on osoit accuser d'excès. Il étouffa de même l'erreur des Priscillianistes, qui cherchoit à se ranimer en Espagne. Les Pères du Concile de Chalcédoine ayant fait, avant de se séparer,

un canon, par lequel ils confirmoient les prérogatives d'honneur accordées au V.  
 Siège de Constantinople, dans le second SIÈCLE.  
 Concile œcuménique, S. Léon montra la plus grande fermeté à maintenir la prééminence & les droits du Siège de Rome. Sa sagesse lui faisoit prévoir les conséquences que pourroient avoir un jour, les prétentions ambitieuses que les Evêques de Constantinople éleveroient sur ce fondement. Mais il sut distinguer avec prudence ce canon, qu'il regardoit comme injurieux au S. Siège, des autres décrets du Concile, dont personne ne soutint l'autorité avec plus de lumière & de vigueur que lui.

Attila, Roi des Huns, appelé le fléau de Dieu, à cause des maux qu'il fit à l'Empire & à la Religion, entra en Italie à la tête d'une armée victorieuse, sous le pontificat de S. Léon, après avoir dévasté tous les pays qu'il laissoit derrière lui. Il avoit traversé l'Europe comme un torrent qui détruit tout. Les Villes qui s'étoient trouvées sur son passage, avoient éprouvé sa fureur. Il ne lui restoit plus que Rome à soumettre, & à ravager. Ce redoutable vainqueur approchoit, & la Capitale du monde alloit avoir le sort

des autres Villes d'Italie, qui étoient  
V. tombées sous sa puissance. S. Léon en-  
S I È C L E. treprit de calmer le Prince barbare. Il  
alla au-devant de lui, & le trouva  
campé sur les bords du Mincio. Dès  
qu'Attila le vit, il parut frappé de la  
noble modestie & de la gravité majes-  
tueuse du saint Pontife. Léon le voyant  
disposé à l'écouter, & voulant profiter  
de cette première impression, lui parla  
de ses conquêtes, de sa gloire, de ses  
vertus guerrières, de la terreur que répan-  
doit son nom, & de Dieu qui mettoit à  
ses pieds le peuple Romain, vainqueur  
de tant de Rois. Il peignit ces grands  
objets d'une manière si flatteuse pour  
Attila, il mit tant d'art & d'éloquence  
dans son discours, qu'il réussit à inf-  
pirer la clémence à ce cœur nourri de  
carnage, & qu'il l'engagea à faire la  
paix avec les Romains. Événement bien  
glorieux à S. Léon, & bien propre à  
faire connoître quel est l'empire de la  
vertu, qui foumet les ames les plus  
dures, & qui rend les Conquérans  
mêmes sensibles aux maux de l'humani-  
té. Le saint Pontife en fit une nou-  
velle épreuve, lorsque Genséric, Roi  
des Vandales établis en Afrique, vint

pour s'emparer aussi de Rome & venger  
 la mort de Valentinien III, sur le ty-  
 ran Maxime qui l'avoit fait assassiner. V.  
 La Ville étoit sans défense, & les per-  
 sonnes les plus considérables s'en étoient  
 retirées, aux approches du Prince bar-  
 bare. Saint Léon, toujours intrépide  
 lorsqu'il s'agissoit de sauver son peu-  
 ple, se présente devant le vainqueur  
 de l'Afrique, au moment qu'il alloit  
 entrer dans la Ville, & lui parle avec  
 tant de noblesse, tant d'éloquence,  
 qu'il obtient de lui que, satisfait du  
 pillage, il empêcheroit les meurtres,  
 les incendies & les autres effets de la  
 licence ordinaire du soldat.

S. Léon n'étoit pas moins zélé pour  
 le maintien de la discipline ecclésiasti-  
 que, que pour la conservation du dépôt  
 sacré de la foi. Il fit à cet égard plusieurs  
 réglemens très-utiles, & tint la main  
 à leur observation avec fermeté. Il étoit  
 très-exact à faire garder les interstices  
 aux Clercs inférieurs, avant qu'ils fus-  
 sent promus au Diaconat, ou au Sa-  
 cerdoce, afin qu'ils eussent le tems d'ap-  
 prendre ce qu'ils devoient enseigner aux  
 autres. On remarque parmi ses régle-  
 mens, celui par lequel il défend aux

---



---

 V. Evêques d'admettre dans leur Clergé ;  
 SI È C L E. cèse , à moins que l'Evêque Diocésain  
 n'y consente ; c'est peut-être l'origine  
 des Dimissoires. Ce grand homme ,  
 après avoir servi de rempart à l'Italie  
 contre la fureur des barbares , & avoir  
 travaillé sans relâche pour le bien de  
 la Religion , pendant un pontificat de  
 plus de vingt ans , mourut le 10 No-  
 vembre de l'an 461. Jamais Pape ne  
 s'est conduit avec plus d'humilité , de  
 douceur , de charité , & jamais il n'en  
 a été de plus considéré par les Souve-  
 rains légitimes de l'Empire , & par les  
 Princes des Nations étrangères. On peut  
 même assurer que dans aucun tems que  
 ce soit , l'Eglise Romaine , avec moins  
 de faste , n'a eu plus de véritable gran-  
 deur que sous le gouvernement de cet  
 admirable Pontife. Il nous reste de lui  
 soixante-seize Sermons sur les principales  
 fêtes de l'année , & un grand nombre  
 de Lettres. C'est le premier de tous les  
 Papes de qui l'on ait un corps d'Ou-  
 vrages. Son style est noble , élégant &  
 assez pur pour son siècle. Il est rempli  
 de ces pensées élevées , profondes &  
 délicates , qui annoncent l'esprit réfléchi

& le cœur sensible. Personne parmi les Latins n'a mieux développé la morale des Mystères, & l'objet des Solemnités; personne n'a exprimé avec plus de précision & de netteté les effets de l'Incarnation & les caractères de l'homme-Dieu considéré dans tous ses rapports.

S. Prosper étoit d'Aquitaine. On ne fait ni le lieu, ni le tems précis de sa naissance. On conjecture qu'il vint au monde vers l'an 403. Il étoit Poëte, Orateur & Théologien; mais sa principale gloire est d'avoir été un des plus fidèles disciples de S. Augustin, & un des plus zélés défenseurs de sa doctrine. Il ne commença que vers l'an 428 ou 429 à se faire connoître, & ce fut à l'occasion des troubles qui s'élevèrent parmi les fidèles de Marseille, au sujet des principes que S. Augustin avoit établis dans ses Livres contre les Pélagiens. On trouvoit ces principes trop durs, & encore plus les conséquences auxquelles on s'imaginoit qu'ils conduisoient. Le saint Evêque d'Hippone écrivit ses Livres de la Correction & de la Grace, pour répondre aux difficultés que ses autres Ouvrages avoient fait



naître. Mais ce nouveau Traité ne satisfit pas tous les esprits, & ne fit pas disparaître tous les doutes. Rufin, ami de S. Prosper, & Cassien, Auteur d'un Livre célèbre, intitulé : *Collations ou Conférences des Pères du désert*, tous les deux, gens d'esprit, & en réputation de piété, étoient les plus opposés à la doctrine que S. Augustin avoit défendue contre les attaques de Pélagé & de ses disciples. En même tems qu'ils s'éloignoient des principes du saint Docteur sur la prédestination, le libre arbitre & la grace, ils s'étoient fait sur ces matières un système, dont les opinions de Pélagé, adoucies & modifiées, étoient le fondement. La plus grande partie du Clergé de Marseille étoit dans les mêmes sentimens. Mais ils ne s'exprimoient pas clairement sur la doctrine qu'ils substituoient à celle dont ils s'étoient déclarés les adversaires. Cassien étoit le seul qui se fût exprimé avec quelque netteté sur cet objet, dans ses Conférences & sur-tout dans la treizième. S. Prosper s'éleva contre ce Pélagianisme déguisé, quoiqu'il ne fût que laïc, suivant l'opinion la plus probable. Il écrivit en prose &

en vers, pour venger la foi outragée, & les ouvrages de son ami, qu'on alté-  
 roit, afin de les rendre odieux. Il in- V.  
 voqua l'autorité du Saint-Siège contre SIÈCLE.  
 le Clergé de Marseille, & fit exprès  
 le voyage de Rome. Le Pape S. Cé-  
 lestin accueillit sa requête, & donna un  
 décret où, en confirmant la doctrine  
 de S. Augustin, il condamne les erreurs  
 des nouveaux partisans de Pélage. On  
 rapporte communément ce décret à l'an  
 431 ou 432. Depuis ce tems S. Prosper  
 s'occupa de divers écrits, qui ont tous  
 pour objet les matières de la grace,  
 & la doctrine catholique y est mise  
 dans le plus beau jour. Le plus impor-  
 tant & le plus connu, est son Poème  
*contre les ingrats*, il appelle ainsi les  
 ennemis de la grace. Quelque sec &  
 abstrait que soit le sujet de ce Poème,  
 S. Prosper a su le rendre agréable &  
 attachant, par les beautés qu'il y a ré-  
 pandues, & sur-tout par la force qu'il  
 a mise dans l'expression. On pense qu'il  
 passa les dernières années de sa vie à  
 Rome, auprès de S. Léon, qui se  
 l'étoit attaché dès le commencement  
 de son pontificat, & qu'il mourut vers  
 l'an 463.

---



---

 V. S. Pierre, surnommé Chryfologue, c'est-à-dire, *qui parle d'or*, à cause des belles choses dont ses discours étoient remplis, ne commence à être connu que vers l'an 431, qui est à-peu-près le tems de son élévation sur le Siège de Ravenne. Il avoit passé toute sa vie jusqu'à cette époque, dans les exercices & l'obscurité des pratiques monastiques. On ne fait aucun détail de sa vie publique, si ce n'est qu'il se distingua par toutes les vertus pastorales, & que ce fut sous son épiscopat que Ravenne devint Métropole ecclésiastique. Il gouvernoit encore cette Eglise, lorsque S. Germain d'Auxerre fit le voyage d'Italie en 448. Il rendit à ce grand Evêque, pendant le peu de tems qu'il vécut à Ravenne, tous les devoirs de l'hospitalité, & après sa mort, tous les honneurs qui étoient dûs à son éminente sainteté. Il nous reste de S. Pierre Chryfologue un recueil de Sermons, au nombre de cent soixante-seize, rassemblés au huitième siècle par un de ses successeurs, nommé Félix. Il y a dans ces discours beaucoup de traits ingénieux & de pensées saillantes. L'antithèse y est peut-être trop commune, & dégénère souvent en jeux de mots affectés.

rés. Le style en est concis & coupé, ce qui nuit beaucoup à la netteté du sens & à la clarté du style.

V.  
SI È C L E.

Salvien, Prêtre de Marseille, né à la fin du quatrième siècle, descendoit, suivant l'opinion commune, de parens illustres par leur rang, des environs de Cologne ou de Trêves. Il paroît par ses Ouvrages qu'il s'étoit appliqué à l'étude des Belles-Lettres, & qu'il avoit nourri son esprit par la lecture des bons Ecrivains. Il étoit déjà en grande réputation dans les Gaules, vers l'an 430. On l'appelloit le Maître des Evêques, & l'on pense que c'étoit parce qu'il composoit des Homélie & d'autres Discours pour les Evêques, qui, faute de loisir ou de talens, ne pouvoient préparer eux-mêmes les instructions qu'ils devoient à leur peuple. On l'a aussi appelé le Jérémie du cinquième siècle, parce qu'il déplore sans cesse les maux de l'Eglise, auxquels il étoit extrêmement sensible, & qu'il invective avec force contre les mœurs dépravées de son tems, qu'il regarde avec raison, comme la cause des malheurs qui affligeoient la Société chrétienne. Son Traité de la Providence est rempli de pensées fortes & de traits du

V. plus grand pathétique. Son but dans cet Ouvrage éloquent, est de justifier la divine Providence, dans la conduite qu'elle tenoit sur les Chrétiens, accablés d'infortunes, tandis que les barbares, auteurs de leurs calamités, étoient dans la gloire & la prospérité. Son Traité contre l'avarice, & ses Epîtres, contiennent aussi des endroits fort instructifs & fort touchans. Tous ces Ouvrages sont écrits d'un style clair, orné, facile & agréable. Le talent propre de Salvien est d'attacher l'esprit du Lecteur, par le fonds des choses, & par la manière de les dire. On croit qu'il mourut à Marseille vers l'an 484.

Vincent, Moine de Lérins, peu connu par sa naissance & ses actions, s'est rendu célèbre dans l'Eglise par un Ouvrage qu'il publia vers l'an 434 : il l'intitula : *Mémorial ou Avertissement, Commonitorium*. C'est une suite de principes propres à faire discerner la véritable doctrine de l'Eglise d'avec celle des hérétiques, sur-tout dans les tems où l'erreur, par ses progrès & son étendue, obscurcit la vérité & semble prête à l'étouffer. Les maximes de conduite qu'il propose pour ces conjonctures

diff  
 rai  
 car  
 fon  
 sali  
 soli  
 dor  
 l'op  
 tou  
 gn  
 esp  
 ten  
 ré  
 l'au  
 de  
 qu  
 err  
 l'E  
 l'or  
 em  
 av  
 qu  
 can  
 ho  
 tio  
 l'a  
 illu  
 qu

difficiles sont dictées par la sagesse & la raison. Il développe admirablement les caractères de la vérité catholique, qui sont l'antiquité, la continuité, l'universalité. Rien de plus lumineux, de plus solide & de plus certain que les règles dont cet écrit précieux offre le développement. C'est un guide sûr pour tous ceux qui écrivent, & qui enseignent dans les tems où l'agitation des esprits rend la route plus difficile à tenir. Les principes qu'il établit sur le témoignage incorruptible de l'antiquité, l'autorité de la tradition, & la force de l'enseignement universel, s'appliquent à tous les tems & à toutes les erreurs. Les disputes qui s'élèvent dans l'Eglise seroient bientôt terminées, si l'on suivoit les sages raisonnemens qu'il emploie, pour montrer qu'il ne peut y avoir de prescription contre la foi, & que l'erreur est toujours marquée d'un caractère de nouveauté, qui fait sa honte, & qui prépare sa condamnation. Vincent de Lérins mourut vers l'an 450.

S. Sidoine Apollinaire, l'un des plus illustres Evêques des Gaules dans le cinquième siècle, naquit à Lyon en 430,

V. d'une famille où les premières dignités  
 de l'Empire étoient héréditaires. Son  
 père, qui se nommoit aussi Apollinaire,  
 étoit Préfet des Gaules, sous le règne  
 de Valentinien III. Il fut lui-même  
 Préfet de Rome & Chef du Sénat,  
 avec le titre de Comte, sous Majorin.  
 Il étoit si distingué par la pureté de ses  
 mœurs & sa piété, qu'il fut élu pour  
 succéder à Eparque, Evêque de la Ville  
 d'Auvergne, aujourd'hui Clermont,  
 d'un consentement unanime de tous  
 ceux qui avoient droit de concourir à  
 cette élection, vers l'an 472, quoiqu'il  
 fût encore laïc, & engagé dans l'état  
 du mariage. Il se sanctifia dans l'épis-  
 copat par sa charité qui étoit sans bor-  
 nes, par l'austérité de sa vie, & par  
 son zèle pour le salut de son peuple.  
 Il visitoit son Diocèse avec soin. Il  
 étoit si libéral envers les pauvres, que  
 dans un tems de calamité, il en nourrit  
 plus de quatre mille, tous étrangers,  
 outre ceux de son Diocèse. Il eut beau-  
 coup à souffrir, lorsque les Visigoths,  
 sous la conduite d'Euric leur chef, se  
 furent rendus maîtres de Clermont &  
 de toute l'Auvergne, où ils commirent  
 les ravages ordinaires aux barbares. Il

mourut l'an 482, âgé de cinquante dix ans. Les Ouvrages qui nous restent de lui, plus estimés de ses contemporains qu'ils ne l'ont été depuis le renouvellement des Lettres & du goût, sont sept Livres d'Epîtres & vingt-quatre pièces de vers. Il étoit regardé de son tems, comme le premier homme des Gaules pour l'érudition, l'éloquence & la poésie. En effet, il a de l'élevation dans les pensées, de la solidité dans le raisonnement, & quelquefois de la délicatesse dans l'expression : mais en général sa manière d'écrire a les vices de son siècle, les métaphores outrées, les antithèses & les jeux de mots.

Théodoret, Evêque de Cyr en Syrie, naquit à Antioche vers l'an 387. Son père & sa mère moururent lorsqu'il étoit encore jeune. Il vendit les grands biens qu'ils lui laissèrent, en distribua le prix aux pauvres, & se retira dans un Monastère situé à trente lieues d'Antioche. Il y vécut dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes & religieuses, jusqu'à l'an 423, qu'il en fut tiré pour remplir le Siège épiscopal de Cyr. Il travailla avec une ardeur infatigable à la conversion des Payens, des Juifs &



V.  
S I È C L E.

des Hérétiques , jusques - là qu'il fut souvent exposé à perdre la vie. Ses travaux apostoliques & ses souffrances lui ont mérité le titre de Confesseur. Cependant son attachement pour Jean d'Antioche , partisan déclaré de Nestorius , qui alla jusqu'à le porter à écrire contre les anathématismes de S. Cyrille , fit une tache à sa gloire. Mais il l'effaça dans la suite , par le zèle avec lequel il combattit le Nestorianisme , & l'Eutychianisme dont il vit la naissance. Il mourut saintement , dans la paix & la communion de l'Eglise , vers l'an 438. Les Anciens ont témoigné une grande estime pour la personne & les écrits de Théodoret : ils le qualifient de Saint & de sçavant homme. Tous les Ouvrages qu'il a laissés , méritent d'être lus : on y trouve des choses admirables , des pensées ingénieuses , des réflexions solides , & un style comparable à celui des meilleurs Ecrivains de son tems. Son Histoire ecclésiastique , qui est une continuation de celle d'Eusébe , & un supplément à celle de Socrate & de Sozomène , est intéressante par les faits curieux qu'il rapporte , & par les pièces originales qu'il a conservées. Ses Com-

mentaires sur l'Écriture sont savans, clairs & solides. Dans ses Traités théologiques, il presse vivement les ennemis de la foi par des argumens sans réplique, & par des témoignages de la tradition puisés dans les meilleures sources. Ses écrits contre S. Cyrille sont les seuls qui fassent quelque tort à sa mémoire. Ils furent condamnés par le cinquième Concile œcuménique, avec ceux de Théodore de Mopsueste & d'Ibas d'Edesse; mais on ne prononça rien contre sa personne dans cette assemblée, parce qu'il avoit combattu depuis les erreurs de Nestorius, jusqu'à mériter la haine des sectateurs de cet hérésiarque, qui le déposèrent dans le Conciliabule d'Ephèse, & parce qu'il avoit été admis à la communion de l'Eglise par le Pape S. Léon & par le Concile de Chalcedoine.

Les autres Ecrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, dont nous ne ferons point d'articles particuliers, pour ne pas sortir des bornes qui conviennent à cet Ouvrage, sont : Pallade, Evêque d'Hélénople en Bythinie, qui a composé une Histoire ecclésiastique très-estimée; il l'intitula : *Laustique*, parce qu'il l'en-

treprit à la prière de Lausus son ami ,  
 V. Gouverneur de Cappadoce , à qui il la  
 S I È C L E. dédia : S. Eucher , Evêque de Lyon ,  
 qui joignoit une haute naissance à une  
 éminente piété ; nous avons de lui des  
 Lettres & quelques Opuscules qui sont  
 très-propres à inspirer le détachement  
 du monde , l'amour de la solitude & le  
 goût de la vertu : S. Isidore de Péluse ;  
 il reste de lui un grand nombre de  
 Lettres , la plupart très-courtes , mais  
 pleines de sens & de vérités ; elles rou-  
 lent sur des passages de l'Écriture &  
 des questions théologiques , dont elles  
 donnent l'explication : Rufin , Prêtre  
 d'Aquilée , célèbre par ses démêlés avec  
 S. Jérôme , dont il avoit été le meilleur  
 ami , & par les Traductions Latines  
 d'Origène , d'Eusèbe , de S. Grégoire  
 de Nazianze , & de plusieurs autres  
 Pères Grecs , qu'il a données : Jean  
 Cassien , qui a écrit , à la prière de S.  
 Castor , Evêque d'Apt , des institutions  
 monastiques , divisées en douze Livres ,  
 où il trace l'idée des usages & des rè-  
 gles qui se pratiquoient dans les Mo-  
 nastères d'Orient ; & des conférences ,  
 au nombre de vingt-quatre , où il rap-  
 porte les entretiens spirituels qu'il avoit

eu a  
 Seth  
 com  
 pour  
 sieur  
 n'av  
 qu'u  
 que  
 litai  
 sieur  
 non  
 viv  
 les  
 foli  
 laïc  
 les  
 don  
 des  
 Pat  
 de  
 que  
 im  
 Lit  
 teu  
 qu  
 d'E  
 S.  
 a é  
 co

eu avec les Anachorètes du désert de ~~\_\_\_\_\_~~  
 Sethé : S. Hilaire d'Arles, qui avoit V.  
 composé un grand nombre d'HomélieS S I È C L E.  
 pour toutes les Fêtes de l'année, & plu-  
 sieurs Mémoires instructifs que nous  
 n'avons plus. Il ne nous reste de lui  
 qu'une exposition du Symbole & quel-  
 ques Opuscules : S. Nil, Prêtre & So-  
 litaire du mont Sinai, qui a laissé plu-  
 sieurs Traités de piété, & un grand  
 nombre de Lettres, écrites d'un style  
 vif & concis; la plupart ont pour objet  
 les devoirs & les pratiques de la vie  
 solitaire : Marius Mercator, simple  
 laïc, qui a fait quelques Traités contre  
 les Pélagiens, les Nestoriens, & Théodore  
 de Mopsueste, Maître commun  
 des uns & des autres : S. Proclus,  
 Patriarche de Constantinople & disciple  
 de S. Jean Chrysostôme, dont on a  
 quelques HomélieS, & un Ouvrage  
 important sur la tradition de la divine  
 Liturgie : Socrate & Sozomène, Au-  
 teurs de deux Histoires ecclésiastiques,  
 qui sont comme la continuation de celle  
 d'Eusébe : Claudien Mamert, frère de  
 S. Mamert, Evêque de Vienne, qui  
 a écrit un Traité de la Nature de l'ame,  
 contre Fauste de Riez, fameux semi-

V. Pélagien : Victor, Evêque de Vite en  
 Afrique, qui a donné une Histoire inté-  
 ressante de la Persecution des Vandales  
 contre les Catholiques : Paul Orose,  
 Auteur d'une Histoire qui s'étend de-  
 puis le commencement du monde jus-  
 qu'à l'an 416 de J. C. : enfin Victor  
 d'Aquitaine, qui a dressé un Cycle  
 pascal, depuis l'an 28 de J. C. jusqu'à  
 l'an 559.

---

 A R T I C L E V I I .

*Mœurs générales. Disciplines. Pratiques  
 & usages.*

P L U S on s'éloigne de la source du  
 Christianisme, en suivant le cours des  
 siècles, plus on voit diminuer cette  
 ferveur & cette innocence, qui fai-  
 soient la gloire de la Société chrétienne,  
 dans les premiers tems. Les mœurs  
 générales dégénéroient sensiblement de  
 l'ancienne pureté, & les passions, dont  
 le germe subsiste éternellement dans  
 le cœur humain, se reproduisoient à  
 mesure qu'on étoit, ou moins convaincu,  
 ou moins occupé des grands principes  
 qui

Vite en  
 oire inté-  
 Vandales  
 Orofe ,  
 tend de-  
 nde jus-  
 n Victor  
 n Cycle  
 . jusqu'à

qui leur servent de frein. Le désir de  
 s'élever aux postes éminens dans l'Eglise  
 & dans l'Etat, l'amour des richesses &  
 du faste, le goût des commodités &  
 des amusemens, qui sont une suite de  
 l'opulence, la jalousie du crédit & de  
 la domination, en un mot, tous les  
 vices, tous les défauts, qu'une Religion  
 sévère avoit réprimés, réparurent, lors-  
 que les circonstances devinrent propres  
 à les faire éclore & à les développer.  
 La piété des Empereurs, leur zèle bien  
 ou mal dirigé, l'influence qu'ils avoient  
 sur les affaires de l'Eglise, en prenant  
 parti dans toutes les disputes, la faveur  
 & les dignités qui étoient le prix des  
 complaisances qu'on avoit pour eux,  
 ou pour ceux qui les gouvernoient, les  
 haines engendrées par la diversité des  
 opinions en matière de foi, & par la  
 rivalité des sectes, toutes ces causes  
 réunies & combinées en mille manières,  
 concouroient à introduire dans le sanc-  
 tuaire, des vues & des maximes incon-  
 nues dans les tems heureux qui avoient  
 précédé. Des Prélats impérieux & poli-  
 tiques, tels que Théophile d'Alexandrie  
 & Acace de Constantinople, qui bri-  
 guoient les faveurs de la Cour, & s'en

V.  
 S I È C L E .

I.  
 Pratiques

ource du  
 ours des  
 er cette  
 qui fai-  
 rétienne,  
 mœurs  
 ment de  
 ns, dont  
 ent dans  
 isoient à  
 nvaincu,  
 principes  
 qui

V.

C L E.

servoient pour opprimer leurs ennemis ; des ambitieux , tels que Timothée Elure , Pierre Monge , Pierre le Foulon , qui s'emparoit des grands Sièges par la ruse & la violence ; des Moines inquiets , ignorans & factieux , qui couroient par troupes & poursuivoient à main armée ceux qu'un zèle fanatique leur faisoit regarder , non comme des frères qu'il falloit ramener par la douceur , mais comme des ennemis qu'il falloit perdre ; tels sont les objets affligeans & nouveaux que l'Histoire nous présente dans ce siècle. Quoi de plus révoltant que les scènes quelquefois sanglantes , & toujours scandaleuses , qui furent les effets de l'esprit schismatique dont les Nestoriens & les Eutychiens étoient dominés ? Les places publiques & les Eglises en étoient souvent le théâtre. Catholiques , hérétiques , on s'attaquoit , on se chargeoit comme des armées ennemies , on se poursuivoit en furieux , on ne respiroit que la destruction du parti contraire à celui qu'on avoit embrassé ; le Clergé se confondoit avec le peuple ; & l'on combattoit avec tout l'acharnement des guerres civiles.

Les Monastères se multiplioient de

toute  
tigue  
tution  
avoit  
mens  
cabal  
affair  
les d  
à l'au  
des  
noien  
avoie  
troup  
riale  
porta  
ecclé  
comm  
crut  
Chal  
de d  
défer  
le co  
& c  
Ville  
à l'E  
daleu  
le P  
Evêc  
bien

toute part, mais la profession monastique, qui n'est après tout qu'une institution humaine, dégénéroit de ce qu'elle avoit été dans ses heureux commencemens. Les Moines entroient dans les cabales, ils s'immisçoient dans les affaires de l'Eglise, ils ambitionnoient les dignités, ils vouloient se soustraire à l'autorité des Evêques, ils s'occupoient des questions théologiques, & soutenoient avec chaleur les opinions qu'ils avoient adoptées. On les voyoit par troupes, au milieu de la Ville impériale & ailleurs, excitant le trouble & portant la confusion dans les assemblées ecclésiastiques. Ces désordres étoient si communs, que l'Empereur Marcien crut devoir proposer au Concile de Chalcedoine, entre autres réglemens de discipline, celui par lequel il seroit défendu de bâtir aucun Monastère sans le consentement de l'Evêque du lieu, & ordonné à tous les Moines des Villes & des campagnes d'être soumis à l'Evêque Diocésain. La révolte scandaleuse des Moines de Palestine, contre le Patriarche de Jérusalem & les autres Evêques de la contrée, prouve combien ce réglemeut étoit nécessaire. Les

=====

V.

SIÈCLE.



V.  
S I È C L E.

Moines de Lérins, dont la régularité passoit pour si édifiante, élevèrent aussi des prétentions contre l'Evêque d'Arles de qui ils dépendoient, & il fallut qu'un Concile (le IV<sup>e</sup>. d'Arles qu'on rapporte à l'an 460) assurât, par une décision canonique, les droits du Supérieur ecclésiastique sur ce Monastère.

La discipline se relâchoit aussi, par les dispenses, que les malheurs publics, & les ravages des barbares obligeoient d'accorder. Les Pasteurs zélés & les Souverains Pontifes veilloient au maintien des règles & à l'observation des canons. Mais on se trouvoit quelquefois contraint de s'en écarter, pour le bien même & le service de l'Eglise. C'est ainsi qu'en Afrique, la disette de Clercs pendant & après la persécution des Vandales, força les Evêques à être moins sévères dans le choix de ceux qui entroient dans le Clergé, & moins rigides à exiger qu'on gardât les interstices, entre les divers degrés de la Cléricature. De même, les Evêques des Gaules, au milieu des brigandages & des horribles violences qu'exerçoient les barbares, qui étoient Idolâtres ou Ariens, se rendoient plus faciles à

récon  
les E  
à leu  
de fu  
des t  
cauti  
qui c  
qui f  
ment  
Evêc  
moir  
Rom  
n'eût  
aux t

Le  
moir  
guez  
des C  
Ils c  
pénit  
de le  
de la  
ce q  
anci  
les p  
lors  
des  
récon  
l'obt

réconcilier les pénitens ; & de peur que les Eglises ne manquassent de Pasteurs à leur mort, ou ne fussent livrées à de funestes divisions, ils se désignoient des successeurs avant de mourir : précaution sage dans les circonstances qui obligèrent d'y avoir recours, mais qui se changea bientôt en abus, tellement qu'on en seroit venu à léguer un Evêché par testament, comme un patrimoine temporel, si le Concile tenu à Rome en 465 sous le Pape Hilarus, n'eût condamné un usage si contraire aux saints canons.

Les loix de la pénitence, quoique moins sévères, étoient toujours en vigueur, comme on le voit par les canons des Conciles & les Décrétales des Papes. Ils ordonnent qu'on n'exigera pas des pénitens qu'ils fassent un aveu public de leurs péchés, & qu'on se contentera de la confession auriculaire & secrète, ce qui prouve combien l'usage en est ancien dans l'Eglise ; ils veulent que les pénitens soient réconciliés à la mort, lors même qu'étant privés de l'usage des sens, ils ne peuvent demander la réconciliation, ni montrer le desir de l'obtenir ; il suffit qu'on en soit assuré

V.  
SIÈCLE.

par le témoignage des assistans : ils prescrivirent de n'imposer la pénitence publique aux personnes mariées, que du consentement des deux parties, parce que la continence étoit une des obligations des pénitens.

Les Rogations sont une des institutions de ce siècle. Les calamités publiques donnèrent lieu à ce pieux établissement en 468. Sans parler des maux innombrables que causoient les barbares, il y avoit des tremblemens de terre, des inondations, des stérilités, des incendies subites, des bêtes carnacières qui se répandoient en plein jour dans les Villes. Saint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, touché de ces fléaux, établit dans son Eglise des Processions, pour fléchir la colère de Dieu, par la prière, les larmes & les autres marques de la pénitence. Il les fixa aux trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension de N. S. Les autres Eglises des Gaules adoptèrent cette sainte pratique, qui fut ensuite reçue à Rome & dans tout l'Occident.

Le Carême étoit observé dans toute l'Eglise, mais les usages n'étoient pas

les mêmes par-tout pour sa durée,                       
 le nombre des jours qu'on devoit jeûner V.  
 chaque semaine, ni la qualité des ali- S I È C L E.  
 mens dont on se nourrissoit pendant ce  
 tems de pénitence. Le jeûne du Samedi  
 n'étoit pas non plus observé en tout  
 lieu. S. Augustin consulté sur ces diffé-  
 rences, prescrit une règle très-sage,  
 c'est de suivre la pratique de l'Eglise  
 particulière où l'on se trouve; & il  
 décide que celui-là jeûne mieux, qui  
 jeûne suivant l'usage établi dans le lieu  
 où la Providence veut qu'il vive.

On voit par les Institutions Mo-  
 nastiques de Cassien, qu'il y avoit quel-  
 que diversité dans les différens Monas-  
 tères, par rapport à la distribution des  
 Offices qu'on a depuis appellés, *Heures*  
*Canoniales*, & par rapport au nombre  
 des Pseaumes qu'on y récitoit. La  
 même diversité se trouvoit à cet égard  
 entre les différentes Eglises, sur-tout  
 en Orient; l'usage d'Occident étoit plus  
 uniforme.

Malgré ces différences, ce qu'on pra-  
 tiquoit alors revient assez à ce que nous  
 observons encore aujourd'hui: c'est à  
 peu de chose près la même division &  
 le même ordre. Matines la nuit; Laudes

& Prime le matin ; Tierce, Sexte. &  
 V. None dans le cours de la journée ; Vêpres  
 S I È C L E. le soir.

Le Sacramentaire attribué au Pape  
 Gelase qui monta sur le Saint - Siège  
 en 492 ; est un des plus précieux mo-  
 numens de ce siècle ; il a même des  
 caractères d'une plus haute antiquité,  
 & sans doute c'est parce que Gelase  
 en a rassemblé les diverses parties, qu'on  
 l'en a fait Auteur. Cette opinion est  
 fondée sur ce que le Symbole de Nicée  
 y est rapporté sans les additions qu'on  
 y fit dans le second Concile œcumé-  
 nique en 381, & sur ce que les fêtes  
 de S. Pierre & de S. Paul, qu'on  
 célébra dans la suite le même jour, y  
 sont séparées. C'est un recueil de Messes  
 pour tous les tems de l'année, & de  
 formules pour l'administration de tous  
 les Sacremens & pour toutes les céré-  
 monies de l'Eglise. Il est divisé en trois  
 Livres ; le premier contient l'Office  
 des Dimanches & des Solemnités qu'on  
 célèbre dans le cours de l'année ; le  
 second, l'Office des Saints ; & le troi-  
 sième, les Offices qui ne sont pas affi-  
 gnés à des jours fixes, tels que les Messes  
 Votives, les Messes des Morts, &c.

Sexte. &  
e; Vêpres

au Pape  
nt - Siège  
ieux mo-  
même des  
ntiquité,  
e Gelase  
es, qu'on  
inion est  
de Nicée  
ons qu'on  
œcumé-  
e les fêtes  
l, qu'on  
e jour, y  
de Messes  
e, & de  
a de tous  
les céré-  
é en trois  
t. l'Office  
tés qu'on  
année; le  
& le troi-  
t pas affi-  
es Messes  
ts, &c.

Sans entrer dans un plus grand détail sur cet Ouvrage liturgique, le plus ancien qui existe dans l'Eglise Latine, il suffit de dire qu'on y trouve à-peu-près tout ce que nous pratiquons encore aujourd'hui par rapport à la célébration des saints Mystères, à l'administration des Sacremens, & aux diverses parties de l'Office divin. Ce qui prouve combien le culte actuel de l'Eglise catholique & les pieux usages qui s'y rapportent, sont dignes de notre respect, & en même tems combien il y a d'ignorance & de mauvaise foi dans les censures que tant d'Ecrivains superficiels ont osé hasarder sur des pratiques si anciennes & si saintes.

Nous avons remarqué dans le tableau du quatrième siècle, que les Evêques consultoient les Souverains Pontifes sur toutes les difficultés qu'ils rencontroient dans l'exercice de leurs fonctions, & principalement sur les points qui intéressoient la discipline. Cet usage continua & devint même plus fréquent & plus étendu; ce qui produisit un grand nombre de Décrétales émanées des Papes qui montèrent sur la Chaire de S. Pierre pendant le cours de ce siècle.

V. **SIÈCLE.** Ainsi l'autorité du Saint-Siège augmentoit de plus en plus, & la confiance des Evêques fournissoit aux Papes les moyens d'attirer à eux toutes les affaires de l'Eglise, sans que personne eût lieu de se plaindre qu'ils donnassent trop d'étendue à leur juridiction. On voit par la manière dont s'expriment Zoizime, S. Léon & Gelase, l'idée qu'on avoit à Rome du pouvoir des Souverains Pontifes, relativement au gouvernement universel de l'Eglise, & rien ne nous apprend qu'on ait réclamé contre l'usage qu'ils faisoient de cette autorité, quand ils ne la portoient pas au-delà de ses bornes légitimes.

Parmi le grand nombre de Conciles qui furent tenus dans ce siècle & dont on trouvera ci-après la Table chronologique, celui que Gelase assembla à Rome l'an 494, mérite que nous y fassions une attention particulière. On y dressa un catalogue des Livres canoniques de l'Ancien & du Nouveau Testament, & il est semblable à celui que nous avons aujourd'hui. Le décret porte ensuite, que l'Eglise Romaine reçoit pour règle de sa foi, les quatre Conciles œcuméniques, & les Ouvrages

des Pères qui sont morts dans sa communion, entre lesquels on nomme spécialement S. Cyprien, S. Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Basile, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Hilaire de Poitiers, S. Jean Chrysostôme, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, S. Prosper & S. Léon. Après cela vient la liste des Ouvrages que l'Eglise catholique condamne ou rejette comme apocryphes, hérétiques, ou seulement favorables à l'erreur.

On se rappelle qu'à la mort de Marcien, arrivée en 457, Léon I monta sur le Trône impérial. Ce Prince trouva l'Eglise & l'Etat dans une grande agitation. Elle étoit causée par les cabales des Eutychiens, qui, suivant l'usage des sectes prosrites, faisoient tous leurs efforts pour anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine par lequel ils avoient été condamnés. Léon pensoit à convoquer un nouveau Concile général pour remédier à ces troubles; mais la situation des affaires de l'Empire n'étant pas favorable à l'exécution de ce dessein, il se contenta de consulter tous les Evêques de l'Orient,



— sur ce qu'il falloit penser du Concile  
V. de Chalcedoine & de ses décrets. Les  
S I È C L E. réponses des Evêques, quoique dispersés  
dans leurs Sièges, furent regardées  
comme autant de décisions canoniques,  
& leur jugement tint lieu du Synode que  
l'Empereur se proposoit d'assembler.



---



---

## CHRONOLOGIE DES CONCILES.

---

### CINQUIÈME SIÈCLE.

---

*E*PHESINUM, de soixante-dix Evêques d'Asie, pour l'élection d'un Evêque d'Éphèse. Six Prélats simoniaques y furent déposés. V.  
SIÈCLE.  
AN de J. C.  
401.

*Carthaginense V*, sous Aurèle, le 18 Juin. Ce Prélat y proposa de députer à l'Eglise de Rome. & à l'Empereur qui résidoit à Milan, afin d'obtenir leur approbation, pour mettre dans le Clergé les enfans des Donatistes convertis en âge de raison. 401.

*Carthaginense*, sous Aurèle, le 13 Septembre, de toutes les Provinces d'Afrique: on y députa à Rome, pour y faire voir au Pape Anastase, la nécessité de recevoir les Clercs Donatistes dans leur rang. 401.

*Taurinense*, de Turin; le 22 Septembre, sur les affaires des Gaules, & en particulier sur le différend des Evêques de Vienne & d'Arles touchant la Pri-

V. matie. Il n'a pu être tenu avant cette année. (*Pagi.*)

SIÈCLE. *Milevitanum I*, de Milève, pour la  
 An de J. C. réunion des Donatistes. On y fit divers  
 402. canons, dont le cinquante-sixième veut  
 que les Lettres d'Ordination soient datées  
 du jour & du Consulat. Ce Concile  
 porte lui-même la date du Consulat  
 d'Honorius & d'Arcade, le VI<sup>e</sup> des Calendes  
 de Septembre, (27 Août.)

403. \* *Ad Quercum*, du Chêne, Bourg  
 près de Chalcédoine, au mois de Juin,  
 par Théophile d'Alexandrie & quarante-  
 cinq Evêques, contre S. Jean Chryso-  
 stôme. (*Pagi.*)

403. *Constantinopolitanum*, de Constanti-  
 nople, en même tems que le précédent,  
 de quarante Evêques pour S. Jean Chry-  
 sostôme. Ce saint ayant été injustement  
 déposé au Concile du Chêne, pour avoir  
 refusé d'y comparoître, l'Empereur l'exila;  
 mais son exil ne dura qu'un jour, & il fut  
 ramené comme en triomphe à Constanti-  
 nople.

403. *Carthaginense*, sous Aurèle, le 25  
 Août, de toutes les provinces d'Afrique.  
 Il y fut décidé qu'on inviteroit les Dona-  
 tistes à se trouver avec les Catholiques,  
 pour examiner les raisons qui les sépa-

roient de la communion de l'Eglise. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesia Africana*, depuis la pag. 911 C. jusqu'à la pag. 915 C. appartient à ce Concile.

V.  
S I È C L E .  
An de J. C.  
404.

\* *Constantinopolitanum*, de Constantinople. S. Jean Chrysostôme y fut déposé une seconde fois & chassé de la Ville cinq jours après la Pentecôte, qui en cette année tomboit le 5 Juin. Arface fut élu en sa place le Lundi 27 du même mois.

*Carthaginense*, sous Aurèle, le 26 Juin. On y implora le secours de l'Empereur contre les violences des Donatistes, & on y fit divers canons sur la discipline. Tout ce qui est dans le *Codex Ecclesia Afric.* depuis la p. 915 C. jusqu'à la p. 918 E. appartient à ce Concile.

*Carthaginense*, le 23 Août. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 918 E. jusqu'à la p. 919 B. appartient à ce Concile.

*Italicum*, d'Italie, par Innocent I, pour demander un Concile à Theffalonique en faveur de S. Jean Chrysostôme. (Tillemont, Mansi.)

*Carthaginense*, le 15 Juillet, par Aurèle, Evêque de Carthage. On y fit plusieurs canons sur les appels, sur les voyages des Evêques au-delà de la mer, sur les

V.   
 S I È C L E.   
 An de J. C.

Evêques Donatistes qui se réuniroient à l'Eglise, sur les érections de nouveaux Evêchés. Enfin on y députa deux Evêques à l'Empereur, pour lui demander une loi confirmative du décret de ce Concile touchant les personnes répudiées, à qui l'on défend de se marier à d'autres. Tout ce qui est dans le *Codex Eccl. Afric.* depuis la p. 919 B. jusqu'à la p. 926 B. appartient à ce Concile.

408. *Carthaginensia duo*, l'un le 1 Juillet, l'autre le 13 Octobre. Dans le premier on députa l'Evêque Fortunatien à l'Empereur, avec pouvoir d'agir contre les payens & les hérétiques. Dans le second on donna une semblable commission aux Evêques Florent & Restitut, à l'occasion du massacre de Sévère & de Macaire.

409. *Carthaginense*, le 15 Juin. On y ordonna qu'un Evêque ne jugeroit point seul. C'est tout ce qu'on en fait.

410. *Carthaginense*, sous Aurèle, le 14 Juin. A la demande de ce Concile, l'Empereur Honorius révoqua aux Donatistes, la liberté qu'il leur avoit accordée auparavant, pour le libre exercice de leur Religion.

410. *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Jean, Métropolitain de Séleucie,

& q  
 Noë  
 disc  
 P  
 l'Evê  
 And  
 & q  
 à la  
 C  
 & l  
 Mar  
 les C  
 fure  
 com  
 C  
 rius  
 [Pa  
 C  
 Zer  
 écri  
 du  
 cou  
 été  
 dan  
 nat  
 que  
 féC  
 Ca

& quarante autres Evêques ; le jour de Noël. On y fit vingt-deux canons sur la discipline. [*Manfi, suppl. Conc. T. I.*] V.  
S I È C L E .

*Ptolemaïdense*, de Ptolémaïde, où l'Evêque Synésius excommunia le Préfet Andronic, qui se conduisoit en tyran, & qui avoit fait afficher ses ordonnances à la porte de l'Eglise. [*Pagi.*] An de J. C.  
411.

*Carthaginense*. Conférences le 1, le 3 & le 8 Juin, en présence du Comte Marcellin, par ordre d'Honorius, entre les Catholiques & les Donatistes. Ceux-ci furent condamnés ; mais plusieurs se convertirent & revinrent à l'Eglise. 411.

*Carthaginense*, sous Aurèle, où Céléstius, disciple de Pélage, est condamné. [*Pagi.*] Tillemont le rapporte à 412.  
411.

*Cirtense* ou *Zertense*, de Cirte ou Zerte. S. Augustin, au nom du Concile, écrit aux Donatistes, pour les désabuser du faux bruit que leurs Evêques faisoient courir, que le Tribun Marcellin avoit été corrompu par argent pour les condamner. 412.

\* *Africanum*, Conciliabule des Donatistes au nombre de trente. On y régla que les Evêques & les Prêtres de leur secte qui auroient communiqué avec les Catholiques, seroient reçus & conservés 414.

— dans leur rang, pourvu qu'ils n'eussent point offert ensemble le saint Sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du Ministère avec eux. (*Augustinus L. I. contra Gaudent. C. 27.*)

414. *Jerosolymitanum*, de Jérusalem, où Pélage est renvoyé aux Evêques Latins pour le juger. Ce Concile, suivant Orose, fut célébré quarante-cinq jours avant la Dédicace [de l'Eglise de la Résurrection] qui tomboit le 14 Septembre. Sa date précise est par conséquent le 1 Août.

415. *Illyricianum*, d'Illyrie, pour Périgène, ordonné Evêque de Patras. [*Tillemont.*]

415. *Diospolitanum*, de Diospolis, le 20 Décembre. Pélage y évita sa condamnation par sa dissimulation & ses mensonges. S. Augustin a souvent reproché aux Pélagiens que leur chef s'y étoit condamné par sa propre bouche. Il y avoit anathématisé ce qu'on y avoit rapporté de la doctrine de Célestius, son disciple.

416. *Carthaginense*, vers le mois de Juin. Soixante-huit Evêques y anathématisèrent Pélage & Célestius, s'ils s'obstinoient à ne pas condamner eux-mêmes clairement leurs erreurs, & ils en écrivent au Pape Innocent, afin qu'il scellât ce jugement de son autorité.

*Millevitanum II*, de Milève en Numidie, vers le mois de Septembre. Soixante-un Evêques écrivent, comme ceux de Carthage, au Pape Innocent. S. Augustin lui écrit une seconde Lettre au nom de cinq Evêques, où il explique plus au long l'affaire de Pélage.

V.  
S I È C L E.  
An de J. C.  
416.

Le Pape, dans ses réponses aux deux Lettres synodales, établit sommairement la doctrine catholique sur la Grace, & condamne Pélage, Célestius & leurs sectateurs, les déclarent séparés de la communion de l'Eglise, à la charge de les recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Dans sa réponse à la Lettre des cinq Evêques, il dit qu'il a lu le Livre de Pélage, qu'il y a trouvé beaucoup de propositions contre la Grace de Dieu, beaucoup de blasphèmes, rien qui lui ait plu, & qui ne doive être rejeté de tout le monde. Ces réponses sont du 27 Janvier 417.

*Tusdrense*, de Tusdre dans la Byzacène. On y fit lecture de la Lettre du Pape Sirice, écrite en 386 aux Evêques d'Afrique, après quoi l'on dressa deux canons sur la discipline. [*Baluze, Conc.*]

417.

*Carthaginense*, vers le mois de Novembre, de deux cens quatorze Evêques.

417.



Ils écrivirent au Pape Zozime, qui s'étoit  
 laissé tromper par Pélage & Célestius,  
 que la sentence prononcée contre eux  
 par Innocent, subsiste jusqu'à ce qu'ils  
 confessent nettement que la Grace de J.  
 C. nous aide, non-seulement pour con-  
 noître, mais aussi pour faire la justice en  
 chaque action : en sorte que sans elle  
 nous ne pouvons rien avoir, penser,  
 dire ou faire qui appartienne à la vraie  
 piété, &c. Le P. Mansi renvoie ce Con-  
 cile à la mi-Janvier 418.

418. *Suffetulense*, de Suffétula dans la  
 Bysacène. On y défend d'élever un laïque  
 à l'épiscopat, à moins qu'il n'ait passé  
 pendant une année par tous les autres de-  
 grés du ministère ecclésiastique. [*Baluze*,  
*Conc.*]

418. *Macrianum*, de Macriane dans l'Afri-  
 que. On y fit deux canons, dont le pre-  
 mier porte, que le suffrage de l'Eglise  
 matrice suffit pour l'élection d'un Evêque.  
 [*Baluze, ibid.*]

418. *Septimunicum*, en Afrique. On y fit six  
 canons sur la discipline. [*Baluze, ibid.*]

418 *Thenesinum*, de Thènes en Thénèse,  
 Ville maritime de la Bysacène. Il nous  
 en reste trois canons sur la discipline.  
 [*Baluze, ibid.*]

Les dates de ce Concile & des trois précédens, ne sont pas absolument certaines. V.  
SIÈCLE.

*Carthaginense*, le 1 Mai. Plus de deux cens Evêques y décident huit ou neuf articles contre les Pélagiens sous peine d'anathème. On peut les voir dans M. Fleury, de même que les canons que le même Concile fit touchant la réunion des Donatistes. An de J. C.  
418.

Le Pape Zozime, mieux informé, condamna aussi Pélage & Célestius, & confirma les décrets du Concile de Milève en 416, comme avoit fait son prédécesseur Innocent I.

*Ravennatense*, de Ravenne, au mois de Février. Ce Concile, assemblé par l'Empereur Honorius, pour décider entre le Prêtre Boniface & l'Archidiacre Eulalius, tous deux nommés à la Papauté, ne put rien décider, faute d'unanimité. [*Edit. Venet. D. Cellier, T. XIII.*] 419.

*Carthaginense VI*, le 25 Mai & le 1 Juin. Ce Concile étoit général d'Afrique, & le Légat du Pape y assistoit après les deux Présidens. Pour soutenir l'appel du Prêtre Appiarius au Saint-Siège, le Légat y proposa les canons de Sardique, sous le nom de Nicée : ce qui causa

V. quelques contestations avec les Africains, qui ne connoissoient point ces canons prétendus de Nicée. Ils envoyèrent à Constantinople & à Alexandrie, pour en avoir les vrais actes. Ils firent aussi, ou plutôt ils renouvelèrent trente-neuf canons faits auparavant. Le vingt-quatrième contient le catalogue des Ecritures, attribué aussi au Concile tenu en 397, entièrement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui. Le P. Pagi, de ce Concile, en fait deux.

420. *Ctesiphontis*, de Ctésiphon en Perse, par Jaballa, Métropolitain de Séleucie. On y confirme les canons du Concile de Séleucie tenu l'an 410. (*Affemani, Bibl. Orient. tom. III. Mansi, tom. I.*)

422. *Hirponense*, d'Hippone, où Antoine, Evêque de Fussale, est déposé. Cet Evêque surprit le Primat, & ensuite le Pape Boniface. S. Augustin en a tant de douleur, qu'il est disposé à quitter plutôt l'épiscopat, que de voir Antoine rétabli. (*Gillermont, tom. XIII. Mansi, tom. I, p. 310.*)

423. *Ciliciense*, de Cilicie. Les Pélagiens y sont condamnés par Théodore de Mopueste, qui est regardé comme leur chef, & chez qui Julien s'étoit retiré quelque temps, pour y faire ses huit Livres contre S. Augustin.

*Antiochenum*, par Théodore, Evêque d'Antioché, contre les erreurs de Pélage. Prayle, Evêque de Jérusalem, que cet hérésiarque avoit d'abord prévenu en sa faveur, assista à ce Concile, où il reconnut l'illusion que Pélage lui avoit faite, & souscrivit à sa condamnation. Mansi (*suppl. Conc. tom. I. p. 298.*) place ce Concile en 418. L'Editeur de Venise, que nous suivons, le met en 424.

V.  
S I È C L E .  
An de J. C.  
424.

*Carthaginense*. Appiarius, mal établi par le Pape, y confesse enfin ses crimes. Les Pères du Concile en écrivent à Célestin, en révoquant la permission accordée en 419 aux Africains d'appeler au Pape, étant résolu de juger & de finir en Afrique toutes les affaires qui y naissent, suivant les vrais canons du Concile de Nicée.

425  
ou environ.

*Constantinopolitanum*, de Constantinople, le 28 Février, pour ordonner l'Evêque Sisinnius. On y défend de recevoir les Messaliens relaps.

426:

*Hipponense*, le 26 Septembre. S. Augustin y déclare Eraclius pour son successeur; mais en le laissant dans l'ordre de Prêtre jusqu'à sa mort. Deux Evêques, sept Prêtres & tout le peuple d'Hippone consentirent à cette déclaration.

426.

— V. *Trecense*, de Troyes en Champagne, dans l'automne, où l'on choisit, de l'avis du Pape Célestin, S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens. Ce Concile fut nombreux, suivant le Prêtre Constance, qui ne marque pas le lieu où il se tint. Mais les Bollandistes prouvent que ce fut à Troyes, dans leurs notes sur la première Vie de S. Loup.

430. *Alexandrinum*, au commencement de Février. S. Cyrille y écrit à Nestorius sa seconde Lettre, qui est très-belle. [*Tillemont.*]

430. *Alexandrinum*, vers le mois d'Avril. S. Cyrille ayant appris que Nestorius avoit écrit au Pape, en lui renvoyant ses Homélie, il lui écrivit de son côté contre Nestorius. [*Tillemont.*]

430. *Romanum*, le 11 Août. La doctrine de Nestorius y est condamnée, & lui déposé, s'il ne se rétracte dans dix jours. S. Cyrille est commis pour lui donner un successeur en cas de refus. Les Pélagiens y sont aussi condamnés. [*D. Cellier.*]

430. *Alexandrinum*, le 3 Novembre. S. Cyrille y fait douze anathêmes, & les envoie à Nestorius, avec la Lettre du Pape. [*D. Cellier.*]

*Romanum*,

Ma  
per  
du  
A  
Con  
& t  
com  
S. C  
du I  
torie  
de J  
& f  
le r  
Les  
Prov  
faiso  
par-  
d'Ep  
l'épi  
Nest  
Jean  
ques  
mun  
\*  
d'An  
des  
d'Ep  
Conc  
T

*Romanum*, au commencement de Mai, à l'occasion de la Lettre de l'Empereur Théodose, pour la convocation du Concile suivant. [D. Cellier.]

*EPHESINUM*, d'Ephèse, troisième Concile général, commencé le 22 Juin, & terminé le 31 Juillet. A ce Concile, composé de plus de deux cens Evêques, S. Cyrille présida comme tenant la place du Pape, ainsi que portent les actes. Nestorius refusa d'y assister, avant l'arrivée de Jean d'Antioche. Il y fut anathématisé & sa doctrine aussi : ce qui fut confirmé le 11 Juillet, après l'arrivée des Légats. Les Pélagiens qui couroient toutes les Provinces, dit le Pape Célestin, & se faisoient connoître pour être condamnés par-tout, le furent encore par le Concile d'Ephèse. S. Prosper en conséquence fit l'épitaphe des hérésies de Pélage & de Nestorius, frappées d'anathème à Ephèse. Jean d'Antioche & les autres schismatiques y furent aussi retranchés de la communion de l'Eglise.

\* *Ephesinum*, le 27 Juin, par Jean d'Antioche & les Orientaux, en faveur des Nestoriens. S. Cyrille & Memnon d'Ephèse furent déposés par ce prétendu Concile.

Tome II.

H

V.

SIÈCLE.

An de J. C.

431.

431.

431.

- V. *Tarfense*, de Tarfe en Cilicie, au  
 mois de Novembre, par Jean d'Antio-  
 che, contre quelques Evêques attachés à  
 S. Cyrille. (*Pagi, Tillemont, Baluze.*)
- S I È C L E.  
 An de J. C.
431. \* *Antiochenum*, par le même, contre  
 431. d'autres Evêques partisans de S. Cyrille.  
 (*Socrate, Baluze, Tillemont.*) Pagi  
 révoque en doute ce Concile. Mansi en  
 prouve la réalité.
432. *Antiochenum*, pour la paix entre S.  
 Cyrille & Jean d'Antioche. Elle ne fut  
 conclue que l'année suivante. (*Pagi,*  
*Tillemont.*)
433. *Zeugmatense*, de Zeugma en Syrie,  
 où l'on reconnoît S. Cyrille pour ortho-  
 doxe, sans vouloir condamner Nestorius,  
 & sans rompre de communion avec Jean  
 d'Antioche. (*Tillemont.*)
433. *Romanum*, par le Pape Sixte III, le  
 31 Juillet, pour l'anniversaire de son  
 Ordination. Il y reçut la nouvelle de la  
 paix entre S. Cyrille & les Orientaux.  
 (*Tillemont.*)
435. *Anazarbicum*, d'Anazarbe, par Maxi-  
 min, Métropolitain de la seconde Cilicie.  
 Les Evêques de cette Province, excepté  
 Mélèce de Mopsueste, rentrent, à  
 l'exemple de Théodoret, sous l'obéis-  
 sance de Jean d'Antioche, & embrassent

la paix qu'il avoit fait avec S. Cyrille, sans néanmoins approuver les anathématismes de ce dernier. Baluze met ce Concile en 433 ; mais Pagi montre qu'il est de 435.

*Tarfense*, par Helladius, Métropolitain de la première Cilicie, où les Prélats de cette Province reçoivent solennellement le Concile d'Ephèse, anathématisent Nestorius, & adoptent la paix rétablie entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Pagi prouve contre Baluze que ce Concile appartient à l'an 435 & non à l'an 434.

*Antiochenum*, où l'on refuse de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste. (Pagi.) Le P. Mansi prétend qu'il faut distinguer ce Concile d'un autre tenu, selon lui, en 440, d'où Jean d'Antioche écrivit trois Lettres en faveur de Théodose, l'une à l'Empereur, la seconde à S. Cyrille, la troisième à Proclus de Constantinople.

*Regiense*, de Riez en Provence, le 29 Novembre, pour remédier aux désordres de l'Eglise d'Embrun. S. Hilaire d'Arles y présida, & Armentaire, qui avoit été mal élu Evêque d'Embrun, y fut déposé. (Tillemont.)

*Arausicanum I*, d'Orange, le 8 No-

H ij

V.  
S I I C I E.  
An de J. C.

435.

435.

439.

441.



— vembre, de trois Provinces seulement.  
 V. Nous en avons trente canons importans  
 pour la discipline.

SI È C L E.

An de J. C.

442.

*Vasense*, de Vaifon, le 13 Novembre.  
 Nous en avons dix canons. Ce Concile  
 est daté de l'Ere (d'Espagne) 480, sous  
 le Consulat de Dioscore.

*Arelatense II*, d'Arles. Nous en avons  
 cinquante-six canons. Le P. Pagi, qui  
 place ce Concile immédiatement après  
 celui de Vaifon, ne doute point qu'il  
 n'ait été une occasion à S. Léon, de  
 s'échauffer contre S. Hilaire d'Arles,  
 qui s'attribuoit le droit d'assembler de  
 grands Conciles dans les Gaules.

444.

*Vesontionense*, de Befançon & non de  
 Vienne. Probablement S. Hilaire d'Arles  
 & S. Germain d'Auxerre y assistoient; &  
 l'on y déposa Célidonius, qui étoit peut-  
 être Evêque de Befançon.

444.

*Romanum*, où S. Léon fait dresser  
 les actes des abominations que des Ma-  
 nichéens, qu'il avoit découvert, avoient  
 avouées en présence du Concile. (*D.*  
*Cellier, tom. XIV.*)

445.

*Romanum*, sous S. Léon. Célidonius  
 y est rétabli, & S. Hilaire d'Arles re-  
 tranché de la communion du S. Siège.  
 On lui défend d'entreprendre sur les  
 droits d'autrui, &c.

*Antiochenum.* Concile nombreux où Athanase, Evêque de Perrha, est déposé, & Sabinien mis à sa place.

V.

SIÈCLE.

An de J. C.

445.

447.

*Toletanum*, de Tolède. On y fit une confession de foi contre les Priscillianistes, qui se trouve parmi les actes de celui de 400, tenu dans la même Ville, & qu'on a faussement attribuée à S. Augustin. (*Dom Cellier, tom. XIV.*)

447.

*Romanum*, par le Pape S. Léon, 29 Septembre, où l'on défend aux Evêques de Sicile d'aliéner les fonds de leurs Eglises, sans le consentement de leurs collègues. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*)

448.

*Antiochenum*, d'Antioche, sous l'Evêque Domnus, aux fêtes de Pâques, où l'on oblige les accusateurs d'Ibas, Evêque d'Edesse, à se délistier de leurs poursuites. (*Mansi, suppl. Conc. tom. I.*)

448.

*Gallacia*, de Galice, (on ne fait en quel lieu) convoqué par Toribius, Evêque d'Astorga, par ordre du Pape S. Léon, pour condamner les erreurs & les Livres des Priscillianistes. Les canons de ce Concile sont perdus. (*Ferréras, T. II.*)

448.

*Constantinopolitanum*, de Constantinople, depuis le 8 Novembre jusqu'au 22, par Flavien. Après qu'on y eut terminé un différend entre trois Evêques,

— Eufébe de Dorilée y présenta une requête  
 V. contre Eutychès, qui fut condamné,  
 S I È C L E R. malgré l'eunuque Chrysfaphius, ennemi  
 de Flavien.

AN de J. C.  
 447).

*Tyrium & Berytense*, de Tyr, le 25  
 Février, & de Bètyre un peu avant  
 Pâques, & non pas au mois de Septem-  
 bre, comme le prétend le P. Labbe.  
 Dans ces deux assemblées, Ibas, Evêque  
 d'Edesse, est absous du soupçon de Nes-  
 torianisme.

449.

*Constantinopolitanum*, de Constanti-  
 nople, le 13 Avril. On y vérifie les actes  
 de la condamnation d'Eutychès, & on  
 en reconnoît la sincérité.

449.

\* *Ephesnum*, le 8 Août. Théodose le  
 Jeune, qui avoit autant de zèle pour  
 l'Eglise que peu de lumière pour con-  
 noître ceux qui le trompoient, surpris  
 par Chrysfaphius & Eutychès, leur accorde  
 un Concile œcuménique, & écrit au Pape  
 que ce Concile est indiqué à Ephèse. S.  
 Léon qui en craint les suites, y envoie ses  
 Légats, & écrit cette belle Lettre à Fla-  
 vien, qui est un des plus illustres monu-  
 mens de l'antiquité. L'événement-justifia  
 la crainte de S. Léon. Tout se passa dans  
 le désordre à Ephèse sous Dioscore, Evê-  
 que d'Alexandrie. La vérité y fut con-

damnée, l'hérésie approuvée, Eutychès =====  
 absous, & Flavien condamné par les V.  
 Evêques, environ au nombre de cent SIÈCLE.  
 trente. Le trouble & la violence y regnè- An de J. C.  
 rent tellement, que cette assemblée n'est  
 connue que sous le nom de brigandage  
 d'Ephèse, *Latrocinium Ephesinum.*

*Romanum*, au mois d'Octobre, d'un 449.  
 assez grand nombre d'Evêques, pour  
 représenter tout l'Occident. On y con-  
 damne tout ce qui s'est fait au brigand-  
 dage d'Ephèse.

*Romanum*, sur la fin de Juin, d'un 450.  
 grand nombre d'Evêques d'Italie. S. Léon  
 à leur tête va trouver à l'Eglise l'Empereur  
 Valentinien, l'Impératrice Placidie sa  
 mère, & Eudoxie sa femme; les prie  
 avec larmes, & les conjure au nom de  
 l'Apôtre S. Pierre, à qui ils venoient de  
 rendre leurs respects, par leur propre  
 salut, & celui de Théodose, de vouloir  
 écrire à ce Prince, pour l'engager à faire  
 réparer tout ce qui s'étoit fait contre l'or-  
 dre à Ephèse, & à faire assembler un  
 Concile général. Il leur représenta que  
 c'étoit le véritable remède aux maux de  
 l'Eglise, & qu'il étoit nécessaire, sur-  
 tout à cause de l'appel de Flavien. St.  
 Léon à genoux, obtint la grace qu'il  
 demandoit.

- *Constantinopolitanum*, au mois d'Août.
- V. Anatole, successeur de Flavien, mort des  
 S I È C L E. mauvais traitemens qu'il avoit soufferts  
 An de J. C. à Ephèse, assembla ce Concile de tous les  
 450. Evêques, Abbés, Prêtres & Diacres qui  
 se trouvèrent alors à Constantinople. On  
 y lut & on y approuva la Lettre de saint  
 Léon & Flavien, & on anathématisa  
 Nestorius, Eutychès- & leurs dogmes.  
 Les Légats du Pape rendirent grâces à  
 Dieu, de ce qu'ils trouvoient presque  
 tout le monde uni dans la même foi.
451. *Mediolanense*. On y approuve la Lettre  
 de S. Léon à Flavien.
451. *Gallicanum* ou *Arelatense*, comme le  
 suppose M. de Tillemont. Quarante-  
 quatre Evêques y approuvèrent la même  
 Lettre de S. Léon, & ils lui en écrivirent  
 avec de grands éloges. Le P. Mansi place  
 ce Concile, sans beaucoup de fondement,  
 à la fin de 451.
451. *CHALCEDONENSE*, quatrième Con-  
 cile général, assemblé d'abord à Nicée,  
 & ensuite transféré à Chalcedoine, où les  
 Evêques arrivèrent à la fin de Septembre.  
 Il y en avoit cinq cent vingt, ou même  
 cinq cent trente-six, en y comprenant  
 peut-être les absens, au nom desquels les  
 Métropolitains signèrent la décision de

foi. Tous ces Evêques, excepté deux d'A-  
 frique, & les quatre Légats du Pape, =====  
 étoient de l'Empire d'Orient. La Lettre V.  
 de S. Léon à Flavien fut lue dans ce Con- S I È C I E .  
 cile avec approbation, S. Flavien justifié, An de J. C.  
 & Dioscore anathématisé. On pardonna  
 aux Evêques qui, au brigandage d'Ephè-  
 se, avoient cédé à la violence & au tems.  
 Théodoret y fut aussi reçu à la commu-  
 nion de l'Eglise, après avoir condamné  
 Nestorius. L'Eutychnisme & le Nesto-  
 rianisme y furent également pros crits,  
 & tous les Evêques signèrent le décret  
 de la foi.

*Romanum*, de Rome, par S. Léon, 451.  
 sur la fin de l'année. On y reçoit le Con-  
 cile de Chalcedoine, & on y fait deux  
 canons : l'un qui ordonne de baptiser les  
 enfans revenus de la captivité, dans le  
 doute s'ils l'ont été; l'autre qui défend de  
 réitérer le baptême donné par les hérési-  
 ques. Le P. Mansi met ce Concile au 29  
 Septembre 451, jour consacré, dit-il,  
 au Synode annuel de Rome. Mais le  
 Concile de Chalcedoine n'étoit pas même  
 alors commencé.

*Andegavense*, d'Angers, le 4 Octobre, 453.  
 pour l'Ordination d'un Evêque. On y fit  
 douze canons sur la discipline.

- =====  
 V. *Jerofolymitanum*, des Evêques des trois  
 S I È C L E. Palestines, après le rétablissement de  
 Juvéna! & l'expulsion de Théodose.  
 (Tillemont.)  
 An de J. C. 453. *Arelatenfe III*, au fujet d'un différend  
 455. entre Faufte, Abbé de Lérins, & Théodore,  
 Evêque de Fréjus. Pagi le rapporte à l'an 455,  
 Fleury à 461 au plus tard, & Manfi à 456.  
 457 \* *Alexandrinum*, par Timothée Elure,  
 ou division. contre le Patriarche Protérius & le Concile  
 de Chalcedoine. (*Edit. Venet. tome IV, ex Sydonico.*)  
 458. *Romanum*, par S. Léon, pour réfoudre  
 différentes difficultés, que les ravages des  
 Huns avoient fait naître. (Tillemont.)  
 459. *Constantinopolitanum*, par le Patriarche  
 Gennade, contre les fimoniaques. Nous en  
 avons la Lettre fynodale fans date. (Pagi.)  
 461. *Turonenfe*, de Tours, le 18 Novembre.  
 On y fit treize canons.  
 462. *Romanum*, au mois de Novembre, en  
 faveur d'Hermès, qui s'étoit emparé de  
 l'Eglife de Narbonne.  
 463. *Arelatenfe IV*, d'Arles, fur la fin de  
 l'année, par Léonce, Métropolitain d'Arles,  
 à l'occafion de l'Ordination d'un Evêque de  
 Die; faite par S. Mainert de

Vienne, sans égard pour l'Ordonnance de S. Léon, qui avoit soumis en 450 cette Eglise à l'Archevêque d'Arles. Le Concile écrivit au Pape Hilaire pour se plaindre du procédé de S. Mamert, que le Pape désapprouva par sa réponse. (Edit. Venet. T. IV.)

V.  
SI È C L E.  
An de J. C.

*Tarraconense*, de Tarragone, au sujet de Silvain, Evêque de Calahorrye, qui ordonnoit des Evêques à l'insu d'Ascagne, Evêque de Tarragone, son Métropolitain. Celui-ci, à la tête de tous les Evêques de sa Province, en écrivit au Pape, pour savoir comment il falloit traiter Silvain.

464.

*Venetense*, de Vannes en Bretagne, par Perpétuus, Métropolitain de Tours, pour ordonner un Evêque à cette Eglise. On y fit seize canons.

465  
ou environ.

*Romanum*, en Novembre, composé de quarante-huit Evêques, sur la discipline. Le Pape Hilarus, comme on le voit par sa réponse à Ascagne & aux autres Evêques de la Tarragonoise, du 30 Décembre, veut qu'on pardonne à Silvain tout le passé; & il leur refuse, par la même Lettre, ce qu'ils avoient demandé touchant Irénée, que tout le Clergé & le peuple de Barcelone désiroit avoir pour Evêque, comme son prédécesseur le leur avoit désigné.

465.

H vj



- V. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône ;  
 par S. Patient, Métropolitain de Lyon,  
 où l'on élit pour Evêque de Châlons un  
 saint Prêtre nommé Jean.
- SI È C L E.  
 Au de J. C.
470. \* *Antiochenum*, d'Antioche, par Pierre  
 le Foulon, où l'on fait au Trisagion l'ad-  
 dition impie, *qui crucifixus es pro nobis.*  
 (Edit. Venet. tom. IV, ex Synodico.)
471. *Antiochenum*, où Pierre le Foulon est  
 déposé. Le Pape Gelase en fait mention  
 & Libérat. *Brev. Cap. 18.*
472. *Bituricensis*, de Bourges, où Sidoine,  
 Evêque de Clermont & Président de  
 cette assemblée, proclama Simplicius  
 Evêque de Bourges, & à cette occasion  
 fit au peuple un discours que nous  
 avons.
473. *Viennense*, par S. Mamert, Métro-  
 politain de Vienne, où l'on établit le  
 jeûne & les prières des Rogations, sui-  
 vant la Chronique de Cambrai.
474. \* *Constantinopolitanum*, par le crédit  
 de Timothée Elure, faux Evêque d'A-  
 lexandrie, contre le Concile de Chal-  
 cédoine. Les hérétiques condamnés fu-  
 rent remis dans leurs Sièges, entr'autres  
 Pierre le Foulon.
- 375 *Arelatense & Lugdunense*, dans le  
 premier desquels on prétend que le
- ou environ.

Prêtre Lucide rétracta des propositions outrées qu'il avoit avancées touchant la Prédetermination. Le second roula, dit-on, à-peu-près sur les mêmes matières. Ces deux Conciles ne nous sont connus que par les Ouvrages de Fauste de Riez : Ouvrages, dit le P. Pagi, qui contiennent tout le venin du fémi-Pélagianisme, & qui, comme tels, ont été mis parmi les apocryphes par le Concile du Pape Gelase & de soixante-dix Evêques, l'an 496. On a d'ailleurs des preuves du peu de délicatesse de Fauste sur l'article de la sincérité.

\* *Ephesinum*, d'Ephèse, par Timothée Elure à la tête des Eutychiens, contre Acace de Constantinople & tous les Evêques qui s'étoient opposés aux Lettres encycliques de Basilius contre le Concile de Chalcedoine. (*Edit. Venet. tom. V.*) 476.

*Alexandrinum*, par Thimothée Elure, contre le Concile de Chalcedoine. (*Ibid.*) 477.

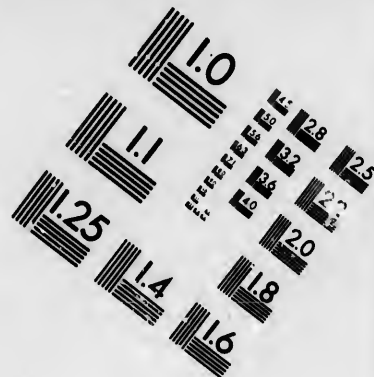
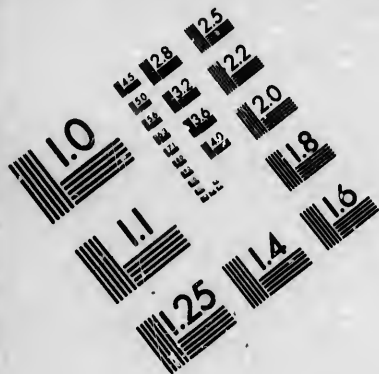
*Constantinopolitanum*, par le Patriarche Acace. Pierre le Foulon, Jean d'Apamée, & Paul d'Ephèse y sont condamnés & déposés. 478.

Le Pape Simplicie fit à Rome la même

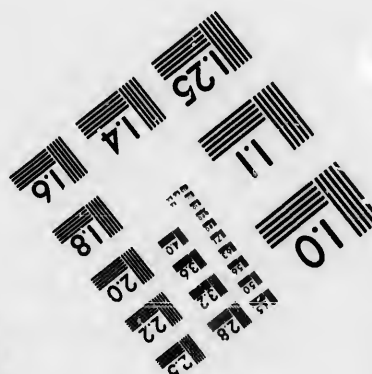
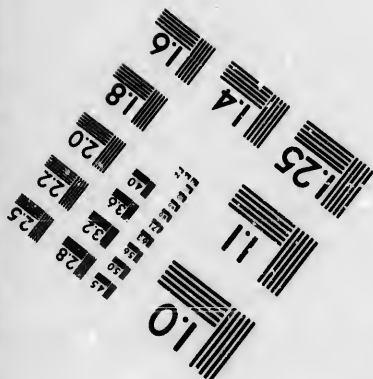
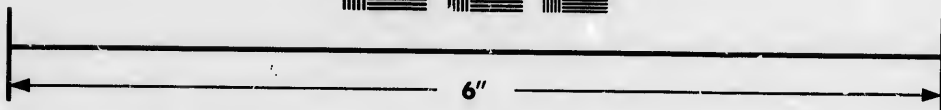
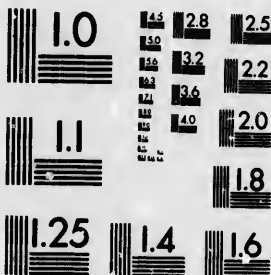
V.  
S I È C L E .  
An de J. C.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
01

V. chose dans un autre Concile ; mais l'Eglise d'Orient n'en put tirer aucun fruit, parce que le Patriarche Acace, de concert avec l'Empereur Zénon, trompoit le Pape, en favorisant sous mains les hérétiques qu'il affectoit de condamner. (*Pagi, Tillemont, Muratori, Saint-Marc*)

481. *Laodicenum*, de Laodicée, en faveur d'Etienne III, Evêque d'Antioche, accusé d'hérésie par les partisans de Pierre le Foulon. (*Edit. Venet. tom. V.*)

484. \* *Carthaginense*. Conférence indiquée à Carthage par Hunneric, Roi des Vandales, entre les Catholiques & les Ariens, pour le 1 Février 484. Elle ne se tint point ; mais quatre cent soixante-six Evêques Catholiques qui s'y étoient rendus, y furent opprimés & relégués, quarante-six en Corse, trois cent deux ailleurs ; quatre-vingt-huit moururent, & vingt-huit s'enfuirent.

484. *Romanum I*, par Félix III à la tête de soixante-sept Evêques, le 28 Juillet. Vital & Misène, Légats à Constantinople, y sont déposés & excommuniés, pour avoir communiqué avec les hérétiques, & prononcé à haute voix dans les Dyptiques le nom de Pierre Monge,

faux Evêque d'Alexandrie. Sa condamnation y fut confirmée, & celle d'Acace de Constantinople prononcée pour la première fois. (*Pagi.*)

V.  
S I È C I E .  
An de J. C.

Tout l'Occident rejettoit hautement l'Hénoticon ou décret d'union de l'Empereur Zénon, ce qui fit avec l'Orient un schisme de trente-cinq ans. (*Pagi.*)

\* *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Barsumas, Métropolitain Nestorien de Nisibe, où l'on permet le mariage aux Prêtres & aux Moines. (*Assemani, Biblioth. Orient. tom. III.*) 485.

\* *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Babuée catholique, des Nestoriens, où l'on condamne la décision de Barsumas & de son Concile. (*Ibid.*) 485.

*Romanum II*, de soixante-dix-sept Evêques, le 5 Octobre. La condamnation d'Acace de Constantinople prononcée au Concile de Rome précédent, y fut confirmée. C'est apparemment le même Concile où Pierre le Foulon, Patriarche (intrus) d'Antioche, fut anathématisé. (*Pagi.*) 485.

*Romanum III*, le 13 Mars, de quarante Evêques, le Pape Félix à la tête, & de soixante-seize Prêtres tous nommés. On y lut la belle Lettre du Pape, 488.



touchant ceux qui avoient abandonné la foi dans la persécution en Afrique.

V.

S I È C I E.

(*Mansi.*)

An de J. C.

492.

*Constantinopolitanum*, où l'on confirme le Concile de Chalcédoine, sous l'Evêque Euphémus, qui l'avoit fait recevoir précédemment à l'Empereur Anastase, avant que de le couronner.

495.

*Romanum*, de quarante-cinq Evêques & cinquante-huit Prêtres. Misène, Légat prévaricateur en 484, y est absous par Gélase. Vital, son collègue, étoit mort auparavant. (*Pagi.*)

495.

\* *Lapetense, Seleuciense, Adriense*, trois Conciliabules des Nestoriens en Perse, tenus par Barsumas, où l'on confirme l'hérésie & les décrets donnés en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (*Affemani, Bibl. Orient. T. III.*)

495  
ou 496.

\* *Constantinopolitanum*, où les Evêques eurent la lâcheté de déposer & d'excommunier le Patriarche Euphémus, en élisant Macédonius par une basse complaisance pour l'Empereur Anastase. Les Bollandistes mettent ce Concile en 496, (*tom. I. mens. Aug. p. 47.*) & non 494, comme le prouve le P. Pagi.

496.

*Romanum*, sous Gélase. On y fit un catalogue des Livres canoniques. Celui

des Ecritures est semblable au nôtre, \_\_\_\_\_  
 excepté qu'il ne met qu'un Livre des \_\_\_\_\_ V.  
 Macchabées suivant la plupart des exem- S I È C L E .  
 plaires. Il nomme les quatre Conciles An de J. C.  
 généraux & les autres autorisés dans  
 l'Eglise. Il nomme ensuite les Pères, en  
 commençant par S. Cyprien, & en finis-  
 sant par la Lettre de S. Léon à Flavien.  
 Entre les apocryphes, il nomme Fauste  
 de Riez, comme on l'a déjà remarqué  
 plus haut.

\* *Perficum*, de Perse, par Hosée, 499.  
 Métropolitain Nestorien de Nisibe, où  
 l'on confirme les décrets donnés sous  
 Barsumas, en faveur du mariage des  
 Prêtres & des Moines. (*Assemani*,  
*Bibl. Orient. T. III.*)

*Romanum I*, le 1 Mars, sous le 499.  
 Pape Symmaque. Soixante-douze Evê-  
 ques, le Pape à leur tête, y font plu-  
 sieurs décrets, pour retrancher les abus  
 qui se commettoient dans l'élection du  
 Pape. On y déclara nul un décret du  
 Pape Simplicie, portant qu'on ne procé-  
 deroit à l'élection d'un nouveau Pape,  
 qu'en présence du Prefet ou Prétoire,  
 ou de tel autre député du Souverain de  
 Rome. Baronius prétend que ce décret  
 est supposé; mais les Evêques du Con-

V.   
 S I È C L E.   
 An de J. C.   
 500   
 ou 501.

cile ne le disent pas. Ce qui est constant, c'est que le Préfet Basile avoit assisté au nom du Roi Odoacre, à l'élection de Félix III. (*Muratori, ann. tom. III.*)

*Lugdunensz*, ou plutôt conférence des Catholiques avec les Ariens, le 14 & le 15 d'Octobre, en présence du Roi Gondobaud, Arien lui-même. Les Ariens furent convaincus d'erreur par S. Avit de Vienne, & plusieurs se convertirent; mais le Roi, quoiqu'il aimât les Catholiques, demeura endurci.



---



---

# CHRONOLOGIE DES PAPES.

---

CINQUIÈME SIÈCLE.

XXXIX. S. INNOCENT I.

V.  
SIÈCLE.

**I**NNOCENT I, natif d'Albane, fut ordonné aussi-tôt après la mort d'Anastase, par un consentement unanime du Clergé & du peuple; ce qui est arrivé, selon le P. Pagi, le 21 Décembre de l'an 401, & selon M. de Tillemont, le 27 Avril 402. Il a gouverné l'Eglise jusqu'au 12 Mars de l'an 417, qui est le vrai jour de sa mort, comme le prouve le Cardinal Noris. Le saint Pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de son tems, tels que S. Jérôme, S. Augustin, &c.; il les a mérités par les services importans qu'il a rendus à l'Eglise, en combattant les Novatiens, en travaillant à la réunion des Eglises d'Orient qui étoient divisées, en défendant généreusement S. Chry-

An de J. C.  
402.

— V. précieuses vérités de la Grace, attaquées par les Pélagiens, qui commencent sous son pontificat à répandre leurs erreurs. Innocent mit le comble à ses grandes actions, par la condamnation solennelle de ces hérétiques, sur la fin du mois de Janvier de l'an 417.

### XL. S. ZOZIME.

417. Zozime, Grec de naissance, successeur d'Innocent, fut élu & ordonné le Dimanche 18 Mars de l'an 417, & mourut le 26 Décembre de l'an 418, n'ayant tenu le Siège de Rome qu'un an neuf mois & neuf jours. Son pontificat, quoique très-court, est célébré par ce qui se passa dans l'affaire des Pélagiens. Surpris d'abord par les artifices de ces hérétiques, qu'il crut revenus à la foi de l'Eglise, il usa d'indulgence envers eux; mais cette surprise ne fut pas de longue durée, & ne servit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un décret solennel adressé à tous les Evêques, en forme de Lettre, au mois d'Avril de l'an 418. Il ne nous en reste que quelques fragments. Le 30 du même mois, il obtint

de l'Em  
Rome

Bon  
Jocou  
peuple  
Zozim  
fut co  
un D  
blée  
accom  
quelq  
qu'on  
S. Zo  
tran,  
mais  
mêm  
& l'  
rescr  
Boni  
ponti  
4 Se  
a dé  
celle  
Pélag

X

C

de l'Empereur un rescrit pour chasser de Rome les Pélagiens.

V.

SIÈCLE.

An de J. C.

418.

### XLII. S. BONIFACE.

Boniface, Romain, fils du Prêtre Jocondus, élu par les Prêtres & le peuple deux jours après la mort de Zozime, le 28 Décembre de l'an 418, fut consacré le lendemain 29, qui étoit un Dimanche. Son élection fut troublée par Eulalius, Archidiacre, qui, accompagné de plusieurs Diacres & de quelques Prêtres, profitant du tems qu'on étoit occupé aux funérailles de S. Zozime, se saisit de l'Eglise de Latran, & se fit ordonner deux jours après; mais Dieu permit qu'Eulalius gâta lui-même ses affaires par sa précipitation; & l'Empereur ayant confirmé, par un rescrit du 3 Avril 419, l'élection de Boniface, il resta paisible possesseur du pontificat, & gouverna l'Eglise jusqu'au 4 Septembre de l'an 422. S. Augustin a dédié à ce saint Pape un de ses excellens Ouvrages contre les erreurs des Pélagiens.

### XLIII. S. CÉLESTIN I.

Célestin, né à Rome, fut placé sur 422.

IV.  
S I È C L E.  
An de J. C.

le Saint-Siège immédiatement après la mort de Boniface, sans qu'il y eût aucun partage dans son élection. Sa consécration se fit le Dimanche suivant, 10 Septembre 422. Le P. Manli lui donna neuf ans dix mois & vingt jours de pontificat, fondé sur un ancien catalogue de Corbie, qui met sa mort au 30 Juillet 432. M. de Tillemont croit qu'on la peut mettre le 26 de Juillet de la même année. S. Célestin remplit dignement le Siège de Rome; il s'éleva avec force contre l'hérésie de Nestorius, la condamna le premier, dès sa naissance, vers l'an 430, sépara Nestorius de sa communion, & soutint le Clergé & le peuple de Constantinople contre cet hérésiarque par d'excellentes instructions. Il fit chasser d'Italie les Pélagiens, ôta aux Novatiens les Eglises dont ils étoient maîtres à Rome, reprima l'hérésie naissante des sémi-Pélagiens, & rendit un glorieux témoignage à la mémoire de S. Augustin, dans l'admirable Lettre qu'il écrivit aux Evêques des Gaules l'an 431.

XLIII. S. SIXTE III.

432. Sixte ou Xiste, Romain de naissance,

successeur de Célestin, étoit Prêtre de Rome sous Zozime, & souscrivit en cette qualité, l'an 418, le décret de ce Pape contre les Pélagiens. Il fut sacré le Dimanche 31 Juillet de l'an 432. En montant sur le Saint-Siège, il trouva l'Eglise victorieuse des hérésies de Pélage & de Nestorius, mais déchirée par la division des Orientaux. Sixte travailla, & réussit à faire cesser cette espèce de schisme, en réconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Suivant S. Prosper, qui donne à Sixte huit ans & dix-huit jours de pontificat, ce Pape mourut le 18 Août de l'an 440.

#### XLIV. S. LÉON LE GRAND.

Léon le Grand, né en Toscane, Diacre de l'Eglise Romaine, étoit dans les Gaules lorsque le Pape Sixte mourut. Cet éloignement ne servit qu'à faire connoître l'estime que faisoit de lui le peuple Romain, qui élut cet illustre Diacre pour Evêque, aussi-tôt après la mort de Sixte, & lui envoya une députation publique pour le prier de venir prendre soin de son Eglise. Il fut vraisemblablement ordonné le Dimanche 29 Septembre 440, & remplit le Saint-

440.



=
=
 Siège pendant vingt-un ans un mois & quatre jours, jusqu'au 3 ou au 5 Novembre de l'an 461, selon l'opinion la plus probable. En 443, il découvrit & fit chasser de Rome les Manichéens; en 444, il agit contre les Pélagiens; en 447, il ne s'acquitt pas moins de gloire contre les Priscillianistes. Mais ce qui a immortalisé S. Léon, c'est ce qu'il a fait contre Eutychès, & la part qu'il a eu à la victoire que l'Eglise a remportée sur cette hérésie l'an 451. Toutes ces grandes actions lui ont acquis le surnom de Grand.

#### XLV. S. HILAIRE.

461. Hilaire ou Hilare, *Hilarus*, natif de Sardaigne, Diacre de l'Eglise Romaine, fut élu, après la mort de S. Léon pour lui succéder, le 10 Novembre 461, & ordonné le 12 du même mois, qui étoit un Dimanche. Hilaire a tenu le Siège de Rome six ans trois mois & neuf jours, jusqu'au 21 Février de l'an 468, qui est celui de sa mort, selon plusieurs Martyrologes & Calendriers, rapportés par le P. Pagi, Bollandus & Bianchini. C'est le premier Pape qui ait défendu qu'un Evêque choisît son

son  
 l'ob  
 Nic  
 à un

S  
 de S  
 23 F  
 vern  
 très  
 deux  
 Févr  
 fes  
 Mon  
 le Fe  
 faire  
 Cath  
 deno  
 Con  
 pren  
 a été  
 fâche  
 ne fi

Fé  
 mett  
 occup  
 7

son successeur. Il fut très-sévère pour l'observation du canon du Concile de Nicée, contre les translations d'un Siège à un autre.

V.  
SIÈCLE.

An de J. C.

### XLVI. S. SIMPLICE.

Simplice, natif de Tivoli, successeur de S. Hilaire, fut consacré le Dimanche 23 Février de l'an 468. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome dans des tems très-difficiles, pendant quinze ans & deux jours, il mourut saintement le 27 Février de l'an 483. Simplicite fit tous ses efforts pour faire chasser Pierre Monge du Siège d'Alexandrie, & Pierre le Foulon de celui d'Antioche, & pour faire mettre à leur place des Evêques Catholiques. Il démêla, par sa prudence, tous les artifices dont Acace de Constantinople se servit pour le surprendre. On voit dans ses Lettres quelle a été la source & l'origine de ce schisme fâcheux, qui divisa les deux Eglises, & ne finit que sous Hormisdas.

468.

### XLVII. S. FÉLIX II.

Félix II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les Papes ce Félix qui occupa le Saint-Siège pendant l'exil de

483.

*Tome II.*

I

**V.**  
**S I È C L E.** Libère) fut élu Evêque de Rome, sa patrie, le 2 Mars 483, en présence du Préfet Basile, nommé par le Roi Odoacre, pour assister de sa part à cette élection. Le 6 du même mois, qui étoit un Dimanche, il reçut l'Ordination. Félix gouverna l'Eglise huit ans onze mois & dix-huit jours, & mourut le 25, ou, selon le P. Pagi, le 24 Février de l'an 492. Ce Pape condamna dans un Concile du 28 Juillet 484, Acace & les Légats du Saint-Siège, qui, trompés par cet homme artificieux, & gagnés par ses promesses, ou abattus par ses menaces, avoient con-<sup>nu</sup> uniqué avec lui. Il refusa de communiquer avec les successeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fissent satisfaction, & s'opposa généreusement aux efforts de l'Empereur Zénon contre la vraie foi, sans s'écarter du respect dû à la majesté royale. Félix est le premier Pape qui ait traité l'Empereur de fils. S. Grégoire le Grand l'appelle son bisaiëul, par où l'on voit qu'il avoit été marié.

#### XLVIII. S. GÉLASE.

492. Gélaste, né à Rome, comme lui-même nous l'apprend, quoique tous les

Auteurs le disent Africain, après avoir été Secrétaire de S. Félix, lui succéda l'an 492, le 1 de Mars, qui étoit un Dimanche. Il tint le Saint-Siège quatre ans huit mois & dix-neuf jours, & mourut le 19 du mois de Novembre de l'an 496. Ce saint Pape fit paroître beaucoup de fermeté & de prudence dans la défense de ce qu'avoit fait Félix, son prédécesseur, contre Acace. Car quoiqu'Acace fût mort dès la fin de l'an 489, le schisme subsistoit, & étoit autorisé par l'Empereur Anastase, protecteur déclaré de l'hérésie d'Eutychès. Gélasie étoit très-savant, comme le prouvent son Sacramentaire, son Décret sur les Livres authentiques, & sa Lettre à l'Empereur Anastase pour la défense du Concile de Chalcédoine. Il est le premier qui ait fixé les Ordinations aux Quatre-Tems.

#### XLIX. S. ANASTASE II.

Anastase, Romain, fut ordonné cinq jours après la mort de Gélasie, le 24 de Novembre de l'an 496. Les efforts de ce Pape pour finir le schisme d'Acace & retirer de l'hérésie l'Empereur Anastase, furent inutiles. Mais dès le com-

V. commencement de son pontificat , dans un  
 monde ne faisoit profession de la foi  
 Catholique, étant tous dans les ténèbres  
 de l'hérésie ou du Paganisme , il eut la  
 consolation de voir un des plus grands  
 Rois de l'Europe embrasser la Religion  
 chrétienne : ce fut Clovis , premier Roi  
 de France chrétien , baptisé l'an 495.  
 Anastase lui écrivit pour l'en féliciter ,  
 au commencement de l'an 497. Il  
 mourut le 19 Novembre (*Murat.*) de  
 l'année suivante , n'ayant tenu le Siège  
 de Rome qu'un an onze mois & vingt-  
 quatre jours.

#### L. SYMMAQUE.

498. Symmaque, natif de Sardaigne , Dia-  
 cre de l'Eglise de Rome , fut ordonné  
 Pape le 22 de Novembre 498. Le Pa-  
 trice Festus , pour parvenir à son but , de  
 faire souscrire l'Hénotique , fit ordonner  
 l'Archiprêtre Laurent , ce qui causa un  
 schisme. L'affaire portée au jugement  
 de Théodoric , il prononça que celui-là  
 demeureroit sur le Saint - Siège , qui  
 avoit été ordonné le premier , ou qui  
 avoit pour lui le plus grand nombre.  
 En conséquence de ce jugement , Sym-

maque fut confirmé ; mais il ne laissa pas d'avoir beaucoup à souffrir des schismatiques : on l'accusa même d'un grand crime , dont il fut obligé de se justifier dans un Concile. Il fit aussi son apologie au sujet d'un libelle publié contre lui par l'Empereur Anastase. Le Pape Symmaque mourut le 19 Juillet de l'an 514, ayant tenu le Saint-Siège quinze ans & près de huit mois.

=====

V.

S I È C L E.

An de J. C.



---



---

## CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

---



---

### CINQUIÈME SIÈCLE.

V.

XXXVII. PORPHYRE.

SIÈCLE.

An de J. C.  
404.

**P**ORPHYRE, Prêtre d'Antioche, fut ordonné furtivement Evêque de cette Eglise, peu de jours après la mort de Flavien. Rejeté par la plus grande partie du Clergé & du peuple, il se ligue avec les ennemis de S. Chrysofôme. Cette conduite augmente l'aversion publique contre lui ; mais elle lui rend la Cour favorable. Loi de l'Empereur Arcade, qui ordonne de communiquer avec Théophile d'Alexandrie, Porphyre d'Antioche, & Arface de Constantinople. Les gens de bien sont persécutés à l'occasion de cette Loi. L'an 407, Porphyre obtient un ordre de faire transférer S. Chrysofôme de Cucuse à Pithyunte. Il fut par-là, dit M. de Tillemont, le prin-

cipal auteur de la mort qui ravit le saint Patriarche à la terre dans ce voyage. V.  
 Dieu différa néanmoins encore sa punition de quelques années, ajoute le même Ecrivain, & peut-être jusqu'en 413 ou 414, où l'on croit qu'il mourut. SIÈCLÉ.  
 An de J. C.

## XXXVIII. ALEXANDRE.

Alexandre, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes & monastiques, fut élu canoniquement pour remplacer Porphyre sur la Chaire d'Antioche. Il eut le bonheur d'éteindre le schisme de cette Eglise, en ramenant ce qui restoit d'Eustathiens à sa communion. Il eut aussi la gloire de rétablir en Orient la mémoire de saint Chrysostôme, ayant donné l'exemple aux Evêques de mettre son nom dans les Diptyques. A l'amour de la paix, il joignoit une grande charité pour les pauvres. Nicéphore ne lui donne que cinq ans d'épiscopat; mais Bollandus, Noris, Pagi & le Quien prouvent qu'il ne mourut qu'en 421. 413  
 ou 414.

## XXXIX. THÉODOTE.

Théodote fut placé sur le Siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. C'étoit un homme savant; selon Théodoret, 421  
 ou 422.



~~————~~ mais peu ressemblant, à ce qu'il paroît, pour le caractère à son prédécesseur. Un des premiers actes de son épiscopat fut de retrancher des Diptyques le nom de S. Chrysofôme ; mais les murmures de son peuple l'obligèrent bientôt à l'y remettre. L'Auteur de la Vie de S. Alexandre, Patriarche des Acémètes, lui reproche des procédés forts durs envers ce vénérable solitaire. Jean Mosch fait néanmoins l'éloge de sa douceur. L'an 424, il parut à la tête d'un Concile où Pélage fut convaincu d'hérésie & chassé des lieux saints. Théodoret, dont l'Histoire ecclésiastique finit à l'an 428, dit y avoir mis la dernière main, l'année que Théodote d'Antioche & Théodore de Mopsueste moururent, c'est-à-dire, l'an 429 au plus tard. Théodote avoit ordonné Prêtre, & chargé de l'emploi de Catéchiste, le fameux Nestorius.

#### XL. J E A N I.

429. Jean, élevé dans le Monastère de S. Euprèpre, voisin d'Antioche, avec le fameux Nestorius & le célèbre Théodoret, est élu pour succéder à Théodote dans la Chaire d'Antioche. L'an 430, il écrivit à Nestorius, pour l'engager à rétracter

ses erreurs. Séduit par la réponse artificieuse de cet hérésiarque, il engagea Théodoret à réfuter les Anathématismes de S. Cyrille. L'an 431, invité au Concile général d'Ephèse, il diffère de s'y rendre, prie qu'on l'attende avec ses suffragans, n'est point écouté, malgré les remontrances de soixante-huit Evêques, & arrive enfin un Samedi 27 Juin, après la condamnation de Nestorius. Le même jour, il tient un Conciliabule avec les siens, où il dépose S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèse. Excommunié lui-même par le Concile légitime, il s'en retourne sur la fin d'Octobre. La même année, il tient deux nouveaux Conciliabules, l'un à Tarse, & l'autre à Antioche, contre S. Cyrille & ses partisans. L'an 433, au mois d'Avril, il fait sa paix avec S. Cyrille. L'an 435, pressé par ce Prélat & Procle de Constantinople de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste, il le refuse avec son Concile. L'an 442, il meurt dans la treizième année de son épiscopat. Quoique attaché à la personne de Nestorius, il conserva toujours la pureté de la foi. Le Concile de Chalcedoine l'appelle un sage Evêque, & saint Euloge d'Alexandrie le qualifie de saint.

V.

S I È C L E.

An de J. C.

I v

V.

## XLI. DOMNUS II.

SI È C L E. Domnus, neveu de Jean & disciple  
 An de J. C. de l'Abbé S. Euthyme, succéda au pre-  
 442. mier dans le Siège d'Antioche. Ayant  
 son épiscopat, il avoit fait preuve de son  
 amour pour la paix, par les soins qu'il  
 s'étoit donnés, pour réconcilier son  
 oncle avec S. Cyrille. L'an 449, il fut  
 une des victimes du brigandage d'Ephèse.  
 Déposé par cette assemblée, Domnus se  
 retira auprès de son maître, S. Euthyme,  
 en Palestine. Il y termina saintement ses  
 jours l'an 461.

## XLII. MAXIME.

449. Maxime fut nommé par la Cour à  
 la sollicitation de Dioscore, pour succé-  
 der à Domnus. Le Promoteur de sa no-  
 mination le fit ordonner, dans Constan-  
 tinople par Anatole, Evêque de cette  
 Eglise. Toute irrégulière que fût une  
 telle Ordination, elle fut néanmoins  
 confirmée par le Concile de Chalcédoine  
 & par le Pape S. Léon, qui l'avoit d'a-  
 bord hautement désapprouvée. Mais la  
 pureté de la foi de Maxime, couvrit le  
 vice de son entrée dans l'épiscopat. Ni-  
 céphore ne lui accorde que quatre années

de gouvernement ; mais le P. le Quien =====  
 prouve qu'il faut lui en donner au moins V.  
 six, & qu'il ne mourut au plutôt qu'en S I È C L E.  
 455. An de J. C.

**XLIII. BASILE.**

Basile, successeur de Maxime, n'oc- 456.  
 cupa le Siège d'Antioche qu'environ  
 deux ans. Il mourut vers le milieu de  
 l'an 458. (*Le Quien.*)

**XLIV. ACACE.**

Acace, que Victor de Tunone appelle 458.  
 Alexandre, fut élu pour succéder à Ba-  
 file. Sous son pontificat, la Ville d'An-  
 tioche fut bouleversée par un horrible  
 tremblement de terre. C'est événement  
 date, suivant Evagrè, du 14 Septembre  
 de la seconde année de l'Empereur Léon.  
 Acace mourut vers la fin de l'an 459,  
 après un an & quatre mois d'épiscopat.

**XLV. MARTYRIUS.**

Martyrius monta sur le Siège d'An- 460.  
 tioche après la mort d'Acace. L'an 470,  
 la paix de son Eglise fut troublée par  
 l'arrivée de Pierre le Foulon, que Ze-  
 non, gendre de l'Empereur Léon, avoit  
 amené avec lui en Orient. Ce fanatique

souleva le peuple contre son Evêque ,  
 V. l'accusant de Nestorianisme. Il étoit lui-  
 SIÈCLE. même Eutychien , & Eutychien outré.  
 An de J. C. Pour faire entendre que la Divinité  
 avoit elle-même souffert, il ajouta au  
 Trifagion, *Vous qui avez été crucifié  
 pour nous.* L'an 471, Martyrius voyant  
 son peuple divisé, sans espérance de  
 pouvoir le réunir, fit publiquement  
 son abdication, en se réservant l'hon-  
 neur du Sacerdoce.

XLVI. PIERRE LE FOULON,  
*intrus.*

471. Pierre le Foulon s'empara du Siège  
 d'Antioche, après l'abdication de Mar-  
 tyrius. L'Empereur Léon en étant inf-  
 truit, ordonna aussi-tôt qu'il fût exilé  
 dans l'Oasis. Pierre prévint cet ordre par  
 la fuite.

XLVII. JULIEN.

471. Julien, après la retraite de Pierre le  
 Foulon, fut mis canoniquement sur le  
 Siège d'Antioche. L'an 475, Pierre le  
 Foulon entra dans Antioche, par la fa-  
 veur du tyran Basilibusque. Il y excita tant  
 de troubles, que Julien en mourut de  
 chagrin.

PIERRE LE FOULON,  
pour la seconde fois.

V.  
SIÈCLE.

Pierre le Foulon remonta sur le Siège d'Antioche, après la mort de Julien. Nicéphore dit qu'il l'occupa cette fois l'espace de trois ans, c'est-à-dire, jusqu'en 478. Un Concile l'ayant de nouveau déposé, Zénon le relégua dans le Pont.

An de J. C.  
475.

XLVIII. JEAN II, dit CODONAT.

Jean, surnommé Codonat, que Pierre le Foulon avoit fait Evêque d'Apamée, fut mis à sa place. Il avoit contribué plus que tout autre à l'expulsion de cet intrus; mais il n'en étoit pas meilleur Catholique. Au bout de trois mois, il fut déposé, & chassé à son tour. (*Bollandus.*)

478.

XLIX. ÉTIENNE II.

Étienne fut donné pour successeur à Jean Codonat. La Chronique de Nicéphore & les Tables de Théophane lui donnent trois années d'épiscopat. Il mourut, par conséquent, l'an 481.

478.

L. ÉTIENNE III.

Étienne III monta sur le Siège d'An-

481.

Antioche après Étienne II. Baronius & V. d'autres modernes confondent mal-à-propos ces deux Prélats. Le gouvernement d'Étienne III ne fut que d'un an. An de J. C. Son attachement à la saine doctrine lui mérita la couronne du Martyre. L'an 482, les partisans de Pierre le Foulon s'étant élevés contre lui, le massacrèrent aux pieds des Autels. L'Eglise honore sa mémoire le 25 Avril.

### LI. CALENDION.

482. Calendion, après la mort d'Étienne III, fut élevé & ordonné à Constantinople par Acace, pour l'Evêché d'Antioche. Son épiscopat fut de quatre ans commencés, pendant lesquels il ramena plusieurs hérétiques à l'unité de l'Eglise. Mais l'an 485, l'Empereur Zénon, à la sollicitation du perfide Acace, le chassa de son Eglise vers le mois d'Août, & rétablit Pierre le Foulon. (*Pagi*)

PIERRE LE FOULON,  
*pour la troisième fois.*

485. Pierre le Foulon, remplacé pour la troisième fois sur le Siège d'Antioche, renouvela ses ravages dans toutes les Eglises soumises à son Patriarchat. Sa mort arriva l'an 488, vers le mois d'Août.

LII. PALLADE, *hérétique.*

V.

Pallade, Prêtre de Séleucie en Isaurie, fut le successeur de Pierre le Foulon. Il étoit ennemi, comme son prédécesseur, du Concile de Chalcédoine. Pallade, suivant Théophane & Nicéphore, tint le Siège dix ans, & mourut l'an 498, après le mois d'Août.

SIÈCLE.

An de J. C.

488.

## LIII. FLAVIEN II.

Flavien, Prêtre & Apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Anastase pour succéder à Pallade. Dans les commencemens de son épiscopat, il usa de dissimulation, touchant le Concile de Chalcédoine, par complaisance pour l'Empereur. Mais l'an 511, il empêcha qu'il ne fût profcrit au Concile de Sidon, où il assista. Les hérétiques devinrent alors ses ennemis. L'an 512, Ténaias, Evêque d'Hieraple, & d'autres Prélats opposés au Concile de Chalcédoine, le déposèrent dans un Conciliabule. L'Empereur Anastase le relégua ensuite à Pétra, où il mourut au mois de Juillet 518.

498.



---



---

CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
D'ALEXANDRIE.

---

CINQUIÈME SIÈCLE.

V.

XXIV. S. CYRILLE.

SIÈCLE.  
An de J. C.  
412.

CYRILLE, neveu de Théophile, est élu le 18 Octobre, non sans de grandes contestations, pour lui succéder. L'an 417, à la sollicitation de S. Isidore de Péluse, il consent de mettre le nom de S. Chrysostôme dans les Dyptiques de son Eglise. L'an 429, il se déclare contre l'hérésie naissante de Nestorius, par une première Lettre à cet hérésiarque. L'an 431, il préside, comme Vicaire du Saint-Siège, au Concile général d'Ephèse, & y soucrit le premier la condamnation de Nestorius. (*Voyez la Chronologie des Conciles.*) Condamné lui-même ensuite par le Conciliabule de Jean d'Antioche, il est, en conséquence de ce jugement, arrêté par le Comte Jean, qui peu de jours après, le remet en liberté. L'an

433  
Cyril  
S. C  
ou 2

D  
lexar  
mor  
au C  
men  
lenc  
asse  
étan  
voq  
néra  
dan  
com  
Exc  
Ch  
exil  
gre  
Th  
dor

T  
d'

433, le 23 Avril, la paix se fait entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. L'an 444, S. Cyrille meurt le 3 du mois Epiphi, ou 27 Juin.

V.  
SI È C L E.  
An de J. C.

XXV. DIOSCORE E.

Dioscore, Archidiacre de l'Eglise d'Alexandrie, en devient le Pasteur, après la mort de S. Cyrille. L'an 449, il préside au Concile d'Ephèse, assemblé pour l'examen de la doctrine d'Eutychès : les violences qu'il y exerce, font tourner cette assemblée en brigandage. L'an 451, étant à Nicée, où l'Empereur avoit convoqué d'abord un nouveau Concile général, il force dix Evêques de sa dépendance, à prononcer une Sentence d'excommunication contre le saint Pape Léon. Excommunié lui-même au Concile de Chalcédoine, tenu la même année, il est exilé, par ordre de l'Empereur, à Gangres, où il meurt l'an 454, le 4 du mois Thoth, ou le premier Septembre, sans donner aucune marque de repentir.

444.

XXVI. PROTÉRIUS,  
TIMOTHÉE ÉLURE, *intrus.*

Protérius, Archiprêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut élu pour succéder à

451.

=====  
 V. Dioscore. L'an 452, il envoya, suivant  
 l'usage, sa Lettre synodique au Pape S.  
 S I È C L E. Léon. Elle satisfit pleinement le Pontife,  
 An de J. C. qui le félicita sur la pureté de sa foi,  
 par sa réponse du 10 Mars 454. L'an  
 457, nouveaux troubles dans l'Eglise  
 d'Alexandrie, occasionnés par le Prêtre  
 Timothée & le Diacre Pierre Monge.  
 L'Empereur Marcien les avoit bannis  
 l'un & l'autre, à cause de leur attaché-  
 ment à Dioscore. Ils reviennent après la  
 mort de ce Prince. Le premier, au  
 moyen d'une fourberie qui lui mérita  
 le surnom d'Elure, ou de Chat, vint à  
 bout de se faire sacrer Patriarche d'A-  
 lexandrie par deux Evêques. Pour con-  
 sommer le crime de son intrusion, il fit  
 massacrer Protérius avec six autres per-  
 sonnes, dans le baptistère de son Eglise,  
 le Vendredi-Saint 29 Mars de la même  
 année 457. Timothée, suivant Elmtacin,  
 resta maître du Siège d'Alexandrie jus-  
 qu'en 460, qu'il fut chassé par l'Empe-  
 reur Léon.

### XXVII. TIMOTHÉE SOLOFACIOLE.

460. Timothée Solofaciolo, cinq mois après  
 l'expulsion d'Elure, fut placé sur le Siège

d'Alexandrie. L'an 475, Elure, par la protection du tyran Basilisque, revient de la Chersonèse, où l'Empereur Léon l'avoit relégué. A son arrivée, Solofaciole est obligé de se retirer à Canope. Elure persuade au tyran de condamner le Concile de Chalcedoine. L'an 477, le 7 de Méfori, ou 31 Juillet, il s'empoisonne, suivant Libérat, ou meurt de vieillesse, selon d'autres. Il est remarquable qu'Elure anathématisoit également Eutychès & le Concile de Chalcedoine : le premier, parce qu'il nioit que J. C. fût de même nature que nous; le Concile, parce qu'il admettoit deux natures en J. C. Les hérétiques lui substituèrent Pierre Monge, son Archidiaque, que l'Empereur Zénon fit chasser trente-six jours après son élection. L'an 482, mort de Timothée Solofaciole, vers le mois d'Avril. Les Écrivains orthodoxes lui reprochent un excès de complaisance envers les ennemis du Concile de Chalcedoine.

## XXVIII. JEAN TALAI A.

Jean Talaia, Prêtre de la Congrégation de Tabenne & Économe de l'Église d'Alexandrie, est élu par les Catholiques

482.

pour succéder à Timothée Solofaciole.  
 V. Acace, Patriarche de Constantinople,  
 S I È C L E. piqué de ce qu'il ne lui avoit point en-  
 voyé de Lettre synodique après son élec-  
 An de J. C. tion, le fait chasser de son Siège, & réta-  
 blit Pierre Monge vers le mois d'Oc-  
 tobre 482. Jean Talaia se retire d'abord  
 à Antioche, d'où, par le conseil du  
 Patriarche Calendion, il appelle à Rome,  
 & s'y rend. L'an 491, après la mort de  
 Zénon, il part pour Constantinople dans  
 l'espérance d'obtenir son rétablissement  
 d'Anastase, successeur de ce Prince,  
 dont il étoit particulièrement connu. Le  
 nouvel Empereur le condamne au con-  
 traire à l'exil. Jean retourne à Rome.  
 Le Pape alors ne voyant plus de jour  
 à son rétablissement, lui donne l'Evêché  
 de Nôle en Campanie. Jean Talaia,  
 suivant Euty chius, ne tint le Siège d'A-  
 lexandrie que six mois. Théophane dit  
 qu'il l'occupa trois ans, en quoi il se  
 trompe visiblement. (*Tillemont, le  
 Quien.*)

### XXIX. PIERRE MONGE.

482. Pierre Monge, après l'expulsion de  
 Jean Talaia, demeure paisible possesseur  
 du Siège d'Alexandrie. Il reçoit l'Hé-

notique de Zénon, comme il l'avoit promis; il reçoit en même tems le Concile de Chalcédoine, & le condamne ensuite. Les adversaires les plus ardens de ce Concile, choqués de ses variations & de son attachement à l'Hénotique, se séparent de sa communion. Ils furent appellés Acéphales, parce qu'ils ne reconnoissoient pas de Patriarche, & Sévériens, du nom de Sévère leur chef. On peut voir dans MM. Fleury & Tillemont le détail des persécutions que Pierre Monge fit aux Catholiques d'Egypte. Sa mort arriva l'an 490, le 2 ou le 4 du mois Athyr, suivant Elmacin, c'est-à-dire le 29 ou 31 Octobre.

### X X X. A T H A N A S E I I.

Athanase, surnommé par les uns Célites, par les autres Abinas, succéda à Pierre Monge. Il reçut l'Hénotique de Zénon, & anathématisa le Concile de Chalcédoine. Mais le refus qu'il fit de rayer des Dyptiques le nom de son prédécesseur, empêcha les Acéphales de communiquer avec lui. Athanase mourut un Mardi 20 du mois Thoth, ou 17 Septembre de l'an 496. (*Pagi.*)

490.

## X X X I. J E A N I I.

I V.

S I È C L E.

A n d e J. C.  
496.

Jean, surnommé Hémula, Moine, Prêtre & Econome, est élevé sur le Siège d'Alexandrie après la mort d'Athanasie II. Il imita son prédécesseur dans l'acceptation de l'Hénotique & la condamnation du Concile de Chalcédoine: cependant il garda le silence sur ce dernier point, dans les Lettres synodiques qu'il écrivit aux Patriarches. Jean mourut un Vendredi 29 du mois d'Avril de l'an 505. (*Pagi.*)



P  
la m  
céd  
cop  
fon  
Pél  
ven  
mi  
de  
Ch  
aff  
con  
Li  
suc  
pr  
où  
fa

---



---

## CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

---

*CINQUIÈME SIÈCLE.*

XLIII. PRAYLE.

V.  
SIÈCLE.

**P**RAYLE fut élu peu de tems après la mort de l'Evêque Jean pour lui succéder. Au commencement de son épiscopat, il se laissa surprendre, comme son prédécesseur, par les artifices de Pélage & de Célestius. Mais bientôt revenu de son illusion, il chassa le premier de la Palestine. On n'est pas assuré de l'année de sa mort. Idace, dans sa Chronique, dit que son épiscopat fut assez court. Théodoret parle de lui, comme vivant, au 38<sup>e</sup>. Chapitre du 5<sup>e</sup>. Livre de son Histoire, & nomme son successeur au 40<sup>e</sup>. & dernier. Ce qui prouve qu'il mourut au plus tard en 428, où finit cette Histoire. Le P. Pagi met sa mort en 425.

An de J. C.  
417.



V.

## XLIV. JUVÉNAL.

S I È C L E.

Au de J. C.  
428.

Juvéнал succéda l'an 428 au plus tard à Prayle. L'an 437, il assista au Concile général d'Ephèse, où il concourut à la déposition de Nestorius, & ordonna lui-même Maximien, à la place de cet hérésiarque. L'an 449, il fit un personnage bien différent au brigandage d'Ephèse. Dans cette assemblée, il se rangea du parti de Dioscore, & soucrivit tous les actes que ce Prélat y fit dresser, tant contre la vérité orthodoxe, que contre les Evêques qui en prirent la défense. L'an 451, il répara cette faute au Concile de Chalcedoine : il fut même un de ceux que le Concile chargea de dresser sa formule de foi. Son crédit y fut tel, que dans la septième session il fit ratifier par tous les Pères, sans excepter le Légat du Saint-Siège, le Traité qu'il avoit fait avec Maxime d'Antioche ; Traité par lequel il étoit dit, que l'Evêque de Jérusalem auroit la Jurisdiction sur les trois Palestines, & que celui d'Antioche jouiroit du même droit sur les deux Phénicies & l'Arabie. C'est ainsi qu'il acquit le rang de Patriarche, pour lequel il avoit déjà fait des tentatives au premier Concile

cile  
Egli  
cile  
vie,  
son a  
du t  
453  
dofe  
l'Im  
phon  
de la  
core  
il n'e  
son  
on l  
meu  
rem  
fort  
son

A  
rion  
succ  
men  
la ha  
se ra  
tres e  
ce C  
T

cile d'Ephèse. A son retour, il trouva son Eglise en combustion au sujet du Concile de Chalcedoine. Craignant pour sa vie, il s'enfuit à Constantinople. Pendant son absence, le Moine Théodose, auteur du trouble, s'empare de son Siège. L'an 453, il rentre dans son Eglise; Théodose prend la fuite. La même année, l'Impératrice Pulchérie, suivant Nicéphore, ayant demandé à Juvénal le corps de la sainte Vierge, s'il se trouvoit encore, il répondit, que, selon la tradition, il n'existoit plus sur terre, & lui envoya son cercueil, avec les linges dans lesquels on l'avoit enseveli. L'an 458, Juvénal meurt, avec la réputation d'un Evêque rempli de zèle & de lumières, mais fort jaloux d'étendre les prérogatives de son Siège.

X L V . A N A S T A S E .

Anastase, d'abord Moine de S. Passarion, ensuite Chorévêque de Jérusalem, succéda l'an 458 à Juvénal. Son attachement au Concile de Chalcedoine lui attira la haine des schismatiques, dont la fureur se ranima l'an 475, à l'occasion des lettres encycliques du tyran Basileus contre ce Concile. Ils mirent à leur tête l'Archi-

~~mandrite~~ mandrite Géronce, & donnèrent beaucoup d'exercice au courage & à la patience du Patriarche. Son gouvernement finit avec sa vie au mois de Janvier 478.

V.  
S I È C L E.  
An de J. C.

#### XLVI. MARTYRIUS.

478. Martyrius, solitaire du mont de Nitrie en Egypte, puis ordonné Prêtre de l'Eglise de Jérusalem par Anastase, devint son successeur l'an 478. Les schismatiques, sous son épiscopat & par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Ce Prélat mourut le 13 Avril de l'an 486.

#### XLVII. SALUSTE.

486. Saluste succéda à Martyrius. Il eut la foiblesse de souscrire l'Hénotique de Zénon, par amour de la paix, & non par haine de la vraie foi. L'an 491, il ordonna Prêtre S. Sabas, dédia l'Eglise de sainte Laure, & l'établit Archimandrite de tous les Anachorètes de Palestine. Il donna la même intendance à S. Théodose, sur tous les Cénobites du ressort de son Eglise. Le gouvernement de Saluste fut de huit ans & trois mois. Il mourut, suivant le Moine Cyrille, Auteur de la vie de saint Sabas, le 23 Juillet, indiction II, c'est-à-dire, l'an 494. (*Pagi.*)

## XLVIII. ÉLIE.

V.

SIÈCLE.

An de J. C.

494.

Élie, Arabe de nation & disciple de l'Abbé S. Euthyme, fut élu le 25 Juillet 494 pour succéder à Saluste. L'an 511, il assista au Concile de Sidon, où il empêcha qu'on ne condannât la foi de Chalcédoine, mais il seignit en même tems de ne pas recevoir ce Concile. L'an 513, il fut chassé de son Siège par l'Empereur Anastase, pour avoir dit anathème à Sévère, usurpateur du Siège d'Antioche. L'an 518, Élie mourut en Arabie, le 20 Juillet. L'Eglise Romaine honore sa mémoire le 4 Juillet.



---

## CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

---



---

### CINQUIÈME SIÈCLE.

V.

XIII. ARSACE, *intrus.*

SIÈCLE.

AN de J. C.

404.

ARSACE, frère de Nectaire, Prêtre de la grande Eglise de Constantinople & l'un des accusateurs de S. Chrysofôme, fut mis à sa place le 27 Juin de l'an 404, à l'âge de quatre-vingts ans. Le peuple refusant de communiquer avec lui, il emploie la violence pour se faire reconnoître. L'an 405, il meurt le 11 Septembre, après quatorze mois & seize jours d'épiscopat. C'est bien peu, dit M. de Tillemont, pour une éternité de peines qu'il avoit méritées par son ambition, ses parjures & ses autres crimes. Les Grecs font néanmoins sa fête au 11 Septembre.

## XIV. ATTICUS.

406.

Atticus, Prêtre de Constantinople, autre calomniateur de S. Chrysofôme,

devient le successeur d'Arface, au mois de Février de l'an 406. Le peuple refuse encore de communiquer avec lui. Plusieurs Evêques en font de même. Persecution violente exercée contre ces Prélats & contre les adhérens à S. Chrysofôme. Après la mort du Saint, le Pape Innocent I presse les Orientaux pour le rétablissement de sa mémoire. L'an 417, Atticus, privé jusqu'alors de la communion du Saint-Siège, consent enfin par politique à remettre le nom du Saint dans les Dyptiques. L'an 421, il obtient de l'Empereur Théodose le Jeune une Loi, pour soumettre l'Illyrie à son Siège. Le Pape Boniface fait révoquer cette Loi l'année suivante. Atticus meurt l'an 425, le 10 Octobre, dans la vingtième année de son épiscopat. Les Grecs honorent sa mémoire, assez gratuitement, le 8 Janv.

## XV. SISINNIUS I.

Sisinnius, Prêtre de Constantinople, fut ordonné le 28 Février, par un grand nombre de Prélats, Evêque de Constantinople, après une élection vivement débattue par le peuple. Il tint le Siège moins de deux ans, & mourut le 24 Décembre de l'an 427. Le Pape saint

==== Célestin pleura sa mort, comme par un  
 V. pressentiment des maux que son succes-  
 S I È C L E. seur devoit causer.

An de J. C.

## XVI. NESTORIUS.

428. Nestorius, Prêtre de l'Eglise d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Théodose II pour succéder à Sisinnius. Son ordination se fit le 1 Avril, suivant Libérat, ou le 10 du même mois, selon Socrate. Dans le sermon qu'il fit à l'issue de cette cérémonie, il exhorta pathétiquement l'Empereur à poursuivre les hérétiques. Peu de tems après, il fait prêcher & prêche lui-même une nouvelle hérésie, en soutenant que le verbe n'étoit point né de Marie. Le peuple se soulève à cette nouveauté; plusieurs se séparent de sa communion. L'an 431, on assemble contre lui un Concile général à Ephèse. Il y est déposé le 22 Juin, après trois citations, auxquelles il avoit refusé de déférer. Au mois de Septembre suivant, il se retire dans un Monastère d'Antioche. L'an 432, il est exilé dans l'Oasis, d'où il passe en Thébaïde, & y meurt misérablement entre l'an 439 & l'an 440.

## XVII. MAXIMIEN.

V.

Maximien, Prêtre & Moine, fut substitué à Nestorius le 25 Octobre 431. Son épiscopat fut de deux ans & cinq mois, pendant lesquels il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Eglise. Maximien mourut le 12 Avril 434, le Jeudi-saint.

SIÈCLE.

An de J. C.

431.

## XVIII. PROCLUS.

Proclus, nommé l'an 426 à l'Evêché de Cyzique, sans avoir pu se mettre en possession de cette Eglise, fut élu pour succéder à Maximien dans celle de Constantinople, avant que celui-ci fût inhumé. L'an 438, le 27 de Janvier, il fit la translation du corps de S. Chrysostôme à Constantinople. L'an 447, après avoir assidûment travaillé à l'extirpation de l'erreur, & au rétablissement de la discipline, il mourut le 12 Juillet, au bout de treize ans & trois mois d'épiscopat. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 28 Octobre. (*Le Quien.*)

434.

## XIX. FLAVIEN.

Flavien, Prêtre de Constantinople, fut le successeur de Proclus. L'an 448, il convoque un Concile qui s'ouvre le 8

447.

K iv



**V.** Novembre. Eusébe de Dorylée, le même  
**S I È C L E.** qui avoit résisté en pleine Eglise à Nesto-  
**An de J. C.** rius, y défère l'Archimandrite Eutychès,  
 comme auteur d'une nouvelle hérésie. Le  
 22 du même mois, Flavien prononce,  
 avec le Concile, une sentence d'anathème  
 & de déposition contre Eutychès, après  
 l'avoir convaincu de confondre les deux  
 natures en J. C. L'an 449, le 8 Août,  
 Flavien fut lui-même déposé au brigandage  
 d'Ephèse, foulé aux pieds, & enfin  
 si cruellement maltraite, qu'il en mourut  
 trois jours après, (le 11 Août) à Epiphe-  
 ne en Lydie, sur la route du lieu où il fut  
 envoyé en exil.

## X X. A N A T O L E.

449. Anatole, Prêtre de l'Eglise d'Alexan-  
 drie, est mis sur le Siège de Constanti-  
 nople par Dioscore d'Alexandrie, après  
 la mort de Flavien, & ordonné par le  
 même sur la fin de Novembre 449. L'an  
 450, il assemble un Concile à Constan-  
 tinople, où il souscrit la Lettre de saint  
 Léon à Flavien, & anathématise Euty-  
 chès. L'an 451, il assiste au Concile de  
 Chalcédoine, où il occupe le premier  
 rang après les Légats du Saint-Siège.  
 Il y soutient la cause de la foi, travaille

en même tems pour les intérêts de son ~~Siège~~ V.  
 Siège, & vient à bout de faire dresser, SIECLE.  
 en l'absence des Légats, le vingt-huitième Canon, qui soumet à sa jurisdic- An de J. C.  
 tion les Eglises de Thrace, d'Asie & de  
 Pont, l'élève au-dessus des autres Patriar-  
 ches d'Orient, & donne à son Eglise les  
 mêmes prérogatives dont jouissoit celle  
 de Rome. L'an 458, il meurt vers le  
 mois de Juillet.

## XXI. GENNADE.

Gennade, Prêtre de l'Eglise de Con- 458.  
 stantinople, fut le successeur d'Anatole.  
 Baronius l'appelle un fidèle gardien &  
 un zélé défenseur de la foi & de la  
 discipline de l'Eglise. L'an 459, il tint  
 un Concile contre les simoniaques. L'an  
 462, il favorisa la fondation du Mo-  
 nastère de Stude à Constantinople, qui  
 devint si célèbre dans la suite. L'an 471,  
 vers le 25 Août, Gennade mourut en  
 odeur de sainteté. Les Grecs font sa fête  
 le 25 Août.

## XXII. ACACE.

Acace, Prêtre de Constantinople, 471.  
 monte sur le Siège de cette Eglise après  
 la mort de Gennade. L'an 475, il ré-

———  
 V. **S I È C L E.** **An de J. C.**

fiste au tyran Basiliſque, & reſuſe d'adhérer à ſa Lettre circulaire contre le Concile de Chalcedoine. L'an 476, il eſt dépoſé pour ce ſujet, au Concile d'Ephèſe, par Timothée Elure, faux Patriarche d'Alexandrie; mais cette dépoſition fut ſans effet. L'an 482, par un changement étrange, il engage l'Empereur Zénon à publier ſon Hénotique, qui ſappe l'autorité du Concile de Chalcedoine. Peu de tems après, il fait placer Pierre Monge ſur le Siège d'Alexandrie. L'an 484, il eſt excommunié & dépoſé par le Pape Félix dans un Concile, pour s'être uni avec les ennemis de la vraie foi. Le Pape va plus loin, il ſépare de ſa communion tous ceux qui ne ſe ſéparoiſent point de celle d'Acace; ce qui occaſionne un ſchiſme de trente-cinq ans. L'an 489, Acace meurt vers le mois d'Août: eſprit fourbe, intrigant, altier, ambitieux, qui ne fut occupé qu'à flatter le Prince qu'il devoit inſtruire, qu'à vexer les Catholiques zélés qu'il devoit appuyer, qu'à compoſer avec les hérétiques qu'il devoit réprimer.

## XXIII. FRAVITA.

Fravita, Prêtre Goth du fauxbourg de Sicques, fut mis sur le Siège de Constantinople, après la mort d'Acace. Il envoya ses Lettres synodiques à Pierre Monge, pour lui demander sa communion. Il en envoya de semblables au Pape Félix, qui le suspendit de sa communion jusqu'à ce qu'il eut effacé des Dyptiques les noms d'Acace & de Pierre Monge. Fravita mourut avant que de recevoir la réponse du Pape, trois mois & dix-sept jours après son élection, vers le mois de Mars 490.

V.  
SIÈCLE.  
An de J. C  
489.

## XXIV. EUPHÉMIUS.

Euphémus succède à Fravita. Il demande la communion de Rome, & ne peut l'obtenir, pour la même raison qui l'avoit fait refuser à son prédécesseur. L'an 495, selon Muratori, ou 496, suivant Pagi, l'Empereur Anastase, qui connoissoit son attachement à la vraie foi, le fait déposer, & l'envoie en exil à Euchaites. L'an 515, il meurt à Ancyre.

490.

## XXV. MACÉDONE II.

Macédone; neveu, à ce qu'on croit, de Gennade, & Prêtre de Constantino-

495  
ou 496.

V. ple, fut substitué par l'Empereur Anastase au Patriarche Euphémus. Il signa, comme les autres, l'Hénotique. C'étoit la porte unique en Orient pour entrer dans l'épiscopat. Macédone étoit néanmoins déclaré pour la foi catholique. L'an 507, Anastase fit de vains efforts pour l'engager à condamner le Concile de Chalcédoine. L'an 510, Macédone refusa de communiquer avec Sévère, chef des Acéphales, qu'Anastase avoit attiré à Constantinople. L'an 511, sur la fin du mois d'Août, il fut enlevé la nuit par ordre de l'Empereur, transporté dans le Pont, où il fut déposé dans un Conciliabule, & ensuite relégué à Euchaites, auprès de S. Euphémus son prédécesseur. Il mourut l'an 515 à Gangres où les ravages des Huns l'avoient obligé de se réfugier. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 25 Avril.



TIENS.  
reureur Anaf-  
s. Il signa,  
ue. C'étoit  
pour entrer  
étoit néan-  
catholique.  
ins efforts  
le Concile  
Macédone  
c Sévère,  
stase avoit  
511, sur  
enlevé la  
r, trans-  
posé dans  
relégué à  
émius son  
5 à Gan-  
l'avoient  
Grecque  
il.

ONI  
CIN

*Tome II, p. 228.*

SSANI<sup>s</sup>.  
PERSES

R DE FRANCE.

I, fils de S  
ner l'an 39<sup>s</sup> des

ERTISSEMENT.  
Lesarchie Françoise, l'une

EMPEREURS D'ORIENT.

**T**HÉODOSE LE JEUNE, fils d'Arcade & d'Eudocie, né au mois de Janvier ou d'Avril 401; déclaré Auguste en 402; succède en 408 à son père, & meurt à Constantinople d'une chute de cheval en 450.

MARCIEN, né en Thrace l'an 391, est élevé à l'Empire après la mort de Théodose l'an 450; il meurt l'an 457.

LÉON I, de Thrace, est proclamé Empereur par l'armée en 457; il meurt en 474.

LÉON II, dit LE JEUNE; ZÉNON & BASILISQUE.

LÉON II, fils de Zénon, né l'an 459, est déclaré César par Léon I son aïeul, sur la fin de 473. Mais à raison de son bas-âge, Zénon, son père, est établi pour gouverner en son nom après la mort de Léon I. Zénon ne se contente pas du titre de Régent, il prend la Pourpre, & se fait déclarer Empereur en 474. Le jeune Léon étant mort la même année, Zénon demeure seul maître de l'Empire. Il est chassé en 476 par Basilisque, qui s'étant emparé du Trône, en est renversé lui-même en 477, par celui qu'il avoit supplanté. Zénon meurt en 491.

ANASTASE DICORE, né en Illyrie, succède à Zénon en 491; meurt en 518.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

VALENTINIEN III, fils du général Constance & de Placidia, né en 419; déclaré César l'an 424 à Thessalonique: il est poignardé l'an 455.

MAXIME, né l'an 395, est déclaré Auguste à Rome en 455; il est massacré le 12 Juin de la même année.

AVITE, Préfet des Gaules, est proclamé Auguste à Toulouse l'an 455. Dépouillé de la Pourpre au bout de quatorze mois, il est ordonné Evêque de Plaisance. Le tems de sa mort est incertain.

MAJORIEN, est proclamé Empereur à Ravenne en 457. Surpris par les fourberies de Ricimer, à qui sa réputation donnoit de l'ombrage, il est déposé de l'Empire le 2 Août 461, & mis à mort cinq jours après.

SEVÈRE, est proclamé Empereur à Ravenne en 461: il meurt en 465.

L'Occident fut sans Empereur jusqu'au mois d'Avril 467.

ANTHÈME est choisi par le Sénat, l'armée & le peuple Romain, pour Empereur d'Occident. Déclaré César par Léon I, Empereur d'Orient, il est proclamé Auguste auprès de Rome en 467. Il est tué en 472 par le crime de Ricimer, qui meurt trois mois après lui.

OLYBRIUS, est proclamé Empereur en 472 par Ricimer même, contre qui Léon l'avoit envoyé. Il meurt au mois d'Octobre de la même année.

GLYCÈRE, prend de lui-même le titre d'Empereur à Ravenne en 473. Népos reconnu par l'Empereur Léon en Occident, l'oblige de renoncer à l'Empire, lui fait couper les cheveux & le fait ordonner Evêque de Salone en Dalmatie.

JULIUS NÉPOS, est déclaré César au mois de Février 474, par Domitien, Officier de l'Empereur Léon, & proclamé Empereur le 24 Juin de la même année. Glycère ne pouvant lui pardonner sa déposition, le fait assassiner en 480.

AUGUSTULE, est reconnu solennellement Empereur à Ravenne en 475, à la place de Népos qui n'avoit régné qu'un an. Odoacre, Roi des Hérules, l'ayant pris dans Ravenne ou dans Rome, l'oblige de renvoyer les ornemens impériaux à l'Empereur Zénon; puis le relègue au château de Lucullane en Campanie. Ainsi fut éteint en Occident l'Empire Romain, après avoir duré 507 ans moins quelques jours, depuis la bataille d'Adium.

ROIS SASSANIDES  
DES PERSES.

ISDÉGERDE I, fils de Sapor III, commence à régner l'an 399; meurt l'an 420.

VARANANE IV, prend possession du Trône après la mort d'Isdégérde son père; meurt l'an 440.

ISDEGERDE II, occupe le Trône depuis la mort de Varanane son père, jusqu'à la fin que arrive l'an 457.

PÉROSE, s'empare du Trône au préjudice d'Hormoz son frère; périt dans un combat l'an 488.

BALASCÉS, fils de Pérose, parvint au Trône après la mort de son père. Les Satrapes incontens l'obligent d'en descendre l'an 491.

CAVADÈS, second fils de Pérose, est substitué par les Satrapes à son frère Balascés. L'an 531 est l'époque de sa mort.

ROIS D'ITALIE.

ODOACRE, Roi des Hérules, dépouille Augustule de la dignité impériale, & se fait proclamer Roi d'Italie en 476. Théodoric étant venu fondre sur l'Italie à la tête des Ostrogoths, le défait en trois batailles, prend Ravenne où il s'étoit réfugié, & le tue en 493, malgré le serment qu'il lui avoit fait de lui conserver la vie.

THÉODORIC, premier Roi des Goths, fils naturel de Théodémir, né en Pannonie en 456, passe en Italie en 489 avec l'agrément de l'Empereur Zénon, pour faire la guerre à Odoacre qu'il renverse du Trône en 493. Il meurt l'an 526, après avoir régné trente-sept ans depuis son entrée en Italie, & trente-trois depuis la mort d'Odoacre.

ROIS DES HUNS

AVERTISSEMENT

Les Huns ont commencé connoître dans l'Empire sous le règne de Valens un nouveau peuple, que Dieu pour être l'instrument de géances, devenoit à l'Occident, Palus Méotides. C'est de fortirent pour se répandre en Europe, où ils causèrent des finis. Ils avoient pour chef Balamir, sous la conduite de s'emparèrent de tout le pays entre le Tanais & le Danube ils chassèrent les Goths, & autres barbares qui se sur l'Empire.

ULDE ou ULDIN, Roi en 400 fait alliance avec les fous l'Empereur Arcade; de ennemi sous Théodose le place sa fin vers l'an 412.

CARATHON, étoit le chef des Huns. Théodose acheta de lui la paix par de l'an 424. On croit qu'il cessa de régner l'an 424.

ROILAS, chef des Huns, pénétre dans la Pannonie l'an 425; est tué de la foule qu'il marche vers Constantinople même année 425.

ROUA ou RUGULA, maître de la Pannonie entre l'an 425 & 432. On met sa mort en 432.

ATTILA, surnommé le Dieu, devient chef des Huns après la mort de Roua son oncle. L'irruption qu'il fit dans l'Europe & les maux qu'il y causa de l'an 432 jusqu'en 453, qui fut la fin de sa mort.

ROIS DES HUNS.

AVERTISSEMENT.

Les Huns ont commencé à se faire connoître dans l'Empire Romain, sous le règne de Valens en 376. Ce nouveau peuple, que Dieu réservoir pour être l'instrument de ses vengeances, deuenoit à l'Orient des Palus Méotides. C'est de-là qu'ils sortirent pour se répandre dans l'Europe, où ils causèrent des maux infinis. Ils avoient pour chef en 376 Balamir, sous la conduite duquel ils s'emparèrent de tout le pays qui est entre le Tanais & le Danube, d'où ils chassèrent les Goths, les Alains & autres barbares qui se jetterent sur l'Empire.

ULDE ou ULDIN, Roi des Huns en 400 fait alliance avec les Romains sous l'Empereur Arcade; devient leur ennemi sous Théodose le Jeune. On place sa fin vers l'an 412.

CARATHON, étoit le principal chef des Huns. Théodose le Jeune acheta de lui la paix par des présents. On croit qu'il cessa de régner vers l'an 424.

ROILAS, chef des Huns méridionaux, pénétre dans la Thrace l'an 425; est tué de la foudre lorsqu'il marche vers Constantinople la même année 425.

ROUA ou RUGULA, se rend maître de la Pannonie entre l'an 427 & 432. On met sa mort en 433.

ATTILA, surnommé le Fléau de Dieu, devient chef des Huns après la mort de Roua son oncle. On fait l'irruption qu'il fit dans l'Empire, & les maux qu'il y causa depuis l'an 449 jusqu'en 453, qui fut le tems de sa mort.

ROIS DES VANDALES.

AVERTISSEMENT.

Les Vandales, peuples venus des bords de la mer Baltique, s'arrêtèrent d'abord dans l'ancienne Dace, & s'établirent ensuite dans la Pannonie, d'où Stilicon les appella dans les Gaules au commencement du cinquième siècle.

GODIGISELE, est le premier Roi connu des Vandales. Il est tué dans un combat contre les Francs en 406.

GONDERIC, fils de Godigisele, est élu Roi après la mort de son père; pénétre dans les Gaules, passe en Espagne où il établit sa résidence en 411; meurt en 428.

GENSERIC, frère de Gonderic, lui succède en 428; passe en Afrique l'année suivante, s'en rend maître en peu de tems, y établit son empire: meurt en 477, après trente-sept ans de règne.

HUNNERIC, succède à Genseric son père en 477; meurt l'an 484.

GUNTHAMOND, successeur d'Hunneric en 484; meurt en 496.

TRASAMOND, frère du précédent, lui succède en 496; finit ses jours en 523.

ROIS DES GOTHES EN ESPAGNE.

AVERTISSEMENT.

Les Goths, suivant la plus commune opinion, étoient originaires de la Scandinavie, qui comprend la Suède & la Norwège, & avoit peut-être pris leur nom de l'Isle de Gotland. Ils étoient divisés en plusieurs Tribus, dont les principales étoient celle des Ostrogoths ou Goths orientaux, & celle des Visigoths ou Goths occidentaux, parce que ces peuples étant sortis de leur demeure pour aller s'établir dans d'autres contrées, les uns prirent le côté de l'Orient, les autres celui de l'Occident.

ALARIC I, est élu Roi des Goths d'occident en 400. Après avoir pris & saccagé Rome, il se préparoit à passer en Afrique, lorsqu'il mourut en 410.

ATAULPHE, élu Roi des Visigoths en 410, après la mort d'Alaric I son beau-frère; meurt assassiné par un de ses domestiques en 415.

SIGERIC, monte par brigues & par violence sur le Trône des Visigoths en 415. Ses sujets le firent périr le septième jour de son règne.

VALLIA, beau-frère d'Ataulphe, est élu Roi en 415, après la mort de Sigéric; s'empare de Toulouse dont il fait sa capitale en 419, & de toute l'Aquitaine; meurt la même année.

THÉODORIC I, succède à Vallia par le choix des Goths en 419 ou 420; perd la vie dans une bataille contre Attila en 451.

THORISMOND, est élu à la place de Théodoric son père; est assassiné par deux de ses frères en 453.

THÉODORIC II, frère & meurtrier de Thorismond, lui succède en 453; est assassiné à son tour en 466, par son frère Euric.

EURIC ou ÉVARIC, succède à son frère qu'il avoit fait périr; meurt sur la fin de 484, ou au commencement de l'an 485.

ALARIC II, est reconnu Roi après la mort de son père Euric; il perd la vie dans la bataille que Clovis gagna sur lui près de Poitiers en 507.

ROIS DE FRANCE.

AVERTISSEMENT.

La Monarchie Française, l'une des plus anciennes de l'Europe, a pour fondateur un peuple dont l'origine n'est pas bien connue. Les Francs commencent à paroître en 241, sous l'Empire de Gallien. Ces peuples qui habitoient entre le Rhin, le Mein & le Weser, s'étoient ligués pour défendre leur liberté contre les Romains. Le nom de Francs qu'ils se donnèrent, signifioit libres de toute domination. Ils formoient plusieurs hordes indépendantes les unes des autres, qui avoient leurs chefs ou Rois particuliers, & qui se réunissoient dans le besoin contre l'ennemi commun.

PHARAMOND, est le premier dont le nom est connu dans l'Histoire. On place le commencement de son règne en 418 ou 420, & sa mort vers l'an 427, après sept ou huit ans de règne.

CLODION, fils de Pharamond, selon les uns, & de Théodemer, selon les autres, monte sur le Trône en 427; meurt en 448.

MÉROVÉE, fils, ou du moins proche parent de Clodion, lui succède l'an 448; meurt l'an 456. C'est de son nom que la première race des Rois de France a tiré celui de Mérovingienne.

CHILDERIC I, succède l'an 456 à Mérovée son père; est chassé du Trône l'année suivante, & rappelé en 464; meurt l'an 481.

CLOVIS I, succède l'an 481 à Childéric son père; meurt après un règne glorieux l'an 511. On le regarde comme le Fondateur de l'Empire François, qu'il étendit par ses conquêtes, & affermit par sa puiffance.



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*



L

D

D

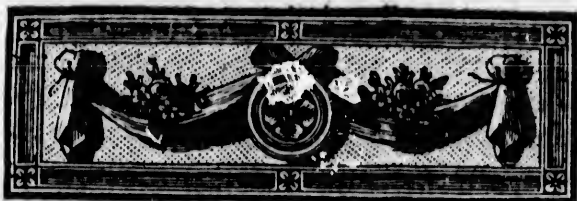
e

T

A

à

m



LES SIÈCLES  
CHRÉTIENS,  
OU  
HISTOIRE  
DU CHRISTIANISME,  
DANS SON ÉTABLISSEMENT ET  
SES PROGRÈS;

*Depuis J. C. jusqu'à nos jours.*

---

SIXIÈME SIÈCLE.

---

ARTICLE PREMIER.

*Tableau politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle.*

---

VI.  
SIÈCLE.

ANASTASE qui étoit parvenu au Trône à la fin du cinquième siècle, par des moyens peu honorables, étoit d'une

basse extraction, & n'avoit rempli que  
 VI. des emplois médiocres dans le Palais.  
 S I È C L E. Les qualités qu'il montra sous la pour-  
 pre, ne démentirent pas son origine &  
 son peu d'expérience dans les affaires.  
 Il fut inappliqué, borné dans ses vues,  
 léger, opiniâtre, & son entêtement pour  
 les erreurs d'Eutychès, qu'il joignoit à  
 beaucoup d'ignorance & de dureté, le  
 rendit persécuteur des Catholiques. Il  
 se mêla peu des affaires de l'Eglise pen-  
 dant les premières années de son règne,  
 parce que les Perses, les Ismaélites & les  
 autres barbares qui attaquoient l'Empire  
 du côté de l'Orient & du Nord, lui don-  
 noient trop d'occupation, pour qu'il pût  
 se livrer à d'autres soins. Il devoit son  
 élévation à la Princesse Ariadne, fille de  
 Léon I, & veuve de Zénon, avec laquelle  
 il entretenoit un commerce secret, &  
 cette femme passionnée avoit moins con-  
 sulté l'intérêt de l'Etat, que celui de son  
 cœur, en procurant à son amant les suf-  
 frages du Sénat & de l'armée. Lorsque  
 Anastase fut débarrassé des guerres étran-  
 gères qu'il termina par quelques succès &  
 beaucoup d'argent, il tourna toute son  
 attention vers les troubles qui agitoient  
 l'Eglise, & il les augmenta par la protec-

tion  
 il avo  
 de l'  
 tre n  
 vie à  
 nonc  
 à dis  
 Conc  
 statue  
 tion,  
 assez  
 nom  
 qui r  
 aux f  
 pour  
 qu'il  
 son r  
 chés  
 sa m  
 fond  
 qu'il  
 peut  
 d'aut  
 étoit  
 les f  
 Favo  
 lui-n  
 noîtr  
 pens

tion qu'il accorda aux Eutychiens, dont ~~il avoit adopté les erreurs.~~ Les affaires VI.  
 de l'Empire ne pouvoient manquer d'être négligées par un Prince qui passoit sa S I È C L E.  
 vie à conférer avec des Moines, à prononcer des peines contre les orthodoxes, à disserter sur la foi, à convoquer des Conciles, & à les dissoudre, sans rien statuer. Les sous-ordres de l'administration, dont ce Prince ne surveilloit pas assez la conduite, commirent sous son nom des concussions & d'autres excès, qui rendirent son gouvernement onéreux aux sujets de l'Empire. Sa haine constante pour les Catholiques, & la persécution qu'il exerça contre eux, jusqu'à la fin de son règne, ont porté les Ecrivains, attachés aux défenseurs de la foi, à charger sa mémoire de plusieurs faits odieux, fondés sans doute sur la vérité, mais qu'ils ont probablement exagérés; & peut-être l'ont-ils accusé d'avarice & d'autres vices, sans examiner s'il n'en étoit pas soupçonné, plutôt parce qu'il les souffroit dans ses Ministres & ses Favoris, que pour s'y être abandonné lui-même. On doit à la vérité de reconnoître, qu'il fut magnifique à récompenser les gens de mérite, & qu'il montra

son équité, son amour pour le peuple, en abolissant l'impôt nommé *Chrysar-gire*, qu'on levoit sur tous ceux qui exerçoient le négoce, sans épargner les plus pauvres citoyens. L'Empire étoit plus troublé que jamais par les disputes de Religion, lorsqu'Anastase mourut l'an 518, sans laisser d'enfans & sans désigner son successeur.

Il en eut un digne des meilleurs tems de Rome, dans la personne de Justin I. Ce Prince étoit né dans la Thrace, & fils d'un homme de journée, qui gaignoit son pain en labourant la terre. Justin qui étoit d'une belle taille & qui avoit les inclinations martiales, quitta son pays pour s'enrôler. Il servit en qualité de simple soldat contre les Isfaures, & sans doute il se distingua par de belles actions, puisque l'Empereur Léon I le fit passer dans ses gardes, à moins qu'il n'ait dû cette première faveur de la fortune à sa haute stature. Il entra par adoption dans la famille des Anices, ce qui lui ouvrit le chemin à la dignité de Sénateur. Il parvint à l'emploi de Capitaine des gardes sous Anastase, & il remplissoit ce poste de confiance, lorsqu'il fut proclamé Empereur le 9 Juillet

de l'an 518. Son élévation est un de ces caprices de la fortune, qui ne sont pas rares dans l'Histoire des Gouvernemens despotiques. Malgré les maux auxquels l'Empire continua d'être en proie, par une suite des revers qu'il ne cessoit d'éprouver depuis si long-tems, le règne de Justin passa pour un tems de repos & de félicité. Il étoit juste, bienfaisant, ami du peuple; il ne faisoit rien sans consulter son Conseil, qu'il avoit composé d'hommes recommandables par leur sagesse & la droiture de leurs intentions. S'il commit une faute, ce fut de poursuivre les Ariens qui restoient encore, avec trop de rigueur. Sa conduite envers eux aigrit Théodoric Roi d'Italie, qui les protégeoit, parce qu'il pensoit comme eux, & l'autorisa à user de représailles envers les Catholiques. Ainsi le zèle de Justin devint funeste à l'Eglise, & il attira sur elle un orage violent, par les ordres sévères qu'il donna contre ses ennemis.

Justinien, neveu de Justin & son fils adoptif, monta sur le Trône impérial, que la mort de ce bon Prince laissa vacant l'an 527. Son règne, quoique toujours agité par des guerres sanglantes,

VI.  
S I È C L E.

fut un des plus glorieux dont l'Histoire fasse mention, depuis le Grand Théodose. Il vainquit les Perses dans plusieurs batailles, & les obligea, par des traités utiles, à respecter les frontières de l'Empire; il força les nations barbares qui habitoient sur les bords du Danube, à reculer au-delà de ce fleuve qu'il leur donna pour barrière; il reconquit l'Afrique & l'Italie, rendit à Rome une partie de son ancienne splendeur, & rappella au monde, que le peuple sur lequel il régnoit avoit commandé à tout l'univers. Deux grands hommes dont il fut connoître & employer utilement les talens, s'il ne fut pas toujours assez juste pour en récompenser les services, firent de son règne un tissu de victoires. L'un étoit Bélisaire, le plus habile Capitaine de son tems & le plus heureux, qui égala César par son activité, sa bravoure, sa grandeur d'ame, & qui le surpassa peut-être autant par sa prudence, que par ses vertus patriotiques. L'autre étoit l'eunuque Narsès, Persan d'origine, qui gagna deux batailles sur les Goths, tua leur Roi Totila, défit les François, & balança par ces victoires mémorables, la réputation que Bélisaire s'étoit

acqu  
dan  
foib  
less  
tion  
inju  
faul  
été  
de  
dép  
finc  
l'ab  
d'ép  
fui  
mo  
de  
ban  
de  
tin  
par  
qu  
po  
tin  
va  
ho  
co  
pr  
de  
l'i

acquise dans les armes; mais il lui céda 

---

 dans tout le reste. Justinien devenu VI.  
 foible, inquiet, méfiant dans sa vieillesse, & facile à se prêter aux suggestions de l'envie, sacrifia Bélisaire à ses injustes soupçons, & fut ingrat par une fausse politique envers celui qui avoit été le soutien de l'Etat, & l'instrument de sa gloire. Cet illustre Général fut dépouillé de ses dignités, & mourut, sinon dans la misère, au moins dans l'abandon & l'obscurité. Narsès fut prêt d'éprouver le même sort sous le règne suivant; mais sa vertu, moins pure & moins sublime, ne put supporter l'idée de la disgrâce. Il s'unit avec les barbares, & se vengea sur l'Etat des caprices de l'Impératrice Sophie, femme de Justin II, qui le payoit de ses services, par des outrages d'autant plus offensans, qu'ils lui rappelloient ce qui lui manquoit pour ressembler aux autres hommes. Justinien avoit de grandes vues, des projets vastes; & son bonheur fut de trouver des hommes capables de les exécuter. Il conçut le dessein de réformer la Jurisprudence, où la multitude & la variété des Loix avoient jetté la confusion & l'incertitude. Il chargea Trébonien de



VI. ~~\_\_\_\_\_~~ cette grande entreprise. C'étoit l'homme  
 de son tems le plus versé dans la con-  
 noissance des Loix. Le Code, les Pan-  
 ductes & les Institutes, qui furent en  
 peu d'années le fruit de ses veilles,  
 sont le plus beau monument que Jus-  
 tinien pût laisser à la postérité. Par  
 l'éclat de ses victoires, il a pour égaux  
 une foule de Conquérens ; mais par le  
 corps de Jurisprudence dont il forma  
 le plan, il mérita d'être compté dans  
 le petit nombre des bienfaiteurs de l'hu-  
 manité, & il règne encore par-là sur  
 la plupart des Nations. Ses dernières  
 années eussent été plus dignes du reste  
 de sa vie, s'il eût moins prêté l'oreille  
 aux insinuations de l'Impératrice Théo-  
 dora, qu'il avoit tirée d'un lieu de prof-  
 titution, pour la placer sur le premier  
 Trône du Monde. Ce Prince vécut plus  
 de quatre-vingt-trois ans, & en régna  
 près de trente-huit.

Justin II, neveu de Justinien par sa  
 mère Vigilantia, fut proclamé Empe-  
 reur en 565, le 14 Novembre, jour de  
 la mort de son oncle. Il le fit inhumer,  
 avec toute la magnificence qui étoit due  
 à ses grandes qualités, & à son rang  
 suprême. Ce Prince signala les premiers

jours  
 de ju  
 augur  
 au pe  
 ancien  
 son c  
 à leur  
 les ex  
 ceme  
 bien  
 vel E  
 du pl  
 publi  
 échap  
 peu c  
 après  
 toire  
 & de  
 pérat  
 Gén  
 barb  
 l'Em  
 rent  
 détr  
 forti  
 & s  
 péne  
 les  
 leur

jours de son gouvernement par un acte de justice & de bonté, qui fit bien augurer de son gouvernement. Il remit au peuple tout ce qui étoit échu des anciens impôts, il paya les dettes de son oncle, rendit les biens confisqués à leurs maîtres légitimes, & rappella les exilés. Mais de si beaux commencemens furent mal soutenus. On vit bientôt par toute la conduite de ce nouvel Empereur, que l'indolence, l'amour du plaisir, & l'indifférence pour le bien public, le caractérisoient : il laissa même échapper des traits de cruauté qui font peu d'honneur à sa mémoire. Narsès, après tant de services & tant de victoires, fut la victime de son ingratitude & de sa lâche complaisance pour l'Impératrice Sophie, qui jalousoit ce grand Général & redoutoit son mérite. Les barbares se jettèrent de tout côté sur l'Empire, & de nouvelles Nations vinrent remplacer celles que Justinien avoit détruites, ou chassées. Les Lombards sortis de la Pannonie, conquièrent l'Italie & s'y établirent, tandis que les Perses pénétroient en vainqueurs dans toutes les Provinces Romaines qui bordoit leurs Etats. D'autres peuples attaquèrent

VI.

SIÈCLE.

VI. les pays n'al défendus qui étoient dans  
 leur voisinage. Ces malheurs auxquels  
 Justin ne donnoit pas la moindre at-  
 tention, & qu'il ne vouloit pas même  
 croire, le réveillèrent enfin, dans ses  
 dernières années. Mais incapable de  
 soutenir le poids du Sceptre, il se donna  
 un Collègue, qui pût en remplir les  
 devoirs. Ce choix fit pardonner en  
 partie à Justin, les maux qu'il avoit  
 causés ou soufferts, & il mourut moins  
 odieux, parce qu'il laissoit à l'Empire  
 un chef en état d'en retarder la chute,  
 par ses vertus militaires & politiques.

C'étoit Tibère II, Prince qui auroit  
 rendu au nom Romain une partie de son  
 ancienne gloire; si le Ciel lui eût accordé  
 un règne plus long. On ne connoît ni  
 sa naissance, ni les actions de ses pre-  
 mières années. On sait seulement, qu'il  
 avoit passé par tous les degrés de la  
 Milice; & qu'il avoit mérité la con-  
 fiance du soldat, l'amour du peuple &  
 l'estime de son Maître, qui pour le tenir  
 plus près de sa personne, lui donna la  
 charge de Capitaine des Gardes. La  
 beauté de sa taille, la régularité de ses  
 traits, & la noblesse de tout son exté-  
 rieur, annonçoient en lui une ame

active  
 cevoir  
 exécut  
 Turcs  
 Lomb  
 toujou  
 il fut  
 succès  
 autres  
 conclu  
 mais  
 nécess  
 régné  
 jeune  
 corps  
 le m  
 voulu  
 besoin  
 succe  
 projec  
 lui p  
 choisi  
 de la  
 du C  
 du P  
 Eloge  
 qu'on  
 juger  
 après

active, ferme, élevée, capable de con-  
 veoir les plus grands desseins, & de les  
 exécuter. Il eut à la fois les Perses, les  
 Turcs, les Avars, les Esclavons & les  
 Lombards à combattre. S'il ne fut pas  
 toujours vainqueur de tant d'ennemis,  
 il fut au moins arrêter les uns par le  
 succès de ses armes, & enchaîner les  
 autres par des traités, qu'il n'eût pas  
 conclu dans des tems plus heureux,  
 mais que les circonstances rendoient  
 nécessaires. A peine ce Prince avoit-il  
 régné quatre ans, qu'il sentit; quoique  
 jeune encore, sa santé s'affoiblir & son  
 corps tomber dans un épuisement qui  
 le menaçoit d'une fin prochaine. Il  
 voulut, avant de mourir, pourvoir aux  
 besoins de l'Etat, en se donnant un  
 successeur qui fût propre à suivre les  
 projets que la briéveté de ses jours ne  
 lui permettoit pas de consommer. Il  
 choisit Maurice, & le revêtit lui-même  
 de la Pourpre impériale, en présence  
 du Clergé, du Sénat, des Grands &  
 du Peuple, qui fondoient en larmes :  
 Eloge également glorieux, & au Prince  
 qu'on alloit perdre, & à celui qu'il  
 jugeoit digne de monter sur le Trône  
 après lui.

VI.

S I È C L E.

VI.  
S I È C L E.

Le nouvel Empereur que le bonheur & la victoire avoient toujours accompagné, tant qu'il fut dans un rang subalterne, sembla n'être parvenu au faite des grandeurs, que pour éprouver tous les revers, qui peuvent se réunir, sur la tête d'un Prince infortuné. Les commencemens de son règne furent beaux, & marqués par des événemens qui promettoient un avenir encore plus heureux. Ses Généraux eurent des avantages considérables sur les Perses & les Avars. Mais bientôt les choses changèrent de face. Les défaites, les révoltes, l'indiscipline des soldats, & la mauvaise conduite des Chefs, ouvrirent une carrière de malheurs, qui se termina par la plus affreuse catastrophe. Le désordre des élémens se joignit aux autres calamités, & les augmenta. Il y eut des tremblemens de terre qui renversèrent des Villes entières, des inondations qui ravagèrent les campagnes, & une peste qui enleva une infinité de monde en Asie & en Europe.

Le mécontentement de l'armée vint mettre le comble à tant de maux. Les soldats mutinés élisent Phocas, simple Centenier, pour Empereur. Cérébelle,  
homme

hom  
à Co  
mau  
tale,  
neuf  
Les  
arrê  
aprè  
fils  
père  
tête.  
qui  
Ains  
souti  
sous  
d'aut  
mort  
& q  
Mais  
la vé  
plus  
avec  
heurs  
qu'on  
plain  
mérit  
ses fi  
que c  
êtes j  
Te

homme féroce & cruel , marche droit à Constantinople. Maurice cède à sa mauvaise fortune , abandonne la Capitale , & s'embarque avec sa femme & neuf enfans , qui composoient sa famille. Les vents s'opposent à sa fuite ; il est arrêté près de Chalcédoine , & le tyran , après avoir fait égorger les six Princes , fils de Maurice , en présence de leur père , donne ordre qu'on lui tranche la tête. L'Impératrice & les trois Princesses qui restoient , eurent le même sort. Ainsi finit Maurice , qui avoit été le soutien de l'Etat & le héros de son tems sous Tibère : Prince dont le sort fut d'autant plus déplorable , qu'après sa mort , on le jugea sur ses malheurs , & qu'on voulut le trouver coupable. Mais l'Histoire qui n'a d'autre guide que la vérité , doit le mettre au rang des plus grands Monarques. La constance avec laquelle il soutint ses derniers malheurs fut si héroïque & si touchante , qu'on ne pourroit s'empêcher de le plaindre , quand même il les auroit mérités. En voyant couler le sang de ses fils , il ne prononça d'autres paroles que ces mots du Pseaume 118. . . *Vous êtes juste , Seigneur , & votre jugement*

est équitable. Nous terminerons par cette horrible scène, ce que nous avons à dire sur l'état de l'Orient, pendant le sixième siècle. Elle arriva en 602. Les règnes de Phocas & de ses successeurs dans le siècle suivant, nous en offriront beaucoup d'autres, qui ne seront pas moins affreuses. Jettons présentement un coup-d'œil rapide sur l'Occident, qui n'étoit ni moins agité, ni plus heureux.

L'Afrique continua d'être en proie aux Vandales, jusqu'à la conquête que Bélisaire fit sur eux de cette belle portion de l'Empire, avec les forces que Justinien lui avoit confiées. Alors on vit les peuples qui l'habitoient, reprendre pour quelque tems, leur ancien courage, & montrer des sentimens Romains. Mais bientôt après, elle retomba dans de nouveaux troubles, causés par l'ambition des Gouverneurs, & la foiblesse des Souverains, qui se trouvoient forcés par les conjonctures, de laisser aux subalternes, plus d'autorité que la bonne politique ne permettoit de leur en accorder. Cependant elle demeura sous la domination des Empereurs.

Les Rois Visigoths régnoient sur

l'Esp  
avec  
calat  
l'Eur  
siècl

L  
heur  
par  
sous  
men  
qu'el  
pour  
merc  
Géné  
confé  
qu'il  
de la  
pellé  
entré  
dans  
le ter  
mier  
& les  
après  
Empe  
toujo  
& leu  
usurp  
Villes

l'Espagne , & les guerres qu'ils avoient avec leurs voisins , augmentoient les calamités auxquelles cette contrée de l'Europe étoit exposée , depuis plus d'un siècle.

VI.  
S I È C L E.

L'Italie ne jouissoit pas d'un sort plus heureux. Délivrée du joug des Goths , par les armes victorieuses de Narsès , sous Justinien I & Justin II , elle commençoit à respirer , après tant de revers qu'elle avoit éprouvés. Elle fit des efforts pour ranimer l'Agriculture , le Commerce & les Arts , tant que le grand Général , qui avoit rompu ses fers , y conserva le Commandement. Mais lorsqu'il eut été dépouillé par les intrigues de la Cour , & que les Lombards , appelés par son ressentiment , y furent entrés les armes à la main , elle retomba dans tous les maux qu'elle n'avoit pas eu le tems de réparer. Longin , qui , le premier , prit le titre d'Exarque de Ravenne , & les autres Généraux qui commandèrent après lui , sous le même titre , pour les Empereurs de Constantinople , furent toujours en guerre avec les Lombards ; & leurs victoires mêmes sur ces nouveaux usurpateurs , ne servirent qu'à ruiner les Villes & dévaster les Campagnes.



VI. **SIÈCLE.** L'Allemagne & le nord de l'Europe étoient habités par des Nations féroces, qui ne fortoient de leurs forêts que pour piller & détruire, sans aucun dessein suivi, & même sans desir de former des établissemens durables, dans les contrées qu'elles venoient ravager, presque tous les ans. On vit cependant quelques-unes de ces hordes vagabondes & guerrières, qui avoient pris leur route vers le Midi, annoncer un projet de conquête. Mais le peu de discipline qui régnoit dans ces troupes errantes, & la légèreté naturelle à tous les barbares, les empêchoient de suivre leurs entreprises, quoiqu'ils dussent être encouragés par les succès.

L'Angleterre étoit soumise à l'Hep-tarchie : c'est ainsi qu'on désigne le Gouvernement des Anglo-Saxons qui pénétrèrent dans cette Île vers le milieu du cinquième siècle. Ils y établirent sept Principautés indépendantes, qui avoient chacune leur chef & leur administration propre. Elles étoient liées par un intérêt commun, & formoient entr'elles une confédération politique & guerrière, comme on a vu depuis celles des Cantons Suisses, & des Souverainetés qui

com  
effe  
Roy  
jalo  
résis  
hor  
gré  
non  
tem  
rag  
étra  
cess  
par  
& t  
tag  
dan  
pay  
patr  
bes  
pui  
pou  
I  
par  
avo  
mar  
pre  
éter  
fan  
de

composent le Corps Germanique. En effet, sans une pareille union, ces petits Royaumes voisins les uns des autres, jaloux entre eux, & trop foibles pour résister séparément aux attaques du dehors, se feroient bientôt détruits. Malgré les victoires réitérées d'Arthur, surnommé le Grand, qui défendit long-tems la liberté de son pays avec un courage héroïque, il fallut céder à des étrangers, qui se renouvelloient sans cesse, par de nouveaux renforts. Une partie des anciens Bretons passa la mer, & se retira dans l'Armorique, ou Bretagne Française; l'autre se cantonna dans la Province de Cornouailles & le pays de Galles, & n'eût d'autre occupation que de pourvoir avec peine aux besoins de la vie, & de lutter contre la puissance des Heptarques, toujours armés pour soumettre ces restes de la Nation.

Les Bourguignons & les François, partageoient entr'eux les Provinces qui avoient formé les anciennes Gaules, de manière pourtant que la puissance des premiers, variant sans cesse dans son étendue, alloit toujours en s'affoiblissant, & que celle des seconds croissoit de jour en jour, par l'ascendant qu'ils

VI. S I È C L E. prenoient sur leurs voisins. Clovis, vainqueur de tous ses ennemis, redouté dans l'Europe entière, & recherché par les Souverains de Constantinople, qui avoient cru se l'attacher en le revêtant des Dignités de l'Empire, mourut couvert de gloire, dans les premières années de ce siècle. Il avoit étendu sa domination depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées. La Monarchie dont il étoit le vrai fondateur, & qu'il laissoit dans un état florissant, divisée entre ses enfans, réunie ensuite, partagée de nouveau, fut sans cesse déchirée par les querelles des Princes qui lui succédèrent, pendant tout le cours de ce siècle. Les haines réciproques de Frédegonde & de Brunehaut, l'une femme de Chilpéric I, l'autre de Childebert II, toutes les deux ambitieuses, violentes & familiarisées avec le crime, semèrent la discorde entre les différentes branches de la famille Royale, & rendirent les trahisons, les meurtres, les parricides mêmes, des événemens si communs, qu'on cessa presque d'en être touché. En général, on peut dire que les règnes des premiers Princes François, furent des tems d'honneurs & de calamités. Ainsi lorsqu'on

pron  
 cide  
 l'au  
 vast  
 par  
 vag  
 peu  
 le p  
 ils  
 les

Éta

N  
 l'es  
 per  
 avo  
 bea  
 Phi  
 des  
 dan  
 au  
 sec  
 pou  
 pro

promène ses regards sur l'Orient & l'Occident, on voit d'un bout du monde à l'autre, les Provinces qui formoient le vaste Empire des Romains, tourmentées par les crimes de l'ambition, & les ravages de la barbarie, de sorte que les peuples ne diffèrent entr'eux, que par le plus ou le moins de malheurs, dont ils font tour-à-tour les instrumens, ou les victimes.

---

## A R T I C L E II.

*État de l'esprit humain par rapport à la Philosophie & aux Lettres.*

**N**ous avons vu dans le dernier siècle l'esprit humain dégénérer sensiblement, perdre par degrés les lumières dont il avoit encore brillé, même après les beaux jours de la Littérature & de la Philosophie. Nous l'avons vu s'éloigner des vrais principes du beau & du vrai dans tout ce qui a rapport à l'esprit, au goût, au sentiment, à mesure qu'on secouoit l'autorité des grands modèles, pour se frayer des routes inconnues. Les progrès de ce dépérissement vont devenir

— plus rapides de jour en jour, & depuis  
 VI. l'époque où nous sommes arrivés, nous  
 S I È C I E. verrons les hommes courir à grands pas  
 vers l'ignorance, suite ordinaire de la  
 barbarie.

L'Orient étoit plein de factions, de cabales, de brigues politiques & séditieuses. Le Trône chanceloit sous ceux que la faveur, l'intrigue, le hasard, & souvent la rébellion & le crime, y faisoient monter. Les Souverains & leurs Ministres, toujours armés contre les ennemis du dehors, ou occupés des mouvemens intérieurs qui agitoient sans cesse la Cour & les armées, mettoient toute leur attention à se tenir en garde contre les ambitieux qui épioient le moment de les supplanter, à se garantir des pièges qu'on leur tendoit, & à prévenir les révolutions qui pouvoient éclore d'un instant à l'autre. Entourés de flatteurs, d'espions & d'esclaves toujours prêts à encenser leurs caprices, ou à servir leur goût pour la mollesse & les plaisirs, ils ne cherchoient pas le mérite, peut-être même le craignoient-ils comme dangereux, soit qu'il prétendît être en droit de les instruire & de les éclairer, soit qu'il se contentât de les juger. Le

méri  
 tile,  
 remp  
 eunu  
 vent  
 & d  
 élève  
 cour  
 aux  
 étran  
 les t  
 fuyo  
 délie  
 cenc  
 plus  
 amu  
 la ve  
 N  
 dire  
 abso  
 nati  
 Trô  
 des  
 disp  
 des  
 son  
 non  
 con  
 étoi

mérite littéraire sur-tout eût été inutile, & même déplacé, dans une Cour remplie d'ames viles, maîtrisée par des eunuques, semée d'écueils, & trop souvent souillée par les crimes de l'infamie & de la cruauté. La Philosophie qui élève l'ame, qui donne de l'énergie aux courages, du ressort & de la vigueur aux sentimens, n'eût pas été moins étrangère dans un pareil séjour. Enfin les talens aimables, les arts d'agrément, fuyoiient des lieux où il n'y avoit plus ni délicatesse, ni goût, ni liberté, ni décence, ni gaîté, & où la débauche la plus grossière avoit pris la place des amusemens honnêtes, & des plaisirs que la vertu permet.

Néanmoins, nous ne voulons pas dire que les Sciences & les Lettres fussent absolument abandonnées, sous la domination des Princes qui occupèrent le Trône impérial. L'esprit actif & curieux des Grecs avoit besoin d'aliment. Les disputes de l'Eglise, & les manœuvres des différens partis qui s'agitoient dans son sein, fournissoient au plus grand nombre ce qu'il falloit pour les exercer, conformément à leur goût naturel, qui étoit le goût dominant. Mais il y avoit

VI. toujours quelques hommes choisis qui  
 S I È C L E . cultivotent dans le repos de la solitude,  
 la Philosophie & la raison. Ils ne pre-  
 noient point de part aux affaires publi-  
 ques & aux intrigues de la Cour. Jus-  
 tinien leur permit de se retirer à Athènes,  
 l'ancienne patrie des Arts & des Lettres.  
 Ils y vivoient loin des brigues, des in-  
 justices, des spectacles sanglans, & des  
 révolutions dont la Capitale étoit si sou-  
 vent témoin. L'objet de leurs médita-  
 tions & de leurs veilles étoit de concilier  
 Platon, Aristote, Pythagore entre eux  
 & avec eux-mêmes. Mais cette étude  
 stérile ne produisoit que des commen-  
 taires, & nulle découverte impor-  
 tante, nulle observation utile, rien de  
 neuf, rien qui annonçât le génie, &  
 qui pût contribuer aux progrès de la  
 raison. L'Histoire fut cultivée avec plus  
 de succès. Les Ouvrages justement esti-  
 més d'Agathias, de Paul le Silencieux  
 & de Procope, où nous puisons encore  
 aujourd'hui la connoissance des événe-  
 mens, de la politique & des mœurs  
 de ce siècle, en sont une preuve. La  
 Poésie languissoit, ses productions  
 étoient foibles & rampantes, sans in-  
 vention, sans verve & sans chaleur.

L'é  
 que  
 riler  
 Let  
 reco  
 pou  
 I  
 bar  
 dan  
 qui  
 que  
 for  
 n'a  
 cla  
 qu'  
 doi  
 les  
 cor  
 les  
 &  
 cre  
 joi  
 bo  
 ma  
 Fra  
 les  
 dan  
 Le  
 ph

L'éloquence ne voyoit parmi ses élèves que des Rhéteurs foibles, obscurs, pué- VI.  
 riles & empoulés. Tel étoit l'état des SIÈCLE  
 Lettres & des Sciences dans les pays qui  
 reconnoissoient les Empereurs d'Orient  
 pour maîtres.

Les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie s'épaississoient de plus en plus dans l'Occident. Les Nations grossières qui s'en étoient emparé, ne connoissoient que la guerre, les armes, la loi du plus fort. Elles méprisoient les Sciences, qui n'avoient pu servir à préserver de l'esclavage les peuples polis & cultivés qu'ils avoit subjugués. Ils les confondoient avec la mollesse & la lâcheté; ils les regardoient comme le principe de la corruption & des vices honteux auxquels les derniers Romains étoient adonnés, & qui les avoient rendus si faciles à vaincre. Ce jugement, tout faux qu'il étoit, joint au préjugé d'une éducation, qui se bornoit aux exercices du corps & au maniement des armes, entretenir les Francs, les Bourguignons, les Goths & les autres barbares établis en Europe, dans l'ignorance dont ils faisoient gloire. Les talens de l'esprit, l'éloquence, la philosophie, la science des Loix, ne



VI. ~~servant à rien pour s'avancer & parvenir~~  
 S I È C L E. aux emplois, sous des gouvernemens  
 informes & sans principes, où le ca-  
 price, la force, l'occasion faisoient tout,  
 les vaincus adoptèrent les idées des vain-  
 queurs, & se livrèrent comme eux à la  
 profession des armes, aux attaques,  
 aux combats, les seuls exercices qui  
 conduisoient à la considération & à la  
 fortune. Les Lettres se concentrèrent  
 donc dans le Clergé, qui étoit obligé  
 par état d'instruire le peuple, d'attaquer  
 les erreurs, de lire pour apprendre le  
 dogme, & d'écrire pour réfuter ceux  
 qui l'attaquoient. Les études se réfugie-  
 rent dans les Monastères. Le repos  
 de ces asyles de la piété, le loisir dont  
 on y jouissoit, & l'abondance que la  
 libéralité des fondateurs y faisoit régner,  
 les rendoient propres à servir de retraite  
 aux Sciences & aux Arts. Mais elles  
 manquoient du premier principe de la  
 vie, & du seul ressort qui soit capable  
 de les animer, l'émulation, l'espoir de  
 la gloire. Aussi quelles études que celles  
 des Cloîtres, depuis ce siècle jusqu'au  
 renouvellement des Lettres! Nous en  
 donnerons une idée juste & impartiale,  
 lorsque nous parlerons des Ecoles qui

furent  
 les M  
 pour  
 obse  
 sous  
 ront

L  
 de l  
 une  
 activ  
 sous  
 mèn  
 qu'e  
 tous  
 qu'e  
 titie  
 en t  
 tifie  
 pou  
 nêtr  
 Cie  
 de  
 plie  
 d'un  
 dan  
 la  
 rise  
 rete  
 cul

furent établies dans les Cathédrales & les Monastères. Nous réservons ce sujet pour le siècle suivant, afin de rendre nos observations plus utiles, en les plaçant sous l'époque des faits qui nous donneront occasion de les faire.

VI.

S I È C L E.

La curiosité, qui est un des caractères de l'esprit humain, ou, si l'on veut, une de ses maladies, n'est pas moins active sous l'empire de l'ignorance, que sous celui de la raison éclairée; elle l'est même quelquefois davantage, parce qu'elle connoît moins ses bornes, & que tous les moyens lui sont bons, pourvu qu'elle se satisfasse. Les pratiques superstitieuses qui commencèrent à se mettre en faveur dans ce siècle, servent à justifier cette réflexion. On les employoit pour apprendre les choses cachées, pénétrer l'avenir, connoître les desseins du Ciel, & le rendre favorable aux intérêts de ceux qui le consultoient, ou complice de leurs passions. Elles devinrent d'un usage plus fréquent & plus étendu dans la suite. La Législation les adopta, la Religion elle-même parut les autoriser pendant quelque tems: mais le retour de la lumière en fit voir le ridicule & l'absurdité. Nous remettons

VI. aussi d'en parler plus au long, lorsque nous décrivons les formalités civiles & religieuses qui furent en usage dans ces étranges cérémonies, qu'on appella Epreuves judiciaires, & Jugemens de Dieu.

---

### A R T I C L E III.

*Etat de l'Eglise dans toutes les parties du Monde Curétien.*

**P**OUR se faire une idée juste de l'état où se trouvoit l'Eglise d'Orient au commencement de ce siècle, il faut rappeler un événement qui s'étoit passé dans les dernières années du siècle précédent, mais qui trouve ici sa place naturelle. L'Empereur Zénon avoit donné, comme on fait, en 485, le célèbre Edit de pacification, appelé Hénorique, par lequel il prétendoit concilier tous les partis qui s'étoient formés dans l'Eglise, à l'occasion de la doctrine d'Eutychès, & du Concile de Chalcedoine, où cette doctrine avoit été condamnée. Acace qui avoit succédé à S. Gennade dans le Siège patriarchal de Constantinople en 471, étoit

le véritable auteur de cette entreprise de Zénon. Il avoit saisi en habile Courtisan le foible de ce Prince, jaloux d'influer sur les affaires de la Religion, par des lumières qu'il n'avoit pas, & par une autorité dont il abusoit. Zénon persuadé par les insinuations du Patriarche, qu'il étoit si disposé à écouter, crut qu'il avoit le pouvoir de prononcer sur des disputes, que le Jugement des Pasteurs n'avoit pu faire cesser. Le plan qu'Acace lui proposoit fut agréé d'autant plus volontiers, qu'il flattoit son penchant, & que d'ailleurs, la chaleur des esprits & la durée des contestations apportoient un dommage sensible à l'Etat, par la division des citoyens de tous les ordres, qui prenoient part à ces démêlés, suivant les intérêts du parti auquel ils s'étoient attachés. L'Hénotique, loin de ramener la paix & l'uniformité, étoit devenu une nouvelle pierre de scandale. On se partagea pour ou contre cet Edit, comme on avoit fait en faveur des opinions d'Eutychès, ou du Jugement doctrinal qui les avoit proscrites. Nouveau sujet de disputer, d'accuser, de haïr; nouveau prétexte de déposer, d'exiler, de persécuter, lorsqu'on ne pouvoit obte-

VI.

SIÈCLE.

VI. **S I È C L E.** nir, par la ruse ou par la violence, l'acceptation de l'Edit qu'on vouloit mettre à la place de toute autre décision, sur l'objet qui troubloit l'Eglise. Le Pape Félix II, indigné contre Acace, qu'il regardoit avec raison comme l'auteur de l'Hénotique, & de tous les maux qu'il causoit dans l'Eglise, condamna ce Patriarche comme fauteur de l'hérésie. Son décret ayant été publié en Orient, Acace se sépara ouvertement de la communion du Saint-Siège, & entraîna un grand nombre d'Evêques dans son parti, même parmi ceux qui condamnoient les erreurs d'Eutychès, & qui étoient sincèrement attachés au Concile de Chalcédoine. Il naquit de-là un schisme, dont les partisans de l'hérésie profitèrent pour s'étendre, & s'emparer des Sièges qui venoient à vaquer, & où Acace, par son crédit, faisoit placer des Sujets favorables à sa cause. Sa mort arrivée en 488, ne rendit pas le calme aux Eglises d'Orient. Plusieurs fois elles tentèrent de se réunir à celle d'Occident, mais toujours de nouveaux incidens de la part des Empereurs, ou du côté des Papes, traversèrent les négociations, & empêchèrent qu'elles n'eussent une heureuse issue. La

prin  
 étoit  
 qui  
 moi  
 moi  
 des l  
 dans  
 mor  
 les r  
 gie.  
 voye  
 qui  
 orth  
 Sym  
 reux  
 batt  
 & i  
 519  
 Siég  
 me  
 Mac  
 la f  
 d'ac  
 tenu  
 con  
 & p  
 plus  
 tifes  
 ferm

principale cause qui retardoit la réunion, VI.  
 étoit l'inflexibilité des Pontifes de Rome, à S I È C L E .  
 qui ne vouloient consentir à rien, à moins qu'on ne flétrît avec eux la mémoire d'Acace, & qu'on n'ôtât son nom des Dyptiques, ou Tables ecclésiastiques, dans lesquelles on inscrivoit les Evêques morts & vivans, dont on prononçoit les noms au milieu de la sainte Liturgie. Envain les Evêques Orientaux envoyoit à Rome des professions de foi, qui ne laissoient aucun nuage sur leur orthodoxie, les Papes Anastase, Gélase, Symmaque & Hormisdas, aussi rigoureux que Félix, ne voulurent rien rabattre de ce que celui-ci avoit exigé; & il fallut accorder à Hormisdas en 519, pour rentrer en grace avec le Saint-Siège, la condamnation d'Acace & même de ses successeurs, Euphémus & Macédone, qui étoient morts exilés pour la foi. Il seroit téméraire, ce semble, d'accuser de dureté cette conduite soutenue de cinq Papes, qui tous sont reconnus pour des hommes sages, éclairés & pleins de zèle. Il est plus naturel, plus équitable de croire, que ces Pontifes si respectables pensoient que leur fermeté dans cette occasion, tenoit de

VI. trop près aux intérêts de la Religion, pour qu'ils pussent en rien diminuer, S I È C L E. sans autoriser ceux qui, par indifférence ou par des vues humaines, prétendoient qu'on pouvoit se soumettre à une loi, qui paroissoit ne donner aucune atteinte à la foi. Leur intention, facile à pénétrer, étoit de soutenir l'autorité du Concile de Chalcédoine, dont les décrets étoient la règle certaine, le point fixe d'où l'on ne pouvoit s'écarter; de rejeter tout systême politique, tout acommodement qui mettoit la foi en compromis, & d'apprendre aux fidèles, qu'en matière de doctrine, il n'est point de parti mitoyen entre l'erreur & la vérité.

Le mal devint encore plus grand sous Anastase I, qui monta sur le Trône après Zénon. Ce nouvel Empereur qui étoit Eutychien, & qui joignoit tout le fanatisme d'un homme de parti à la puissance suprême, persécuta ouvertement tous ceux qui refusoient de condamner le Concile de Chalcédoine. Quantité d'Evêques furent assez foibles pour condescendre aux volontés du prince. Ceux que les caresses & les menaces ne purent ébranler, furent déposés, chaf-

sés d  
& pl  
teine  
tase  
écrit  
rien  
qui  
de m  
à ce  
mess  
l'imp  
& q  
l'héro  
pire  
mém  
men  
hum  
qui  
moir  
senti  
l'ora  
que  
dang  
mé  
renv  
s'opp  
vit  
révol  
aux

lés de leurs Eglises, envoyés en exil, & plusieurs y moururent de mauvais traitemens & de misère. Cependant Anastase avoit promis de vive voix & par écrit, avant son couronnement, de ne rien faire contre l'autorité du Concile qui avoit proscrit l'Eutychnisme, & de ne point inquiéter les Catholiques à ce sujet. Mais que peuvent les promesses & les sermens, pour modérer l'impétuosité de celui qui peut tout, & qui a dans le cœur le faux zèle de l'hérésie, exalté par tout l'orgueil qu'inspire la souveraine puissance? La crainte même de perdre l'Empire, ne put ramener ce Prince à des sentimens plus humains, envers ceux d'entre ses sujets qui ne pensoient pas comme lui : ou du moins, s'il parut s'adoucir, s'il consentit à ne plus persécuter lorsqu'il vit l'orage prêt à fondre sur lui, ce ne fut que pour un moment, & dès que le danger fut passé, il se montra plus animé que jamais à écarter des places, à renverser de leurs Sièges tons ceux qui s'opposoient à ses volontés. C'est ce qu'on vit lorsque plusieurs Provinces s'étant révoltées, & le Comte Vitalien étant aux portes de Constantinople avec une

VI.  
SIÈCLE.



armée, on se contenta de lui demander le rappel des exilés, & la liberté d'être orthodoxe, sans s'exposer aux effets de son courroux. Il promit tout, & fitôt qu'on fut défarmé, il persécuta plus violemment qu'il n'avoit encore fait. Telle fut la conduite de ce Prince jusqu'à sa mort qui arriva en 518.

L'Eglise d'Orient vit des jours plus fereins commencer pour elle, lorsque Justin I reçut la pourpre. Il rappella les exilés, confirma le Concile de Chalcedoine, & fit servir son pouvoir au rétablissement de l'ordre. Il eut la gloire de consommer la réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident. Son règne prépara celui de Justinien, qui fut si brillant par l'éclat des victoires, & qui auroit été un tems de prospérité pour la Religion, si ce Prince eût borné son zèle à protéger l'Eglise, & à procurer par des moyens pacifiques l'exécution des saints décrets, sans ambitionner le rôle de Théologien. Ce Prince avoit l'esprit vif & subtil, comme la plupart des Grecs, profond, pénétrant, capable d'une application forte, & propre aux discussions de la Métaphysique la plus abstraite. Il tourna ces qualités vers l'examen des ques-

tions  
trop l  
auroi  
jet de  
sonne  
dans  
conti  
touro  
cir,  
resten  
péné  
reur  
donn  
reté  
tré j  
erreu  
fat  
nue  
Myff  
Corp  
des  
ture  
meil  
l'Inc  
gina  
nion  
pou  
des  
la r

tions qui divisoient l'Eglise, & le poussa trop loin, même pour un particulier qui auroit été obligé par état, d'en faire l'objet de ses études. Cette subtilité de raisonnement qu'il ne fut pas renfermer dans de justes bornes; ces méditations continuelles sur des matières qu'il est toujours si dangereux de vouloir éclaircir, parce qu'il est de leur essence de rester environnées d'une obscurité impénétrable, conduisirent Justinien à l'erreur des Incorruptibles, & lui firent abandonner, vers la fin de sa vie, la pureté de la foi pour laquelle il avoit montré jusques-là un si grand zèle. Cette erreur qui s'éleva tout à coup, & qui fut un nouveau fruit du peu de retenue de l'esprit humain dans l'examen des Mystères, consistoit à soutenir que le Corps de J. C. n'avoit été sujet à aucune des passions & des affections de la nature, comme la faim, la soif, le sommeil, la douleur; ce qui étoit réduire l'Incarnation à un état purement imaginaire. Justinien s'entêta de cette opinion, tellement, qu'il publia un Edit pour la faire recevoir, & qu'il accabla des peines les plus rigoureuses ceux qui la rejettoient. L'Eglise alloit éprouver

VI.

SIÈCLE.

VI.  
S I È C L E.

de sa part une persécution d'autant plus cruelle, que ce Prince étoit plus fortement attaché à ses idées & plus absolu dans ses volontés, lorsque la mort l'enleva, comme nous l'avons dit, en 565. On ne peut disconvenir que Justinien ne fût véritablement attaché à la Religion, qu'il ne s'intéressât vivement à sa gloire, & qu'il ne lui ait rendu par ses Loix, par ses talens, par son autorité même, des services importants. Sa vie, dans l'intérieur du Palais, étoit celle d'un homme pieux, & même d'un Chrétien austère. Ses mœurs étoient irréprochables, sa table frugale, & son zèle pour la conversion des payens & des hérétiques, n'épargnoit aucun moyen de les attirer à la foi. Ce fut par ses soins que dans les premières années de son règne, Graitis, Roi des Hérules, & Gordias, Roi des Huns, embrassèrent le Christianisme avec la plus grande partie de leurs sujets. Il fit venir ces Princes à Constantinople pour y recevoir le Baptême, & les leva des fonts sacrés, avec tout l'appareil dont une telle cérémonie étoit susceptible. L'affaire des trois Chapitres, dont Justinien procura l'heureuse conclusion par un Concile œcu-

mén  
rité a  
une  
Nou  
méri  
de l'  
dispu  
nest  
So  
rice,  
rial j  
princ  
sein d  
duiso  
déplo  
de C  
jugea  
de la  
de se  
Mais  
de di  
nous  
l'Egli  
par s  
lieu d  
à red  
& or  
fer e  
la foi  
l'Evan

ménique, & par l'union de son autorité avec celle du Souverain-Pontife, est une des plus importantes de ce siècle. Nous en parlerons avec le détail qu'elle mérite dans l'article suivant, ainsi que de l'Origénisme qui ne causa pas des disputes moins vives, & de moins funestes divisions dans l'Eglise d'Orient.

Sous Justin II, Tibère II, & Maurice, qui occupèrent le Trône impérial jusqu'à la fin de ce siècle, les mêmes principes de discorde agissoient dans le sein de la Société Chrétienne, & y produisoient des effets toujours également déplorables. Le second Concile général de Constantinople prit les moyens qu'il jugea les plus propres au rétablissement de la paix, & à la destruction de l'esprit de schisme qui souffloit de toute part. Mais il fut lui-même un nouveau sujet de dispute entre les orthodoxes, comme nous le dirons bientôt, de manière que l'Eglise, sans cesse agitée & déchirée par ses propres enfans, avoit souvent lieu de regretter les tems où elle n'avoit à redouter que la fureur des tyrans, & où le sang qu'elle versoit sous le fer ennemi, assuroit le triomphe de la foi, & favorisoit les conquêtes de l'Evangile.

VI.

SIÈCLE.

VI.  
S I È C L E.

Dans l'Occident, toujours livré aux barbares, & toujours déchiré par des guerres opiniâtres, il étoit impossible que l'Eglise fût tranquille & florissante. En Italie, Théodoric, tout grand Prince qu'il étoit, persécutoit les Catholiques, faisoit mourir par la main du bourreau, Boëce & Symmaque, les deux plus grands hommes de leur tems, par des raisons de politique ou de vengeance, & portoit la tyrannie, jusqu'à punir le Pape Jean des honneurs qu'il avoit reçus à Constantinople, où il l'avoit envoyé lui-même pour les intérêts de l'Etat. La conquête de l'Italie par Bélisaire qui mit fin au Royaume des Goths, auroit dû rendre à l'Eglise plus de liberté, plus de force & de splendeur, par la protection des Chefs de l'Empire, qui avoient intérêt de s'attacher les peuples de cet ancien domaine, où ils venoient de rentrer avec tant de gloire. Mais ces Maîtres éloignés, avoient des mœurs & une politique trop différentes de celles qui convenoient aux besoins actuels de l'Italie, & au caractère de ses habitans. D'ailleurs ils s'étoient accoutumés depuis long-tems à ne plus regarder la patrie des premiers Césars, comme

comme  
n'env  
la glo  
neurs  
Const  
tout s  
deven  
à eux  
doien  
les E  
faveu  
présen  
faire  
ces de  
plutôt  
pereur  
çoient  
dant.  
ce qu'  
Siège.  
l'Eglis  
sous l  
time  
tel qu  
Comm  
exilé  
pable  
celui-  
connu  
To

comme une portion de l'Etat, & ils n'envisagèrent dans cette conquête que la gloire de l'avoir faite. Les Gouverneurs nommés par les Souverains de Constantinople, avoient un pouvoir qui, tout subordonné qu'il étoit de sa nature, devenoit absolu dans le fait. Ils attiroient à eux les affaires ecclésiastiques, venoient leur protection, & procuroient les Evêchés à ceux qui achetoient leur faveur, par des complaisances ou par des présens. Telle fut la conduite de Bélisaire & de Narsès. On peut dire que ces deux Généraux règnèrent en Italie, plutôt qu'ils n'y commandèrent pour l'Empereur, tant la manière dont ils exerçoient leur autorité avoit l'air indépendant. Le premier le montra bien dans ce qu'il fit pour élever Vigile sur le Saint-Siège. C'étoit un scandale nouveau dans l'Eglise. Jamais on n'avoit vu, même sous les Princes Payens, un Pape légitime & irréprochable en tout point, tel que l'étoit Silvérius, arrêté par le Commandant, sous de vains soupçons, exilé sans qu'on prouvât qu'il fût coupable, & remplacé de son vivant par celui-là même qui étoit généralement connu pour auteur d'un si odieux com-

VI. ~~plot.~~ Ce qui rendoit Bélifaire plus condamnable, & Vigile plus indigne du rang où il s'élevoit par des voies si criminelles, c'est que celui-là se prêta aux vues ambitieuses de Vigile moyennant deux cents livres d'or, & que celui-ci acheta la Papauté de l'Impératrice Théodora, en promettant d'anéantir l'autorité du Concile de Chalcédoine. Un traité de cette nature suppose tout à la fois, & que les représentans de l'Empereur jouissoient d'un grand pouvoir, & que les règles canoniques étoient tombées dans un grand mépris. Cependant on doit remarquer ici pour l'honneur de la Religion & l'instruction des fidèles, que Vigile, ce Pontife qui n'étoit monté sur la Chaire de S. Pierre qu'à condition de sacrifier la vérité, soutint ses intérêts avec autant de courage que les Célestin, les Damase & les Léon, lorsqu'il agit comme chef de l'Eglise.

Lorsque les Lombards, appelés par le ressentiment & la trahison de Narsès, eurent élevé en Italie un nouveau Trône, leurs Princes, qui étoient Ariens, retracèrent toutes les violences dont les Rois Goths avoient été les auteurs; ils en causèrent même de plus grandes,

dan  
pou  
tion  
ces  
perf  
assez  
du f  
de p  
salut  
sou  
romp  
Dieu  
Les l  
qu'au  
ceux  
étoie  
qu'on  
remo  
qu'un  
émin  
pour  
vigue  
au mi  
tout c  
que c  
confes  
des fa  
de ses  
écrits,  
rons à

dans les guerres qu'ils eurent à soutenir, pour étendre & affermir leur domination. L'Eglise catholique, dont tous ces Princes étoient ennemis, & souvent persécuteurs, n'étoit ni assez libre, ni assez révérée, pour s'occuper avec bien du succès à remplir son objet, qui est de procurer la gloire de Dieu & le salut des hommes. Ses Temples étoient souvent pillés, les saints Mystères interrompus, & les Vierges consacrées à Dieu, livrées à la brutalité du soldat. Les Loix canoniques, qui n'ont de force qu'autant qu'elles sont respectées par ceux dont elles répriment les défordres, étoient devenues impuissantes, depuis qu'on s'étoit accoutumé à les violer sans remords, & il fallut toute l'autorité qu'un grand mérite, joint à des vertus éminentes, donna au Pape S. Grégoire, pour faire reprendre à la discipline cette vigueur imposante qu'elle avoit perdue, au milieu de la confusion qui régnoit de tout côté. Nous ferons admirer tout ce que cet illustre Pontife entreprit pour la conservation de la foi & le rétablissement des saintes règles, lorsque nous parlerons de ses travaux, de ses talens & de ses écrits, dans l'article que nous consacrerons à sa mémoire.



VI. Nous avons vu l'Eglise d'Afrique éprouvée par le feu de la persécution, presque durant tout le cours du cinquième siècle. Elle eut quelques années de repos après cette violente tempête. Mais ce calme, dont les Pasteurs profitèrent pour ranimer la foi des fidèles, & les préparer à de nouveaux combats, finit avec le règne de Gontamond, qui étoit monté sur le Trône des Vandales après Hunneric. Trasamond son frère, qui lui succéda, ne marcha point sur ses traces. La persécution fut renouvelée dans toute l'Afrique, & devint plus cruelle que jamais. Il fit fermer les Eglises catholiques que Gontamond avoit permis de rouvrir, & défendit de consacrer des Evêques pour les Sièges qui n'en avoient point. Les Pasteurs crurent que les intérêts de la Religion qui leur étoient confiés, ne leur permettoient pas d'obéir à des ordres si manifestement injustes. Ils donnèrent donc des Evêques aux Eglises vacantes, dans la pensée que, si la persécution venoit à cesser, ces nouveaux Pasteurs serviroient leurs troupeaux par leurs instructions & leurs exemples, & que si Dieu prolongeoit l'épreuve, ils édifieroient les peuples

par  
gui  
d'un  
un  
deu  
don  
les  
illu  
Sarc  
beau  
gén  
envo  
habi  
mon  
mien  
qu'A  
& re  
ils é  
reco  
le lib  
que,  
foixa  
persé  
révol  
lorsq  
l'Afr  
534  
dales  
les E

par leurs souffrances, & seroient leurs guides au martyre. Trasamond irrité d'une conduite qu'il regardoit comme un attentat contre sa puissance, exila deux cens Evêques à la fois. S. Fulgence, dont nous ferons connoître les vertus & les écrits dans l'article des personnages illustres, étoit de ce nombre. L'Isle de Sardaigne fut leur asyle; ils y eurent beaucoup à souffrir, malgré les soins généreux du Pape Symmaque, qui leur envoyoit tous les ans de l'argent & des habits. Hildéric, qui remplaça Trasamond, mort en 523, montra des sentimens plus doux & plus humains. Quoiqu'Arien, il rappella les Evêques exilés, & rendit aux Catholiques les Eglises dont ils étoient dépouillés. Ainsi l'Afrique recouvra par la clémence de ce Prince, le libre exercice de la Religion catholique, dont elle avoit été privée pendant soixante - six ans, à compter depuis la persécution de Genséric. Cette heureuse révolution devint encore plus solide, lorsque Bélisaire eut fait la conquête de l'Afrique pour l'Empereur Justinien en 534, & mis fin au Royaume des Vandales, qui avoit duré cent sept ans. Alors les Evêques s'assemblèrent en Concile

VI.

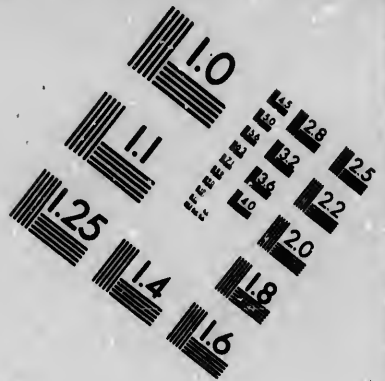
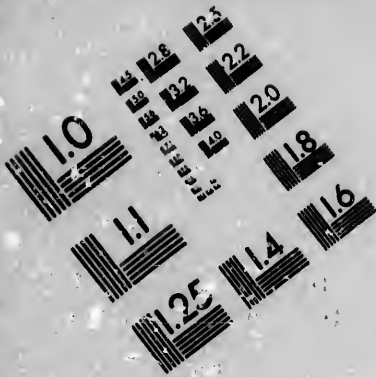
S I È C L E .

VI. national à Carthage, pour rendre grâces  
 à Dieu qui leur redonnoit enfin la paix,  
 & prendre connoissance de l'état des  
 Eglises, qui n'avoient pas moins souffert  
 dans le temporel que dans le spirituel,  
 pendant le cours d'une tempête si rude  
 & si longue.

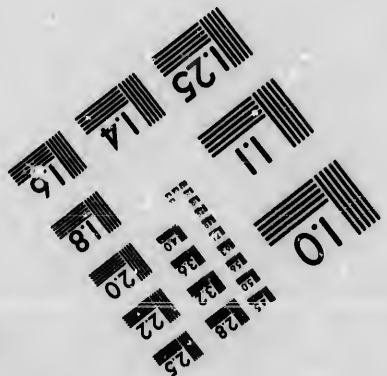
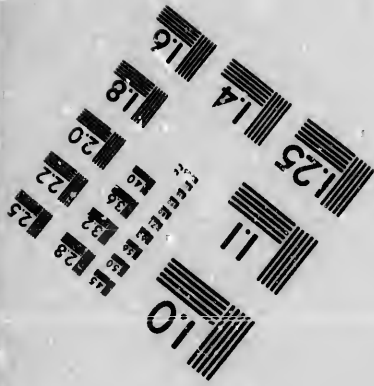
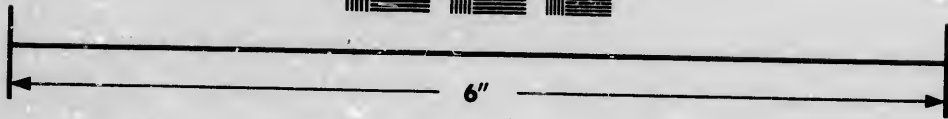
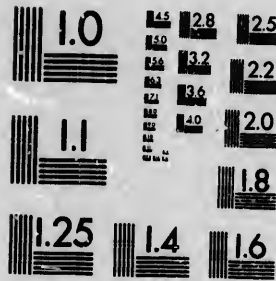
L'Arianisme continuoit de dominer  
 en Espagne, sous les Princes Visigoths  
 qui règnoient sur cette portion de l'an-  
 cien Empire Romain. Cependant Alaric,  
 qui fut vaincu & tué par Clovis, dans la  
 célèbre bataille de Vouillé en Poitou,  
 traitoit les Catholiques avec beaucoup  
 d'humanité. Les choses restèrent à peu  
 près dans cet état, sous les Princes qui  
 lui succédèrent jusqu'à Léovigilde, qui  
 monta sur le Trône vers l'an 572. Il  
 étoit Arien, comme ses prédécesseurs;  
 mais il avoit au-dessus d'eux un zèle  
 ardent pour sa secte, & une forte ani-  
 mosité contre les Catholiques. Ses deux  
 fils, Herménigilde & Récatède, avoient  
 été nourris dans les mêmes sentimens.  
 Néanmoins le premier, qui avoit épousé  
 une Princesse Catholique, fille de Si-  
 gebert & de Brunehaut, ne refusa pas  
 d'écouter les instructions de S. Léandre,  
 Evêque de Séville. Le saint Evêque lui

démontra la fausseté de l'Arianisme, & le convainquit de tous les risques qu'il couroit par rapport au salut, en restant dans une communion séparée de l'Eglise. Le Prince se rendit & abjura l'erreur. Léovigilde ayant appris son changement, se mit en fureur, & persécuta violemment les Catholiques de ses Etats. Les Evêques furent les premiers objets de sa colère : il en exila un grand nombre. Les Suèves, peuple belliqueux, établis dans la Galice qui venoient aussi d'abandonner l'Arianisme, furent enveloppés dans cette persécution. Hermenigilde, pour éviter la vengeance de son père, dont il avoit tout à redouter, implora le secours des Grecs. La crainte l'avoit jetté dans la révolte, la regardant comme le seul moyen de conserver ses jours : conduite criminelle que rien ne pouvoit justifier. Hermenigilde le sentit, lorsqu'il fut tombé entre les mains de son père par la trahison des Grecs, & le repentir qu'il en eut contribua à la résolution qu'il prit de mourir, s'il le falloit, afin de laver sa faute dans son sang. Sa résistance aux volontés de son père, qui lui offroit la vie & lui assuroit le Trône, s'il consentoit à rentrer dans





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

10



la communion des Ariens, lui mérita  
 VI. la palme du martyre. Léovigilde mourut  
 S I È C L E peu de tems après. Pénétré de douleur  
 d'avoir fait donner la mort à son fils,  
 il reconnut la vérité de la Religion ca-  
 tholique avant de terminer sa carrière,  
 & recommanda à S. Léandre son second  
 fils Récarède, qui alloit monter sur le  
 Trône. Ce jeune Prince devenu Maître  
 de l'Espagne, ne se contenta pas de  
 quitter l'erreur, pour mettre son propre  
 salut en sûreté; il se fit en quelque sorte  
 l'Apôtre de ses sujets, qu'il eut la gloire  
 de ramener à la vérité, par la douceur  
 & la persuasion. Il avoit commencé par  
 gagner les Evêques Ariens, & les peu-  
 ples suivirent en foule l'exemple des  
 Pasteurs. Ainsi l'hérésie fut bannie de  
 l'Espagne, où elle étoit entrée avec les  
 barbares, & où elle avoit duré près de  
 deux cens ans. Un Concile assemblé à  
 Tolède prit de sages mesures pour affer-  
 mir cette heureuse révolution & rétablir  
 la discipline, sous la protection & avec  
 l'autorité de Récarède, dont le règne  
 paisible & glorieux, s'étendit jusqu'à la  
 première année du septième siècle.  
 Il n'y avoit aucune portion de l'Eglise,  
 où la Religion catholique fût plus flo-



riffante qu'en France. Clovis & les Princes qui lui succédèrent, malgré leurs mœurs encore grossières & un fonds de cruauté, fruit de leur éducation toute guerrière, honoroient les Evêques, protégeoient les Loix ecclésiastiques, & répandoient leurs bienfaits sur les Eglises & les Monastères, avec une magnificence vraiment Royale. Si la Religion & l'humanité eurent également en horreur la conduite des enfans de Clovis, qui massacrèrent impitoyablement leurs neveux pour s'emparer de leur héritage; les vertus de Sainte Clotilde leur mère, l'esprit de retraite & de mortification qui éclata dans S. Cloud ou Clodoald, Prince de la Maison Royale; & la piété de sainte Radégonde, femme de Clotaire, Princesse si humble, si libérale envers les pauvres, furent de grands sujets d'édification pour l'Eglise. La sainteté éminente de l'illustre Vierge Gèneviève, que S. Germain d'Auxerre avoit consacrée à Dieu dès l'âge de quinze ans; la patience avec laquelle on la vit supporter les calomnies qu'on répandoit contre son innocence, & les miracles que Dieu accordoit à ses prières, ne servoient pas peu à inspirer aux peuples

VI. des sentimens de respect & d'attachement, pour une Religion qui offroit de si grands modèles de vertu. Quoique l'impérieuse Brunehaut eût rempli toute la France du bruit & de l'horreur de ses crimes, la protection qu'elle accorda aux Missionnaires que S. Grégoire envoya en Angleterre, lui procura des éloges de la part de ce grand Pape. Il louoit en elle ce qui méritoit de l'être, sans approuver ses excès sur lesquels il se taisoit par prudence.

Les Anglo - Saxons s'étoient rendus maîtres de l'Isle célèbre, qui avoit été connue du tems des Romains sous le nom de Bretagne, & qui fut appelée Angleterre, depuis qu'elle fut soumise à ces nouveaux Conquérens. Le Christianisme y avoit pénétré dès les premiers siècles; il y avoit même fait des progrès, puisqu'on y voyoit des Monastères dans le cinquième siècle, & que le nombre des Chrétiens y étoit assez grand, pour que les Evêques des Gaules craignissent les ravages que le Pélagianisme pourroit causer parmi eux. Cette crainte les déterminâ à députer S. Germain d'Auxerre, pour y combattre une erreur qui pouvoit acquérir d'autant plus de crédit sur l'es-

prit des Bretons, qu'elle avoit pour auteur un de leurs compatriotes. S. Germain y avoit fait deux voyages, l'un avec S. Loup, Evêque de Troyes, & l'autre avec S. Sévère, Evêque de Trèves. Les miracles de ces vertueux Prélats furent encore plus efficaces que leurs exhortations, pour affermir les orthodoxes, ramener les hérétiques, & convertir les payens. Mais les fruits de cette mission furent bientôt détruits, par la fuite des anciens habitans, & par la multitude infinie des étrangers qui prirent leur place, & qui étoient tous plongés dans les ténèbres de l'Idolâtrie. L'Angleterre avoit donc besoin que de nouveaux Apôtres vissent lui apporter le flambeau de la foi. Cette pieuse entreprise fut un des principaux objets de la sollicitude du Pape S. Grégoire, & la conversion des peuples idolâtrés qui s'y étoient établis, un des plus glorieux événemens de son pontificat. Il y envoya des hommes éprouvés dans la vertu, & versés dans la science de l'Evangile, sous la conduite du saint Moine Augustin, Supérieur du Monastère de S. André, qu'il avoit bâti à Rome. Ces hommes apostoliques furent reçus très-favorable-

ument d'Ethelbert, Roi de Kent. Ce  
 VI. Prince embrassa le Christianisme, &  
 S I È C L E. une grande quantité d'Anglois se pré-  
 sentèrent à son exemple, pour recevoir  
 le baptême. A mesure que la moisson  
 devenoit plus abondante par les travaux  
 des premiers ouvriers, le saint Pape en  
 envoyoit de nouveaux, pour défricher &  
 cultiver ce champ que la Grace rendoit si  
 fécond. Augustin, qui avoit reçu l'onction  
 épiscopale, & qui faisoit sa résidence à  
 Cantorbéry, étoit le chef de cette mis-  
 sion. Le Ciel bénit tellement ses travaux,  
 qu'en un seul jour de Noël, il donna le  
 baptême à dix mille personnes. Son zèle  
 infatigable, sa charité, son désintéres-  
 sement, la sagesse avec laquelle il dirigea  
 ceux qui travailloient sous ses ordres à  
 répandre la foi chrétienne, & ses autres  
 vertus, accompagnées du don des mi-  
 racles, l'ont fait mettre au nombre des  
 Saints. Il avoit commencé d'entreprendre  
 la conversion de l'Angleterre en 596, &  
 il mourut en 607.



## ARTICLE IV.

*Affaire des trois Chapitres. Son origine ;  
ses suites ; sa conclusion.*

**L'**AFFAIRE des trois Chapitres parut d'une si grande importance dans le tems qu'elle fut agitée, que les deux puissances, tantôt réunies, tantôt divisées, s'en occupèrent sérieusement durant plusieurs années, & que toute l'Eglise y prit part. Quoiqu'il se soit écoulé près de douze siècles, depuis que le Jugement de l'Eglise a fixé l'idée qu'on doit s'en faire, & que les circonstances ne soient pas les mêmes qu'elles étoient alors, cette affaire n'est pas moins intéressante aujourd'hui, que sous le pontificat de Vigile & le règne de Justinien, à cause de l'avantage que plusieurs Théologiens de ces derniers tems en ont voulu tirer, en faveur d'un système qu'ils se sont opiniâtrés à soutenir contre la décision de l'Eglise. Il est donc essentiel de mettre cette question célèbre dans le plus grand jour, & de ne rien omettre de tout ce qui peut servir à faire connoître l'objet

que les Pasteurs ont prétendu définir ,  
 VI. & l'autorité qu'ils ont attachée à leur  
 § I È C L E. Jugement. Remontons à la première  
 époque de cette grande affaire , & sui-  
 vons-en la marche jusqu'à la conclusion  
 du cinquième Concile général , où elle  
 fut terminée.

On se rappelle que les écrits d'Origène  
 causoient déjà des disputes fort vives &  
 beaucoup de chaleur , parmi les Moines  
 de Syrie & de Palestine , tandis que les  
 Nestoriens & les Eutychiens excitoient  
 de leur côté les troubles les plus funes-  
 tes , dans l'Eglise d'Orient. La grande  
 réputation dont cet Ecrivain jouissoit  
 dans toute l'Eglise depuis le troisième  
 siècle , l'obscurité des expressions dont il  
 s'étoit servi , la difficulté de s'assurer au  
 juste de ses vrais sentimens , & l'extrême  
 subtilité des matières sur lesquelles on  
 l'accusoit de n'avoir pas suivi la doctrine  
 de l'Eglise , étoient autant de motifs  
 pour ceux qui se disoient ses disciples ,  
 de prendre sa défense avec ardeur , & de  
 mettre leur gloire à ne pas l'abandonner.  
 Cependant les opinions que ses défen-  
 seurs mêmes lui attribuoient & qu'ils  
 foutenoient comme de lui , étoient ma-  
 nifestement erronées. Mais c'étoit pré-

cifément la fauffeté de ces opinions, & le danger des conféquences qu'on en tiroit, que les partifans refufoient d'aveouer. Entêtés d'un vain fàvoir, dont ils fe montroient d'autant plus jaloux, qu'il étoit plus étranger à leur profeflion; échauffés par le climat, par le genre de vie qu'ils menoient, ils joignoient à l'opiniâtreté que donne prefque néceffairement la folitude, celle qui vient des grands efforts & de la contention habituelle de l'efprit. D'un autre côté, bien loin de fe regarder comme engagés dans une fecte oppofée à l'Eglife, ils témoignoient un grand zèle contre les erreurs qu'elle avoit condamnés, & fpecialement contre celles de Nestorius & d'Eutychès. Dans la vue de mieux marquer leur éloignement pour les doctrines anathématisées, ils fubtilifoient fans cefle fur les Myftères de l'Incarnation & de la Rédemption, & ils effayoient de faire paffer dans le langage ordinaire de la Théologie, les façons de parler qui leur paroiffoient les plus propres à exprimer le dogme fans équivoque. De-là venoient ces propofitions qu'ils avoient imaginées, & qu'ils regardoient comme la pierre de touche de l'Orthodoxie. . . .

**VI.** *Un de la Trinité s'est incarné; un de la Trinité a souffert.*

**SIÈCLE.** D'abord on rejetta ces propositions, dans la crainte que les Eutychiens n'en abusassent, pour établir leur système, touchant l'unité de nature en Jésus-Christ, comme si l'on eût enseigné que la divinité eût souffert. Mais ensuite on les approuva dans le sens propre & catholique, parce que les Nestoriens de leur côté, profitoient du refus qu'on faisoit de les admettre, pour autoriser leur hérésie sur les deux personnes. Car, disoient-ils, si l'on ne peut pas dire qu'un de la Trinité a souffert, qu'un de la Trinité s'est fait homme, il s'ensuit que l'Incarnation & la Rédemption ne se sont opérées, que dans la personne humaine que le Verbe divin s'est unie.

Les choses en étoient à ce point, lorsque Justinien crut devoir faire intervenir son autorité pour arrêter les scandales & les violences dont les Moines entêtés des erreurs attribuées à Origène, ne cessent de se rendre coupables. La Constitution qu'il fit à ce sujet, est plutôt une profession de foi, ou un Traité théologique, qu'une Loi impériale. C'étoit le foible de ce Prince, d'ailleurs si rempli



de grandes qualités. Il faisoit toutes les occasions d'attirer à lui les affaires ecclésiastiques, & ce qu'il aimoit sur toutes choses, étoit d'écrire sur les contestations qui s'élevoient par rapport à la Religion. Travail qu'il auroit dû, suivant l'ordre établi si sagement, abandonner aux Pasteurs à qui le dépôt de la foi est confié. Son autorité n'auroit elle pas été plus avantageusement employée pour l'Eglise & pour l'Etat, à réprimer l'inquiétude turbulente des Moines, ou à les rendre aux professions utiles qu'ils avoient quittées, s'il étoit impossible de les contenir dans les bornes de celle qu'ils avoient embrassée, en renonçant au monde? Quoi qu'il en soit, l'un d'entr'eux, partisan décidé d'Origène, qui étoit parvenu à se faire placer sur le Siège épiscopal de Césarée de Cappadoce, homme d'un caractère ambitieux, mais souple, adroit, insinuant, dissimulé, tel en un mot qu'il faut être pour réussir dans les Cours, s'étoit acquis un grand crédit auprès de Justinien, & de ceux qui l'environnoient. Il avoit souscrit par politique l'Edit de l'Empereur, qui condamnoit les opinions d'Origène. Mais il résolut de tirer

VI.

SIÈCLE.

VI.   
 S I È C L E. parti des circonstances, pour faire re-  
 tomber sur les adversaires de sa doc-  
 trine, les coups dont ils avoient voulu  
 l'accabler. Ce Moine Courtisan, à qui  
 la dignité d'Evêque donnoit une nou-  
 velle importance dans le monde, s'ap-  
 pelloit Théodore. Il étoit soutenu par  
 l'Impératrice Théodora, si puissante sur  
 l'esprit du Prince son époux. Lié d'in-  
 térêts avec les ennemis du Concile de  
 Chalcédoine, il imagina un moyen de  
 se les attacher de plus en plus, en en-  
 gageant l'Empereur dans une démarche  
 conforme à son goût. Ce plan étoit si  
 adroitement conçu, que, si Justinien  
 l'adoptoit, comme il n'en doutoit pas,  
 d'après la connoissance qu'il avoit de ses  
 inclinations, le Prince se trouveroit  
 conduit, sans qu'il pût s'en appercevoir,  
 à porter la plus vive atteinte à ce Con-  
 cile, l'objet de tant de plaintes & de  
 clameurs. Il entreprit donc de persuader  
 à l'Empereur que la seule chose qui cho-  
 quât ceux qui s'étoient opposés jusqu'a-  
 lors aux décrets de Chalcédoine, étoit  
 l'espèce d'approbation qu'on avoit donnée  
 dans cette assemblée aux écrits de Théo-  
 dore de Mopsueste, à ceux de Théodo-  
 ret, Evêque de Cyr, contre S. Cyrille

d'Alexandrie, & à la lettre d'Ibas; que ces écrits contenoient manifestement le poison de l'hérésie Nestorienne; qu'en paroissant les approuver, les Pères de Chalcedoine avoient fourni un prétexte à quantité de personnes, d'ailleurs très-zélées pour la foi, de rejeter leur décision, dans la crainte de fournir un sujet de triomphe aux ennemis de la vérité, si justement anathématisés à Ephèse; & qu'enfin, le seul moyen de ramener tous les esprits à l'unité de croyance & d'enseignement, étoit de condamner les écrits connus sous le nom des trois Chapitres, écrits d'autant plus dignes de censure, qu'on s'étoit élevé contre eux dans le tems qu'ils parurent, & qu'ils étoient devenus depuis la cause d'un schisme scandaleux. Justinien étoit déjà trop disposé de son naturel à s'emparer de cette nouvelle occasion d'écrire sur la foi, pour ne pas entrer dans les vues de Théodore. Il n'aperçut en lui qu'un homme zélé pour la paix, qui cherchoit à concilier les esprits, à procurer une nouvelle lumière à ceux qui ne s'étoient séparés de l'Eglise que par une erreur de fait, & à rétablir l'uniformité du langage, en faisant connoître

VI.

S I È C L E.

les véritables intentions du Concile de  
 VI. Chalcédoine.

S I È C L E. Plein de cette pensée, l'Empereur, qui travailloit à un Ouvrage contre les Acéphales, (on appelloit ainsi les Eutychiens mitigés qui ne reconnoissoient point de chef) quitta toute autre occupation, pour dresser un Edit de condamnation contre les trois Chapitres. Il est à propos d'en donner ici l'extrait en peu de mots, pour faciliter l'intelligence de ce que nous dirons dans la suite. Justinien commence par exposer sa propre doctrine sur le mystère de la Trinité. Il s'étend davantage sur celui de l'Incarnation, parce que c'étoit le principal objet des disputes présentes. En cet endroit, il prouve tant par le témoignage des Pères, que par le raisonnement, plusieurs propositions qui étoient alors contestées, spécialement celle-ci. . . . *que Jésus-Christ est un de l'adorable Trinité; & cette autre encore. . . . que J. C. est une seule Personne composée de deux natures, & non pas simplement, comme quelques-uns vouloient que l'on dît, une seule nature composée.* Il fait voir ensuite dans quels sens S. Cyrille avoit appliqué au Fils de

Dieu fait homme cette expression. . .           
*une nature incarnée*, & il montre par VI.  
 plusieurs passages de ce Père, qu'il en- S I È C L E.  
 tendoit par-là une *seule Personne*, qui  
*est celle du Verbe revêtu de notre chair*.  
 Après cette exposition, suivent treize  
 anathèmes contre les erreurs qui avoient  
 alors le plus de partisans; de-là Justinien  
 passe avec beaucoup d'adresse à la con-  
 damnation des trois Chapitres, qu'il ex-  
 prime de cette manière. . . *Si quelqu'un*  
*persiste à défendre Théodore de Mop-*  
*sueste, cet auteur de tant de blasphê-*  
*mes, & refuse de le condamner, lui*  
*& ses adhérens, qu'il soit anathème;*  
*Quiconque persiste à défendre ce que*  
*Théodoret a écrit en faveur de Nestorius*  
*contre la foi catholique, qu'il soit ana-*  
*thème; Quiconque persiste à défendre,*  
*en tout ou en partie, la Lettre d'Ibas*  
*écrite à l'hérétique Maris, qu'il soit ana-*  
*thème. Cette censure est suivie d'une*  
 réfutation méthodique & détaillée des  
 objections proposées par les défenseurs  
 de Nestorius & des trois Chapitres. Telle  
 est cette célèbre Constitution: elle ne  
 porte point de date, mais on convient  
 qu'elle fut donnée en 546.

A peine cette Constitution eut-elle

VI. **SIÈCLE.** été publiée, que l'Empereur donna les ordres les plus précis pour la faire souffrire par tous les Evêques. Ils refusèrent d'abord, en disant que c'étoit attenter à l'autorité du Concile de Chalcédoine, & annuller indirectement ses décrets. Mais ensuite les Evêques des grands Sièges, tels que Mennas de Constantinople, Ephrem d'Antioche, Pierre de Jérusalem, Zoïle d'Alexandrie, & plusieurs autres, donnèrent leur souscription, sur la promesse qu'on leur fit de la leur rendre, si le Pape ne l'approuvoit pas. Etienne, Diacre de l'Eglise Romaine & Légat du Saint-Siège à Constantinople, se retira de la communion de Mennas & de ceux qui avoient imité sa condescendance aux ordres de l'Empereur. Il fut suivi par Dacius, Evêque de Milan, & beaucoup d'autres qui se trouvoient alors dans la Ville impériale. Cette résistance ne fit qu'irriter Justinien, & ceux qu'il avoit chargé de veiller à l'exécution de sa Loi. La soumission des Prélats & des autres ecclésiastiques qui l'acceptoient, étoit magnifiquement récompensée. La disgrâce, la déposition & l'exil devenoient le partage de ceux qui ne croyoient pas devoir pré-

fère  
 d'un  
 en  
 Ain  
 paix  
 caus  
 veau

L  
 perc  
 pou  
 fier  
 exci  
 jour  
 le S  
 ge,  
 Il n  
 voir  
 diffi  
 liber  
 trou  
 Prin  
 abso  
 sonn  
 avan  
 pas  
 de l  
 port  
 ame  
 L

férer un Edit du Prince, à la décision d'un Concile général. On les traitoit en rebelles & en fauteurs de l'hérésie. Ainsi cette Loi, qui devoit rétablir la paix & produire l'uniformité, fut la cause d'une nouvelle division & de nouveaux scandales.

Le Pape Vigile fut invité par l'Empereur à se rendre à Constantinople, pour délibérer sur les moyens de pacifier les troubles que cette affaire avoit excités, & qui croissoient de jour en jour. L'intérêt de l'Eglise exigeoit que le Souverain-Pontife entreprît ce voyage, quelque long & pénible qu'il fût. Il ne balançoit pas, quoiqu'il dût prévoir qu'il alloit s'exposer à de grandes difficultés, & peut-être même mettre sa liberté en danger, si son devoir ne se trouvoit pas d'accord avec les vues d'un Prince dont il connoissoit le caractère absolu, & qui seroit maître de sa personne. Si Vigile ne fit pas ces réflexions avant de se mettre en route, il ne tarda pas à sentir, après son arrivée à la Cour de l'Empereur, combien il lui eût importé de les faire, afin de préparer son ame à tous les événemens.

L'Empereur rendit de grands honneurs

VI. S I È C L E.
 au Souverain-Pontife, & le logea avec toute sa suite dans le Palais de Placidie, où il étoit traité avec toute la décence convenable à sa dignité. Cependant il ne fut pas long - tems sans s'apercevoir que les soins qu'on paroïssoit prendre pour qu'il ne manquât de rien, & la manière honorable dont on en usoit à son égard, ne servoient qu'à couvrir l'espèce de captivité où l'on étoit résolu de le tenir, jusqu'à ce qu'il eût fait ce que l'Empereur attendoit de lui. On le pressoit avec les plus vives instances, & l'on n'avoit pas même la politique de cacher l'espèce de passion que la Cour faisoit entrer dans cette affaire. Vigile auroit voulu procéder canoniquement à l'examen des raisons qu'on apportoit pour & contre les trois Chapitres, discuter cette matière à loisir, & sur-tout peser avec la plus mûre attention ce qui avoit été fait dans le Concile de Chalcédoine, relativement aux écrits dont on lui proposoit la censure, afin de ne se rien permettre qui pût exciter de nouveaux troubles. Mais la conduite qu'on tenoit à son égard, fut pour ce Pape un motif de hâter sa décision, plus que la prudence ne sembloit l'exiger. Il avoit d'abord



d'abord tenu un Concile avec quelques Evêques qui lui étoient unis, mais ensuite il rompit cette Assemblée, on ne fait par quelle raison, & pria les Evêques qui la composoient, de donner leur avis par écrit. Il donna lui-même le sien, qui fut nommé *Jugement, Judicatum*. Cette pièce est adressée à Mennas, Patriarche de Constantinople. Vigile y condamne les trois Chapitres, sans préjudice du Concile de Chalcédoine, & il impose un silence absolu sur cette question, dont on n'avoit déjà que trop parlé.

Le *Judicatum* ne contenta ni les partisans ni les adversaires des trois Chapitres. Les premiers étoient scandalisés d'un décret qu'ils croyoient injurieux au Concile de Chalcédoine, & les seconds murmuroient de la clause qui mettoit à couvert l'autorité de ce même Concile. Les Evêques d'Illyrie & de Dalmatie crurent l'honneur de l'Eglise tellement blessé dans cette affaire, qu'ils en vinrent jusqu'à se séparer de la communion de Vigile; ceux d'Afrique en firent autant. D'un autre côté, Théodore de Césarée, & les Prélats attachés à la Cour, ne dissimuloient pas

leur mécontentement. Ils vouloient une  
 VI. condamnation des trois Chapitres qui  
 S I È C L E. ne fût modifiée par aucune restriction,  
 & qui n'eût rien de relatif au Concile  
 de Chalcédoine. Le Pape voyant la di-  
 versité des sentimens qui s'étoient for-  
 més à l'occasion de son *Judicatum*,  
 résolut de le retirer publiquement, &  
 proposa la tenue d'un Concile général,  
 composé d'un nombre égal d'Evêques  
 favorables, & opposés aux trois Cha-  
 pitres. Ce parti fut accepté. L'Empe-  
 reur fit expédier les ordres nécessaires  
 pour la convocation du Concile, &  
 en attendant, il fut convenu que les  
 choses resteroient en surséance sans  
 qu'on pût se prévaloir, de part ni d'au-  
 tre, de ce qui avoit été fait pour ou  
 contre les trois Chapitres. Malgré cette  
 convention, qu'on devoit regarder com-  
 me un préliminaire essentiel & un acheminement à la paix, on ne cessoit de  
 solliciter & d'importuner Vigile, pour  
 s'assurer qu'il donneroit un décret con-  
 forme à la Constitution de Justinien,  
 même dans le cas où les Evêques d'Occident, attachés à la défense des trois  
 Chapitres, refuseroient de venir au Con-  
 cile, ou continueroient à penser sur cet

ob  
 in  
 ve  
 lan  
 me  
 da  
 do  
 em  
 l'O  
 teu  
 se  
 sui  
 vic  
 fan  
 de  
 la  
 pil  
 Di  
 fen  
 fac  
 min  
 tan  
 sûr  
 Cha  
 triè  
 reto  
 à C  
 invi  
 avo

objet autrement que les Orientaux. Les instances qu'on lui faisoit étoient si vives, & le ton qu'on prenoit en lui parlant de cette affaire étoit si haut, si menaçant, qu'il ne se crut pas en sûreté dans le Palais de Placidie. Il se retira donc à S. Pierre, & comme on avoit envoyé des soldats, commandés par l'Officier chargé d'arrêter les malfaiteurs, pour l'arracher de cet asyle, il se réfugia sous l'autel. On l'y poursuivit, & on lui fit les plus indignes violences pour l'en tirer avec effort, sans respect pour son âge & sa dignité, de manière qu'il auroit été écrasé par la chute de l'autel, dont il tenoit les piliers étroitement embrassés, si les Diacres qui l'accompagnoient ne l'eussent garanti, en soutenant la Table sacrée. Ces traitemens inouis le déterminèrent à s'évader en secret de Constantinople, & à chercher un asyle plus sûr dans l'Eglise de S. Euphémie de Chalcedoine, où s'étoit tenu le quatrième Concile. Il n'en sortit & ne retourna prendre son premier logement à Constantinople, sur les pressantes invitations de l'Empereur, qu'après avoir reçu les satisfactions de Théo-

---



---

 VI.  
 SIÈCLE.

— dore d'Antioche & des Evêques de son  
 VI. parti.

**S I È C L E.** Cependant le Concile indiqué par les Lettres que l'Empereur avoit fait écrire aux Evêques, ouvrit ses séances dans la salle intérieure de la Cathédrale de Constantinople, le 4 Mai de l'an 553. Il étoit composé de cent cinquante-un Evêques, tous Orientaux, à l'exception de cinq Africains, les seuls de l'Occident qui eussent consenti à s'y rendre. Le Pape ne jugea point à propos d'y assister, parce qu'on n'observoit pas la convention faite avec lui, d'établir une commission d'Evêques Grecs & Latins, en nombre égal, pour discuter les divers points de fait relatifs à l'affaire des trois Chapitres; mais il déclara qu'il donneroit sa décision séparément. Il est nécessaire, pour mettre l'objet intéressant qui nous occupe, dans un plus grand jour, de rapporter avec exactitude, quoique sommairement, tout ce qui se passa dans ce Concile, en suivant l'ordre des Sessions qui sont appelées Conférences.

Dans la première, on ordonna qu'il seroit envoyé au Pape une députation de dix-huit Evêques, chargés de lui faire

une réquisition canonique, au nom du ~~Concile~~  
 Concile, de venir y prendre séance. VI.

Mais cette démarche ne lui fit pas chan- SIÈCLE.  
 ger de résolution. On lut ensuite une  
 nouvelle Constitution de Justinien au  
 sujet des trois Chapitres, dans laquelle  
 ce Prince expose la conduite qu'il a te-  
 nue depuis le commencement de cette  
 affaire, & témoigne aux Evêques une  
 grande confiance en leur prudence & en  
 leurs lumières.

Dans la seconde Conférence qui fut  
 tenue le 8 Mai, les Patriarches & les  
 autres Prélats qui avoient été députés  
 vers le Pape, rendirent compte de ce  
 qui s'étoit passé entr'eux, & du refus  
 qu'il leur avoit fait de venir au Concile.  
 L'Empereur ayant aussi député à Vigile  
 des Evêques & des Magistrats pour le  
 même objet, le Patrice Constantin, l'un  
 de ceux-ci, fit rapport à l'assemblée de la  
 disposition où ils avoient trouvé le Pon-  
 tife, de ne point accorder aux Orientaux  
 ce qu'ils lui demandoient avec tant d'ins-  
 tances. La raison qui portoit les Evê-  
 ques du Concile, & l'Empereur lui-  
 même, à témoigner au Pape tant d'em-  
 pressement pour l'engager à venir se  
 mettre à leur tête, étoit la crainte assez

bien fondée qu'ils avoient qu'on ne leur  
 VI. contestât la canonicité de leur assem-  
 S I È C L E. blée ; attendu que , suivant les règles ,  
 le Pape étant sur les lieux , c'étoit à lui  
 seul qu'il appartenoit d'y présider , &  
 que son refus persévérant d'y paroître  
 dans le rang d'honneur qui lui convenoit ,  
 étoit un acte par lequel il sembloit  
 déclarer qu'il ne la tenoit pas pour  
 légitime. C'est pour cela qu'on eut un  
 si grand soin de constater toutes les  
 démarches qu'on avoit faites afin d'obtenir  
 de lui qu'il se rendît aux vœux du Concile ,  
 & qu'on inséra dans les actes toutes les  
 pièces qui prouvoient le consentement  
 qu'il avoit donné à la convocation , &  
 la promesse qu'il avoit faite de s'y trouver.

Le 9 de Mai , on tint la troisième  
 Conférence. On y déclara qu'on adhéroit  
 aux définitions des quatre Conciles généraux ,  
 de Nicée , de Constantinople , d'Ephèse &  
 de Chalcédoine ; qu'on n'avoit point  
 d'autre foi que la leur ; que l'on condamnoit  
 sans restriction tout ce qui pouvoit leur  
 être contraire ou injurieux ; & qu'on  
 admettoit ce qui avoit été enseigné par  
 les Pères orthodoxes : savoir , S. Athanase ,  
 S. Hilaire , S. Ba-

file, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nisse, S. Ambroise, S. Augustin, Théophile, S. Jean Chrysostôme, S. Cyrille, S. Léon & Proclus. VI. SIÈCLE.

La quatrième Conférence qui se tint le 12 Mai, fut spécialement consacrée à l'examen de la doctrine contenue dans les écrits de Théodore de Mopsueste. On la trouva impie, contraire à la foi de l'Eglise, infectée du venin de l'erreur, & digne de l'anathème. On rapportoit les propres paroles de cet Auteur, & l'on citoit les endroits de ses Ouvrages d'où chaque texte étoit tiré.

Pendant que le Concile étoit occupé de cet examen, le Pape donna son avis par écrit, comme il s'y étoit obligé. Ce nouveau décret, intitulé : *Constitutum*, pour le distinguer du premier nommé *Judicatum*, est adressé à l'Empereur, & commence par les deux professions de foi que le Patriarche Mennas & Eutychius son successeur avoient adressées au Pape. Passant ensuite à la discussion des trois Chapitres qu'il traite séparément, le Souverain-Pontife rapporte soixante articles extraits des écrits de Théodore de Mopsueste, tels à peu près que ceux qui avoient été cités par le Concile; il

VI. **SIÈCLE.** en détermine le mauvais sens , & il les frappe d'anathème. Mais quant à sa personne , il ne veut pas qu'on la condamne , se propofant de fuivre en cela l'exemple du Concile d'Ephèfe , qui ne prononça rien contre la perfonne de cet Evêque , quoiqu'il eût anathématisé le Symbole qui lui étoit attribué. Quant à Théodoret , après avoir également condamné les écrits qui portent fon nom , Vigile trouve étrange qu'on veuille , au bout d'un fiècle , flétrir la mémoire d'un Evêque qui a été reconnu pour orthodoxe par le Concile de Chalcedoine , où il fut admis avec les autres Pères qui compofoient cette afsemblée. Enfin , pour ce qui eft de la Lettre écrite à Maris , Perfian , fous le nom d'Ibas , le Pape obferve que les Pères du Concile de Chalcedoine , après s'être affuré de la doctrine d'Ibas , & avoir exigé de lui qu'il rétractât ce qu'il avoit écrit d'injurieux à S. Cyrille , & qu'il reçut le Concile d'Ephèfe , l'avoient déclaré Catholique : d'où il infère qu'on ne doit pas non plus imprimer à fa mémoire la tache d'une condamnation. Il conclut par ordonner que le Jugement du Concile de Chalcedoine fublifte en



son entier, & par défendre à qui que ce soit, en quelque dignité ecclésiastique qu'il soit constitué, de rien décider de contraire. Ce décret est daté du 14 Mai 553. Vigile espéroit calmer les esprits & terminer paisiblement la contestation, par le sage tempérament qu'il avoit pris de condamner les erreurs en épargnant les personnes. Mais l'effet ne répondit pas à son attente.

Le Concile continuoit toujours de s'assembler, & dans la cinquième Conférence du 17 Mai, on reprit l'examen des sentimens erronés de Théodore de Mopsueste; après quoi l'on traita la question, s'il est permis de condamner les morts, & l'on alléqua plusieurs exemples qui tendoient à prouver l'affirmative. De-là, on passa au second des trois Chapitres, qui concernoit la doctrine de Théodoret, Evêque de Cyr, & on lut plusieurs extraits de ses écrits, d'où il résulroit qu'il avoit combattu les sentimens de S. Cyrille d'Alexandrie, & penché vers les erreurs de Nestorius.

La Lettre d'Ibas, dernier chef des trois Chapitres, sur l'objet de la sixième Conférence tenue le 19 Mai. On y re-

connut la doctrine impie de Nestorius; on examina toutes les pièces relatives à cet objet, & l'on montra qu'Ibas avoit lui-même reconnu dans le Concile de Chalcédoine les erreurs de cette Lettre, qu'il les avoit condamnées en disant anathème à Nestorius & à ses blasphèmes, & qu'enfin il n'avoit été reçu qu'en conséquence de cette rétractation, comme pénitent, & seulement par égard pour son âge avancé.

La septième Conférence, tenue le 26 Mai, fut remplie par la lecture de plusieurs pièces envoyées au Concile par l'Empereur. C'étoient des actes particuliers où Vigile anathématisoit les trois Chapitres, & le serment par lequel il s'étoit obligé de concourir à leur condamnation publique, & de ne rien faire pour les approuver. On prenoit cette précaution, afin de prévenir l'objection que les défenseurs des trois Chapitres auroient pu faire contre le Concile; & l'on montra par les écrits qu'on venoit de produire, que le Concile n'avoit fait que marcher sur les traces du Pape, & rendre plus authentique la condamnation que le chef de l'Eglise avoit déjà prononcée. Les matières dont le Con-

cile s'étoit occupé depuis son ouverture, étant suffisamment éclaircies par le travail des sept Conférences qu'on avoit tenues, ou remit à un autre jour, à statuer définitivement sur les trois Chapitres.

VI.  
SIÈCLE.

Ce fut l'objet de la huitième Conférence, qu'on tint le 2 de Juin. On y apporta le décret du Concile tout dressé, apparemment parce que les Pères du Concile ayant assez fait connoître leurs sentimens dans les séances précédentes, on jugea inutile de recueillir les suffrages dans celle-ci. Ce sont les Evêques qui parlent dans ce décret. D'abord ils résument tout ce qui avoit été fait avant & pendant le Concile, touchant l'affaire des trois Chapitres; ensuite ils disent: Nous condamnons Théodore de Mopsueste & ses écrits impies; les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi; & la Lettre d'Ibas, qui contient aussi des blasphèmes contre le Mystère de l'Incarnation, & des choses injurieuses à la mémoire de S. Cyrille & au saint Concile d'Ephèse: Nous anathématisons ces trois Chapitres & tous ceux qui prétendent les soutenir par l'autorité du Concile de Chalcedoine. Ils

VI. ajoutent enfin quatorze anathèmes qui  
 contiennent la censure théologique des  
 erreurs que le Concile avoit trouvées  
 dans les écrits qu'il venoit de proscrire.  
 On attribue encore à ce Concile quinze  
 autres anathèmes contre les erreurs d'O-  
 rigène ; ce qui fait croire à quelques  
 Savans , qu'outre les huit Conférences  
 dont nous avons donné l'extrait, il s'en  
 tint encore deux , où ces quinze ana-  
 thèmes furent dressés. Ce qu'il y a de  
 certain , c'est que l'Origénisme fut ex-  
 pressément condamné dans ce Concile ,  
 en conséquence d'une Lettre qu'il reçut  
 à ce sujet de Justinien.

Telle fut la conclusion du cinquième  
 Concile œcuménique. On voit par l'ana-  
 lyse que nous avons faite de son travail ,  
 & par toute la suite de ses opérations ,  
 que tout s'y passa dans le plus grand  
 ordre ; que les règles canoniques y furent  
 observées jusqu'au scrupule , & qu'il  
 n'y a peut-être jamais eu d'assemblée  
 ecclésiastique où les objets aient été dis-  
 cutés avec plus de soin , de recherches  
 & de maturité : mais ses décrets n'ac-  
 quirent une autorité pleine & irréfra-  
 gable , que quand le Pape Vigile l'eut  
 fortifiés de la sienne. Ce Pontife laissa

écouler un tems considérable avant de faire une démarche qui devoit mettre le dernier sceau à cette grande affaire. VI.  
S I È C L E.

Mais enfin il se rendit aux desirs des Evêques, de l'Empereur & de tout ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Eglise d'Orient. Il manifesta son Jugement définitif, d'abord par une Lettre du 8 Décembre 553, adressée au Patriarche Euty chius, & ensuite d'une manière plus authentique, par une Constitution du 23 Février 554. Ainsi fut consommée la condamnation des trois Chapitres. Mais il fallut encore plusieurs années pour que les Evêques d'Occident y donnassent leur consentement, & ce ne fut que sous le pontificat de S. Grégoire qu'ils déposèrent enfin tous leurs préjugés contre le cinquième Concile : ce fut l'ouvrage du zèle & de la prudence de ce grand Pape. Quand le tems eut rendu les esprits plus calmes & moins prévenus, ses lumières & sa charité dissipèrent les doutes, écartèrent les nuages que la diversité des idiômes & la distance des lieux avoient répandus sur les faits, & firent cesser les motifs d'opposition des Occidentaux, qui n'hésitoient dans cette affaire, que par la crainte

— d'affoiblir l'autorité du Concile de Chal-  
 VI. cédoinne, auquel ils étoient fortement  
 S I È C L E. attachés.

---

A R T I C L E V.

*Réflexions sur l'affaire des trois Cha-  
 pitres, & sur le Décret du Concile de  
 Constantinople.*

Nous avons déjà observé qu'il s'est  
 trouvé de nos jours des Théologiens  
 qui, pour l'intérêt des sentimens qu'ils  
 avoient embrassés, ont prétendu mon-  
 trer par l'affaire des trois Chapitres, &  
 par la conduite que l'on a tenue à l'égard  
 des Evêques Catholiques qui refusèrent  
 long-tems de souscrire aux décrets du  
 cinquième Concile, que l'Eglise n'érend  
 pas son autorité, jusqu'à prononcer in-  
 failliblement sur les faits, même lors-  
 que ces faits ont une liaison essentielle  
 & nécessaire avec les vérités qu'il faut  
 croire, ou avec les erreurs qu'il faut con-  
 damner. Ils considèrent les trois Cha-  
 pitres, soit relativement au Concile de  
 Chalcedoine qui sembla les approuver,  
 soit d'après le Concile de Constantinople

qui les anathématifa, & ils soutiennent ~~que~~ que sous l'un & l'autre point de vue, VI. cette affaire fournit la preuve de ce ~~siècle~~ <sup>siècle</sup> qu'ils avancent. Nous suivrons cette division dans les courtes réflexions que nous allons faire. Il manqueroit quelque chose à ce que nous avons dit jusqu'à présent, & nous ne remplirions pas notre objet, qui est de ne nous jamais écarter du point indivisible où réside la vérité, si nous n'établissions pas ici les vrais principes sur une matière de cette importance.

Premièrement, si l'on considère les trois Chapitres du côté du Concile de Chalcédoine, on n'en peut rien conclure contre l'autorité que l'Eglise s'attribue, de prononcer irréfragablement sur les faits qui ont une liaison nécessaire avec la doctrine. En effet, il est incontestable que ce Concile n'a donné aucune sorte d'approbation aux écrits qui sont l'objet des trois Chapitres. C'est un point de la plus grande certitude, pour quiconque a consulté les actes de ce Concile & ceux du Concile de Constantinople. Il paroît inutile de remarquer avec quelques Auteurs, que les anciens mettoient une grande différence

entre les six premières Sessions du Concile de Chalcedoine, où la question de foi fut examinée & décidée selon les formes canoniques, & les dix autres où l'on ne traita que d'affaires particulières. L'autorité des Conciles, & la force de leurs décrets, ne dépendent point de la dignité plus ou moins grande des objets dont ils s'occupent. Ainsi l'on ne doit point distinguer, quant aux effets de la décision & au respect qui lui est dû, les dernières séances de ce Concile d'avec les premières; c'est toujours le même Tribunal, le même droit de juger, le même caractère de sagesse & d'autorité dans le Jugement. Accordons, c'est raisonner conséquemment, accordons aux dernières Sessions du Concile de Chalcedoine ce qu'on ne refuse pas aux premières, & voyons par l'examen de ce qui s'y est passé, si l'on peut en tirer quelque avantage en faveur du système qu'on voudroit introduire, touchant les Jugemens ecclésiastiques qui ont pour objet les faits appelés Doctrinaux, à cause de leur intime connexion avec la doctrine.

Ce fut dans la huitième Session du Concile de Chalcedoine, qu'on traita



l'affaire de Théodoret. Cet Evêque avoit ~~été~~ été déposé dans le faux Concile d'Ephèse, par la faction de Dioscore & VI.  
SIÈCLE.  
des autres partisans d'Eutychès. Le prétexte de sa déposition avoit été son écrit contre les anathématismes de S. Cyrille, dans lequel on l'avoit accusé d'avoir pris la défense de Nestorius & de ses erreurs. Il réclama l'équité des Pères de Chalcedoine, contre une Sentence qui étoit l'ouvrage d'une assemblée où la foi avoit été trahie, & qui portoit l'empreinte de la prévention la plus marquée. Que fit le Concile sur cette requête? Demandait-il que l'écrit de Théodoret fût représenté? ordonna-t-il qu'il seroit discuté, analysé, afin de savoir s'il méritoit l'approbation ou le blâme? Non; il prit une voie plus courte & plus sûre. Il exigea de Théodoret une condamnation claire & manifeste des erreurs de Nestorius. Théodoret; qui étoit éloquent & d'un grand savoir, voulut haranguer l'assemblée, & entrer dans l'explication des sentimens contenus dans l'écrit dont on lui avoit fait un crime à Ephèse. On l'interrompit, & on le ramena, sans vouloir l'entendre plus longuement, à la déclaration nette & précise de sa foi.

VI. Il la donna, sans hésiter, dans des termes si formels & si éloignés de toute équivoque, que le Concile satisfait sur ce point, le seul dont il étoit important de s'assurer, releva cet Evêque de l'injuste Sentence portée contre lui, le rétablit dans les honneurs de son rang, & l'admit à signer avec les autres Juges de la foi.

L'affaire d'Ibas, Evêque d'Edesse, fut traitée sur le même plan, avec cette seule différence qu'on fit lecture de sa Lettre à Maris, traduite en Grec pour cet effet, sur l'original Persan ou Syriaque. Quelques Evêques dirent que cette Lettre étoit orthodoxe, & qu'il n'y avoit rien à y reprendre; mais ce fut un avis particulier, un mot lâché incidemment. On n'en délibéra point, & on se contenta d'exiger d'Ibas qu'il anathématisât la doctrine de Nestorius, comme on avoit fait à l'égard de Théodoret. Sa déclaration fut aussi claire & aussi nette que l'avoit été celle de l'Evêque de Cyr, & en conséquence il fut reçu au nombre des Catholiques.

Quant à Théodore de Mopsueste & à sa doctrine, il ne fut pas proposé à Chalcedoine d'en faire l'examen; & si

la Lettre d'Ibas qu'on venoit de lire , VI.  
 n'eût point parlé de cet ancien Ecrivain ; SIÈCLE.  
 on n'eût pas même prononcé son nom  
 dans le Concile , parce qu'en effet il ne  
 s'agissoit ni de lui , ni de ses Livres. Il  
 seroit donc également & contre la vérité  
 de l'Histoire , & contre les règles de la  
 plus simple Logique , de dire que les  
 Pères de Chalcédoine ont approuvé les  
 Ecrits de Théodore , en donnant acte  
 à Ibas de sa Catholicité , après qu'il eut  
 anathématisé Nestorius & ses erreurs.

Il suit de cet exposé , que le Concile  
 de Chalcédoine n'a donné aucune espèce  
 d'approbation aux trois Chapitres , puis-  
 que cet objet ne fut en aucune manière  
 soumis à l'examen & aux délibérations  
 de cette assemblée.

Si l'on envisage maintenant les trois  
 Chapitres d'après le Concile de Con-  
 stantinople , on trouvera que , bien loin  
 d'en pouvoir conclure , que l'Eglise n'é-  
 tend pas son autorité , jusqu'à prononcer  
 irréfragablement sur les faits essentielle-  
 ment liés avec la doctrine , le contraire  
 est invinciblement démontré par tout ce  
 qui se passa dans cette assemblée. En  
 effet , quel fut l'objet de ses délibéra-  
 tions ? d'examiner la doctrine des trois

VI. Chapitres, de l'approuver, si elle étoit reconnue pour saine & orthodoxe, de la censurer, si elle étoit jugée fausse & contraire à la foi. Quelle fut la manière de procéder, que suivirent les Evêques dans cet examen? Ils revirent avec soin tout ce qui avoit été fait relativement aux trois Chapitres, depuis le commencement de cette affaire; ils comparèrent la doctrine résultante des écrits dont il s'agissoit, avec celle de l'Ecriture, & l'enseignement de l'Eglise constaté par la tradition. Enfin, quelle fut la décision du Concile? que les écrits de Théodore contenoient tout le venin du Nestorianisme, dont en effet ils avoient été la source; que les anathématismes opposés par Théodoret à ceux de S. Cyrille, sont favorables aux erreurs de Nestorius, & contraires à la définition de foi dressée dans le Concile général d'Ephèse; & que la Lettre d'Ibas est infectée des mêmes erreurs. En conséquence, les ouvrages de ces trois Auteurs sont enveloppés dans une condamnation commune, & frappés également de l'anathème que méritent leurs mauvais principes sur la foi,

Or, si l'Eglise n'est pas en droit de

prononcer avec autorité sur des faits de cette nature, il s'ensuit que le Concile de Constantinople s'est occupé d'un objet frivole, qu'il a pris une peine inutile à discuter la doctrine des écrits qui lui étoient déferés; que son décret est une illusion, un acte ridicule; que les Evêques de cette assemblée ont joué une scène indécente; que le reste de l'Eglise, en accédant par succession de tems à leur décision, en la proposant comme un Jugement irréfornable, une Loi suprême & universelle, n'a fait que donner de la réalité à une pure chimère; & pour dernière conclusion, que l'Eglise ne connoît ni l'étendue ni l'usage de son pouvoir; qu'elle a indignement compromis son autorité véritable dans l'affaire des trois Chapitres, & qu'elle en a imposé à tous les siècles futurs, en donnant à cette affaire une importance dont elle n'étoit pas susceptible. Si le principe est vrai, il n'y a aucune de ces conséquences qu'on ne soit forcé d'admettre.

Mais il y a plus encore, & l'on ne fait pas attention, qu'en voulant soustraire à l'autorité des Jugemens infailibles de l'Eglise, les faits qui sont

---

 VI.  
 SIÈCLE.

elle étoit  
doxe, de  
fausse &  
à manière  
Evêques  
avec soin  
tivement  
commen-  
parèrent  
s dont il  
ture, &  
té par la  
décision  
théodore  
torianif-  
la four-  
osés par  
e, font  
rius, &  
dressée  
se; &  
ée des  
e, les  
ont en-  
com-  
l'ana-  
s prin-  
oit de

indivisiblement liés avec le Dogme , ce  
 VI. système frappe également sur tous les  
 S I È C L E . Conciles , & anéantit du même coup  
 tous les décrets qui ont été faits contre  
 l'erreur , toutes les décisions publiées  
 dans tous les tems , par le jugement à  
 jamais respectable de ces saintes assem-  
 blées. Car il est évident que tous les  
 points de doctrine examinés & définis  
 par le Tribunal suprême de l'Eglise ,  
 se réduisent à des questions de fait.  
 Et pour ne parler que des Conciles an-  
 térieurs à celui qui donne lieu à ces  
 réflexions , de quoi s'agissoit-il à Nicée ?  
 de savoir si le Prêtre Arius avoit enseigné  
 que le Verbe divin n'est pas consubst-  
 tantiel à son Père , & si cette doctrine  
 n'est pas contraire à la vérité. Quel étoit  
 le point intéressant que le premier Con-  
 cile général de Constantinople avoit à  
 examiner ? s'il étoit vrai , que l'Evêque  
 Macédonius eût avancé dans ses ser-  
 mons , & soutenu dans ses écrits , que  
 le Saint-Esprit n'est point une troisième  
 Personne en Dieu , égale aux deux au-  
 tres , de même nature & de même sub-  
 stance , mais seulement une simple déno-  
 mination , propre à exprimer certains  
 rapports de la Divinité , en tant qu'elle

est source de graces, de lumières, de sainteté, &c. & si une pareille assertion n'est pas opposée à la foi catholique. Que se proposoit-on à Ephèse? de savoir si le Patriarche Nestorius avoit affirmé de vive voix & par écrit, qu'il y a deux personnes en J. C., deux hypostases, comme deux natures; qu'on ne peut dire de lui que c'est un Dieu-homme, ni un homme-Dieu; que la sainte Vierge Marie n'ayant enfanté que la personne de l'homme répondante à la nature humaine, elle ne peut être appelée Mère de Dieu; & de juger si l'on peut soutenir ces propositions sans détruire le dogme orthodoxe. Enfin, qu'attendoit-on du Concile de Chalcedoine? qu'il examinât s'il étoit prouvé que le Moine Eutychès eût enseigné qu'il n'y a qu'une seule nature en J. C., de même qu'il n'y a qu'une seule personne, une seule hypostase; que l'humanité est absorbée par la divinité; que l'une & l'autre sont confondues par l'effet de l'union que le Verbe incréé a contracté avec nous en s'incarnant; & qu'il décidât si l'on peut tenir cette doctrine sans errer dans la foi. Or, ne sont-ce pas là autant de faits doctrinaux;

VI. & comment l'Eglise a-t-elle pu les décider, si la discussion & le jugement des faits unis à la doctrine ne sont pas de sa compétence? C'est à ceux qui rejettent ce principe que nous le demandons, qu'ils répondent.

Il y a deux objections qu'il faut résoudre; car dans un point comme celui-ci, qui intéresse toutes les décisions doctrinales, & la nature même du Tribunal ecclésiastique, on ne doit rien dissimuler. On dit en premier lieu, que le Jugement du Concile de Chalcédoine en faveur de Théodoret & d'Ibas, emportoit approbation de leur doctrine, & même en particulier de celle qu'on attribuoit à Théodore de Mopsueste, citée avec éloge dans la Lettre à Maris: or ce Jugement & cette approbation ont été réformés par le Concile de Constantinople: d'où il suit évidemment que les Pères de Chalcédoine s'étoient trompés; & par une autre conséquence non moins évidente, que le Tribunal de l'Eglise est susceptible d'erreur, à l'égard des faits qui ont un rapport nécessaire avec la doctrine.

Le Concile de Constantinople a répondu pour nous à cette objection, qui  
n'a



n'a pas même l'avantage d'être spécieuse. Par la révision exacte qu'on fit dans cette assemblée de tout ce qui s'étoit passé à Chalcedoine relativement aux trois Chapitres, on s'assura d'après les pièces originales, que la cause de Théodoret & d'Ibas n'avoit pas été discutée, encore moins celle de Théodore, dont il n'étoit pas question alors; que le doute des Pères de Chalcedoine ne tomboit que sur la catholicité de Théodoret & d'Ibas, qui étoient devenus suspects, & que ce doute ayant été levé, par la profession de foi claire & précise de ces deux Evêques, tout ce qui les concernoit se trouva terminé. Cette observation a paru si importante aux Pères de Constantinople, qu'ils la répètent souvent dans le cours de leur travail. La précaution qu'ils ont de redire plusieurs fois, que la doctrine contenue dans les écrits qui forment les trois Chapitres, n'avoit été ni examinée, ni jugée à Chalcedoine, fait voir clairement que leur intention étoit de prévenir la difficulté qu'on pourroit faire un jour contre leur décret, en lui opposant celui du Concile de Chalcedoine.

On dit en second lieu, que la con-

*Tome II.*

VI.  
STICLER

VI. S I È C L E.
 conduite de l'Eglise à l'égard des Evêques  
 qui refusèrent si long-tems & si constamment de recevoir la décision du Concile de Constantinople contre les trois Chapitres, est une preuve qu'elle ne donnoit pas à cette décision la force & l'autorité d'un décret inviolable, auquel on ne peut s'opposer sans tomber dans le schisme, & sans mériter l'anathème. On ne les pressa point de souscrire à la condamnation des trois Chapitres; on ne fit contre eux aucune procédure juridique; on les laissa jouir en paix de leur dignité & de tous les avantages attachés à la communion ecclésiastique, on se contenta de travailler avec douceur & charité à dissiper leur prévention, à les instruire des faits dont ils étoient mal informés, & on attendit le reste du tems. On croyoit donc qu'on pouvoit être Catholique sans condamner les trois Chapitres, & que, même après le Jugement du Concile, cette condamnation n'intéressoit pas la foi.

Cette seconde objection n'a rien de plus imposant que la première, nous pouvons même dire qu'il est difficile de ne pas soupçonner de quelque mauvaise

foi  
 sur  
 qu  
 éto  
 un  
 &  
 se  
 Ch  
 la  
 tab  
 mu  
 hér  
 me  
 qui  
 ven  
 Les  
 à la  
 Cor  
 la f  
 par  
 mur  
 ceu  
 opin  
 leur  
 ram  
 toie  
 eut l  
 & s  
 men

foi ceux qui la proposent avec tant d'af-  
 surance. Car ils reconnoissent eux-mêmes  
 que les défenseurs des trois Chapitres. VI.  
 étoient de trois espèces différentes. Les SIÈCLE.  
 uns attachés aux erreurs de Nestorius;  
 & n'osant les professer ouvertement,  
 se couvroit de l'autorité du Concile de  
 Chalcédoine, comme s'il eût approuvé  
 la doctrine de cet hérésiarque, en ré-  
 tablissant Ibas & Théodoret dans la com-  
 munion ecclésiastique; ceux-là étoient  
 hérétiques, & l'Eglise les regardoit com-  
 me séparés d'elle, parce que tous ceux  
 qui n'ont pas la foi de l'Eglise ne peu-  
 vent être au nombre de ses enfants.  
 Les autres qui étoient orthodoxes quant  
 à la doctrine, rejettoient le Concile de  
 Constantinople, comme opposé dans  
 la foi à celui de Chalcédoine, & se sé-  
 parèrent, sous ce prétexte, de la com-  
 munion des Orientaux & des Papes;  
 ceux-ci étoient schismatiques. On vit leur  
 opiniâtreté avec douleur, on plaignit  
 leur aveuglement, & on travailla à les  
 ramener au sein de l'Eglise dont ils s'é-  
 toient eux-même retranchés. S. Grégoire  
 eut le bonheur d'y réussir par sa patience  
 & sa charité. Les derniers enfin, forte-  
 ment préoccupés de l'idée fausse que les

écrits connus sous la dénomination des  
 VI. trois Chapitres, avoient été expressément  
 S I È C L E. approuvés par les Pères de Chalcedoine,  
 donnoient un sens catholique à ces écrits,  
 & ne refusoient de souscrire au Con-  
 cile de Constantinople que dans la crainte  
 d'affoiblir le respect dû à la décision d'un  
 Synode œcuménique. Ces derniers n'é-  
 toient ni hérétiques, puisqu'ils condam-  
 noient toutes les impiétés de Nestorius,  
 ni schismatiques, puisqu'ils conservoient  
 tous les liens de l'unité. Leur erreur  
 n'étoit qu'une erreur de fait, un pré-  
 jugé d'autant plus excusable, qu'ils ne  
 s'éloignoient en ce point du reste des  
 Pasteurs, que par la forte persuasion où  
 ils étoient que les Jugemens de l'Eglise  
 en matière de doctrine sont irréforma-  
 bles. Ils méritoient des égards & de  
 la condescendance. L'Eglise en usa tou-  
 jours avec eux. Le tems les détrompa ;  
 ils s'unirent à leurs collègues dans une  
 même façon de penser, & ils reconnu-  
 rent, après un examen réfléchi de tout  
 ce qui s'étoit fait, que le cinquième  
 Concile n'a rien décidé touchant les  
 trois Chapitres qui soit contraire aux  
 décrets de Chalcedoine. On doit être  
 d'autant moins surpris de la conduite

pleine de sagesse que l'Eglise crut de-  
 voir tenir à leur égard, qu'elle en usa  
 de même dans la suite par rapport aux  
 Evêques qui refusoient d'admettre l'ad-  
 dition *Filioque*, fait au Symbole de  
 Nicée, addition qui s'introduisit dans  
 ce siècle en Occident, & qui trouva un  
 grand nombre de contradicteurs en  
 Orient. Cependant il n'étoit pas seule-  
 ment question alors d'un fait lié avec  
 la doctrine, mais de la doctrine elle-  
 même, séparée de toute espèce de fait;  
 & d'un dogme qui appartenoit à la sub-  
 stance de la foi.

Ce qu'il y a de plus remarquable ici,  
 (& nous pensons que tout Lecteur im-  
 partial sera frappé de cette réflexion,)  
 c'est que dans les mêmes Ouvrages où  
 l'on conteste à l'Eglise le droit de pro-  
 noncer avec une autorité certaine, sur  
 les faits qui ont une connexion néces-  
 saire avec la doctrine, on convient que  
 l'Eglise a reçu de J. C. l'autorité de  
 condamner non-seulement les hérésies,  
 mais encore les Auteurs qui les enseignent  
 & les Ouvrages qui les contiennent.  
 Comment accorder ces deux assertions?  
 N'est-ce pas soutenir en même tems le  
 pour & le contre? Peut-on se contre-

VI. dire plus ouvertement, que de dire d'un  
 S I È C L E. côté : L'Eglise n'a pas le pouvoir de ju-  
 ger définitivement les faits doctrinaux ;  
 & d'avouer d'un autre côté que l'Eglise  
 a le pouvoir de juger les hérésies avec  
 les Auteurs & les Livres hérétiques ?  
 Cet exemple doit nous convaincre de  
 plus en plus , que la vérité seule est  
 assise sur une base solide & des prin-  
 cipes invariables.

S'il étoit vrai que l'Eglise n'a pas  
 reçu le pouvoir de prononcer irréfra-  
 gablement sur les textes , non plus que  
 sur leur attribution aux Auteurs connus  
 & avoués des Ouvrages d'où ces textes  
 sont tirés ; il seroit également vrai  
 qu'elle n'a pas aussi le droit d'approuver  
 & d'autoriser les écrits qu'elle propose  
 aux fidèles comme des sources pures ,  
 où ils doivent puiser la vérité. En effet ,  
 les promesses de J. C. sur lesquelles re-  
 pose la certitude des définitions de l'E-  
 glise , en matière de doctrine , ne ren-  
 ferment pas plus évidemment l'un de ces  
 deux privilèges que l'autre. Il ne faut  
 pas être Théologien , pour voir jusqu'où  
 ce principe dangereux pourroit conduire  
 celui qui prendroit à tâche de le suivre  
 dans toutes les conséquences. Que de-

viendroit alors l'autorité des Livres de S. Augustin sur la Grace, que l'Eglise a consacrés par son approbation, en déclarant qu'elle y reconnoissoit sa doctrine & la pureté de ses dogmes, attaqués par Pélage & ses disciples? Mais ne pressons pas ce raisonnement, tout le monde est en état d'en sentir la force.

Cependant, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer ici, qu'on interpréteroit mal notre pensée, & qu'on nous supposeroit gratuitement une opinion que nous n'avons pas, si l'on prétendoit que nous attribuons à l'Eglise une égale infailibilité pour prononcer sur les faits étroitement liés avec le dogme, que sur le dogme même, & que nous obligeons ses enfans à donner le même degré de soumission, aux décisions de l'un & de l'autre genre. Nous nous croirions en droit de nous élever contre une pareille imputation, qui ne pourroit être occasionnée que par l'idée fausse qu'on se seroit faite de nos principes en cette matière. Pour aller au-devant de cette accusation, que nous repousserions comme une injustice, & mettre notre pensée dans tout son jour,

VI.  
S I È C L E.

nous distinguerons trois sortes de faits, qui peuvent être l'objet des Jugemens ecclésiastiques; 1<sup>o</sup>. les faits révélés qui sont garantis par l'autorité des saintes Ecritures; 2<sup>o</sup>. les faits purement humains, dont l'existence n'est fondée que sur le témoignage des hommes, & qui ne sont susceptibles que d'une certitude morale; 3<sup>o</sup>. les faits qu'on appelle doctrinaux à cause de leur connexion intime avec les points de doctrine dont ils font en quelque sorte partie, & dont on ne peut les séparer, sans changer l'état de la question qu'ils présentent à discuter & à juger. On ne peut refuser sa créance aux premiers, sans manquer à la foi qu'exige de tout fidèle le sceau de la vérité divine, dont ils portent l'empreinte auguste. A l'égard des seconds, quoiqu'ils soient proposés sous le caractère infiniment respectable de l'autorité du chef de l'Eglise & des premiers Pasteurs, on ne leur doit qu'un degré de soumission proportionné à la force & à l'authenticité des témoignages qui les attestent. Mais pour les troisièmes, comme on ne peut les isoler du point de doctrine avec lequel ils sont liés, & que la forme du Jugement de l'Eglise les



enveloppe dans la même décision, la           
 soumission due à cette décision, em- VI.  
 brasse aussi ces sortes de faits, & on SIECLE.  
 doit les croire, non d'une foi directe  
 & proprement dite, fondée sur la révé-  
 lation, comme le point de doctrine  
 auquel ils sont unis, mais d'une foi  
 secondaire & de conséquence, dont  
 l'objet s'exprime dans le langage de la  
 Théologie, par une proposition du genre  
 de celles qui sont clairement & légi-  
 timement déduites des vérités révélées.  
 Rendons ceci plus sensible par un  
 exemple.

Pélage & Célestius enseignent une  
 doctrine qui paroît nouvelle & contraire  
 à la foi. On la défère à l'Eglise, &  
 on produit à l'appui de cette accusation,  
 des textes tirés & des ouvrages, & des  
 professions de foi où ces novateurs ont  
 expliqué plus ou moins clairement leurs  
 opinions erronées. Les Pasteurs qui com-  
 posent le Tribunal suprême de l'Eglise,  
 examinent, comparent, discutent, &  
 reconnoissent qu'en effet la doctrine  
 qu'on leur a dénoncée comme hérési-  
 que, est contraire à cette foi de tous  
 les tems, qui se trouve consignée dans  
 l'écriture, la tradition, & l'enseigne-

ment unanime des saints Docteurs. La cause étant instruite, & les erreurs attribuées aux deux sectaires, notoirement constatées, les Juges prononcent; ils condamnent à la fois & les propositions hérétiques, & les écrits d'où elles sont extraites. Cependant, il n'est pas révélé que Pélage & Célestius soient les Auteurs de ces écrits, ni que le sens erroné qu'on y découvre, soit celui qu'ils avoient dans l'esprit en écrivant. Mais d'un côté il est certain par la révélation, que ceux qui soutiennent les propositions tirées de ces écrits, enseignent l'erreur; de l'autre côté, il est certain, par l'examen & la discussion des Juges de la foi, que ces écrits attribués aux deux novateurs, contiennent de ces assertions hérétiques. Il suit de-là que les Juges de la foi ont pu & dû frapper du même coup, & les erreurs, & les écrits, dont ils sont la source; en sorte qu'il n'est pas permis de séparer la condamnation du système impie que Pélage & Célestius vouloient introduire, de la proscription de leurs écrits, quoique l'une soit fondée sur la révélation, & que l'autre ne le soit que sur un témoignage humain. D'où cela vient-il, sinon de ce que, dans cette

cause, le fait se trouve indivisiblement uni avec le dogme?

VI.

SIÈCLE.

Il est inutile d'entrer ici dans la discussion épineuse d'une multitude de faits, allégués par les uns, réfutés, ou interprétés par les autres. Cela ne serviroit qu'à rendre plus étendu cet article déjà très-long, sans qu'il en résultât une plus grande lumière. Nous nous sommes bornés à poser les principes, & à les débarrasser de toutes les obscurités que quelques écrivains prévenus se sont plu à rassembler autour d'eux. Tout esprit judicieux, qui ne sera pas livré à des idées exclusives, & à des intérêts particuliers, dont on ne peut trop se défendre, pourra faire de lui-même l'application de ces principes ainsi développés, à tous les cas & à toutes les circonstances semblables qui se présenteront.

Finissons par une observation qu'il est essentiel de ne pas omettre, & qui nous paroît du plus grand poids; la voici.

Quand on accorderoit à ceux qui se montrent si jaloux de mettre des bornes étroites à l'autorité de l'Eglise, que les faits doctrinaux ne sont pas compris

~~VI.~~ dans le privilège de l'infaillibilité, dont  
 VI. elle jouit par la volonté de son divin  
 S I È C L E. Auteur, il ne seroit pas moins certain  
 que les Jugemens canoniques qui ont  
 ces sortes de faits pour objet, émanent  
 du Tribunal le plus respectable, de  
 l'autorité la plus imposante, de la puis-  
 sance la plus sacrée qui soit sur la terre.  
 D'où il s'ensuit, de l'aveu des Théolo-  
 giens les plus modérés, qu'il y auroit  
 un orgueil extrême à préférer ses pro-  
 pres lumières aux décrets qu'elle publie,  
 & une témérité sans excuse à refuser d'y  
 souscrire.

---

A R T I C L E VI.

*Personnages illustres par leur sainteté.*

**E**NTRE les saints Personnages qui ont  
 illustré ce siècle par leurs vertus émi-  
 nentes, nous croyons convenable de ne  
 nous attacher particulièrement qu'à ceux  
 que l'Eglise de France se glorifie d'avoir  
 produits, ou qui ont eu des rapports  
 considérables avec elle. Nous ne parle-  
 rons que des plus distingués, pour ne  
 nous pas écarter de notre plan, & nous

renvoyons les ames pieuses qui aiment à s'édifier par des particularités & des détails plus étendus, aux Livres qui ont été publiés pour leur usage, & spécialement à celui que nous avons indiqué dans le Discours préliminaire.

S. Césaire, Evêque d'Arles, fut un des hommes les plus célèbres de l'Eglise dans le sixième siècle. Il naquit l'an 470, aux environs de Châlons-sur-Saône. Ses parens étoient recommandables par leur piété; on ne dit point le rang qu'ils avoient dans le monde. Qu'importent les avantages de la naissance & la gloire des ancêtres, à l'homme vertueux, qui est parvenu au bonheur de la sainteté! Dès l'âge le plus tendre, Césaire donna des marques d'une sagesse prématurée. Quand il fut parvenu à sa dix-huitième année, il entra dans le Clergé. Mais le desir d'une plus grande perfection le conduisit à Lérins, où il se mit sous la conduite de l'Abbé Procaire, pour se former aux observances monastiques. Il y avoit passé quelque tems, & déjà ses vertus commençoient à le faire connoître, lorsqu'Eonius, Evêque d'Arles, dont il étoit parent, le fit sortir de sa retraite pour l'attacher à son Eglise. Il

VI.

SIÈCLE.

VI. l'éleva d'abord au Diaconat, & quelque  
 S I È C L E. rems après au Sacerdoce. Eonius sentant  
 sa fin approcher, & connoissant les ta-  
 lens de Césaire pour tous les devoirs  
 de la charge Pastorale, il déclara à son  
 Clergé & à son peuple qu'il desiroit  
 l'avoir pour successeur. Cet Evêque étant  
 mort, Césaire s'enfuit & se cacha ;  
 mais on le découvrit, & il fut ordonné  
 en 501. Son premier soin fut de réta-  
 blir la discipline ecclésiastique, & de  
 faire chanter par ses Clercs les diverses  
 parties de l'Office qui étoient alors en  
 usage, afin que les Laïcs pussent s'unir  
 avec eux & prendre part à la prière  
 publique. Le saint Evêque s'étoit dé-  
 chargé de tous les soins temporels sur  
 quelques-uns de ses Diacres, pour ne  
 s'occuper que du gouvernement de son  
 Eglise & de l'instruction de son peuple.  
 La prédication étoit la fonction qu'il  
 remplissoit avec le plus d'assiduité, per-  
 suadé que c'est principalement de-là  
 que dépendent les bonnes mœurs des  
 simples fidèles, & leurs progrès dans  
 les vertus propres à leur condition.  
 Son style étoit simple, naturel, pro-  
 portionné à la capacité de ses auditeurs.  
 Sa méthode étoit d'entrer dans les plus

grands détails sur tous les devoirs de la vie, & de combattre les vices qui régnoient le plus dans le peuple, par des retours fréquens sur les mêmes matières, sans craindre les redites.

Césaire se livroit tout entier à ces travaux du saint Ministère, & aux autres exercices de la charité Pastorale, lorsque la calomnie vint troubler son repos & l'arracher à son peuple. La Ville d'Arles faisoit alors partie du Royaume des Visigoths. On accusa le saint Evêque auprès des Souverains de cette Nation, d'avoir des intelligences avec les Bourguignons & les François, qui étoient leurs ennemis par politique & par Religion. Les Visigoths & leurs Rois professoient l'Arianisme. L'imputation étoit évidemment fautive, puisque le saint Evêque n'avoit jamais donné d'autres leçons par son exemple & ses discours, que celle de l'obéissance due aux Souverains légitimes, quelle que soit leur croyance. Cependant il fut exilé à Bordeaux; & quoique son innocence eût été reconnue, & que le Prince l'eût rendu à son troupeau, on renouvela deux autres fois les mêmes accusations. Il fut obligé, pour s'en laver, de paroître à la Cour de Théod-

VI.

S I È C L E

VI. **SIÈCLE** doric, Roi d'Italie. Ce Prince frappé de l'extérieur noble & respectable du saint vieillard, le traita avec beaucoup d'honnêteté, & le renvoya libre. On le desiroit à Rome, où l'éclat de ses vertus & le bruit de ses miracles lui avoient fait une grande réputation. Il y parut avec la dignité noble & simple qui accompagne le mérite. Le Pape Symnaque lui rendit les honneurs qui lui étoient dûs à tant de titres. Il lui donna le Pallium, & le mit à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques des Gaules & de l'Espagne. Après une vie consommée dans les travaux apostoliques, S. Césaire mourut entre les mains de son Clergé, le 27 Août de l'an 542, âgé de soixante-douze ans, dont il en avoit passé quarante-un dans l'épiscopat.

La Règle que S. Césaire écrivit pour l'usage du Monastère de filles qu'il avoit bâti à Arles, & dont il avoit fait Abbessé sa sœur Césarie, est un des monumens les plus précieux de l'ancienne discipline religieuse. Elle étoit si estimée à cause de sa sagesse & de sa douceur, que plusieurs Communautés l'adoptèrent. Voici ce qu'on y trouve de plus remarquable. La clôture y est si



exactement recommandée, qu'on ne ~~permet~~ permet à personne l'entrée du Monastère, ni même de l'Eglise, si ce n'est **VI.** aux Evêques, aux Abbés, à des Religieux d'une vertu connue, & seulement **SIÈCLE.** pour y faire leur prière. Un Prêtre, un Diacre & un Soudiacre, avec un ou deux Lecteurs en certains jours, peuvent y entrer aussi pour célébrer les SS. Mystères. Les visites nécessaires sont reçues dans un parloir destiné à cet usage. L'Abbesse ne doit y aller qu'accompagnée de deux ou trois Sœurs, & les autres Religieuses avec une ancienne. Le tems d'épreuve pour les nouvelles Religieuses est d'un an avant de recevoir l'habit. On peut admettre dans l'intérieur de la maison, les jeunes filles de six à sept ans, pour les élever dans la piété, mais sans pension. Il est sévèrement défendu de rien posséder en propre, & l'Abbesse même ne peut avoir de filles auprès d'elle pour la servir. Il n'est permis à personne d'avoir ni chambre, ni armoire, ni rien qui ferme à clef. Il est ordonné que toutes les Religieuses coucheront dans des chambres communes, & que les lits seront simples. Les anciennes & les infirmes ont une chambre

**VI.** séparée. Il est aussi prescrit de distribuer chaque jour aux Religieuses une tâche, qu'elles doivent remplir. Tout leur travail doit être pour la consommation & l'utilité de la Maison, & il n'est pas permis de rien faire pour les personnes de dehors. Le nombre des jeûnes pour tous les tems de l'année, est déterminé par la Règle, aussi-bien que la qualité des alimens; elle ne prescrit rien d'austère à cet égard. L'usage de la volaille est permis aux infirmes. Il y a un Proviseur ou Intendant, chargé du temporel & de toutes les affaires du dehors. Les corrections sont les réprimandes, la séparation de la prière & des autres exercices communs, & enfin la discipline ou flagellation. Cette punition étoit déjà d'un usage ancien dans les Monastères. Le nombre des coups de fouet étoit borné à trente-neuf, suivant la Loi de Moyse.

Un des plus illustres Evêques de France étoit alors S. Médard, Evêque de Noyon & de Tournai. Il naquit, suivant l'opinion commune, à Salency, Village peu éloigné de Noyon, vers l'an 456. Selon cette date, il étoit déjà d'un âge avancé, lorsque S. Remy le consacra Evêque de Vermandois en 530. Le Siège de cet

Evê  
qu'  
dan  
Qu  
tran  
plu  
qui  
coi  
le  
Ev  
por  
sen  
per  
ex  
ver  
qu  
ju  
de  
un  
de  
&  
fû  
do  
qu  
m  
ap  
L  
à  
fû

Evêché étoit une Ville nommée Auguste, VI.  
 qu'on croit avoir été située à peu près SIECLE.  
 dans le lieu où est aujourd'hui Saint-  
 Quentin. La résidence épiscopale fut  
 transférée à Noyon, Ville plus forte &  
 plus sûre, à cause des guerres continuelles  
 qui s'allumoient entre les Princes Fran-  
 çois, & dont ces cantons étoient souvent  
 le théâtre. Après la mort d'Eleuthère,  
 Evêque de Tournai, S. Médard fut élu  
 pour lui succéder, d'un commun con-  
 sentement du Clergé, du Roi & du  
 peuple. Il fut donc contraint, par un  
 exemple singulier, d'accepter le gou-  
 vernement de cette seconde Eglise, sans  
 quitter la première. Depuis cette époque  
 jusqu'au douzième siècle, les Evêchés  
 de Noyon & de Tournai demeurèrent  
 unis, & le même Evêque gouverna ces  
 deux Eglises, sans confusion de Diocèses,  
 & sans que l'une des deux Cathédrales  
 fût supprimée. S. Médard joignit le  
 don des miracles aux grandes vertus  
 qui le rendoient recommandable. Il  
 mourut dans une extrême vieillesse,  
 après quinze ans d'épiscopat, l'an 545.  
 Le Roi Clotaire se fit honneur d'assister  
 à ses funérailles. Ce Prince voulut qu'il  
 fût transféré à Soissons, qui étoit la

VI. Capitale de son Royaume, & le fit  
 inhumer dans une terre qu'il donna à  
 S I È C L E. cet effet, & où l'on bâtit un Monas-  
 tère qui subsiste encore, sous le nom du  
 saint Evêque.

La noblesse du sang ne fut que le  
 moindre mérite de ceux à qui S. Ger-  
 main de Paris dut le jour; ils étoient  
 encore plus distingués par leur piété que  
 par leur rang. Ils élevèrent leur fils dans  
 les sentimens dont ils étoient eux-mêmes  
 remplis. Germain répondit à leurs soins,  
 & dans l'âge des passions, il donnoit  
 déjà des preuves d'une grande vertu. Il  
 étoit entré dans le Clergé d'Autun, sa  
 patrie. Agrippin, Evêque de cette  
 Ville, l'ordonna Diacre, & l'éleva trois  
 ans après au Sacerdoce. Il fut ensuite  
 Abbé du Monastère de S. Symphorien  
 d'Autun, & il exerçoit cette charge,  
 lorsqu'on l'élut pour remplir le Siège de  
 Paris, devenu vacant vers l'an 555. Le  
 Roi Childebert convaincu de sa sainteté,  
 avoit pour lui un respect infini & une  
 confiance sans bornes. Ce Prince au re-  
 tour d'une guerre qu'il avoit faite en  
 Espagne avec Clotaire son frère, entre-  
 prit de bâtir une Eglise pour y placer  
 les Reliques de S. Vincent qu'il avoit

appo  
 pieu  
 éton  
 lons  
 les a  
 fice,  
 tenu  
 voult  
 l'inte  
 tures  
 de r  
 doré,  
 d'éta  
 nast  
 pour  
 baye  
 port  
 Chi  
 corp  
 ente  
 pho  
 suite  
 quat  
 sa V  
 rés  
 été  
 un l  
 bon  
 sent

apportées de Saragosse. Il exécuta ce pieux dessein avec une magnificence qui étonne, pour des tems que nous appelons barbares, & où il nous semble que les arts étoient si peu cultivés. Cet édifice, bâti en forme de croix, étoit soutenu par des colonnes de marbre, la voûte étoit revêtue d'un lambris doré, l'intérieur des murailles orné de peintures à fond d'or, le pavé fait de pièces de rapport, & le toit couvert de cuivre doré. Childebert chargea S. Germain d'établir une Communauté dans le Monastère qu'il fonda auprès de cette Eglise, pour la desservir. C'est la célèbre Abbaye de S. Germain-des-Près, qui porta d'abord le nom de saint Vincent, Childebert y choisit sa sépulture, & le corps de S. Germain qu'on avoit d'abord enterré dans un Oratoire dédié à S. Symphorien, y fut aussi transféré dans la suite. Il mourut en 576, âgé de près de quatre-vingts ans. Fortunat, Auteur de sa Vie, rapporte plusieurs miracles opérés par le saint Evêque, dont il avoit été lui-même témoin. S. Germain étoit un Pasteur trop charitable & un trop bon Citoyen, pour n'être pas infiniment sensible aux maux que les funestes dé-

VI.

SIÈCLE.

VI. **SIÈCLE.** mêlés de Sigebert & de Chilpéric cau-  
soient à l'Eglise & à l'Etat. Il travailla  
de tout son pouvoir à les réconcilier ;  
mais ce fut sans succès. La haine réci-  
proque de Frédégonde & de Brunehaut,  
épouses de ces deux Princes, étoit trop  
implacable. On fait qu'elle ne finit qu'a-  
vec leur vie, & qu'elle donna pendant  
long-tems à la France les spectacles les  
plus affligeans.

Lorsque S. Germain d'Auxerre entre-  
prit son second voyage d'Angleterre,  
pour achever d'y détruire l'hérésie de  
Pélage, il conduisit avec lui quelques-  
uns de ses disciples, qu'il y laissa. Ils  
bâtirent des Monastères, & formèrent  
un grand nombre d'élèves aux vertus  
dans lesquelles ils s'étoient affermis sous  
un si grand Maître. Mais les Anglo-  
Saxons, qui étoient idolâtres, ayant fait  
la conquête de cette Isle, plusieurs Mo-  
nastères furent détruits & pillés par ces  
barbares. Les saints habitans de ces  
maisons de retraite & de pénitence,  
n'ayant plus d'asyle sûr & ne pouvant  
jouir du repos nécessaire à la contem-  
plation, passèrent avec un grand nom-  
bre de Bretons dans cette partie des  
Gaules qu'on appelloit alors Armorique.

Ils re-  
patrie  
confa-  
devin  
se ra-  
breut  
Ville  
en Ev  
de S  
de S  
Plusi  
origi  
faiso  
tice  
tituti  
ancie  
incul  
pieu  
& ab  
aujou  
nom  
& fl  
forêt  
C  
noît  
dent  
qui f  
de M  
nou

Ils reprirent bientôt dans cette nouvelle patrie le genre de vie auquel ils s'étoient consacré. Les Monastères qu'ils bâtirent devinrent des centres, autour desquels se rassemblèrent des habitations nombreuses, qui formèrent avec le tems des Villes si considérables, qu'on les érigea en Evêchés. Telle est l'origine des Eglises de Saint-Malo, de Dol, de S. Brieux, de S. Paul-de-Léon & de Tréguier. Plusieurs Villes de France ont eu la même origine. C'est une observation que nous faisons en passant, pour montrer l'injustice des modernes détracteurs de l'Institution monastique. Les lieux où les anciens Religieux s'établirent, étoient incultes & inhabités; les travaux de ces pieuses colonies les ont rendus fertiles & abondans. On doit donc se souvenir aujourd'hui que sans eux, un grand nombre de Contrées maintenant riches & florissantes, seroient couvertes de forêts & de brossailles.

C'est ici le lieu de parler de S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, & de faire connoître sa règle, qui fut adoptée par tous les Fondateurs de Monastères, jusqu'à l'introduction des nouveaux Ordres, qui ne se sont établis

VI. que dans des tems bien postérieurs à ce siècle. Ce Saint naquit vers l'an 480, aux environs de Nurcie, petite Ville d'Italie, qui subsiste encore aujourd'hui dans le Duché de Spolète. Sa famille tenoit un rang considérable. On l'envoya de bonne heure faire ses études à Rome. Mais la jeunesse qui fréquentoit les écoles étoit si corrompue, que pour éviter la contagion des mauvais exemples, Benoît se retira dans un lieu désert nommé Sublac, à quarante milles de Rome. Il y demeura trois ans dans une caverne fort étroite, inconnu à toute la terre. Un Moine appelé Romain, qui l'avoit rencontré par hasard, fut le seul dépositaire de son secret. Il lui portoit du pain qu'il retranchoit sur sa portion, & qu'il attachoit à une corde, avertissant Benoît avec une clochette de le tirer à lui du haut de la roche où sa grotte étoit creusée. Dans cette profonde solitude, Benoît menoit une vie plutôt angélique qu'humaine, s'exerçant jour & nuit à la prière, aux jeûnes, aux veilles & à la plus austère mortification de l'esprit & des sens. Il sortit malgré lui de sa retraite pour prendre le gouvernement d'un Monastère dont  
les

les  
Bie  
par  
par  
de  
em  
le f  
selo  
fan  
vifa  
le p  
nou  
enf  
&  
y re  
y r  
célé  
sar  
San  
du  
jett  
qu'  
un  
plu  
pan  
l'Eu  
mor  
sain



les Moines le voulurent avoir pour Abbé. Bientôt ils se repentirent de leur choix, parce que Benoit entreprit de rétablir parmi eux la régularité. Ils résolurent de s'en défaire, & lui servirent du vin empoisonné. Le saint Abbé ayant fait le signe de la Croix en bénissant la table, selon l'usage, le vase se rompit. Connoissant alors ce que c'étoit, il leur dit d'un visage tranquille : Mes frères, Dieu vous le pardonne; je vous avois averti que nous ne pourrions nous accommoder ensemble; cherchez un autre Supérieur, & il se retira dans sa chère solitude. Il y reprit son premier genre de vie, & y resta jusqu'à l'an 529, qu'il bâtit le célèbre Monastère du Mont-Cassin, sur une montagne dans l'ancien pays des Samnites, qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Naples. C'est-là qu'il jeta les fondemens de son Ordre, & qu'il écrivit sa Règle. Il y rassembla un grand nombre de disciples, dont plusieurs devinrent illustres, & se répandirent dans les différentes parties de l'Europe chrétienne. Le saint Abbé y mourut en 543, quelque tems après sainte Scholastique sa sœur, qui gouverna

*l'ome II.*

P.

---

VI.  
S I È C L E.

VI. venoit un Monastère de filles, dans le voisinage du sien.

**S I È C L E.** Pour donner une idée suffisante de la règle de S. Benoît, sans entrer dans de trop longs détails, nous la rapporterons à quelques points principaux; l'Office divin, le travail des mains, la nourriture & l'habillement des Moines, les exercices particuliers, le gouvernement spirituel & temporel. Reprenons.

L'Office divin. Il est distribué en trois parties : savoir, les Noctures que nous appellons aujourd'hui Matines, qu'on chantoit la nuit & dont les heures varioient suivant les saisons; les Matines qu'on appelle actuellement Laudes, qui se disoient au point du jour; & les Heures qui étoient distribuées dans le cours de la journée, à peu près comme elles le sont maintenant. Il y avoit pourtant quelque différence à cet égard entre l'hiver & l'été, à cause du travail qui étoit toujours également long, & qu'il falloit placer autrement. L'Office de la nuit étoit composé de douze Pseaumes précédés d'une Hymne qu'on appelloit Ambrosienne, parce que la plupart de celles qu'on chantoit alors dans les Eglises

d'Oc  
Après  
çons  
Pères  
un R  
Pseau  
l'Apô  
En é  
un R  
quatre  
trois  
& l'  
Saints  
Leçon  
l'Offi  
toujour  
de l'  
sans  
son.  
d'abo  
Canti  
manç  
que  
& ap  
appel  
çoien  
venu  
des P  
telle

d'Occident, étoient de St. Ambroise. ——— VI.  
Après six Pſeaumes, on liſoit trois Leçons tirées de l'Ecriture ſainte ou des PÈRES, & à chaque Leçon on chantoit un Répons; on diſoit enſuite ſix autres Pſeaumes, l'*Alleluia*, une Leçon de l'Apôtre, la Litanie ou *Kyrie eleiſon*. En été on ne diſoit qu'une Leçon & un Répons. Les Dimanches on ajoutoit quatre Leçons du Nouveau Teſtament, trois Cantiques tirés des Prophètes, & l'Hymne *Te Deum*. Aux fêtes des Saints & aux Solemnités, il y avoit des Leçons & des Répons propres. Tel étoit l'Office de la nuit, qu'on terminoit toujours par le *Pater*. Les autres parties de l'Office ſe terminoient de même, ſans qu'on voie qu'il y eût d'autre Oraiſon. A Matines ou Laudes, on diſoit d'abord trois Pſeaumes, enſuite un Cantique tiré des Prophètes; les Dimanches c'étoit le Cantique *Benedicite*, que St. Benoît appelle *Bénédiſtions*, & après cela trois autres Pſeaumes qu'il appelle louanges, parce qu'ils commençoient par le mot *Laudate*, d'où eſt venu le nom de Laudes. La diſtribution des Pſeaumes pour chaque jour, étoit telle qu'on l'observe encore dans l'Ordre

de S. Benoît, de sorte que chaque semaine on disoit le Pseautier tout entier.

VI. S I È C L E. La règle ne prescrit pas d'autres prières; elle parle néanmoins de manière à faire penser que les Moines s'exerçoient à l'Oraison mentale, en silence, & chacun suivant son attrait. Quant à la Messe, il paroît que les Moines ne l'entendoient que le Dimanche.

Le travail des mains. Il y avoit sept heures de travail par jour dans tous les tems de l'année; mais la distribution s'en faisoit différemment, suivant les saisons. En été on travailloit quatre heures le matin, c'est-à-dire, depuis six jusqu'à dix & trois heures environ le soir. L'intervalle étoit rempli par la lecture, le repas & quelque tems de repos vers le milieu du jour, comme il se pratique dans tous les pays où les chaleurs sont grandes. En hiver, les sept heures de travail se prenoient de suite, c'est-à-dire, depuis huit du matin jusqu'à trois du soir. Pendant le Carême on ne commençoit qu'à neuf heures jusqu'à quatre. Ceux qui travailloient trop loin & qui par cette raison, ne pouvoient se rendre à l'Oratoire aux heures marquées pour les Offices du jour, récitoient les

Pseautier  
étoient  
vail,  
rieur.  
ne po  
sion d  
tage  
Moine  
ceux  
l'éduc  
autre  
dant  
étoien  
moine  
Tous  
Règle  
Prêtre  
faire  
nastè  
aux m  
Frère  
Supé  
La  
loger  
Moine  
faiso  
des g  
purée  
poiss

Pseaumes indiqués, dans le lieu où ils étoient. Personne ne choissoit son travail, mais il étoit imposé par le Supérieur. Ceux qui savoient des métiers, ne pouvoient les exercer sans la permission de l'Abbé, & seulement pour l'avantage du Monastère. Communément les Moines étoient de simples ouvriers; & ceux qui avoient de la naissance & de l'éducation, se rabaissoient au rang des autres, par humilité. On donnoit cependant des travaux plus faciles à ceux qui étoient plus délicats, plus foibles, ou moins habitués aux exercices pénibles. Tous les Moines étoient laïques. La Règle permet cependant de recevoir des Prêtres & des Clercs, & même d'en faire ordonner pour le service du Monastère; mais ils doivent être soumis aux mêmes observances que les autres Frères, & dépendre également des Supérieurs.

La nourriture, l'habillement & le logement des Moines. Les alimens des Moines étoient des légumes cuits & assaisonnés suivant l'usage de chaque pays; des graines réduites en bouillie ou en purée, & des fruits. On croit que le poisson y étoit compris, & que la volaille

n'en étoit pas exclue, au moins à certains jours. Mais la chair des animaux à quatre pieds étoit défendue à tous, excepté aux malades. On servoit deux portions cuites à chacun, avec une portion de fruits ou d'herbages, quand l'Abbé l'ordonnoit. On ne donnoit qu'une livre, c'est-à-dire, douze onces de pain par jour, & une hémine de vin, ce qui revient à un demi-septier de Paris, selon l'évaluation la plus probable. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on dînoit à l'heure de Sexte, c'est-à-dire à midi, & l'on soupoit le soir vers la nuit. On jeûnoit les Mercredis & les Vendredis, ce qui signifie que ces jours-là on ne dînoit qu'à l'heure de None, c'est-à-dire, vers trois heures après midi. Depuis le 13 de Septembre jusqu'au Carême, le dîner étoit aussi à l'heure de None, même les jours où l'on ne jeûnoit pas. Pendant le Carême, le repas étoit différé jusqu'au soir. On lisoit pendant le repas, & le Lecteur changeoit toutes les semaines, non par ordre, mais le Supérieur choisissoit ceux qu'il croyoit les plus propres à cet emploi. Les Moines se servoient les uns les autres, & faisoient tous la cuisine à

leur  
 con  
 pui  
 près  
 .C  
 que  
 gue  
 une  
 vail  
 ver  
 ord  
 &  
 qui  
 cha  
 la d  
 cha  
 le l  
 pro  
 I  
 trib  
 fem  
 néc  
 lin  
 ferr  
 les d  
 voie  
 étoi  
 çoit  
 nes.

leur tour , par semaine ; ce qui montre             
 combien leur nourriture étoit simple , VI.  
 puisque tous étoient capables de l'ap- S I È C L E ,  
 prêter.

Quant aux habits , la Règle n'en marque ni la couleur , ni la forme , ni la longueur. Ils consistoient en une tunique , une cucule & un scapulaire pour le travail. L'étoffe étoit plus épaisse pour l'hiver , & plus rase pour l'été. C'étoit ordinairement la plus commune du pays , & qui coûtoit le moins. Du reste , ce qui concernoit le vêtement plus ou moins chaud , suivant les climats , étoit laissé à la discrétion de l'Abbé , qui fournissoit à chacun toutes les choses nécessaires , selon le besoin , pour ôter tout prétexte de propriété.

Les Monastères étoient bâtis & distribués de telle sorte , qu'ils renfermaient dans leur enclos toutes les choses nécessaires , comme le jardin , le moulin , la boulangerie , les granges pour ferrer les provisions , & les ateliers pour les différens métiers. Les bâtimens n'avoient rien de magnifique : l'intérieur étoit encore plus simple ; tout y annonçoit la pauvreté & l'humilité. Les Moines couchoient tous dans des salles com-

**VI.** munes : leurs lits consistoient en une natte ou paillasse piquée , un drap de serge , une couverture & un chevet. Ils couchoient vêtus , afin d'être plus prompts à se lever pour l'Office de la nuit. Une lampe brûloit toute la nuit au milieu du Dortoir. On y gardoit un profond silence , & toujours quelque ancien y couchoit , pour observer la conduite des autres.

Les exercices particuliers. Outre le travail des mains , les Moines avoient des heures de lecture & de recueillement : c'étoit une espèce de délassement après le travail. On leur donnoit de la Bibliothèque commune les Livres dont ils avoient besoin. Ils les lisoient de suite , & ils en rendoient compte au Supérieur dans des assemblées ou conférences qui se tenoient toutes les semaines : c'étoit ordinairement le Dimanche , ou même un autre jour , quand il plaisoit à l'Abbé. Pendant le tems destiné aux lectures particulières , un ou deux anciens visitoient le Monastère , pour voir si quelqu'un dormoit ou interrompoit les autres. Si quelque Frère ne pouvoit ni méditer , ni lire , on le faisoit travailler pendant ce tems-là. Ils

parl  
men  
dom  
Frèr  
aprè  
des  
Livr  
fort  
ce q  
misl  
aup  
naut  
prof  
les l  
faut  
étoit  
avoit  
G  
L'A  
tère  
naut  
mér  
non  
de la  
& d  
n'êtr  
Dan  
toit  
rès



parloient rarement , & la Règle ne fait mention d'aucune récréation ; elle ordonne seulement qu'en tout tems , les Frères se tiennent assis en un même lieu après souper , & qu'un d'entr'eux lise des Vies des Pères , ou quelque autre Livre d'édification. Lorsque quelqu'un sortoit pour les affaires du Monastère , ce qui ne se faisoit jamais sans la permission de l'Abbé , il se recommandoit auparavant aux prières de la Communauté , & à son retour , il demeurait prosterné dans l'Oratoire pendant toutes les heures de l'Office , pour expier les fautes qu'il pouvoit avoir commises : il étoit défendu de rien dire de ce qu'on avoit appris dehors.

Gouvernement spirituel & temporel. L'Abbé qui devoit gouverner le Monastère étoit choisi par toute la Communauté , ou par la plus saine partie : le mérite seul rendoit digne du choix , & non l'ancienneté. Il devoit être instruit de la Loi de Dieu , charitable , prudent & discret , donner l'exemple en tout , & n'être que l'exécuteur fidèle de la Règle. Dans les affaires communes , il consultoit les anciens ; dans les plus importantes il prenoit l'avis de tous les Frères ,

VI.  
S I È C L E.

assemblés à cet effet ; mais la décision ne dépendoit que de lui , & tous étoient obligés de lui obéir. Au-dessous de l'Abbé il y avoit un Prieur ou Prévôt , *Prapostus* , établi par lui , comme une espèce de Vicaire , qui lui étoit entièrement soumis. Il y avoit encore des Doyens , *Decani* , pour veiller chacun sur dix Moines pendant le travail & les autres exercices. L'Abbé avoit un état de tous les meubles , habits & autres effets du Monastère , afin que rien ne se perdît. La propriété étoit sévèrement défendue. Les autres Officiers de la maison étoient le Célérier , l'Infirmier , l'Hospitalier & le Portier. Le Célérier avoit la garde de toutes les provisions & de tous les ustensiles. Il en faisoit la distribution sous les ordres de l'Abbé , & il veilloit à la conservation & au bon emploi de tout ce qui lui étoit confié. L'Infirmier avoit la charge des malades , des infirmes , des vieillards , dont on avoit un grand soin : les médicamens , les bains , & tout ce qui avoit rapport à la santé , lui étoit commis. L'Hospitalier étoit établi pour avoir soin des hôtes. On les recevoit avec beaucoup de respect & de charité. L'Abbé mangeoit avec eux , & pour être

en é  
sans  
fa cu  
un le  
sonn  
qui l  
tier  
un v  
l'Ab  
nans  
tère  
qui  
n'éto  
épre  
perfe  
ques  
puis  
leur  
quoi  
perfe  
fessie  
prés  
pron  
lité,  
fanc  
de le  
tel.  
Mor  
avoit

en état de les recevoir à toute heure , VI.  
 sans troubler la Communauté; il avoit sa cuisine & sa table à part. Il y avoit SICILE.  
 un logement exprès pour eux , & personne ne leur parloit que l'Hospitalier , qui les accompagnoit par-tout. Le Portier avoit la garde de la porte. C'étoit un vieillard sage & discret , choisi par l'Abbé , en état de répondre aux survenans , & d'empêcher l'entrée du Monastère à toute personne suspecte. Ceux qui se présentoient pour être Moines , n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. On les rebutoit d'abord. S'ils persévéroient , on les mettoit pour quelques jours dans le logement des hôtes , puis dans celui des Novices. Ensuite on leur lisoit la Règle , & on leur en expliquoit tous les points. Après un an de persévérance , on les admettoit à la profession qui se faisoit dans l'Oratoire , en présence de toute la Communauté. Ils ne promettoient autre chose que la stabilité , la conversion des mœurs & l'obéissance. Ils en faisoient leur cédula , écrite de leur main , & la plaçoient sur l'Autel. Alors on les revêtoit de l'habit du Monastère , & on gardoit ceux qu'ils avoient apportés , pour les leur rendre ,

s'ils venoient à se dégoûter & à retourner au siècle. Les moindres fautes étoient punies ; mais les peines étoient plus légères , quand le coupable s'accusoit librement. Les punitions étoient le jeûne , les coups de fouet , l'excommunication ou séparation d'avec les autres en tout ou en partie , suivant la gravité de la faute ; & enfin l'expulsion du Monastère. Un Moine ainsi chassé pouvoit rentrer , s'il promettoit de s'amender ; la Règle permet d'en user ainsi jusqu'à trois fois , après quoi le sujet étoit reconnu pour incorrigible , & on l'abandonnoit à son mauvais sort.

Telle est la Règle de S. Benoît , dont S. Grégoire le Grand a loué le sagesse & la discrétion. Il faut remarquer que le saint Patriarche prétend n'y rien prescrire de rude , ni de difficile , & qu'il ne la donne que comme un léger crayon de la vie monastique , bien éloigné de la perfection des anciens Moines dont on trouve l'idée dans les Ascétiques de S. Basile , & dans les Conférences de Cassien.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article , qu'en traçant le tableau abrégé des vertus d'une Vierge qui fut alors la

gloi  
de  
hon  
Die  
Gén  
Elle  
Par  
mai  
la t  
ron  
Evê  
fa n  
au t  
le P  
Il v  
cre  
du  
fein  
d'ar  
lui  
Cro  
qu'  
apr  
voi  
nie  
qu'  
ma  
trè  
foi

gloire de la France, & que la Capitale de ce grand Empire se fait encore honneur d'avoir pour Patrone auprès de Dieu. On voit que c'est de l'illustre GENEVIÈVE que nous voulons parler. Elle naquit à Nanterre, Village près de Paris, vers l'an 422, d'une famille Romaine, mais pauvre & obscure, suivant la tradition commune. Elle avoit environ quinze ans, lorsque S. Germain, Evêque d'Auxerre, passa par le lieu de sa naissance, la première fois qu'il alla au secours des Eglises d'Angleterre, où le Pélagianisme avoit repandu son poison. Il vit GENEVIÈVE & l'exhorta à se consacrer à Dieu. La jeune Vierge ayant répondu au saint Evêque que c'étoit son dessein, & qu'elle ne vouloit pas avoir d'autre époux que J. C., elle reçut de lui une pièce de monnoie marquée d'une Croix, comme un gage de l'alliance qu'elle contractoit; & peu de tems après, l'Evêque de Paris lui donna le voile de la Virginité, avec les cérémonies qu'on pratiquoit alors. Du jour qu'elle se fut ainsi consacrée à Dieu d'une manière spéciale, elle mena une vie très-austère, ne mangeant que deux fois la semaine, ne prenant pour nour-

VI.

SIÈCLE.

riture que du pain d'orge , des fèves  
 cuites sans aucun assaisonnement , & ne  
 VI. buvant que de l'eau. Sa prière étoit  
 S I È C L E. continuelle , son humilité profonde ,  
 & sa patience si généreuse , qu'elle ne  
 répondit jamais que par sa douceur , aux  
 accusations calomnieuses par lesquelles  
 on chercha long-tems à noircir sa vertu.  
 S. Germain la vengea de ses ennemis , en  
 prenant hautement sa défense , lorsqu'il  
 passa de nouveau à Paris , dans son se-  
 cond voyage d'Angleterre. Attila , Roi  
 des Huns , ayant déjà ravagé une partie  
 des Gaules , vint mettre le siège devant  
 Paris. Les habitans alarmés se préparoient  
 à chercher un asyle dans des Places qui  
 leur paroissoient plus fortes ; mais Gé-  
 neviève les en détournoit , en les assu-  
 rant que la Ville ne seroit point prise ,  
 & qu'ils deviendroient la proie des bar-  
 bares , s'ils se réfugioient dans celles où  
 ils espéroient trouver plus de sûreté ,  
 parce quelles seroient pillées & saccagées.  
 On refusoit de la croire , & on la trai-  
 toit de visionnaire ; mais on changea  
 tout-à-coup de sentiment à son sujet ,  
 lorsqu'on vit arriver l'Archidiacre d'Au-  
 xerre qui lui apportoit des présens de la  
 part de S. Germain. L'événement véri-

fia sa  
 pour  
 les f  
 ratic  
 racle  
 réco  
 se ré  
 éloi  
 de f  
 son  
 qui  
 le r  
 ses  
 jusq  
 dix  
 pre  
 Clo  
 tild  
 bea  
 des  
 de  
 Egl  
 des  
 auj  
 &  
 une  
 fait  
 à c  
 l'in

fia sa prédiction, & depuis on n'eut plus pour elle, jusqu'à la fin de sa vie, que les sentimens de confiance & de vénération qu'elle méritoit. Le don des miracles & l'esprit de prophétie furent la récompense de ses vertus. Sa réputation se répandit jusques dans les pays les plus éloignés, & S. Siméon Stilite du haut de sa colonne s'inclinoit en prononçant son nom, & chargeoit les Marchands qui venoient des Gaules en Orient, de le recommander à ses prières. Malgré ses jeûnes & ses austérités, elle parvint jusqu'à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans, n'étant morte que dans les premiers jours de l'an 511 ou 512. Clovis, à la persuasion de sainte Clotilde, commença d'élever sur son tombeau une Eglise, qui devint aussi-tôt des plus célèbres par le grand nombre de miracles que Dieu y opéra. Cette Eglise d'abord connue sous les noms des Apôtres S. Pierre & S. Paul, porte aujourd'hui celui de sainte GENEVIÈVE, & ses Reliques y sont conservées avec une singulière vénération. Les bienfaits que le Ciel continue d'y accorder à ceux qui vont implorer sa bonté, par l'intercession de cette illustre Vierge,

VI. y attirerent encore un grand concours ;  
 S I È C L E. malgré le refroidissement de la piété  
 & les progrès de l'irréligion. Nos Rois &  
 nos Magistrats, ont plus d'une fois donné  
 au peuple l'exemple d'une confiance si  
 juste, & d'une dévotion si légitime. On  
 les a vu souvent prosternés aux pieds  
 de Généviève, solliciter son secours  
 auprès de Dieu, & ils n'ont pas  
 craint d'exciter les clameurs de l'incrédulité,  
 en décorant des témoignages de  
 leur piété les murs du Temple où ses  
 restes précieux reposent.

#### A R T I C L E V I I.

*Auteurs Ecclésiastiques, &c.*

LE sixième siècle fut bien moins fécond en Ecrivains célèbres, que ceux qui l'avoient précédé. On ne voit plus de ces grandes lumières qui répandoient leur éclat au loin, de ces hommes profonds, de ces génies puissans, qui pénétroient dans le secret des Ecritures, qui paroissoient animés de l'esprit des Prophètes, qui embrassoient tout l'ensemble de la doctrine évangélique, pour



en développer les vérités aux fidèles, & en prendre la défense contre les hérétiques. On commence même à s'appercevoir qu'on a déjà fait quelques pas vers les tems d'ignorance & de barbarie, & l'on voit déjà s'avancer le nuage qui va bientôt tout couvrir. Recueillons avec soin le peu de richesses qu'on possédoit encore.

S. Fulgence, né à Carthage dans le cinquième siècle, éclaira le sixième par ses rares talens pour l'instruction & par ses écrits. Sa naissance étoit illustre, & son père, qu'il perdit de bonne-heure, lui laissa de grands biens. Il reçut une éducation conforme à son rang & à sa fortune. Avec ces avantages joints à beaucoup d'esprit & à un caractère fait pour lui gagner les cœurs, Fulgence pouvoit prétendre à tout dans le monde; mais il n'en estimoit pas assez les faveurs, pour les rechercher, & il n'attendit pas qu'il en eût éprouvé les injustices, pour le quitter. Il renonça donc à ce qu'il possédoit & à ce qu'il pouvoit naturellement se promettre, afin d'embrasser une vie austère & cachée en Dieu. Jeune, délicat, élevé dans l'abondance, les pratiques les plus dures de l'Institution mo-

VI.

SI È C L E.

**VI.**  
**SIÈCLE.** nastique n'eurent rien qui l'effraya. Il se mit sous la conduite des hommes les plus consommés dans la science des Saints, & les plus expérimentés dans les voies de la piété. Il conçut même le desir de s'élever à une plus haute perfection; & dans cette vue, il se mit en chemin pour se rendre en Egypte, auprès de ces grands modèles de vertus dont Cassien parle avec tant d'admiration: mais il en fut détourné par les sages conseils d'un saint Evêque de Sicile, qui lui représenta le danger auquel il alloit s'exposer. En effet, les Moines dont il vouloit s'aller faire le disciple, étoient mortifiés & pénitens, il est vrai; mais ils avoient le malheur de vivre dans l'hérésie & dans le schisme, & d'être séparés de la communion du successeur de S. Pierre. C'en fut assez pour ôter à Fulgence le dessein de les prendre pour guides. Il résolut donc de retourner en Afrique, mais auparavant il voulut visiter le tombeau des Apôtres à Rome. Il fut ordonné Prêtre à son retour dans sa patrie, au moment qu'il y pensoit le moins. Il se croyoit à l'abri de la crainte d'être élevé, malgré lui, à une dignité supérieure par les circonstances où se trou-

voit  
où  
les  
Les  
fère  
glif  
foin  
par  
étoit  
la V  
faut  
l'en  
gré  
cop  
van  
com  
qu'i  
dre  
en  
exil  
pou  
tem  
reg  
toit  
étoit  
de l  
jour  
& t  
Ou

voit l'Eglise d'Afrique. C'étoit le tems 

---

 où Trasamond défendit si sévèrement VI. les Ordinations parmi les Catholiques. S I È C L E . Les Evêques ayant résolu de ne plus déferer à des ordres si préjudiciables à l'Eglise , Fulgence se cacha avec tant de soin , qu'on ne put le découvrir. Il reparut quand il fut que tous les Sièges étoient remplis ; mais les habitans de la Ville de Ruspe , qui étoit demeurée sans Evêque , vinrent le surprendre , l'enleverent & le firent ordonner , malgré sa résistance. Il conserva dans l'épiscopat l'habit , les mœurs & les observances de la vie monastique. A peine commençoit-il à connoître son troupeau, qu'il en fut séparé violemment par l'ordre de Trasamond , qui le fit conduire en Sardaigne avec les autres Evêques exilés. Ces saints Prélats qui souffroient pour la foi avec un courage digne des tems apostoliques , attiroient sur eux les regards de toute l'Eglise. On les consultoit de toute part , & S. Fulgence qui étoit par son savoir & sa prudence l'ame de leurs délibérations , se trouvoit toujours chargé de répondre en leur nom : & telle est en grande partie l'origine des Ouvrages qui nous restent de lui. Pen-

dant cet exil , Trasamond le fit revenir à  
 VI. Carthage, pour lui ordonner de répon-  
 S I È C L E. dre aux difficultés des Ariens , dont il ne  
 lui donnoit qu'une communication rapi-  
 de. Le saint Docteur les résolut avec tant  
 de force & de solidité , que les Ariens  
 confus engagerent le Prince à le ren-  
 voyer dans le lieu de son bannissement.  
 Il y resta jusqu'à ce que la paix eût été  
 rendue aux Eglises d'Afrique. Depuis  
 son retour , il ne cessa de travailler avec  
 ses collègues à la conversion des Ariens  
 & au rétablissement de la discipline. Il  
 fut par sa sagesse & sa science consom-  
 mée , ce que S. Augustin avoit été dans  
 son tems , l'ame des Conciles , l'organe  
 de la vérité , le bouclier de la foi , & le  
 modèle de toutes les vertus. Tant de  
 travaux furent terminés par une sainte  
 mort le 1 Janvier de l'an 533. On re-  
 marque dans ses Ouvrages beaucoup  
 de sagacité , pour démêler les raisonne-  
 mens subtils & artificieux des hérési-  
 ques. Il a de l'ordre , de la force &  
 même de l'élevation , quand il faut. Il  
 étoit naturellement éloquent , & l'on  
 voit par la clarté de son style , par le  
 tour libre & facile qu'il donne à ses  
 pensées , que dans un meilleur siècle ,

il au  
 Ecri  
 cont  
 ceux  
 les c  
 attac  
 dans  
 est c  
 qui a  
 qui l

C  
 470  
 gran  
 logu  
 Apr  
 toire  
 Roi  
 avec  
 dégo  
 la fé  
 ans.  
 Mon  
 sembl  
 On  
 ce t  
 des  
 d'ear  
 ce q  
 étoit

il auroit été un Orateur excellent & un 

---

Ecrivain poli. Ses principaux écrits sont 

---

contre les ennemis du Verbe divin & ceux de la Grace. Il connoissoit à fond les dogmes que ces hérétiques osoient attaquer. Il les avoit sur-tout étudiés dans les Ouvrages de S. Augustin, & il est de tous les disciples de ce Pere, celui qui a le mieux compris sa doctrine, & qui l'a exposée avec le plus de netteté.

Cassiodore, né en Calabre vers l'an 470, d'une famille très-illustre, fut un grand homme d'Etat, un savant Philologue, & un très-vertueux personnage. Après avoir été Consul, Préfet du Prétoire, principal Ministre de Théodoric Roi des Goths, & avoir servi sa patrie avec succès sous quatre Princes, il se dégoûta du monde, & se retira dans la solitude à l'âge de soixante-&-dix ans. Il bâtit dans une de ses terres un Monastère vaste & commode, où il rassembla un grand nombre de disciples. On y voyoit tout ce que la Physique de ce tems-là produisoit de plus curieux, des Cadrans solaires, des Horloges d'eau, des lampes perpétuelles. Mais ce qui s'y trouvoit de plus précieux, étoit une riche & nombreuse Bibliothèque,

VI.

SIÈCLE.

VI. que qu'il y avoit placée. L'autorité dont il avoit été dépositaire , & ses richesses qui étoient proportionnées à son rang & à ses emplois , lui avoient donné la facilité de rassembler des Livres de tout genre. Ce n'étoit qu'avec des soins extrêmes & beaucoup de dépense , qu'on parvenoit alors à se procurer des Livres. Cassiodore qui n'avoit pas possédé les siens , suivant l'usage des riches & des Grands , comme un meuble de vanité & d'ostentation , vouloit que ses disciples apprissent à s'en servir avec utilité. Il fut lui-même leur guide , & leur traça dans ses institutions une méthode qu'il jugea propre à les conduire dans leurs études. C'est son principal Ouvrage , & le meilleur fruit de sa retraite. Il y parcourt toutes les Sciences & tous les Arts, l'étude de l'Écriture sainte qui est son premier objet , auquel il rapporte tout le reste , la Théologie , l'Histoire , la Morale , la Grammaire , la Rhétorique , la Logique , l'Arithmétique , la Géométrie , la Musique , l'Astronomie & l'Agriculture. Il indique sur chaque matière les Livres qu'il faut lire ou consulter , & qui étoient dans la Bibliothèque du Monastère. A l'article

de l'  
vrag  
vues  
phan  
C'éto  
riens  
& TH  
servir  
qui a  
sèbe  
zième  
vrag  
l'Hist  
glise.  
dans  
l'âge  
Bo  
placé  
de ce  
toujo  
les A  
ges t  
bien  
res et  
Nesto  
Trini  
un se  
Il nac  
maisc

de l'Histoire, il fait mention d'un Ouvrage qui avoit été composé d'après ses vues, par un de ses amis, nommé Epiphane. Il l'appelle Histoire tripartite. C'étoit une traduction des trois Historiens ecclésiastiques, Socrate, Sozomène & Théodoret, faite sur le Grec, pour servir de continuation à celle de Rufin, qui avoit traduit les dix Livres d'Eusèbe, auxquels il en avoit ajouté un onzième. Ce fut depuis ce tems-là l'Ouvrage le plus connu des Latins pour l'Histoire des premiers siècles de l'Eglise. Cassiodore finit saintement sa vie dans le lieu de sa retraite en 565, à l'âge de 93 ans.

Boèce mérite à plus d'un titre d'être placé parmi les Ecrivains ecclésiastiques de ce siècle. Outre le zèle qu'il montra toujours pour la foi catholique contre les Ariens, il nous a laissé deux Ouvrages théologiques, très-savans & très-bien raisonnés; l'un sur les deux natures en J. C. où il combat les erreurs de Nestorius & d'Eutychès; l'autre sur la Trinité, où il prouve que la Trinité est un seul Dieu, & non pas trois Dieux. Il naquit à Pavie, d'une des plus illustres maisons de Rome. Il alla faire ses etu-

VI.            des à Athènes, & se rendit habile dans  
 S I È C L E, toutes les Sciences, principalement dans  
 la Philosophie. Il embrassa les sentimens  
 d'Aristote, & il est le premier des Latins  
 qui ait essayé d'appliquer à la Théologie  
 la méthode & les principes de ce Philo-  
 sophes. Il excelloit dans l'éloquence,  
 & on le choisit à cause de son talent,  
 pour faire le panegyrique de Théodoric,  
 au nom du Sénat, en 500, lorsque ce  
 Prince entra dans Rome. Il ne réussis-  
 soit pas moins dans la poésie, comme  
 on le voit par les morceaux poétiques  
 qu'il a inféré dans son Ouvrage intitulé:  
*De la Consolation de la Philosophie.*  
 Après avoir été trois fois Consul, il  
 devint suspect au Roi Théodoric, qui  
 le fit arrêter avec Symmaque son beau-  
 père. Il étoit accusé auprès de ce Prince  
 d'être en correspondance avec l'Empe-  
 reur, & de travailler avec les principaux  
 du Sénat à soustraire Rome au pouvoir des  
 Goths, par le secours des Grecs. Il fut  
 mis en prison, & au bout de six mois,  
 il eut la tête tranchée par ordre de Théo-  
 doric, en 524. Il composa son Ouvrage  
 de la Consolation dans la prison, pour  
 adoucir la rigueur de son infortune.  
 C'est ce que le sixième siècle a produit  
 de

de m  
 pour  
 man  
 gnité  
 ses p  
 d'un  
 ame  
 D  
 de sa  
 la m  
 il n'  
 tère  
 Etan  
 cerd  
 Mon  
 dore  
 fort  
 favo  
 rend  
 diver  
 dans  
 la sc  
 ment  
 & il  
 à tra  
 Latin  
 ce ta  
 nons  
 ampl  
 T



de mieux pensé & de plus estimable, tant pour le fonds des choses, que pour la manière de les dire. Il y parle avec dignité de Dieu, de sa Providence & de ses principaux attributs. On y reconnoît d'un bout à l'autre, le langage d'une ame forte & d'un cœur vertueux.

Denis surnommé le Petit, à cause de sa taille, qui étoit fort au-dessous de la médiocre, naquit en Scythie, mais il n'eut rien de barbare dans le caractère, & ses mœurs étoient d'un Romain. Etant venu à Rome, il fut élevé au Sacerdoce, & chargé de la conduite d'un Monastère avec le titre d'Abbé. Cassiodore qui a été lié avec lui d'une amitié fort étroite, fait un grand éloge de son savoir. Selon le témoignage qu'il lui rend, ses connoissances embrassoient divers genres. Il étoit sur-tout très-versé dans la Dialectique, l'Astronomie & la science du Calcul. Il savoit parfaitement les langues d'Athènes & de Rome, & il s'exerçoit avec une extrême facilité à traduire sur le champ du Grec en Latin, & du Latin en Grec. On dut à ce talent une version du Code des Canons ecclésiastiques, plus exacte & plus ample que celle dont on se servoit avant

VI.  
SIÈCLE.

VI. lui. Il traduisit aussi la Lettre que Proclus, Patriarche de Constantinople, écrivit aux Arméniens, sur cette proposition qui étoit alors si controversée. . . . *Un de la Trinité a souffert.* Denis le Petit y ajouta une préface dans laquelle il justifie cette proposition, & il en montre l'utilité dans le langage commun de la foi, contre les Nestoriens. Il fit encore un recueil de toutes les décrétales des Papes qu'il put rassembler, depuis Sircie jusqu'à Anastase. Mais l'ouvrage par lequel il est le plus connu, est le Cycle Pascal de quatre-vingt-quinze ans, qu'il dressa pour servir de continuation à celui de S. Cyrille, qui finissoit en 531. Mais au lieu que S. Cyrille avoit pris pour époque l'Ere de Dioclétien, Denis le Petit fit remonter son calcul à la naissance de J. C., qui est l'Ere de l'Incarnation dont nous nous servons aujourd'hui. Les Chronologistes, en vérifiant son calcul, ont reconnu qu'il s'étoit trompé, & qu'il a retardé ce grand événement de trois ans & six jours, de manière que, suivant lui, l'Incarnation tombe au commencement de l'an 4004 du monde, au lieu de l'an 4000, qui en est la véritable époque,

S.  
gne  
rang  
sous  
Evêq  
heur  
né D  
crit p  
te an  
par u  
qui a  
Il é  
parce  
de de  
suiva  
la ré  
scien  
Le R  
appar  
ge qu  
aussi-  
Il do  
fageff  
les où  
cléfiat  
mi les  
son H  
le plu  
puisfor

S. Grégoire de Tours , né en Auvergne d'une famille distinguée par son rang & sa piété , vers l'an 544 , fut élevé sous les yeux de S. Gal , son oncle , Evêque de Clermont. Il entra de bonne heure dans la Cléricature , & fut ordonné Diacre , quand il eut atteint l'âge prescrit par les Canons. Il avoit environ trente ans lorsqu'il fut élu Evêque de Tours , par un concours unanime de tous ceux qui avoient droit de faire cette élection. Il étoit connu dans cette Ville , soit parce qu'il y avoit fait quelque voyage de dévotion au tombeau de S. Martin , suivant l'usage du tems , soit parce que la réputation qu'il s'étoit faite par sa science & son mérite , y avoit pénétré. Le Roi Sigebert à qui la Ville de Tours appartenoit , le força d'accepter la charge qu'on lui imposoit , & le fit sacrer aussi-tôt , de peur qu'il ne prît la fuite. Il donna des preuves éclatantes de sa sagesse & de son savoir dans les Conciles où il assista , & dans les affaires ecclésiastiques auxquelles il prit part. Parmi les Ouvrages qui nous restent de lui , son Histoire divisée en dix Livres , est le plus connu. C'est la source où nous puisons la connoissance des premiers

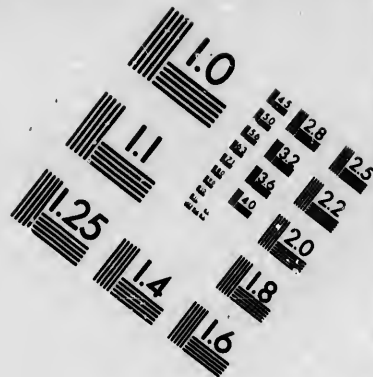
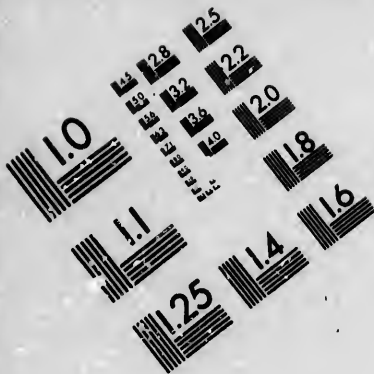
VI. **S I È C L E.** tems de notre Monarchie , & des faits qui ont rapport à l'histoire des Eglises répandues dans les diverses parties de la Gaule , & sur-tout de celles qui appartiennent encore aujourd'hui à la France. Malheureusement cette source n'est pas toujours aussi pure qu'il seroit à désirer. S. Grégoire de Tours manquoit de critique , ce qui lui faisoit admettre sans examen une quantité de faits douteux , ou même supposés , qui déparent son Ouvrage. Il suffit qu'une chose soit inarquée au coin du merveilleux , pour qu'il lui donne place dans son récit. Mais c'est moins la faute , que celle de son siècle. On en doit dire autant de son style , qui est d'un tour embarrassé & d'un mauvais Latin. Malgré ces défauts , Grégoire de Tours passe avec raison pour le pere de notre Histoire. Il mourut saintement l'an 595 , âgé de cinquante-deux ans , après vingt-deux d'épiscopat. Ses vertus & ses miracles l'ont fait mettre au rang des plus saints Evêques de son tems.

S. Jean surnommé *Climaque* naquit en Palestine , vers l'an 523. A l'âge de seize ans , il se retira dans le Monastère du Mont-Sina , mais il ne fut admis à

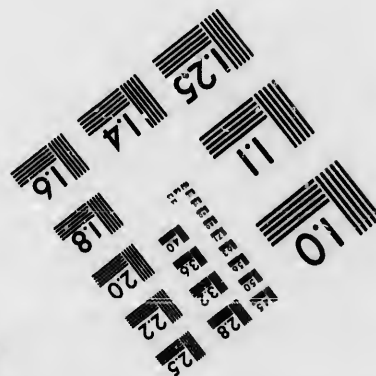
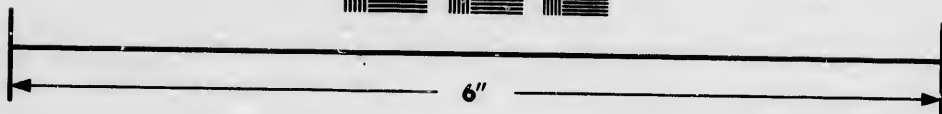
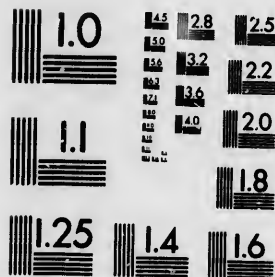
la pi  
anné  
dit sa  
rien  
tion.  
xerç  
bles  
lut ,  
ne ge  
quatr  
tour  
prière  
passé  
On p  
qu'il  
L'Ec  
venu  
trepi  
gouv  
lui a  
piété  
Moi  
degr  
lons  
subli  
divin  
depu  
jusq  
téris

la profession qu'au bout de quelques années. La sagesse des Supérieurs attendit sans doute que la raison & l'expérience l'eussent affermi dans sa résolution. Il y avoit quarante ans qu'il s'exerçoit dans les pratiques les plus pénibles de la vie cénobitique, lorsqu'on l'élut, malgré lui, Abbé du Mont-Sina. Il ne gouverna ce Monastère que pendant quatre ans, après lesquels il voulut retourner dans sa cellule, sans que les prières & les larmes de ses Religieux pussent lui faire changer de résolution. On pense que ce fut dans cette retraite qu'il composa son bel Ouvrage intitulé : L'Echelle, en Grec *Climax*, d'où lui est venu le surnom de Climaque. Il l'entreprit à la prière de l'Abbé Jean qui gouvernoit le Monastère de Raïte, & qui lui avoit demandé quelque Traité de piété, pour servir à l'instruction de ses Moines. Cet ouvrage est divisé en trente degrés, qui sont comme autant d'échelons, pour s'élever peu-à-peu aux plus sublimes vertus. Il parcourt sous cette division tous les états de la vie intérieure, depuis la première séparation du monde, jusqu'à la plus haute perfection. Il caractérise toutes les vertus par les traits qui





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E 128  
E 132  
E 136  
E 140  
E 144  
E 148  
E 152  
E 156  
E 160  
E 164  
E 168  
E 172  
E 176  
E 180  
E 184  
E 188  
E 192  
E 196  
E 200  
E 204  
E 208  
E 212  
E 216  
E 220  
E 224  
E 228  
E 232  
E 236  
E 240  
E 244  
E 248  
E 252  
E 256  
E 260  
E 264  
E 268  
E 272  
E 276  
E 280  
E 284  
E 288  
E 292  
E 296  
E 300  
E 304  
E 308  
E 312  
E 316  
E 320  
E 324  
E 328  
E 332  
E 336  
E 340  
E 344  
E 348  
E 352  
E 356  
E 360  
E 364  
E 368  
E 372  
E 376  
E 380  
E 384  
E 388  
E 392  
E 396  
E 400  
E 404  
E 408  
E 412  
E 416  
E 420  
E 424  
E 428  
E 432  
E 436  
E 440  
E 444  
E 448  
E 452  
E 456  
E 460  
E 464  
E 468  
E 472  
E 476  
E 480  
E 484  
E 488  
E 492  
E 496  
E 500  
E 504  
E 508  
E 512  
E 516  
E 520  
E 524  
E 528  
E 532  
E 536  
E 540  
E 544  
E 548  
E 552  
E 556  
E 560  
E 564  
E 568  
E 572  
E 576  
E 580  
E 584  
E 588  
E 592  
E 596  
E 600  
E 604  
E 608  
E 612  
E 616  
E 620  
E 624  
E 628  
E 632  
E 636  
E 640  
E 644  
E 648  
E 652  
E 656  
E 660  
E 664  
E 668  
E 672  
E 676  
E 680  
E 684  
E 688  
E 692  
E 696  
E 700  
E 704  
E 708  
E 712  
E 716  
E 720  
E 724  
E 728  
E 732  
E 736  
E 740  
E 744  
E 748  
E 752  
E 756  
E 760  
E 764  
E 768  
E 772  
E 776  
E 780  
E 784  
E 788  
E 792  
E 796  
E 800  
E 804  
E 808  
E 812  
E 816  
E 820  
E 824  
E 828  
E 832  
E 836  
E 840  
E 844  
E 848  
E 852  
E 856  
E 860  
E 864  
E 868  
E 872  
E 876  
E 880  
E 884  
E 888  
E 892  
E 896  
E 900  
E 904  
E 908  
E 912  
E 916  
E 920  
E 924  
E 928  
E 932  
E 936  
E 940  
E 944  
E 948  
E 952  
E 956  
E 960  
E 964  
E 968  
E 972  
E 976  
E 980  
E 984  
E 988  
E 992  
E 996  
E 1000

10  
E 100  
E 104  
E 108  
E 112  
E 116  
E 120  
E 124  
E 128  
E 132  
E 136  
E 140  
E 144  
E 148  
E 152  
E 156  
E 160  
E 164  
E 168  
E 172  
E 176  
E 180  
E 184  
E 188  
E 192  
E 196  
E 200  
E 204  
E 208  
E 212  
E 216  
E 220  
E 224  
E 228  
E 232  
E 236  
E 240  
E 244  
E 248  
E 252  
E 256  
E 260  
E 264  
E 268  
E 272  
E 276  
E 280  
E 284  
E 288  
E 292  
E 296  
E 300  
E 304  
E 308  
E 312  
E 316  
E 320  
E 324  
E 328  
E 332  
E 336  
E 340  
E 344  
E 348  
E 352  
E 356  
E 360  
E 364  
E 368  
E 372  
E 376  
E 380  
E 384  
E 388  
E 392  
E 396  
E 400  
E 404  
E 408  
E 412  
E 416  
E 420  
E 424  
E 428  
E 432  
E 436  
E 440  
E 444  
E 448  
E 452  
E 456  
E 460  
E 464  
E 468  
E 472  
E 476  
E 480  
E 484  
E 488  
E 492  
E 496  
E 500  
E 504  
E 508  
E 512  
E 516  
E 520  
E 524  
E 528  
E 532  
E 536  
E 540  
E 544  
E 548  
E 552  
E 556  
E 560  
E 564  
E 568  
E 572  
E 576  
E 580  
E 584  
E 588  
E 592  
E 596  
E 600  
E 604  
E 608  
E 612  
E 616  
E 620  
E 624  
E 628  
E 632  
E 636  
E 640  
E 644  
E 648  
E 652  
E 656  
E 660  
E 664  
E 668  
E 672  
E 676  
E 680  
E 684  
E 688  
E 692  
E 696  
E 700  
E 704  
E 708  
E 712  
E 716  
E 720  
E 724  
E 728  
E 732  
E 736  
E 740  
E 744  
E 748  
E 752  
E 756  
E 760  
E 764  
E 768  
E 772  
E 776  
E 780  
E 784  
E 788  
E 792  
E 796  
E 800  
E 804  
E 808  
E 812  
E 816  
E 820  
E 824  
E 828  
E 832  
E 836  
E 840  
E 844  
E 848  
E 852  
E 856  
E 860  
E 864  
E 868  
E 872  
E 876  
E 880  
E 884  
E 888  
E 892  
E 896  
E 900  
E 904  
E 908  
E 912  
E 916  
E 920  
E 924  
E 928  
E 932  
E 936  
E 940  
E 944  
E 948  
E 952  
E 956  
E 960  
E 964  
E 968  
E 972  
E 976  
E 980  
E 984  
E 988  
E 992  
E 996  
E 1000



VI.  
S I È C L E.

leur font propres. Il en marque les commencemens, les progrès & la consommation, qui consiste dans l'entier oubli de soi-même & l'union intime avec Dieu. Il appuie par-tout les préceptes par des exemples tirés de la vie des plus saints Moines, & de la pratique des hommes les plus consommés dans la science du salut. Il y a parmi ces traits d'histoire des choses plus admirables qu'imitables ; entre autres ce qu'il raconte du Monastère de la Prison. La peinture qu'il en fait est effrayante ; & si l'on jugeoit, d'après nos idées, les habitans de cet affreux cachot, on les prendroit plutôt pour des criminels livrés au désespoir, que pour des pénitens qui s'efforcent de satisfaire à la justice de Dieu, sans perdre la confiance qu'on doit toujours avoir en sa miséricorde. S. Jean Climaque ne mourut qu'au commencement du septième siècle, en 605, âgé de quatre-vingts ans.

Il y eut encore dans ce siècle quelques Ecrivains moins remarquables, & quelques autres dont les Ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Tels sont, S. Ephrem Patriarche d'Antioche, qui avoit écrit plusieurs Traités pour la

défense du Concile de Chalcédoine , de S. Cyrille & de S. Léon contre les Eutychiens , ou les défenseurs des trois Chapitres ; Saint Euloge , Patriarche d'Alexandrie , qui avoit pris la plume pour combattre les erreurs répandues en Orient , mais dont les ouvrages ne sont connus que par les extraits que Photius en a conservés ; Venance Fortunat , Prêtre , ou , comme d'autres le prétendent ; Evêque de Poitiers , qui a fait un Poëme en quatre Livres sur la vie de S. Martin de Tours , & d'autres poésies pieuses où il y a quelque harmonie , mais peu de verve , peu d'invention & encore moins de style ; enfin Procope de Gaze , qui a fait une chaîne des Pères Grecs & Latins antérieurs à son tems , sur les huit premiers Livres de l'Ecriture sainte. Ces sortes de recueils commençoient à devenir en usage , & annonçoient la stérilité des esprits. On ne s'occupe guère à compiler , que quand on ne se sent point en état de produire.



## VI.

## SIÈCLE.

## ARTICLE VIII.

*Mœurs générales. Usages. Discipline.*

LES mœurs de ce siècle furent à peu près comme celles du siècle précédent, si ce n'est qu'elles tendoient toujours à une corruption plus marquée & plus universelle. En Occident le mélange des barbares avec les anciens habitans, les guerres continuelles, la diversité des cultes, le peu de liberté & d'autorité des Evêques sous des Princes Ariens, les compositions pécuniaires pour les crimes, étoient des causes trop actives, trop multipliées, pour ne pas produire les effets les plus funestes. Les Conciles s'assembloient avec peine; & leurs réglemens, tout sages, tout nécessaires qu'ils étoient, demeuroient ordinairement sans exécution, parce qu'on savoit s'y soustraire avec impunité. Des peuples qui pouvoient racheter une injure, un vol, un meurtre, moyennant quelques pièces d'argent, ne balançoient pas à les commettre, lorsqu'ils y étoient excités par la vengeance ou la cupidité.

On n'a pas un grand intérêt à connoître les vrais principes de la justice , quand on est accoutumé à se la faire soi-même ; & on ne s'occupe guère des devoirs essentiels de la société , quand on trouve sa sûreté dans la force ; ou dans les dispositions de la Loi , un moyen facile & autorisé d'acquérir le droit d'être injuste & cruel à prix d'argent. Ce sont les mœurs plus que les Loix qui rendent les hommes vertueux ; mais lorsque les Loix d'accord avec les mœurs favorisent les entreprises du ravisseur , du vindicatif , de l'oppresser violent , quel frein peut-on opposer aux passions , qu'elles ne rompent ou qu'elles ne bravent ?

Telle étoit la législation des peuples qui s'étoient établis dans les Gaules , sur les ruines de la puissance Romaine. Il fallut bien du tems pour adoucir leur caractère ; & les ramener à des principes de sociabilité qu'ils n'avoient pu apprendre de leurs ancêtres , féroces & vagabonds comme eux. Ce fut l'ouvrage de la Religion Chrétienne. Mais les changemens qu'elle produisit furent lents & progressifs. D'abord c'étoit beaucoup qu'elle arrêtât les fougues impétueuses de ces hommes indomptés ;

VI. qui ne dépendoient que de leur épée ;  
 S I È C L E. qu'elle leur inspirât l'horreur de la rapine & du carnage , & qu'elle rendit moins fréquens les crimes qui font gémir l'humanité. Des idées plus justes , des préjugés moins favorables aux passions violentes , devoient produire des sentimens plus doux , & des actions plus modérées. Mais on ne vit pas tout d'un coup les effets de ces heureuses influences , & il fut nécessaire que plusieurs générations se succédassent , que les maux enfantés par la barbarie fissent désirer de meilleures Loix , & que les leçons de l'expérience vissent fortifier l'empire de la Religion. Nous verrons dans les siècles suivans combien de degrés il fallut parcourir avant d'arriver à ce terme désirable , & par combien de malheurs il fallut que les hommes fussent instruits , pour apprendre ce qu'ils se devoient les uns aux autres , comme Chrétiens & comme Citoyens.

Dans les tems où nous sommes , il s'en falloit beaucoup que tous les nouveaux peuples , qui remplissoient l'Occident , méritassent le premier de ces deux titres , quoiqu'ils l'eussent acquis pour la plupart par le Baptême. Leur entrée

dans l'Eglise fut sans doute un grand             
 avantage pour eux-mêmes, en ne le VI.  
 considérant que du côté des vertus socia- SIÈCLE.  
 les, puisque les lumières du Christianisme & ses principes moraux domptèrent peu à peu leur férocité naturelle; mais on ne peut disconvenir que ces peuples encore plus vicieux que barbares, n'ayent causé de grands maux, pour un tems au moins, à la Société Chrétienne, où ils furent reçus avec des dispositions si contraires à son esprit & à ses maximes. Ils y portèrent des esprits fiers & peu dociles, des cœurs accoutumés à suivre les transports des passions les plus ardentes, un amour excessif de l'indépendance & de la liberté, un grand mépris pour tout ce qui n'étoit pas conforme à leurs préjugés, & une légèreté de caractère qui ne les rendoit pas propres à vivre sous le joug d'une Loi gênante & uniforme. De pareils néophytes ne pouvoient être que des Chrétiens foibles & vicieux, quoiqu'ils fussent pleinement convaincus de la divinité du Christianisme, par la force des moyens que Dieu employa pour les appeler à la foi. Peu capables des raisonnemens qui demandent de la suite & de la com-

binaison dans les idées , il falloit les  
 VI. prendre par les sens , & les frapper  
 S I È C L E. par un genre de preuves indépendant  
 des réflexions subtiles , & qui fût pro-  
 pre à faire sur eux des impressions  
 vives , profondes & durables. Telle fut  
 aussi la voie que la Providence choisit  
 pour les faire entrer dans l'Eglise , &  
 le lien dont elle se servit pour les y  
 retenir. Des faits extérieurs & sensibles,  
 tels que les miracles , remplissoient  
 parfaitement ce double objet. Dieu dé-  
 ploya son bras , comme il avoit fait dans  
 les premiers tems , lorsqu'il s'agissoit de  
 confondre le Paganisme soutenu par les  
 Maîtres du monde , & d'encourager les  
 Martyrs à confesser J. C. au milieu des  
 supplices. » Il se faisoit des miracles  
 » sans nombre , disent les savans Au-  
 teurs de l'Histoire Littéraire de France,  
 » aux tombeaux de S. Martin de Tours,  
 » de S. Hilaire de Poitiers , de S. Ger-  
 » main d'Auxerre , & de tant d'autres  
 » Saints. Ils étoient si éclatans & si  
 » avérés , que les Evêques les propoisoit  
 » comme une marque certaine & dis-  
 » tinctive de la vraie Religion , & l'on  
 » fait que ce fut ce qui déterminâ le  
 » grand Clovis à l'embrasser. » Mais

si les nouveaux enfans de l'Eglise dont nous parlons étoient frappés de ces effets VI.  
 naturels, s'ils adoroient le Dieu su- SIÈCLE.  
 prême au nom duquel tant de prodiges  
 s'opéroient tous les jours à leurs yeux,  
 s'ils quittoient les Autels de Teutatés  
 & le culte d'Odin pour le sien, on n'est  
 pas moins en droit d'assurer que leur  
 Christianisme ne fut encore pendant  
 long-tems, qu'une ombre & un simple  
 extérieur de Religion; car c'est moins la  
 soumission de l'esprit à la foi des Mys-  
 tères, que le changement du cœur, &  
 la pratique des œuvres sanctifiée par la  
 charité, qui font le vrai Chrétien.

En Orient on ne s'étoit pas moins  
 écarté des mœurs primitives; mais la  
 corruption avoit d'autres causes. Le des-  
 potisme des Souverains, le pouvoir des  
 eunuques, la bassesse des Courtisans,  
 les divisions du Clergé, les haines reli-  
 gieuses, la vie errante & dissolue d'un  
 grand nombre de Moines, les variations  
 continuelles de la Cour, qui tantôt pro-  
 tégeoit le parti qui venoit d'être persé-  
 cuté, & tantôt accabloit celui qui sor-  
 toit d'être en faveur; les violences & les  
 excès de tout genre qui étoient la suite  
 de ces éternelles vicissitudes; des sectes



VI.  
S I È C L E . qui se divisent en une infinité d'autres, toutes ennemies entre elles ; des hérésies qui renaissent des cen'tres de celles qu'on a foudroyées ; & les Chrétiens partagés en quantité de petites sociétés rivales , tour-à-tour persécutantes , ou persécutées , & qui ont sans cesse les armes à la main pour attaquer ou pour défendre : Voilà le tableau fidèle que l'Histoire nous trace de cette vaste portion de l'Eglise , qui fut d'abord si florissante & si féconde en grands modèles de sainteté.

Tandis qu'on attaquoit & qu'on défendoit l'autorité du Concile de Chalcedoine , qu'on proscrivoit & qu'on justifioit les trois Chapitres , les Nestoriens & les Eutichiens subtilisant toujours à l'envi les uns des autres , se divisoient & subdivisoient en une si grande quantité de petites sectes , que ce seroit une étude de vouloir , nous ne disons pas les faire connoître , mais seulement les nommer toutes. Echauffées , remuantes , pleines d'animosité , elles portoient en tout lieu le désordre & la confusion. Les Moines sortoient de leurs retraites furieux , & sans mettre de bornes à leur impétuosité , ils se répandoient au-dehors

comme des torrens qui ne font que ravager & détruire. Leurs clameurs & leurs violences étoient , dans la plupart des grandes Villes , des causes journalières de troubles & de sédition , que l'autorité des Magistrats ne pouvoit souvent appaiser. Origénistes , ennemis ou défenseurs du Concile de Chalcedoine , partisans ou adversaires des trois Chapitres , il y en avoit des multitudes de toutes les sectes , & les voies de fait étoient les moyens ordinaires qu'ils employoient , pour prouver que la justice & la vérité se trouvoient de leur côté.

La Cour , malgré les embarras que lui suscitoient chaque jour les ennemis de l'Etat , prenoit part à ces événemens , non pour les prévenir ou y remédier par une sage politique , comme il convenoit , mais pour en prendre occasion d'attirer à soi les affaires de l'Eglise , & d'entrer dans la discussion des matières théologiques. Les Pasteurs , presque tous foibles , craintifs , indécis , quittoient leurs Sièges pour venir dans la Capitale se mêler dans les intrigues , briguer la faveur , faire le personnage de Courtisans , si indécent & si ridicule pour des Evêques. Ils avoient sans cesse

VI. les yeux tournés vers le Palais, afin de régler leur conduite sur les mouvemens qui s'y faisoient, & sur les impressions diverses qu'ils en recevoient tour-à-tour. Le peuple oisif & corrompu, sur-tout dans les grandes Villes, n'étoit pas indifférent aux scènes dont il devenoit témoin. Léger, mobile, avide en nouveautés, comme il l'est par-tout, il se mêloit toujours dans les émeutes que l'esprit de secte excitoit fréquemment, & ce n'étoit jamais qu'en augmentant le trouble, souvent même en faisant couler beaucoup de sang, qu'il manifestoit l'intérêt qu'il prenoit aux disputes de Religion. Quelles mœurs pour des Chrétiens!

Les Conciles qu'on a tenu dans ce siècle, nous donnent une idée encore plus juste des abus qui régnoient, des usages qu'on suivoit, & des changemens que la discipline avoit déjà éprouvés. Sans les analyser en détail, il suffit d'en faire un relevé général, & de mettre sous les yeux des Lecteurs ce qu'on y régla d'essentiel.

1<sup>o</sup>. Les Clercs qui servoient l'Eglise recevoient une rétribution proportionnée à l'importance de leurs services & à la

dig  
com  
l'Ég  
Bér  
end  
l'Ev  
de l  
nat  
fon  
ou  
&  
ne  
2  
&  
van  
don  
étoi  
leur  
3  
ving  
que  
voit  
4  
gran  
qui  
des  
ciét  
qu'  
Égl

dignité de leur ordre. Cependant on commençoit à leur donner des fonds de l'Eglise en usufruit ; (c'est l'origine des Bénéfices ecclésiastiques) ; dans plusieurs endroits ils donnoient aux Ministres de l'Evêque qui les ordonnoit, une année de leur revenu, (c'est l'origine des Anates.) Les Clercs qui négligeoient leurs fonctions étoient effacés de la matricule ou liste de ceux que l'Eglise nourrissoit, & traités comme des étrangers qu'elle ne connoît pas.

2<sup>o</sup>. Ils portoient les cheveux courts, & ceux qui les laissoient croître, suivant l'usage des barbares, pour se donner un air mondain & guerrier, étoient punis par l'Archidiacre qui les leur coupoit.

3<sup>o</sup>. On n'ordonnoit les Diacres qu'à vingt-cinq ans, les Prêtres & les Evêques qu'à trente, & on ne donnoit le voile aux Vierges qu'à quarante.

4<sup>o</sup>. Justinien, pour empêcher la trop grande multiplication des Ecclésiastiques qui surchargeoient l'Eglise, au préjudice des autres professions utiles de la société, avoit ordonné par une Loi sage, qu'on se conformeroit dans chaque Eglise pour le nombre des Clercs, à

celui que les Fondateurs avoient fixé,  
 VI. sans les augmenter.

SIÈCLE. 5°. Ce Prince avoit aussi réglé que les Clercs & les Moines seroient d'abord poursuivis devant l'Evêque en matière civile; que si les parties acquiescoient au Jugement, le Juge impérial le mettroit à exécution; que si l'une des deux parties réclamoit dans le délai de dix jours, la cause seroit de nouveau examinée par le Tribunal séculier; & enfin qu'en matière criminelle, on pouvoit également porter la cause d'abord devant l'Evêque ou devant le Juge laïc, de manière pourtant que les deux Tribunaux en prissent connoissance tour-à-tour, & prononçassent chacun selon leur compétence, avec appel à l'Empereur, dans les cas où les deux Juges ne seroient point d'accord sur la réalité du crime.

6°. Les élections se faisoient suivant la forme établie en chaque Province; mais on y voyoit toujours le concours du Clergé local, des Evêques de la Province, & du peuple, avec l'agrément du Prince, même pour l'Élection des Papes.

7°. Le jeûne du Carême étoit spé-

cialement ordonné à tous les enfans de l'Eglise, & l'on ne tenoit pas pour Catholiques ceux qui ne communioient point à Pâques, à la Pentecôte & à Noël.

VI.  
S I È C L E .

8°. Les Abbés étoient fournis aux Evêques, qui avoient droit de les corriger, & même de les déposer, lorsqu'ils tomboient dans des fautes graves. Les Loix impériales étoient d'accord avec les Canons sur ce point. On ne connoissoit pas encore les exemptions qui s'introduisirent dans la suite.

9°. Les pénitens qui abandonnoient leur état, étoient excommuniés; mais on accordoit rarement la pénitence aux jeunes gens, à cause de leur légèreté.

10°. Il étoit défendu aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres d'avoir des chiens & des oiseaux pour la chasse. Le port d'armes, soit pour la défense, soit pour l'attaque, étoit également interdit aux Clercs.

11°. L'observation du Dimanche commençoit dans la plupart des Eglises d'Occident dès le Samedi, usage que l'Espagne a conservé.

12°. L'Office divin étoit composé de Pseaumes, à la fin desquels on chan-

VI. **S I È C L E.** *Sicut erat in principio*, &c. d'Antien-  
 nes, de Leçons tirées de l'Écriture &  
 des Homélie des Pères, de la Litanie  
 ou *Kyrie eleison*, & de l'Oraison Do-  
 minicale.

13°. Il étoit aussi prescrit de chanter  
 à la Messe le Symbole de Constantino-  
 ple, comme il se pratiquoit dans les  
 Eglises d'Orient. Du reste, on suivoit  
 dans chaque Province le rit de la Mé-  
 tropole.

14°. On insistoit souvent sur la tenue  
 des Conciles, qui étoient réglés à deux  
 ou du moins à un par an, dans chaque  
 Province ecclésiastique.

15°. Le travail étoit défendu le Di-  
 manche, même aux esclaves. On dé-  
 fendoit aussi les danfes & les festins dis-  
 solus dans les assemblées qui se faisoient  
 à l'occasion des Fêtes des Saints.

16°. On relâchoit de tems en tems  
 quelque chose de la sévérité des anciens  
 Canons pénitentioux, & on abrégeoit  
 la durée des épreuves; mais on étoit  
 attentif à conserver le fonds & la subst-  
 tance de ces règles salutaires, & on  
 veilloit à ce que la réconciliation ne

fit pas trop facile, ni la pénitence arbitraire.

---

 VI.

17°. L'espèce de divination qu'on S I È C L E. appelloit le Sort des Saints, qui se répandoit sous prétexte de Religion, étoit sévèrement défendue; ce qui n'empêcha pas qu'elle ne devint fort commune dans la suite, & qu'on n'y eût même recours dans les affaires ecclésiastiques, où il y avoit du doute & de l'obscurité.

18°. On jeûnoit, depuis la Saint-Martin jusqu'à Noël, les Lundis, Mercredis & Samedis; c'est l'origine de l'Avent.

19°. La continence des Clercs étoit l'objet de l'attention des Conciles, surtout en Espagne, où les Ariens, attachés au service des Autels, vivoient publiquement avec leurs femmes; attention qui prouve combien on jugeoit cette Loi importante pour la conservation des bonnes mœurs dans le Clergé.

Nous renvoyons à l'article du siècle suivant, où nous ferons l'histoire du pontificat de S. Grégoire, ce que ce grand Pape avoit commencé d'entreprendre dans les dernières années de celui-ci, pour le rétablissement de la discipline,



VI. la réformation du Clergé, l'institution  
 du chant ecclésiastique, & la conservation  
 des prérogatives du Saint-Siège. D'après  
 ce que nous venons de dire, on peut se  
 former une idée assez exacte des mœurs  
 générales de l'Eglise, selon les divers  
 états par lesquels la Société chrétienne  
 a passé, jusqu'au tems où Dieu fit  
 monter ce grand homme sur la Chaire  
 de S. Pierre, pour être la lumière de  
 l'univers & le restaurateur de l'ancienne  
 piété, dont toute sa vie fut une leçon  
 si publique & si touchante.



D I  
 R  
 Sym  
 Pierr  
 Rom  
 quali  
 conte  
 rent,  
 ayant  
 blée,  
 confu  
 Con  
 Ra  
 bre,  
 Conc  
 (Ibid  
 Ra  
 maris  
 été te

---



---

# CHRONOLOGIE

## DES CONCILES.

---

### SIXIÈME SIÈCLE.

---

**R**OMANUM II, sous le Pape Symmaque, aux fêtes de Pâques, par Pierre, Evêque d'Altino, envoyé à Rome par Théodoric, Roi d'Italie, en qualité de Visiteur, pour terminer la contestation de Symmaque & de Laurent, au sujet de la Papauté. Symmaque ayant refusé de comparoître à cette assemblée, les choses restèrent dans la même confusion qu'auparavant. (*Mansi, suppl. Conc. T. I.*)

VI.  
SIÈCLE.  
An de J. C.  
501.

**R**omanum III, au mois de Septembre, sur le même sujet que le précédent Concile, & avec aussi peu de succès. (*Ibid.*)

501.

**R**omanum IV, appelé *Sinodus Palmaris*, peut-être à cause du lieu où il a été tenu. Cent quinze Evêques y déclara-

502.

VI. **SIÈCLE.** **AN de J. C.** rent, le 6 Novembre, le Pape Symmaque déchargé devant les hommes des accusations intentées contre lui, laissant le tout au Jugement de Dieu. C'est probablement dans ce Concile qu'on lut & qu'on fit mettre au rang des Décrets apostoliques l'Apologie de Symmaque par Ennodius, Ouvrage où l'Auteur prétend que le Saint-Siège rend impeccables ceux qui y montent, ou plutôt que Dieu n'en permet l'entrée qu'à ceux qu'il a prédestinés pour être Saints. On doit encore rapporter à ce Concile le décret par lequel on déclare nulle l'ordonnance de Basile, Préfet du Prétoire, portant défense d'élire ou de consacrer l'Evêque de Rome, sans le consentement de l'Empereur ou du Préfet du Prétoire. (*Pagi, Mansi.*)

504. *Romanum V*, sous Symmaque, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ils y sont anathématisés comme des hérétiques manifestes, s'ils ne restituent. (*Pagi.*)

506. *Agathense*, d'Agde, le 11 Septembre, par vingt-quatre Evêques & dix députés. Ils y firent quarante-huit Canons sur la discipline, auxquels on en a ajouté depuis vingt-cinq autres tirés apparemment

app  
vans  
l'ori  
met  
les b  
de l  
les  
aussi  
Gau  
pire  
fiasti  
est d  
deux  
Visig  
\*  
che e  
par l  
ciles  
d'Fpi  
cédo  
A  
Juille  
disci  
lés M  
à Clo  
son a  
\*  
sur la  
vingt  
To

apparemment de quelques Conciles suivans. On voit dans le douzième canon, l'origine des bénéfices, en ce qu'il permet aux Prêtres & aux Clercs de retenir les biens de l'Eglise avec la permission de l'Evêque, sans pouvoir néanmoins les vendre, ni les donner. On voit aussi par ce Concile, que quoique les Gaules ne fissent plus partie de l'Empire, on y datoit encore les actes ecclésiastiques par les Consuls Romains. Il est daté du Consulat de Messala, vingt-deuxième année d'Alaric II, Roi des Visigoths.

VI.  
S I È C L E.  
A n d e J. C.

\* *Antiochenum*, d'où Flavien d'Antioche écrivit une grande Lettre synodale, par laquelle il déclaroit recevoir les Conciles de Nicée, de Constantinople & d'Éphèse, sans parler de celui de Chalcédoine. (*Le Quien, Or. Christ.*)

509.

*Aurelianense I*, d'Orléans, le 10 Juillet. On y fit trente-un canons sur la discipline, dont quelques-uns regardent les Moines. Les Evêques les envoyèrent à Clovis, le priant de les appuyer de son autorité.

511.

\* *Sidonense*, de Sidon en Palestine, sur la fin de l'année, composé de quatre-vingts Evêques, contre le Concile de

517.

Tome II.

R

VI. **Chalcédoine.** Les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem empêchent qu'il ne soit formellement condamné; mais par une foiblesse coupable, ils feignent de ne pas le recevoir. (*Le Quien, Or. Christ.*)

SI È C L E.  
An de J. C.

512. \* *Antiochenum*, par Xénaïas, Evêque d'Hiéraple. Sévère y est ordonné Patriarche d'Antioche après l'exil de Flavien. Evagre met l'Ordination de Sévère au mois Dius, de l'an 561, de l'Ere Césarienne d'Antioche, indiction VI, ce qui revient au mois de Novembre 512.

516. \* *Constantinopolitanum*, par Timothée, Patriarche intrus, où l'on condamne le Concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet. T. V.*)

516 *Illyriense.* Jean de Nicopolis & sept autres Evêques y marquent leur communion avec le Pape Hormisdas.

516. *Tarragonense*, de Tarragone, le 6 Novembre, où dix Evêques dressèrent treize canons, dont le septième ordonne que l'observation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où vient la coutume encore suivie en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le Samedi vers le soir.

517. *Gerundense*, de Gironne, le 8 Juin.

Sept Evêques y firent dix canons. Entre autres points de discipline, on y ordonna deux Litanies : la première, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi après la Pentecôte; la seconde, le premier Jeudi de Novembre & les deux jours suivans.

*Lugdunense II*, par onze Evêques, à l'occasion de l'inceste d'un nommé Etienne, avec une femme appelée Palladia; on y fit six canons. Le P. Mansi, pense que l'affaire d'Etienne fut jugée au Concile d'Albon, qui suit.

*Epaonense*, d'Albon, au Diocèse de Vienne, & non d'Yvèze, au Diocèse de Bellai, depuis le 6 jusqu'au 15 de Septembre, par S. Avit, Evêque de Vienne, à la tête, non des seuls Evêques de sa Province, mais de tous ceux du Royaume de Bourgogne, au nombre de vingt-cinq. On y fit quarante canons, dont le vingt-unième abolit la consécration des veuves, appelées Diaconesses. (*Charvet, Histoire de l'Eglise de Vienne, p. 118.*)

*Constantinopolitanum*, le 15 Juillet, sous l'Empereur Justin. A la requête des Moines & à la prière du peuple, on mit dans les Dyptiques Euphémus & Macédonius; tous ceux qui avoient été

VI.  
S T É C L E.  
An de J. C.

517.

517.

518.

VI. bannis pour la cause de ces deux Patriarches de Constantinople, furent rappelés & rétablis : les quatre Conciles généraux & S. Léon furent aussi mis dans les Dyptiques ; Sévère d'Antioche anathématisé. Jean de Constantinople envoya par-tout ce décret de quarante Evêques, avec un Edit de l'Empereur pour le faire exécuter.

§18. *Jerofolimitanum*, le 6 Août, où tout ce qui s'étoit fait à Constantinople, dans le Concile précédent, fut confirmé par trente-trois Evêques des trois Palestines. (*Labbe, Mansi.*)

§10. *Tyriense*, de Tyr, où la même confirmation se fit dans l'Eglise parmi les acclamations du peuple, le Dimanche après la lecture de l'Évangile.

Plusieurs autres Eglises, & en particulier le Clergé d'Antioche, se déclarèrent alors contre Sévère, & en faveur du Concile de Chalcédoine. On comptoit jusqu'à deux mille cinq cens Evêques qui avoient confirmé par leurs Lettres ce Concile, sous le règne de l'Empereur Justin. (*Fleury.*)

§19. Assemblée générale le Jeudi - Saint 28 Mars, où Jean de Constantinople reentra dans la communion du Pape,

après avoir déclaré qu'il recevoit les quatre Conciles, & qu'il condamnoit tous ceux qui avoient voulu de façon ou d'autre y contrevenir. Acace de Constantinople fut aussi effacé des Dyptiques avec Fravita, Euphémus, Macédonius, Timothée, & les Empereurs Zénon & Anastase.

VI.  
S I È C L E.  
An de J. C.

La même année, Sévère fut chassé d'Antioche, & Paul ordonné à sa place.

*Britannicum*, de Brévi dans le pays de Galles, où S. David, après avoir éteint, par un discours pathétique, prononcé dans ce Concile même, les dernières étincelles du Pélagianisme, est élu Archevêque du Pays. (*Mansi, suppl. Conc. T. III.*)

519.

*Constantinopolitanum*. Epiphane y est ordonné Patriarche de Constantinople, le 25 Février, à la place de Jean, mort au commencement de 520.

520.

*In Sardinia*, par les Evêques d'Afrique relégués en Sardaigne. Nous avons la lettre synodale où ils expliquent leurs sentimens sur le libre arbitre & la grace. Elle est de S. Fulgence, & se trouve parmi ses Œuvres.

521  
ou en 518.

*Agaunense*, d'Agaune ou Saint-Maurice en Valais, le 14 Mai. La Psalmodie

523.



continue, établie dans ce Monastère  
 VI. le 30 Avril précédent, par le Roi Sigif-  
 S I È C L E. mond, est adoptée & confirmée par neuf  
 Evêques & neuf Comtes.

An de J. C.

523.

*Juncense*, de Junque en Afrique, où  
 S. Fulgence présida sur la fin de l'année.  
 Le P. Pagi se trompe, en rapportant  
 ce Concile à l'an 524. (*Mansi.*)

524.

*Suffecanum*, de Suffète en Afrique,  
 où S. Fulgence, par modestie, fit prési-  
 der l'Evêque *Quodvultdeus*, qui lui avoit  
 disputé la préséance au Concile de Jun-  
 que.

524.

*Arelatense*, le 6 Juin, où S. Césaire  
 présida, assisté de douze Evêques. On y  
 fit quatre canons.

524.

*Ilerdense*, de Lérida en Espagne, le  
 8 Août. Huit Evêques y firent seize  
 canons.

524.

*Valentinum*, de Valence en Espagne,  
 le 3 Novembre. Six Evêques y firent six  
 canons.

525.

*Carthaginense*, le 5 Février. Boni-  
 face de Carthage, à la tête de soixante  
 Evêques, y rendit grâces à Dieu de la  
 paix rendue à l'Eglise d'Afrique. On  
 y lut un grand nombre de canons, &  
 l'on y ordonna en général que les Mo-  
 nastères seroient libres & indépendans

des C  
 été.

C

6 N

sida

ques

A

let.

S. C

sèren

qui l

touc

Ces

Que

men

qu'il

a pa

de l

qui

l'inv

& le

nen

que

ne p

qui

de l

péch

de l

J

des Clercs, comme ils l'avoient toujours été.

VI.

*Carpentoraclense*, de Carpentras, le 6 Novembre. S. Césaire d'Arles y présida, & il y avoit en tout seize Evêques, qui firent quelques canons. (*Pagi.*)

S I È C L E .

An de J. C.

527.

*Arausicanum II*, d'Orange, le 3 Juillet. Treize Evêques s'y trouvèrent, dont S. Césaire étoit le premier. Ils y proposèrent & souscrivirent vingt-cinq articles qui leur avoient été envoyés de Rome, touchant la grace & le libre arbitre. Ces articles se réduisent à ce qui suit: Que le péché d'Adam n'a pas seulement nui au corps, mais à l'ame; qu'il n'a pas nui à lui seul, mais qu'il a passé à ses descendans; que la grace de Dieu n'est pas donnée à tous ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que la purgation du péché & le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la grace; que par les forces de la nature, nous ne pouvons ni rien faire, ni rien penser qui tende au salut; que l'homme n'a de lui-même que le mensonge & le péché; que la persévérance est un don de Dieu, &c.

529.

*Vasense*, de Vaison, le 5 Novembre.

529.

R. iv

— Douze Evêques, compris S. Céfaire, y firent cinq canons. Ce fut dans ce Concile qu'on introduisit en France la Litanie simple ou le *Kyrie eleison*, à l'imitation des Eglises d'Orient & d'Italie. Il fut ordonné qu'elle se diroit à Matines, à la Messe & à Vêpres.

530. *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, au mois de Juillet ou d'Août, pour la défense des vérités de la grace, contre les sémi-Pélagiens. (*Pagi.*)

530 & 531. *Romana duo*. Dans le premier, tenu après le 12 Novembre, le Pape Eomiface II fait signer aux Evêques un Décret qui l'autorisoit à se choisir un successeur, & nomme aussitôt le Diacre Vigile. Mais s'étant apperçu qu'il avoit en cela manqué aux règles prescrites par les saints canons, il assembla un nouveau Concile, où il fit casser & brûler ce Décret. (*Labbe, Conc. tom. IV, p. 1690. Pagi.*)

531. *Toletanum II*, le 17 Mai. On y fit cinq canons.

531. *Constantinopolitanum*, par Epiphane, où l'on suspend de ses fonctions Etienne, Métropolitain de Larisse en Thessalie, pour ne s'être point fait ordonner par le Patriarche de Constantinople.

*Romanum*, le 7 Décembre, au sujet du même Etienne de Larisse, qui avoit appelé au Pape de son interdiction. La décision de ce Concile nous manque.

VI.  
S I È C L E.  
An de J. C.

*Collatio*, ou Conférence de Constantinople pendant trois jours, entre les Catholiques & les Sévériens. Ceux-ci furent confondus, & il y en eut plusieurs qui revinrent à l'Eglise.

531.  
532.

*Aurelianense II*, d'Orléans, le 23 Juin. On y fit vingt-un canons contre la simonie & divers abus. Le P. Mansi se trompe, en rapportant ce Concile à l'an 536. V. Pagi.

533.

*Romanum*, où cette proposition: *unus è Trinitate passus est carne*, fut approuvée, & où les Moines Acémètes qui la combattoient, furent condamnés & excommuniés.

534.

*Carthaginense*, au commencement de l'année, de 217. Prélats, sous l'Evêque Réparat. On y demanda à l'Empereur Justinien la restitution des droits & des biens de l'Eglise d'Afrique, usurpés par les Vandales: ce qui fut accordé par une loi du premier Août de la même année.

535.

*Arvernense*, de Clermont en Auvergne, le 8 Novembre. Quinze Evêques.

535.

du Royaume de Théodébert y firent seize canons.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

536.

*Constantinopolitanum*, par le Pape Agapit. On y déposa Anthyme de Constantinople, & Mennas fut consacré à sa place par le Pape. Sévère, faux Patriarche d'Alexandrie, & d'autres Evêques hérétiques y furent aussi condamnés.

Après la mort d'Agapit, arrivée à Constantinople le 22 Avril, Mennas y tint un nouveau Concile le 2 Mai, qui fut continué jusqu'au 4 Juin. La déposition d'Anthyme y fut confirmée, & Anthyme anathématisé. On y prononça aussi anathème contre Sévère d'Antioche, & Pierre d'Apamée, déjà condamnés. Le même anathème fut prononcé contre Zoare, Moine Syrien, zélé Acéphale; & le tout fut confirmé par la Constitution de Justinien, donnée le 6 Août 536. Il y avoit plus de soixante Evêques dans ce Concile.

536.

*Jerolimitanum*, le 19 Septembre. Quarante Evêques y approuvèrent ce qui avoit été fait à Constantinople, dans le Concile précédent.

536.

\* *Thevinense*, de Thévis en Arménie, par Niersès, Catholique des Arméniens, où l'on condamne le Concile

de Chalcedoine, & l'on adopte l'erreur ~~de l'unité de nature en J. C.~~ VI.  
 de l'unité de nature en J. C. On y or-  
 donne de plus que les fêtes de Noël & S I È C L E.  
 de l'Epiphanie se célébreront le même AN de J. C.  
 jour 16 Janvier. Ce Concile est l'épo-  
 que du schisme de l'Eglise d'Arménie.  
 (Edit. Venet. T. V.)

*Aurelianense III*, d'Orléans, le 7 538.  
 Mai On y fit trente-trois canons. Le  
 mois de Mai dans la date de ce Concile  
 est appellé le troisième mois, d'où le P.  
 Pagi conclut que les François commen-  
 çoient dès-lors l'année à Pâques. Il en  
 devoit conclure au contraire, qu'ils la  
 commençoient avec le mois de Mars.  
 En effet Pâques en 538 fut le 4 Avril :  
 si donc l'année eût commencé à Pâques,  
 Mai n'auroit été que le second mois &  
 non le troisième.

*Barcinonense*, de Barcelone, par Ser- 540  
 gius, Métropolitain de Tarragone. On ou environ.  
 y fit dix canons sur la discipline.

*Aurelianense IV*, par Léonce, Evê- 541.  
 que de Bordeaux. On y fit trente-huit  
 canons, qui furent souscrits par trente-  
 huit Evêques présens, & pour les absens  
 par onze Prêtres & un Abbé.

*Gazense*, de Gaza en Palestine, dans 542.  
 lequel Paul, Patriarche d'Alexandrie,

est déposé, pour son attachement à l'Origénisme, & pour le crime d'homicide. (Mansi, suppl. T. I. p. 428.)

VI.

S I È C L E

An de J. C

541.

*Bysacenum*, des Evêques de la Province Byzacène, en Afrique. Les Réglemens qu'on y fit & que nous n'avons plus, furent envoyés à l'Empereur Justinien, qui les confirma par un Rescrit de l'an 542, au desir du Concile. (D. Cellier.)

542.

*Antiochenum*, assemblé par Ephrem, Patriarche d'Antioche. On y condamne les erreurs d'Origène. (*Ibid.*)

543

ou environ.

*Constantinopolitanum*, de Constantinople, où Mennas & les autres Evêques approuvèrent l'Edit de Justinien, qui anathématisoit Origène, & les erreurs qui lui sont attribuées. La condamnation d'Origène fut une occasion à Théodore de Cappadoce, Origéniste & Acéphale caché, de demander la condamnation des trois fameux Chapitres tirés de Théodore de Mopsueste, d'Ibas & de Théodoret. Théodore faisoit espérer à l'Empereur que les Acéphales se réuniroient à l'Eglise, & recevroient le Concile de Chalcedoine, dès que ces trois Chapitres seroient condamnés.

\* *Perficum*, de Perse, par Mar-  
 Abas, Catholique des Nestoriens, qui VI.  
 par son zèle mit fin au schisme qui SI È C I E.  
 régnoit dans sa secte, où l'on voyoit Au. de J. C.  
 ordinairement deux Evêques en chaque 544.  
 Ville, l'un célibataire. & l'autre marié.  
 Il paroît que dans ce synode les Evêques  
 embrassèrent la continence. On y re-  
 nouveilla plusieurs anciens canons sur la  
 discipline. (*Assemani, Bibl. Orient.*  
*T. III.*)

*Herdense*, de Lérida, par huit Evê- 546.  
 ques, le 6 Août. On y fit seize canons  
 sur la discipline.

*Valentinum*, de Valens en Espagne, 546.  
 le 4 Décembre, par six Evêques. On y  
 fit six canons sur la discipline:

*Aurelianense V*, d'Orléans, le 28 549.  
 Octobre; cinquante Evêques & vingt-  
 un Députés y firent vingt-quatre canons.  
 C'est le premier Concile qui soit daté du  
 règne de nos Rois.

*Arvernum II*, de Clermont, par dix 547.  
 Evêques, où l'on adopta les canons du  
 cinquième Concile d'Orléans. (*Manfi,*  
*suppl. T. I.*)

*Tullense*, de Toul, le premier Juin, 550.  
 par S. Nicet, Métropolitain de Trêves.  
 On n'a point les actes de ce Concile,



VI. qui paroît avoir été convoqué à l'occasion de quelques insultes faites à S. Nicet  
 S I È C L E. par des François, qu'il avoit excom-  
 An de J. C. muniés pour des mariages incestueux.  
 (*Hartzheim, Conc. Germ. T. I.*)

550. *Mopsuestenum*, le 17 Juin. On y fit voir que Théodore de Mopsueste n'étoit point dans les Dyptiques, & on en rendit témoignage au Pape & à l'Empereur.

551. *Constantinopolitanum*. Le Pape Vigile, assisté de treize Evêques Latins, y dépose Théodore de Césarée, & suspend de sa communion Mennas & les autres complices de Théodore. La Sentence est datée du 14 Août. Le Pape & les siens souffrirent une terrible persécution en ce tems-là.

557  
 ou environ. *Parisiense II*. Vingt-sept Evêques, dont six étoient Métropolitains, y déposèrent Saffrac, Evêque de Paris, pour un crime considérable, & ordonnèrent Eusébe à sa place.

552. \* *Tibenense*, de Tiben dans la grande Arménie; par le Catholique des Arméniens, où l'on confirme la condamnation du Concile de Chalcédoine, déjà prononcée au Concile de Thévis en 536.

553. \* *Perficum*, de Perse, par Joseph, Patriarche des Nestoriens. On y dressa

vingt-trois canons sur la discipline. 

---

  
(*Mansi, suppl. T. I.*)

VI.

S I È C L E.

A n d e J. C.

553.

*CONSTANTINOPOLITANUM*, cinquième Concile général, composé de huit Conférences, tenues le 4, le 8, le 9, le 12, le 17, le 19, le 26 Mai, & le 2 Juin, au sujet des trois Chapitres; cent cinquante-un Evêques y assistèrent. Mais le Pape Vigile, qui étoit alors à Constantinople, refusa de s'y trouver; cependant il dressa son *Constitutum*, où il condamnoit les erreurs des trois Chapitres, sans toucher à la mémoire des auteurs: dix-sept Evêques & trois Diacres le souscrivirent. Il est daté du 14 Mai: cet écrit ne fit aucun effet. On continua les Conférences, dans la dernière desquelles on reçut les quatre Conciles généraux, & on condamna les trois Chapitres. On y fit aussi quinze canons, qui condamnent les principales erreurs d'Origène, & portent le titre des cent soixante *Pères du cinquième Concile général*. Le Pape Vigile se rendit enfin à l'avis du Concile, comme on le voit par une Lettre écrite six mois après, (le 8 Décembre) au Patriarche Eutychius, où il dit anathème à ceux qui croient que l'on doit défendre les trois Chapitres.

VI. S. Grégoire le Grand, instruit à fond de l'affaire des trois Chapitres, après avoir dit dans les Lettres synodales qu'il écrivit aux Patriarches de l'Orient après son élévation sur le Saint-Siège, qu'il révéroit les quatre premiers Conciles généraux comme les quatre Evangiles, ne fait pas difficulté d'ajouter qu'il a le même respect pour le cinquième.

553. *Jerofolimitanum.* Les Evêques de Palestine y approuvèrent le cinquième Concile, excepté Alexandre d'Abyle, qui pour cela fut déposé de l'épiscopat.

554. *Arelatense*, le 29 Juin. Onze Evêques & huit Députés y firent sept canons:

556. \* *Aquileiense*, d'Aquilée, par l'Evêque Paulin I. On y condamne le dernier Concile de Constantinople, & l'on se sépare de la communion de ceux qui le reçoivent, sans excepter le Pape. Ce schisme fut embrassé par tous les Evêques de Vénérie, d'Istrie & de Ligurie, c'est-à-dire, par tous les Suffragans d'Aquilée & de Milan. Le Pape Pélage I excommunia ces Evêques à son tour, & pria le Général Narsès d'envoyer Paulin captif à Constantinople; ce qui ne fut point exécuté. (*Edit. Venet. tom. V. Muratori, Ann. d'Ital.*)

P  
nons  
emp  
fes.

quin

L

de G  
mun

pour

la p

sur

cond

Roi

fon

juré

exco

Roi

fon

ron

crim

finé

S

Evê

rius

Sain

Mé

Hér

Clou

les

En

*Parifense III*, où l'on fait dix canons, qui tendent particulièrement à empêcher l'usurpation du bien des Eglises. Ces canons furent souscrits par quinze Evêques.

VI.  
S I È C L E .  
An de J. C.

557.  
560.

*Landavensia tria*, de Landaff au pays de Galles. Dans le premier, on excommunie Mouric, Roi de Clamorgan, pour avoir tué le Roi Cynéta, malgré la paix qu'ils avoient jurée ensemble sur les saintes Reliques. Dans le second, on en use de même envers le Roi Morcant, qui avoit tué Frioc, son oncle, après lui avoir pareillement juré la paix. Dans le troisième, autre excommunication prononcée contre le Roi Guidnert, pour avoir mis à mort son frère, qui lui disputoit la Couronne. Ces trois Princes réparèrent leurs crimes par une pénitence éclatante & sincère.

*Santonense*, de Saintes, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y déposa Emérius, qui avoit été placé sur le Siège de Saintes par Clotaire I, sans l'avis du Métropolitain, & on mit à sa place Héraclius; ce que Chérébert, fils de Clotaire I, trouva très-mauvais. Il punit les Evêques de ce Concile, & maintint Emérius.

562.

VI. *Bracarense I*, de Brague, le 1 Mai, par Lucrétius, Archevêque de Brague, où se consumma la conversion du Roi Théodémir, & de toute la nation des Suèves à la foi catholique. On y publia dix-sept articles contre les Ariens & les Priscillianistes; après quoi l'on dressa vingt-deux canons, dont la plupart concernent les Cérémonies du culte public. (*Ferréras.*) Pagi met ce Concile en 560.

566. *Lugdunense II*, de Lyon, par saint Nicet. Quatorze Evêques, huit présents & six par députés, y firent six canons. Ce Concile est daté de la sixième année du Roi Gontran, de la huitième du Pape Jean III, & de l'Indiction XIV.

566  
ou 567. *Turonense II*, de Tours, le 17 Novembre. Neuf Evêques y firent vingt-sept canons, & quelques Réglemens touchant la discipline & les cérémonies de la Religion. Ce Concile est daté de la sixième année du Roi Chérébert. Une Lettre circulaire, écrite par les Evêques après cette assemblée, paroît ordonner le paiement de la Dîme, mais comme d'une aumône.

569. *Lucense I*, de Lugo en Espagne, le 1 Janvier. Lugo y est érigé en Métro-

pole.  
mise :

*Br*  
Mart  
gue.

canon  
Conc

*Lu*

litain

divisi

prem

*Pa*

semb

mine

Prom

dun p

à la r

trafie

main

Evêq

nom

Métr

de C

gebe

\*

par l

au m

cano

daté

pole. Cette Eglise est aujourd'hui soumise à Compostelle. (Pagi.)

VI.

*Bracarense II*, le 1 Juin, par saint Martin de Dume, Archevêque de Brague. Douze Evêques y dressèrent dix canons. Loyasa & Ferréras mettent ce Concile au 15 Décembre 571.

S I È C L E.

An de J. C.

572.

*Lucense II*, par Nitigius, Métropolitain de Lugo, où le Roi confirme la division des Diocèses, établie dans le premier Concile de cette Ville.

572.

*Parisienne IV*, le 11 Septembre, assemblé par le Roi Gontran, pour terminer un différend entre ses deux frères. Promotus, sacré Evêque de Châteaudun par Gilles, Archevêque de Reims, à la réquisition de Sigebert, Roi d'Austrasie, y fut déposé; mais Sigebert le maintint dans cette Ville, malgré les Evêques qui assistèrent à ce Concile au nombre de trente-deux, dont six étoient Métropolitains. Promotus ne fut chassé de Châteaudun qu'après la mort de Sigebert.

573.

\* *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Ezéchiél, Catholique des Nestoriens, au mois de Février. On y fit trente-neuf canons sur la discipline. Ce Concile est daté, dans le Nomocanon Arabe, de

576.

l'an 45 de Chosroës. (*Manfi, suppl.*  
 VI. T. I.)

SI È C L E.

An de J. C. 577. *Paristense V*, au printems, où le Roi Chilpéric fit déposer S. Prétextat, Archevêque de Rouen, par quarante-cinq Evêques, pour avoir, disoit-il, favorisé la révolte de son fils Mérouée. Saint Prétextat fut exilé, & l'on mit à Rouen Mélanius à sa place. Grégoire de Tours ne consentit point à cette déposition. (*Pagi.*)

578. \* *Ægyptiacum*, peut-être d'Alexandrie, par Jacques Zanzale, Evêque Eutychien, où l'on dépose Paul Beth-Ucham, Patriarche Jacobite d'Antioche, pour avoir abjuré l'hérésie à Constantinople, quoiqu'il eût depuis révoqué son abjuration. Ce Concile, dans la Chronique du Patriarche Denis, est daté de l'an 889 des Grecs; ce qui revient à l'an de J. C. 578, avant l'automne. (*Assemani, Biblioth. Orient. T. III.*)

579. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône. Salonius d'Embrun & Sagittaire de Gap y furent déposés pour leurs mœurs. Ils furent ensuite rétablis par le Roi Gontran, à la demande du Pape, & enfin déposés de nouveau à Châlons, où il

paroît  
année

\* G

le Patr

l'on de

d'Aqu

parce

d'Aqu

d'Evêq

le Prê

du Pap

ment

mation

quillée

éclater

Concil

sister f

Bre

sonnoir

Grégoi

propres

le Con

lui le

Ale

Eulope

est ma

l'éditio

\* Tc

Ariens

paroît qu'il y eut deux Conciles en cette année 579.

\* *Gradenſe*, de l'Isle de Grado, par le Patriarche Elie, le 3 Novembre, où l'on détermine que le Siège patriarchal d'Aquilée ſeroit transféré à Grado, parce que les Lombards étoient maîtres d'Aquilée. A cette aſſemblée, compoſée d'Evêques ſchiſmatiques, on fit paroître le Prêtre Laurent, chargé de Lettres du Pape Pélage II, qu'on n'avoit sûrement pas demandées, portant confirmation de la translation du Siège d'Aquilée à Grado. Les Prélats y firent éclater leur oppoſition au cinquième Concile général, & Laurent n'oſa iſiſter ſur ſon acceptation.

*Brennacenſe*, de Braine dans le Soifſonnois, ſur la riviere de Velle, où Grégoire de Tours eſt juſtifié, par ſon propre ſerment, d'une accuſation que le Comte Leudaſte avoit portée contre lui le 23 Mai.

*Alexandrinùm*, d'Alexandrie, par S. Eulope, ſur la diſcipline. Ce Concile eſt mal-à-propos dit d'Antioche dans l'édition de Veniſe. (*Mansi.*)

\* *Toletanum*, de Tolède, par les Ariens, où le Roi Leuvigilde fait de-

VI.  
S I È C L E.  
An de J. C.  
579.

580.

581.

581  
ou 582.



— fendre de rebaptiser les Catholiques qui passioient à l'Arianisme. (*Mansi, suppl.*

VI. S I È C L E. T. I.)

An de J. C. *Matifconense I*, de Mâcon, le 1 Novembre. Vingt-un Evêques y firent dix-neuf canons. (*Mansi.*)

583. *Lugdunense III*, de Lyon, au mois de Mai. Huit Evêques avec douze Délégués y firent six canons.

585. *Valentinum*, de Valence, le 23 Mai. Dix-sept Evêques confirment les donations faites aux Eglises par le Roi Gontran, la Reine sa femme, & ses deux filles qui s'étoient consacrées à Dieu.

585. *Matifconense II*, de Mâcon, le 23 Octobre. Quarante-trois Evêques y firent vingt canons, dont le premier, que le Roi Gontran appuya ensuite d'un Edit, ordonne la cessation de toute œuvre servile & de toute plaidoirie le jour du Dimanche : le second défend de baptiser en d'autre tems qu'à Pâques, hors le cas de nécessité ; le cinquième enjoint de payer la dîme aux Prêtres & Ministres de l'Eglise, sous peine d'excommunication. C'est le premier Concile qui fasse mention expresse de la Dîme ecclésiastique comme dette ; &

cepen  
que t  
exact  
dépo  
ordon  
debau  
quatr  
Al  
vêque  
canon  
objet  
cédem  
An  
vergn  
nocer  
hors  
l'un d  
Co  
nople  
Patria  
crime  
Jeûne  
triarc  
To  
Evêq  
Roi  
de fo  
les G  
après

pendant il est dit dans le canon cité, VI.  
 que tous les Chrétiens autrefois étoient  
 exacts à la payer. Dans ce Concile, on SI È C L E.  
 déposa Faustien de Dax, qui avoit été An de J. C.  
 ordonné Evêque par l'autorité de Gon-  
 debaud. Ce Concile est daté de la vingt-  
 quatrième année du Roi Gontran.

*Altissiodorensis*, d'Auxerre, sous l'E- 586  
 vêque Aunacaire, où il fit quarante-cinq ou environ.  
 canons, qui semblent n'avoir eu d'autre  
 objet que l'exécution du Concile pré-  
 cédent.

*Arvernensis III*, de Clermont en Au- 587  
 vergne. On y termine le différend d'In- ou environ.  
 nocent de Rhodéz & d'Urficin de Ca-  
 hors, touchant quelques Paroisses que  
 l'un & l'autre s'attribuoient. (*Pagi.*)

*Constantinopolitanum*, de Constanti- 588.  
 nople, vers le mois de Juin. Grégoire,  
 Patriarche d'Antioche, y fut justifié des  
 crimes dont on l'accusoit; & Jean le  
 Jeûneur s'y fit donner le titre de Pa-  
 triarche œcuménique. (*Pagi.*)

*Toletanum III*, de soixante-quatre 589.  
 Evêques & huit Députés, le 6 Mai. Le  
 Roi Récarède y fit une belle profession  
 de foi en son nom & en celui de tous  
 les Goths, qui abjurèrent l'Arianisme,  
 après quoi l'on dressa, à la demande du

- Roi, vingt-trois canons sur la discipline. (*Pagi*)  
 VI. *Narbonense*, le 1 Novembre. On y  
 S I È C L E. faits plusieurs Réglemens de discipline.  
 An de J. C. 589. *Alexandrinum*, à l'occasion du v. 15  
 589. du Chap. 18 du Deutéronome, sur le  
 sens duquel les Juifs & les Samaritains  
 étoient divisés; les premiers l'appliquant  
 à Josué, les seconds à un certain Dosi-  
 thée, contemporain de Simon le Magi-  
 cien. S. Euloppe, Patriarche d'Alexan-  
 drie, choisi pour arbitre de la dispute,  
 assembla plusieurs savans Evêques, à la  
 tête desquels, après un mûr examen, il  
 décida que ce v. regarde J. C. (*Photius*,  
*Cod. 227.*)  
 590. *Pictaviense*. Chrodielde & Basine,  
 Religieuses de Sainte Croix de Poitiers,  
 révoltées contre leur Abbessse Leubouë-  
 re, y furent excommuniées.  
 590. *Metense*, de Metz, au mois d'Oc-  
 tobre. Gilles, Archevêque de Reims,  
 y fut déposé & exilé, comme coupable  
 du crime de lèze-majesté. Chrodielde  
 & Basine y furent reçues à la commu-  
 nion. Celle-ci rentra dans son Couvent.  
 Chrodielde fut envoyée dans une terre  
 que le Roi lui donna.  
 590. *Gabalitanum*, du Gévaudan, à peu  
 près

près ou  
 vejois  
 femme  
 & deve  
 du viv  
 lui-ci,  
 autant  
 son, a  
 aux en  
 (*Vaisse*  
 \* M  
 no, da  
 Patriar  
 l'Exarq  
 damnat  
 dans ce  
 un acte  
 signatur  
 Evêque  
 une Le  
 exigeoi  
 Chapitr  
 ques de  
 diction  
 T. VI.  
*Hisp*  
 5 Nover  
 Décrets  
*Rom*  
*Tom*

près où est aujourd'hui la Ville de Mar-  
 vejols , où l'on condamna Tétradie ,  
 femme d'Eulalius , Comte Auvergnac ,  
 & devenue concubine du Comte Didier ,  
 du vivant de son époux , à rendre à ce-  
 lui-ci , sur ses propres biens , quatre fois  
 autant qu'elle avoit emporté de sa mai-  
 son , avec la note de bâtardise attachée  
 aux enfans qu'elle avoit eu de Didier.  
*(Vaisfette , T. I , p. 317.)*

\* *Maranense* , de Marano ou Maria-  
 no , dans l'Istrie ou le Frioul. Sévère ,  
 Patriarche de Grado , ayant été forcé par  
 l'Exarque de Ravenne à signer la con-  
 damnation des trois Chapitres , présenta  
 dans ce Concile assemblé pour le punir ,  
 un acte par lequel il défavouoit cette  
 signature. Ce Concile , composé de dix  
 Evêques , écrivit à l'Empereur Maurice  
 une Lettre , pour se plaindre de ce qu'on  
 exigeoit d'eux la signature des trois  
 Chapitres , & des entreprises des Evê-  
 ques de France sur les droits & la juris-  
 diction de celui d'Aquilée. *(Edit. Venet.*  
*T. VI. Mansi , suppl. Conc. T. I.)*

*Hispalense I* , de Séville , le 4 ou le  
 5 Novembre. Huit Evêques y firent trois  
 Décrets. *(Pagi.)*

*Romanum I* , de Rome , au mois de  
*Tome II.*

VI  
 SIÈCLE.  
 An de J. C.

590.

590.

590.

S

VI. Décembre, où le Pape S. Grégoire le Grand, instruit de la rechûte du Patriarche de Grado, le cite, de l'avis de l'assemblée, à venir rendre compte de sa conduite. (*Mansi, suppl. T. I.*)

SIÈCLE,  
An de J. C.

591. \* *Istrium*, d'Istrie, par les Schismatiques, au commencement de l'année. Le résultat de cette assemblée fut une Lettre synodique, écrite à l'Empereur, pour le prier de faire cesser les poursuites du Pape contre le Patriarche Sévère, & lui promettre qu'il iroit plaider lui-même sa cause à Constantinople, dès que l'état des affaires d'Italie le permettroit. (*Ibid.*) Le P. Pagi se trompe, en confondant ce Concile avec celui de Marano, tenu l'année précédente. (*Mansi.*)

591. *Romanum II*, au mois de Février. S. Grégoire assembla ce Concile pour faire part aux Evêques qui le composoient, de la Lettre synodale qu'il écrivoit aux Patriarches d'Orient, à l'occasion de son élévation sur le Saint-Siège.

592. *Cæsaraugustanum*, de Saragosse, le 1 Novembre. Onze Evêques & deux Diacres députés y firent trois canons touchant les Ariens convertis.

594. *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône,

où l'on  
Marce  
qu'on t  
S. Den  
des-Pro

Rom  
5 Juill  
vingt-c  
allis co  
débout  
Jean,  
appelle  
Jean d  
Jeûneu  
Député  
appel,

Tol  
y firen  
mais  
soufcri  
de Mi  
Jean I  
posé.  
compr

Osc  
de Tar  
deux c  
bat au  
(Ferre

où l'on établit dans le Monastère de S. Marcel la même manière de psalmodier qu'on suivoit à S. Martin de Tours, à S. Denis en France, & à S. Germain-des-Prés. (*Aimon, l. 3.*)

*Romanum III*, sous S. Grégoire, le 5 Juillet. Il y proposa six canons que vingt-deux Evêques, trente-trois Prêtres aslés comme les Evêques, & les Diacres débout, approuvèrent. On y absout aussi Jean, Prêtre de Chalcédoine, qui avoit appelé au Pape de la condamnation que Jean de Constantinople, surnommé le Jeûneur, avoit portée contre lui. Les Députés du Patriarche qui suivoient cet appel, y furent déboutés.

*Toletanum*, le 17 Mai. Seize Evêques y firent deux canons, dit ce Concile; mais on n'en voit que treize dans les souscriptions, entre lesquelles est celle de Migèce, Archevêque de Narbonne. Jean Pérez tient ce Concile pour supposé. Pagi n'en parle pas. Ferréras le compte pour le IV<sup>e</sup>. de Tolède.

*Oscense*, de Huefca, dans la Province de Tarragone. Il ne s'en est conservé que deux canons, dont l'un ordonne le célibat aux Prêtres, Diacres & Soudiacres. (*Ferréras.*)

VI.  
S I C L E.  
An de J. C.

595.

597.

598.

**VI.** *Barcinonense II*, de Barcelone, le 1<sup>r</sup>  
 Novembre. Douze Evêques y firent qua-  
 S I È C L E. tre canons sur la discipline.

An de J. C. *Romanum IV*, sous S. Grégoire, au  
 599. mois de Novembre. Un imposteur Grec,  
 600. nommé André, y fut condamné, & on  
 y permit à *Dioscorus*, Abbé de S. André  
 à Rome, de faire un testament.



CH

D

S

H

Frusino

en prés

Consul

pour c

consecr

Il envo

nées 5

nope p

le Sain

depuis

dernière

L'an 5

Moine

faire a

de la

La mē

de Fau

libre a

---



---

# CHRONOLOGIE DES PAPES.

---

## SIXIÈME SIÈCLE.

### LI HORMISDAS.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

514

**H**ORMISDAS, Diacre, (né à Frusinoë en Campanie) fut élu Pape en présence du célèbre Cassiodore, alors Consul, & député du Roi Théodoric pour cette élection, le 26 Juillet, & consacré le 27, qui étoit un Dimanche. Il envoya trois Légations (dans les années 515, 517, 519,) à Constantinople pour réconcilier cette Eglise avec le Saint-Siège, dont elle étoit séparée depuis la condamnation d'Acace. La dernière de ces Légations eut son effet. L'an 520, il reçut mal les députés des Moines de Scythie, qui vouloient lui faire approuver cette proposition : *Un de la trinité a souffert dans sa chair.* La même année il condamna les Livres de Fauste de Riez, sur la Grace & le libre arbitre. Hormisdas mourut le 6

S iij



VI. **AOÛT 523**, après un pontificat de neuf ans & onze jours, qu'il rendit illustre par la vigueur avec laquelle il soutint la bonne doctrine, par la réforme du Clergé, par la paix qu'il procura aux Eglises d'Orient, par les soins qu'il prit de chasser de Rome les Manichéens, par ses aumônes & ses libéralités envers les lieux saints. Les plus anciens privilèges accordés aux Monastères en Occident par le Saint-Siège, remontent à ce Pape.

## LII. S. JEAN I.

523. Jean I, natif de Toscane, fut élu Pape le 13 d'Août de l'an 523, & ne tint le Saint-Siège que deux ans & neuf mois : il mourut le 18 de Mai de l'an 526, dans la prison où le Roi Théodoric l'avoit fait enfermer à Ravenne, au retour de Constantinople, où il étoit allé par ordre de ce Prince. L'objet de cette ambassade étoit, dans l'intention de Théodoric, d'engager l'Empereur Justin à rendre aux Ariens les Eglises qu'il leur avoit enlevées. Jean fit tout le contraire. C'est pour cette raison que l'Eglise l'honore comme Martyr.

Félix  
succé-  
choix  
mûre  
du Sé-  
digne  
Septem-  
Félix  
deux  
décéd-  
ceme-  
sa m-  
année

Bo-  
mais  
Félix  
530.  
& or-  
le sc-  
core  
mén-  
le 8  
le 1

## LIII. FÉLIX III.

VI.

SIÈCLE.

AN DE J. C.

526.

Félix III, du pays des Samnites, succéda, le 24 Juillet, à Jean, par le choix de Théodoric même, après une mûre délibération & avec l'agrément du Sénat, qui l'accepta comme très-digne : il fut ordonné vers la fin de Septembre, après la mort de ce Prince. Félix tint le Saint-Siège quatre ans deux mois & quelques jours, étant décédé, suivant Anastase, au commencement d'Octobre 530. Le P. Pagi met sa mort au 18 Septembre de la même année.

## LIV. BONIFACE II.

530.

Boniface II, Romain de naissance, mais Goth d'origine, successeur de Félix III, fut ordonné le 15 Octobre 530. Le même jour un autre parti élu & ordonna un nommé Dioscore; mais le schisme ne dura pas long-tems, Dioscore étant mort le 12 Novembre de la même année. Boniface mourut l'an 532, le 8 Novembre, suivant Bianchini, ou le 16 Octobre, selon Pagi.

## LV JEAN II.

VI.

SIÈCLE. Jean II, surnommé Mercure, Ro-  
 main de naissance, Prêtre du titre de  
 An de J. C. S. Clément, fut ordonné Pape le 22  
 533. Janvier de l'an 533. Jean II approuva  
 cette fameuse proposition des Moines  
 Scythes, *Unus è Trinitate passus est  
 carne*, qui avoit fait tant de bruit sous  
 Hormisdas. Il mourut le 27 Mai de l'an  
 535, après avoir tenu le Saint - Siègne  
 deux ans & quatre mois.

## LVI. AGAPIT.

535. Agapit, Archidiacre, fils du Prêtre  
 Gordien, fut ordonné le 3 Juin 535,  
 & tint le Saint-Siège dix mois dix-neuf  
 jours. Son pontificat, quoique si court,  
 fut des plus glorieux. Agapit s'y montra  
 ferme pour l'observation des canons,  
 en refusant à l'Empereur Justinien ce  
 qu'il lui demandoit en faveur des Ariens  
 convertis : il fit le voyage de Constanti-  
 nople par ordre de Théodat, Roi des  
 Goths, pour détourner l'Empereur de  
 porter la guerre en Italie, guérit un boi-  
 teux en chemin, entra dans Constanti-  
 nople le 2 de Février 536, ne voulut  
 point voir Anthyme transféré de Trévis.

bond  
 pereu  
 lui-m  
 tinopl  
 le 22

Sil  
 Pape  
 placé  
 appris  
 donné  
 Ce fu  
 Pape.  
 suite  
 vère,  
 Goths  
 nom,  
 peupl  
 La ca  
 séque  
 voya  
 Patara  
 sa pla  
 de Ju  
 geoit  
 l'enlè  
 s'étoi  
 son r

bonde à Constantinople, persuada l'Em-  
 pereur de le faire déposer, ce qu'il fit  
 lui-même dans un Concile à Constan-  
 tinople. Agapit mourut dans cette Ville  
 le 22 Avril 536.

VI.

SIÈCLE.

AN DE J. C.

## LVII. SILVÈRE.

Silvère, natif de Campanie, fils du  
 Pape Hormisdas, & Soudiacre, fut  
 placé sur le Saint-Siège, dès qu'on eut  
 appris à Rome la mort d'Agapit, & or-  
 donné, suivant Pagi, le 8 Juin 536.  
 Ce fut le Roi Théodat qui le fit élire  
 Pape. Cette protection servit dans la  
 suite de prétexte aux ennemis de Sil-  
 vère, pour l'accuser de favoriser les  
 Goths. On fabriqua des Lettres en son  
 nom, par lesquelles il encourageoit ces  
 peuples à faire la guerre aux Romains.  
 La calomnie produisit son effet. En con-  
 séquence Bélisaire enleva Silvère, l'en-  
 voya, le 17 Novembre 537, en exil à  
 Patara en Lycie, & fit mettre Vigile à  
 sa place. Ces choses se passèrent à l'inçu-  
 de Justinien, tandis que Vitigès assié-  
 geoit Rome. L'Empereur instruit de  
 l'enlèvement de Silvère & de ce qui  
 s'étoit ensuivi, ordonna son rappel &  
 son rétablissement. Mais par les intri-

536.

S. V.

VI. ~~VI.~~ gues de l'Impératrice Théodora, il fut conduit dans l'Isle Palmarin, où il mourut de faim le 20 Juin de l'an 538.

An de J. C.

### LVIII. VIGILE.

537. Vigile, fils du Consul Jean, Diacre de l'Eglise Romaine, ordonné le 22 Novembre 537, du vivant de Silvère, fut reconnu pour Pape légitime depuis son Ordination, quoiqu'elle eût été faite contre les règles. La conduite incertaine & flotante qu'il tint d'abord dans l'affaire des trois Chapitres, fut réparée dans la suite par la condamnation qu'il en publia, & par son adhésion au cinquième Concile. Il mourut de la pierre à Syracuse, en revenant de Constantinople, le 10 Janvier de l'an 555, après avoir tenu le Saint-Siège dix-huit ans & demi.

### LIX. PÉLAGE I.

555. Pélage, Diacre de l'Eglise Romaine, succéda à Vigile, après une vacance de trois mois, & fut consacré au mois d'Avril de l'an 555. Pélage, avant son pontificat, avait été Apocrifaire de Vigile à Constantinople, d'où ce Pape le rappella l'an 545. Il rendit de grands ser-

vices  
soit  
en o  
prise  
faveu  
gnon  
qu'el  
Chap  
mém  
Mais  
avoit  
coup  
mun  
que  
lem  
sa c  
Mar  
Siég  
quat

J  
ma  
étoi  
le  
vint  
573  
me

vices aux Romains assiégés par les Goths, soit en leur distribuant des vivres, soit en obtenant de Totila, l'an 546, à la prise de la Ville, plusieurs graces en faveur des citoyens. Il fut le compagnon, & non l'auteur de la persécution qu'essuya Vigile pour la cause des trois Chapitres. Pélage les condamna lui-même, après en avoir été le défenseur. Mais quand on sût à Rome qu'il les avoit défendus avant son élection, beaucoup de monde se sépara de sa communion. La désertion fut si grande, que de toute l'Italie, deux Evêques seulement avec un Prêtre se trouvèrent à sa consécration. Pélage mourut le 1 Mars 560, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans cinq mois & vingt-quatre jours.

VI.  
SIÈCLE.  
AN de J. C.

## LX. JEAN III.

Jean III, surnommé Catelin, Romain, fut consacré le 18 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 560. Il tint le Saint-Siège douze ans onze mois vingt-six jours, & mourut le 13 Juillet 573. (*Pagi, Muratori.*) Le P. Mausmet sa mort au 25 Octobre suivant.

---

---

**VI.****S I È C L E.****An de J. C.**  
574.**LXI. BENOIT BONOSE.**

Benoit Bonose, après une vacance de dix mois & vingt-un jours, occasionnée par les troubles qui régnoient en Italie, fut ordonné Pape le 3 Juin de l'an 574. Il mourut le 30 Juillet de l'an 578, après avoir tenu le Saint-Siège quatre ans un mois & vingt sept jours, au milieu de la persécution des Lombards.

**LXII. PÉLAGE II.**

578.

Pélage II, Romain, fut consacré le 30 Novembre de l'an 578, après une vacance du Saint-Siège qui dura quatre mois. Les ravages des Lombards qui faisoient alors le siège de Rome, empêchèrent qu'on n'attendît le consentement de l'Empereur, selon la coutume établie dans le siècle précédent. Pélage travailla avec zèle, mais inutilement, à ramener à l'unité de l'Eglise les Evêques d'Istrie & de Vénétie, qui faisoient schisme pour la défense des trois Chapitres. Dès le commencement de son pontificat, il tira Grégoire du Monastère où il s'étoit retiré, pour le faire un des sept Diacres de Rome, l'envoya

à Con  
contre  
son A  
la pest  
avoir  
mois

**LXI**

Gr  
le fut  
ses lu  
toutes  
à Ro  
été P  
renon  
pour  
l'anné  
S. A  
Mais  
Pape  
un de  
l'envo  
d'Ital  
jusqu  
Pélag  
le C  
remen  
lui su  
de tou

à Constantinople demander du secours VI.  
 contre les Lombards, & l'y nomma  
 son Apocrisiaire. Pélage II mourut de SIÈCLE:  
 la peste le 8 Février de l'an 590, après An de J. C.  
 avoir tenu le Saint-Siège onze ans deux  
 mois & neuf jours.

### LXIII. S. GRÉGOIRE LE GRAND.

Grégoire I, dit le Grand, & qui 590  
 le fut véritablement par sa charité, par  
 ses lumières, par sa modestie & par  
 toutes ses éminentes qualités, étoit né  
 à Rome d'une famille noble, & avoit  
 été Préteur de cette Ville en 573 : mais  
 renonçant au monde & à ses dignités,  
 pour ne servir que Dieu, il se retira  
 l'année suivante dans le Monastère de  
 S. André, qu'il avoit fondé dans sa  
 Maison. Il en étoit Abbé, lorsque le  
 Pape Pélage II l'en tira pour le faire  
 un des sept Diacres de Rome. Ce Pape  
 l'envoya, vers l'an 579, pour les affaires  
 d'Italie, à Constantinople, où il résida  
 jusqu'en 584, avec le titre d'Apocrisiaire.  
 Pélage étant mort le 8 Février 590,  
 le Clergé & le peuple, d'un consen-  
 tement unanime, élurent Grégoire pour  
 lui succéder : Grégoire seul s'y opposa  
 de toute sa force ; il s'enfuit, il se cacha,



& écrivit à l'Empereur, le priant de  
 VI. ne point approuver ce choix; mais il  
 S I È C L E. ne réussit pas. Grégoire fut donc ordonné  
 An de J. C. Pape le 3 Septembre, qui étoit un Di-  
 manche, l'an 590. Il se plaignit sérieu-  
 sement à ses amis des complimens que  
 quelques-uns lui firent sur sa nouvelle  
 dignité. L'an 593, & non 596, comme  
 le dit Baronius, il engagea le Roi des  
 Lombards à lever le siège qu'il avoit  
 mis devant Rome. Ce saint Pape défendit  
 le cinquième Concile, tâcha de ramener  
 les schismatiques, & fit rentrer dans  
 la communion de l'Evêque de Milan,  
 Théodelinde, Reine des Lombards, qui  
 s'en étoit séparée. S. Grégoire exécuta,  
 l'an 596, le dessein où il étoit depuis  
 long-tems de porter la foi en Angle-  
 terre; il y envoya des Missionnaires,  
 dont S. Augustin, Prévôt de son Monas-  
 tère de S. André, fut le chef. Ayant  
 abordé l'an 597 en cette Isle, Augustin  
 & ses compagnons furent bien reçus par  
 Ethelbert, Roi de Kent, qui embrassa la  
 foi, & fut baptisé avec un grand nombre  
 de siens. Une des plus importantes ac-  
 tions du pontificat de S. Grégoire, a été  
 la réformation de l'Office de l'Eglise Ro-  
 maine l'an 599. Ce grand Pape, consumé

de g  
 rut  
 après  
 ans  
 Pap  
 des  
 Cet  
 fon  
 succ  
 con  
 Ro

de glorieux travaux & de maladie, mourut saintement le 12 Mars de l'an 604, après avoir tenu le Siège de Rome treize ans six mois & dix jours. Il est le premier Pape qui ait pris la qualité de *Serviteur des serviteurs de Dieu* dans ses Lettres. Cette souscription, qui marquoit sa profonde humilité, est devenue sous ses successeurs une formule qui s'est toujours conservée dans le style de la Chancellerie Romaine.

VI.  
SI È C L E.  
An de J. C.  
604.



---

**CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
D'ANTIOCHÉ.**

---



---

*SIXIÈME SIÈCLE.*

VI.

SIÈCLE.

LIV. SÉVÈRE.

An de J. C.

512.

**SÉVÈRE**, l'un des plus grands fléaux de l'Eglise d'Orient, fut substitué à Flavien dans le mois de Novembre 512, par ordre de l'Empereur Anastase. Il étoit de Sozople en Pisidie. L'an 475, étant en Egypte, il avoit embrassé le parti de Pierre Monge. Le trouvant ensuite trop modéré, il s'étoit séparé de lui, & avoit formé la secte des Acéphales ou Sévériens. Assis sur la Chaire d'Antioche, il ne cessa de vexer les Catholiques de sa dépendance, tant que l'Empereur Anastase vécut. L'an 518, Justin, successeur d'Anastase, le fit déposer dans un Concile tenu à Constantinople au mois de Juillet. Peu de tems après, il le condamna à avoir la langue cou-

pée,  
ne ce  
évita  
prit a  
année  
& ex  
tantin  
Abul  
(l'an  
tard,  
moni  
trois

Pa  
élu a  
le Si  
ordin  
cédoi  
hérét  
indif  
doxe  
ple,  
au m  
après

E  
subst

pée, en punition des blasphèmes qu'il ne cessoit de vomir contre la foi. Sévère évita ce châtement, par la fuite qu'il prit au mois de Septembre de la même année. Il reparut après la mort de Justin, & excita beaucoup de troubles à Constantinople & en Egypte. Sa mort, suivant Abulfarage, arriva l'an des Grecs 850, (l'an de J. C. 539) ou trois ans plus tard, (l'an 542) selon Sévère d'Aschmonin, plus ancien qu'Abulfarage de trois siècles.

VI.

SI È C L E.

An de J. C.

L V. PAUL II.

Paul, Prêtre de Constantinople, fut élu au mois de Mai 519 pour remplir le Siège d'Antioche. Aussi-tôt après son ordination, il rétablit le Concile de Chalcédoine. Son orthodoxie aliéna de lui les hérétiques; mais sa mauvaise conduite indisposa presque également les orthodoxes. Devenu odieux à tout son peuple, il prit le parti d'abdiquer l'an 521 au mois d'Avril. Il vécut encore trois ans après son abdication. (*Bolland.*)

519.

L VI. EUPHRASIUS.

Euphrasius, natif de Jérusalem, fut substitué à Paul dans le Siège d'Antioche.

521.

VI. Il commença son épiscopat, dit Théop-  
 S I È C L E. phane, par retrancher des Dyptriques  
 An de J. C. les noms du Pontife Romain & des  
 Pères de Chalcédoine. La crainte,  
 ajoute-t-il, lui fit publier ensuite les  
 quatre Conciles. Les hérétiques s'étant  
 soulevés à cette occasion, il y en eut  
 plusieurs de tués. Un accident funeste  
 termina l'épiscopat & les jours d'E-  
 phrasius. Il périt dans un tremblement  
 de terre, qui, ayant commencé le 29  
 Mai 526, dura un an entier, selon  
 Théoplane.

#### LVII. ÉPHREM.

527. Éphrem, Comte d'Orient, dans le  
 tems du tremblement de terre qui bou-  
 leversa la Ville d'Antioche, mérita, par  
 le soin qu'il prit des habitans, d'être élu  
 pour succéder à Euphrasius. La conduite  
 qu'il tint dans l'épiscopat, justifia ce choix.  
 Ses mœurs furent simples, sa vie fru-  
 gale, sa doctrine pure, son zèle sage,  
 actif & réglé. Il poursuivit avec vigueur  
 les hérétiques dans ses discours & ses  
 écrits. Ce digne Pasteur mourut l'an 545,  
 vers le commencement de Mai.

## LVIII. DOMNUS III.

VI.

Domnus, Thrace de naissance, fut SICILE.  
 choisi par l'Empereur Justinien pour An de J. C.  
 remplacer Ephrem sur le Siège d'An- 54).  
 tioche. Il eut le même attachement que  
 son prédécesseur pour la foi catholique.  
 L'an 553, il assista au cinquième Con-  
 cile général, dont il soucrivit les actes.  
 Nicéphore & Théophane lui donnent  
 quatorze ans d'épiscopat. Les Tables  
 du dernier mettent sa mort en l'an de  
 l'Incarnation 552, selon le calcul d'A-  
 lexandrie; ce qui revient à l'an de notre  
 Ere 559 avant le 29 Août, par où dé-  
 bute l'année des Egyptiens.

## LIX. ANASTASE I.

Anastase, Moine de Palestine, qu'il 559.  
 ne faut pas confondre avec le Sinaïte,  
 fut élu pour succéder à Domnus. Il sou-  
 tint dans l'épiscopat la réputation qu'il  
 s'étoit acquise par sa doctrine & ses ver-  
 tus dans le Cloître. L'an 563, il résista  
 courageusement à l'Empereur Justinien,  
 qui vouloit faire ériger en dogme son  
 erreur de l'incorruptibilité du Corps de  
 J. C. avant sa Résurrection. Sa grande  
 charité lui fit épuiser le trésor de son

VI. Eglise en faveur des pauvres. L'Empereur Justin II, irrité contre lui par d'autres motifs, lui en fit un crime, & le chassa de son Siègre vers la fin de l'an 569. (*Le Quien.*)

### LX. GRÉGOIRE.

569. Grégoire, Abbé dans la Palestine, fut mis à la place du Patriarche Anastase par l'Empereur Justin. La sagesse de son gouvernement couvrit le vice de son entrée dans l'épiscopat. Il signala sa prudence & sa charité pendant les incursions que les Perses firent en Syrie sous les règnes de Justin, Tibère & Maurice. Sa vertu ne le mit pas néanmoins à l'abri de la calomnie. Un Laïque l'accusa des crimes honteux dont il se purgea l'an 588, au Concile de Constantinople. L'an 593, il remit le Siègre d'Antioche à son prédécesseur, & mourut la même année d'une attaque de goutte. (*Pagi.*)

### ANASTASE I, pour la seconde fois.

593. Anastase remonta sur son Siègre après vingt-trois ans d'exil. Il le tint encore cinq ans, & mourut l'an 598, en odeur de sainteté. (*Pagi, le Quien.*)

## LXI. ANASTASE II.

VI.

Anastase II fut le successeur d'Anastase I. Son épiscopat fut vivement agité par les guerres des Perses contre les Romains. Les Juifs, à la faveur de ces troubles, attaquèrent les Chrétiens à force ouverte. Anastase voulant défendre ses ouailles, fut mis à mort par ces forcenés, vers le mois d'Août de l'an 598. Le Siège d'Antioche vaqua près de trente ans depuis sa mort. Les Grecs font sa fête le 21 Décembre.

SIÈCLE.

An de J. C.

598.



is.

près  
core  
leur



---

CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
D'ALEXANDRIE.

---



---

SIXIÈME SIÈCLE.

VI.

XXXII. JEAN III.

SIÈCLE.  
AN de J. C.  
505.

**J**EAN, surnommé Nicéote, succède à Jean II en 505. Son aversion pour le Concile de Chalcédoine fut si grande, qu'il refusa de communiquer avec les trois autres Patriarches d'Orient, parce qu'ils se contentoient de recevoir l'Hénotique, sans s'expliquer sur ce Concile. Les Acéphales demeurèrent pareillement séparés de sa communion, à cause de son respect pour la mémoire de Pierre Monge, qu'il refusa de flétrir. Néanmoins l'an 513, Sévère, leur Chef, nouvellement élu Patriarche d'Antioche, lui ayant envoyé sa Lettre synodique, Jean ne fit point de difficulté de communiquer avec lui. Mais leur réunion n'éteignit point le schisme des Acéphales.

Jean mourut un Lundi 27 du mois Pa-  
chon, ou 22 Mai de l'an 517.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

## XXXIII. DIOSCORE II.

Dioscore, neveu de Timothée Elure,  
517. monta sur le Siège d'Alexandrie le 22  
Mai 517, non sans de grands troubles,  
le jour même de la mort de Jean III.  
Il réunit à sa communion les Acépha-  
les, en condamnant hautement le Con-  
cile de Chalcédoine, ainsi que la mé-  
moire de Pierre Monge, sans néanmoins  
rejeter l'Hénotique. Dioscore mourut  
le 8 Octobre de l'an 519, comme le  
prouve le P. Pagi, & non le 14 du  
même mois de l'an 518, comme le  
marque le P. le Quien.

## XXXIV. TIMOTHÉE III.

519. Timothée remplaça, le 8 Octobre  
519, Dioscore II sur le Siège d'Ale-  
xandrie. Ce fut encore un ennemi du  
Concile de Chalcédoine. Sévère, Pa-  
triarche d'Antioche, chassé de son Siège  
par l'Empereur Justin, trouva un asyle  
auprès de lui avec Julien, Evêque d'Ha-  
licarnasse, complice de son erreur &  
compagnon de son exil. L'an 531,  
ces deux hôtes excitèrent de nouveaux

troubles à Alexandrie, par leur dispute  
 VI. sur la corruptibilité & l'incorruptibilité.  
 S I È C L E. de la Chair de J. C. avant sa Résur-  
 An de J. C. rection. Sévère étoit pour la corrupti-  
 bilité, Julien pour l'incorruptibilité.  
 Les sectateurs de celui-ci furent nom-  
 més Incorrupticoles ou Phantasiastes.  
 Du sentiment de Sévère, qui étoit le  
 véritable, le Diacre Thémistius inféra  
 que J. C. avoit ignoré quelque chose,  
 & fonda la secte dite des Agnoètes.  
 Timothée pencha, tantôt pour Sévère,  
 tantôt pour Julien. Sa mort est rapportée,  
 par M. Renaudot & le P. le Quien, à  
 l'an 535.

### XXXV. GAINAS ou GAIEN.

537. Après la mort de Timothée, il y eut  
 deux partis dans l'Eglise d'Alexandrie,  
 pour le choix de son successeur. Les uns  
 élurent Gainas ou Gaien; les autres,  
 Théodose, tous deux ennemis du Con-  
 cile de Chalcédoine, mais celui-ci de  
 la secte des Corrupticoles, & l'autre de  
 celle des Phantasiastes. Le parti de Gai-  
 nas étant le plus fort, prévalut, &  
 obligea Théodose à se retirer. Mais ce  
 triomphe fut de peu de durée. Gainas,  
 après cent trois jours de jouissance,  
 fut

fut cha  
 de l'Im  
 en exil  
 suite e  
 devint  
 sa mor

XX

Thé

Siège

rival. M

commu

Gainas

sès entr

vant y

prit le

mes. L

Théodo

peur

cédoine

d'où il

& la V

secte na

rent po

Philipo

confond

Théodo

Paul

1ome

fut chassé le 22 Mai 537, par ordre de l'Impératrice Théodora, & envoyé en exil, d'abord à Carthage, & ensuite en Sardaigne. On ignore ce qu'il devint depuis, & quel fut le tems de sa mort.

VI.  
S I È C L E.  
An de J. C.

XXXVI. THÉODOSE.

Théodose demeura seul possesseur du Siège d'Alexandrie, par l'exil de son rival. Mais peu de personnes voulurent communiquer avec lui. Les partisans de Gainas s'étant soulevés, l'eunuque Narsès entreprit de les réprimer; & ne pouvant y réussir par la voie des armes, il prit le parti de livrer la Ville aux flammes. L'an 538 au mois de Novembre, Théodose, sur le refus qu'il fit à l'Empereur de recevoir le Concile de Chalcédoine, est exilé près du Pont-Euxin, d'où il infecte de ses erreurs la Cour & la Ville de Constantinople. De sa secte naquirent les Trithéites, qui eurent pour Chef le Grammairien Jean Philipon; & un autre parti opposé, qui confondoit les trois Personnes divines. Théodose mourut l'an 568.

537.

XXXVII. PAUL.

Paul, l'un des Abbés de Tabenne, 538.  
Tome II. T

VI.  
S I È C L E.  
An de J. C.

est nommé sur la fin de 538, par l'Empereur Justinien, pour remplacer Théodose. Mennas, Patriarche de Constantinople, l'ordonne quelques jours après, en présence des Apocryphaires des autres Patriarches. Paul continua sur son Siège de professer la foi de Chalcédoine, dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors; mais sa conduite le déshonora. L'an 541, (*Mansi*) Paul est déposé au Concile de Gaza, pour crime d'homicide dont il est convaincu, & pour son attachement à l'Origénisme. De son tems les Monophysites, ou partisans de l'unité de nature en J. C., commencèrent d'être appelés Jacobites. Ce nom leur vint de Jacques Zanzale, dit Baradée, qui se qualifioit parmi eux d'Evêque universel.

### XXXVIII. ZOILE.

543. Zoile fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par le même Concile qui avoit déposé Paul. L'an 544, il souscrivit l'Edit de Justinien contre Origène. L'an 551, ce Prince le fait chasser de son Siège le 14. Juillet, parce qu'il refusoit de condamner les trois Chapitres. (*Pagi.*)

XX  
Ap  
plus  
xandr  
il affi  
dont  
vers l  
tin le  
L'ann  
qu'on  
ayant  
Patria  
certain  
Celui  
ils s'ac  
lui ful  
Jarnie  
gnité.  
Théoc  
née qu  
XL  
Jean  
par les  
pollina  
par Je  
fut att  
lique.

## XXXIX. APOLLINAIRE.

VI.

Apollinaire, dans le mois d'Août au SIÈCLE.  
 plus tard, est mis sur le Siège d'Alexandrie à la place de Zoïle. L'an 553, An de J. C. 551.  
 il assista au cinquième Concile général, dont il soucrivit les actes. Il mourut vers la fin de la quatrième année de Justin le Jeune, c'est-à-dire, l'an 569. L'année précédente, les Théodosiens, qu'on nommoit spécialement Jacobites, ayant appris la mort de Théodose leur Patriarche, élurent pendant la nuit un certain Dorothee pour lui succéder. Celui-ci étant mort peu de jours après, ils s'accordèrent avec les Gaianistes pour lui substituer le Moine Jean, que ces derniers traitèrent ensuite avec indignité. Après lui Pierre fut élu par les Théodosiens, & mourut la même année qu'Apollinaire.

XL. JEAN IV, *Catholique.*

Jean fut élu Patriarche d'Alexandrie par les Catholiques, après la mort d'Apollinaire, & sacré à Constantinople par Jean, Patriarche de cette Ville. Il fut attaché fermement à la foi catholique. Ce Prélat mourut l'an 579. 569.

T ij

---

 XLI. S. EULOGE, *Catholique.*

VI.

S I È C L E. Euloge, Prêtre & Moine de l'Eglise  
 d'Antioche, fut substitué à Jean dans  
 le Siège d'Alexandrie. Ce Prélat se ren-  
 dit également recommandable par la  
 pureté de sa foi & celle de ses mœurs.  
 Il combattit les hérétiques de vive voix  
 & par écrit ; il maintint la concorde  
 parmi les Catholiques. S. Grégoire le  
 Grand fut lié d'une étroite amitié avec  
 lui. Euloge mourut l'an 607. Sa mé-  
 moire est honorée dans l'Eglise le 13  
 Septembre. (*Pagi.*)




---

 C  
 D E
 

---

J E A  
 au Pa  
 Gouv  
 vant  
 En. m  
 il avo  
 cile d  
 quer  
 tallati  
 ce ref  
 plus,  
 peu a  
 voque  
 foi. I  
 pereu  
 où il  
 & an  
 meurt

---



---

## CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

---

### SIXIÈME SIÈCLE.

#### XLIX. JEAN. III.

**J**EAN, fils de Marcien, fut substitué au Patriarche Élie, par l'autorité du Gouverneur Olympius. Il étoit auparavant Evêque de Sébaste en Arménie. En montant sur le Siège de Jérusalem, il avoit promis d'anathématiser le Concile de Chalcédoine, & de communiquer avec Sévère; mais après son installation, il refusa l'un & l'autre. Sur ce refus, Anastase, successeur d'Olympius, le fait mettre en prison. Il en sort peu après en donnant des paroles équivoques, & continue de prêcher la vraie foi. L'an 518, après la mort de l'Empereur Anastase, il assemble un Concile où il fait recevoir celui de Chalcédoine, & anathématiser Sévère. L'an 524, il meurt le 22 Avril. (*Le Quien.*)

VI.

SIÈCLE.

AN de J. C.

513.



## VI.

## L. PIERRE.

**SIÈCLER.** Pierre, natif d'Eleutérople, succéda  
 An de J. c. au Patriarche Jean. L'an 530, il députa  
 524. S. Sabas à Constantinople pour deman-  
 der du secours contre les Samaritains  
 révoltés, qui mettoient tout à feu & à  
 sang dans la Palestine. A ces mouve-  
 mens succédèrent, l'an 532, ceux des  
 Origénistes, qui par la mollesse du Pa-  
 triarche, troublèrent son Eglise pendant  
 toute la suite de son épiscopat. L'an  
 536, le 19 Septembre, il tient un Con-  
 cile où il anathématise Anthime, Pa-  
 triarche de Constantinople, dont il avoit  
 auparavant embrassé la communion.  
 L'an 544, il souscrit avec les autres  
 Patriarches, mais malgré lui, l'Edit de  
 Justinien contre les trois Chapitres.  
 Pierre mourut la même année : Prélat  
 foible, mais bien intentionné. (*Pagi*,  
*Bollandus*, *le Quien*.)

## LI. EUSTROCHIUS.

544. Après la mort de Pierre, les Moines  
 de la nouvelle Laure, attachés à l'Ori-  
 génisme, placèrent Macaire, homme  
 de leur secte, sur le Siège de Jérusa-  
 lem. Mais l'Empereur cassa cette élec-

tion au  
 caire,  
 Econo  
 lui-ci  
 dans l  
 Légat  
 Const  
 la mê  
 Patria  
 rigeni  
 Ascid  
 padoc  
 génist  
 dépo  
 Pagi  
 561.  
 ce P

M  
 troch  
 sur l  
 fit a  
 men  
 Eglis  
 quel

J

tion au bout de deux mois, chassa Macaire, & lui fit substituer Eustrochius, VI.  
 Econome de l'Eglise d'Alexandrie. Ce S I È C L E.  
 lui-ci tint le Siège dix-neuf ans, pen- An de J. C.  
 dant lesquels il assista, l'an 553, par ses  
 Légats, au second Concile général de  
 Constantinople, dont il confirma les actes  
 la même année dans un Concile de son  
 Patriarchat. Son éloignement pour l'O-  
 rigénisme le rendit odieux à Théodore  
 Ascidas, Evêque de Césarée en Cap-  
 padoce, fameux, puissant & adroit Ori-  
 géniste, par les intrigues duquel il fut  
 déposé l'an 563, & exilé. (Le Quien.)  
 Pagi met la déposition d'Eustrochius en  
 561. On ignore ce que devint ensuite  
 ce Prélat.

LII. MACAIRE II.

Macaire, après la déposition d'Euf- 563.  
 trochius, qui l'avoit supplanté, remonta  
 sur le Siège de Jérusalem; mais on lui  
 fit auparavant condamner solemnelle-  
 ment Origène. Ce Prélat gouverna son  
 Eglise l'espace d'onze ans, au bout des-  
 quels il mourut sur la fin de l'an 574.

LIII. JEAN IV.

Jean, Moine Acémète, succéda au 574.  
 T iv

VI. Patriarche Macaire. Il tint le Siège dix-neuf ans, & mourut au commencement de l'an 594. (*Oriens Christ. T. III.*)

SI È C L E.  
An de J. C.

594.

LIV. AMOS.

Amos ou Neamus fut élu vers la fin de 594 pour succéder à Jean IV. Il étoit Moine, & avoit gouverné quelque tems l'une des Laures de la Palestine. Lorsqu'il se rendit à Jérusalem, les Abbés des différens Monastères vinrent au-devant de lui pour le sauver. « Priez pour moi, mes Pères, leur dit-il, car on m'a imposé un grand & terrible fardeau. La dignité sacerdotale me fait trembler. C'est à Pierre & à Paul, ainsi qu'à leurs semblables, à gouverner les ames. Pour moi, je ne suis qu'un misérable pécheur. Mais ce que je redoute par dessus toute chose, ce sont les Ordinations ». Amos mourut vers la fin de 601, après environ sept ans d'épiscopat.



DE

D

T  
l'Egl  
au P  
dont  
ces,  
Chal  
que  
voir  
s'élev  
ple,  
que  
thée  
six an  
suiva

Je

---

**CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
DE CONSTANTINOPLÉ.**

---

*SIXIÈME SIÈCLE.*

XXVI. TIMOTHÉE.

**T**IMOTHÉE, Prêtre & Trésorier de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Macédone. Cet intrus, dont la religion se plioit aux circonstances, tantôt condamna le Concile de Chalcédoine, & tantôt le reçut, suivant que ses intérêts l'exigeoient. On peut voir dans les Historiens les troubles qui s'élevèrent de son tems à Constantinople, au sujet de l'Hymne Trisagion, que les hérétiques interpoloient. Timothée jouit de son usurpation l'espace de six ans, & mourut le 5 Avril de l'an 517, suivant Victor de Tunone.

VI.

SIÈCLE.

An de J. C.

511.

XXVII. JEAN II.

Jean de Cappadoce, Prêtre de l'Eglise

T v

527.

de Constantinople, fut substitué à Timothée, qui l'avoit désigné pour son successeur. Il fut ordonné la troisième fête de Pâques de l'an 517. Avant son ordination, l'Empereur Anastase l'avoit obligé de condamner le Concile de Chalcedoine. Mais l'an 518, sous Justin, successeur de ce Prince, il anathématisa Sévère dans un Concile qu'il tint le 20 Juillet, & rétablit la mémoire des Pères de Chalcedoine. L'an 519, il met fin au schisme, en retranchant des Dyptiques les noms d'Acace & de ses successeurs, suivant le formulaire qui lui fut apporté par les Légats du Pape. L'an 520, il meurt au commencement de Février.

### XXVIII. ÉPIPHANE.

520. Épiphané, Prêtre de l'Eglise de Constantinople & Syncelle, fu élu pour succéder au Patriarche Jean. Il fut ordonné le 25 Février. L'an 528, l'Empereur Justinien lui adresse une Loi du 12 Février, portant défense aux Evêques de venir à la Cour sans un ordre particulier. L'an 535, il meurt le 5 Juin, avec la réputation d'un bon Prélat.

## XXIX. ANTHIME.

VI.

Anthime, Evêque de Trébifonde, SIECLE.  
 quitte ce Siègè pour passer sur celui de An de J. C.  
 Constantinople après la mort d'Epipha- 535.  
 ne. L'an 536, le Pape Agapit étant venu  
 à Constantinople, le dépose au com-  
 mencement de Mars, à titre d'héréti-  
 que & d'intrus.

## XXX. MENNAS.

Mennas, Prêtre, natif d'Alexandrie, 536.  
 fut substitué à Anthime, & ordonné par  
 le Pape Agapit le 13 Mars, un Jeudi. Le  
 2 Mai suivant, il tient un Concile dans  
 le vestibule ou la nef de Sainte-Marie,  
 où il confirme & ordonne de mettre à  
 exécution les décrets portés par Agapit,  
 mort peu de tems auparavant, contre  
 Anthime & les Acéphales. L'an 551,  
 le Pape Vigile étant à Constantinople,  
 le prive de sa communion, ainsi que  
 Théodore de Césarée, le 22 Août,  
 pour avoir souscrit la condamnation des  
 trois Chapitres. L'an 552, Vigile met  
 à la tête de son *Constitutum*, publié  
 le 14 Mai, la profession de foi que  
 Mennas & Théodore lui avoient donnée  
 pour se réconcilier avec lui. La même

T. vi.

VI.

SIÈCLE.

AN de J. C.

552.

année, Mennas meurt le 25 Août, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire.

## XXXI. EUTYCHIUS.

Eutychius, Prêtre & Moine d'Amasée dans le Pont, fut mis à la place du Patriarche Mennas. Il présida l'an 553 au Concile général de Constantinople, sur le refus que fit le Pape Vigile de s'y trouver. L'an 565, le 2 Avril, l'Empereur Justinien le chasse de son Siège, pour s'être opposé à l'Édit de ce Prince, en faveur de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible avant sa Résurrection.

XXXII. JEAN III,  
dit le Scholaistique.

565.

Jean le Scholaistique, Syrien, Apocryphaire de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, est nommé successeur d'Eutychius, & reçoit l'ordination le 12 Avril 565. Huit jours après, il fait citer son prédécesseur dans une assemblée d'Evêques à Constantinople. Eutychius ayant refusé de comparoître, est condamné par défaut, puis relégué dans le Pont. L'an 577, Jean meurt le 31 Août.

Eut  
fut ra  
remon  
L'an  
Nonc  
féren  
que n  
feroie  
tracte  
arrivé  
me a  
mém

Jean  
tinop  
der a  
le lem  
Conc  
la cat  
tioche  
dans  
de P  
Pélag  
lui fin  
tueux

## EUTYCHIUS rétabli.

VI.

Euty chius, après la mort de Jean, SIÈCLE.  
fut rappellé, à la prière du peuple, & AN DE J. C.  
remonta sur son Siège le 3 Octobre 577. 577.  
L'an 582, S. Grégoire le Grand, alors  
Nonce à Constantinople, entre en conférence avec lui, sur ce qu'il soutenoit  
que nos corps, après la résurrection, ne  
seroient point palpables. Euty chius ré-  
tracte cette erreur peu avant sa mort,  
arrivée un Dimanche 5 Avril de la même  
année. L'Eglise Grecque honore sa  
mémoire le 6 du même mois.

## XXXIII. JEAN IV,

surnommé le Jeûneur.

Jean, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 11 Avril pour succéder au Patriarche Euty chius, & ordonné le lendemain. L'an 588, il indique un Concile général d'Orient, pour juger la cause de Grégoire, Patriarche d'Antioche, accusé faussement, & prend, dans ses Lettres de convocation, le titre de Patriarche œcuménique. Le Pape Pélage, & depuis, S. Grégoire le Grand lui firent des reproches sur ce titre fastueux, & voulurent, mais inutilement,

582



— VI. l'obliger à s'en désister. L'an 595, il meurt le 2 Septembre, jour auquel les SIÈCLE. Grecs honorent sa mémoire. Sa grande An de J. C. abstinence lui fit donner le surnom de Jeûneur.

## XXXIV. CYRIAQUE.

59★ Cyriaque, Prêtre & Econome de l'Eglise de Constantinople, succède au Patriarche Jean. Il adopta les prétentions de son prédécesseur. S. Grégoire le Grand s'y opposa, comme il avoit déjà fait, mais avec aussi peu de succès. Cyriaque mourut le 29 Octobre de l'an 606.



N 5.

595, il  
quel les  
grande  
nom de

E.

ome de  
cède au  
entions.  
Grand  
à fait,  
yriaque  
6.

uo sa mo  
pu anarch  
ATHAF  
n 34; me  
GILULI  
t roclamé  
ert en 61

# SYNCHRONISME DES SIXIÈME SIÈCLE

## EMPEREURS GRECS.

**J**USTIN, né en 450, est reconnu Empereur en 518; meurt en 527, âgé de 77 ans.

**J**USTINIEN I, neveu de Justin, né en 483, est déclaré Auguste en 427, le 1 Avril, & lui succède le 1 Août suivant; meurt en 565, après un règne de 38 ans & demi.

**J**USTIN II, dit le Jeune, neveu de Justinien, est couronné Empereur en 565; meurt en 578, après un règne de près de 13 ans.

**T**IBÈRE II, est fait César en 574, couronné Empereur en 578 par Justin; meurt en 582.

**M**AURICE, né l'an 539; déclaré César par Tibère le 5 Août 582, est couronné Empereur le 13 du même mois; est égorgé par ordre du tyran Phocas l'an 602.

## ROIS DES PERSES.

**C**HOSROËS, surnommé le Grand, troisième fils de Cavadès, est élu Roi de Perse en 531; meurt l'an 579.

**H**ORMISDAS II, fils de Chosroës, lui succède en 579; est déposé l'an 590.

**C**HOSROËS II, fils d'Hormisdas, est mis à sa place en 590; est détrôné par Siroès, son fils aîné en 628; enfermé dans une prison, où il meurt de faim au milieu de ses trésors.

## ROIS D'ITALIE.

**A**TALARIC, petit-fils de Théodoric, auquel il succède en 526; meurt de la peste en 534.

**T**HÉODAT, neveu du Roi Théodoric, est placé sur le Trône en 534: est mis à mort l'an 536.

**V**ITIGÈS, est élu Roi d'Italie en 536; est assiégé dans Ravenne par Bélisaire; fait prisonnier en 540, & transporté à Constantinople, où il meurt en 542 ou 543.

**H**ELDIBADE ou THÉODÉBALDE, est élu Roi en 540, après la prise de Vitigès; est tué dans un repas en 541.

**É**RARIC, est choisi pour régner après la mort d'Heldibade; a le même sort que lui cinq mois après son éléction.

**T**OTILA, est élu en 541 pour succéder à Éraric; est défait par Narsès, & perd la vie en 552.

**T**EIAS, est élu Roi, & succède à Totila en 552; périt à la guerre en 553. Ce fut le dernier des Rois Goths en Italie, où leur domination avoit duré 60 ans, depuis Théodoric, vainqueur d'Odoacre.

## ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

**A**LBOIN, dixième Roi des Lombards, peuple sorti de la Scandinavie, qui s'étoit établi en Pannonie, où ils avoient subsisté l'espace d'environ 42 ans; entre en Italie en 568, où il fonde un nouveau Royaume, qu'il étend par ses conquêtes; meurt en 573.

**C**LEPH ou CLÉPHON, est élu Roi des Lombards en 573; ne règne que 18 mois. Sa mort arrivée en 575, est suivie d'une anarchie qui dure 10 ans.

**A**UTHARIS, fils de Cleph, est élu en 584; meurt de poison en 590.

**G**ILULPHE, parent d'Autharis, est proclamé Roi de Lombardie en 591; meurt en 615.

## EXARQU

**N**ARSÈS, avoir détruit

Italie, est cr

titre de Duc,

Constantinop

les plaintes d

même année.

**L**ONGIN

Constantinop

en 568, est r

**S**MARAG

pour successe

Constantinop

**R**OMAIN,

est rappelé en

cussions, sur

le Grand.

**C**ALLINIO

l'an 597. Sa

la Cour de Co

l'a 602.

ITALIE.

de Théodoric, meurt de la  
 Roi Théodo-  
 ne en 534 : est  
 l'Italie en 536;  
 par Bélisaire ;  
 & transporté à  
 eurt en 542 ou  
 ODÉBALDE,  
 la prise de Vi-  
 as en 541.  
 ur régner après  
 le même sort  
 n éléction.  
 541 pour suc-  
 t par Narsès,  
 & succède à  
 guerre en 553.  
 Rois Goths en  
 on avoit duré  
 e, vainqueur

BARBES  
 E.

es Lombards,  
 avie, qui s'é-  
 ù ils avoient  
 42 ans; entre  
 e un nouveau  
 es conquêtes;  
 , est élu Roi  
 ègne que 18  
 75, est suivie  
 ans.  
 eph, est élu  
 en 590.  
 d'Autharis,  
 rdie en 591;

EXARQUES DE RAVENNE.

NARSÈS, Perfan de nation, après  
 avoir détruit la Monarchie des Goths en  
 Italie, est créé Général du pays sous le  
 titre de Duc, par l'Empereur de Con-  
 stantinople en 533. Destitué en 567, sur  
 les plaintes du Sénat; meurt à Rome la  
 même année.  
 LONGIN, envoyé par la Cour de  
 Constantinople pour succéder à Narsès  
 en 568, est révoqué en 584.  
 SMARAGDE, Patrice, fut donné  
 pour successeur à Longin, est rappelé à  
 Constantinople l'an 590.  
 ROMAIN, est substitué à Smaragde;  
 est rappelé en 597, à cause de ses con-  
 cussions, sur les plaintes de S. Grégoire  
 le Grand.  
 CALLINIQUE, succède à Romain  
 l'an 597. Sa mauvaise conduite engage  
 la Cour de Constantinople à le rappeler  
 l'a 602.

ROIS DES GOTHES  
 EN ESPAGNE.

GÉSALIC, fils naturel d'Alaric, est  
 élu par les Seigneurs de la Nation pour  
 succéder à son père, l'an 508; tombe  
 entre les mains des soldats de Théodo-  
 ric, qui lui ôtent la vie l'an 511.  
 AMALARIC, autre fils d'Alaric II,  
 vit sous la tutelle de Théodoric, son aïeul  
 maternel, jusqu'à l'an 526, époque de  
 son avènement au Trône; est défait par  
 Chilbert, Roi de France, & tué par  
 un soldat Franc l'an 531.  
 THEUDIS, est élu Roi en 531 ou  
 532, après la mort d'Amalaric; est af-  
 fassiné dans son palais à Barcelone vers  
 l'an 548.  
 THEUDISELE ou THEUDEGISIL-  
 LE, est reconnu Roi après la mort de  
 Theudis en 548; est assassiné dans un  
 repas vers la fin de l'année suivante.  
 AGILA, est élevé sur le Trône en  
 550; défait & mis à mort par ses sujets  
 rebelles en 554.  
 ATHANAGILDE, élu Roi par les  
 rebelles, succède à Agila en 554;  
 meurt l'an 567.  
 LIUVA I, est élu Roi vers la fin de  
 567; meurt l'an 572.  
 LEUVIGILDE, associé au Trône par  
 Liuva son frère, dès l'an 568; lui suc-  
 cède en 572; meurt l'an 586.  
 RÉCARÈDE, succède à son père Leu-  
 vigilde en 586; meurt au milieu de l'an  
 601.

ROIS DE FRANCE.

Après la mort de Clovis, le Royaume  
 est partagé entre ses quatre fils, qui ré-  
 gnent à la fois; savoir THIERRY à  
 Metz; CLODOMIR à Orléans; CHIL-  
 DEBERT à Paris; CLOTAIRE à Soif-  
 sons. Ce dernier survit à ses frères, réu-  
 nit toute la Monarchie, & meurt au  
 mois de Novembre 561.  
 Il se fait un second partage du Royau-  
 me entre les quatre fils de Clotaire I.  
 CARIBERT règne à Paris; GONTRAN  
 à Orléans & en Bourgogne; SIGEBERT  
 I à Metz; & CHILPERIC à Soissons.  
 Ce dernier reste seul maître de la Mo-  
 narchie, & conduit sa carrière jusqu'à  
 l'an 628.



LES

CH

H

DU C

DANS S

*Depu*

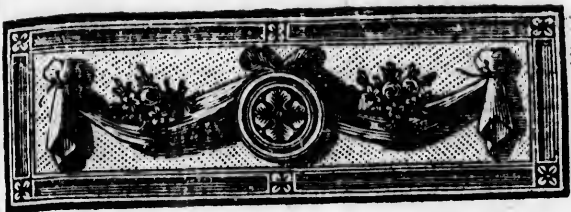


SEP

A

*État poli*

**P**HOCA  
rice, &  
les prem



LES SIÈCLES  
CHRÉTIENS,  
OU  
HISTOIRE  
DU CHRISTIANISME,  
DANS SON ÉTABLISSEMENT ET  
SES PROGRÈS;

*Depuis J. C. jusqu'à nos jours.*

---

SEPTIÈME SIÈCLE.

---

ARTICLE PREMIER.

*État politique de l'Orient & de l'Occident  
pendant ce siècle.*

---

VII.  
SIÈCLE.

**P**HOCAS, assassin de l'infortuné Maurice, & usurpateur de l'Empire dans les premières années de ce siècle, porta

sur le Trône tous les vices , qui avoient  
 fait détester avant lui , tant de monstres ,  
 VII. dont on ne peut encore aujourd'hui pro-  
 S I È C L E . noncer les noms qu'avec horreur. Une  
 figure ignoble & rebutante , un regard  
 farouche , des manières dures & bru-  
 tales , un langage grossier , en un mot  
 tout son extérieur annonçoient une ame  
 basse , dépravée & cruelle. Atroce dans  
 ses vengeances , infame dans ses plai-  
 sirs , vil & méprisable dans toute sa con-  
 duite , il ne fit que du mal , & les hom-  
 mes qu'il ne cessa de tourmenter , ne  
 purent appercevoir en lui aucune bonne  
 qualité , qui pût diminuer la haine & le  
 mépris qu'il leur avoit inspiré. Il n'épar-  
 gna pas plus le sang du peuple , qui mau-  
 dissoit hautement sa tyrannie , que celui  
 des Grands , dont il craignoit les com-  
 plots. Narsès , le seul Général habile qu'il  
 put opposer aux ennemis de l'Etat , étoit  
 passé chez les Perses , pour se dérober à  
 ses caprices. Il sacrifia tout pour le ra-  
 voir , non dans le dessein d'employer  
 utilement ses talens , comme il eût dû ,  
 mais afin de le faire périr dans les sup-  
 plices & l'ignominie. Il se voyoit vaincu  
 de tout côté , abhorré de ses sujets ,  
 exposé à tomber bientôt , par quelque

révolution  
 monté pa  
 fée arrêtâ  
 de ses cr  
 vre sous  
 & on ap  
 l'armée d  
 lement d  
 sa ruine ,  
 étoient fo  
 milieu de  
 nouvelle  
 que méch  
 lais. Un  
 la femme  
 livra à H  
 tête ; pei  
 dont il s'

A son  
 sars , Hé  
 qualités  
 grand Pr  
 pli les c  
 onze der  
 autant de  
 que dans  
 la gloire  
 des tems  
 de Théo

révolution subite , d'un Trône où il étoit monté par le crime , sans que cette pensée arrêtât le cours de ses débauches & de ses cruautés. Enfin on se laissa de vivre sous les loix d'un tyran si odieux , & on appella Héraclius , Général de l'armée d'Afrique , au secours , nonseulement de l'Empire , qui penchoit vers sa ruine , mais encore des Citoyens , qui étoient souvent égorgés par milliers , au milieu des fêtes & des spectacles. A cette nouvelle , Phocas qui étoit aussi lâche que méchant , fut se cacher dans le Palais. Un homme dont il avoit outragé la femme , l'arracha de son asyle , & le livra à Héraclius qui lui fit couper la tête ; peine légère après tous les crimes dont il s'étoit souillé.

A son avènement au Trône des Césars , Héraclius montra toutes les belles qualités , qui entrent dans l'idée d'un grand Prince & d'un héros. S'il eût rempli les devoirs du rang suprême , les onze dernières années de sa vie , avec autant de succès , de grandeur & d'éclat , que dans le cours des vingt premières , la gloire de son règne eût surpassé celle des tems mémorables de Constantin & de Théodose. Il trouva les affaires dans



VII.  
S I È C L E.

l'état le plus déplorable. L'Empire étoit en proie aux armées victorieuses des Perses, qui s'étoient emparées de toutes les Provinces Romaines de l'Asie, avoient saccoagé Jérusalem, pris Alexandrie, mis Antioche au pillage, & s'avançoient jusqu'aux portes de Constantinople. La famine désoloit tout ce que le fer & la flamme avoient épargné; & la peste enlevoit les restes malheureux des Citoyens, qui languissoient dans les Villes. Les peuples découragés par tant de calamités, & las de souffrir pour des Maîtres injustes & barbares, ne connoissoient plus de patrie. Que de talens Héraclius ne dut-il pas réunir? Quelles ressources ne lui fallut-il pas trouver en lui-même, pour relever l'Etat du profond abaissement où il l'avoit trouvé, réparer les malheurs passés, & abattre ce fier Chosroès, qui ne se proposoit rien moins, que de porter jusques dans Constantinople le culte du soleil.

Cependant Héraclius parvint à exécuter tout cela, malgré les obstacles de tout genre qu'il eut à surmonter. Son courage qui sembloit croître avec les difficultés, son activité qui le rendoit présent par-tout, son intrépidité qui ne

connoisso  
dence q  
événeme  
les hom  
capacité  
ger le C  
de tout  
& lui pr  
La fortun  
céder à  
dans tou  
forcée le  
& son fi  
contre l  
donnée  
fait la p  
dit tout  
règne &  
auroit r  
lieu de  
il se f  
contre l  
Mais l  
que lui  
néglige  
quirent  
devenu  
même  
dans se

connoissoit point les dangers , sa prudence qui sembloit le rendre maître des événemens , & son habilité à conduire les hommes , à les employer suivant leur capacité , à s'attacher le soldat , à ménager le Citoyen , l'éleverent au - dessus de tout ce qui s'opposoit à ses projets , & lui procurerent vingt ans de victoires. La fortune de Chosroës II fut obligée de céder à la sienne. Ce despote si redouté dans tout l'Orient , expia par une mort forcée les maux qu'il avoit faits à l'empire , & son fils aîné Siroës , qu'il avoit armé contre lui , par la préférence qu'il avoit donnée à Mardasane , son cadet , ayant fait la paix avec les Romains , leur rendit tout ce qu'ils avoient perdu sous ce règne & sous le précédent. Héraclius auroit mis le comble à sa gloire , si , au lieu de s'oublier au sein des voluptés , il se fût montré aussi grand homme contre les Sarrafins que contre les Perses. Mais l'amour du repos & la confiance que lui inspiroient ses lauriers , lui firent négliger ces nouveaux ennemis qui conquirent la Syrie & l'Egypte. Héraclius devenu presque aussi différent de lui-même , qu'il l'avoit été de Phocas dans ses belles années , finit par être tri-

VII.

S I È C L E.

butaire des Musulmans dont la puissance, qu'il avoit vu naître, s'agrandissoit tous les jours aux dépens de l'Empire. Ce Prince mourut d'hydropisie en 641, dans la soixante-sixième année de son âge & la trente-unième de son règne.

La Perse, l'Egypte, la Syrie, la Palestine & plusieurs autres contrées de l'Orient, qui avoient fait partie de l'Empire, étoient au pouvoir des Sarrasins, lorsque Constantin III parvint au Trône, conjointement avec son frere Héracléonas, suivant les dernières dispositions d'Héraclius leur pere. Le premier de ces deux Princes vécut trop peu, pour qu'on puisse juger s'il étoit capable de soutenir le poids du sceptre; il mourut environ trois mois après son avènement à l'Empire. Les pleurs que le peuple versa sur son tombeau, annoncent qu'on auguroit bien de lui, & qu'on lui connoissoit des vertus. Héracléonas gouverné par l'Impératrice Martine, sa mere, perdit le cœur de ses sujets presqu'en commençant de régner, par la faute de sa tutrice, qui abusa du pouvoir, avant qu'il fût affermi dans ses mains. Le mécontentement fut général. Le Sénat, le peu-

ple & l'Empereur le fils déposé; que à M tant II, veu d'H été forcé seul ma aucune du Trône sible aux des Sarr la Relig il opprim Eglises Grands son propre dre l'Empiriques p & sans soit de nouvelle rasins. I frique, de Rhod rent just voisines naceren Constan

ple & l'armée s'éleverent à la fois contre le fils & la mere. Héracléonas fut déposé; on lui coupa le nez, & la langue à Martine, & on les exila. Constant II, fils de Constantin III, & neveu d'Héracléonas, que celui-ci avoit été forcé de déclarer Auguste, resta seul maître de l'Empire. Il n'avoit aucune des qualités qui rendent digne du Trône. Foible, avare, cruel, insensible aux pertes de l'Etat & aux progrès des Sarrasins, il se livroit aux affaires de la Religion, à la mollesse & aux plaisirs; il opprimoit les peuples, dépouilloit les Eglises par avarice, faisoit périr les Grands dans les supplices, massacroit son propre frere, dans la crainte de perdre l'Empire, & persécutoit les Catholiques par faux zèle. L'Etat sans ressort & sans vigueur au-dedans, s'affoiblissoit de plus en plus au-dehors, par les nouvelles conquêtes des Arabes ou Sarrasins. Ils acheverent de soumettre l'Afrique, mirent les Isles de Chypre & de Rhodes sous leurs Loix, se répandirent jusques dans les Provinces les plus voisines du centre de l'Empire, & menacerent la Capitale même, sans tirer Constant de sa lâche indolence. Il avoit

VII.

S I È C L E.

VII. **SIÈCLE.** quitté Constantinople pour aller faire sa résidence à Rome. Mais il ne parut dans cette ancienne Métropole du monde, que pour en enlever tous les ornemens, qu'il fit transporter à Syracuse, où il résolut de s'établir. Odioux à tout le monde par ses extorsions & ses cruautés, il eut la fin des tyrans, comme il en avoit eu les vices. Il fut assommé dans un bain en 668, à l'âge de trente-huit ans, dont il en avoit régné près de vingt-sept. Tout le monde apprit sa mort avec joie; ce trait achevé de le peindre.

Constantin, surnommé Pogonat ou le Barbu, prit les rênes de l'Empire, sitôt qu'il eut appris la mort de Constant son père. Il marcha contre l'Arménien Mizizi que les conjurés avoient mis à leur tête, avec le titre d'Empereur. Il le joint en Sicile, l'attaque, le défait & le tue. Le calme fut rétabli, & Constantin affermit son autorité par cette victoire, qui lui gagna l'estime du peuple & l'attachement des troupes. Sans être habile, il étoit brave, & soutenoit avec patience les fatigues de la guerre. Il fit tête aux Sarrafins pendant presque tout son règne; & s'il ne reprit pas sur eux ce que

C  
 leurs conq  
 mains, il f  
 leurs victoi  
 da à l'Eglin  
 lui ont me  
 Catholique  
 été plus di  
 dont nous  
 d'exemples  
 reau de se  
 sûreté. C  
 après un rè  
 l'Empire à  
 seize ans.

Le nou  
 somptueux  
 que, com  
 mença son  
 sur les em  
 nua par de  
 penfes rui  
 & finit pa  
 jets. Aven  
 remportée  
 toutes les  
 vant lui,  
 fins, qui  
 ditions ava  
 comme un

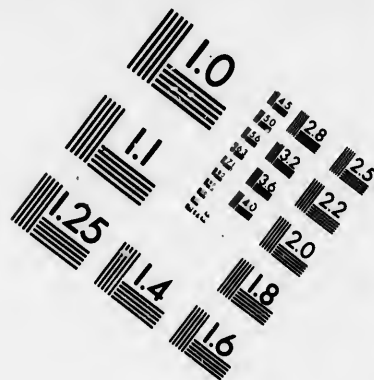
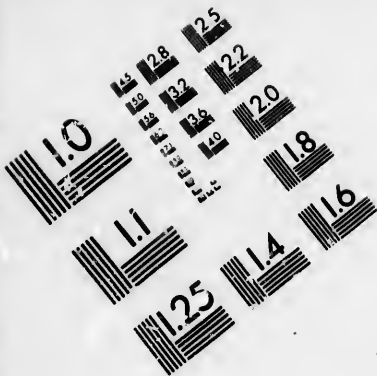
leurs conquêtes avoient enlevé aux Romains, il suspendit au moins le cours de leurs victoires. La protection qu'il accorda à l'Eglise, & son zèle pour la foi, lui ont mérité de la part des Ecrivains Catholiques, des éloges dont il auroit été plus digne, si une politique cruelle, dont nous verrons dans la suite tant d'exemples, ne se fût pas rendu le bourreau de ses freres, qu'il immola à sa sûreté. Ce Prince mourut en 685, après un règne de dix-sept ans, & laissa l'Empire à Justinien II son fils, âgé de seize ans.

Le nouvel Empereur, jeune, présomptueux, sans génie & sans politique, comme sans expérience, commença son règne par quelques avantages sur les ennemis de l'Empire; il continua par des fautes sans nombre, des dépenses ruineuses, des cruautés inouïes, & finit par être l'horreur de tous ses sujets. Aveuglé par la victoire qu'il avoit remportée sur les Slavons, il crut que toutes les Nations ailloient tomber devant lui, & regarda les offres des Sarrasins, qui demandoient la paix à des conditions avantageuses pour les Romains, comme un effet de leur crainte. Mais sa

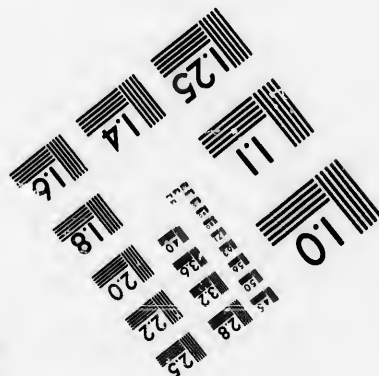
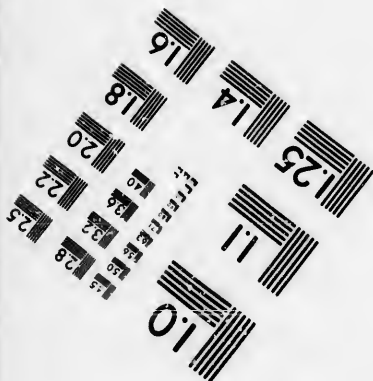
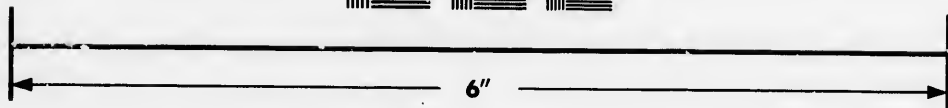
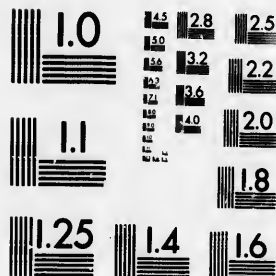
VII.

S I È C L E .





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503





VII. présumption le perdit , & ces conqué-  
 rans dont il avoit rejetté les avances  
 S I È C L E . avec tant de hauteur , resserrèrent de  
 plus en plus les bornes de l'Empire par  
 de nouveaux succès. Abhorré comme les  
 Néron, les Caligula, & même plus exécra-  
 ble qu'eux, il conçut un projet horrible,  
 qui n'étoit pas venu à l'esprit de ces  
 monstres si inventifs dans le crime : ce  
 fut de faire périr dans une seule nuit  
 tout ce qu'il y avoit d'habitans à Con-  
 stantinople ; mais il fut prévenu. Léonce  
 dont il méditoit la perte, souleva ce  
 qu'il put trouver dans la Ville de gens  
 propres à prendre les armes , marcha  
 droit au Palais , s'empara de la personne  
 du tyran dont on demandoit la mort à  
 grands cris , lui fit couper la langue &  
 le nez , le relegua à Chersoné dans la  
 Crimée , & monta sur le Trône , aux  
 acclamations du peuple , le jour même  
 que Justinien devoit exécuter son abo-  
 minable dessein. L'eunuque Etienne &  
 le Moine apostat Théodose , ministres  
 de ses exactions & de ses cruautés , fu-  
 rent abandonnés au peuple qui les fit  
 brûler vifs ; juste punition de leurs brig-  
 andages & de leurs crimes.

Léonce avoit montré de grands talens  
 pour

pour la  
 pire :  
 Justin  
 la réfo  
 défair  
 human  
 sur le  
 fermi  
 Mais  
 cipita  
 son ré  
 être m  
 nouve  
 progrè  
 rasins  
 croiffa  
 II. Ou  
 il fut  
 Dalma  
 Si l  
 calami  
 cruelle  
 de crim  
 des sp  
 manite  
 guerre  
 bards  
 Exarqu  
 pour  
 Ton

pour la guerre , avant d'être élevé à l'Empire : c'étoit le motif de la jalousie que Justinien avoit conçue contre lui , & de la résolution qu'il avoit prise de s'en défaire. Il passoit pour sage , doux & humain. Il porta ces qualités estimables sur le Trône , & peut-être l'eût-il raffermi , s'il y fût resté plus long-tems. Mais une nouvelle révolution l'en précipita avant que la quatrième année de son règne fût accomplie. Il sembla n'y être monté que pour voir de plus près les nouveaux malheurs de l'Empire , & les progrès continuels que faisoient les Sarrasins , dont la puissance alloit toujours croissant. Léonce eut le sort de Justinien II. Outragé , mutilé , chargé de fers , il fut relégué dans le monastère de S. Dalmace.

Si l'Orient n'offroit qu'une suite de calamités , de révoltes , d'exécutions cruelles , de révolutions sanglantes , & de crimes , l'Occident ne présentoit pas des spectacles plus consolans pour l'humanité. L'Italie étoit déchirée par les guerres continuelles des Princes Lombards qui tendoient à s'agrandir , & des Exarques qui faisoient les derniers efforts pour conserver aux Empereurs le peu

VII.  
S I È C L E.

qui leur restoit dans l'ancienne patrie des Romains. Les Souverains de Constantinople étoient trop éloignés , trop occupés chez eux des intrigues de la Cour , des guerres étrangères & de leurs plaisirs , pour veiller sur des Ministres , qui se trouvoient dans des circonstances, où la fidélité eût été un prodige de vertu. Aussi les Exarques , avec les dehors de la dépendance , étoient-ils des espèces de Souverains qui ne travailloient que pour leurs propres intérêts , & auxquels il ne manquoit que de tenir leur pouvoir de la naissance , & de transmettre l'Exarcat en héritage à leurs enfans , pour être de véritables Monarques. Si l'on juge d'eux par les traits sous lesquels S. Grégoire les a peints dans ses Lettres , ils étoient plutôt les tyrans que les défenseurs de l'Italie. Malgré leur autorité , ces Gouverneurs , qui réunissoient la puissance militaire à l'autorité politique , eurent beaucoup de peine à balancer la fortune des Lombards , qui seroient venu à bout de conquérir toute l'Italie , s'ils n'eussent pas eux-mêmes suspendu leurs progrès , par les divisions qui s'éleverent entr'eux , & les révolutions qu'elles entraînent. Ro-

tharis  
non p  
les Pla  
Grecs  
qu'à la  
diger  
mes i  
bards  
qui f  
nérale  
nir la

Ou  
ques  
en Ita  
pondé  
partie  
netés  
quoiqu  
nemen  
sédéral  
nos jo  
forme  
quéro  
On vit  
éclat ,  
de Bé  
nise ,  
la plu  
fortes

tharis fut le plus célèbre de ces Princes, non parce qu'il fit la conquête de toutes les Places qui restoient aux Empereurs Grecs, depuis les Alpes Cottiennes jusqu'à la Toscane ; mais parce qu'il fit rédiger en un corps de Loix, les Coutumes informes & variables des Lombards, & qu'il en composa un Code, qui fut publié dans l'Assemblée générale de la Nation, pour être à l'avenir la règle des Tribunaux.

Outre les Rois Lombards & les Exarques qui avoient la plus grande autorité en Italie, & qui s'y disputoient la prépondérance, il y avoit de plus dans cette partie de l'Europe, de petites Souverainetés, dont les noms subsistent encore, quoique leur territoire & leur Gouvernement ayent subi des variations considérables, depuis cette époque, jusqu'à nos jours. Elles avoient commencé de se former dans le siècle précédent, & acquéroient peu à peu de l'importance. On vit donc paroître alors avec quelque éclat, des Ducs de Frioul, de Spolette, de Bénévent ; & la Seigneurie de Venise, qui devoit être un jour la Puissance la plus redoutable de l'Italie, par ses flottes, son commerce, & ses possessions

VII.

S I È C L E.

de terre-ferme ; se donnoit déjà un  
 VII. Doge pour être le Chef de son admi-  
 S I È C I E. nistration politique dans la paix , & son  
 Général dans la guerre.

Au milieu de ces vicissitudes , qui  
 modifioient en tant de manières les in-  
 térêts publics & particuliers , la situation  
 des Pontifes de Rome étoit pleine d'em-  
 barras & de risques. Ils se trouvoient  
 placés entre les Empereurs de Constan-  
 tinople , Princes éloignés , presque in-  
 connus , & qui n'étoient plus réduits  
 qu'à de vaines prétentions sur l'ancien  
 domaine de l'Empire en Italie ; les Exar-  
 ques de Ravenne , qui , sans consulter  
 leurs Maîtres , ne songeoient qu'à étend-  
 re l'autorité de leur place , ou à jeter  
 les fondemens de leur propre grandeur ;  
 & les Rois Lombards , qui suivoient sans  
 relâche le plan de conquête qu'ils avoient  
 formé dès les premiers tems de leur in-  
 vasion. Il étoit difficile de garder un  
 équilibre toujours parfait entre ces Puif-  
 sances rivales , d'autant plus que la con-  
 fusion qui naissoit de cette même riva-  
 lité , obligeoit les Papes d'entrer dans  
 les affaires temporelles plus qu'ils n'au-  
 roient fait sans doute , si les circonf-  
 tances où ils se trouvoient , & l'intérêt

même  
 forcés.  
 trouble  
 de l'Ex  
 pour s  
 que le  
 l'un. o  
 leurs c  
 qu'au  
 les tré  
 à paye  
 des ho  
 implor  
 goire  
 Il, qui  
 qui ne  
 relles  
 gagés  
 laissoie  
 ses à d  
 la sage  
 miers  
 ce post  
 compr  
 facheu  
 naïtre  
 réunir  
 séculiè  
 que le

même de la Religion, ne les y eussent forcés. Les élections étoient souvent troublées, & les ambitieux s'étoient de l'Exarque, ou du Prince Lombard, pour s'emparer du Saint-Siège, selon que les conjonctures actuelles rendoient l'un ou l'autre plus propre à favoriser leurs desseins. Cela ne se pouvoit faire qu'au préjudice du bon ordre; & les trésors de l'Eglise étoient employés à payer la protection, que le desir des honneurs du Sanctuaire avoit fait implorer. Les Papes, tels que S. Grégoire, S. Martin, S. Agathon, S. Leon II, qui avoient l'esprit de leur état, & qui ne se méloient des choses temporelles qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagés par les besoins de l'Eglise, ne laissoient pas d'avoir des affaires épineuses à discuter. Ils avoient besoin de toute la sagesse que doivent posséder les premiers Pasteurs, pour se maintenir dans ce poste aussi glissant qu'élevé, sans se compromettre & s'attirer des démêlés fâcheux. Ce fut sans doute ce qui fit naître aux Pontifes de Rome l'idée de réunir dans leurs mains la puissance séculière à l'autorité spirituelle, lorsque les tems devinrent propres au dé-

— VII. — veloppement & à l'exécution de ce projet.

S I È C L E .

L'Afrique étoit encore soumise aux Empereurs de Constantinople au commencement de ce siècle ; ils la gouvernoient par un Exarque & un Préfet, elle dépendoit pour le spirituel du Pontife Romain, comme faisant partie du grand Patriarchat d'Occident. Nous avons déjà vu que les Sarrasins avoient porté leurs armes de ce côté-là , & qu'ils y avoient fait de grands progrès. D'abord ils paroissoient n'avoir d'autre dessein que d'amasser du butin & d'enlever des esclaves. Mais ensuite ils songerent à faire une conquête utile. Leurs victoires dans cette partie du Monde , furent plusieurs fois interrompues par des trêves avec les Empereurs , & reprises après de nouvelles ruptures. Ils y revinrent enfin sous le règne de Léonce , avec de si grandes forces, que les armées Romaines ne purent les empêcher de s'y établir pour toujours. Les Musulmans ont toujours possédé depuis cette belle portion de l'Empire , d'où ils ont chassé la politesse , les Arts & les Sciences , avec le Christianisme. L'ignorance & la rudesse y ont jetté de si profondes racines , que le nom

de B  
cette  
duisit  
meux  
célébr  
main

A  
tent c  
sie &  
se m  
quill  
On v  
goths  
l'Eur  
rité  
règne  
qu'à  
adm  
douv  
le T  
naiss  
forte  
soit  
fallo  
pren  
ou d  
lieu.  
lorsq  
lorsq



de Barbarie est aujourd'hui celui de ~~ce~~  
 cette malheureuse Région , qui pro- VII.  
 duisit autrefois tant de Guerriers fa- S I È C L E V  
 meux , d'Esprits cultivés , & d'Ecrivains  
 célèbres dans les Lettres divines & hu-  
 maines.

A quelques révolutions près , qui fu-  
 rent ordinairement causées par la jalousie & l'ambition des Grands , l'Espagne se maintint dans une situation assez tranquille , pendant tout le cours de ce siècle. On vit l'ordre successif des Princes Visigoths qui régnoient dans cette partie de l'Europe , marcher avec assez de régularité , depuis Récarède qui termina son règne paisible & glorieux en 601 , jusqu'à Egica qui finit le sien , après une administration pleine de sagesse & de douceur , en 700. Ils montoient sur le Trône par le choix des Grands. La naissance étoit une recommandation forte auprès d'eux , mais elle ne suffisoit pas pour entraîner les suffrages. Il falloit qu'un fils de Roi joignût à ce premier titre , des talens & des vertus , ou du moins quelque chose qui en tînt lieu. S'il s'éleva quelques troubles , soit lorsque le Trône vint à vaquer , soit lorsque les Souverains exciterent contre

**VII.**  
**S I È C L E.** eux des mécontentemens dont les suites pouvoient être fâcheuses. Comme le prétexte de la Religion en étoit ordinairement pour beaucoup dans ces événemens, l'autorité des Evêques rétabliroit bientôt le calme. Ces orages passagers produisoient même un bien, en ce qu'ils étoient presque toujours suivis d'assemblées ecclésiastiques, où les Grands de l'Etat étoient admis, & où l'on faisoit des réglemens utiles à la société. Ils avoient la plupart pour objet la réformation des abus, la manutention du bon ordre, la sûreté des Souverains, & la conservation des droits & franchises, tant des Grands que du peuple. Sous l'un de ces Rois, nommé Suintila, qui monta sur le Trône en 621, les Romains achevèrent de perdre le peu qui leur restoit au-delà des Pyrénées, & ce Prince fut le premier qui réunit l'Espagne entière sous sa domination: aussi son nom est-il un des plus célèbres, dans les Chroniques & autres anciens monumens de la Nation.

La France, partagée en plusieurs Royaumes, & ayant quelquefois jusqu'à trois & quatre Souverains, ne pouvoit jouir encore d'une administra-

tion  
 Les  
 Bour  
 & n  
 tinue  
 dépo  
 nuire  
 la ve  
 la se  
 uns  
 tragi  
 orgu  
 voir  
 hifon  
 règle  
 tems  
 neme  
 encor  
 le par  
 la car  
 de to  
 bition  
 fans  
 s'instr  
 depu  
 s'étoi  
 tre,  
 acqui  
 On

tion régulière, & d'un fort tranquille. ~~=====~~  
 Les Rois de Neustrie, d'Austrasie, de VII.  
 Bourgogne, quoique proches parens, S I È C L E.  
 & même souvent frères, étoient continuellement en guerre, pour s'entredépouiller, ou seulement pour s'entretenir. Tantôt c'étoit l'ambition, tantôt la vengeance, & plus souvent encore la seule inquiétude, qui les armoit les uns contre les autres. Malgré la fin tragique de Brunéhaut, cette femme orgueilleuse & cruelle, coupable d'avoir fait périr dix Rois, l'esprit de trahison & de fausseté, qui avoit été la règle de toute sa conduite, fut longtemps la seule politique de ces Gouvernemens encore barbares. On n'étoit pas encore assez éclairé, pour sentir que le partage des intérêts & des forces étoit la cause des jalousies, des invasions, & de tous les maux qu'entraînent une ambition sans frein, & une administration sans principes. Cependant on auroit dû s'instruire par les événemens. Deux fois, depuis la mort de Clovis, la France s'étoit trouvée réunie sous un seul Maître, & alors le Gouvernement avoit acquis plus de vigueur & d'uniformité. On y dut remarquer un mouvement

— VII.  
S I È C L E .

plus régulier , une marche plus égale & plus soutenue , en un mot , cet ensemble & cette harmonie , qui sont dans les Etats , comme dans les corps organisés , l'effet d'un seul & unique principe d'activité. Mais les esprits étoient trop grossiers , trop peu réfléchis , pour consulter l'expérience & l'observation. Il étoit plus court d'obéir à la coutume. On la suivit , & les partages , malgré les maux qu'ils causèrent , eurent lieu pendant toute la seconde race , chaque fois qu'un Roi , en mourant , laissoit plusieurs fils.

Dans cette foule de Princes qui occupèrent les divers Trônes des François pendant tout le septième siècle , Dagobert I , qui commença de régner en 628 , est le seul qui mérite de fixer les regards de la raison. Ce n'est pas qu'il fût plus grand homme & meilleur Roi que les autres , puisque l'Histoire lui reproche des cruautés , des débauches , des vexations & des pillages , qui le rendirent odieux à ses peuples ; mais c'est que par un effort de l'esprit humain , qui semble au-dessus d'un siècle aussi barbare , il sentit la nécessité de mettre en ordre les Loix confuses & souvent

con  
çois  
sava  
l'ave  
dan  
Clo  
ber  
&  
Cer  
Rip  
bea  
où  
éto

Fra  
per  
pa  
ma  
l'in  
Ro  
de  
sur  
foi  
ha  
&  
tai  
le  
Er  
aff

contradictoires, qui régissoient les François. Il chargea de ce travail les plus savans hommes qui fussent alors. On l'avoit commencé sous Childebert II, dans le siècle précédent, & continué sous Clotaire II, dans celui-ci. Mais Dagobert le fit reprendre sur un meilleur plan, & il eut la gloire de le voir terminé. Cette compilation des Loix Saliques, Ripuaires, Germaniques, est le plus beau monument de ces tems grossiers, où les vrais principes de la Législation étoient si peu connus.

Dès le milieu de ce siècle, les Princes François commençoient à laisser échapper une partie de leur puissance, qui passoit dans la main des Grands. Ce mal augmenta de jour en jour, par l'indolence où tombèrent les derniers Rois de la première race. Le pouvoir des Maires du Palais croissoit, à mesure que l'autorité des Souverains s'affoiblissoit. Ces Ministres ambitieux & habiles, qui dûrent leur établissement & l'origine de leur puissance à Clotaire II, ne laissèrent bientôt plus à leurs Maîtres que le vain nom de Rois. Enfin ils se trouvèrent assez grands & assez redoutés pour s'asseoir sur le Trô-

ne , dont ils soutenoient le poids & remplissoient les devoirs. Nous verrons VII. cette révolution , préparée vers la fin du septième siècle , éclater & donner naissance à un nouveau système de politique , au commencement du huitième.

La confédération des Anglo-Saxons , conquérans de la Grande - Bretagne , subsistoit toujours dans cette Ile sous le nom d'Heptarchie : mais malgré les loix de l'union , il étoit impossible que sept petits Princes voisins vécutent toujours en paix les uns avec les autres. Il se formoit des jalousies , il s'élevoit des prétentions , il se faisoit des entreprises , on prenoit les armes , l'équilibre étoit troublé , l'harmonie étoit rompue , & l'on ne conclusoit des traités , que dans l'intention de les rompre à la première occasion favorable qui viendroit à naître. D'ailleurs , la situation respectiue de ces Souverainetés foibles & circonscrites dans des bornes si resserrées , varioit souvent par la mort des Princes , par le caractère & les talens de ceux qui gouvernoient , par le plus ou le moins d'influence qu'ils avoient dans les intérêts communs , & par d'autres causes ; qu'il est facile d'entrevoir ,

& q  
Ain  
renfé  
d'inc  
des  
indu  
tans  
de l'  
à tou  
nent  
tenir  
toien  
peu  
presé  
succé  
vern  
L  
vert  
peut  
touch  
triste

& qu'il seroit trop long de détailler. 

---

Ainsi cette forme de gouvernement VII. renfermoit peu d'avantages, beaucoup SIECLE. d'inconvéniens, & ne convenoit qu'à des peuples pauvres, sans arts, sans industrie, tels qu'étoient alors les habitans de l'Angleterre. Etrangers au reste de l'Europe, ne prenant aucune part à tout ce qui se passoit dans le Continent, & bornant leurs efforts à se maintenir dans les étroites limites qu'ils s'étoient données, tous ces petits Etats, peu dignes de notre curiosité, ne sont presque connus aujourd'hui que par la succession des Princes qui les ont gouvernés.

Le nord de l'Europe étoit encore couvert des plus épaisses ténèbres, & l'on ne peut rien dire d'intéressant ni de certain touchant les Nations qui habitoient ces tristes climats.



## VII.

## S I È C L E.

## A R T I C L E' I I.

*État de l'esprit humain par rapport aux  
Sciences & aux Lettres.*

**L**A lumière des Sciences & des Lettres s'affoiblissoit de plus en plus, & l'esprit humain qui commençoit à dégénérer d'une manière si sensible dans le sixième siècle, tendoit visiblement à perdre toute élévation, toute fécondité, tout principe de chaleur & de vie. Quoique le goût du luxe & de la volupté régnât plus que jamais dans la Capitale de l'Empire Grec, & que les arts qui servent à la magnificence, au faste & à la mollesse fussent cultivés, la profession des Lettres étoit négligée, faute d'encouragement & d'émulation. La raison, loin de faire des efforts pour s'étendre & se perfectionner, perdoit la trace des vérités utiles & lumineuses que les Anciens avoient consignées dans leurs écrits, pour s'attacher à des idées frivoles & de vaines subtilités. Toute la Philosophie se réduisoit à quelque teinture superficielle de Métaphysique

& de l'  
prunté  
noit p  
encore  
timens  
voit p  
métho  
sonner  
prit en  
la just  
resse  
le per  
Grecs  
penda  
& d  
mais  
n'avo  
physi  
carac  
autre  
Le  
& q  
chalé  
& l'  
natur  
les f  
de l  
ranc  
avec



& de Morale , à quelques opinions empruntées d'Aristote , qu'on ne se don-  
noit pas la peine d'approfondir , & VII.  
encore moins de concilier avec les sen-  
timens des autres Philosophes. On n'a-  
voit pris de celui-ci que l'aridité de sa  
méthode , & quelques formules de rai-  
sonnemens plus propres à rétrécir l'es-  
prit en le captivant , qu'à lui donner de  
la justesse & de la précision. La sèche-  
resse & la médiocrité dominant dans  
le peu d'écrits philosophiques que les  
Grecs ont produit pendant ce siècle. Ce-  
pendant les Ecoles célèbres d'Athènes  
& d'Alexandrie subsistoient encore ,  
mais les hommes qu'elles formoient ,  
n'avoient plus ces grands traits , cette  
physionomie noble & intéressante , qui  
caractérisèrent ceux qu'on en vit sortir  
autrefois.

Les genres qui dépendent du génie ,  
& qui exigent de l'invention , de la  
chaleur , des images , tels que la Poésie  
& l'Eloquence , étoient encore plus dé-  
naturés par les écarts de l'imagination ,  
les fausses lueurs du bel-esprit , le goût  
de la singularité , le mépris ou l'igno-  
rance des règles. On écrivoit encore  
avec politesse & avec pureté , mais

**VII.**  
**SIÈCLE.** on n'avoit que des pensées recherchées, subtiles, peu naturelles, ridicules même par la peine qu'on prenoit pour leur donner un faux air de grandeur & de finesse. Si le style avoit des graces & de la douceur, c'étoient des graces affectées, minaudières, & une douceur fade, où il entroit plus de cette mollesse qui annonce une ame sans vigueur, que de cette élégance qui vient d'une manière de sentir vive & délicate.

L'Histoire fut traitée avec plus de succès, ou, pour mieux dire, elle fut moins infectée des vices qui déparoiérent les autres genres, jusqu'à les rendre méconnoissables; mais elle en avoit d'autres plus essentiels peut-être, parce qu'ils renversent la première de toutes les règles, & qu'ils vont directement contre la destination des Ouvrages faits pour transmettre à la postérité le tableau du passé, sans mélange & sans altération: L'amour du merveilleux, les préventions passionnées & la partialité qui en est la suite inévitable, se glisèrent partout, & défigurèrent les récits, au point qu'il faut toute l'attention & toute la sévérité de la critique, pour discerner la vérité. C'est l'esprit de parti, l'adulation

ou le r  
des Hi  
qu'au  
les yeu  
est alté  
de pass  
che qu  
sous de  
il faut  
gés, l  
jamais  
parce  
D'aille  
esprit  
peigne  
mes;  
trent  
ses, d  
chaîne  
uns d  
ture  
aux m  
ni la  
tion  
dégén  
s'affoi  
deur  
l'escla  
che,

ou le ressentiment qui conduit la plume des Historiens. Ils ne voient les choses qu'au travers du voile qui leur couvre les yeux, & tout ce qu'ils rapportent est altéré dans leur imagination, avant de passer sous leur plume. On ne marche qu'avec une défiance continuelle, sous de pareils guides. Avant de les lire, il faut savoir quels étoient leurs préjugés, leurs intérêts, leur parti, & ne jamais perdre cela de vue, en les lisant, parce que c'est la clef de leurs Ouvrages. D'ailleurs leur touche est comme leur esprit, sans force & sans énergie. Ils ne peignent ni les évènements, ni les hommes; ils ne développent rien, & n'entrent jamais dans la recherche des causes, dans l'examen des motifs, & l'enchaînement des faits qui naissent les uns des autres. Cet état de la Littérature Bizantine tenoit au caractère & aux mœurs de la Nation, qui n'avoit ni la délicatesse des Grecs, ni l'élévation des Romains. Quand un peuple dégénère, quand son génie baisse & s'affoiblit, quand il passe de la grandeur à l'avilissement, de la noblesse à l'esclavage, de la volupté à la débauche, tout ce qu'il produit porte l'em-

VII.

S I È C L E .

VII. **S I È C L E.** preinte de sa dégradation ; & les Ecrivains ne peuvent être dans aucune classe, que ce que sont les hommes de leur siècle.

Avant que de quitter l'Orient, il faut dire un mot de la perte irréparable que firent les Lettres, ou, pour mieux dire, toutes les Nations & tous les âges, par la ruine d'Alexandrie en 641. Amrou, Général du Calife Omar, entra dans cette Ville célèbre, après un siège de douze ans. Depuis Alexandre son fondateur, dont elle portoit le nom, elle avoit été le centre du commerce & le magasin de l'univers. La chute de Tyr fut la première cause de sa prospérité ; celle de Carthage fit dans la suite refluer chez elle toutes les richesses que le négoce avoit attirées dans la Métropole de l'Afrique. Les Ptolomées ses Souverains s'étoient plû à l'embellir ; mais le principal ornement qu'elle devoit à la magnificence de ces Princes, étoit sa fameuse Bibliothèque, le plus riche dépôt de Littérature que l'Antiquité ait jamais possédé, soit par le choix des Livres en tout genre, soit par leur nombre. On employa les prières & les offes les plus séduisantes pour

engage  
monu  
de l'et  
Le Pa  
chiens  
pour l  
répon  
à ce su  
Il écri  
quelle  
mar f  
barba  
forme  
ziles ;  
sont i  
faut l  
réplic  
de la  
l'une  
Bibli  
tant  
gypte  
en a  
breu  
chau  
blics  
le far  
c'en  
le p  
l'hu

engager Amrou à conserver ce précieux monument, où toutes les connoissances de l'esprit humain étoient rassemblées. VII.

Le Patriarche des Jacobites ou Eutychiens Monosophites fit tous ses efforts pour l'obtenir de lui : mais ce Général répondit qu'il ne pouvoit rien décider à ce sujet, sans avoir consulté le Calife. Il écrivit donc à son Maître, pour savoir quelle étoit sa volonté. La réponse d'Omarm fut celle d'un enthousiaste & d'un barbare : *Si ces Livres, dit-il, sont conformes à l'Alcoran, ils deviennent inutiles ; s'ils n'y sont pas conformes, ils sont impies : dans l'un & l'autre cas, il faut les brûler.* L'ordre fut exécuté sans réplique. Les Califes étoient alors chefs de la Religion & de l'Etat, absolus dans l'une & dans l'autre. Ainsi périt cette Bibliothèque immense, qui avoit coûté tant de dépenses aux Souverains de l'Egypte, & tant de soins aux Savans qu'ils en avoient chargés. Elle étoit si nombreuse, qu'il y eut des Livres de quoi chauffer pendant six mois les bains publics, au nombre de quatre mille. Quand le fanatisme n'auroit pas causé d'autre mal, c'en seroit assez, pour le regarder comme le plus grand ennemi de la raison & de l'humanité.

Le flambeau des Sciences qui avoit  
 éclairé l'Italie & les Gaules d'une lu-  
 mière si vive, ne jettoit plus qu'une  
 lueur foible & mourante. Cependant les  
 Ecoles qu'on avoit établies dans les Ca-  
 thédrales, & celles qu'on ouvrit dans  
 les principaux Monastères, que les en-  
 fans de S. Benoît & les disciples de S.  
 Colomban avoient fondés, retardèrent  
 la chute des études. Sans cela, il est  
 sûr que le goût des Sciences se seroit  
 entièrement perdu, & avec lui tous les  
 chef-d'œuvres de l'Antiquité, tous les  
 monumens de l'Histoire. Ainsi quoique  
 la Littérature de ce siècle mérite peu  
 ce nom, quoique ce qu'elle a produit  
 de moins défectueux soit à peine sup-  
 portable, & que l'ignorance, la cré-  
 dulité superstitieuse & le mauvais goût  
 eussent tout corrompu, il a néanmoins  
 servi à continuer la chaîne des Sciences  
 en conservant les Ouvrages où elles  
 étoient comme en dépôt, & en les mul-  
 tipliant par la transcription. C'étoit une  
 des principales occupations des Moines  
 dans les heures de repos que la Règle  
 leur accordoit après le travail des mains;  
 plusieurs même n'en avoient pas d'au-  
 tre, soit que le talent de transcrire ne

permit  
 ceux qui  
 trouvasse  
 aux Mon  
 à copier  
 terre, à  
 nuscrits,  
 s'en proc

Quelq  
 ployé leu  
 vaste éru  
 moindre  
 & stérile  
 breuses c  
 quelques  
 ces ténèb  
 tant de  
 idée moi  
 heureux  
 à la fin d  
 cours du  
 le zèle c  
 qu'ils se  
 aux Let  
 tés dans  
 logistes c  
 copales,  
 dont l'ho  
 conservo

permit pas les opérations manuelles à ceux qui le possédoient, soit que les Abbés trouvaissent qu'il étoit plus avantageux aux Monastères, d'appliquer les Moines à copier des Livres, qu'à labourer la terre, à cause du prix excessif des manuscrits, & de la difficulté extrême de s'en procurer. VII. S I È C L E.

Quelques Ecrivains modernes ont employé leurs savantes recherches & leur vaste érudition, à déterrer jusqu'aux moindres productions de ces tems ingrats & stériles, & à former des listes nombreuses des prétendus Savans qui jettèrent quelques foibles étincelles au milieu de ces ténèbres épaisses. Mais en se donnant tant de peine, pour nous laisser une idée moins désavantageuse de l'état malheureux où l'esprit humain languissoit, à la fin du sixième siècle, & dans tout le cours du septième, il est évident que le zèle de leur profession, & l'opinion qu'ils se sont faite des services rendus aux Lettres par leurs pères, les a jetés dans l'exagération. Passons à ces Apologistes complaisans, que les Ecoles Episcopales, & encore plus les Monastiques, dont l'honneur paroît leur être plus cher, conservoient encore quelque lustre; ne

retranchons rien au catalogue si enflé  
 VII. des Littérateurs obscurs, qu'ils érigent  
 S I È C L E. si gratuitement en grands hommes; en  
 sera-t-il moins vrai que la barbarie &  
 l'ignorance étoient arrivées à leur comble;  
 que la profession d'homme de Lettres  
 étoit tombée dans le mépris, à force  
 d'être facile, puisqu'il suffisoit de savoir  
 lire & écrire, pour se donner le titre  
 de Clerc ou Savant; que les hommes  
 les plus distingués par la naissance &  
 les emplois se faisoient gloire de leur  
 ignorance; & que les Nobles, les gens  
 même d'une condition honnête, regar-  
 doient comme une preuve de leur extrac-  
 tion, & un titre attaché à leur état,  
 le privilège de ne pouvoir pas signer  
 les actes les plus intéressans pour eux  
 & pour leur famille.

Si nous venons ensuite à examiner les  
 études dont on s'occupoit dans ces Ecoles,  
 l'unique asyle des Sciences, que trou-  
 verons-nous? qu'on y étudioit une Gram-  
 maire sans principes; une Dialectique  
 aride & pointilleuse; une Rhétorique  
 sans goût. Les écrits qui nous restent  
 de ces jours ténébreux, sont une preuve  
 malheureusement trop certaine qu'il n'y  
 a rien de hazardé ni d'outré dans cette

assertion.  
 les termes  
 truction  
 d'ordre  
 point de  
 les raisons  
 ses, petit  
 jours étr  
 des pages  
 triviales,  
 choses n  
 platement  
 un trait  
 fable, q  
 qu'on a  
 tante &  
 milieu  
 ronnée,  
 pour la f  
 des lan  
 blessé d  
 manifest  
 yeux les  
 par la m  
 en fait  
 des conn  
 & du g  
 sacrés à  
 Arts; &



assertion. Le style en est barbare dans les termes, & souvent même sans construction dans les phrases. Il n'y a point d'ordre ni de liaison dans les idées, point de suite ni de conséquence dans les raisonnemens. Les pensées sont fausses, petites, alambiquées & presque toujours étrangères au sujet. Il faut dévorer des pages entières d'inepties, de maximes triviales, de digressions ennuyeuses, de choses mille fois redites, & toujours platement exprimées, avant de rencontrer un trait qui intéresse, un morceau passable, qui délasse un peu de la fatigue qu'on a prise. C'est une fleur languissante & qui s'épanouit avec peine au milieu des épines dont elle est environnée, & qu'il faut écarter avec effort pour la saisir. Lorsqu'on trouve au milieu des landes un canton cultivé, la faiblesse des plantes qu'on y a semées, manifeste la maigreur du terrain aux yeux les moins attentifs. De même, c'est par la nature des productions d'un siècle, en fait de Littérature, qu'on doit juger des connoissances, des talens, des lumières & du goût de ceux qui s'y sont consacrés à la culture des Sciences & des Arts; & si l'on voit que ces produc-

tions marquées en général au plus mauvais coin, se réduisent à des narrations insipides, découfues, fans art, comme fans vraisemblance, on est en droit de conclure que les règles étoient méconnuës, les esprits viciés, les Lettres sans gloire, & qu'on ignoroit jusqu'au nom de goût & de génie.

La Littérature sacrée qui faisoit le principal objet des Ecoles épiscopales & monastiques, n'étoit ni plus riche; ni dirigée d'après un meilleur plan. On lisoit quelques Commentaires sur l'écriture, quelques Sermons des Pères & quelques recueils appelés *Chaines*, formés de passages & de Canons sur les principaux objets du dogme & de la morale. On apprenoit l'Arithmétique & l'Astronomie, qui se bornoient au Comput ecclésiastique, les Pseaumes & le chant de l'Eglise, & avec cette légère provision de connoissances, on passoit pour savant. Qu'on lise toutes les vies de cette foule d'Evêques, d'Abbés & de simples Moines, qui firent seuls l'honneur de ce siècle pour les Sciences & les Lettres, il n'en est aucun dont on ne vante le profond savoir, les progrès qu'ils avoient faits dans les Sciences

sous

sous d'e  
 reux pou  
 l'instruct  
 ensuite  
 féconde  
 avoient f  
 la liste  
 des vies  
 racles, d  
 de pieux  
 dont pre  
 à cause  
 pagne.  
 ridiculen  
 écrit, qu  
 la curios  
 la lectur

Tels  
 ture, ou  
 & d'ab  
 nous av  
 Sciences  
 me siècle  
 de le cal  
 nous ven  
 été notr  
 de l'étre  
 qui pro  
 la lumi

Tom

sous d'excellens Maîtres, le zèle généreux pour l'éducation de la jeunesse & l'instruction des peuples. Qu'on ramasse ensuite tout ce qui est sorti de la plume féconde de ces Savans si vantés, qui avoient fait de si bonnes études, & dont la liste est si étendue, on n'aura que des vies de Saints, des relations de miracles, des visions, des légendes remplies de pieux menfonges, & des Chroniques dont presque tous les faits sont suspects, à cause du merveilleux qui les accompagne. Tout cela est si mal conçu, si ridiculement imaginé, si grossièrement écrit, qu'il faut tout le courage qu'inspire la curiosité, pour soutenir jusqu'au bout la lecture d'une seule de ces pièces.

Tels sont les monumens de Littérature, ou pour mieux dire, de barbarie & d'absurde crédulité, d'après lesquels nous avons à prononcer sur l'état des Sciences en Occident pendant le septième siècle. Nous n'avons point eu dessein de le calomnier dans les observations que nous venons de faire. La vérité a toujours été notre guide, comme elle ne cessera de l'être dans tout cet Ouvrage; & ce qui prouve que nous avons marché à la lumière de ce flambeau, dans l'exa-

VII.  
S I È C L E .

men des productions littéraires de ces tems d'obscurité , c'est que nos assertions sont confirmées par les aveux de ceux-là même qui ont vu & représenté les choses par préjugé d'état, sous un aspect moins rebutant. Ils conviennent avec nous, qu'il n'y a rien parmi les écrits de ce siècle ténébreux, qu'on puisse lire sans dégoût, soit pour le choix des sujets, soit pour les pensées ou le style ; que le merveilleux le plus ridiculement imaginé en est le seul ornement ; & que les meilleures pièces, celles dont ils parlent avec le plus d'estime, ne peuvent soutenir les regards de la critique, ni ceux du goût. Nous n'avons rien dit de plus, & nous sommes arrivés au même résultat, quoique nous ayons pris une route plus naturelle & plus courte. Nous devons aussi de notre côté convenir avec eux, que les Ecoles Episcopales & les Monastères, renfermoient toute la lumière qui subsistoit encore, au milieu des épaisses ténèbres dont l'Europe entière étoit couverte. C'étoit dans ces asyles de la piété, que le peu d'ardeur qu'on avoit encore pour l'étude des Sciences divines & humaines, conservoit quelque activité. Le zèle des Evêques & des Abbés, qui

étoien  
Maître  
y entr  
il y a  
reux,  
favora  
vons c  
par eu  
vrai o  
fortun  
repris  
dont r  
virent  
jours p  
qui se  
rencon  
propres  
coup s  
déplor  
aucune  
encore  
que si  
disgrac  
moins  
s'ils eu  
des rap  
après e  
rope,  
disposit

étoient les Modérateurs, & souvent les VII.  
 Maîtres de ces espèces de Collèges, S I È C L E.  
 y entretenoit une sorte d'émulation, & il y auroit produit des fruits plus heureux, si les circonstances eussent été plus favorables à leurs vues. Nous leur devons de la reconnoissance, puisque c'est par eux que les sources du bon & du vrai ont été transmises, jusqu'aux tems fortunés où les Lettres & les Arts ont repris une nouvelle vie. Si le siècle dont nous parlons & ceux qui le suivirent, n'eussent pas conservé, pour des jours plus propices, ces germes précieux qui se sont développés, lorsqu'ils ont rencontré des principes de fécondité propres à les ranimer, nous serions à coup sûr dans un état d'ignorance aussi déplorable, & nous n'aurions peut-être aucune espérance d'en sortir. Disons encore avec le même esprit d'équité, que si les Littérateurs de ces tems de disgrâce fussent nés sous une époque moins contraire aux progrès de l'esprit, s'ils eussent été favorisés par le concours des rapports qui se réunirent long-tems après eux pour rendre la lumière à l'Europe, plusieurs d'entre eux, par leurs dispositions naturelles, leur amour pour

**VII.**  
**SIÈCLE.** les Lettres, & leur constante application à l'étude, auroient égalé, peut-être sur-passé, les Savans qui avoient paru avec le plus d'éclat avant eux, ou qui se sont formés depuis.

---

### A R T I C L E III.

*Etat du Christianisme dans les diverses Régions du monde.*

**N**ous avons vu les Perfes armés contre l'Empire, portant la désolation de tous côtés & s'emparant des Provinces Orientales sous le règne de Phocas, & dans les premières années d'Héraclius. Les ravages & les cruautés qu'ils commirent dans la Syrie, dans la Cappadoce, l'Egypte, & sur-tout la Palestine, passent tout ce qu'on raconte des peuples les plus féroces. Héraclius, par une suite de triomphes, abattit leur orgueil, & les renferma, comme on l'a raconté, dans leurs anciennes bornes. Outre la paix que ce Prince rendit à l'Empire, par le traité avantageux qu'il conclut avec Siroës, fils & successeur de ce Chosroës II, l'implacable ennemi des

Romains, un des plus beaux fruits de ses victoires fut le recouvrement de la Croix du Sauveur. Le nouveau Roi de Perse la rendit à l'Empereur; dans le même état où elle étoit, lorsqu'elle avoit été enlevée de Jérusalem, sous le règne de son père. On ne l'avoit point tirée de l'espèce de châsse ou de boîte qui la renfermoit, ce que Zacharie, Patriarche de Jérusalem, reconnut à l'intégrité des sceaux qui se trouvèrent parfaitement conservés. Dieu n'avoit pas permis que ces idolâtres, dont la fureur n'épargna ni les Evêques; ni les Solitaires, ni les Vierges, pussent l'impiété jusqu'à profaner le bois sacré, sur lequel J. C. avoit sacrifié sa vie pour le salut des hommes. L'Empereur Héraclius voulut recevoir lui-même ce monument précieux, & se chargea de le rapporter à Jérusalem. Le jour qu'il exécuta ce pieux dessein, fut un jour de triomphe pour la Religion, & de joie pour les fidèles. Le Patriarche reçut la Croix des mains d'Héraclius, & après l'avoir adorée, il l'exposa solennellement à la vénération du peuple, & la replaça dans le lieu d'honneur qui lui étoit destiné. La mémoire de cet évé-

VII. **S I È C L E.** nements s'est toujours célébrée depuis avec des cérémonies, qui en retracent les circonstances les plus intéressantes pour la piété.

Cependant la société chrétienne continuoit d'être agitée par les sectes diverses, qui se livroient depuis si long-tems une guerre cruelle dans le sein de l'Eglise. A ces maux, qui pour être anciens, n'en étoient que plus déplorables, par les racines profondes qu'ils avoient jetées, il s'en joignit encore de nouveaux, dont les effets ne furent pas moins funestes. Une erreur nouvelle, rejetton de celles qui avoient troublé l'Eglise dans les siècles précédens, vint répandre de nouveaux nuages sur les vérités qui avoient déjà coûté tant de combats. Nous l'examinerons en détail dans un article particulier, & nous y retrouverons, sous des couleurs différentes, les mêmes caractères que nous avons déjà remarqués dans les autres; parce que l'hérésie est toujours semblable à elle-même dans les traits essentiels, quelque habile qu'elle soit à varier les formes extérieures sous lesquelles elle se produit. Il suffit de dire ici que le Monothélisme mit, plus que jamais, le trouble & la division dans

l'Egli  
de C  
Pyrrh  
buère  
erreu  
deux  
tant,  
sance  
une f  
ordre  
rent  
temp  
nous  
étend  
sujet.

U  
pour  
pour  
éclata  
siècle  
ligion  
plus  
lons  
& de  
mérit  
articl  
pour  
achev  
l'état



l'Eglise d'Orient. Plusieurs Patriarches de Constantinople, entr'autres Sergius, Pyrrhus, Paul II & Paul III, contribuèrent aux progrès de la nouvelle erreur par le crédit de leur place, & deux Empereurs, Héraclius & Constantin, l'appuyèrent de toute leur puissance. Faut-il s'étonner après cela, si une foule de Catholiques, de tous les ordres & de toutes les classes, se laissèrent entraîner à la violence de cette tempête ? Mais ne prévenons pas ce que nous devons dire bientôt, avec la justesse étendue que demande l'importance du sujet.

Un événement non moins funeste pour le Christianisme en général, & pour l'Eglise d'Orient en particulier, éclata dans les premières années de ce siècle, & ses suites enlevèrent à la Religion tout le pays où elle avoit été le plus florissante. On voit que nous voulons parler de l'imposture de Mahomet & de ses progrès étonnans : mais ce sujet mérite aussi d'être approfondi dans un article séparé. Nous n'en parlons ici que pour suivre l'ordre des matières, & achever de tracer une idée complete de l'état d'obscurcissement, où le Chris-

VII.

S I È C L E .

VII. **S I È C L E** tianisme tomba presque tout-à-coup ; dans ces belles contrées que les premiers siècles avoient vu briller d'une lumière si pure. Nous nous contenterons donc de remarquer, qu'en moins de cinq ans, trois des quatre grands Patriarchats de l'Orient tombèrent sous les loix Musulmanes, & furent couverts des ténèbres de l'Islamisme. Jérusalem, le berceau de la foi, céda la première aux armes des Califes en 636. Antioche eut le même sort en 638 ; & Alexandrie fut mise à son tour sous le joug de ces rapides Conquérens en 640. Ainsi Dieu punissoit les Orientaux de cet esprit raisonneur, inquiet & subtil à contre-tems, de cette curiosité téméraire, qui avoit donné naissance à tant d'hérésies, & de ces divisions cruelles, qui avoient rendu les Chrétiens plus nuisibles à leur Religion, plus destructeurs de leurs frères, que les payens & les barbares.

L'Eglise d'Afrique, qui avoit montré tant de courage & de patience dans les tems de persécution, sous les Empereurs idolâtres & les Princes Ariens, tant de sagesse & de charité pendant le schisme des Donatistes, tant d'attachement à la

foi &  
l'affai  
duit  
genre  
d'illu  
célèb  
qui f  
aussi  
tant,  
diver  
s'y é  
du v  
tout  
plus  
trace  
éclair  
prier  
Il  
d'Ita  
sous  
bard  
nism  
cont  
avec  
éten  
des  
plus  
exp  
tant

foi & de zèle pour sa défense dans l'affaire des Pélagiens, qui avoit produit tant de grands hommes en tout genre, tant de saints Evêques, tant d'illustres Confesseurs, tant d'Ecrivains célèbres, entre autres un S. Augustin qui seul en vaut une multitude, perdit aussi tout son éclat, comme en un instant, vers la fin de ce siècle. Après diverses tentatives, le Mahométisme s'y établit enfin l'an 695, & le fer du vainqueur ayant immolé ou soumis tout ce qui lui résistoit, on ne retrouve plus depuis cette époque funeste aucune traces des vives lumières qui avoient éclairé si long-tems la patrie des Cyprien & des Fulgence.

Il s'en fallut beaucoup que l'Eglise d'Italie fût dans une situation tranquille, sous la domination des Princes Lombards. Outre qu'ils professoient l'Arianisme, comme on le sait, ils étoient continuellement dans un état de guerre avec ce qui restoit de Romains, pour étendre leur puissance, & resserrer celle des Exarques dans des bornes toujours plus étroites. Comme on étoit sans cesse exposé à des incursions & à des ravages, tant d'une part que de l'autre, il falloit

être toujours armé, pour repousser les  
 VII. attaques subites auxquelles on étoit exposé  
 S I È C L E. tour-à-tour dans les deux partis.

Ces craintes, ces mouvemens, ces  
 hostilités journalières, qui agitoient si  
 violemment la Société civile, n'étoient  
 pas moins contraires au repos de la So-  
 ciété chrétienne. Cependant les Papes,  
 parmi lesquels on en vit plusieurs vrai-  
 ment dignes d'occuper le Saint-Siège,  
 travailloient avec un zèle prudent &  
 souvent heureux, à soutenir la gloire  
 de la Religion. Leur sollicitude ne se  
 renfermoit pas dans les étroites limites  
 de l'Italie, ni même des Gaules Chré-  
 tiennes; ils envoyoit des Missionnaires  
 dans le nord de l'Europe, comme nous  
 le dirons tout-à-l'heure, pour éclairer  
 du flambeau de la foi, des Nations qui  
 étoient encore adonnées au culte des  
 idoles. Ainsi le Pape Sergius régénéra  
 lui-même dans les eaux sacrées un Roi  
 des Saxons occidentaux d'Angleterre,  
 qui avoit embrassé la foi, à la prédi-  
 cation des hommes apostoliques dont le  
 Saint-Siège autorisoit les travaux. S'ils  
 portoient leurs regards sur ces climats  
 éloignés, ils ne négligeoient pas non  
 plus de remédier aux maux qu'ils avoient

en qu  
 le-Pa  
 plus d  
 que n  
 nothé  
 l'Egli  
 foixan  
 l'affair  
 naître

Ma  
 Franc  
 d'abor  
 Reine  
 de ses  
 des P  
 ses pa  
 fondé  
 fainéa  
 Maire  
 contin  
 de l'  
 Elle a  
 premi  
 s'y fa  
 tres c  
 les-ho  
 de fin  
 fante-  
 Chrét

en quelque sorte sous leurs yeux. Ainsi ~~le~~ le Pape Honorius, dont nous aurons VII. plus d'une fois occasion de parler, lors-<sup>SIÈCLE.</sup> que nous en ferons à l'histoire du Monothélisme, eut le mérite de réunir à l'Eglise toute l'Istrie, qui vivoit depuis soixante-dix ans dans le schisme que l'affaire des trois Chapitres avoit fait naître.

Malgré les troubles intérieurs dont la France fut déchirée pendant ce siècle, d'abord par un reste d'autorité que la Reine Brunéhaut conserva sous le nom de ses petits-fils, ensuite par la rivalité des Princes qui régnoient sur les diverses parties du Royaume que Clovis avoit fondé, enfin par la foiblesse des Rois fainéans, & la puissance usurpée des Maires du Palais, l'Eglise Gallicane continuoit d'être la plus belle portion de l'Empire Chrétien, en Occident. Elle avoit perdu quelque chose de son premier lustre, & le déclin des lumières s'y faisoit sentir, comme dans les autres contrées soumises à l'Évangile, où les hommes n'avoient plus ce caractère de simplicité noble, de gravité importante, qu'on admira chez les premiers Chrétiens de toutes les Nations. Néan-

moins, elle possédoit encore un grand  
 nombre de saints Evêques, qui remplis-  
 soient avec zèle & avec succès les de-  
 voirs de la charge pastorale. Plusieurs  
 avoient occupé dans le monde des postes  
 importans, & la considération qu'ils s'y  
 étoient acquise, le crédit qu'ils en avoient  
 remporté, servoient à rehausser aux yeux  
 du peuple la dignité sainte dont ils étoient  
 revêtus, & à rendre leur ministère plus  
 efficace. Tels furent S. Eloi de Noyon,  
 S. Ouën de Rouen, S. Arnoul de Metz,  
 S. Dizier de Cahors, S. Léger d'Au-  
 tun, & plusieurs autres. La plupart  
 étoient instruits dans les Sciences ecclé-  
 siastiques, & hommes de Lettres, au-  
 tant qu'on le pouvoit être dans les tems  
 où ils vivoient. Le rang qu'ils avoient  
 tenu à la Cour leur donnoit encore du  
 crédit auprès des Rois, après leur élé-  
 vation à l'épiscopat. Ces Princes les  
 consultoient souvent sur les affaires de  
 l'Etat, & ils en obtenoient fréquem-  
 ment des grâces en faveur des Eglises,  
 des Monastères & des pauvres. Comme  
 ils avoient été du nombre des Seigneurs  
 les plus distingués & les plus opulens,  
 ils disposèrent de leurs grands biens  
 pour doter richement les Eglises dont

ils remp  
 religieu  
 l'avons  
 d'Auxe  
 dans le  
 en part  
 res titre  
 pitres  
 jouissen

Les  
 quoiqu  
 plupart  
 montèr  
 & Da  
 ment  
 ce qui  
 ou leur  
 souver  
 pour  
 beauc  
 du po  
 dont  
 confes  
 comm  
 de J.  
 jamais  
 foible  
 de su  
 à la

ils remplirent les Sièges, & les maisons religieuses qu'ils bâtirent, comme nous l'avons déjà remarqué de S. Germain d'Auxerre & de S. Remi de Rheims, dans le cinquième siècle. De-là vinrent, en partie, les vastes domaines & les terres titrées que les Evêques & les Châpitres possédèrent, & dont plusieurs jouissent encore.

Les Rois de cette première race, quoique presque tous vicieux, & la plupart indolens, sur-tout ceux qui montèrent sur le Trône après Clotaire II & Dagobert I, se condoient ordinairement ces vertueux Prélats, dans tout ce qui n'intéressoit pas leurs passions ou leurs plaisirs. Cet appui de l'autorité souveraine, jointe au zèle des Evêques pour la pureté de la foi, contribua beaucoup à préserver l'Eglise de France du poison de l'erreur. C'est une gloire dont elle jouissoit dès-lors, & qu'elle a conservée dans tous les tems. Exposée comme les autres portions de l'héritage de J. C. au souffle impur de l'hérésie; jamais la nouveauté n'y a fait que de foibles progrès, & quelque apparence de succès qu'elle ait eu pour un tems, à la faveur de certaines circonstances

VII.

S I È C L E.

dont elle fut habilement profiter, bien-  
 VII. tôt les deux puissances unies dans les  
 S I È C L E. mêmes intérêts l'ont rejetée pour tou-  
 jours de leur sein. On n'a vu d'autre  
 différence à cet égard entre les siècles  
 ténébreux & les siècles éclairés, que  
 le plus ou le moins d'activité dans  
 les mesures qu'on prit, selon les tems,  
 pour extirper l'erreur, & de solidité  
 dans les motifs sur lesquels on appuya  
 les décrets que l'on porta contre elle.

La piété des Rois & des Grands de  
 l'Etat, étoit excitée par les conversions  
 éclatantes qui se faisoient quelquefois  
 à la Cour, & par les faits miraculeux  
 qui n'étoient point rares, malgré les  
 exagérations qu'on reproche avec raison  
 aux Légendaires. Ces événemens, dont  
 l'impression étoit fortifiée par les pré-  
 jugés du tems, dispoisoient ceux qui  
 participoient au Gouvernement, à pro-  
 téger la Religion contre tous les enne-  
 mis de ses dogmes & de son culte.  
 Vers la fin du siècle, les descendans de  
 Clovis étant tombés dans l'indolence  
 & dans l'oubli total de leurs devoirs,  
 les Grands qui tendoient à s'élever sur  
 leurs ruines, eurent des motifs per-  
 sonnels de ménager les Evêques & de

se les  
 étoient  
 influoi  
 la Nat  
 que de  
 tiroien  
 l'ambit  
 que ce  
 ches,  
 leurs a  
 dans l'  
 la disc  
 ces ter  
 confes  
 tuelle  
 En  
 avoit  
 règne  
 femer  
 étoit  
 des p  
 car l'  
 toient  
 faire  
 les bi  
 Princ  
 été sa  
 ses ve  
 de co



se les rendre favorables , parce qu'ils étoient Grands eux-mêmes , & qu'ils influoient à ce titre sur les destins de la Nation. Ce n'étoient-là cependant que des considérations politiques , qui tiroient toute leur force des vues de l'ambition , & il s'en falloit beaucoup que ceux dont elles dirigeoient les démarches , fussent des Chrétiens édifiants par leurs actions , comme nous le verrons dans l'article des mœurs générales & de la discipline. Mais c'étoit beaucoup pour ces tems d'obscurcissement , que la foi se conservât pure , & que l'autorité spirituelle fût respectée.

En Espagne , le pieux Roi Récaredo avoit travaillé pendant tout le cours d'un règne paisible & glorieux , au rétablissement de la Religion catholique. Il étoit libéral envers les Eglises , à cause des pauvres dont elles étoient chargées , car l'ignorance & la corruption n'étoient pas encore arrivées , au point de faire oublier le droit des indigens , sur les biens ecclésiastiques. La fin de ce bon Prince fut aussi édifiante que sa vie avoit été sainte. Ses successeurs , sans avoir ses vertus & sa piété , ne laissèrent pas de concourir , avec les Pasteurs , à l'ex-

VII.

SIÈCLE.

VII. tinction de l'Arianisme, & à maintenir  
 S I È C L E. par leur autorité les décrets prononcés  
 contre l'erreur. On poussa même les  
 précautions & le zèle à cet égard, jus-  
 qu'à décider solennellement dans le  
 sixième Concile de Tolède, qu'à l'ave-  
 nir aucun Prince ne pourroit être élevé  
 sur le Trône, qu'il n'eût promis en  
 présence des Evêques & des Grands,  
 de conserver la foi catholique. Ce sage  
 règlement, & beaucoup d'autres non  
 moins utiles, ont rendu célèbres jusqu'à  
 nos jours, les Conciles qui furent assem-  
 blés en Espagne pendant ce siècle, &  
 principalement ceux de Tolède, Mé-  
 tropole ecclésiastique des Provinces sou-  
 mises à la domination des Visigoths,  
 au-delà des Pyrénées. C'étoit l'ouvrage  
 des saints Evêques qui remplissoient les  
 principaux Sièges de l'Espagne, dans  
 les tems dont nous parlons, & des au-  
 tres Personnages illustres par leurs vet-  
 tus, que cette Eglise possédoit. Saint  
 Isidore de Séville, S. Eugène de To-  
 lède, S. Hildéphonse & S. Fructueux en  
 faisoient l'ornement, & leur sainteté  
 concilioit la vénération des peuples à  
 une Religion qui en étoit le principe.  
 Rien n'est plus propre à nous faire con-

notre l  
 Evêque  
 avoient  
 que la  
 l'égard  
 commi  
 qu'il n  
 l'en eût  
 lade &  
 état, l'  
 pénite  
 nastic  
 la saint  
 de rest  
 même  
 la Co  
 qu'on  
 cendre  
 jugem

La  
 que de  
 Dorov  
 dans.  
 vriers  
 son zè  
 travail  
 de cert  
 saint  
 fut un

notre le haut degré d'autorité dont les Evêques y jouissoient, & l'empire qu'ils avoient sur les esprits de leur Nation, que la manière dont on se conduisit à l'égard du Roi Wamba. Ce Prince avoit commis plusieurs fautes scandaleuses qu'il n'avoit point réparées, quoiqu'on l'en eût averti souvent. Il tomba malade & perdit connoissance. Dans cet état, l'Evêque de Tolède lui imposa la pénitence & le revêtit de l'habit monastique. Il revint à lui, & recouvra la santé; mais on jugea qu'il étoit obligé de rester dans cet état; il le crut lui-même, & il renonça pour toujours à la Couronne. C'est la première fois qu'on voit dans l'Histoire un Roi descendre du Trône, en exécution d'un jugement ecclésiastique.

La mission de S. Augustin Archevêque de Cantorbéri, qu'on appelloit alors Doroverne, avoit produit des fruits abondans. Son successeur & les autres ouvriers évangéliques qui avoient partagé son zèle pour la conversion des idolâtres, travaillèrent avec succès à l'accroissement de cette Eglise naissante. Si la mort du saint Roi Ethelbert, arrivée l'an 616, fut une perte sensible pour elle; si le

VII. retour d'Ebald son fils au culte des idoles, & la défection d'un grand nombre de nouveaux Chrétiens qu'il entraîna dans sa chute, fut un événement douloureux pour les hommes apostoliques, qui s'étoient consacrés à cette œuvre pénible & glorieuse, la conversion de ce Prince, & son attachement plein de zèle pour la Religion qui lui ouvrit une seconde fois son sein, consolèrent les Pasteurs & affermirent les peuples dans la foi qu'il venoit d'embrasser. Edvin, Roi de Northumbre, & le plus puissant des Princes qui régnoient alors en Angleterre, donna, quelques années après, un spectacle bien touchant, pour tous ceux qui s'intéressoient aux progrès du Christianisme. Sa conversion bientôt suivie de celle de presque tous ses sujets, fut accompagnée de circonstances qui en relevèrent l'éclat, & qui en firent un vrai triomphe pour la vérité. Edelburge, sœur du Roi Ebald, Princesse d'une grande piété, & S. Paulin, depuis Evêque d'Yorc, en furent les instrumens. Edvin demanda Edelburge en mariage; la Princesse & le Roi son frère acceptèrent cette alliance, à condition que le Roi de Northumbre se feroit Chrétien; le Prince

7 consent  
qu'on lui  
connue la  
Dieu, pa  
qui dispu  
se fit, av  
cette gran  
les, qui f  
du Pagan  
par les ra  
saint Mi  
s'avouer  
mage à  
il déclara  
la vanité  
désiroit d  
venoit de  
cet aveu  
sa Noble  
son peup  
pour la f  
est de l'a  
La F  
avec une  
Royaume  
obstacles  
côté des  
une faul  
Religion

y consentit, pourvu que la Religion 

---

 qu'on lui proposoit d'embrasser, fût re- VII.  
 connue la plus sainte, la plus digne de S I È C L E.  
 Dieu, par des hommes sages & savans  
 qui disputeroient avec Paulin. L'examen  
 se fit, avec toute la maturité qu'exigeoit  
 cette grande affaire. Le Pontife des ido-  
 les, qui soutenoit contre Paulin la cause  
 du Paganisme, fut convaincu le premier  
 par les raisons fortes & lumineuses du  
 saint Missionnaire. Il se fit gloire de  
 s'avouer vaincu, & en rendant hom-  
 mage à la divinité du Christianisme,  
 il déclara qu'il sentoit depuis long-tems  
 la vanité des idoles, & que son cœur  
 désiroit de trouver la vérité que Paulin  
 venoit de lui montrer. Edwin frappé de  
 cet aveu, reçut le baptême, avec toute  
 sa Noblesse & la plus grande partie de  
 son peuple. Cet événement si glorieux  
 pour la foi, & si consolant pour l'Eglise,  
 est de l'an 627.

La Religion chrétienne s'étendoit  
 avec une égale rapidité dans les autres  
 Royaumes de l'Heptarchie, malgré les  
 obstacles qu'elle rencontroit, soit du  
 côté des Princes, qui craignoient, par  
 une fausse politique, de recevoir une  
 Religion que leurs voisins, ennemis na-

VII. ~~————~~ turels & rivaux de leur puissance, avoient  
 VII. embrassée; soit du côté des peuples, qui  
 S I È C L E R. tenoient à leur ancien culte, par un  
 attachement d'habitude & un préjugé  
 d'éducation. Ainsi les Provinces orientales,  
 les habitans du milieu des terres, les peuples dont Londres étoit la  
 Capitale, & plusieurs cantons de l'Ecosse se soumirent au joug de l'Evangile.  
 La Nation des Mericiens, qui s'étoit  
 montrée la plus opposée à la vérité, suivit ces beaux exemples, & plusieurs  
 Rois, tels que Oswald, Osovin, Ercombert, Penda, Sigebert, Oswi,  
 Edelwalt, Walfère, ne le cédoient pas  
 aux Evêques même, par leur amour pour l'Eglise & leur zèle pour son accroissement.  
 La plupart des Sièges d'Angleterre & d'Ecosse doivent leur origine à ces tems de grace & de fécondité. La  
 Religion & la piété étoient florissantes en Irlande, & cette Isle fournissoit à  
 ses voisins des hommes puissans en paroles & en œuvres, qui achevoient par  
 leurs miracles, ce qu'ils avoient commencé par leurs discours.

Le Nord de l'Europe & la partie des Gaules, qui baignoient l'Escaut, la Meuse & le Rhin, étoient encore plon-

gés dans grand nombre dans les glèterre, vangile à n'étoit pas tels que de Terre S. Livin coup d'atlat. Leur gion les naut, de La Baviè & d'autrent aussi rent les soit en Mahome ses secta

gés dans les ténèbres du Paganisme. Un grand nombre de Missionnaires formés dans les Monastères de France & d'Angleterre, portèrent le flambeau de l'Évangile à ces climats éloignés, où J. C. n'étoit pas encore connu. Des Evêques, tels que S. Wilfrid d'Yorc, S. Amand de Terrouane, S. Wulfrand de Sens, S. Livin & S. Kilien d'Irlande, & beaucoup d'autres se livrèrent à cet Apostolat. Leurs travaux conquirent à la Religion les peuples de la Frise, du Hainaut, de divers cantons de la Flandre. La Bavière, la Saxe, le Dannemarck, & d'autres contrées septentrionales, furent aussi appellées à la foi, & réparèrent les pertes que le Christianisme faisoit en Orient, par la séduction de Mahomet, & l'aveugle fanatisme de ses sectateurs.



VII.

SIÈCLE.

## ARTICLE IV.

*Pontificat de S. Grégoire le Grand.*

Q UOIQUE ce siècle intervertisse un peu l'ordre des tems, nous avons cru devoir le placer ici, par la raison que le pontificat de S. Grégoire fait en quelque sorte une époque distinguée dans l'Histoire de l'Eglise, & qu'il sépare les beaux siècles, dont il fut comme le dernier moment de lumière, d'avec les tems d'obscurité que nous serons bientôt forcés de parcourir.

S. Grégoire, à qui des talens supérieurs, des vertus éminentes, des travaux continuels & un Pontificat glorieux ont si justement mérité le surnom de Grand, naquit à Rome d'une famille illustre & opulente, vers le milieu du sixième siècle. Gordien son père, qui étoit Sénateur, renonça aux honneurs du monde & se consacra au service de Dieu. Il entra dans le Clergé. On croit qu'il fut un des sept Diacres Régionnaires de l'Eglise Romaine. On les appelloit Régionnaires parce que Rome étant di-

visée e  
chacun  
pauvres  
Région  
fance a  
blique,  
& les A  
jeunesse  
concept  
plicatio  
surpasse  
d'homme  
dans la  
adonné  
jet, pa  
nécessai  
la Mag  
progrès  
fances  
d'Etat,  
de ses I  
Lors  
les Loi  
publiqu  
teur de  
Magistr  
exerçoit  
lumière  
dit son



visée en sept Régions ou quartiers, chacun d'eux étoit chargé du soin des pauvres & des hôpitaux d'une de ces Régions. Grégoire, destiné par sa naissance aux premiers emplois de la République, fut instruit dans les Sciences & les Arts libéraux dès sa plus tendre jeunesse. La beauté de son génie, sa conception prompte & vive, & son application à l'étude, lui firent bientôt surpasser tout ce qu'il y avoit à Rome d'hommes habiles dans la Littérature & dans la connoissance des Loix. Il s'étoit adonné singulièrement à ce dernier objet, parce que c'étoit l'étude la plus nécessaire à ceux qui se préparoient à la Magistrature. Il avoit fait de grands progrès dans cette branche des connoissances qui conviennent à un homme d'Etat, comme on le voit par plusieurs de ses Lettres.

Lorsqu'il fut arrivé à l'âge fixé par les Loix pour entrer dans les charges publiques, il fut élevé à celle de Préteur de Rome. C'étoit le principal Magistrat pour les affaires civiles. Il exerçoit cette charge avec autant de lumières que d'intégrité, lorsqu'il perdit son père. Etant devenu par cette

VII.

SI È C L E.

VII.  
S I È C L E

mort, unique possesseur des biens immenses qui étoient dans sa famille, il forma le dessein de quitter les grandeurs du siècle, & de se dévouer à une vie pénitente & retirée. Il employa donc ses richesses à fonder six Monastères en Sicile, auxquels il donna des terres & des revenus pour la subsistance des Religieux qui s'y rassemblèrent. Il en fonda un septième à Rome dans sa propre maison. C'est le Monastère de S. André qui subsiste encore, occupé par les Camaldules. On y conserve son portrait avec ceux de son père & de sa mère, qui furent peints de son tems. Il y choisit sa retraite, & y vécut dans la mortification, l'étude & la prière, jusqu'au tems où le Pape Benoît I l'en tira pour l'attacher au service de l'Eglise Romaine, en qualité de l'un des sept Diacres Régionnaires.

Pélage II, qui succéda à Benoît en 577, connoissoit trop le mérite de Grégoire, pour ne pas sentir combien il pouvoit se rendre utile à l'Eglise, & qu'on ne pouvoit mieux faire que de lui confier les intérêts les plus précieux du Saint-Siège. Il jeta donc les yeux sur lui pour l'envoyer à Constantinople, avec le

le titre  
tolique  
ce poss  
déploy  
duite  
douce  
l'estim  
dans l  
mes le  
& par  
l'Etat  
amis.  
lui un  
tendre  
les ple  
avis,  
que p  
& les  
rice à  
Cepen  
gré lu  
du me  
discut  
avait  
jours  
Mais  
gnoit  
sacrifi  
de lui  
To

le titre d'Apocrisiaire ou de Nonce apostolique auprès de l'Empereur. Dans ce poste important & délicat, Grégoire déploya les talens qu'il avoit pour la conduite des affaires. Sa capacité jointe à sa douceur & à son humilité, lui gagna l'estime & la confiance de tous les ordres dans la Capitale de l'Empire. Les hommes les plus distingués par leur mérite & par leur rang dans l'Eglise & dans l'Etat, devinrent ses admirateurs ou ses amis. L'Empereur Maurice conçut pour lui un attachement qui avoit toute la tendresse de l'amitié. Dans les affaires les plus épineuses, on se rangeoit à son avis, autant par respect pour sa piété, que par déférence pour ses lumières; & les Courtisans même rendirent justice à ses belles qualités & à ses vertus. Cependant il gémissoit de se voir malgré lui, replongé dans les agitations du monde qu'il avoit quitté, & dans la discussion des intérêts temporels dont il avoit cherché à se débarrasser pour toujours, en se dépouillant de ses richesses. Mais les soins multipliés dont il se plaignoit, n'étoient encore qu'une partie des sacrifices que la Providence devoit exiger de lui.

Le Saint-Siège devint vacant en 590, par la mort de Pélage II. Le Clergé, le Sénat & le peuple assemblés pour lui donner un successeur, ne pouvoient choisir personne qui fût plus digne de ce rang sublime, que le Diacre Grégoire. Tous les suffrages se réunirent sur lui. Il eut beau résister, en alléguant son indignité, invoquer l'autorité de l'Empereur Maurice, dont il avoit tenu le fils sur les fonts du baptême, & prendre la fuite, pour se dérober aux honneurs du poste éminent dont il connoissoit les dangers, il fut contraint d'accepter le fardeau que lui seul pouvoit porter, dans les tems malheureux où l'on étoit. La peste ravageoit la Ville de Rome, & le reste de l'Italie étoit ravagé par les armées des Lombards & des Exarques, aussi funestes les unes que les autres aux peuples & aux Eglises, aussi insensibles aux malheurs publics dont elles étoient la cause. On ne peut lire, sans être attendri, le tableau touchant que le saint Pape faisoit dans ses Lettres, des peines, des embarras renaissans qui l'accabloient, dans la désolation générale des Villes & des Campagnes. Il disoit à ses amis, qu'il ne

VII.

S I È C L E.

voyoit  
 douleur  
 tranqui  
 pouvoit  
 milieu  
 tourbill  
 faisoien  
 ceux q  
 avec lu  
 en par  
 avoit tr  
 étoit c  
 que sa  
 tempor  
 il ajout  
 duite d  
 de la t  
 le cond  
 Quo  
 sentit le  
 attaché  
 chrétien  
 Sa vigi  
 gards a  
 & son  
 brassoit  
 parties  
 affaires  
 plus mi

voyoit autour de lui que des objets de ~~de~~  
 douleur, qu'il ne cessoit de regretter la VII.  
 tranquillité qu'il avoit perdue, qu'il ne SIÈCLE.  
 pouvoit trop gémir de se voir jetté au  
 milieu d'une mer orageuse, & dans un  
 tourbillon d'affaires dissipantes, qui lui  
 faisoient perdre la vue de Dieu; que  
 ceux qui l'aimoient, devoient pleurer  
 avec lui son élévation à l'épiscopat; &  
 en parlant de l'état déplorable où il  
 avoit trouvé Rome, dont le destin lui  
 étoit confié en partie, par l'influence  
 que sa dignité lui donnoit sur les affaires  
 temporelles de cette Capitale du monde,  
 il ajoutoit, qu'il étoit chargé de la con-  
 duite d'un vieux vaisseau si usé, si battu  
 de la tempête, qu'il doutoit de pouvoir  
 le conduire au port.

Quoiqu'il parlât de la sorte, & qu'il  
 sentit le poids immense des obligations  
 attachées au premier Siège du monde  
 chrétien, il ne s'en laissa pas accabler.  
 Sa vigilance lui faisoit porter des re-  
 gards attentifs sur les moindres objets,  
 & son activité suffisoit à tout. Il em-  
 brassoit avec le même soin toutes les  
 parties de l'administration, depuis les  
 affaires les plus importantes jusqu'aux  
 plus minces détails. Il voyoit & régloit

VII. **SIÈCLE.** tout par lui-même, le temporel comme le spirituel. L'Eglise Romaine possédoit en Italie, en Sicile & en Afrique, des terres considérables dont le soin étoit confié à des Clercs d'un rang inférieur. Il entroit avec eux dans l'examen des plus petits objets; il suivoit leur gestion de point en point, & se faisoit rendre compte de tout, comme s'il n'eût pas eu d'autres affaires. La distribution & l'usage de tous les revenus étoient réglés par lui, avec un ordre admirable, & son économie lui faisoit trouver des ressources, pour faire subsister des Villes & des Provinces entières que la guerre & les autres fléaux avoient ruinées. Son désintéressement égaloit sa bienfaisance. Il n'acceptoit jamais de présent, surtout de ceux qui étoient sous sa dépendance, & il disoit que l'Eglise Romaine étant plus riche que les autres, devoit donner beaucoup & ne rien recevoir.

Mais l'attention qu'il donnoit aux affaires temporelles, malgré sa répugnance pour tout ce qui ne tendoit pas directement à la gloire de Dieu & au salut des ames, n'étoit que la moindre partie de ses occupations. Son zèle & sa sollicitude embrassoient toute la So-

ciété c  
 famille  
 ne lui  
 que li  
 que fu  
 tout,  
 rien d'  
 les clin  
 les co  
 formé  
 étoien  
 il rég  
 besoin  
 celles  
 de lui  
 inspec  
 mauté  
 la dor  
 & les  
 ordina  
 tenir  
 Il éto  
 ses re  
 & la  
 jours.

Ce  
 unive  
 digier  
 tité

ciété chrétienne. Aucune branche de la ~~\_\_\_\_\_~~ famille immense, dont il étoit le père, VII. ne lui devenoit indifférente, dans quel- SIECLE. que lieu qu'elle fût établie, & quels que fussent ses besoins. Il connoissoit tout, & pourvoyoit à tout. Il n'arrivoit rien d'intéressant pour la Religion, dans les climats les plus reculés, comme dans les contrées voisines, qu'il n'en fût informé. S'il s'agissoit des Eglises qui étoient sous sa juridiction immédiate, il régloit par son autorité ce qui avoit besoin de l'être; s'il étoit question de celles qui ne relevoient pas directement de lui, & sur lesquelles il n'avoit qu'une inspection générale, à raison de la primauté & de l'éminence de son Siège, la douceur & la charité, les conseils & les exhortations, étoient les moyens ordinaires qu'il employoit pour y maintenir le bon ordre & en bannir les abus. Il étoit rare qu'on ne déférât point à ses représentations, parce que la sagesse & la modération les assaisoient toujours.

Ce zèle infatigable, cette sollicitude universelle lui attiroient un nombre prodigieux de consultations, & une quantité de Lettres presque incroyable, de

VII. toutes les parties du monde. On s'ad-  
 soit à lui dans les cas nouveaux & dou-  
 SI È C L E. teux, non-seulement par une suite de  
 l'usage établi dans tous les tems, de re-  
 courir au Siège Apostolique, comme à  
 la source des lumières, & à l'oracle tou-  
 jours subsistant de l'Eglise, mais encore  
 par un effet de la confiance qu'on avoit  
 en sa haute sagesse & sa grande érudi-  
 tion; & l'Orient pensoit en cela comme  
 l'Occident. Il répondoit à toutes les Let-  
 tres, quel qu'en fût l'objet, & c'étoit  
 toujours avec une clarté, un fonds de  
 science, une discussion de toutes les dif-  
 ficultés, & une effusion de sentimens  
 qui ne laissoit rien à desirer. Il profitoit  
 de ces réponses pour ramener les Evê-  
 ques à leur devoir, les avertir charita-  
 blement de leurs fautes, inculquer les  
 bons principes, inspirer le goût de la  
 vertu, & souvent les instruire de ce qui  
 se passoit dans leurs Diocèses & qu'ils  
 ignoroient eux-mêmes. On ne peut lire  
 ses Lettres, sans avoir occasion de faire  
 cette remarque à chaque page. Indépen-  
 damment de ses réponses, il en écrivoit  
 encore une infinité de lui-même aux  
 Souverains, aux Grands, aux Pasteurs  
 des premiers Sièges, relativement aux

affaire  
 jour e  
 auxqu  
 gleters  
 son œ  
 d'occu  
 s'y ser  
 néglig  
 portés

Pe  
 pat,  
 vue l  
 réun  
 qu'ils  
 & m  
 lui r  
 les a  
 & la  
 mo-  
 patif  
 de la  
 taire  
 ou d  
 le d  
 plus  
 à le  
 gloir  
 qui  
 hant



affaires particulières qui survenoient de jour en jour, & aux saintes entreprises auxquelles il s'intéressoit. La mission d'Angleterre dont nous avons parlé, qui étoit son œuvre chérie, lui donnoit seule tant d'occupations, que tout autre que lui s'y feroit borné : mais elle ne lui fit rien négliger de tout ce qui demandoit qu'il portât ses regards ailleurs.

Pendant tout le cours de son épiscopat, ce grand Pape ne perdit jamais de vue la conversion des hérétiques, & la réunion des schismatiques à l'Eglise, qu'ils avoient quittée. Les moyens doux & modérés dont il se servit avec eux, lui réussirent toujours. Il vouloit qu'on les attirât par la persuasion, les égards & la bonté. Il donnoit l'exemple de la modération & de la charité la plus compatissante, envers ceux que le malheur de la naissance, ou des préjugés volontaires, avoient engagés dans l'erreur ou dans le schisme. Comme c'étoit par le desir de leur salut, par l'amour le plus pur de la vérité, qu'il travailloit à les éclairer, & non par la vaine gloire de triompher d'eux, son zèle, qui n'avoit rien d'amer, rien d'humiliant pour l'amour propre, savoit ménager

VII.  
 S I È C L E. ger leur délicatesse, & les amener au but, comme s'ils y fussent allé d'eux-mêmes. Modèle admirable de prudence & de douceur, que ne doivent jamais perdre de vue ceux qui travaillent à détromper les hommes de leurs anciennes erreurs, & à leur faire connoître la vérité.

Malgré sa modération & sa profonde humilité, S. Grégoire étoit ferme quand il le falloit, & savoit défendre les droits de son Siège avec d'autant plus de force, qu'il n'exigeoit rien pour lui-même. C'est ce qu'il fit paroître dans son démêlé avec Jean le Jeûneur, Patriarche de Constantinople. Ce Prélat célèbre dans l'Histoire de son tems, par une abstinence & un jeûne qu'il portoit à un point qui étonne, affectoit de prendre dans tous les actes, le titre fastueux d'*Evêque universel*. Quelques-uns de ses prédécesseurs s'étoient déjà signalés par la même ambition. Le saint Pape, après l'avoir fait avertir en secret, sans qu'il parut rabattre de ses prétentions, lui écrivit à lui-même, de la manière la plus propre à lui faire sentir qu'il ne souffriroit pas cette entreprise. Il lui disoit entre autres choses, que les Pontifes de Rome, quoique successeurs de

S. Pie  
 sur le  
 voien  
 auroit  
 rorité  
 leurs  
 des i  
 son A  
 einop  
 qu'il  
 qui  
 ses i  
 suite  
 si le  
 auton  
 che.  
 nien  
 reur  
 tenti  
 à l'a  
 cont  
 je m  
 crai  
 l'En  
 d'un  
 Patr  
 qui  
 resp  
 S. C

S. Pierre, Prince des Apôtres, & placé sur le premier Siège de l'Eglise, n'avoient jamais osé s'attribuer un titre qui auroit semblé concentrer en eux l'autorité de l'épiscopat, & en dépouiller leurs frères. Il donna en même tems des instructions au Diacre Sabinien, son Apocrisaire à la Cour de Constantinople, pour lui prescrire la conduite qu'il devoit tenir avec le Patriarche, qui avoit su mettre l'Empereur dans ses intérêts. Le saint Pontife voyoit les suites que pourroit avoir cette affaire, si le Prince venoit à soutenir de son autorité les vues ambitieuses du Patriarche. Jean, disoit-il au Nonce Sabinien, espère, en faisant agir l'Empereur pour lui, autoriser sa vaine prétention, si je me rends aux instances & à l'autorité du Souverain; ou l'irriter contre moi, si je ne l'écoute pas; mais je marche dans la droiture, & je ne crains que Dieu seul. Il répondit à l'Empereur Maurice, qui lui avoit écrit d'une manière conforme aux desirs du Patriarche, sans s'écarter du respect qui est dû à la Majesté Souveraine, respect dont il donna toujours l'exemple. S. Grégoire, qui avoit pour ce Prince

VII.

S I È C L E.

les sentimens les plus tendres, lui parla  
 VII. en cette occasion avec la liberté d'un  
 S I È C L E. Evêque & l'autorité d'un Chef de l'E-  
 glise, L'ame intrépide & noble de ce  
 grand Pape, se déploya toute entière  
 dans cette Lettre. Les raisons les plus  
 fortes, les traits les plus touchans, la  
 fermeté la plus imposante, il y mit  
 tout en œuvre pour faire sentir à Mau-  
 rice que le titre dont le Patriarche  
 aimoit tant à se parer, non-seulement  
 ne convenoit point à son Siège, mais  
 encore qu'il étoit injurieux à tout l'or-  
 dre épiscopal, & sur-tout aux anciens  
 Patriarches, dont l'autorité étoit déjà  
 généralement reconnue, lorsque les Pas-  
 teurs de Constantinople n'étoient en-  
 core que de simples Evêques. Jean le  
 Jeûneur ne se rendit point, & tandis  
 que le Pape ne se donnoit que l'humble  
 titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*,  
 l'ambitieux Patriarche continua jusqu'à  
 sa mort à prendre le titre d'Evêque  
 œcuménique. Saint Grégoire prévoyoit  
 les suites funestes que l'ambition des  
 Patriarches de Constantinople auroit  
 un jour, & l'événement n'a que trop  
 justifié ses pressentimens. Il n'alla pas  
 plus loin, pour ne pas hâter des mal-

heurs  
rémo

Le  
 cat d  
 qu'il  
 Il le  
 Géla  
 l'Egl  
 ques  
 On y  
 lique  
 l'adm  
 res &  
 gnen  
 les d  
 dre  
 des  
 de l'  
 Anti  
 com  
 duel  
 nion  
 l'usa  
 tout  
 fait  
 du S  
 peut  
 obse  
 des

heurs dont les siècles suivans furent témoins.

VII.

Le plus beau monument du pontificat de S. Grégoire, est le Sacramentaire qu'il rédigea, & que nous avons encore. Il le fit sur le plan de celui que le Pape Gélase, son modèle, avoit donné à l'Eglise de Rome. S. Grégoire y fit quelques changemens & quelques additions. On y voit, à la satisfaction du Catholique & à la gloire de l'Eglise, que l'administration des Sacremens, les prières & les cérémonies qui les accompagnent, la célébration des SS. Mystères, les différentes parties de la Messe, l'ordre & la distribution des Oraisons & des Évangiles pour tous les Dimanches de l'année, enfin les paroles même des Antiennes que l'on appelle aujourd'hui comme dans ce tems-là, Introit, Graduel, Trair, Offertoire, Postcommunion, sont encore actuellement dans l'usage de l'Eglise Romaine, ce que tout cela étoit alors. Nous avons déjà fait une remarque semblable à l'occasion du Sacramentaire de S. Gélase. On ne peut revenir trop souvent sur de pareilles observations; elles fournissent aux fidèles des motifs de respect pour les cérémo-

VII. nies du culte public de l'Eglise ; cérémonies aussi anciennes dans leur institution ; que saintes & respectables dans leur objet. Saint Grégoire ne se contenta pas de régler l'ordre des prières qu'on devoit employer dans la célébration des SS. Offices , & d'en choisir les paroles , il en composa le chant , dans ses momens de loisir , car il savoit s'en ménager au milieu de ses occupations multipliées ; & pour former des sujets qui pussent remplir ses vues & les perpétuer , il établit une Ecole de chant ecclésiastique , à laquelle il présidoit souvent lui-même , & qui subsistoit encore dans le neuvième siècle , lorsque Jean , Diacre , écrivoit la vie du saint Pape.

S. Grégoire , considéré du côté de l'esprit & des talens , ne mérite pas moins nos éloges par ses écrits , que par les belles actions qui ont illustré son pontificat. C'est de tous les anciens Papes celui qui a le plus écrit. On faisoit une telle estime de ses Ouvrages , même de son tems , qu'on les lisoit publiquement dans les Eglises , comme les Homélies des anciens Pères , que les suffrages de la postérité avoient déjà consacrées. Sa modestie s'en affligeoit ,

& ce  
 en au  
 pour  
 voit  
 son v  
 la rép  
 tems

Le  
 1<sup>o</sup>.  
 divis  
 comm  
 Mor  
 a tou  
 perfe  
 c'est  
 doit  
 lui  
 dont  
 tions  
 élevé  
 Ezéc  
 & c  
 soit  
 les  
 enco  
 nom  
 en c  
 ann  
 Sain

& ces applaudissemens si mérités, qui en auroient flatté tant d'autres, étoient pour lui un sujet de plainte. Il ne pouvoit voir sans peine qu'on l'égalât de son vivant aux grands hommes, dont la réputation étoit scellée depuis si long-tems par la vénération de toute l'Eglise.

Les Ouvrages de ce saint Pape sont, 1<sup>o</sup>. son grand Commentaire sur Job, divisé en trente-cinq Livres; il est communément désigné sous le titre de *Morales* de S. Grégoire, parce qu'il y a tout rapporté à la conduite & à la perfection des mœurs. 2<sup>o</sup>. Le Pastoral; c'est un traité complet des qualités que doit avoir un Pasteur, des devoirs qui lui sont imposés, & de la manière dont il doit remplir toutes les obligations du Ministère sublime auquel il est élevé. 3<sup>o</sup>. Des Homélie sur le Prophète Ezéchiél, au nombre de vingt-deux, & quarante sur les Evangiles qu'on lisoit à Rome dans le cours de l'année, les mêmes à peu près que nous lisons encore aujourd'hui. 4<sup>o</sup>. Des Lettres au nombre de huit cent quarante, divisées en quatorze Livres, suivant l'ordre des années que ce grand Pape a tenu le Saint-Siège. C'est la partie la plus

VII.

S T È C L E.

VII. intéressante & la plus agréable de ses  
 écrits, par la variété des choses, & par  
 S I È C L E. une infinité de traits importans sur la  
 discipline qu'elles renferment. Il s'y est  
 peint lui-même, & on y retrouve ce  
 caractère sage & modéré, cette ame  
 ferme & élevée que nous avons admirée  
 dans tout le cours de sa vie. 5°. L'An-  
 tiphonaire & le Sacramentaire, où l'on  
 a fait depuis lui quelques changemens,  
 comme ces sortes d'Ouvrages en sont  
 susceptibles. 6°. Enfin les Dialogues,  
 que plusieurs critiques refusent d'attri-  
 buer au saint Docteur, parce qu'ils n'y  
 reconnoissent point le discernement &  
 l'esprit éclairé qu'il fait paroître dans  
 tous les écrits qui sont véritablement de  
 lui. Son style en général est négligé,  
 diffus, peu correct, sans chaleur &  
 sans élévation : mais ces défauts se trou-  
 vent compensés par la noblesse des pen-  
 sées, la solidité des maximes, l'ordre  
 & la clarté des raisonnemens. Dans  
 l'explication du texte sacré, il s'attache  
 au sens spirituel, parce que d'autres  
 avant lui avoient suffisamment éclairci  
 le sens littéral. Il donne peut-être un  
 peu trop dans les interprétations allégo-  
 riques & figurées; c'étoit son goût par-

ricol  
 son  
 L  
 infir  
 vau  
 pus,  
 nopl  
 mina  
 604  
 Si l'  
 temp  
 & f  
 on a  
 pu f  
 de t  
 d'écr  
 est  
 qu'o  
 plac  
 talen  
 beau  
 sout



riculier, & ce goût plaisoit beaucoup de son tems. VII.

Le saint Pontife, consumé par des infirmités habituelles, & par des travaux qui n'avoient jamais été interrompus, depuis sa Nonciature à Constantinople jusqu'à la fin de ses jours, termina sa glorieuse carrière le 12 de Mars 604 : il étoit âgé de soixante-quatre ans. Si l'on considère la délicatesse de son tempérament, sa santé toujours foible, & ses maladies presque continuelles, on aura peine à comprendre qu'il ait pu soutenir tant de fatigues, s'occuper de tant d'affaires, & composer tant d'écrits. Sa vie laborieuse & féconde, est un exemple bien frappant de ce qu'on est capable de faire, dans les places éminentes, lorsqu'on joint à des talens distingués, un grand courage, beaucoup d'ordre, & une application soutenue.



VII.

S I È C L E :

## A R T I C L E V.

*Hérésie des Monothélites ; son origine ;  
ses progrès ; sa condamnation.*

**L'**ERREUR des Monothélites qui troubla de nouveau l'Eglise & l'Empire dans ce siècle, étoit un rejetton de celle d'Eutychès. Cet hérésiarque avoit cru que, pour ne pas admettre deux personnes en J. C., unies seulement d'une union morale, comme l'enseignoit Nestorius, il falloit reconnoître que la nature divine & la nature humaine ne formoient plus qu'une seule & même chose, depuis l'Incarnation du Fils de Dieu. L'Eglise avoit également condamné ces deux hérésies ; & leurs partisans retranchés de la Société catholique, disputant, s'agitant sans cesse, avoient formé une infinité de sectes ennemies les unes des autres, qui ne se réunissoient que pour combattre la vérité. Leurs divisions entre elles, leur réunion contre l'Eglise, étoient également funestes à l'Etat, & à la Religion, par la chaleur qu'elles allumoient

dans l'  
tretien  
metton  
cherch  
calme  
déford  
ploysi  
rité,  
paix,  
Les te  
ver. C  
des se  
milieu  
s'exclu  
confid  
tières  
par la  
crut e  
choit.  
dogm  
une se  
fois c  
truire  
prom  
texte a  
tychès  
décou  
si l'on  
la foi

dans les esprits, les haines qu'elles entretenoient, & la confusion qu'elles mettoient dans la société. La politique cherchoit les moyens de ramener le calme, en faisant cesser la cause des désordres, & le zèle des Pasteurs employoit toutes les ressources de la charité, de la modération, pour rétablir la paix, sans blesser les intérêts de la vérité. Les tempéramens étoient difficiles à trouver. Qu'imaginer en effet pour concilier des sentimens contradictoires; & quel milieu proposable entre des opinions qui s'excluent nécessairement? A force de considérer sous différentes faces ces matières si profondes, à force de les creuser par la méditation, par la dispute, on crut enfin avoir rencontré ce qu'on cherchoit. On vouloit une explication du dogme catholique des deux natures dans une seule hypostase, qui pût tout à la fois contenter les orthodoxes, & détruire les craintes spécieuses de compromettre la foi, qui servoient de prétexte aux disciples de Nestorius & d'Eutychès, pour rester dans l'erreur. La découverte étoit impossible à faire, & si l'on eût bien réfléchi sur la nature de la foi, on se fût aisément convaincu que

VII.

SIÈCLE.

**VII.** ~~ce~~ ce qu'on desiroit, étoit une chimère en matière de dogme. La foi n'admet point de milieu entre le pour & le contre, point d'opinion intermédiaire qui ne soit ni contraire ni favorable à l'hérésie; & la lumière n'est pas plus inconciliable avec les ténèbres, que la vérité avec l'erreur.

Ce système mitoyen qu'on croyoit si propre à rapprocher les divers sentimens, & à devenir le centre commun de toutes les sectes, consistoit à dire, qu'en vertu de l'union substantielle des deux natures dans la personne de l'homme-Dieu, il n'y a plus en J. C. qu'une seule opération & une seule volonté. Sergius qui monta sur le Siège de Constantinople le 18 Avril de l'an 630, prévenu de tout tems en faveur de l'Euty-chianisme, fut auteur de cette nouvelle opinion. L'Histoire le représente comme un esprit subtil & délié, un caractère souple & artificieux, un homme de Cour qui savoit flatter le Prince & les Grands, & les conduire à son but en les prenant par leur foible; qui cachoit ses vues profondes sous l'apparence d'un vrai zèle pour la paix de l'Eglise, quoiqu'au fond il n'eût d'autre dessein que

de s  
men  
façon  
l'unic  
le C  
duite  
justifi  
ce po  
sans  
Euty  
dues  
l'idée  
loit t  
qui n  
de la  
nière  
résult  
vinité  
soit q  
ce ter  
le do  
jamai  
On n  
adroit  
tratio  
de Se  
propo  
cupé  
des es

de se faire un grand nom, soit en ramenant les différens partis à une même façon de s'exprimer sur les effets de l'union hypostatique, soit en devenant le Chef d'une secte nouvelle. Sa conduite dans l'affaire du Monothélisme justifie toutes les couleurs qui forment ce portrait. C'étoit pour faire adopter, sans qu'on s'en apperçût, la doctrine Eutychieuse des deux natures confondues & identifiées, qu'il avoit imaginé l'idée d'une seule opération qu'il appelloit *théandrique*, en abusant d'un terme qui n'avoit été admis dans le langage de la foi, que pour exprimer d'une manière courte & précise, le composé qui résulte de l'union personnelle de la divinité avec l'humanité en J. C. Il pensoit que, s'il parvenoit à faire adopter ce terme dans le sens qu'il y attachoit, le dogme d'Eutychès seroit consacré à jamais, & deviendroit la foi de l'Eglise. On ne pouvoit pas dresser de piège plus adroit; car il falloit une grande pénétration pour découvrir les vues secrettes de Sergius, & la fin ultérieure qu'il se proposoit, tandis qu'il ne paroïssoit occupé que du soin de procurer la réunion des esprits & de calmer le feu des dis-

VII.

SIÈCLE.

VII. **S I È C L E S.** putes, par une expression déjà reçue, qui ne pouvoit causer d'inquiétude à personne. Le moyen étoit simple, & paroïssoit sans danger. C'étoit ce que l'esprit de nouveauté avoit jamais imaginé de plus insidieux & de plus rusé. Il n'étoit guère possible d'inventer une manière plus sûre de masquer l'erreur, & d'en imposer à la droiture des amis sincères de la vérité.

Quand l'artificieux Patriarche eut dressé le plan de séduction qu'il avoit si profondément médité, il ne songea plus qu'à le présenter à l'Empereur Héraclius sous des couleurs capables de le lui faire goûter. Ce Prince qui, comme plusieurs de ses prédécesseurs au Trône impérial, aimoit trop à s'appesantir sur les matières théologiques, fut ébloui du projet de Sergius. Il ne s'agissoit de rien moins que de terminer toutes les disputes en un instant. Pour consommer un ouvrage aussi désirable, aussi glorieux au Prince qui l'appuieroit de son autorité, il suffisoit de fixer le langage de la foi, par des termes qui rendissent inutiles toutes les subtilités, dans lesquelles on s'étoit enveloppé jusques-là. Dès que de part & d'autre on auroit

adop  
mém  
tage  
maux  
roien  
l'Etat  
heure  
plus  
banni  
l'autr  
place  
dogm  
troub  
concé  
de l'  
théan  
voit  
niss  
le se  
se ré  
qu'un  
lonté  
de l'  
pouv  
donne  
me c  
d'Eur  
qu'on  
avec

adopté la même façon de parler, les mêmes idées, on verroit cesser le partage des opinions qui caufoient tant de maux, & les sectes rivales ne formeroient plus qu'une société paisible dans l'Etat. Il étoit aisé de procurer cette heureuse révolution. Qu'on ne parlât plus ni d'une, ni de deux natures; qu'on bannît toute expression dont l'un ou l'autre parti s'offensoit; qu'on mît à la place de ces manières d'exprimer le dogme, qui avoient occasionné tant de troubles, des termes plus propres à faire concevoir sans équivoque, le résultat de l'Incarnation & l'essence du composé théandrique, toute difficulté se trouvoit levée, & tout le monde se réunissoit dans un point commun. Or tout le secret de cette théologie salutaire, se réduisoit à ne reconnoître en J. C. qu'une seule opération, une seule volonté, qui étoit l'opération, la volonté de l'Homme-Dieu. Le Catholique ne pouvoit s'alarmer d'un langage qui ne donnoit pas la moindre atteinte au dogme des deux natures; & le sectateur d'Eutychès ne pouvoit plus craindre qu'on admît l'erreur des deux Personnes avec les disciples de Nestorius. L'ex-

VII. ~~\_\_\_\_\_~~ pédient qu'on proposoit, étoit donc  
 le seul qui pût satisfaire en apparence  
 S I E C L E. tous les partis, & les rappeler à la  
 même voie.

Tels étoient les dehors spécieux sous  
 lesquels Sergius enveloppoit ses desseins  
 & sa doctrine. Quand l'Empereur Hé-  
 raelius n'auroit pas eu le penchant qu'on  
 lui connoissoit pour les questions théo-  
 logiques, il auroit eu peine à ne pas  
 envisager ce projet de conciliation sous  
 le jour le plus favorable. Un Prince qui  
 voit avec douleur les maux infinis que  
 les querelles religieuses causent dans  
 l'Etat, & qui en a sous les yeux dans  
 sa Capitale, dans son propre Palais,  
 mille preuves déplorables, peut-il s'em-  
 pêcher d'accueillir l'homme de paix,  
 qui lui offre un moyen court & naturel  
 de faire tout rentrer dans l'ordre? Hé-  
 raelius avoit l'esprit élevé, les vues gran-  
 des, il faisoit la pensée du Patriarche du  
 côté le plus séduisant. L'adroit Prélat  
 avoit mis dans ses intérêts tous ceux qui  
 conservoient de l'attachement pour les  
 principes d'Eutichès, & qui le dégui-  
 foient comme lui, sous l'apparence d'un  
 vrai zèle contre le Nestorianisme, &  
 d'un grand desir de voir les prétextes

du sci  
 étoit  
 que le  
 férer  
 Colchi  
 gypte.  
 ment  
 par sa  
 rection  
 D'aprè  
 il trav  
 des Eu  
 dans u  
 L'acte  
 articles  
 Trinite  
 veau d  
 ment  
 l'appât  
 les sch  
 tendoit  
 Les Eu  
 mettre  
 c'étoit  
 qu'une  
 cune d  
 leur pr  
 voyans  
 plaudiff



du schisme anéantis. De ce nombre étoit Cyrus, Patriarche d'Alexandrie, que le crédit de Sergius avoit fait transférer de la petite Ville de Phacis en Colchide, sur le premier Siège de l'Égypte. Dès qu'il eut pris le gouvernement de sa nouvelle Eglise, il prouva par sa conduite qu'il méritoit la protection du Patriarche de Constantinople. D'après le plan dont on étoit convenu, il travailla sans relâche à la réunion des Eutychiens. Elle parut consommée dans un Concile qu'il tint vers l'an 533. L'acte qu'on y dressa contenoit neuf articles en forme d'anathèmes sur la Trinité & l'Incarnation. Le dogme nouveau de l'unité d'opération étoit clairement exprimé dans le septième; c'étoit l'appât qu'on employoit pour attirer les schismatiques, & le piège qu'on tendoit à la bonne foi des Catholiques. Les Eutychiens qui savoient que n'admettre qu'une seule volonté en J. C., c'étoit ne reconnoître non plus en lui qu'une seule nature, ne faisoient aucune difficulté de signer tout ce qu'on leur proposoit. Les fidèles peu clairvoyans y étoient trompés. Héraclius applaudissoit à cette réunion frauduleuse.

VII.

SIÈCLE.

**VII.**  
**S I È C L E.** qui sembloit promettre la fin des disputes ; mais les Catholiques éclairés voyoient dans toute cette manœuvre , une conjuration tramée contre la vérité , qui alloit éclater par les plus tristes effets.

Ils en jugeoient en hommes pénétrans , qui ont étudié les ruses de l'erreur , & qui savent démêler dans sa marche tortueuse , le vrai but où tendent tous ses pas. A peine Sergius & ses adhérens virent-ils leurs espérances soutenues de quelques succès , qu'ils se montrèrent plus à découvert , & répandirent le Monothélisme avec moins de ménagement. Cette erreur qu'on n'avoit présentée d'abord que comme une opinion indifférente , dont le seul mérite étoit de pouvoir servir à la conciliation des esprits , fut bientôt prêchée comme un dogme certain , qui appartenoit essentiellement à la foi. L'Orient ne tarda pas à se voir infecté de cette nouveauté. Mais ce n'étoit pas assez pour remplir les vues de Sergius ; il lui falloit dans l'Occident un suffrage qui fût propre à convaincre Héraclius & les Catholiques faciles à tromper , que cette moitié de l'Eglise pensoit comme lui sur l'unité d'opération & de volonté.

Ce

Co  
 au Pa  
 d'aut  
 l'heur  
 schif  
 que l  
 ployé  
 Il se  
 Cyrus  
 rigeo  
 à Ho  
 Patria  
 le sec  
 vaux  
 qu'à  
 l'Orie  
 phrôn  
 & qui  
 servi  
 au se  
 mond  
 pu pr  
 qui co  
 lonté  
 foule  
 C'é  
 adroit  
 défent  
 dans t  
 To

Ce fut dans cette intention qu'il écrivit au Pape Honorius, sans qu'il parut avoir d'autre dessein que de lui apprendre l'heureuse nouvelle de la réunion des schismatiques, & le moyen innocent que la charité des Pasteurs avoit employé pour procurer cette bonne œuvre. Il se répandoit en éloges sur le zèle de Cyrus, & la prudence éclairée qui dirigeoit ses démarches; & pour donner à Honorius l'idée la plus favorable du Patriarche d'Alexandrie & de ceux qui le secundoient, il assuroit que leurs travaux étoient généralement applaudis, & qu'à peine s'étoit-il trouvé dans tout l'Orient un Moine obscur, nommé Sophron, qui s'opposât à cette entreprise, & qui blâmât l'expédient dont on s'étoit servi pour ramener tant de schismatiques au sein de l'Eglise; mais que tout le monde étoit contre lui, & qu'il n'avoit pu produire aucun témoignage des Pères qui contredît la doctrine d'une seule volonté, tandis qu'on lui en monroit une foule qui l'établissoient.

C'étoit ainsi que Sergius prévenoit adroitement le Pape contre l'unique défenseur que la vérité eût rencontré dans toute l'Eglise Grecque, tandis que

*Tome II.*

Z

---

VII.

SIÈCLE.

des. dif-  
s éclairés  
œuvre,  
la vérité,  
tes effets.  
énétrants,  
reur; &  
rche tor-  
tous ses  
adhérens  
venues de  
ontrèrent  
t le Mo-  
gement.  
ntée d'a-  
indiffé-  
de. pou-  
esprits,  
dogme  
ellement  
à se voir  
s ce n'é-  
vues de  
Occident  
vaincre  
faciles à  
l'Eglise  
opération

Ce

VII. tant de Pasteurs indolens ou séduits  
 voyoient tranquillement l'hérésie s'étendre en liberté. Honorius prit la Lettre de Sergius du bon côté. Le bien qui résultoit de la réunion des errans, lui ferma les yeux sur le danger du moyen qu'on employoit. Il ne vit dans la réclamation de Sophrône, que l'entreprise d'un Moine inquiet ou prévenu, & dans la question d'une ou de deux volontés, qu'une dispute de mots, qu'il falloit renvoyer à l'oisiveté des Grammairiens. Sa réponse à Sergius fut conçue d'après ces idées, de même qu'une seconde Lettre qu'il écrivit à ce Patriarche. Celle qu'il adressa quelque tems après à Cyrus d'Alexandrie, étoit dans les mêmes termes, avec cette seule différence, que dans sa seconde Lettre à Sergius, il blâme fortement ceux qui ont élevé les premiers, la question d'une ou de deux volontés, comme une dispute scandaleuse & propre à exciter de nouveaux troubles, & qu'il y déclare qu'on admet en J. C. une ou deux opérations, selon que l'on reconnoît en lui une ou deux natures. Cette remarque est importante, & fournit aux défenseurs d'Honorius un moyen

de ju  
 entiet  
 les an  
 laver  
 nothé

Qu  
 erreun  
 rent n  
 assure  
 de plu  
 en le  
 laquel  
 tems.  
 miner  
 présen  
 avoit  
 tion c  
 dant c  
 toit l  
 Hérac  
 Loi;  
 recevo  
 donné  
 Evêqu  
 tion. C  
 de son  
 thèse à  
 que c  
 chant l

de justification, qui, s'il ne l'excuse pas entièrement de s'être laissé tromper par les artifices de Sergius, peut au moins laver sa mémoire de l'accusation de Monothélisme.

VII.

S I È C L E.

Quand les partisans de la nouvelle erreur furent arrivés à ce point, ils crurent n'avoir plus qu'un pas à faire pour assurer leur triomphe. C'étoit d'engager de plus en plus l'Empereur Héraclius, en le portant à faire une démarche à laquelle on le préparoit depuis long-tems. On n'eut pas de peine à l'y déterminer; elle étoit dans son goût: Sergius présenta donc à ce Prince un Edit qu'il avoit rédigé sur l'objet de la contestation qui s'étoit élevée, en lui persuadant que tout seroit terminé, s'il y mettoit le sceau de l'autorité impériale. Héraclius ne refusa point d'adopter cette Loi; le Patriarche la confirma & la fit recevoir dans un Concile, où il fut ordonné qu'elle seroit soussignée par tous les Evêques, sous peine d'excommunication. Cyrus d'Alexandrie suivit les traces de son maître. On donna le nom d'*Ecthèse* à cet Edit publié en 639, parce que c'est une exposition de la foi touchant la Trinité, l'Incarnation, l'unité

de personne, & la distinction des natures. Sur tous ces points, elle ne contient rien que d'orthodoxe. Mais le but de Sergius, en la dressant, avoit été d'autoriser sa doctrine sur l'unité d'opération & de volonté; aussi l'Ecthèse enseignoit-elle clairement cette erreur. C'étoit en cela que consistoit le mal, & c'étoit aussi ce qui jettoit l'alarme & l'affliction parmi les Catholiques éclairés. Ils voyoient avec douleur que, sous prétexte de rappeler les errans au sein de l'Eglise, on introduisoit une erreur qui alloit causer de nouveaux malheurs, & enlever beaucoup d'ames à Dieu, par l'opiniâtreté, par le schisme, par l'intrigue & par la violence.

Cependant le Pape Jean IV, successeur d'Honorius, après Sévérin qui n'avoit siégé que deux mois, ayant appris le scandale que l'Ecthèse occasionnoit en Orient, & la plaie que ce dangereux Edit faisoit à la foi, assembla un Concile à Rome en 641, pour arrêter les progrès d'un mal dont il craignoit les suites. L'Ecthèse y fut condamnée, & le Pape eut le courage de faire part de cette décision à l'Empereur. Héraclius ouvrit les yeux, & connut tout le dang

de la  
écrivit  
pour  
entière  
de Pa  
la pu  
venin  
bord,  
de no  
racliu  
veu.  
du m  
foi,  
& for  
prime  
noien  
par l'  
vérité  
cette  
décha  
pos d  
fense  
veau  
Mon  
gnoit  
volon  
fomm  
inter  
qu'ils

de la démarche où il s'étoit engagé. Il écrivit aussi-tôt au Souverain-Pontife, pour désavouer son Edit qu'il rejettoit entièrement sur Sergius, se repentant de l'avoir souscrit & d'en avoir permis la publication, puisqu'il renfermoit un venin qu'il n'y avoit point apperçu d'abord, & qu'il pouvoit devenir une source de nouvelles divisions dans l'Eglise. Héraclius survécut peu de tems à ce désaveu. Le Pape Jean IV, toujours animé du même zèle pour la défense de la foi, écrivit à Constantin III, son fils & son successeur, pour l'engager à supprimer l'Écèse, dont les effets devenoient de jour en jour plus dangereux, par l'avantage que les ennemis de la vérité ne cessoient d'en tirer. Il y a dans cette Lettre un endroit qui tend à la décharge d'Honorius, & qu'il est à propos de remarquer, parce que les défenseurs de ce Pape y trouvent un nouveau moyen de justifier sa mémoire. Mon prédécesseur, dit Jean IV, enseignoit qu'il n'y a point en J. C. deux volontés contraires, comme en nous qui sommes pécheurs : mais quelques-uns interprétant ses paroles dans le sens qu'ils avoient intérêt de leur donner,

VII.

S I È C L E.

VII.   
 S I È C L E. l'ont fait soupçonner d'avoir enseigné que la divinité & l'humanité dans l'homme-Dieu n'ont qu'une seule & même opération, & par conséquent une seule & même volonté, ce qui est absolument contraire à la vérité.

Constantin régna peu de tems, & ne put satisfaire aux instances du Pape. Ce jeune Prince laissa le Trône à son frère Héracléonas, qui fut bientôt contraint de l'abandonner à Constant II, troisième fils d'Héraclius. D'un autre côté, le Pape Jean IV fut enlevé à l'Eglise, qui espéroit tout de son zèle contre le Monothélisme. Théodore qui lui succéda, montra le même attachement à la vérité, & rassura les orthodoxes sur le péril où ils voyoient la foi, par la violence d'une tempête qui sembloit s'irriter de plus en plus, à mesure qu'on travailloit à la calmer. Mais le pontificat de ce nouveau Pape ne dura qu'environ six ans, & malgré toute son application aux affaires de l'Eglise, il ne put empêcher la séduction de prendre sans cesse de nouveaux accroissemens. Il eut même la douleur de voir un autre Sergius dans la personne de Paul, successeur de Pyrrhus sur le Siège de Constantinople. Ce Pré-

lat, M  
 acquis  
 Const  
 tous  
 d'Hér  
 sans  
 l'Eccl  
 causé  
 un no  
 thélif  
 route  
 son p  
 L'  
 me,  
 d'opé  
 entre  
 à qui  
 mati  
 été l  
 Loi.  
 tant,  
 simp  
 qu'un  
 les n  
 augm  
 poin  
 rachi  
 Pobj  
 ni l'



lat, Monothélite déclaré, s'étoit encore acquis sur l'esprit du jeune Empereur Constant, plus de crédit que Sergius avec tous ses artifices n'en avoit eu sur celui d'Héraclius. Il y parut bien, puisque, sans être arrêté par la fâcheuse issue de l'Éthèse, & les troubles qu'elle avoit causés, il parvint à obtenir de ce Prince un nouvel Edit sur l'affaire du Monothélisme. Mais il lui fit prendre une autre route que celle où Sergius avoit engagé son père.

L'Éthèse avoit prononcé sur le dogme, en enseignant ouvertement l'unité d'opération & de volonté. C'étoit une entreprise sur l'autorité des Pasteurs, à qui seuls il appartient de décider en matière de foi, & peut-être avoit-ce été la cause des mauvais effets de cette Loi. Celle que Paul fit adopter à Constantin, se présentoit sous des dehors plus simples & plus modestes. Ce n'étoit qu'une loi de précaution, pour arrêter les maux, que la chaleur des disputes augmentoit de jour en jour. Elle n'étoit point dogmatique, comme l'Edit d'Héraclius, elle ne prononçoit rien sur l'objet contesté, ne favorisoit ni l'un ni l'autre parti, & se contentoit d'im-

VII. SIÈCLE.
 poser silence à tous deux. On nomma ce nouvel Edit impérial *Type*, c'est-à-dire, forme ou formulaire, parce qu'on y prescrivit la règle de conduite qu'il paroïssoit convenable de tenir dans un tems d'agitation, où les esprits étoient trop échauffés, pour qu'on pût discerner de quel côté se trouvoit la vérité. Le *Type* ne contenoit aucune disposition qui fût positivement contraire à la foi; néanmoins il avoit un vice essentiel, & ce vice qu'on ne tarda pas à relever, consistoit en ce qu'il ne faisoit point de différence entre l'erreur & la vérité, les mettant l'une & l'autre de niveau, & les couvrant en quelque sorte du même voile, par la défense égale de parler pour ou contre l'unité ou la dualité d'opération & de volonté en J. C. Cette Loi eut le même sort que l'Écthèse d'Héraclius, elle ne contenta personne. Les zélés partisans du Monothélisme, qui vouloient faire régner l'erreur, ne pouvoient se soumettre à garder le silence; & les défenseurs de la foi auroient cru trahir ses intérêts les plus chers, en demeurant indifférens sur un dogme qu'on ne pouvoit abandonner, sans dépouiller l'homme-Dieu d'une moitié de son être.

C  
 esprit  
 rans  
 tous  
 abso  
 parû  
 Mon  
 perfe  
 brass  
 chala  
 M  
 l'Egl  
 prop  
 gran  
 prép  
 dans  
 dign  
 ses  
 & la  
 orag  
 hom  
 le c  
 Con  
 Mon  
 dans  
 & c  
 vag  
 mie  
 fut

Constant qui avoit l'opiniâtreté des esprits bornés, avec la cruauté des tyrans, résolut de maintenir son Edit par tous les moyens violens, que le pouvoir absolu mettoit dans sa main. Quoiqu'il parût indécis pour le fonds entre les Monothélites & les Orthodoxes, il persécuta ceux-ci, comme s'il eût embrassé l'erreur avec la persuasion & la chaleur qui accompagnent le fanatisme.

Mais Dieu qui n'abandonne jamais l'Eglise au plus fort de l'orage, & qui proportionne toujours le remède à la grandeur du mal qu'il permet, s'étoit préparé un généreux défenseur de la foi dans le saint Pape Martin I. Il étoit digne du premier Siège de l'Eglise, par ses vertus, par l'activité de son zèle, & la fermeté de son caractère. Les tems orageux où il parut, demandoient un homme tel que lui. S'il n'eût pas eu le courage de résister à la puissance de Constant, & à ses volontés injustes, le Monothélisme auroit bientôt prévalu dans l'Occident, comme dans l'Orient, & cette hérésie auroit fait autant de ravages que l'Arianisme même. Le premier soin du saint Pontife, dès qu'il fut monté sur le Saint-Siège, après la

VII. Concile nombreux à Rome , pour dé-  
 SIÈCLE. libérer sur les moyens les plus prompts  
 & les plus efficaces de s'opposer aux  
 progrès de l'erreur. Il s'y trouva plus  
 de cent Evêques d'Italie , de Sicile , de  
 Sardaigne & d'Afrique. Ce Concile eut  
 cinq sessions depuis le 5 Octobre 649 ,  
 que s'en fit l'ouverture , jusqu'au dernier  
 jour du même mois , qu'il fut terminé.  
 Après un examen sérieux , on y con-  
 damna la mémoire de Théodore de  
 Pharan , de Cyrus d'Alexandrie , de Ser-  
 gius de Constantinople , de Pyrrhus &  
 de Paul ses successeurs , principaux sec-  
 tateurs du Monothélisme , de même  
 que l'Ecthèse & le Type , avec la note  
 d'impiété.

Le Pape envoya dans toute l'Eglise les  
 actes de ce Concile , qui furent traduits  
 en grec pour l'usage des Evêques d'Orient.  
 Constant ne put voir sans colère qu'on  
 eût flétri son Edit. C'étoit un affront  
 d'autant plus sensible pour lui , qu'on  
 sembloit attaquer tout à la fois son dis-  
 cernement & son autorité. Pour s'en  
 venger , il donna ordre à son Exarque  
 d'enlever S. Martin. Ce chef de l'Eglise,  
 si digne de son rang , fut donc arrêté

com  
 ainti  
 Naxe  
 ranti  
 traité  
 front  
 arge  
 dans  
 col ,  
 où il  
 la pr  
 ne f  
 plus  
 par  
 faire  
 dép  
 Palt  
 guic  
 qu'i  
 mar  
 qui  
 I  
 &  
 d'o  
 lor  
 tan  
 Co  
 pa  
 dé

comme un coupable, abandonné, pour  
 ainsi dire, sans secours dans l'île de  
 Naxe pendant un an, transféré à Con-  
 stantinople, enfermé dans une prison,  
 traité en criminel d'Etat, interrogé, con-  
 fronté avec des témoins subornés par  
 argent, maltraité avec barbarie, traîné  
 dans les rues avec un carcan de fer au  
 col, enfin relegué dans le Cherfonèse,  
 où il consumma dans les souffrances &  
 la privation de tout, ce long martyre qui  
 ne servit qu'à rendre son témoignage  
 plus éclatant. C'étoit ainsi que Constant,  
 par une vengeance qui n'étoit propre qu'à  
 faire mieux sentir la foiblesse de sa cause,  
 déployoit toute sa puissance contre un  
 Pasteur qu'il auroit dû prendre pour  
 guide dans les choses de la foi, tandis  
 qu'il voyoit avec indifférence les Musul-  
 mans enlever les plus belles Provinces  
 qui restoient à l'Empire.

L'épreuve étoit portée à son comble,  
 & l'erreur triomphante ne voyoit plus  
 d'obstacle qui pût retarder ses progrès,  
 lorsque Dieu mit dans le cœur de Con-  
 stantin Pogonat, fils & successeur de  
 Constant, le desir sincère de rétablir la  
 paix dans l'Eglise & dans l'Etat, par une  
 décision solennelle. Il fut secondé avec

toute l'ardeur du vrai zèle, par le Pape  
 VII. Agathon qui avoit été placé sur le Saint-  
 S I È C L E. Siège, vers le milieu de l'an 679. Ce  
 Pontife, doué des belles qualités qu'on  
 avoit admirées dans S. Martin, & ani-  
 mé du même esprit que lui, avoit fait  
 part à toutes les Eglises d'Occident du  
 jugement qui avoit déjà été prononcé  
 à Rome contre le Monothélisme, de  
 sorte que la foi se trouvoit sans nuages  
 dans cette vaste portion de la Société  
 Chrétienne. Le feu de l'hérésie n'avoit  
 embrasé que l'Orient. Ce fut donc dans  
 cette partie de l'Eglise, que l'Empereur  
 jugea convenable d'assembler le Con-  
 cile général, qui devoit fixer à jamais  
 la doctrine & le langage de la foi, sur  
 les questions qu'une subtilité malheur-  
 reuse ne cessoit d'élever & de reproduire,  
 sous tant de formes différentes.

Lorsque les Légats du Pape Agathon  
 & les Evêques d'Orient furent arrivés à  
 Constantinople, on fit l'ouverture du  
 Concile le 7 Novembre 680. Le lieu  
 de l'assemblée étoit un fallon du Palais  
 impérial, nommé en latin *Trullus*, c'est-  
 à-dire le Dôme. L'Empereur voulut y  
 assister avec plusieurs grands Officiers  
 de la Cour, pour y maintenir l'ordre

& la  
 fions  
 siège  
 dans  
 les L  
 le plu  
 poien  
 étoien  
 suivan  
 couve  
 vron  
 point  
 rapp  
 porta  
 s'agif  
 yeux  
 tions  
 occup  
 qu'ils  
 l'exad  
 quan  
 nonc  
 eût  
 lité,  
 texte  
 leur  
 Le  
 un d  
 lequ

& la liberté. Les onze premières sessions furent tenues en sa présence. Son VII.  
siège étoit placé au fond de la salle, SIÈCLE.  
dans l'endroit le plus distingué. Il avoit  
les Légats à sa gauche ; (c'étoit le côté  
le plus honorable) les Patriarches occu-  
poient la droite, & les saints Evangiles  
étoient placés au milieu de l'assemblée,  
suivant l'usage, sur une espèce d'autel  
couvert d'un riche tapis. Nous ne sui-  
vrons pas l'ordre des sessions, pour ne  
point trop allonger ce récit. Il suffit de  
rappeller tout ce qui s'y passa de plus im-  
portant, à l'objet principal sur lequel il  
s'agissoit de statuer, & de mettre sous les  
yeux du Lecteur le résultat des opéra-  
tions dont les Peres de ce Concile furent  
occupés, pendant les dix-huit sessions  
qu'ils tinrent. On y procéda selon toute  
l'exactitude des règles canoniques ; &  
quand le jugement définitif eut été pro-  
noncé, personne ne put se plaindre qu'on  
eût manqué d'observer aucune forma-  
lité, dont l'omission pût servir de pré-  
texte aux esprits indociles, pour colorer  
leur opiniâtreté dans l'erreur.

Les Légats ouvrirent la séance par  
un discours adressé à l'Empereur, dans  
lequel ils exposèrent la naissance & les

progrès de la nouvelle hérésie, ce qu'on  
 VII. avoit fait pour & contre à Constanti-  
 S I È C L E. nople, sous les Patriarches Sergius,  
 Pyrrhus & Paul; à Alexandrie, sous  
 l'Evêque Cyrus; à Rome, sous le Pape  
 S. Martin, & sous Agathon. Ensuite on  
 engagea les partisans du Monothélisme  
 à rendre compte eux-mêmes de leur doc-  
 trine, & à proposer les raisons sur les-  
 quelles ils s'appuyoient pour n'admettre  
 en J. C. qu'une seule volonté. Après les  
 avoir entendus, on entra dans l'examen  
 des autorités qu'ils alléguoient; on dis-  
 cuta les passages qu'ils citoient; on réta-  
 blit ceux qu'ils avoient falsifiés pour en  
 tirer avantage; on analysa leurs raison-  
 nemens; on déniela les équivoques, les  
 sophismes; & on fut en état de pronon-  
 cer la décision authentique dans la trei-  
 zième session. Les écrits favorables au  
 Monothélisme y furent unanimement  
 condamnés, savoir, les Lettres de Ser-  
 gius & celles d'Honorius, comme ren-  
 fermant une doctrine contraire à celle  
 des Apôtres, des Conciles & des Pères,  
 impies & propres à corrompre les ames.  
 Leur mémoire y fut également flétrie,  
 avec celle des autres partisans de l'er-  
 reur, & leurs noms bannis des Tables

ecclé  
 confi  
 l'Em  
 cent  
 reur  
 nitio  
 volon  
 défer  
 sous  
 & d'  
 fut r  
 tions  
 éclat  
 pher  
 un c  
 T  
 œcur  
 ple.  
 les  
 lang  
 repr  
 dépo  
 dans  
 & r  
 peu  
 hâta  
 ses  
 les  
 orgi



ecclésiastiques. Ce jugement fut relu & confirmé dans la dernière session, où VII. l'Empereur fut présent, & où plus de STÈCLE. cent soixante Evêques assistèrent. L'erreur étant proscrire, on proposa la définition du dogme catholique des deux volontés & des deux opérations, avec défense d'enseigner une autre doctrine, sous peine de déposition pour les clercs, & d'anathème pour les laïcs. Tout cela fut ratifié de nouveau par les acclamations générales des Pères, qui faisoient éclater leur joie, en voyant la foi triompher d'une manière si glorieuse, après un combat si périlleux & si long.

Telle fut l'issue du sixième Concile œcuménique, troisième de Constantinople. Après cette décision qui levait tous les doutes & fixait irrévocablement le langage de la foi, la vérité victorieuse reprit bientôt son ancien éclat. L'erreur dépouillée de l'appui qu'elle avoit trouvé dans la protection de deux Empereurs, & réduite à elle-même, tomba peu-à-peu dans l'oubli. Constantin Pogonat hâta sa chute, en révoquant les Edits de ses prédécesseurs, auxquels elle devoit les succès passagers dont elle s'étoit enorgueillie. Ce Prince en publia un nou-

veau, pour autoriser le sixième Concile ;  
 VII. & procurer l'exécution de ses décrets.  
 S I È C L E. Le Pape Léon II, qui avoit remplacé  
 Agathon sur le Siège de S. Pierre, reçut  
 les actes du Concile par le retour des  
 Légats. Après les avoir examinés, il en  
 confirma la définition par une Lettre à  
 l'Empereur, dans laquelle il dit ana-  
 thème aux auteurs du Monothélisme,  
 & à leurs adhérens. L'impartialité qui  
 doit régner dans tout ouvrage histori-  
 que, & principalement dans celui-ci,  
 dont la vérité est l'unique objet, nous  
 oblige de remarquer que dans cette  
 Lettre dogmatique, Léon ne fait pas  
 difficulté de joindre Honorius aux autres  
 partisans de l'erreur qu'il anathématise.  
 Rapportons les propres termes de Léon  
 II, & laissons aux critiques la discus-  
 sion du fait particulier d'Honorius, qui  
 n'est point de notre sujet. Ce Pontife,  
 dit le Pape Léon, au lieu d'illustrer ce  
 Siège apostolique par une doctrine con-  
 forme à la tradition des Apôtres, a  
 souffert que son éclat fût souillé par une  
 trahison profane. . . . *Qui Apostolicam  
 Ecclesiam, non Apostolica traditionis  
 doctrinâ illustravit, sed profanâ prodî-  
 tione, immaculatam, maculari permisi.*

L'Ev  
 un de  
 toire n  
 siècles  
 ne fav  
 condit  
 la fort  
 avanta  
 réussir  
 me se  
 nouve  
 Polith  
 & de  
 culte  
 de la  
 Il ent  
 Sa fen  
 miers  
 félices  
 sonne  
 foixan  
 re, il  
 il me

## A R T I C L E V I .

*Mahomet & sa Religion.*

L'Événement qui va nous occuper, est un des plus grands spectacles que l'histoire nous présente, dans tout le cours des siècles. Un homme ignorant, jusqu'à ne savoir ni lire ni écrire, né dans une condition médiocre, n'ayant du côté de la fortune & de l'extraction, aucun des avantages qui donnent l'espérance de réussir dans les grandes entreprises, forme seul le hardi dessein d'établir une nouvelle Religion, sur les ruines du Polithéisme qui domine dans sa patrie, & de soumettre par l'épée au nouveau culte qu'il a imaginé, toutes les Nations de la terre, à commencer par la sienne. Il entame son projet à quarante ans. Sa femme & son esclave sont ses premiers disciples; le nombre de ses prosélytes est long-tems réduit à neuf personnes; la carrière de sa vie n'est que de soixante & trois ans, & avant qu'il meure, il a subjugué une partie de l'Orient, il menace le reste d'une conquête pro-

chaine, & il est généralement reconnu  
**VII.** Prophète, Monarque, Chef de la Reli-  
**S I È C L E.** gion & de l'Etat. Tel fut Mahomet ou  
 Mohamed, comme prononcent les Orientaux, le prodige du septième siècle, & peut-être de tous les âges.

Cet homme extraordinaire, que la Providence avoit destiné à changer la face de l'univers, vit le jour à la Mecque, Ville de l'Arabie Pétrée, le 5 Mai de l'an 571, suivant l'opinion la mieux fondée. Sa famille, quoique pauvre, étoit l'une des plus distinguées de la Tribu des Coriséhites ou Corisiens, qui prétendoient descendre en droiture d'Ismaël, par Cédar, l'aîné de ses enfans. Mahomet n'avoit que deux ans, lorsqu'il perdit son père nommé Abdalla. Sa mère étant morte six ans après, il se trouva sans appui & réduit à une grande pauvreté. Aboutaleb, l'un de ses oncles paternels, qui avoit la principale autorité dans la Mecque, le retira chez lui, & prit soin de son éducation. Le commerce étoit l'unique occupation des habitans de la Mecque & de toute l'Arabie Pétrée. Le terrain aride & maigre de cette contrée, se refusoit à toute espèce de culture, & le peuple devoit

supplé  
 que l  
 About  
 me la  
 son n  
 voyag  
 à la f  
 jeune  
 trant  
 lui d  
 avec  
 férent  
 avec  
 desir  
 eût d  
 fortun  
 d'autr  
 procu  
 geux.  
 entra  
 Cadi  
 cond  
 fait,  
 dans  
 gue,  
 s'insu  
 lités  
 me  
 il ne

suppléer par l'industrie à la subsistance que la nature ne lui accordoit pas. VII.

Aboutaleb qui étoit commerçant, comme la plupart de ses compatriotes, mit son neveu dans sa profession, & le fit voyager de bonne-heure dans la Syrie, à la suite de ses chameaux. L'esprit du jeune Mahomet, qui étoit vif & pénétrant, se développa dans ces voyages, qui lui donnèrent occasion de s'entretenir avec des Juifs & des Chrétiens de différentes sectes. Mais quoiqu'il fût né avec beaucoup d'ambition, & que le desir de se distinguer parmi les siens, eût déjà germé dans son cœur, étant sans fortune, il ne pouvoit encore former d'autre projet, que de travailler à se procurer quelque établissement avantageux. Etant âgé de vingt-cinq ans, il entra chez une riche veuve, nommée Cadighi, en qualité de facteur, pour conduire son commerce. Il étoit bien fait, d'une physionomie agréable, aisé dans ses manières, parlant bien sa langue, & doué du talent de plaire & de s'insinuer dans les cœurs. Avec ces qualités naturelles, qu'il favoit diriger comme son intérêt & ses vues l'exigeoient, il ne tarda pas à se faire aimer de Cadi-

VI. gha, qui l'époufa & le rendit maître de toute fa fortune.

SIECLE. Devenu riche par ce mariage, Mahomet fe livra aux penfées ambitieufes qui fermentoient depuis long-tems dans fon ame, mais d'une manière vague & confufe, qu'il n'avoit encore pu démêler.

De tous les moyens de fe rendre fameux, celui de fe faire Chef de fecte, en imaginant un nouveau plan de Religion, lui parut le plus propre à le conduire, par une voie sûre & prompte, à cette célébrité, qui étoit l'objet de fes vœux. Les circonftances étoient favorables à ce deffein. L'Orient étoit rempli de Nestoriens, d'Eutychiens & d'autres fectaires perfécutés par les Empereurs & bannis de l'Empire, qui avoient emporté dans leurs cœurs une haine égale pour l'Eglife Catholique, & pour le nom Romain. Tous ces hommes que le refentiment animoit, & contre la fociété religieufe qui les avoit rejettés de fon fein, & contre les Souverains de Conftantinople qui les avoient privés des droits de Citoyens, divisés fur le dogme particulier de chaque fecte, étoient d'accord fur deux points généraux, l'unité de Dieu, & l'état éternel de

bonne  
mes a  
loit de  
routes  
capita  
qu'il n  
pre à  
Juifs,  
les au  
en A  
des fo  
fe réd  
dogm  
& en  
fante  
pas de  
plus f  
intéré  
mêm

Ce  
relati  
foins  
tes ch  
Si M  
tions  
profé  
prit;  
penfé  
Juif

bonheur ou de malheur réservé aux hommes après la mort. Mahomet qui vouloit former sa secte de la réunion de toutes les autres, fit de ces deux points capitaux la base de la nouvelle Religion qu'il méditoit, comme également propre à rassembler sous ses drapeaux les Juifs, les Nestoriens, les Eutychiens & les autres Chrétiens réfugiés en Perse, en Arabie, en Syrie, qui composoient des sociétés nombreuses. Il espéroit qu'en se réduisant à la croyance de deux seuls dogmes essentiels qu'ils professoient tous, & en leur offrant une protection puissante, un état sûr, ils ne manqueroient pas de se réunir autour de lui, pour ne plus former qu'un seul corps, dont les intérêts, comme la foi, seroient les mêmes.

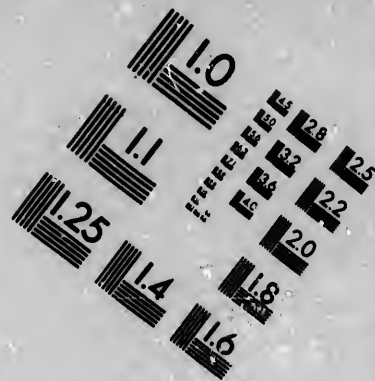
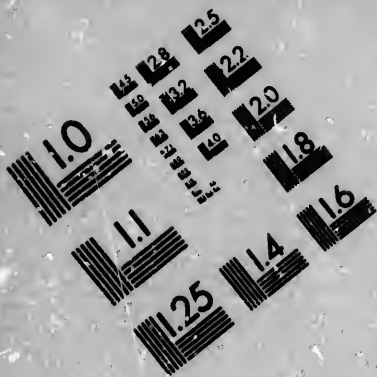
Ce plan étoit simple & bien conçu, relativement aux dispositions & aux besoins où se trouvoient la plupart des sectes chrétiennes répandues dans l'Orient. Si Mahomet ne le dut qu'à ses méditations, on doit convenir qu'il joignoit la profondeur du génie à la justesse de l'esprit; & s'il fut aidé, comme on le pense, par un Moine Nestorien & un Juif, dans le développement de ses prin-

VII.

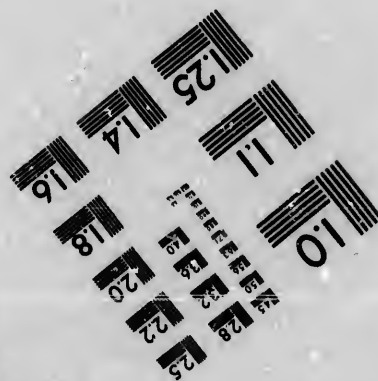
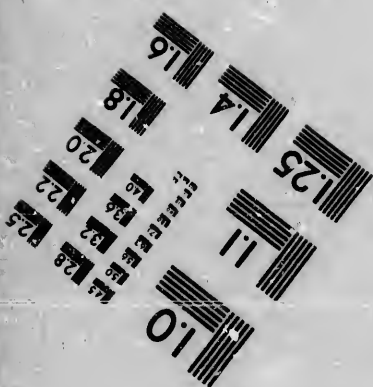
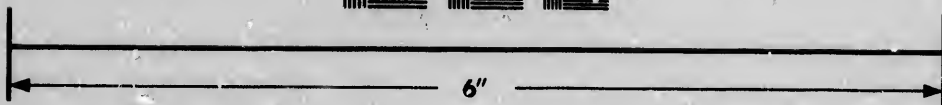
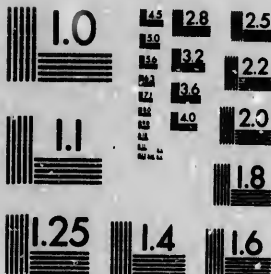
SIÈCLE.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
28  
32  
36  
40

10  
11

cipes, il n'est pas encore sans mérite, pour en avoir eu les premières idées.

**VII. S I È C L E.** On voit par-là que dans l'origine, & avant le mélange des opinions accéssoires que cet imposteur fit entrer à diverses reprises dans son système, sa Religion n'étoit autre chose qu'un Théisme pur, ancienne Théologie des Sages de l'Egypte & de l'Orient. Dans la suite, Mahomet, pour rendre ses disciples plus prompts à exécuter ses volontés absolues, plus hardis dans les combats, & plus soumis aux événemens, adopta le dogme du fatalisme, dogme absurde, mais commode, qui épargne à la raison des recherches pénibles, des prévoyances accablantes, & au cœur des craintes qui arrêtent quelquefois, qui ralentissent du moins l'essor des grandes passions. Cette opinion, combattue par le sentiment de la liberté, fut cependant commune à presque tous les anciens Philosophes du Paganisme : c'est que le cours des événemens semble la justifier aux yeux de ceux qui ne font attention qu'à la suprême indépendance, à la force invincible de la première cause, sans considérer les loix que la justice & la bonté de Dieu lui ont prescrites,

dans  
 déter  
 tellig  
 traire  
 s'il et  
 divin  
 philo  
 utile  
 hom  
 presc  
 les o  
 jours  
 la ré  
 Mah  
 ment  
 L  
 met  
 voul  
 suré  
 parti  
 veill  
 Ara  
 dès  
 der  
 Die  
 il se  
 tion  
 sent  
 pab

dans l'application de sa puissance, aux détermi-  
 nations libres des créatures in-  
 telligentes. Mais si ce principe est con-  
 traire aux droits de la liberté humaine, s'il est injurieux à la justice & à la bonté divine, & par conséquent s'il est peu philosophique, il est au moins très-utile aux despotes qui commandent à des hommes ignorans; il donne un poids presque infini à l'autorité, & leve tous les obstacles de l'obéissance, qui a toujours plus à perdre qu'à gagner avec la réflexion. C'en étoit assez pour que Mahomet en fit un des points fondamentaux de sa doctrine.

VII.

SIÈCLE.

La tête remplie de son projet, Mahomet se prépara sérieusement au rôle qu'il vouloit jouer, comme un homme assuré du succès. Il connoissoit le goût particulier de sa Nation pour le merveilleux, & le penchant naturel des Arabes vers le fanatisme. Il crut que, dès qu'il seroit parvenu à leur persuader que sa mission venoit du ciel, que Dieu l'avoit choisi pour son Prophète, il seroit aisé d'échauffer leur imagination, & de leur inspirer à la fois deux sentimens qui devoient les rendre capables des plus grandes choses, le zèle

de sa Loi, & l'ardeur des conquêtes. Il falloit d'abord établir l'opinion de sa propre sainteté & de ses communications avec le ciel. Pour cela, il rompit toutes ses anciennes liaisons, & se retira dans une caverne près de la Mecque, où il faisoit croire qu'il jouissoit de la vue & de l'entretien de l'Ange Gabriël, envoyé de Dieu pour l'instruire, & le disposer aux fonctions sublimes dont il alloit être chargé. Sa femme Cadigha, son esclave & sept autres personnes, parmi lesquelles étoient Ali, son cousin, & Aboubècre, riche habitant de la Mecque, qui jouissoit d'une grande considération parmi ses concitoyens, furent ses premiers disciples.

Avec de si foibles commencemens d'une secte, qui devoit être bientôt si nombreuse, Mahomet se livra sans délai à l'exécution de son dessein. Il se déclara ouvertement Prophète du vrai Dieu, & son Envoyé sur la terre, pour rappeler les hommes à la Religion primitive, qu'Adam, Sem, Abraham & les autres Patriarches avoient professée, que Moïse & J. C. avoient enseignée, mais qui avoit été défigurée, corrompue  
par

par l  
matif  
les  
peup  
s'attr  
puren  
ces &  
eu c  
noble  
ses di  
honn  
vive,  
traits  
les e  
Dieu  
tur de  
vie, u  
cessite  
aux d  
Qu  
faisir  
ficulte  
siers,  
tems-  
sage  
prem  
phète  
fit-il  
cette

To

par les Juifs & les Chrétiens. Il dogmatifioit en public, comme font tous les Prédicans qui veulent attirer le peuple & répandre leur doctrine. On s'atroupoit pour l'entendre; il parloit purement sa langue, l'une des plus douces & des plus expressives qui aient eu cours dans l'Orient. Son extérieur noble & gracieux venoit à l'appui de ses discours. Il avoit l'air & le ton d'un homme persuadé, son éloquence étoit vive, hardie, pleine de figures & de traits propres à remuer les ames, & à les enflammer. Il annonçoit l'unité de Dieu, l'immortalité des ames, un état futur de bonheur ou de malheur après cette vie, une prédestination absolue, & la nécessité d'un abandon total de nous-mêmes aux décrets éternels de la divine sagesse.

Quoique ces dogmes fussent aisés à saisir, & qu'ils présentassent peu de difficultés à des esprits ignorans & grossiers, tels qu'étoient les Arabes de ce tems-là, qui n'avoient pas encore l'usage des Lettres & de l'écriture, les premières exhortations du prétendu Prophète eurent peu de succès. A peine fit-il quelques nouveaux prosélytes, dans cette foule d'auditeurs qui se pressoient

*Tome II.*

A a

VII.

SIÈCLE.

autour de lui , attirés par la nouveauté.  
 VII. Les autres le regarderent comme un  
 S I È C L E extravagant ou un fourbe , & traiterent  
 ses révélations de visions & de chimè-  
 res. Cependant il ne se rebutoit pas , ses  
 déclamations contre l'idolâtrie étoient  
 toujours aussi vives , & ses promesses  
 aussi magnifiques. La peinture qu'il fai-  
 soit du Paradis , des plaisirs réservés dans  
 l'autre vie aux vrais croyans , c'est-à-  
 dire à ses disciples , étoit bien propre à  
 exciter les desirs des hommes sensuels  
 & voluptueux qui l'écoutoient. C'étoient  
 des jardins délicieux , des bosquets , des  
 guisseries , des lits de fleurs , des femmes  
 célestes & d'une merveilleuse beauté ,  
 l'abondance de tous les biens sensibles ;  
 & pour en jouir sans cesse , des sens  
 perfectionnés , incapables de s'éteindre  
 & de s'éteindre ; d'un autre côté , il pei-  
 gnoit l'Enfer , & les maux destinés à  
 ceux qui refuseroient d'embrasser sa  
 Religion , sous des couleurs si effrayan-  
 tes , & il en parloit avec des expres-  
 sions si fortes , si exagérées , qu'il rem-  
 plissoit les cœurs de trouble & de ter-  
 reur. Chaque jour il répétoit les mêmes  
 promesses & les mêmes menaces , ac-  
 compagnant toujours les discours du

réc  
 pou  
 tien  
 env  
 soie  
 sa  
 nou  
 doi  
 sion  
 env  
 mai  
 inu  
 été  
 par  
 C  
 étoi  
 larm  
 fit c  
 pour  
 rent  
 tout  
 toit  
 de l  
 met  
 cette  
 prév  
 enné  
 dans  
 chere

récit merveilleux de ses révélations, ou, pour parler comme lui, de ses entretiens avec l'Ange Gabriel, que Dieu lui envoyoit, toutes les fois qu'il avoit besoin d'ajouter quelque nouvelle pièce à sa machine, & de faire jouer quelque nouveau ressort. Lorsqu'on lui demandoit des miracles pour autoriser sa mission, il répondoit que les Prophètes envoyés avant lui, en avoient fait assez, mais que les hommes les ayant rendus inutiles par leur incrédulité, il lui avoit été ordonné de contraindre les infidèles par la force & par le fer.

Cette manière d'annoncer la vérité étoit si fière & si menaçante, quelle alarma les habitans de la Mecque, & les fit craindre autant pour leur liberté, que pour leur Religion. Ils rendirent & firent afficher un décret, qui défendoit toute société avec cet imposteur : c'étoit en quelque sorte le déclarer ennemi de la Religion & de la patrie. Mahomet sentit les suites que pouvoit avoir cette excommunication, & pour les prévenir, il se déroba secretément à ses ennemis. On le poursuivit; il se cacha dans une caverne; & quand ceux qui le cherchoient furent passés, il prit le che-



min d'Yatreb, Ville d'Arabie, à soixante  
 VII. lieues de la Mecque, entre l'Egypte &  
 S I È C L E. la Syrie. Il y avoit envoyé devant lui  
 douze de ses disciples, pour disposer  
 les habitans à le recevoir. Les Yatrébites  
 lui firent un accueil favorable, & em-  
 brassèrent sa Religion. Par reconnois-  
 sance, il choisit leur Ville pour y faire  
 son séjour, & changea son ancien nom  
 en celui de *Medina-al-nabi*, que nous  
 rendons par Médine, c'est-à-dire *Ville*  
*du Prophète*. C'est à cette fuite de Maho-  
 met que commence l'Ere des Musul-  
 mans, qu'ils appellent *Hégire*, c'est-à-  
 dire *fuite* ou *persécution*. Cette époque  
 répond à l'an 622 de J. C., & com-  
 mence le 16 de Juillet. Mahomet étoit  
 alors dans la cinquantième année de son  
 âge, & la dixième de sa prétendue mis-  
 sion.

Reconnu pour Envoyé de Dieu par  
 les citoyens de Médine, & assuré de  
 leur dévouement, il forma une petite  
 armée, prit un étendart, & mena ses  
 disciples à la rencontre des Caravanes  
 qui passoient dans les contrées voisines.  
 Ses commencemens, assez semblables à  
 ceux des Romains, n'étoient que des  
 courses, des attaques subites, des com-

bat.  
 pill.  
 une  
 d'A  
 hon  
 don  
 ne  
 au  
 pre  
 com  
 la M  
 & se  
 des  
 en 6  
 com  
 disci  
 moir  
 de la  
 temp  
 dans  
 bâti  
 & qu  
 dres  
 la pie  
 tique  
 accom  
 domi  
 lever  
 progr

bats vifs & rapides, qui finissoient par le pillage & la captivité des vaincus. Dans une de ses expéditions, il défit une troupe d'Arabes qui montoit à plus de mille hommes, avec trois cent dix-neuf, dont il n'en perdit que quarante, qu'il ne manqua pas de placer dans le Ciel, au rang des Martyrs. Enhardi par ce premier succès, il osa conduire ses compagnons de fortune sous les murs de la Mecque, pour en faire la conquête, & se venger de l'affront qu'il avoit reçu des Coraschites. Il s'en rendit maître en 630, & pour se réconcilier avec ses compatriotes, il prescrivit à tous ses disciples le pèlerinage de cette Ville, au moins une fois en la vie, avec la visite de la Caaba, ou maison quarrée, petit temple qui étoit en grande vénération dans toute l'Arabie, parce qu'on le disoit bâti par Adam, réparé par Abraham, & que l'on croyoit y conserver les cendres d'Ismaël, dont un tombeau appelé la pierre noire. Ce fut un trait de politique de la part de Mahomet. Il savoit accommoder sa Religion aux préjugés dominans, pour ménager les esprits & lever les obstacles qui s'opposoient à ses progrès, en adoptant les pratiques &

les usages auxquels toute la Nation des Arabes étoit attachée, & sur-tout les habitans de la Mecque, qui tiroient un grand revenu de l'affluence des pèlerins, que la dévotion conduisoit dans leur Ville, pour visiter le temple de la Caaba.

Du moment que Mahomet fut devenu maître de la Mecque, il crut que rien ne pouvoit plus retarder ses conquêtes. Il prit le titre de Roi des Musulmans ou vrais croyans, c'est le nom qu'il donna aux sectateurs de sa Religion. Après avoir soumis toutes les tribus des Arabes, il entreprit de subjuguier les Perses & même les Romains. S'il n'en vint pas à bout, il vit du moins que rien ne résistoit à ses armes, & que le vaste plan de domination qu'il s'étoit formé, depuis que la fortune avoit commencé de répondre à ses desirs ambitieux, seroit bientôt rempli par ses successeurs. Il emporta cette idée dans le tombeau. Sa mort fut l'effet d'un poison qu'une jeune fille avoit glissé deux jours auparavant, dans une épaule de mouton qu'on lui servit. Un de ses compagnons, qui en avala avidement quelques morceaux, mourut sur le champ. Mahomet en avoit aussi dans la bouche, mais soit

qu'il  
qu'il  
trent  
river  
que  
man  
Mu  
& c  
rôti  
zièn  
la  
Chr  
ans.  
prin  
deve  
déci  
pré  
y fa  
cor  
urn  
à c  
lui-  
long  
que  
tom  
cere  
me  
être  
I

qu'il le trouvât de mauvais goût, soit qu'il eût assez de présence d'esprit pour tirer parti de l'accident qui venoit d'arriver, il rejeta le morceau, en disant, que ce mouton l'avertissoit de n'en point manger. C'est un des miracles que les Musulmans ont attribué à leur Prophète, & ce qui leur a fait dire qu'un mouton rôti lui a parlé. Sa mort arriva la onzième année de l'Égite, qui répond à la six cent trente-troisième de l'Ère Chrétienne. Il étoit âgé de soixante-trois ans. Après beaucoup de débats entre ses principaux disciples, sur le lieu qu'on devoit choisir pour sa sépulture, il fut décidé que ce seroit Médine, qu'il avoit préférée à la Mecque, sa patrie, pour y faire sa demeure. On y conserve encore ses cendres renfermées dans une urne, & déposées dans une Chapelle, à côté de la Mosquée qu'il avoit bâtie lui-même. Ce qui détruit la fable si long-tems accréditée sur la parole de quelques voyageurs infidèles, que son tombeau est à la Mecque, & que son cercueil, qu'on suppose de fer, demeure suspendu à la voûte, qu'on dit être de pierre d'aimant.

La doctrine de Mahomet & ses pré-

rendues révélations, sont consignées  
 dans un livre connu sous le nom d'Al-  
 coran, mot Arabe, qui signifie *lecture* ou  
*écriture*. Ceux qui ont étudié la Lan-  
 gue Arabe, & qui sont en état d'en  
 apprécier les beautés, disent que ce li-  
 vre, quant au style, est un chef-d'œuvre  
 de délicatesse & de pureté. On peut  
 ajouter que, quant aux choses, c'est  
 aussi un chef-d'œuvre, mais d'extrava-  
 gances & d'absurdités. S'il s'y rencontre  
 quelques endroits qu'on a l'indulgence  
 d'appeler grands & sublimes, on voit  
 au premier coup-d'œil, sans être bien  
 versé dans les écrits sacrés des Chré-  
 tiens, que ce sont de foibles imitations  
 des pensées vraiment grandes & subli-  
 mes de Moïse & des Prophetes, pres-  
 que toujours énervées & rétrécies. Du  
 reste, l'Alcoran n'est qu'un assemblage  
 de contes grossièrement tissus, de pué-  
 rilités ridicules, de contradictions pal-  
 pables, d'idées bisarres, absurdes, in-  
 cohérentes, de discours sans ordre &  
 sans liaison. L'imposteur qui avoit fait  
 les premiers pas dans la carrière qu'il  
 s'étoit ouverte, sans savoir où ils le con-  
 duisoient, enfanta les différentes par-  
 ties de ce livre monstrueux, suivant ses

he fois  
 on qu  
 aussi-r  
 l'Alco  
 le Ci  
 surde  
 scand  
 lubric  
 veaux  
 der la  
 mes c  
 vilège  
 ceste.  
 posé.  
 n'étoi  
 taché  
 les rev  
 un co  
 l'état  
 prêter  
 dans l  
 nistre  
 tie au  
 que c  
 Dieu,  
 & qu  
 même  
 Ou  
 rappo

besoins & son intérêt. Lui reprochoit-  
 on qu'il ne faisoit point de miracles? VII.  
 aussi-tôt il produisoit le Chapitre de S I E C L E.  
 l'Alcoran, où il raconte son voyage dans  
 le Ciel, la plus grossière & la plus ab-  
 surde de toutes les fictions. Etoit-on  
 scandalisé de ses débauches & de sa  
 lubricité? on voyoit paroître de nou-  
 veaux Chapitres, où il se faisoit accor-  
 der la liberté de prendre autant de fem-  
 mes qu'il lui plairoit, & même le pri-  
 vilège exclusif de l'adultère & de l'in-  
 ceste. C'est ainsi que l'Alcoran fut com-  
 posé. Lorsque Mahomet mourut, ce  
 n'étoient que des feuilles volantes & dé-  
 tachées. Aboubècre, son successeur,  
 les revit, les rassembla, pour en former  
 un corps d'Ouvrage, & le publia dans  
 l'état où nous l'avons. Les Musulmans  
 prétendent que l'original de ce livre est  
 dans le Ciel, d'où l'Ange Gabriel, Mi-  
 nistre du Très-Haut, l'apporta par por-  
 tion au Prophète; plusieurs même croient  
 que ce divin original est incréé, que  
 Dieu seul & Mahomet peuvent le lire,  
 & que cette grace est refusée aux Anges  
 mêmes.

Outre les dogmes que nous avons  
 rapportés, Mahomet donna encore

VII. **SIÈCLE.** ceux qui embrassoient sa Religion, des préceptes moraux & des pratiques religieuses, dont il prescrivit l'observation, sous peine d'être privé dans cette vie & dans l'autre, des biens qu'il promettrait à ceux qui s'y rendroient fidèles. Sa morale, qui paroît clairement puisée dans les livres inspirés de l'Ancien & du Nouveau Testament, est assez pure, quoiqu'elle n'embrace pas tous les devoirs. Elle ordonne la justice, la charité, la bienfaisance, la concorde & la paix. Les pratiques dont il impose l'obligation, sont la prière cinq fois le jour, des purifications & abutions fréquentes, le jeûne pendant un mois, l'abstinence de porc, de viande étouffée, de vin & de toute liqueur forte, la célébration du Vendredi, le pèlerinage de la Mecque, & la circoncision. On ne doit pas faire beaucoup d'attention à ce qu'elles paroissent avoir de gênant à la première vue, d'abord, parce que la plupart étoient en usage de tems immémorial parmi les Arabes & les Nations voisines, & ensuite, parce que les sectateurs de l'Islamisme sont bien dédommagés de cette contrainte, par la licence que la loi Musulmane accorde

aux  
 hup  
 futur

O  
 l'on  
 Mah  
 facil  
 répa  
 Poly  
 tiani  
 nos  
 n'on  
 étab  
 celu  
 men  
 de p  
 a pa  
 piéte  
 tion  
 qu'e  
 avec  
 gile  
 lieu  
 relle  
 hom  
 d'un  
 Con  
 I  
 touc

aux desirs, & la vie sensuelle & voluptueuse qu'elle promet dans la vie future. VII.

SIECLE.

On est quelquefois étonné, lorsque l'on considère la rapidité singulière du Mahométisme, dans ses progrès, & la facilité prodigieuse avec laquelle il se répandit en Orient, sur les débris du Polythéisme, du Magisme & du Christianisme. Il s'est même rencontré de nos jours des Écrivains hardis, qui n'ont pas craint d'opposer ce prompt établissement de la Loi Musulmane, à celui de la foi de J. C. Mais l'étonnement cesse quand on examine les choses de plus près, & l'on sent alors qu'il n'y a pas moins de mauvaise foi que d'impiété, à mettre en parallèle la propagation de l'Alcoran, quelque surprenante qu'elle paroisse au premier coup-d'œil, avec l'établissement divin de l'Évangile, & ses progrès miraculeux. Plusieurs causes, toutes également naturelles, concoururent aux succès de Mahomet, considéré comme fondateur d'une Religion nouvelle, & comme Conqué rant.

La première, dont nous avons déjà touché quelque chose au commence-



ment de cet article , fut la multitude  
 VII. des sectes également prosrites par les  
 S I È C L E. Pasteurs de l'Eglise , & les Souverains  
 de l'Empire , qui s'étoient dispersées  
 dans les différentes contrées de l'Arabie ,  
 & dans les pays voisins , pour y trouver  
 la liberté de conscience & l'impunité.  
 Elles avoient toutes dans le cœur , une  
 haine irréconciliable pour les Romains ,  
 qui les avoient forcés de quitter leur pa-  
 trie , afin de conserver leurs opinions ,  
 & dans l'esprit , une disposition au fa-  
 natisme , qui n'avoit besoin que d'être  
 mise en mouvement pour éclater. Le  
 choc violent que les exhortations pathé-  
 tiques & éloquentes de Mahomet don-  
 nerent aux esprits , ses promesses bril-  
 lantes , ses menaces terribles , le ton  
 d'enthousiaste qui animoit ses discours ,  
 étoient des amorces propres à exciter  
 le feu de toute part. Les opinions que  
 la foule des Chrétiens de toutes sectes  
 répandus en Orient , y avoit portées ,  
 étoient des matières combustibles , mé-  
 lées depuis long-tems les unes aux au-  
 tres , dont il suffisoit d'approcher le  
 flambeau pour causer un incendie , aussi  
 vaste que subit. Toutes ces sectes iso-  
 lées , malheureuses , irritées par le

ressen-  
 cation  
 en fo-  
 leur  
 ceux  
 mon-  
 natur-  
 se ra-  
 les tr-  
 duiso-

La  
 du M  
 rence  
 vrés  
 tout  
 laisso  
 d'eux  
 puissa  
 leur  
 étoie  
 l'Ori  
 lorsq  
 ple q  
 peine  
 crain  
 rabie  
 mes  
 soum  
 Pale

ressentiment , saisirent avec ardeur l'oc-  
 casion de se venger. On les vit courir  
 en foule au nouveau Législateur , qui  
 leur mettoit le fer à la main , contre  
 ceux qu'ils haïssoient le plus dans le  
 monde. C'étoit donc par une impulsion  
 naturelle , que tous ces fugitifs couroient  
 se rassembler autour d'un homme , qui  
 les tiroit de l'avilissement , & les con-  
 duisoit à la victoire.

La seconde cause des rapides progrès  
 du Mahométisme , se tire de l'indiffé-  
 rence des Empereurs Chrétiens , qui li-  
 vrés aux subtilités métaphysiques , &  
 tout occupés des affaires de l'Eglise ,  
 laissoient tranquillement se former près  
 d'eux , se fortifier & s'étendre , une  
 puissance qui devoit un jour renverser  
 leur Trône. Mahomet & ses successeurs  
 étoient déjà des Princes célèbres dans  
 l'Orient , des Conquérans redoutables ,  
 lorsque les Souverains de Constantino-  
 ple qu'ils osèrent menacer , songoient à  
 peine qu'ils eussent quelque chose à  
 craindre de ces nouveaux ennemis. L'A-  
 rabie , qui avoit toujours résisté aux ar-  
 mes des Perses & des Romains , étoit  
 soumise , la Syrie avoit reçu le joug , la  
 Palestine étoit attaquée , l'Egypte voyoit

VII.

S I È C L E .

VII.  
S I È C L E.

les troupes Musulmanes dans son sein ; & l'on disputoit à la Cour d'Héraclius , de Constant , de Constantin Pogonat sur les effets de l'incarnation , on faisoit des Edits pour ou contre les deux volontés , on tenoit des Conciles. Ainsi le feu des disputes théologiques , allumé dans le sein de l'Empire , attisé par les mains qui auroient dû l'étouffer , paroissoit à ces Princes plus important , plus digne de leur attention , que cet autre feu , non moins actif , qui devoit les plus belles Provinces.

La troisième cause du prompt établissement de la Religion Mahométane , est la simplicité de ses dogmes , faciles à saisir , & sans Mystères. Un Dieu unique , éternel , immuable , absolu , créateur du monde , rémunérateur de la vertu & vengeur du crime ; tel est le Symbole de Mahomet. S'il y ajouta l'opinion du fatalisme , & de l'entier abandon aux décrets irrévocables de la volonté divine , ce fut plutôt par raison de politique , que par d'autres vues plus élevées. D'ailleurs nous avons remarqué que , si cette opinion qui faisoit partie du Sabéisme , ancienne Religion des Arabes , a ses difficultés &

des c  
espr  
& la  
elle  
gros  
est a  
pou  
prév  
de la  
& le  
sible

L  
éton  
prof  
lui ,  
dité  
relig  
sect  
jerti  
nou  
auto  
qu'e  
trari  
mor  
Liv  
tien  
tive  
tim  
nes

des conséquences révoltantes pour des esprits qui réfléchissent sur le principe & la moralité des actions humaines, VII.  
SIÈCLE.  
 elle est commode pour des hommes grossiers, peu éclairés, dont la raison est aisée à satisfaire, & encore plus pour ceux qui les commandent. Elle prévient tout à la fois les inquiétudes de la curiosité si naturelles à l'homme, & les résistances de la volonté, si nuisibles à l'obéissance.

La quatrième cause de la propagation étonnante de l'Islamisme, qui fit tant de profélytes, & attira tant de peuples à lui, en si peu de tems, est la commodité de sa morale. Si les pratiques religieuses que Mahomet prescrivit à ses sectateurs, ont quelque chose d'assujettissant, outre qu'elles n'étoient point nouvelles, & que l'usage ancien les autorisoit presque toutes, il est évident qu'elles n'ont rien de sévère, ni de contrariant pour les passions. Ses préceptes moraux, évidemment puisés dans les Livres sacrés des Juifs & des Chrétiens, sont conformes aux idées primitives du juste & de l'injuste, aux sentimens naturels & aux notions communes de la raison, utiles à la société,

propres à y maintenir l'harmonie & la  
 VII. concorde, & à procurer l'avantage du  
 S I È C L E. public, sans nuire à l'intérêt des parti-  
 culiers. Mais ce qui caractérise princi-  
 palement la Loi Musulmane, relative-  
 ment aux mœurs, c'est son indulgence  
 pour les penchans corrompus de la  
 nature, la liberté presque sans frein  
 qu'elle accorde aux sens, les images  
 voluptueuses dont elle les enivre, &  
 les satisfactions de tout genre qu'elle  
 leur permet, sans autre règle que l'in-  
 constance naturelle du cœur; & la  
 variété continuelle de ses desirs. Ma-  
 homet donna lui-même à ses disciples  
 l'exemple de cette vie licentieuse, & cet  
 exemple étoit trop doux à suivre, pour  
 ne pas attirer la foule des hommes après  
 lui. C'est une méthode bien sûre de se  
 faire en peu de tems un grand nombre  
 de partisans, que d'autoriser les vices  
 auxquels on est également porté par la  
 nature & par le climat, & de proposer  
 les voluptés sensuelles, comme des actes  
 de Religion & des moyens de salut.  
 Le Paganisme dans toute sa corruption,  
 n'avoit rien de plus favorable aux pas-  
 sions & aux dérèglemens du cœur.

Enfin la cinquième cause des grands

succès  
 credit  
 des a  
 Un e  
 qui,  
 de fo  
 en cr  
 ou la  
 quer  
 piré  
 gnon  
 sous  
 comm  
 de tr  
 faire  
 Prop  
 fulma  
 s'exp  
 avec  
 d'exer  
 perfu  
 mom  
 décre  
 & s'i  
 Relig  
 pour  
 des v  
 pas e  
 dont

succès du Mahométisme , & sans con-  
 tredit la plus efficace , fut la terreur  
 des armes & la rapidité des conquêtes.  
 Un enthousiaste qui prend le fer , &  
 qui , suivi d'une armée toute composée  
 de soldats fanatiques , parcourt la terre  
 en criant : *Choisissez entre ma Religion ,*  
*ou la mort & l'esclavage* , peut-il man-  
 quer de réussir ? Mahomet avoit ins-  
 piré son enthousiasme à tous ses compa-  
 gnons. Il n'y avoit pas un seul homme  
 sous ses drapeaux , qui ne se regardât  
 comme un Apôtre , chargé par le Ciel  
 de travailler à soumettre la terre , & à  
 faire recevoir en tous lieux la Loi du  
 Prophète , au péril de sa vie. Le Mu-  
 sulman se lançoit dans les combats ,  
 s'exposoit aux plus grands dangers ,  
 avec une intrépidité dont il n'y a point  
 d'exemple , même parmi les Romains ;  
 persuadé qu'il ne pouvoit mourir qu'au  
 moment & au lieu marqué par les  
 décrets éternels , il ne craignoit rien ;  
 & s'il périssoit en combattant pour sa  
 Religion , il étoit Martyr , & passoit  
 pour toujours au sein du bonheur &  
 des voluptés. Quelles conquêtes n'est-on  
 pas en état de faire avec des armées  
 dont chaque Officier , chaque soldat

VII.

SIÈCLE.

~~est~~ est poussé par de pareils ressorts ? Il n'y a rien que d'humain, disons mieux, rien que de violent & d'atroce, dans ce moyen d'établir une Religion ; & quand le Mahométisme n'auroit pas d'autres caractères de fausseté, celui-là suffiroit pour démontrer qu'il n'est après tout, que l'ouvrage de l'imposture, de l'ambition & de la force. Un Législateur qui désole la terre, qui massacre ou enchaîne tous ceux dont il ne peut faire des prosélytes, ne peut être. l'Envoyé du Ciel & le Ministre de Dieu. Quand Dieu se communique aux hommes, c'est toujours par des moyens qui portent les marques sensibles de sa puissance & de sa bonté. Telles ont été la révélation de Moïse & celle de J. C. Les incrédules eux-mêmes sont forcés d'en convenir.

---

#### A R T I C L E V I I .

##### *Auteurs Ecclésiastiques.*

**N**ous n'avons fait que nommer S. Colomban, parmi les saints Personnages qui édifierent l'Eglise, tandis que

S. Gr  
nous  
plus  
Nous  
ecclési  
fes P  
& fes  
style  
parmi  
tems;  
goût  
ces te  
d'écri  
Colom  
magé  
rendu  
dont  
siècle  
doit  
celui  
haute  
mêm  
vers l  
nelle  
en co  
sous l  
qui lu  
voies  
dans

S. Grégoire le Grand la gouvernoit , ~~=====~~  
 nous réservant de le faire connoître. VII.  
 plus particulièrement dans cet article. **SIÈCLE.**  
 Nous le plaçons à la tête des Ecrivains  
 ecclésiastiques de ce siècle, parce que  
 ses Poésies , quoique très-médiocres ,  
 & ses Traités de piété , quoique d'un  
 style incorrect & dur , sont comptés  
 parmi les monumens littéraires de son  
 tems; preuve trop sensible du mauvais  
 goût & de la stérilité qui caractérisent  
 ces tems malheureux. Mais si le talent  
 d'écrire avec pureté manquoit à saint  
 Colomban , il en étoit bien dédom-  
 magé par les vertus éminentes qui l'ont  
 rendu célèbre. A la place de ce mérite,  
 dont on n'eut pas même l'idée dans le  
 siècle barbare où il vécut , il en possé-  
 doit un plus solide & plus précieux ,  
 celui de conduire les autres à la plus  
 haute perfection , en se sanctifiant lui-  
 même. Ce saint homme , né en Irlande  
 vers l'an 540 , quitta la maison pater-  
 nelle , & renonça au monde , dès qu'il  
 en connut les dangers. Il se mit d'abord  
 sous la conduite d'un vertueux Solitaire ,  
 qui lui fit faire les premiers pas dans les  
 voies de Dieu. Il se présenta ensuite  
 dans le Monastère de Banchor , le plus



VII.  
S I È C L E.

célèbre de l'Irlande, où il fut reçu & passa quelques années, dans la pratique d'une vie très-austère. Au bout d'un certain tems, il se sentit inspiré de passer dans les Gaules, avec quelques compagnons, pour y travailler à la conversion des ames. Il le fit avec tant de succès, que sa réputation ayant pénétré jusques dans la Bourgogne, le Roi Gontran le pria de venir dans ses Etats, & d'y choisir tel lieu qu'il lui plairoit pour s'y fixer.

Le Saint préféra le désert des Vosges, & bâtit un Monastère sur les ruines d'un vieux Château qu'il trouva au milieu des rochers, dans un endroit nommé alors Amagrates, & aujourd'hui Anagrai. Le nombre des disciples que le bruit de ses miracles & de sa sainteté attiroit auprès de lui, ayant considérablement augmenté, il construisit un second Monastère, à trois lieues du premier, dans un lieu appelé Luxeu, & bientôt un troisième, qui fut nommé Fontaines, à cause des sources d'eau vive qu'on y trouvoit en abondance. Chacun de ces Monastères étoit gouverné par un Supérieur du choix de S. Colomban, qui les visitoit tour-à-tour. La Règle

qu'il  
encon  
suivi  
de S.  
de d  
suite  
ciden  
plus  
du M  
vreté  
teté,  
intéri  
cles  
le plu  
un P  
de C  
faute  
punit  
pline  
un si  
la R  
S.  
patri  
le qu  
que c  
en fu  
un C  
fût r  
prem

qu'il leur donna, & que nous avons encore, fut long-tems la seule qu'on suivit dans les Gaules, avant que celle de S. Benoît s'y fût répandue, au point de devenir, comme il arriva dans la suite, la loi universelle des Moines d'Occident. Cette Règle de S. Colomban est plus courte que celle dont le fondateur du Mont-Cassin fut l'auteur. La pauvreté, l'obéissance, l'humilité, la chasteté, le silence & la mortification tant intérieure qu'extérieure, sont les articles principaux sur lesquels elle insiste le plus. S. Colomban joignit à sa Règle un Pénitenciel, c'est-à-dire, une espèce de Code pénal, pour la correction des fautes commises par les Moines. Les punitions qu'il prescrivit, sont la discipline, des jeûnes extraordinaires, & un silence plus rigoureux que celui de la Règle.

S. Colomban suivoit l'usage de sa patrie pour la célébration de la Pâque, le quatorze de la Lune de Mars, lorsque ce jour n'étoit pas un Dimanche. Il en fut repris par les Evêques qui tinrent un Concile à ce sujet; mais quoiqu'il fût rempli d'un grand respect pour les premiers Pasteurs de l'Eglise, il ne vou-

lut se soumettre qu'à l'autorité du Saint-  
 VII. Siège, & il écrivit à ce sujet une Lettre  
 S I È C L E. à S. Grégoire le Grand, & une autre  
 à Boniface IV, troisième successeur de  
 ce Pontife. Il y expose ses raisons avec  
 beaucoup de force & de liberté. On y  
 voit qu'il connoissoit l'antiquité ecclé-  
 siastique, & qu'il étoit instruit de la  
 contestation qui s'étoit élevée sur ce  
 point de discipline, dans le second siè-  
 cle, entre les Eglises d'Asie & celle de  
 Rome. Ce saint Fondateur étoit dans  
 une autre erreur de fait touchant l'af-  
 faire des trois Chapitres & le cinquième  
 Concile où elle avoit été décidée. Sa lettre  
 au Pape Boniface IV porte en plusieurs  
 endroits l'empreinte de ce préjugé, qui  
 lui étoit commun avec une grande partie  
 de l'Occident.

Malgré la réputation de sainteté dont  
 il jouissoit universellement, il devint  
 suspect à Thierry, Roi de Bourgogne.  
 Ce Prince l'exila, à la persuasion de  
 la Reine Brunéhaut, qui craignoit l'ef-  
 fet de ses avertissemens & de ses con-  
 seils sur le cœur de son petit-fils, qu'il  
 reprenoit librement de ses désordres.  
 Cette persécution obligea S. Colomban  
 à mener plusieurs années une vie errante

& pén  
 pays p  
 occide  
 jusqu'  
 Trône  
 ses ve  
 par-to  
 se fixa  
 où il f  
 devint  
 ban y  
 quinze  
 un ob  
 le gra  
 leuses  
 Jea  
 Palest  
 Sophr  
 monie  
 des E  
 siècle.  
 tation  
 est un  
 & d'a  
 massé  
 avoit  
 vertus  
 rient.  
 Chap

& pénible ; mais elle fut utile à tous les pays par où il passa. Depuis la France occidentale , où régnoit Clotaire II , jusqu'en Italie , où Agilulfe occupoit le Trône des Lombards , ses exhortations , ses vertus & ses miracles produisirent par-tout les plus grands biens. Enfin il se fixa dans une solitude de l'Apennin , où il fonda le Monastère de Bobio , qui devint célèbre dans la suite. S. Colomban y mourut en 615 , âgé de soixante-quinze ans. Son tombeau fut long-tems un objet de vénération & de piété , par le grand nombre de guérisons miraculeuses que Dieu y opéra.

Jean , surnommé Mosch , Moine de Palestine , contemporain & ami de S. Sophrône de Jérusalem , & de Jean l'Aumonier , Patriarche d'Alexandrie , est un des Ecrivains les plus renommés de ce siècle. L'Ouvrage auquel il dut sa réputation , & qu'il intitula *le Pré spirituel* , est un recueil de traits , de sentences & d'anecdotes édifiantes , qu'il avoit ramassées dans les différens voyages qu'il avoit fait , pour étudier les mœurs & les vertus des plus illustres Solitaires de l'Orient. Il contient deux cent dix-neuf Chapitres , divisés suivant l'ordre des

VII.

S I È C L E .

matières. Il est écrit d'un style simple & peu soigné; mais sa narration attachée & plaît, par l'agrément & la naïveté qui la rendent intéressante, quoique les faits qu'il rapporte ne soient pas toujours appuyés sur les règles de la critique. Indépendamment de ces taches légères, le Pré spirituel est un Ouvrage véritablement précieux, par un grand nombre de passages qu'il fournit aux Théologiens, en faveur des principaux dogmes de la foi, & particulièrement de l'Eucharistie. On y trouve aussi beaucoup de traits relatifs à l'ancienne discipline de l'Eglise, qui ne sont pas moins importants aux yeux de ceux qui aiment à connoître l'esprit & les usages de l'antiquité ecclésiastique. Jean Mosch mourut en 659.

Un autre Moine de Palestine, qui s'appelloit Antiochus, & qui servoit Dieu, dans la Laure de S. Sabas, a laissé un Abrégé de toutes les saintes Ecritures, réduites en trente Chapitres. Il entreprit cet Ouvrage à la prière d'un saint Abbé, nommé Eustathe, qui avoit été obligé d'abandonner son Monastère, avec tous ses disciples, pour éviter de tomber entre les mains des Perfes, qui ravageoient

ravage  
l'emp  
une v  
que f  
pieux  
Ouvra  
dans  
Livres  
tiel,  
leur a  
lut. C  
posa,  
sainte  
mit à  
lation  
rante-  
Sabas  
quelq  
fin de  
longu  
d'appa  
tenir  
dont l  
S. M  
famill  
des S  
tingu  
son e  
fances  
To

ravageoient le pays vers l'an 610, sous l'empire d'Héraclius. Réduits à mener une vie errante, sans Livres, & pres- que sans autres secours spirituels, ces pieux Solitaires desirèrent d'avoir un Ouvrage court & portatif, qui contint dans un seul volume, tout ce que les Livres sacrés renferment de plus essentiel, pour la nourriture des ames, & leur avancement dans les voies du salut. C'est le but qu'Antiochus se proposa, dans l'extrait méthodique des saintes Ecritures qu'il fit pour eux. Il mit à la tête de cet Ouvrage une relation intéressante du martyre de quarante-quatre Moines de la Laure de S. Sabas, que les Arabes avoient massacrés quelque tems auparavant. On voit à la fin de cette compilation, une prière longue & touchante, dont l'objet est d'appaiser la colère de Dieu, & d'obtenir le recouvrement des Lieux saints, dont les Mahométans s'étoient emparés.

S. Maxime, né à Constantinople d'une famille illustre, fut élevé dans l'étude des Sciences & des Lettres, & se distingua dès sa jeunesse, par la beauté de son esprit & la variété de ses connoissances. L'Empereur Héraclius, qui sa-

VII.  
 S I È C L E .

voit quelquefois honorer le mérite & les talens, se l'attacha en qualité de premier Secrétaire. Ce Prince le consultoit dans les affaires délicates, & souvent il éprouva que ses conseils étoient dictés par la sagesse & le désintéressement. Dégouté du monde, & trop vertueux pour la Cour, Maxime se retira dans le Monastère de Chryso polis, près de Chalcedoine. Il s'y exerçoit depuis quelques années dans les pratiques de la vie la plus austère, lorsqu'il fut choisi pour Abbé, par le suffrage des Solitaires qui habitoient cette retraite, & qui le regardoient tous comme leur Maître dans la science du salut. Il parloit des choses spirituelles avec autant d'éloquence que de facilité, par le grand usage qu'il avoit de l'écriture & des Pères. Ses exhortations étoient animées de cette dévotion qui vient du cœur, & qui ne manque jamais son but. C'étoit le fruit d'une méditation profonde & d'un amour sincère pour la vérité.

Il le fit bien paroître, cet amour, lorsqu'il vit la foi catholique attaquée par le Monothélisme. Cette nouvelle doctrine, favorisée par le Prince, & soutenue avec tout l'artifice que le talent

& la  
 faisoit  
 de tro  
 d'aill  
 contin  
 prit le  
 pour  
 de l'E  
 Il s'an  
 Patria  
 nothé  
 intrig  
 Siège  
 ce Pré  
 la que  
 opérat  
 l'évide  
 la forc  
 & par  
 propre  
 jura so  
 Maxim  
 rétracta  
 Pontife  
 Heureu  
 bons s  
 Siège d  
 cédé de  
 Cour !

& la subtilité puissent prêter à l'erreur, VII.  
 faisoit tant de progrès & causoit tant de troubles, que S. Maxime, inquiété S I È C L E .  
 d'ailleurs dans sa solitude par les courses  
 continuelles des Perses & des Arabes,  
 prit le parti de se réfugier en Occident,  
 pour ne pas voir de si près les maux  
 de l'Eglise & la désolation de sa patrie.  
 Il s'arrêta en Afrique, où il trouva le  
 Patriarche Pyrrhus, qui, quoique Mo-  
 nothélite, avoit été contraint, par des  
 intrigues de Cour, d'abandonner le  
 Siège de Constantinople. Il eut avec  
 ce Prélat une conférence publique sur  
 la question des deux volontés & des deux  
 opérations, & il le convainquit, par  
 l'évidence des Textes qu'il alléguâ, par  
 la force des raisonnemens qu'il en tira,  
 & par les aveux qu'il arracha de sa  
 propre bouche. Pyrrhus détrompé, ab-  
 jura son erreur, & accompagna saint  
 Maxime à Rome, pour y renouveler sa  
 rétractation en présence du Souverain-  
 Pontife, Chef de l'unité catholique.  
 Heureux, s'il eût persévéré dans ces  
 bons sentimens, & si, rétabli sur le  
 Siège de Constantinople, il n'eût pas  
 cédé de nouveau aux influences de la  
 Cour! Cette démarche de S. Maxime



————— déplut à l'Empereur. C'étoit Constant II  
 VII. qui occupoit alors le Trône des Césars,  
 S I È C I E. Prince plus favorable au Monothélisme,  
 & plus déclaré contre les défenseurs de  
 la foi, qu'aucun de ses prédécesseurs,  
 quoiqu'il affectât la neutralité. S. Ma-  
 xime enlevé de Rome par ses ordres,  
 conduit à Constantinople, enfermé dans  
 une prison, traîné en exil, ramené dans  
 la Capitale, soumis à plusieurs interro-  
 gatoires, condamné au fouet & à per-  
 dre la langue & la main, promené igno-  
 minieusement en cet état dans toute la  
 Ville, & enfin relégué de nouveau dans  
 un pays barbare où il manquoit de tout,  
 termina ce long martyre par une mort  
 glorieuse, le 13 d'Août 662. Ce géné-  
 reux défenseur de la vérité a laissé un  
 grand nombre d'Ouvrages sur toutes  
 les parties du dogme catholique, &  
 sur tous les objets de la Morale chré-  
 tienne. On les trouve écrits d'un style  
 dur, négligé, diffus & obscur. Il se  
 livre presque toujours aux allégories &  
 aux interprétations mystiques, dans les-  
 quelles il entre nécessairement beaucoup  
 d'idées arbitraires, & souvent forcées.  
 Ce qu'il a écrit sur l'ordre de la Li-  
 turgie Grecque dans sa Mystagogie,

où i  
 toute  
 qu'é  
 moir  
 les C  
 core  
 quoi  
 forte  
 est c  
 l'exi  
 la p  
 qu'o  
 & p  
 S  
 don  
 pou  
 du  
 Sièg  
 cett  
 ans.  
 par  
 les  
 inst  
 fa c  
 imm  
 gne  
 arri  
 plei  
 que

où il donne l'explication détaillée de toutes les cérémonies de la Messe, qu'on exécute dans le même goût, est néanmoins très-utile, en ce qu'on y voit que les Grecs d'aujourd'hui, pratiquent encore les mêmes rits que leur Eglise pratiquoit dans le septième siècle : preuve bien forte en faveur de l'ancienne foi, qui est celle de l'Eglise Romaine, touchant l'existence du Sacrifice non sanglant, & la présence réelle du Corps de J. C. qu'on y offre à Dieu ; pour les vivans & pour les morts.

S. Isidore étoit frère de S. Léandre, dont nous avons fait connoître le zèle pour la foi, en parlant de la conversion du Roi Récarède. Il lui succéda sur le Siège de Séville en 597, & gouverna cette Eglise pendant près de quarante ans. Durant le cours de ce long épiscopat, il ne cessa d'édifier son peuple par ses exemples, & de l'éclairer par ses instructions. Son zèle étoit infatigable, sa charité sans bornes, & ses aumônes immenses. Il fut la lumière de l'Espagne, & l'ame de ses Conciles. Sa mort arrivée en 636, fut digne d'une vie si pleine de bonnes œuvres. Ce saint Evêque a laissé plusieurs Ouvrages, dont

**VII.**  
**SIÈCLE.** quelques-uns ne sont en partie que des extraits & des compilations, d'après les Anciens. Il y montre une grande érudition tant profane que sacrée, mais peu de goût dans le choix des morceaux qu'il rassemble, & dans l'usage qu'il en fait. Le plus important de ses écrits est son *Traité des Offices ecclésiastiques & de la Messe Mosarabique*, par les connoissances qu'il fournit sur l'ancienne Liturgie, & sur divers points de la discipline. On y voit que toutes les Heures, & toutes les parties de l'Office divin, étoient alors ce qu'elles sont encore aujourd'hui. La Liturgie Mosarabique expose les diverses parties de la Messe, telle qu'elle se célébroit dans les Eglises d'Espagne, au tems de S. Isidore; & même avant lui. Elle est divisée en deux parties principales, comme toutes les autres Liturgies plus anciennes, que nous connoissons. La première partie est la Messe des Catéchumènes, depuis l'Introit jusqu'à l'Offertoire; la seconde, depuis l'Offertoire jusqu'à la fin; c'est la Messe des fidèles. Elle renferme quelques cérémonies particulières, telles que la récitation du Symbole de Constantinople pendant la

confé  
 de l'  
 sacré  
 me c  
 dicti  
 somn  
 des  
 Le r  
 prati  
 Eglis  
 Ouv.  
 étoit  
 d'off  
 de c  
 ne f  
 publ  
 Sa  
 d'au  
 De c  
 teur  
 Hilo  
 en 6  
 ou c  
 qui  
 que  
 les  
 ce  
 les  
 jusq

consécration, l'adoration & la fraction de l'Hostie; la division de l'Hostie consacrée, en neuf parties, rangées en forme de Croix sur la patène; la Bénédiction donnée au peuple avant la consommation des espèces; & la mémoire des Morts faite dans le même tems. Le reste se rapporte assez à ce qui se pratiquoit à Rome & dans les autres Eglises. On remarque encore dans cet Ouvrage précieux, que l'usage universel étoit de recevoir l'Eucharistie à jeûn, d'offrir le Sacrifice pour les Morts, & de communier souvent, à moins qu'on ne fût dans les exercices de la pénitence publique ou secrète.

Saint Isidore avoit encore entrepris d'autres Ouvrages qu'il laissa imparfaits. De ce nombre étoit un Traité des Auteurs ecclésiastiques, continué par saint Hildefonse, Evêque de Tolède, mort en 667, & vingt Livres sur les origines ou étymologies des Sciences profanes; qui furent continués par Braulion, Evêque de Saragosse, à la prière duquel il les avoit commencés. Il parcourt dans ce Traité toutes les Sciences & tous les Arts libéraux, depuis la Grammaire jusqu'à la Géométrie; il donne de cha-

**VII.**  
**SIÈCLE.** que-chose de courtes définitions, avec des étymologies qui ne sont pas toujours exactes, mais elles servent à fixer le vrai sens d'un grand nombre de mots grecs & latins, dont la propriété n'étoit pas encore totalement ignorée. Il avoit encore écrit une Règle monastique pour l'usage des Religieux qui vivoient dans le Monastère d'Honori. Elle a beaucoup de rapport avec celle de S. Benoît, & peut lui servir de commentaire en divers points. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, c'est qu'elle prescrit aux Moines six heures de travail, & trois heures de lecture par jour.

S. Théodore, Moine Grec du Monastère de Tarse, fut ordonné Evêque en 668, & envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien, pour gouverner l'Eglise de Cantorbéry. Arrivé au lieu de sa mission, il travailla avec un grand succès au rétablissement de la discipline parmi les Clercs & les Moines. Il se servit utilement pour cet effet des connoissances qu'il avoit acquises dans sa patrie, touchant les usages de l'Eglise Grecque, en les rapprochant de ce qu'il avoit vu pratiquer à Rome & dans les

autre  
 vatic  
 niter  
 qu'il  
 dans  
 altér  
 gem  
 y on  
 le p  
 nous  
 obse  
 Lati  
 les  
 com  
 Evê  
 bles  
 de t  
 fidè  
 teno  
 clus  
 on  
 tion  
 jeû  
 I  
 de  
 ent  
 for  
 qu  
 usa

autres Eglises d'Occident. Ces obser-  
 vations ont donné naissance à son Pé- VII.  
 nitenciel, monument précieux, quoi- S I È C L E.  
 qu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous  
 dans toute son intégrité, sensiblement  
 altéré, par les additions & les chan-  
 gemens que plusieurs mains étrangères  
 y ont fait dans la suite. Tel que nous  
 le possédons, il est très-utile, pour  
 nous faire connoître la discipline qu'on  
 observoit alors chez les Grecs & les  
 Latins. Elle est contenue en abrégé dans  
 les vingt-six articles qu'on regarde  
 comme étant certainement de ce saint  
 Evêque. Entre autres choses remarqua-  
 bles, on y voit que la Communion  
 de tous les Dimanches étoit prescrite aux  
 fidèles, de sorte que ceux qui s'en abs-  
 tenoient trois fois de suite, étoient ex-  
 clus de la célébration des SS. Mystères;  
 on y voit aussi que l'on faisoit des obla-  
 tions pour les Morts, accompagnées de  
 jeûnes.

Nous finirons cet article par la Notice  
 de deux Compilateurs, dont les travaux  
 entrepris pour l'utilité de leur siècle,  
 sont encore d'un grand secours à ceux  
 qui veulent connoître la discipline & les  
 usages de ces tems reculés. Le premier

fut Cresconius, Evêque Africain, on  
 VII. ne fait de quel Siècle, qui vivoit en 695.  
 S I È C L E. Il est Auteur d'une Collection de Ca-  
 nons, divisée en deux parties, dont la  
 première contient l'idée sommaire des  
 principes canoniques, suivant l'ordre  
 des matières, avec la citation des Canons  
 relatifs à chaque titre; & la seconde  
 présente le texte même des Canons dans  
 toute leur étendue. Ce recueil, le plus  
 ample & le plus méthodique qu'on eût  
 encore publié en Occident, est connu  
 sous le nom de *Concordance des Canons*.

Le second Compileur dont nous  
 avons à parler, est Marculfe, Moine  
 François, qui vivoit à la fin de ce sep-  
 tième siècle. Son Recueil de Formules  
 est d'une grande utilité pour connoître  
 l'ancienne Jurisprudence des François,  
 la forme des Jugemens, & le style usité  
 dans les actes publics & les conventions  
 civiles, sous la première Race de nos  
 Rois. Cette collection est divisée en deux  
 parties; la première renferme les modè-  
 les ou protocoles d'actes émanés de l'au-  
 torité royale, qu'on désignoit sous la  
 dénomination générale de *Præceptiones*  
*regales*; la seconde a pour objet les  
 actes passés entre particuliers, qu'on

appel  
 fente  
 ajout  
 d'acte  
 dans  
 de g  
 tion  
 rigin  
 les r  
 judic  
 man  
 On  
 gran  
 fiaft  
 ting  
 & a  
 Egl  
 Mé

Ma  
 L  
 dan  
 Na  
 les  
 pe

appelloit *Charta pagenses*, dont elle présente également les formules. Marculfe ajouta à son recueil plusieurs modèles d'actes de sa façon, pour être employés dans les cas où l'usage ne pouvoit servir de guide. Ce qui rend cette compilation précieuse, c'est qu'on y trouve l'origine de nos anciennes coutumes, & les rapports de nos premières formes judiciaires avec les Loix Saliques, Germaniques, Saxones, Bavaoises, &c. On peut aussi tirer de cette source, de grandes lumières sur les antiquités ecclésiastiques de France. On y apprend à distinguer les vrais caractères des Chartres & autres monumens qui intéressent les Eglises & les Monastères, sous les Rois Mérovingiens.

VII.

S I È C L E.

---

 A R T I C L E V I I I.

*Mœurs générales. Usages. Discipline.*

LES mœurs ont un rapport général dans chaque siècle avec l'état actuel des Nations; c'est le caractère dominant qui les détermine. Basles & viles chez les peuples esclaves, qui plient sous le joug



---

VII.  
S I È C L E. du despotisme ; fières & cruelles chez les Nations guerrières & voisines de la barbarie , que les Arts , les Sciences & l'esprit de société n'ont point encore humanisées ; elles offrent un mélange de grandeur , de mollesse & de férocité parmi les hommes dont le fanatisme est le principe d'activité , & qui sont tout à la fois religieux , corrompus & sanguinaires. Ce tableau est celui de l'univers pendant le septième siècle. On ne vit dans l'Orient que bassesse & avilissement ; les crimes mêmes que l'ambition , la vengeance & la cupidité y rendirent si communs , portèrent l'empreinte de la foiblesse & de la timidité. La ruse & la perfidie y tenoient lieu de politique. Le grand art des Souverains étoit de tenir les sujets dans la dépendance , en les chargeant d'impôts , en les dépouillant de tous les privilèges dont ils avoient joui comme Citoyens , dans le tems où l'on connoissoit encore une patrie , & en les rendant misérables , afin qu'ils n'eussent d'autre sentiment que celui de leurs maux. On appelloit cela savoir régner , & on croyoit le Trône d'autant plus affermi , que le peuple étoit plus indifférent au sort de

ses  
mal  
inqu  
&  
que  
&  
de  
ame  
la p  
siem  
con  
prin  
jou  
du  
s'él  
de  
si  
me  
Gr  
tan  
à-t  
con  
dan  
pa  
qu  
Qu  
pu  
on  
va

ses Maîtres. Le peuple de son côté, malgré ces précautions barbares, étoit inquiet, séditieux, insolent, sans respect & sans attachement pour des Princes que la force ou l'intrigue lui donnoient, & qui ne lui faisoient sentir le poids de l'autorité que pour l'écraser; sans amour & sans intérêt pour l'Etat, dont la prospérité n'étoit plus liée avec la sienne; sans règle dans son obéissance, comme le Gouvernement étoit sans principes dans sa conduite; enfin toujours prêt à se ranger sous les drapeaux du premier ambitieux qui s'avançoit pour s'élever au rang suprême, tant par amour de la nouveauté, que par l'espérance si naturelle aux malheureux, de l'être moins sous un nouveau maître. Les Grands, plus vils encore & plus inconstans que la populace, se plioient tour-à-tour à toutes les circonstances, & ne consultoient que leurs intérêts propres dans tous les événemens, pour passer leurs démarches de la manière qui pouvoit leur devenir plus utile. Quand il n'y a plus ni amour du bien public, ni grandeur d'ame, ni vertu, on ne voit que soi-même, on ne travaille que dans les vues de l'égoïsme

VII.

SIÈCLE.

**VII.** le plus exclusif, & l'on n'étudie dans  
**SIÈCLE.** les variations de la société, que les  
 moyens de conserver ce qu'on possède,  
 ou d'acquiesce qu'on desire, aux dépens  
 de tous les autres. Les classes moyennes  
 qui remplissent l'intervalle depuis les  
 Grands jusqu'au peuple, participoient  
 à la cupidité raffinée des uns, & à la  
 corruption grossière de l'autre, comme  
 c'est l'ordinaire, selon qu'elles s'en trou-  
 voient plus ou moins rapprochées par la  
 naissance, la fortune, les emplois &  
 les fonctions journalières. Mais tous les  
 ordres avoient cela de commun, qu'on  
 n'y connoissoit plus ni le véritable hon-  
 neur, ni les devoirs de l'état social, ni  
 la décence & la modération dans l'usage  
 du pouvoir, des richesses & des autres  
 choses qui font le bonheur ou le malheur  
 de la vie.

On voyoit dans le Clergé les mêmes  
 vices dont les autres conditions étoient  
 fouillées; l'envie, la dissimulation, l'ar-  
 tifice, la soif des honneurs & des riches-  
 ses, le desir d'être en crédit à la Cour,  
 pour dominer sur ses égaux, opprimer  
 ses adversaires, élever ses partisans, &  
 faire prévaloir le parti en faveur duquel  
 on s'étoit déclaré. Souvent ces défauts,

si contr  
 & à la  
 étoient  
 dans S  
 grande  
 Jeûneu  
 tagieur  
 quelqu  
 maux  
 comm  
 nothél  
 des br  
 voient  
 texte

Ma  
 état d  
 Grecc  
 fut l'a  
 les P  
 unive  
 téréts  
 de to  
 Les h  
 loin  
 veno  
 & to  
 s'élev  
 jours  
 avoit

si contraires à la simplicité de l'Évangile 

---

 & à la paix de la Société chrétienne, VII. étoient joints à de grands talens, comme SIECLE. dans Sergius de Constantinople, & à de grandes vertus, comme dans Jean le Jeûneur, & alors ils étoient plus contagieux & plus funestes: Il en résulroit quelquefois des scandales éclatans, des maux dont toute l'Église étoit infectée, comme on le vit dans l'affaire du Monothélisme, & toujours des rivalités, des brigues, des ressentimens qui servoient aux ennemis de l'Église de prétexte pour la décrier.

Mais l'effet le plus déplorable de cet état de trouble & d'agitation, où l'Église Grecque se trouvoit depuis si long-tems, fut l'affoiblissement du vrai zèle parmi les Pasteurs, & l'indifférence presque universelle des Chrétiens pour les intérêts de la Religion. Elle étoit attaquée de toute part au-dedans & au-dehors. Les hérésies, les schismes, les disputes, loin de s'éteindre ou de se calmer, devenoient tous les jours plus animées, & toutes les questions litigieuses qui s'élevoient sur le dogme, étoient toujours suivies d'une secte nouvelle qui avoit ses chefs, ses partisans, ses pro-

VII. recteurs à la Cour & dans le Clergé, ses prétentions & ses vues, qu'elle suivoit avec l'ardeur qu'inspirent ordinairement les opinions récentes & singulières, sur-tout quand elles sont contredites. Il arrivoit de-là, que la Société chrétienne se démembroit, & se divisoit en une infinité de petites sociétés particulières qui avoient leurs intérêts à part, & n'étoient plus gouvernées par cet esprit commun, qui apprend aux hommes à tout sacrifier pour le corps dont ils sont membres.

Les choses en étoient à ce point, lorsque le Mahométisme vint à paroître dans le monde. Personne ne lui résista, & de même qu'on vit le Gouvernement qui pouvoit le réprimer par les armes, lui abandonner les plus belles Provinces de l'Etat, on vit aussi les Pasteurs qui pouvoient le combattre par le raisonnement & la prédication, lui laisser envahir les plus riches portions du troupeau. Cependant le fanatisme régnoit plus que jamais à Constantinople & dans les autres parties de l'Empire; mais c'étoit un fanatisme de secte, un fanatisme destructeur, qui tend moins à s'agrandir & à développer son activité, qu'à resserrer & à

suppla  
fanati  
tre ge  
nécess  
tems  
fanati  
pour  
à lui,  
détru  
de ce  
de se  
dispo  
périto  
les C  
la ra  
une p  
divin  
O  
d'Or  
viva  
tures  
arme  
fend  
man  
si an  
de p  
par  
pour  
atta

supplanter ceux qui lui font obstacle. Le fanatisme des Musulmans étoit d'un autre genre, & l'esprit qui l'animoit devoit nécessairement le conduire en peu de tems aux plus grands succès. C'étoit un fanatisme créateur, qui n'agissoit que pour s'étendre, qui vouloit amener tout à lui, régner seul sur la terre, & qui ne détruisoit que pour s'élever sur les ruines de ceux qu'il avoit anéantis. Le bonheur de ses premières entreprises fortifia ces dispositions; & la continuité de ses prospérités les entretint, de manière, que les Califes donnoient leurs victoires & la rapidité de leurs conquêtes, comme une preuve sans réplique de la mission divine de Mahomet.

On ne voit pas que parmi les Evêques d'Orient, qui avoient montré tant de vivacité dans les disputes des deux natures & des deux volontés, aucun se soit armé du glaive de la parole pour défendre la Religion contre les Musulmans; on ne voit pas que ces Pasteurs si ardens & si subtils dans les questions de pure métaphysique, aient rien fait par des motifs de zèle & de charité, pour prémunir les fidèles contre les attaques de ces nouveaux ennemis, ou

**VII.** pour convertir à la foi chrétienne, des hommes dont le Synbole comprenoit un des points fondamentaux du Christianisme. Ainsi l'Islamisme, protégé par la force, soutenu par l'enthousiasme, & ne trouvant point d'obstacle, se répandit bientôt en Afrique, & passa même en Europe, après avoir subjugué la plupart des vastes contrées de l'Asie, où la foi de l'Évangile avoit été si florissante pendant plus de six siècles, & où tant de Martyrs l'avoient scellée de leur sang.

Dans l'Occident où le zèle des Pasteurs ne s'étoit point ralenti par rapport aux objets essentiels, & où l'ignorance même, toute contraire qu'elle est aux lumières qui rendent l'esprit ferme dans sa croyance, n'avoit point détruit la piété, la Religion n'éprouvoit pas des pertes si affligeantes. Ses Ministres avoient conquis à la foi les Nations qui, après avoir fait la guerre sans dessein, à la manière des aventuriers & des brigands, s'étoient enfin fixées dans les pays qu'elles avoient soumis, vivant sous des Loix grossières, mais uniformes, ayant un droit commun, un ordre judiciaire, & formant un corps de société. Les chefs de l'Em-

pire ay  
domain  
par l'i  
face e  
les ch  
leur fa  
gnères  
enseig  
déjà  
barbar  
affoibl  
par l'  
mœur  
desce  
avec e  
proté  
noré;  
d'avo  
les de  
beau  
bus d  
publi  
Le  
avec  
chrét  
chan  
rable  
s'étoi  
sans

pire ayant cessé de défendre leur ancien 

---

domaine contre ces peuples barbares, VII. par l'impuissance où ils étoient de faire SIÈCLE. face en même tems à tant d'ennemis, les chefs de la Religion travaillèrent à leur faire quitter leurs idoles, & les gagnèrent au culte spirituel dont ils leur enseignèrent les pratiques. Nous avons déjà remarqué que cette entrée des barbares dans l'Eglise, avoit beaucoup affoibli l'ancien esprit du Christianisme, par l'effet naturel des préjugés & des mœurs qu'ils y portèrent, & par la condescendance dont on fut obligé d'user avec eux. Mais d'un autre côté l'Eglise fut protégée, le Ministère ecclésiastique honoré; & la part que le Clergé commença d'avoir dans le Gouvernement civil & les délibérations nationales, contribua beaucoup à corriger insensiblement l'abus du pouvoir, & à diriger la puissance publique vers le bien.

Le mélange de ces nouveaux convertis avec les anciens membres de la Société chrétienne, n'auroit pas apporté des changemens si prompts & si considérables dans les mœurs générales, si on s'étoit contenté de les initier à la foi; sans les admettre aux Prélatures & aux



autres degrés du Ministère spirituel.  
 VII. Mais cela étoit impossible, parce que  
 S I È C L E. les nouveaux peuples qui dominoient  
 par la force, & qui exerçoient le droit  
 de conquête, étoient redoutables à l'E-  
 glise qui leur avoit ouvert son sein, &  
 parce que les Pasteurs, en invoquant  
 l'autorité des Princes barbares, leur  
 avoient fourni, sans le vouloir, un  
 moyen d'influer dans les élections, &  
 d'élever aux dignités ecclésiastiques ceux  
 qui leur étoient agréables. Il arriva de-là,  
 que les Clercs tirés d'entre les barbares,  
 étant la plupart ignorans & grossiers,  
 devinrent scandaleux, indociles, & com-  
 muniquèrent leurs vices au reste du  
 Clergé. Le mal ne faisoit qu'augmen-  
 ter, lorsque des rangs inférieurs ils  
 montoient aux Prélatures qui leur four-  
 nissoient les deux choses les plus propres  
 à servir d'aliment aux passions, les  
 honneurs & les richesses. Faut-il donc  
 s'étonner si l'on vit des Prêtres débau-  
 chés, sanguinaires, sans mœurs & sans  
 retenue; des Evêques guerriers, chas-  
 seurs, adonnés au luxe & à la bonne  
 chère; des Abbés infectés des mêmes  
 vices; & la dissolution, le mépris des  
 règles, marcher à la suite de ces dé-

fordre  
 clamor  
 & em  
 nerf à  
 mais  
 corrup  
 est au  
 & qu  
 l'impu

Il n  
 que ne  
 du Cl  
 dans  
 plus la  
 y voy  
 vertu.  
 que la  
 cette l  
 gueur  
 de di  
 dans l  
 bons l  
 coup  
 gleter  
 avoier  
 pour  
 l'Egli  
 mais  
 règles

fordres? Les Conciles, il est vrai, ré-  
 clamoient sans cesse contre ces abus, VII.  
 & employoient tout ce qui restoit de SIÈCLE.  
 nerf à la discipline pour y remédier :  
 mais que peuvent les Loix contre la  
 corruption devenue générale, quand elle  
 est autorisée par l'exemple des chefs,  
 & que les plus coupables jouissent de  
 l'impunité, à l'abri de leur rang?

Il ne s'ensuit pas cependant de ce  
 que nous venons de dire, que les mœurs  
 du Clergé fussent entièrement dépravées  
 dans l'Occident. Si l'on n'y admiroit  
 plus la ferveur des premiers tems, on  
 y voyoit encore de grands exemples de  
 vertu. Le plus grand mal venoit de ce  
 que la piété n'étoit pas accompagnée de  
 cette lumière de l'esprit, & de cette vi-  
 gueur de sentiment qui donnoient tant  
 de dignité aux actions des Chrétiens  
 dans les beaux siècles de la Religion. Les  
 bons Evêques & il y en avoit alors beau-  
 coup en France, en Espagne, en An-  
 gleterre, & dans le reste de l'Europe,  
 avoient encore un zèle plein de feu  
 pour la pureté de la foi, la gloire de  
 l'Eglise & la conversion des infidèles ;  
 mais, soit faute de connoître les vraies  
 règles, & , ce qui est encore plus im-

VII.  
S I È C L E.

portant , l'esprit dans lequel elles ont été faites , soit faute de les savoir appliquer avec prudence selon les tems , les personnes & la nature des affaires , il arrivoit souvent que les remèdes employés par ces hommes si estimables d'ailleurs , causoient de plus grands maux que ceux dont ils gémissaient , par l'indocilité des coupables & le scandale de leur rébellion.

Tel fut en particulier l'effet des pénitences forcées , dont l'usage s'introduisit en Espagne & en France. On les imposoit d'autorité , & on prononçoit excommunication contre les pécheurs qui refusoient de s'y soumettre. Ce second point étoit conforme à l'ancienne discipline & à la nature des peines canoniques ; mais le premier excédoit visiblement les bornes de la puissance spirituelle , & ne pouvoit manquer de la faire tomber dans le mépris , à force de la compromettre , comme il arriva dans la suite. Un autre abus plus blâmable encore de la même puissance , fut celui dont le douzième Concile de Tolède , tenu l'an 681 , donna l'exemple dangereux. Les Evêques de cette Assemblée interdirent au Roi Wamba tout exer-

cice de  
ses sujes  
jurée ,  
en pénit  
il étoit  
tions de  
le cinqu  
même c  
avoit  
Théodo  
me ; c  
& les b  
qu'on p  
en parti  
reufeme  
genre ,  
agirent  
Grands  
& que  
faux pr  
tems té  
les sièc  
la pein  
Une  
tie ce si  
les mên  
Monast  
point p  
mièges

cice de la souveraineté, & dispenserent 

---

 leurs sujets de l'obéissance qu'ils lui avoient VII. jurée, sous prétexte qu'ayant été mis SIÈCLE. en pénitence par l'Evêque de Tolède, il étoit incapable de remplir les fonctions de la Royauté. S. Ambroise, dans le cinquième siècle, n'avoit pas tiré la même conséquence de la sentence qu'il avoit prononcée contre l'Empereur Théodose, coupable d'un grand crime; c'est qu'il connoissoit la nature & les bornes de l'autorité pastorale. Ce qu'on peut dire de mieux pour excuser en partie cette entreprise, qui malheureusement n'a pas été la seule du même genre, c'est que les Prélats d'Espagne agirent plutôt en cette occasion comme Grands de l'Etat, que comme Evêques, & que leur conduite eut pour règle un faux préjugé, que l'ignorance de ces tems ténébreux avoit fait naître, & que les siècles de lumières ont eu bien de la peine à détruire.

Une dévotion qui caractérise en partie ce siècle, & qui eut sa source dans les mêmes ténèbres, fut la fondation des Monastères, qui se multiplièrent à un point presque incroyable. Luxeu, Jumièges, Fécamp, Fleury-sur Loire, S.

VII.

S I È C L E

Bertin , S. Vandrille , en un mot la plupart des grands établissemens de ce genre , qui subsistent encore , doivent leur origine aux tems dont nous parlons. Il sembloit qu'on ne pouvoit faire une œuvre plus agréable à Dieu , ni donner une preuve plus certaine d'attachement à la Religion , que de consacrer sa fortune à élever de toute part de ces pieux asyles , & à les doter richement. Les Princes & les Grands ne connoissoient pas de meilleur usage de leur puissance & de leurs richesses , & les hommes de toutes les conditions ne croyoient avoir rien de mieux à faire dans ce monde , que d'aller vivre & mourir sous l'habit monastique. Ce goût étoit devenu si général , qu'il n'étoit point rare de voir jusqu'à trois ou quatre cens Moines rassemblés dans plusieurs de ces retraites : de sorte qu'on a peine à concevoir comment la société civile pouvoit subsister , malgré cette désertion prodigieuse d'hommes de tout état , qui abandonnoient le monde pour peupler les solitudes.

Des domaines immenses , des terres de la plus vaste étendue , devinrent ainsi le patrimoine des Abbayes ,  
lesquelles

lesquelles  
service  
tieuse  
revenu  
dans l'E  
grande  
l'opulen  
Vassaux  
affaires  
la guer  
entre le  
délibéra  
blées m  
armés ,  
gîte au  
impossib  
silence  
nulte ,  
l'esprit  
de simp  
vreté &  
fondem  
doit cep  
neur de  
pectable  
les vaste  
chie da  
toujours  
la piété  
Tom

lesquelles se trouvant par-là chargées du service militaire, de la Justice contentieuse & de l'administration d'un riche revenu, donnoient aux Abbés un rang dans l'Etat, avec tout l'appareil de la grandeur & toutes les commodités de l'opulence. Les Monastères avant des Vassaux, des Officiers de Justice, des affaires de toute espèce; prenant part à la guerre, aux querelles qui s'élevoient entre les Princes & les Seigneurs, aux délibérations publiques & aux assemblées nationales; étant remplis de gens armés, de valets, de chevaux; donnant gîte aux Rois & à leur suite, il étoit impossible que ces asyles de la paix & du silence ne devinssent pas des lieux de tumulte, de luxe, de dépense, & que l'esprit de recueillement, de prière & de simplicité n'en fût banni avec la pauvreté & l'humilité, qui sont les deux fondemens de la vie monastique. On doit cependant remarquer pour l'honneur de cette profession, d'ailleurs si respectable, que les dons magnifiques & les vastes possessions dont elle s'est enrichie dans ce siècle & les suivans, ont toujours été des concessions libres, dont la piété seule fut le motif. Si elles ont passé

---

VII.  
SIÈCLE.

**VII.**  
**S I È C L E.** les bornes que l'esprit de la Religion devoit prescrire à des hommes séparés du monde, cet excès de libéralité de la part des Fondateurs n'a point eu pour principe la cupidité de ceux qui profiterent de leurs bienfaits, mais plutôt l'ignorance, & même la bonne-foi grossière des uns & des autres.

La richesse des Monastères, la considération dont ils jouissoient, & le grand respect qu'on avoit pour la profession sainte de ceux qui les habitoient, donna encore naissance à une autre nouveauté, dont ce siècle est l'époque principale. Il s'agit des exemptions accordées aux Maisons religieuses & à ceux qui les habitoient, contre l'ordre commun qui s'étoit toujours observé. Les Princes & les Evêques concouroient ordinairement à la concession de ces privilèges, qui consistoient dans le droit de se gouverner sans dépendance, pour le spirituel & le temporel, & de n'être soumis à l'inspection d'aucune autorité étrangère; pas même à la Jurisdiction naturelle & primitive de l'Evêque. D'abord les exemptions ne furent accordées que postérieurement à la fondation des Monastères, & par des motifs particuliers; ensuite

elles furent établies  
 Papes s'ordonner  
 droit o  
 consul  
 tement  
 ner à c  
 qu'illir  
 plus de  
 me au  
 dres en  
 monde  
 Nous  
 d'abus  
 contra  
 vernem  
 préten  
 sur ce  
 les pro  
 dre de  
 autorit  
 dont l  
 faut es  
 & qui  
 des vé  
 s'accor  
 les cho  
 Par

elles firent partie du titre même de l'établissement & de la dotation. Enfin les Papes s'attribuerent le pouvoir de les accorder arbitrairement , au préjudice du droit originaire des Evêques , & sans les consulter , ni avoir obtenu leur consentement. L'on en vint même jusqu'à donner à ces privilèges une étendue presqu'illimitée , & l'on en fit jouir , non plus des Monastères particuliers , comme au commencement , mais des Ordres entiers , dans quelque portion du monde chrétien qu'ils fussent établis. Nous verrons dans la suite combien d'abus ont résulté d'une discipline si contraire aux principes de l'ancien gouvernement de l'Eglise ; combien de prétentions ambitieuses se sont élevées sur ce fondement , & combien de fois les premiers Pasteurs ont eu à se plaindre des entreprises faites contre leur autorité , & des révoltes scandaleuses , dont les privilèges ont été la source. Il faut espérer , qu'éclairés par l'expérience , & guidés par une connoissance plus sûre des véritables règles , les deux puissances s'accorderont enfin pour faire rentrer les choses dans l'ordre naturel.

Parmi les Conciles de ce siècle qui



VII.  
SIÈCLE.

se sont occupés de la discipline, nous devons sur-tout remarquer celui qui fut tenu à Constantinople l'an 692, & que les Grecs ont appelé *Quiniesime*, pour faire entendre que c'étoit comme le supplément du cinquième & du sixième, qui n'avoient point fait de canons sur les mœurs. Il porte aussi le nom de Concile *in Trullo*, parce qu'il fut assemblé dans une Chapelle dont le toit étoit construit en forme de dôme. Ce Concile, convoqué par l'empereur Justinien II, comme nous l'avons dit, fut composé de deux cent onze Evêques, tous Orientaux; on s'y proposa pour objet de former un corps de discipline qui pût servir de règle à toute l'Eglise. Cette idée avoit quelque chose d'imposant, & l'exécution en pouvoit être utile, si effectivement toute l'Eglise y eût concouru. Cent cinq canons furent employés à exprimer les réglemens que ce Code universel devoit renfermer. Il en est dans ce nombre qui méritent une attention particulière; tels sont entre autres ceux qui concernent la continence des Clercs, & qui servent de règle à toute l'Eglise Grecque sur cette matière, depuis près

de onze  
Clercs  
peuvent  
ques d  
faite,  
non;  
& les  
promu  
leur f  
avec e  
s'en a  
Saints  
qu'à b  
l'Eglis  
libat d  
en de  
son us  
si étra  
encore  
avec  
Occid  
du C  
reçus  
les m  
ciden  
voit  
dressé  
l'Ord  
autre

de onze siècles. Il y est statué que les Clercs, élevés aux Ordres sacrés, ne peuvent plus se marier; que les Evêques doivent garder la continence parfaite, soit qu'ils aient été mariés ou non; & que les Prêtres, les Diacres & les Soudiacres, mariés avant d'être promus aux Ordres, peuvent garder leur femme, & vivre maritalement avec elles, à la charge seulement de s'en abstenir lorsqu'ils approchent des Saints Mystères. Le Concile alla jusqu'à blâmer la discipline observée dans l'Eglise Romaine, relativement au célibat des Clercs, & jusqu'à lui ordonner en des termes offensans, de changer son usage sur cet objet. Une disposition si étrange, & la manière plus étrange encore dont elle étoit exprimée, déplut avec raison au Pape Sergius I, & aux Occidentaux, tellement que les actes du Concile Quinisexte ne purent être reçus à Rome, malgré les instances & les menaces de l'Empereur, & que l'Occident les a toujours rejettés depuis. On voit encore dans les canons qui furent dressés par cette assemblée, qu'en Orient l'Ordre ecclésiastique étoit distingué des autres états par un habit particulier.

**VII.** **SIÈCLE.** On y trouve aussi l'origine des Evêques *in partibus infidelium*, puisqu'il y est décidé que les Evêques, dont les Eglises étoient sous la domination des Musulmans, & qui par cette raison ne pouvoient prendre possession de leurs Sièges, conserveroient les honneurs & la puissance de l'épiscopat.

Les Conciles tenus en Occident pendant ce siècle; ne contiennent rien de bien remarquable. Ceux qui s'assemblèrent à Tolède en Espagne, sont les plus célèbres. Ils n'ont rien qui caractérise la discipline de ce tems, par des traits plus particuliers que ceux dont nous venons de faire mention. Du reste, ce sont à peu près les mêmes réglemens que ceux du siècle précédent. On y voit seulement que la pénitence canonique, déjà fort adoucie dans sa rigueur, fut encore peu à peu abrégée dans sa durée. Malgré cet affoiblissement de la discipline, qui tenoit à celui des mœurs, il falloit contraindre, comme on l'a vu, les pécheurs scandaleux à faire usage du remède salutaire que la charité de l'Eglise leur proposoit; & souvent même les Pasteurs, forcés par le peu d'effet de leurs menaces & des peines qu'ils

avoient  
autorité

Les Co  
en four  
en-trou  
dans la

Les  
France

A pei  
compt

cours

quelq  
que c

convo  
sur le

On p  
la Mo

jaloux  
autres

pas s  
condu

nemi  
eux c

dont  
Cepen

plusie  
le pe

de te  
gré

avoient prononcées, recouroient à une ~~autorité~~ autorité étrangère pour se faire obéir. VII.  
 Les Conciles d'Espagne de ce siècle nous ~~Siècle~~  
 en fournissent plusieurs exemples, & nous  
 en-trouverons encore beaucoup d'autres  
 dans la suite.

Les Synodes furent plus rares en France, qu'ils ne l'avoient encore été. A peine les Critiques ont-ils pu en compter une vingtaine dans tout le cours de ce siècle, encore y en a-t-il quelques-uns qu'on ne doit regarder que comme des assemblées politiques, convoquées par nos Rois pour statuer sur les affaires publiques de la Nation. On peut attribuer cela au partage de la Monarchie entre plusieurs Souverains, jaloux & dangereux voisins les uns des autres. Leur politique timide ne voyoit pas sans inquiétude des assemblées qui conduisoient leurs sujets chez leurs ennemis naturels, ou qui attiroient chez eux des Prélats attachés à des Princes dont ils avoient toujours à se défier. Cependant on ne laissa pas de faire plusieurs réglemens sages & utiles, dans le peu de Conciles qu'on eut la liberté de tenir. Les Evêques de France, malgré le malheur des tems, ne man-

quoient pas tout-à-fait de zèle, ni même d'instruction acquise par l'étude; & si les circonstances eussent été moins contraires à leurs bonnes vues, les mesures qu'ils prenoient pour arrêter les progrès de l'ignorance & du vice, auroient produit l'effet qu'ils en attendoient. Ils sont louables au moins d'avoir fait le peu qu'ils pouvoient; & l'on doit reconnoître que, s'il est resté quelques lumières dans le monde; quelques idées de Justice; quelques sentimens de vertu, quelques principes de morale & de sociabilité, c'est à la Religion chrétienne & à la vigilance des Pasteurs qu'on en est redevable.

Parmi les monumens ecclésiastiques de ce siècle, il en est un que nous ne pouvons passer sous silence, tant à cause de sa singularité, qu'à cause de sa liaison avec les préjugés & les usages du tems. C'est un testament de S. Bertram, Evêque du Mans, mort en 623, par lequel ce Prélat institue légataire de tous ses biens, son Eglise du Mans, qui est qualifiée de Sainte dans l'acte dont il s'agit, & la Basilique de S. Pierre & S. Paul, qu'il avoit bâtie hors la Ville; c'est aujourd'hui l'Abbaye de la Cou-

ture. I  
les ans  
faire,  
ture à  
naire,  
faire d  
les eff  
les Fo  
le feu  
riches  
grand  
Evêqu  
tems.  
sans.  
le Cl  
succes  
des C  
& à l  
geoit  
mort  
qu'ils  
Ainsi  
dens  
de R  
faire  
qu'il  
moins  
mort  
fon

ture. Il invite ses amis à se trouver tous =====  
 les ans à la célébration de son anniver- VII.  
 faire, & il exhorte l'Abbé de la Cou- S I È C L E .  
 ture à mettre ce jour - là un beau lumi-  
 naire, afin, dit-il, qu'on soit excité à  
 faire du bien aux Eglises, en voyant  
 les effets de leur reconnoissance envers  
 les Fondateurs. Ce fait, qui n'est pas  
 le seul de son espèce, prouve que les  
 richesses de plusieurs Eglises viennent en  
 grande partie de la libéralité des saints  
 Evêques qui les ont gouvernées dans ces  
 tems reculés, & qui étant riches & puis-  
 sans dans le siècle, avant d'entrer dans  
 le Clergé, laissoient leurs biens à leurs  
 successeurs, pour servir à l'entretien  
 des Clercs, au soulagement des pauvres,  
 & à la dépense que le Service divin exi-  
 geoit, afin qu'ils continuaissent après leur  
 mort d'être employés au même usage  
 qu'ils en avoient fait pendant leur vie.  
 Ainsi a-t-on vu dans les siècles précé-  
 dens, S. Germain d'Auxerre; S. Remy  
 de Rheims, & d'autres saints Evêques,  
 faire passer à leurs Eglises les terres  
 qu'ils avoient possédées à titre de patri-  
 moine. S. Pallade, Evêque d'Auxerre,  
 mort en 636, fit une fondation dans  
 son Eglise Cathédrale, moins riche à

la vérité, mais qu'il n'est pas inutile  
 VII. de remarquer ici. Il ordonna que tous  
 S I È C L E. les ans, à la fête de S. Germain, les  
 Chanoines recevroient de la main de  
 l'Evêque cent sols, monnoie du tems,  
 qui vaudroient environ cinq cens livres  
 aujourd'hui, & laissa des fonds destinés  
 à cet objet. C'est le premier exemple  
 des distributions manuelles dans les Cha-  
 pitres.



C.  
 D E

S E  
 R O M  
 5 Avri  
 faveur  
 vingt-

Sen  
 la réfo  
 & des  
 Mansi  
 que S.  
 se trou  
 questi  
 Breton

\* C  
 par A  
 Brund  
 Evêqu  
 de ses

Br  
 béri y  
 leurs  
 fête d

---



---

## CHRONOLOGIE DES CONCILES.

---

### SEPTIÈME SIÈCLE.

---

**R**OMANUM V, sous S. Grégoire, le 5 Avril. On y fit une Constitution en faveur des Moines, qui fut soufcrite par vingt-un Evêques. VII.  
SIÈCLE.  
An de J. C.  
601.

*Senonense*, de Sens, où l'on traita de la réformation des mœurs, de la simonie & des Ordinations des Néophytes. Le P. Mansi conjecture que ce fut à ce Concile que S. Colomban fut appelé & refusa de se trouver, parce qu'on devoit y agiter la question qui divisoit les François & les Bretons, touchant le jour de Pâques. 601  
ou environ.

\* *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, par Arédius, Evêque de Lyon. La Reine Brunéhaut y fait déposer S. Didier, Evêque de Vienne, pour l'avoir reprise de ses désordres. (*Fleury, D. Cellier.*) 603.

*Britannicum*. S. Augustin de Cantorbéri y exhorta sept Evêques Bretons, avec leurs Docteurs & Savans, à célébrer la fête de Pâques le Dimanche après le 14 604  
ou environ.



- de la Lune , à conferer le baptême suivant l'usage de l'Eglise Romaine , à précher de concert l'Évangile aux Anglois.
- VII. **SIÈCLE.** Ces Evêques & Docteurs schismatiques ayant refusé de quitter leurs anciens usages , S. Augustin leur prédit les malheurs qui leur arrivèrent quelque tems après. (*Béda , Hist. Angl. L. 2. C. 2.*) Dom Cellier met ce Concile à Worchestre.
605. *Cantuariense*, de Cantorbéry , pour confirmer la fondation de l'Abbaye de S. Pierre & S. Paul , la première qu'on ait bâtie en Angleterre.
- 605 ou environ. *Londinense*, de Londres , par S. Augustin de Cantorbéry , où l'on déclare nuls les mariages contractés au troisième degré de parenté , & avec des femmes qui avoient reçu le voile. (*Mansi , suppl. T. I.*)
606. *Romanum*, sous Boniface III, de soixante - douze Evêques , trente - quatre Prêtres , plusieurs Diacres & de tout le Clergé. Il y fut défendu , sous peine d'anathème , que du vivant du Pape ou de quelque autre Evêque , personne fût assez hardi pour parler de son successeur.
610. *Romanum*, le 27 Février , en faveur des Moines , contre ceux qui prétendoient

qu'éta  
voient  
rique.

*Tole*

Evêque  
pour l

*Ega*

rasla ,

quatre

On y

d'Hue

bat de

(*Pagi*

*Pa*

des G

Roi C

y fire

plus

est ap

de l'a

Octo

Conc

cano

*H*

ven

ville

divi

(*D*

Con

qu'étant morts au monde, ils ne pou-  
voient exercer aucun ministère ecclésiast-  
rique. (*Béda, Hist. Angl. L. 2. C. 4.*)

*Toletanum III*, le 23 Octobre. Quinze  
Evêques y reconnoissent celui de Tolède  
pour leur Métropolitain.

*Egarense*, d'Egara, aujourd'hui Té-  
rassa, dans la Province de Catalogue, à  
quatre lieues de Barcelone, le 13 Janvier.  
On y confirme les décisions du Concile  
d'Huesca, tenu en 598, touchant le céli-  
bat des Prêtres, Diacres & Soudiacres.  
(*Pagi.*)

*Parisiense VI*, de toutes les Provinces  
des Gaules nouvellement réunies sous le  
Roi Clotaire. Soixante-dix-neuf Evêques  
y firent quinze canons. Ce Concile, le  
plus nombreux des Gaules en ce tems-là,  
est appellé général par celui de Rheims  
de l'an 625. Le Roi Clotaire donna le 18  
Octobre, jour même de la tenue de ce  
Concile, un Edit pour l'exécution de ses  
canons. (*D Cellier, T. XVII. p. 779.*)

*Hispalense II*, de Séville, le 13 No-  
vembre. Huit Evêques, S. Isidore de Sé-  
ville à leur tête, y firent des décrets  
divisés en treize actions ou Chapitres.  
(*D'Aguirre, Ferréras.*) Pagi met ce  
Concile en 618.

VII.

SI È C L E.

An de J. C.  
610.

615.

615.

619.

- VII.** *Charnense seu Theodosiopolitanum*, de Charne ou de Théodosiopolis en Arménie, par le Patriarche Jéser Nécaïn. On y révoque tout ce qui avoit été fait au Concile de Thévis, on y reçoit le Concile de Chalcédoine, & on supprime l'addition *qui crucifixus es pro nobis*, faite au Trifagion. (*Galanus*, *Conc. Arm. T. 1*, & *Edit. Venet. T. VI.*)
- 622.** *Matifconense*, de Mâcon, où le Moine Agrestin est confondu par S. Eustase, Abbé de Luxeu, sur les calomnies qu'il avançoit contre la Règle de S. Colomban. (*Mansi*).
- 624.** au plus tard. *Remense*, de Rheims, sous l'Archevêque Sonnace, avec plus de quarante Evêques. On y fit vingt-cinq canons, dont l'un dit qu'on observera ceux du Concile de Paris de 615.
- 626.** \* *Constantinopolitanum*, sous le Patriarche Sergius, où les Acéphales décidèrent qu'il n'y a qu'une volonté & une opération en J. C. (*Pagi*).
- 628.** *Clippiacense*, de Clichy près de Paris, le 26 Mai. Assemblée mixte, convoquée par Dagobert, pour y régler tout ce qui pourroit contribuer à la tranquillité de l'Etat, & à l'utilité de l'Eglise. (*Aimon*.) Les actes en sont perdus.

\* Li  
sujet d  
continu  
me pan  
la Lun  
che. C  
s'accor  
bration  
Auteur  
(*Edit.*  
\* A  
Cyrus  
Concil  
Payni  
(*Mans*  
To  
xante-  
de Sé  
quinz  
crit en  
ciles,  
tradit  
trouve  
Jer  
lestine  
phrôn  
pour  
electi  
les d

\* *Liniense*, de Lénia en Irlande, au sujet de la Pâque. On y décide qu'on continuera de célébrer ce saint jour comme par le passé, c'est-à-dire, le 14 de la Lune, quand ce jour sera le Dimanche. C'est le seul point où les Hibernois s'accordoient avec les Juifs pour la célébration de la Pâque, quoique d'anciens Auteurs les appellent Quartodécimans. ( *Edit. Venet. tom. VI.* )

\* *Alexandrinum*, par le Patriarche Cyrus, en faveur des Monothélites. Ce Concile, dans l'original, est daté du mois Payni, qui répond à Mai & à Juin. ( *Mansi.* )

*Toletanum IV*, le 9 Décembre. Soixante-deux Evêques, auxquels S. Isidore de Séville présidoit, y firent soixante-quinze canons, dont le quatrième prescrit en détail la forme de tenir les Conciles, qui venoit apparemment d'une tradition plus ancienne, mais qu'on ne trouve point auparavant.

*Jerosolymitanum*, des Evêques de Palestine. Ce fut de ce Concile que S. Sophroné écrivit sa belle Lettre synodale, pour donner aux Patriarches avis de son élection. Il y prouve les deux volontés & les deux opérations en J. C.

VII.  
S I È C L E.  
An de J. C.  
630.

633.

633.

634.

- VII. *Aurelianense V*, contre un hérétique qu'on croit avoir été Grec & Monothélite.
- SIÈCLE. *Clippiacum*, de Clichy, près de Paris, le 1 Mai, où S. Agil fut établi premier Abbé de Rebais, Monastère nouvellement fondé par S. Eloi. (*Mabil fac. 2, Bened. P. 323.*)
634. *Toletanum V*, sous le Roi Cinthilla, qui fit faire neuf canons, lesquels regardent presque tous sa puissance. Vingt-deux Evêques y souscrivirent, & deux Députés d'absens.
- ou environ. 636.
- 636.
638. *Toletanum VI*, le 9 Janvier, la deuxième année du Roi Cinthilla. Quarante-deux Evêques d'Espagne & des Gaules y ordonnèrent, avec le consentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne monteroit sur le Trône, qu'il ne promît auparavant de conserver la foi catholique, &c.
639. \* *Constantinopolitanum*. On y lut & on y confirma l'Ecclésiastique de l'Empereur Héraclius, composée par Sergius de Constantinople. Elle reconnoissoit deux natures en J. C.; mais elle défendoit de dire qu'il y eût deux volontés ou deux opérations. Elle déclaroit que c'est un seul & même J. C. qui opère les choses divines & humaines, & que les unes & les

autres  
même  
confu  
Ron  
damne  
Ron  
mois c  
me. (  
Au  
certain  
nothé  
(Man  
Ca  
le 25  
On y  
crits p  
six D  
Co  
nople  
en A  
fence  
ques  
qu'il  
tions  
preuv  
rétrad  
vant  
opéra  
comm  
son a

autres de ces opérations procèdent du même Verbe incarné, sans division, ni confusion. VII.

*Romanum*, où le Pape Séverin condamne l'Échtëse. (*Pagi*) SIÈCLE.  
An de J. C.  
640.

*Romanum*, par le Pape Jean IV, au mois de Janvier, contre le Monothélisme. (*Pagi*) 641.

*Aurelianense VI*, d'Orléans, contre certains hérétiques (apparemment Monothélites) qui avoient pénétré en France. (*Mansi*.) Labbe met ce Concile en 645. 642  
ou environ.

*Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, le 25 Octobre, par ordre de Clovis II. On y fit vingt canons, qui furent souscrits par trente-neuf Evêques présens, & six Députés d'absens, &c. (*Fleury*.) 643  
ou 644.

Conférence de Pyrrhus de Constantinople avec S. Maxime Abbé. Elle se tint en Afrique au mois de Juillet, en présence du Patrice Grégoire & de quelques Evêques. S. Maxime y démontra qu'il y a deux volontés & deux opérations en J. C. Pyrrhus se rendit à ses preuves, & alla ensuite à Rome, où il rétracta ce qu'il avoit enseigné auparavant d'une seule volonté & d'une seule opération, & il y fut ainsi reçu à la communion; mais il retourna ensuite à son ancienne erreur. 645.

- VII.** *Africana.* Il y eut plusieurs Conciles en Afrique cette année contre les Mo-
- S I È C L E.** nothélites; un en Numidie, un autre
- AN** de J. C. dans la Byfacène, un troisième en Mau-
646. ritanie, & un quatrième à Carthage dans la Province Proconsulaire.
646. *Toletanum VII.* Vingt-huit Evêques & onze Députés pour les absens y firent six canons:
648. *Romanum*, où l'on croit que le Pape Théodore déposa Paul de Constantinople, de même qu'il y anathématisa Pyrrhus, dont il soucrivit la Sentence du sang même de J. C. mêlé avec de l'encre.
649. *Lateranense*, dont la première session se tint le 5 Octobre, & la dernière le 31 du même mois. Il y avoit cent cinq Evêques, compris le Pape S. Martin. Tous soucrivirent la condamnation de Théodore, jadis Evêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrhus & de Paul ses successeurs, & de leurs écrits hérétiques, ainsi que de l'Ecthèse & du Type qu'ils avoient autorisés.
650. \**Thessalonicensia duo*, par Paul, Métropolitain de Thessalonique. Dans le premier, ce Prélat infecté du Monothéisme, dressa une exposition de cette doc-

trine,  
avec u  
dre. L  
deux  
de fo  
la sig  
quoi  
Conci  
après  
tiel,  
Ro  
Mart  
de T  
fer u  
pour  
missi  
le t  
& to  
Conc  
et-dé  
C  
l'Ab  
Clov  
dair  
22  
T  
de D  
Le F  
foi,

trine , qu'il envoya au Pape S. Martin , =====  
 avec une Lettre fynodale pour la défen- VII.  
 dre. Le Pape , pour réponse , lui renvoya S I È C L E .  
 deux Députés chargés d'une profession AN de J. C.  
 de foi catholique , avec ordre à lui de  
 la signer , sous peine d'anathème ; sur  
 quoi Paul ayant rassemblé un nouveau  
 Concile , signa l'écrit de Martin , mais  
 après l'avoir tronqué dans un point essen-  
 tiel , & le remit ensuite aux Députés.

*Romanum* , de Rome. Le Pape S. 650.  
 Martin , indigné de la fourberie de Paul  
 de Thessalonique , commença par impo-  
 ser une peine canonique à ses Députés ,  
 pour s'être mal acquittés de leur com-  
 mission ; puis dans un Concile qu'il tint  
 le 1 Novembre , il anathématisa Paul  
 & tout ce qu'il avoit fait dans les deux  
 Conciles de Thessalonique , mentionnés  
 et-dessus. (*Mansi , suppl. Conc. tom. I.*)

*Clippiacense* , de Clichy. Privilèges de 653.  
 l'Abbaye de S. Denis , souscrits par le Roi  
 Clovis II , par Béroalde , son Référen-  
 daire , & par vingt-quatre Evêques , le  
 22 Juin.

*Toletanum VIII* , commencé au mois 653.  
 de Décembre , & fini au mois suivant.  
 Le Roi Récesuinte y lut sa profession de  
 foi , où il recevoit les quatre Conciles



- généraux. On y fit ensuite douze canons d'un style si diffus & si figuré, qu'il n'est point aisé de les entendre. Le dixième porte que l'élection du Roi se fera dans l'endroit où « son prédécesseur sera mort, & qu'elle sera faite par les Evêques qui s'y trouveront présens & par les grands (Officiers) du Palais. » Ce Concile fut souscrit par cinquante-deux Evêques.
655. *Toletanum IX*, le 2 Novembre. Seize Evêques y firent dix-sept canons, la plupart pour réprimer les abus que les Evêques commettoient dans l'administration des biens ecclésiastiques.
656. *Toletanum X*, le 1 Décembre. Vingt Evêques y firent sept canons.
659. *Mansoiacense*, de Malay-le-Roi, sur la rivière de Vanne, à une lieue de Sens, célébré par Emmon. On y fit quelques réglemens sur la discipline.
- 660 ou environ. *Nannetense*, de Nantes. On y fit vingt canons. Le P. Labbe renvoie ce Concile à la fin du 9<sup>e</sup>. siècle; mais le P. Pagi prouve par Flodoard qu'il s'est tenu en ce tems-ci.
664. *Pharense*, en Angleterre. La question de la Pâque y fut agitée entre les Anglois qui suivoient l'usage de Rome, &

les Ecoles  
 autre. C  
 question  
 dirent le  
 Emer  
 le 6 No  
 vingt-tr  
 Crete  
 Archevê  
 Concile  
 un suje  
 contre l  
 pella au  
 gardant  
 révolte  
 Jean s'  
 d'arrive  
 Rom  
 Pape V  
 que de  
 de l'A  
 D. Cel  
 Aug  
 riacum  
 Bur  
 sence c  
 politain  
 d'Aufc  
 eiaux.

les Ecoſſois, *Scoti*, qui en ſuivoient un ~~\_\_\_\_\_~~  
 autre. On y ajouta auſſi quelques autres VII.  
 questions de diſcipline. Les Ecoſſois per- S I È C L E.  
 dirent leur cauſe. (*Pagi.*) An de J. C.

*Emeritenſe*, de Mérida en Eſpagne, 666.  
 le 6 Novembre. Douze Evêques y firent  
 vingt-trois canons.

*Cretenſe*, de l'Iſle de Crète. Paul, 667.  
 Archevêque de cette Iſle, ayant cité à ce  
 Concile Jean, Evêque de Lappa, pour  
 un ſujet qu'on ignore, fit proncer  
 contre lui une Sentence, dont Jean ap-  
 pella auſſi-tôt au Saint-Siège. Paul, re-  
 gardant cet appel comme un acte de  
 révolte, mit l'Evêque en priſon; mais  
 Jean s'étant échappé, eut le bonheur  
 d'arriver à Rome. (*Mansi, tom. I.*)

*Romanum*, le 19 Décembre, par le 667.  
 Pape Vitalien, où l'appel de Jean, Evê-  
 que de Lappa, eſt reçu; & la procédure  
 de l'Archevêque Paul caſſée. (*Mansi,*  
*D. Cellier.*)

*Auguſtodunenſe*, voyez plus baſ *Chriſt-* 670.  
*riacum*, à l'an 676.

*Burdigalenſe*, de Bordeaux, en pré- 673.  
 ſence du Comte Loup, par les Metro-  
 politains de Bourges, de Bordeaux &  
 d'Auſch, aſſiſtés de leurs Comprovin-  
 ciaux. On y travailla au rétaſſement

de la paix dans le Royaume, & à la réformation de la discipline. (*Vaissette*,

VII. *SIÈCLE. tom. I. p. 361.*)

AN de J. C. *Herfordiense*, d'Herford, le 28 Septembre. Ce Concile d'Angleterre n'étoit composé que de six Evêques. S. Théodore de Cantorbéry y proposa dix articles extraits des canons, que tous les Evêques promirent d'observer. Le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier Dimanche après le 14 de la Lune. (*Wilkins, Mansi.*)

675. *Toletanum XI*, le 7 Novembre. On y fit seize canons, qui furent souscrits par dix-sept Evêques, deux Députés d'absens, par six Abbés, & par l'Archidiacre de Tolède. Ce Concile ordonne de corriger les pécheurs publiquement, & il ajoute, que si l'on condamne à l'exil ou à la prison, la Sentence sera prononcée devant trois témoins, & souscrite de la main de l'Evêque. Les Evêques condamnoient donc dès-lors à ces sortes de peines.

675. *Bracarense III*, de Brague. Huit Evêques y firent neuf canons, dont quelques-uns sont des plaintes contre les Evêques. On n'est point sûr de la date de ce Concile.

676. *Christiacum*, de Cressy ou Crécy dans le Ponthieu, suivant la conjecture du P.

Mabillo  
assisté ;  
à placer  
ont été  
ciles. C  
en rappo  
lieu de  
être fa  
ses Ann  
T. I. p.  
de ce C  
la discip  
donne q  
par cœur  
la prem  
bole en

*Marly*  
de Tou  
Marly,  
au mois  
Neustri  
ordre &  
y dépos  
de l'Ev  
ses habi  
(*Edit.*

\* *Ge*  
par or  
Ebroin

& à la  
Taissette,

28 Sep-  
e n'étoit  
S. Théo-  
dix arti-  
tous les  
Le pre-  
ut célé-  
ès le 14

re. On  
soufcrits  
Députés  
ar l'Ar-  
ordonne  
ement,  
e à l'exil  
noncée  
te de la  
ondam-  
peines.  
uit Evê-  
quelques-  
vêques.  
Concile.  
cy dans  
e du P.

Mabillon. S. Léger, Evêque d'Autun, y  
assistâ ; ce qui a porté quelques Copistes  
à placer ce Concile à Autun, en quoi ils  
ont été suivis par les Editeurs des Con-  
ciles. Ceux-ci ont fait une autre faute ;  
en rapportant ce Concile à l'an 670, au  
lieu de 676, que D. Mabillon prouve  
être sa vraie date. (Voy. le 16<sup>e</sup>. Liv. de  
ses *Annales*, & ses *Œuvres posthumes*,  
T. I. p. 530.) Les Statuts qui nous restent  
de ce Concile, concernent presque tous  
la discipline monastique. Le premier or-  
donne que les Prêtres & les Clercs sauront  
par cœur le Symbole de S. Athanase. C'est  
la première fois qu'il est parlé de ce Sym-  
bole en France.

*Marlacense*, de Morlay, au Diocèse  
de Toul, suivant D. Mabillon; de  
Marly, près de Paris, selon le P. Pagi,  
au mois de Septembre. Les Evêques de  
Neustrie & de Bourgogne assemblés par  
ordre & en présence du Roi Thierry,  
y déposent Chramlin, qui s'étoit emparé  
de l'Evêché d'Embrun, & lui déchirent  
ses habits pour marque de sa dégradation.  
(*Edit. Venet. T. VII. Mansi.*)

\* *Gallicanum*, des Gaules, assemblé  
par ordre du Roi Thierry & du Maire  
Ebroin, dans un Palais Royal qu'on ne

VII.

SIÈCLE.

AN DE J. C.

677.

678

au plus tard.

**VII.** désigne point. On y presse S. Léger, Evêque d'Autun, de s'avouer coupable de la mort du Roi Childéric II; & malgré les protestations qu'il fait de son innocence, on le dégrade, puis on le livre au Comte du Palais pour le faire mourir.

679. *Mediolanense*, de Milan, par l'Archevêque Mansuetus, vers le commencement de l'année. Le Prêtre Damien, qui fut peu après Evêque de Pavie, composa une Lettre synodale de ce Concile à l'Empereur, où les deux volontés & les deux opérations en J. C. sont expliquées avec netteté, & défendues avec force. (*Muratorius, Annal. d'It. T. IV.*)

679. *Gallicanum*, vers le commencement de l'année, contre le Monothélisme.

679. *Romanum*, au mois d'Octobre. Saint Wilfrid, Archevêque d'Yorck, chassé de son Siège par le Roi Egfrid & Théodore, Archevêque de Cantorbéry, y fut rétabli par un Jugement contradictoire, où l'on entendit les accusations alléguées contre lui par le Moine Coenvald, député de Théodore, & les défenses que le Saint y opposa; mais on ne tint pas compte de ce Jugement en Angleterre. (*D. Cellier*) Pagi met ce Concile en 678.

*Romanum*,

*Rom*  
Mardi  
cinq Ev  
étoit de  
Député  
général  
autre du  
tantin P  
reconn  
rations

*Ang*  
Hapfel  
dore, A  
l'erreu

*CO*  
xième C  
Novem

681. C  
ment le  
tes; ma  
treizièr

leurs n  
glise; t  
que de  
a comu

Cyrus  
& Pier  
ple; d  
Nous l

*Tom*

*Romanum*, sous le Pape Agathon, le Mardi de Pâques, 27 Mars. Cent vingt-cinq Evêques y assistèrent; Saint Wilfrid étoit de ce nombre. On y envoya des Députés à Constantinople pour le Concile général, avec une Lettre du Pape, & une autre du Concile, à l'Empereur Constantin Pogonat, où le Pape & le Concile reconnoissent deux volontés & deux opérations en J. C. (*D. Cellier.*)

*Anglicanum*, dans la Campagne de Hapfeld, le 17 Septembre, par Théodore, Archevêque de Cantorbéry, contre l'erreur des Monothélites. (*Pagi.*)

**CONSTANTINOPOLITANUM.** Sixième Concile général, commencé le 7 Novembre 680, & fini le 16 Septembre 681. Ce Concile ne rejetta pas seulement les dogmes impies des Monothélites; mais comme disent les Pères dans la treizième session : Nous croyons aussi que leurs noms doivent être bannis de l'Eglise; savoir, ceux de Sergius, jadis Evêque de cette Ville de Constantinople, qui a commencé d'écrire sur cette erreur; de Cyrus d'Alexandrie; de Pyrrhus, Paul & Pierre, aussi Evêques de Constantinople; de Théodore, Evêque de Pharan.... Nous les déclarons tous frappés d'anathème.

Tome II.

D d

VII.

SIÈCLER.

An de J. C.  
680.

680.

680  
& 681.

me. La mémoire d'Honorius ne fut pas non plus épargnée. Tous ces anathèmes furent renouvelés en la présence de l'Empereur à la dernière session, où l'on anathématisa aussi Macaire d'Antioche, & le Moine Etienne son disciple. Il y avoit à cette session plus de cent soixante Evêques.

681. *Toletanum XII*, depuis le 9 Janvier jusqu'au 25 du même mois. Trente-cinq Evêques, & à leur tête S. Julien de Tolède, y confirmèrent la renonciation du Roi Wamba au Royaume, déclarée solennellement, le Dimanche 14 Octobre de l'année précédente : ils assurèrent aussi le Royaume à son successeur Ervige, & à l'Evêque de Tolède le pouvoir d'ordonner tous les Evêques d'Espagne. Enfin on y fit treize canons.

683. *Toletanum XIII*, le 4 Novembre. Quarante-huit Evêques y firent treize canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. Ce Concile dura trois jours.

684. *Toletanum XIV*, depuis le 4 Novembre jusqu'au 20 du même mois, pour la réception du sixième Concile général, dans toute l'Espagne & la Gaule Gothique, à la demande du Pape Léon II, qui

leur en e  
d'Espagne  
vèrent le

\* Man

sur les co  
triarche  
dogme d  
l'usage d  
l'Eucharis  
gemens d  
T. VII.)

*Toleta*

un Evêqu  
positions  
noît, &  
du Roi E  
ne l'étoie  
disent les

soutenir l  
autremen  
cas qu'il  
ment, fa  
l'emporte  
préférable

Le Roi E  
nance, le

*Rothor*

Ansbert  
Deo acce

leur en envoya les actes. Les Evêques d'Espagne les ayant examinés, approuvèrent le Concile en tout.

VII.  
SIÈCLE.

\* *Manaschiertense*, dans l'Arménie, sur les confins de l'Hircanie, par le Patriarche Jean d'Oznia. On y admit le dogme des Acéphales, on y défendit l'usage de l'eau & du pain levé dans l'Eucharistie, & on y fit d'autres changemens dans la discipline. (*Edit. Venet. T. VII.*)

An de J. C.  
687  
ou environ.

*Toletanum XV*, le 11 Mai. Soixante-un Evêques y expliquèrent quelques propositions qui avoient déplu au Pape Benoît, & y décidèrent que deux sermens du Roi Egica qui paroissoient contraires, ne l'étoient point. Il ne faut pas croire, disent les Evêques, qu'il ait promis de soutenir les intérêts de ses beaux-frères autrement que selon la justice. Mais en cas qu'il fallût choisir, le dernier serment, fait en faveur du peuple, devoit l'emporter, puisque le bien public est préférable à tous les intérêts particuliers. Le Roi Egica confirma, par son Ordonnance, les décrets du Concile.

688.

*Rothomagensis*, de Rouen, par saint Ansbert & seize Evêques, *ubi plurima Deo accepta & sanctæ Ecclesiæ utilitatibus*

689.



VII. *profutura, disputata sunt*, dit l'Auteur de la Vie de S. Ansbert. C'est tout ce qu'on fait de ce Concile, à la réserve d'un privilège de l'Abbaye de Fontenelle qu'on y confirma, (*Bouquet, tom. III.*)

S I È C L E  
An de J. C.

691. *Casaraugustanum III*, de Saragosse, le 1 de Novembre. On y fit cinq canons sur la discipline.

691. *Constantinopolitanum*, dit *in Trullo*, ou *Quinisextum*, parce qu'il est regardé comme un supplément au cinquième & au sixième Conciles, où l'on n'avoit fait aucun canon pour la discipline & pour les mœurs. On en fit cent deux dans celui-ci, qui furent souscrits par deux cent onze Evêques & par les Légats du Pape Sergius III; mais le Pape défavoua les Légats. Entre ces cent deux canons, il y en a de fort bons, que les Papes ont approuvés, & d'autres mauvais qu'ils ont condamnés.

692. *Britannicum*, de presque toute la Bretagne, ou l'Angleterre, dit Bède. Il fut assemblé par le Roi Ina, pour réunir les Bretons avec les Saxons. Les premiers, quoique Chrétiens, différoient encore en plusieurs usages, comme sur la Pâque, &c. *Voyez Pagi.*

693. *Toletanum XVI*, le 2 Mai. Cinquante-

neuf Evêques d'Espagne, le Roi Egica, dix canons. Sisbert de Tolosa, contre le prisonnier de Tolosa.

On y fit huit canons. On ne trouve point de Concile les évêques assistèrent.

*Bacaniense*, en Angleterre. avec Tobie, Abbesses, Seigneur, assistèrent. ver la libération & des Mœurs.

*Trajectanum*, en brod. Omissionnaire de ce Concile nommé Isembert, plusieurs en qualité de Mayeur de Bergane.

neuf Evêques, cinq Abbés & trois Députés d'Evêques absens y assistèrent, avec le Roi Egica & seize Comtes. On y fit dix canons de discipline, & on y déposa Sisbert de Tolède, comme ayant conspiré contre le Roi, qui le condamna à une prison perpétuelle.

*Toletanum XVII*, le 9 Novembre. On y fit huit canons sur la discipline. On ne trouve point dans les actes de ce Concile les souscriptions des Evêques qui y assistèrent.

*Bacanceldense*, de Bacanceld en Angleterre. S. Britoualde de Cantorbéry, avec Tobie de Rochestre, des Abbés, des Abbesses, des Prêtres, des Diacres, des Seigneurs, & Vitred, Roi de Kent, y assistèrent. Ce Prince y promet de conserver la liberté & l'immunité des Eglises & des Monastères.

*Trajectense*, d'Utrecht, par S. Wilbrod. On y résolut d'envoyer des Missionnaires dans les Provinces voisines. A ce Concile assista S. Winfrid, depuis nommé Boniface, qui, après avoir servi plusieurs années dans l'Eglise d'Utrecht en qualité de Prêtre, devint Archevêque de Mayence.

*Bergamstedense*, de Bergamsted en

VII.  
S I È C L E.  
An de J. C.

694.

694.

697.

697.

————— Angleterre. S. Britoualde y présida, &  
 VII. l'Evêque de Rochestre avec le Roi Vitred  
 S T È C L E. y affila. On y fit vingt-huit canons,  
 An de J. C. qui peuvent être aussi regardés comme  
 Loix civiles, puisque les deux Puissances  
 y concouroient, & qu'ils ordonnoient  
 des amendes & d'autres punitions tem-  
 porelles, outre les spirituelles.

693. *Aquileiense*, d'Aquilée, par le Patriar-  
 che Pierre & les Evêques de son ressort.  
 Ces Prélats, sur les remontrances du Pape  
 Sergius, comme le dit Bède, (*Lib. de sex  
 atatibus.*) renoncèrent unanimement au  
 schisme qui les tenoit séparés de l'Eglise  
 Romaine depuis le tems du Pape Pélage I,  
 à l'occasion de la condamnation des trois  
 Chapitres.

700  
 ou environ. *Vormatiense*, de Worms. On y fait  
 douze cauons sur la discipline, dont le  
 premier défend d'accorder la Commu-  
 nion, même à la mort, à ceux qui n'au-  
 ront pu prouver une accusation formée  
 par eux, contre un Evêque, un Prêtre  
 ou un Diacre. (*Hartzheim, tom. 1.*)



CH

D

S E

L

S A B I

Nonce

auprès

donné

M. Fle

mois &amp;

que cin

Pagi m

Septem

vrier 60

le Bibl

neuf jo

marque

l'électio

ordina

sur un

les Di

la fois

étoient

aiséme

---

# CHRONOLOGIE DES P A P E S .

---

## SEPTIÈME SIÈCLE.

### LXIV. SABINIEN.

**S**ABINIEN, Diacre, qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Constantinople auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape le 1 de Septembre, selon M. Fleury, après une vacance de cinq mois & demi, & ne tint le Saint-Siège que cinq mois & dix-neuf jours. Le P. Pagi met l'Ordination de Sabinien le 13 Septembre 604, & sa mort le 22 Février 606, & lui donne, après Anastase le Bibliothécaire, un an cinq mois & neuf jours de pontificat. On peut remarquer ici avec M. Fleury, que dans l'élection du Pape, le choix tomboit ordinairement sur un Diacre plutôt que sur un Prêtre; ce qui venoit de ce que les Diares se trouvant chargés tout à la fois du temporel & du spirituel, étoient maîtres de tout, & se concilioient aisément les esprits.

---

VII.

SIÈCLE.

An de J. C.  
604.

VII.

S I È C L E.

An de J. C.

606

ou 607.

## LXV. BONIFACE III.

Boniface III, Diacre & Apocrifaire de l'Eglise Romaine, fut ordonné Pape le 25 Février 606, & ne tint le Saint-Siège que huit mois & ving-huit jours, jusqu'au 12 de Novembre 606, selon M. Fleury. Le P. Pagi met son Ordination le 19 Février de l'an 607, d'après Anastase, & sa mort le 10 de Novembre de la même année. Boniface obtint de l'Empereur Phocas ce que les Papes Pélagie II & Grégoire le Grand n'avoient pu obtenir de leur tems; savoir, que le Patriarche de Constantinople ne prendroit plus le titre d'œcuménique. Quelques Auteurs veulent que Phocas ne suivit en cela que son ressentiment contre le Patriarche Thomas, dont il étoit mécontent. Quoi qu'il en soit, les Evêques de Constantinople reprirent dans la suite ce titre.

## LXVI. BONIFACE IV.

607  
ou 608.

Boniface IV, natif de Valeric, au pays des Marfes, fut élu Pape, selon M. Fleury, après que le Saint-Siège eut vaqué plus de dix mois, le 18 Septembre 607, & le remplit un peu plus de six ans. Selon le P. Pagi, Boniface fut ordonné le

25 Août  
Mai de  
six ans  
face ob  
ple app  
vingt-c  
voir pu  
il en fi  
neur d  
Martyr  
Rome  
la Rot  
qu'est  
premi

LX

De  
Soudi  
vemb  
le P.  
Siège  
ans &  
quent  
met f  
Pagi  
M. F  
dedit  
C'est  
Bulle

25 Août de l'an 608, & mourut le 7 ~~\_\_\_\_\_~~  
 Mai de l'an 615, après un pontificat de VII.  
 six ans huit mois & treize jours. Boni-SIECLE  
 face obtint de Phocas le célèbre Tem-AN de J. C.  
 ple appelé *Panthéon*, bâti par Agrippa  
 vingt-cinq ans avant J. C. ; & après l'a-  
 voir purifié des souillures de l'idolâtrie,  
 il en fit une Eglise, qu'il dédia en l'hon-  
 neur de la sainte Vierge & de tous les  
 Martyrs. Cette Eglise subsiste encore à  
 Rome, sous le nom de Notre Dame de  
 la Rotonde : C'est de cette Dédicace  
 qu'est venue la fête de tous les Saints le  
 premier jour de Novembre.

## LXVII. S. DEUSDEDIT.

Deusdedit, Romain, fils d'Etienne  
 Soudiacre, fut ordonné Pape le 13 No-  
 vembre 614 selon M. Fleury, & selon  
 le P. Pagi le 19 Octobre 615. Il tint le  
 Siège de Rome, suivant Anastase, trois  
 ans & vingt jours. Il mourut par consé-  
 quent, ou le 8 Novembre 618, si l'on  
 met son Ordination en 615, avec le P.  
 Pagi, ou le 3 Décembre 618, si l'on suit  
 M. Fleury. L'éminente piété de Deus-  
 dedit l'a fait mettre au rang des Saints.  
 C'est le premier Pape dont on ait des  
 Bulles scellées en plomb.

614  
 ou 615.

## VII.

## LXVIII. BONIFACE V.

SIÈCLES. Boniface V, natif de Naples, succéda  
 An de J. C. à Deusedit le 29 Décembre de l'an  
 617, selon M. Fleury, qui lui donne  
 ou 613. sept ans de pontificat : le P. Pagi ne lui  
 en donne que cinq & dix mois, il met  
 son Ordination le 23 Décembre de l'an  
 619, après une vacance du Siège de  
 Rome de plus d'un an, & place sa mort  
 au 22 d'Octobre de l'an 625. Boniface  
 écrivit peu avant sa mort à Edouin, Roi  
 de Northumbre, en Angleterre, pour l'en-  
 gager à se faire Chrétien, & à la Reine  
 Edelburge, pour la féliciter de sa con-  
 version. Il accompagna ses Lettres de  
 présens; savoir, une chemise ornée d'or,  
 & un manteau pour le Roi; un miroir  
 d'argent & un peigne d'ivoire garni d'or,  
 pour la Reine.

## LXIX. HONORIUS.

625  
 ou 626. Honorius, de Campanie, fils de Pé-  
 trone Consul, fut ordonné le 14 de Mai  
 626, selon M. Fleury, ou selon le P.  
 Pagi, l'an 625, le 27 d'Octobre. Ce fut  
 sous son pontificat que prit naissance la  
 nouvelle hérésie des Monothélites. On  
 fait la surprise qui lui fut faite par les

artifice  
 tiques  
 en gar  
 l'an 6  
 douze  
 en y  
 tion &  
 d'illu  
 & de  
 qu'il

Sév  
 du m  
 29 se  
 Siège  
 sept  
 deux  
 quels  
 douc  
 Il m

J  
 ordo  
 640  
 le 1  
 Sain  
 jour

C H R É T I E N S. 635

artifices & les déguifemens de ces hérétiques, contre lesquels il ne fut pas assez en garde. Il mourut le 12 Octobre de l'an 638, après avoir tenu le Saint-Siège douze ans onze mois & dix-sept jours, en y comprenant celui de son Ordination & celui de sa mort. Ce Pape laissa d'illustres monumens de sa magnificence & de sa piété, dans quantité d'Eglises qu'il fit construire ou réparer.

VII.

S I È C L E.

An de J. C.

LXX. SÉVERIN.

Séverin, Romain, fut consacré le 28 du mois de Mai 640, selon Pagi, ou le 29 selon M. Fleury, après que le Saint-Siège eut vaqué un an sept mois & dix-sept jours. Son pontificat ne fut que de deux mois & quatre jours, pendant lesquels il se fit estimer par sa vertu, sa douceur & son amour pour les pauvres. Il mourut le 1 Août de l'an 640.

640.

LXXI. JEAN IV.

Jean IV, de Dalmatie, Diacre, fut ordonné Pape le 24 Décembre de l'an 640, suivant Pagi & Bianchini. Il mourut le 11 Octobre 642, après avoir tenu le Saint-Siège un an neuf mois & dix-huit jours. Dès la première année de son pontificat

640.



tificat, il condamna l'hérésie des Monothélites & l'Écèse ou l'Edir d'Héraclius.  
 VII. Il écrivit aux Evêques d'Ecosse & d'Ir-  
 S I È C L E. lande sur la célébration de la Pâque, &  
 An de J. C. pour les prémunir contre l'hérésie de  
 Pélage.

## LXXII. THÉODORE.

642. Théodore, natif de Jérusalem, fut consacré Pape le 24 Novembre de l'an 642, selon Pagi & Bianchini. Le P. Mansi diffère l'exaltation de ce Pape jusqu'au 8 Décembre suivant. Théodore, après avoir essayé inutilement de ramener à la foi catholique Paul, Patriarche de Constantinople, prononça contre lui une Sentence de déposition l'an 648. Il condamna aussi Pyrrhus, qui, après avoir été convaincu d'erreur par S. Maxime, & y avoir renoncé, professa de nouveau le Monothélisme : Ce Pape se fit apporter le Calice, prit du sang précieux de J. C. & en soucrivit la Sentence. Il ne paroît pas que Théodore ait condamné dans aucun Concile, ni par aucune Sentence, le Type de Constant. Il mourut saintement le 13 Mai de l'an 649, après six ans cinq mois & dix-neuf jours de pontificat. Théodore est le pre-

mier Pa-  
 rain Po-  
 que, ter-  
 Il est per-  
 Evêque  
 de Vict-  
 l'appelle

LX

Mar-  
 donné.  
 Dimanc-  
 tant fit  
 approuv-  
 bien loi-  
 comme  
 grand  
 hérésies  
 ment ce  
 thèse d-  
 tant. L-  
 berté &  
 seur de  
 l'Eglise  
 vaisseau  
 à Const-  
 tes d'in-  
 calomn-  
 Cherfo

mier Pape qu'on ait qualifié de Souverain Pontife. Ce fut un Concile d'Afrique, tenu en 646, qui lui défera ce titre. VII.  
 Il est peut-être aussi le dernier Pape qu'un S I È C I E.  
 Evêque ait appelé frère. On a une Lettre An de J. C.  
 de Victor de Carthage à ce Pape, où il l'appelle ainsi.

## LXXIIL S. MARTIN.

Martin, de Todi en Toscane, fut ordonné Pape le 5 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 649. L'Empereur Constant fit tous ses efforts pour lui faire approuver son Type; mais ce saint Pape, bien loin de l'approuver, assembla dès le commencement de son pontificat un grand Concile, dans lequel toutes les hérésies furent condamnées, spécialement celles des Monothélites, avec l'Ecclésiastique d'Héraclius & le Type de Constant. Le zèle pour la foi coûta la liberté & la vie même; à ce digne successeur de S. Pierre. Il fut tiré par force de l'Eglise, ensuite de Rome, mis dans un vaisseau l'an 653, le 19 Juin, conduit à Constantinople où il essuya toutes sortes d'indignités, la prison, les fers, les calomnies; il fut après cela exilé dans le Chersonèse, et il y reçut la couronne

du martyre, étant mort des mauvais traitemens qu'il avoit endurés pour la défense de la foi, le 16 Septembre 655, après plus de deux ans de captivité & de souffrances, & un pontificat de six ans deux mois & douze jours.

## LXXIV. S. EUGÈNE.

654.

Eugène, Romain de naissance, & Archiprêtre, gouverna comme Vicaire-Général, l'Eglise de Rome, avec l'Archidiacre & le Primicier des Notaires, l'espace de quinze mois, depuis l'enlèvement de S. Martin. L'Empereur néanmoins aussi-tôt après cet événement, avoit donné ordre d'élire un nouveau Pape, regardant Martin comme un intrus, pour s'être fait consacrer sans attendre, suivant l'usage, qu'il eût confirmé son élection. Les Romains éludèrent, tant qu'ils purent, cet ordre. Enfin le 8 Septembre 654, ils élurent Pape Eugène, dans la crainte que fatigué d'un plus long délai, l'Empereur ne mît sur le Saint-Siège un Evêque Monothélite. S. Martin consentit à cette élection, lorsqu'il l'eut apprise, quoique faite à son insu, puisqu'il prie dans une de ses Lettres pour le Pasteur de l'Eglise de Rome.

Eugène  
Pagi &  
Saint-S  
quatre

L  
Vital  
nie, fr  
657,  
suivant  
plus re  
servé d  
vigueur  
Archev  
foit de  
Saint-S  
reur Co  
moit da  
Vitalier  
chevèq  
dre la p  
les Egl

L  
Adé  
Moine  
fut élu  
Pagi;  
Bianch

Eugène mourut le 1 Juin 657, suivant Pagi & Bianchini, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans huit mois & vingt-quatre jours. VII.  
S I È C L E.  
An de J. C.

LXXV. VITALIEN.

Vitalien, natif de Ségni en Campagne, fut ordonné Pape le 30 Juillet 657, & mourut le 27 Janvier 672, suivant Pagi & Bianchini. Le trait le plus remarquable que l'Histoire ait conservé de son long pontificat, c'est la vigueur avec laquelle il résista à Marc, Archevêque de Ravenne. Ce Prélat refusoit de se soumettre à la Jurisdiction du Saint-Siège, & avoit obtenu de l'Empereur Constant un Diplôme, qui le confirmoit dans cette disposition schismatique. Vitalien excommunia, l'an 666, l'Archevêque, qui eut la témérité de lui rendre la pareille. L'usage des orgues dans les Eglises, a commencé sous ce Pape. 657.

LXXVI. ADÉODAT.

Adéodat, Romain de naissance & Moine de S. Erasme au Mont-Cœlius, fut élu Pape le 22 Avril 672, suivant Pagi; le 11 du même mois, suivant Bianchini. Tous deux mettent sa mort 672.

au mois de Juin 676, le premier au 26<sup>e</sup>.  
 VII. jour, le second au 17<sup>e</sup>.

SIÈCLE.

An de J. C.  
 676.

LXXVII. DONUS ou DOMNUS.

Donus ou Domnus, Romain de naissance, fils de Maurice, succéda le 2 Novembre, au Pape Adéodat, après quatre mois & demi de vacance. L'an 677, il obtint de Constantin Pogonat la révocation de l'Edit de Constant, qui déclaroit l'Archevêque de Ravenne exempt de la Jurisdiction du Saint-Siège. Par-là finit le schisme de Ravenne. Pagi met la mort de ce Pape au 11 Avril 678. Le P. Mansi est de son avis à cet égard; mais il prétend qu'il faut avancer de quelques mois l'élection de Donus.

LXXVIII. AGATHON.

678  
 au 679. Agathon, Moine, Sicilien de naissance, succéda à Donus le 26 Juin de l'an 679, & mourut le 10 Janvier de l'an 682. (*Bianchini.*) Selon le P. Pagi, il fut ordonné le 27 Juin de l'an 678, & mourut le 10 Janvier de l'an 682, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans six mois & quatorze jours. Ce fut sous son pontificat que se tint le 6<sup>e</sup>. Concile général, l'an 680. Il obtint de l'Empereur

reut Cor  
 ne donne  
 se payoit  
 par un a  
 introduit

LX

Léon  
 du mois  
 ou, selo  
 l'an 682  
 niers,  
 le Saint-  
 jours. M  
 mois de  
 éloge de  
 rité, fo  
 éloquen  
 Grecqu

LX

Beno  
 sa patri  
 684, a  
 de onze  
 le 7 M  
 Chaire  
 jours.  
 qui fon

teur Constantin, que l'Eglise Romaine ne donneroit plus la somme d'argent qui se payoit à l'Ordination de chaque Pape, par un abus que les Rois Goths avoient introduit. VII.  
S I È C L E.  
An de J. C.

## LXXIX. S. LÉON II.

Léon II, Sicilien, fut ordonné le 17 du mois d'Août, selon Pagi & Bianchini, ou, selon M. Fleury, le 19 Octobre de l'an 682, & mourut, selon les deux premiers, le 3 de Juillet 683, n'ayant tenu le Saint-Siège que dix mois & dix-sept jours. M. Fleury lui donne un an & sept mois de pontificat. Anastase fait un grand éloge de ce Pape, pour sa piété, sa charité, son amour envers les pauvres, son éloquence, son habileté dans les langues Grecque & Latine, dans le Chant, &c. 682.

## LXXX. BENOÏT II.

Benoît II, Prêtre de l'Eglise de Rome, sa patrie, fut ordonné le 26 Juin de l'an 684, après une vacance du Saint-Siège de onze mois vingt-deux jours, & mourut le 7 Mai de l'an 685, n'ayant tenu la Chaire de S. Pierre que dix mois & douze jours. Benoît possédoit toutes les vertus qui font les bons Papes. Un des événe- 684.

mens remarquables de son pontificat , fut  
 VII. la Constitution que l'Empereur Constan-  
 S I È C L E. tin Pogonat joignit à la confirmation de  
 An de J. C. son élection , par laquelle il permettoit  
 de consacrer le Pape à l'avenir , aussi-tôt  
 qu'il seroit élu.

## LXXXI. JEAN V.

685  
 ou 686. Jean V, Syrien de nation, fut ordonné,  
 selon M. Fleury, le 10 Juin 686, &  
 mourut le septième jour d'Août de l'an  
 687. Ce Pape étoit savant, courageux  
 & très-moderé. Il avoit été Légat du  
 Pape Agathon au sixième Concile. Le  
 P. Pagi met l'Ordination de Jean V le  
 23 Juillet 685, & sa mort le premier  
 Août 686.

## LXXXII. CONON.

686. Conon, originaire de Thrace, né en  
 Sicile, vieillard vénérable par sa bonne  
 mine, ses cheveux blancs, sa simplicité,  
 sa candeur, succéda à Jean V. Le Clergé  
 avoit d'abord voulu élire l'Archidia-  
 cre Pierre, & l'armée étoit pour un  
 Prêtre, nommé Théodore. Comme ni  
 les uns ni les autres n'étoient disposés à  
 céder, les Evêques & le Clergé choisi-  
 rent une tierce personne, savoir, le Prê-

tre Con  
 le peup  
 consac  
 l'an 686  
 bre de  
 Siège q  
 il fut to  
 Rome f  
 lui sa m  
 infidèle

## LX

Sergi  
 che, né  
 après u  
 point d  
 chidiac  
 chiprèt  
 Décem  
 soumit  
 cre le  
 fut dép  
 Archid  
 692, l  
 voyé à  
 in Tru  
 crire,  
 ne daig  
 irrité d

tre Conon, qui fut d'abord reconnu par le peuple & ensuite par l'armée. Il fut consacré, selon Pagi, le 21 Octobre de l'an 686, & mourut le 21 de Septembre de l'an 687, n'ayant tenu le Saint-Siège qu'onze mois, pendant lesquels il fut toujours malade. S. Kilien vint à Rome sous son pontificat, & reçut de lui sa mission pour prêcher l'Évangile aux infidèles.

VII.

SICILE.

AN DE J. C.

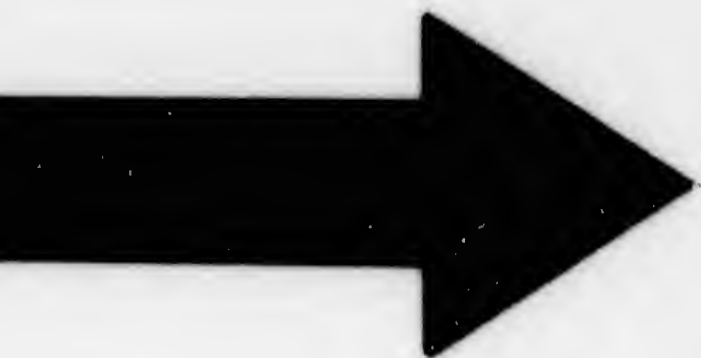
## LXXXIII. SERGIUS.

Sergius, Prêtre, originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, fut élu Pape après une double élection, qui n'eut point d'effet, l'une en faveur de l'Archidiaque Pascal, l'autre en faveur de l'Archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 Décembre 687. Le Prêtre Théodore se soumit de bon gré à Sergius; l'Archidiaque le fit aussi, mais malgré lui, & fut déposé quelque tems après de son Archidiaconat pour crime de magie. L'an 692, l'Empereur Justinien II ayant envoyé à Sergius les canons du Concile *in Trullo*, ce Pape, loin de les soucrire, comme l'Empereur le souhaitoit, ne daigna pas même les lire. Justinien irrité de ce mépris, envoya, l'an 694,

687.









1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
11

VII. Zacharie Protospathaire à Rome, pour  
 arrêter Sergius, & l'emmener à Con-  
 stantinople. Les soldats prirent la défense  
 du Pape, dont Zacharie fut obligé d'im-  
 plorer la protection pour se mettre à l'abri  
 de leur fureur. L'an 698, Sergius eut le  
 bonheur d'éteindre le schisme des Evê-  
 ques d'Istrie, qui duroit depuis cent cin-  
 quante ans. Ce Pape ayant tenu le Saint-  
 Siège treize ans huit mois & sept jours,  
 mourut le 8 Septembre 701. (*Bianchini.*)  
 C'est lui qui ordonna qu'on chantât à la  
 Messe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompt  
 les Hosties.



C  
 DES

S E

L

M A  
 par l'E  
 le Sièg  
 à Con  
 étoit e  
 donius  
 Patriar  
 à l'Em  
 Bollan  
 mais l  
 encore  
 Consta  
 être ar

I

Geo

---



---

CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
D'ANTIOCHE.

---

SEPTIÈME SIÈCLE.

LXII. MACÉDONIUS.

VII.  
SIÈCLE.

An de J. C.  
640.

**M**ACÉDONIUS fut nommé l'an 640, par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siège d'Antioche. Il fit sa résidence à Constantinople, attendu que la Syrie étoit entre les mains des Arabes. Macédonius étoit Monothélite, comme le Patriarche Sergius, qui l'avoit proposé à l'Empereur, & ensuite ordonné. Les Bollandistes mettent sa mort en 650; mais le P. le Quien prouve qu'il vivoit encore du tems de Pierre, Patriarche de Constantinople. Ainsi sa mort ne peut être arrivée plutôt qu'en 655.

LXIII. GEORGE I.

George ou Jarith, fut élu & consacré

655  
au plutôt.

VII.  
SIÈCLE.  
An de J. C.

à Constantinople pour succéder à Macédonius dans le Siège d'Antioche. Il étoit Monothélite, comme son prédécesseur. L'année de sa mort est incertaine.

#### LXIV. MACAIRE.

Macaire fut élu & consacré Patriarche d'Antioche à Constantinople après la mort de George. Son attachement opiniâtre au Monothélisme, le fit déposer le 7 Mars 681, dans la huitième session du sixième Concile général, auquel il assista. L'Empereur Constantin Pogonat le fit conduire ensuite à Rome, où il mourut.

#### LXV. THÉOPHANE.

681. Théophane fut élu dans le sixième Concile général pour successeur du Patriarche Macaire, & ordonné sur le champ. Il assista aux trois dernières sessions de cette assemblée, dont il soucrivit les actes. Théophane mourut vers le commencement de 685.

#### LXVI. ALEXANDRE II.

685. Alexandre, suivant les Bollandistes, fut le successeur du Patriarche Théophane. Les mêmes Critiques pensent qu'il

mourut  
même q  
chius.

#### LX

Georg  
après la  
il assista  
il souscr  
mettent

mourut l'an 686. C'est apparemment le même qui est appelé Thomas par Euty-  
chius.

VII.

SIÈCLE.

LXVII. GEORGE II.

An de J. C.

George monta sur le Siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. L'an 692, il assista au Concile, dit *in Trullo*, dont il soucrivit les actes. Les Bollandistes mettent sa mort en 702. 686.



Macé-  
Il étoit  
esseur.

iarche  
ès la  
t opi-  
époser  
ession  
uel il  
gonat  
où il

ième  
Pa-  
ur le  
s sef-  
scri-  
ers le

I.

tes,  
pha-  
qu'il



---

CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
D'ALEXANDRIE.

---



---

SEPTIÈME SIÈCLE.

VII.  
SIÈCLE.

An de J. C.  
607.

XLII. THÉODORE SCRIBON,  
*Catholique.*

**T**HÉODORE SCRIBON succéda à saint Euloge. La Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'il fut mis à mort l'an 609 par ses ennemis, c'est-à-dire, vraisemblablement par les hérétiques.

XLIII. S. JEAN L'AUMÔNIER.

609. Jean, que sa grande charité à fait sur-nommer l'Aumônier, fut placé sur le Siè-ge d'Alexandrie après la mort de Théodore Scribon. Il étoit natif d'Amathunte en Chypre, fils d'Epiphane, Gouverneur de l'Isle, & avoit été marié. Devenu veuf sans enfans, il se donna tout entier aux soin des pauvres. On l'élut Patriarche malgré lui. Sa charité redoubla dans ce poste

poste é  
presqu'i  
tans de  
Chosro  
cherche  
Prélat l  
pourvut  
ne se b  
rels; il  
pour le  
ques, p  
sein de  
son peu  
Clergé.  
parés de  
l'Isle de  
Novemb  
Le Quie

XLIV

Georg  
drie dan  
misoit  
On ne c  
son histo  
Vie de S  
marquée

XLV

Cyrus  
Tome

poste éminent : elle produisit des effets presqu'incroyables. L'an 613, les habitans de Palestine, obligés de fuir devant Chosroès, maître de leur pays, vinrent chercher une retraite en Egypte. Le saint Prélat les reçut comme ses ouailles, & pourvut à tous leurs besoins. Son zèle ne se borna point à ces secours temporels ; il fut égal, & plus grand encore pour le salut des ames. Plusieurs hérétiques, par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Il instruisit assidûment son peuple, il extirpa la simonie de son Clergé. L'an 616, les Perses s'étant emparés de l'Egypte, Jean se refugia dans l'Isle de Chypre, où il mourut le 11 Novembre de la même année. (Pagi.) Le Quien met sa mort en 620.

VII.  
SIÈCLE.  
An de J. C.

XLIV. GEORGE, *Catholique.*

George monta sur le Siège d'Alexandrie dans un tems où cette Eglise gémissoit sous la domination des Perses. On ne connoît point d'autres traits de son histoire, sinon qu'il est Auteur d'une Vie de S. Jean Chrysostôme. Sa mort est marquée à l'an 630 de J. C.

XLV. CYRUS, *Melquite.*

Cyrus, Evêque de Pharis en Colchide, 630.  
Tome II. E e

fut nommé par l'Empereur Héraclius  
 VII. pour remplir le Siègè d'Alexandrie,  
 S I È C L E. après la mort du Patriarche George. Ce  
 Au de J. C. choix fut l'effet des insinuations d'Anas-  
 tase, Patriarche Jacobite d'Antioche.  
 Cyrus avoit été entraîné dans le Mono-  
 thélisme par Sergius, Patriarche de Con-  
 stantinople. L'an 633, vers le mois de  
 Juin, il tient un Concile, où il entre-  
 prend de réunir les Catholiques & les  
 ennemis du Concile de Chalcédoine, à  
 la faveur de cette doctrine. Les Jaco-  
 bites se moquent de cette fausse réunion,  
 les bons Catholiques en gémissent. Le  
 Moine Sophrône la combat de vive voix  
 & par écrit. L'an 640, Cyrus est cité  
 à la Cour impériale, comme coupable  
 d'avoir livré l'Egypte aux Sarrasins. Il  
 se purge de cette accusation, & néan-  
 moins il est mis à la torture. L'an 641,  
 il est renvoyé à son Eglise, où il meurt  
 l'an 643. (*Pagi, le Quien.*)

#### XLVI. PIERRE, *Melquite.*

643. Pierre succède à Cyrus, & adopte son  
 erreur. Il est compris dans les anathèmes  
 que le Pape Martin lança l'an 649 au  
 Concile de Latran, contre les chefs du  
 Monothélisme. L'an 653, voyant les

Jacobite  
 d'Alex  
 tection  
 Siègè,  
 gypte.  
 Melqu  
 ans.

Benj  
 au Pat  
 après l  
 de l'Ég  
 dépend  
 3 Janv

XL

L'an  
 de Ben  
 pour l  
 jours l  
 mèrent  
 vemen

XLIX

Jean  
 drite,  
 après l  
 mandé  
 (l'an 6

Jacobites maîtres de toutes les Eglises d'Alexandrie & d'Egypte, sous la protection des Sarrasins, il abandonne son Siège, & se retire à Constantinople. L'Egypte, depuis lui, fut sans Patriarche-Melquite l'espace de soixante-quatorze ans.

VII.

SIÈCLE.

An de J. C.

Benjamin, Jacobite, qui avoit succédé au Patriarche Jean, l'an 625, resta seul, après la retraite de Pierre, en possession de l'Eglise d'Alexandrie & de toutes ses dépendances, jusqu'à sa mort arrivée le 3 Janvier 661.

XLVIII. AGATHON, *Jacobite.*

L'an 661, Agathon, Prêtre & disciple de Benjamin, fut élu par les Jacobites pour lui succéder. Les Gaianistes, toujours séparés des Théodosiens, lui donnèrent beaucoup d'exercice par leurs mouvemens. Il mourut le 16 Octobre 677.

661.

XLIX. JEAN III, dit SEMNUDÉE, *Jacobite.*

Jean Semnudée, Prêtre & Archimandrite, fut mis sur le Siège d'Alexandrie après la mort d'Agathon, qui l'avoit demandé pour son successeur. De son tems, (l'an 680,) se tint le sixième Concile

677.

~~VI.~~ général. Pierre, Vicaire-Général du Patriarchat d'Alexandrie pour les Melquites, se rendit à cette assemblée, dont il soucrivit toutes les définitions. Les Melquites d'Alexandrie renoncèrent dès-lors au Monothélisme, dont ils avoient été imbus par le Patriarché Cyrus. Jean mourut le 27 Novembre 686.

L. ISAAC, *Jacobite.*

686. Isaac, désigné par Jean Semnudée pour son successeur, fut placé sur le Siège d'Alexandrie par ordre d'Abdalaziz, Gouverneur d'Egypte, à l'exclusion du Diacre George, que le peuple avoit élu. Peu de tems après, accusé devant ce Gouverneur d'avoir écrit aux Rois d'Ethiopie & de Nubie pour les réconcilier, il fut sur le point d'être condamné comme traître à l'Etat. Il mourut l'an 688 ou 89.

LI. SIMON, *Jacobite.*

689. Simon, né en Syrie, & Moine du Monastère où Sévère étoit inhumé, fut nommé par le Gouverneur Abdalaziz pour remplir le Siège d'Alexandrie. Telle fut l'issue des débats qui s'élevèrent sur le successeur du Patriarche Isaac. Simon

tint un C  
ques Me  
On y tra  
voyoient  
time, &  
termina  
J. C. 7e

LII. A

Alexa  
trie, fut  
Simon.  
métans fi  
tificat,  
pauvreté  
calices d  
après avo  
son Egli  
patriarch  
les Agno  
Il mouru  
726.

tint un Concile auquel assistèrent quelques Melquites & quelques Gaïanistes. VII. On y traita de certains Chrétiens qui renvoyoient leurs femmes sans cause légitime, & en épousoient d'autres. Simon termina ses jours le 18 Juillet de l'an de J. C. 700.

SIÈCLE.  
An de J. C.

LII. ALEXANDRE, *Jacobite.*

Alexandre, Moine du Mont de Nitrie, fut élu pour remplacer le Patriarche Simon. Les persécutions que les Mahométans firent aux Chrétiens sous son pontificat, le réduisirent à un tel excès de pauvreté, qu'il fut obligé de se servir de calices de verre pour les SS. Mystères, après avoir vendu toute l'argenterie de son Eglise. Dans le cours de ses visites patriarcales, il réunit à sa communion les Agnoètes & plusieurs des Gaïanistes. Il mourut le 4 Janvier de l'an de J. C. 726.



---

**CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
DE JÉRUSALEM.**

---

**SEPTIÈME SIÈCLE.**

VII.

LV. ISAAC.

SIÈCLE.

An de J. C.  
601.

**I**SAAC, vers la fin de l'an 601, fut élu pour remplir le Siège de Jérusalem. Aussitôt après son élection, il envoya, suivant la coutume, sa Lettre synodique au Pape S. Grégoire le Grand. La réponse de ce Pontife rend témoignage à la pureté de la foi d'Isaac. Elle nous apprend aussi que la simonie étoit commune en Orient, & qu'il rènoit des dissensions dans l'Eglise de Jérusalem. S. Grégoire exhorte Isaac à donner ses soins pour remédier à ces abus. Ce Patriarche tint le Siège huit ans, & mourut l'an 609.

LVI. ZACHARIE.

609.

Zacharie, Prêtre & Garde des Vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Isaac.

L'an 614  
plus d'aff  
la mi-Ju  
emmené  
multitud  
Eglise l'  
cesseur d  
Héracliu  
Croix q  
Zacharie  
replace a  
charie m  
Grecque

L  
Model  
de S. T  
pendant  
de Jérus  
Son patr  
met sa r  
en 634  
mémoire

LV  
Soph  
élevé su  
Modest  
bats qu'

L'an 614; Chosroès; Roi de Perse, ayant pris d'assaut la Ville de Jérusalem, vers la mi-Juin, le Patriarche Zacharie fut emmené captif en Perse avec une grande multitude de fidèles. Il est renvoyé à son Eglise l'an 628, par Siroès, fils & successeur de Chosroès. L'année suivante, Héraclius reporte à Jérusalem la vraie Croix que Siroès lui avoit rendue, & Zacharie l'ayant reçue de ses mains, la replace au lieu qui lui étoit destiné. Zacharie meurt l'an 631 ou 632. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui le 21 Février.

VII.

SI È C L E.  
An de J. C.

LVII. MODESTE.

Modeste, Prêtre & Abbé du Monastère de S. Théodose, qui avoit gouverné, pendant l'absence de Zacharie, l'Eglise de Jérusalem, est élu pour lui succéder. Son patriarchat fut très-court. Le P. Pagi met sa mort en 633, & le P. Papebrok en 634. L'Eglise Grecque honore sa mémoire le 16 Décembre.

632.

LVIII. S. SOPHRONE.

Sophrône, Moine de Palestine, fut élevé sur le Siège de Jérusalem après Modeste. Sa vertu, sa science & les combats qu'il avoit soutenus contre les hérésies

634.

E e iv



tiques, lui avoient mérité cette place.  
 VII. Dès l'an 614, il avoit été employé avec  
 S I È C L E. Jean Mosch, Auteur du *Pré spirituel*,  
 An de J. e. par Saint Jean l'Aumônier, Patriarche  
 d'Alexandrie, pour ramener à l'unité de  
 l'Eglise les Acéphales, & il y avoit réussi.  
 L'an 633, il fit ses efforts, mais inutile-  
 ment, auprès du Patriarche Cyrus, pour  
 l'empêcher de publier sa doctrine sur  
 l'unité de volonté & d'opération en J. C.  
 Devenu Patriarche de Jérusalem, il  
 assembla sans délai un Concile, où il fou-  
 droya cette hérésie. Aussi-tôt après il en-  
 voya ses Lettres synodiques au Pape Ho-  
 norius, & à Sergius, Patriarche de Con-  
 stantinople, qu'il croyoit encore Catho-  
 lique. Les trouvant peu favorables l'un  
 & l'autre à ses vues, il députa à Rome  
 Etienne, Evêque de Dore, avec un long  
 écrit, où il explique savamment le dog-  
 me des deux volontés en J. C. L'an 638,  
 les Musulmans ayant formé le Siège de  
 Jérusalem, Sophrône traite de la capitulation  
 avec le Général, & reçoit ensuite  
 le Calife Omar, qui étoit venu d'Arabie  
 pour prendre possession de la place. On  
 ignore l'année de la mort de ce Patriar-  
 che, dont Théophane dit qu'il emporta  
 d'illustres trophées sur Sergius & Pyr-

rhus. B.  
 638. L.  
 reculent  
 Quoi qu'  
 jour auq  
 l'Eglise

A  
 pendant

Après  
 le Siège  
 705. C  
 fiction d  
 lem, &  
 dont on  
 actes du  
 qu'alors  
 Sièges é

I. É T

Sergi  
 thélite,  
 vacant p  
 par l'aut  
 clius, s  
 Eglise,  
 Pape T  
 le soin,  
 l'Eglise

rius. Baronius prétend qu'il mourut en 638. Le P. Papebrok & le P. le Quien reculent cet événement jusqu'en 644. Quoi qu'il en soit, il mourut le 11 Mars, jour auquel sa mémoire est célébrée dans l'Eglise Latine & l'Eglise Grecque.

## ADMINISTRATEURS

*pendant la vacance du Siège de Jérusalem.*

Après la mort du Patriarche Sophrône, le Siège de Jérusalem vaqua jusqu'à l'an 705. Car il faut regarder comme une fiction cet Anastase, Evêque de Jérusalem, & ce Pierre, Evêque d'Alexandrie, dont on voit les souscriptions au bas des actes du Concile *in Trullo*. Il est certain qu'alors, c'est-à-dire en 692, ces deux Sièges étoient vacans.

I. ÉTIENNE, *Evêque de Dore.*

Sergius, Evêque de Joppé & Monothélite, voyant le Siège de Jérusalem vacant par la mort de Sophrône, s'ingéra par l'autorité de l'Empereur, soit Héraclius, soit Constant, de gouverner cette Eglise, & y fit plusieurs Ordinations. Le Pape Théodore en étant instruit, confia le soin, & proprement le Vicariat de l'Eglise de Jérusalem à Etienne, Evêque

de Dore, qui se trouvoit pour la seconde fois à Rome. Etienne usa de son pouvoir avec sagesse, & fit rentrer les rebelles dans le devoir. L'an 649, il se démit de ce Vicariat au Concile de Latran, entre les mains du Pape Martin.

VII.  
S I È C L E.  
An de J. C.

II. JEAN, *Evêque de Philadelphie.*

A Etienne, le Pape Martin substitua, l'an 649, Jean, Evêque de Philadelphie, pour l'administration de l'Eglise de Jérusalem. On ignore combien de tems il exerça cet emploi.

III. THÉODORE, *Prêtre.*

Après Jean de Philadelphie, le Prêtre Théodore fut chargé de l'administration de l'Eglise de Jérusalem. L'an 680, il envoya George, Prêtre & Moine, au sixième Concile général, pour y tenir sa place. On ne peut dire combien de tems il gouverna depuis cette Eglise, ni s'il eut un successeur jusqu'en 705. C'est le dernier administrateur connu de l'Eglise de Jérusalem.



CH  
DES  
DE

SE

X

T  
HOM  
succède  
Mars de  
sur les i  
niface l  
titre d'  
le Quie

Sergi  
rantino  
Pâques  
Thomas  
l'Empe  
Evêque  
notre u  
J. C.,

---

CHRONOLOGIE  
DES PATRIARCHES  
DE CONSTANTINOPLÉ.

---

SEPTIÈME SIÈCLE.

---

XXXV. THOMAS I.

VII.

SIÈCLE.

**T**HOMAS fut élu le 23 Janvier 607 pour succéder à Cyriaque. Il mourut le 20 Mars de l'an 610. L'Empereur Phocas, sur les instances redoublées du Pape Boniface III, l'avoit obligé de quitter le titre d'Œcuménique. (*Pagi, Bolland, le Quien.*)

An de J. C.  
607.

XXXVI. SERGIUS.

Sergius, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 18 Avril, veille de Pâques, pour succéder au Patriarche Thomas. L'an 626, consulté au nom de l'Empereur Héraclius par Cyrus, alors Evêque de Phasis; si l'on devoit reconnoître une seule, ou deux opérations en J. C., il se déclare pour le premier sen-

610.

timent, & par-là donne naissance à l'hérésie du Monothélisme. L'an 634, il écrit au Pape Honorius, pour l'engager à autoriser le silence sur les deux opérations en J. C., & il y réussit. L'an 638, il déterminna l'Empereur Héraclius à publier son Ecthèse, qui imposoit la même loi. Il tint un Concile peu de tems après, pour la faire confirmer, & mourut au mois de Décembre de la même année.

### XXXVII. PYRRHUS.

639. Pyrrhus, Prêtre & Moine de Constantinople, succède à Sergius l'an 639. La même année, il confirme dans un Concile l'Ecthèse d'Héraclius. L'an 641, accusé d'avoir contribué à la mort de Constantin, fils & successeur d'Héraclius, il est obligé de prendre la fuite.

### XXXVIII. PAUL II.

641. Paul II, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, devient au mois d'Octobre le successeur de Pyrrhus. L'an 646, il écrit au Pape Théodore, qu'il suit le sentiment d'Honorius & de Sergius sur l'unité de volonté & d'opération en J. C. L'an 648, il substitue sous le nom de l'Empereur Constant, à l'Ecthèse d'Héraclius, un

autre Ec-  
 fense de  
 opératio  
 le 26 De

P  
 Pyrrh  
 nople, f  
 mois de  
 S. Maxi  
 rendit à  
 erreur. M  
 venne l'a  
 ordre de  
 rétracter  
 venu à C  
 son Sièg  
 encore p  
 mois de  
*Muraton*

X  
 Pierre  
 tinople,  
 Dans la  
 s'éloigne  
 volontés  
 une hyp  
 nières vi

autre Edit appellé *le Type*, portant défense de parler, ni d'une, ni de deux opérations en J. C. L'an 654, il meurt le 26 Décembre.

VII.

S I È C L E.

An de J. C.

P Y R R H U S *de retour.*

Pyrrhus, après avoir quitté Constantinople, se retira en Afrique, où il eut au mois de Juillet 645 une conférence avec S. Maxime, touchant la foi. De-là il se rendit à Rome l'an 646, & y abjura son erreur. Mais l'an 648, l'Exarque de Ravenne l'ayant attiré auprès de lui, sur un ordre de l'Empereur, le contraignit de rétracter ce qu'il avoit fait à Rome. Revenu à Constantinople, il remonta sur son Siège après la mort de Paul, le tint encore près de cinq mois, & mourut au mois de Mai ou de Juin 655. (*Pagi, Muratori.*)

654.

## X X X I X. P I E R R E.

Pierre, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda au Patriarche Pyrrhus. Dans la vue de paroître Catholique, sans s'éloigner des hérétiques, il imagina trois volontés en J. C., deux naturelles, & une hypostatique. Il eut part aux dernières violences qui furent exercées con-

655.

tre S. Maxime & son disciple Anastase.  
 VII. Pierre tint le Siège, suivant Théophane  
 S I È C L E. & Zonare, environ douze ans, & mou-  
 An de J. C. rut l'an 666.

### XL. THOMAS II.

666. Thomas, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au Patriarche Pierre. Il occupa le Siège environ trois ans, suivant Théophane, & mourut l'an 669.

### XLI. JEAN V.

669. Jean, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succède à Thomas. Théophane lui donne six ans d'épiscopat; ce qui nous détermine à placer sa mort en 675.

### XLII. CONSTANTIN I.

675. Constantin, Diacre de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur du Patriarche Jean V. Nicéphore lui donne deux ans & trois mois d'épiscopat. Il mourut vers la fin de l'an 677.

### XLIII. THÉODORE I.

678. Théodore, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda l'an 678 à Constantin. Les Papes ayant rejeté les Lettres

synodique peu orthodoxe. Il fut déposé.

XI

Georges  
 rantinop  
 la fin de  
 Concile  
 phane &  
 six ans d  
 mençés.

683. (F

T

Théod  
 de Conf  
 pace d'e  
 sa mort  
 adopta  
 (Le Qu

Paul,  
 sixième  
 Théodo  
 cile Qu

synodiques de ses prédécesseurs, comme peu orthodoxes, il se dispensa d'en envoyer. L'année même de son élection il fut déposé, on ne fait pour quel sujet. VII.  
S I È C L E .  
An de J. C.

XLIV. GEORGE I.

George, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué à Théodore sur la fin de l'an 678. Il assista au sixième Concile général tenu l'an 680. Théophane & Nicéphore Calliste lui donnent six ans d'épiscopat, mais seulement commencés. Il mourut par conséquent l'an 683. (*Pagi, le Quien.*) 678.

THÉODORE *rétabli.*

Théodore remonta l'an 683 sur le Siège de Constantinople, qu'il tint encore l'espace d'environ trois ans. Le P. Pagi met sa mort en 686. Il paroît que Théodore adopta la doctrine du sixième Concile. (*Le Quien.*) 683.

XLV. PAUL III.

Paul, laïc, & l'un des Secrétaires du sixième Concile, remplaça le Patriarche Théodore. L'an 692, il présida au Concile *Quinisexte*, dit *in Trullo*, dont il 686.



664. SIÈCLES CHRÉTIENS.

— souscrivit les actes. Sa mort se rapporte à l'an 692. (*Pagi, le Quien.*)

VII.

SIÈCLE.

An de J. C.

692.

XLVI. CALLINIQUE.

Callinique, Prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au Patriarche Paul. L'an 705, dans l'automne, l'Empereur Justinien II, après lui avoir fait crever les yeux, pour s'être attaché au parti du tyran Léonce, le reléqua à Rome, où il mourut. L'Eglise Grecque fait mémoire de lui au 23 Août.

*Fin du second Volume.*

O

S

ROIS

N S.

pporte

J E.

Conf-  
riarche

l'Em-

bir fait

ché au

guà à

ecque

**O N S.** , p. 664.

**S E**

**ROIS**

EMPEREURS D'ORIENT.

**PHOCAS**, né à Chalcédoine, est couronné Empereur le 23 Novembre 602; perd l'Empire & la vie en 610.

**HERACLIUS**, fils d'Héraclius Gouverneur d'Afrique, né vers l'an 575, est couronné Empereur le 5 Octobre 610, meurt d'hydropisie le 11 Février 641, après un regne de trente ans quatre mois & six jours.

**HERACLIUS-CONSTANTIN**, né le 3 Mai 612, d'Héraclius & d'Eudoxie, est associé à l'Empire en 613; couronné seul Empereur après la mort de son père, auquel il ne survit que cent trois jours.

**HERACLEONAS**, fils d'Héraclius & de Martine, né l'an 626; succède à son frère aîné, sous la conduite de sa mère, en 641. Il est contraint d'associer à l'Empire Tibère, fils d'Héraclius, & Constantin, fils d'Héraclius-Constantin. Peu de tems après, le Sénat l'envoie en exil, où il meurt.

**CONSTANT II**, fils d'Héraclius-Constantin & de Grégoria; né en 630; reconnu Empereur avant l'exil d'Héracléonas; lui succède en 641. Il est tué en 668, à Syracuse, où il s'étoit retiré.

**CONSTANTIN III**, dit **POGONAT**, fils de constant; fait Auguste en 654; est reconnu Empereur avec ses deux frères Tibère & Héraclius: meurt en 685.

**JUSTINIEN II**, fils de Constantin-Pogonat & d'Anastase; né l'an 670; est fait Auguste en 681; succède à son père l'an 685: il est exilé par Léonce en 695.

**LEONCE** est déclaré Empereur aussitôt après l'exil de Justinien. Il subit lui-même le même sort en 698.

**ABSIMARE TIBERE** est fait Empereur l'an 698. Il est chassé sur la fin de 705 par Justinien II.

ROIS DES PERSES.

**SIROËS** ne reste que dix mois sur le Trône, après la chute de Chosroës son père, & meurt au commencement de l'an 629.

**ADESER** succède à Siroës son père, âgé de sept ans. Au bout de six mois, Sarbazas l'assassine, & se met à sa place.

**SARBAZAS** est tué dans le second mois de son usurpation.

**TOURANDOKHT**, fille de Chosroës II, est élue au défaut d'héritiers mâles: elle meurt empoisonnée au bout de seize mois. Cinq Princes se succèdent après elle, & ne font que paroître sur le Trône; ce qui conduit jusqu'à l'an 632.

**ISDEGERDE III** est proclamé Roi en 632, vaincu & détrôné par les Sarrasins en 637 sous le Calife Aboubekre, est tué en 652; ce qui met fin à la Monarchie des Perses, dont les Etats deviennent une portion de l'Empire Musulman.

CALIFES SUCCESEURS  
DE MAHOMET.

**ABOUBECRE**, premier Calife, succède à Mahomet l'an 632: il meurt l'an 634, à l'âge de 63 ans.

**OMAR**, beau-père de Mahomet, remplace Aboubekre sur le Trône l'an 634. Il est poignardé par un esclave Persan l'an 644, & meurt trois jours après.

**OTHMAN** est élu l'an 644 pour succéder au Calife Omar. Il est assassiné en 656, à l'âge de 82 ans.

**ALI**, cousin & gendre de Mahomet, est proclamé Calife par le peuple en 656. Il est assassiné en 661.

**HASAN** est élu d'une seule voix pour succéder à son père Ali l'an 661. Il abdique solennellement six mois après. Il meurt en 669 à Médine, où il s'étoit retiré.

**MOAVIAS I** est reconnu Calife l'an 661, après l'abdication d'Hasan. Il meurt à Damas l'an 680.

**YESID I**, fils de Moavias, lui succède l'an 680. Il meurt l'an 683.

**MOAVIAS II** succède à son père Yesid l'an 683. Il abdique au bout de six semaines: sa mort suit de près son abdication.

**MERVANI** est placé sur le Trône en 684: il meurt l'année suivante.

**ABDOLMALEK**, fils aîné de Mervan, lui succède. Il meurt à Damas l'an 705.

ROIS DES LOMBARDS  
EN ITALIE.

**ADALOALD**, fils d'Agilulphe, né l'an 602, est associé par son père au Trône l'an 604; lui succède en 615, sous la tutelle de sa mère. Il est empoisonné en 626.

**ARIOALD**, gendre d'Agilulphe, s'empare du Trône l'an 625, sur Adaloald son beau-frère. Il meurt l'an 636.

**ROTHARIS**, Duc de Brescia, est proclamé Roi des Lombards l'an 636. Il meurt l'an 652, âgé de 47 ans.

**RODOALD**, fils de Rotharis, lui succède en 652. Il meurt en 653.

**ARIBERT**, Bavaois de nation, est substitué à Rodoald en 653. Il meurt en 661.

**PERTHARIT & GODEBERT**, tous deux fils d'Aribert, Princes Catholiques, partagent les Etats après sa mort. Godebert ayant été assassiné par Grimoald qui avoit appelé à son secours Pertharit, prend la fuite à cette nouvelle, laissant sa femme & son fils à la discrétion de l'assassin de son frère.

**GRIMOALD** se fait proclamer Roi par la Diète des Lombards en 662. Il meurt en 671.

**PERTHARIT** remonte sur le Trône trois mois après la mort de Grimoald. Il meurt en 686.

**CUNIBERT**, fils de Pertharit, après avoir été neuf ans le Collègue de son père, lui succède en 686. Il meurt l'an 700.

**LIUTPERT**, encore enfant, succède l'an 700 à Cunibert son père. Il est dépouillé après huit mois de règne, l'an 701, par Ragimbert, fils du Roi Godebert, & Duc de Turin.

EXA

SMAL  
602: il

Le P  
voyé e  
est ma

Le P  
Lémigi  
pourpr  
couron

mort s  
Le l  
chère  
PLA

est rap  
Le  
PAS p

il est r  
Le  
pour

il me  
CA  
der à

avant  
Le l  
liopas

Le  
Grég  
à Rav

Le  
à Th  
pellé

OMBARDS  
LIE.

s d'Agilulphe, né par son père au ccède en 615, sous Il est empoisonné  
dre d'Agilulphe, an 625, sur Ada- Il meurt l'an 636.  
nc de Brescia, est ombards l'an 636. gé de 47 ans.  
s de Rotharis, lui meurt en 653.  
rois de nation, est en 653. Il meurt en  
GODEBERT, tous Princes Catholi- États après sa mort. é assassiné par Gri- bellé à son secours a fuite à cette nou- mme & son fils à la in de son frère.  
fait proclamer Roi ombards en 662. Il  
emonte sur le Trône a mort de Grimoald.  
s de Pertharit, après le Collègue de son n 686. Il meurt l'an  
core enfant, succède t son père. Il est dé- mois de règne, l'an ert, fils du Roi Go- Turin.

EXARQUES DE RAVENNE.

SMARAGDE remplace Callinique en 602 : il est rappelé en 611.  
Le Patrice JEAN LEMIGIUS est en- voyé en 611 pour relever Smaragde. Il est massacré dans une sédition en 616.  
Le Patrice ÉLEUTHÈRE succède à Lémigius l'an 616. Ayant usurpé la pourpre en 619, comme il alloit se faire couronner à Rome, son armée le met à mort sur la roue.  
Le Patrice ISAAC succède à Eleu- thère en 619. Il meurt l'an 638.  
PLATON remplace Isaac en 638 : il est rappelé en 648 au plus tard.  
Le Patrice THÉODORE CALLIO- PAS prend la place de Platon en 648 : il est rappelé en 649.  
Le Patrice OLYMPIUS est donné pour successeur à Calliopas en 649 : il meurt en 652.  
CALLIOPAS est renvoyé pour succé- der à Olympius en 652. Il est destitué avant l'an 666.  
Le Patrice GRÉGOIRE remplace Cal- liopas. Son Exarcat étoit fini en 678.  
Le Patrice THÉODORE II remplace Grégoire l'an 678 au plus tard. Il meurt à Ravenne l'an 687.  
Le Patrice JEAN PLATYN succède à Théodore en 687. Il meurt ou est rap- pellé l'an 702.

ROIS DES GOTHS  
EN ESPAGNE.

LIUVA II, fils de Récarède, succède à son père en 601. Il est mis à mort en 603, à l'âge de 22 ans.  
VITTERIC, meurtrier de Liuva, se fait élire Roi par la nation en 603 : il est assassiné l'an 610.  
GONDEMAR succède à Vittéric l'an 610 : il meurt l'an 612.  
SISEBUT est élu Roi des Visigoths en 612 : il meurt l'an 620.  
RÉCARÈDE II, fils de Sisebut, lui succède en 620. Il ne survit que quel- ques mois à son père.  
SUINTILA est élu Roi en 621. Il af- socie au Trône son fils Ricimer en 625. Les Visigoths jugeant par- là que ce Prince vouloit rendre la Royauté héréditaire, se révoltent l'an 631, & l'obli- gent de descendre du Trône après dix ans de règne.  
SISENAND, chef des conjurés, monte sur le Trône sur la fin de l'an 631. Il meurt en 636.  
CHINTILA est élu pour succéder à Sisenand en 636. Il meurt à Tolède l'an 640.  
TULCA, fils de Chintila, est élu Roi avant la mort de son père. L'an 642, il est détrôné par Chindasvinde, qui laisse la vie à ce jeune Prince, & lui fait cou- per les cheveux.  
CHINDASVINDE, fils du Roi Suin- tila, après avoir détrôné Tulca, se fait élire Roi l'an 642. Il associe au Trône son fils Recesvinde l'an 649, & lui aban- donne toute l'autorité. Il meurt l'an 653.  
RECESVINDE, Collègue du Roi Chindasvinde son père, dès l'an 649, commence à régner seul en 653 : meurt en 672.  
WAMBA, l'un des principaux Sei- gneurs de la Nation des Visigoths, est élu Roi le même jour de la mort de Re- cesvinde. Il abdique en 680, & meurt en 683.  
ERVIGE, fils d'Ardabaste, Grec d'origine, est élu Roi en 680; il meurt en 687.  
ÉGICA, désigné Roi par Ervige, est confirmé par toute la Nation en 687. Il meurt en 701.

ROIS DE FRANCE.

CLOTAIRE II, qui étoit devenu Roi de Soissons en 584, par la mort de Chil- péric I; réunit toute la Monarchie en 613; meurt en 628.  
DAGOBERT I & CARIBERT, fils de Clotaire II, partagent entre eux le Royaume en 628. Caribert meurt en 631 : Dagobert, qui lui survit, règne seul jusqu'en 638.  
L'autorité des Maires du Palais ab- sorbe la puissance royale sous les Rois Sigebert II, Clovis II, Childéric II, Clotaire III, Dagobert II, Thierry III qui règne seul, de même que Clovis III, dont la mort tombe à l'an 695. Pepin d'Héristel s'étant emparé de toute l'autorité, règne sur l'Empire François sans avoir le nom de Roi.

D E S

Conte

---

CIN

ART. I. *E*  
*Nations*

*quième s*  
ART. II. *E*  
*lofophiq*  
*& les M*

ART. III.  
*Empires*

ART. IV. *L*  
*Leur gé*  
*ployés p*

ART. V. *H*  
*Leur na*

ART. VI. *P*  
*les talen*

ART. VII.  
*ques & r*

Chronolog

---

---

---

---

---

Synchroni

---

---

# T A B L E

## D E S A R T I C L E S .

Contenus dans ce second Volume.

---

### CINQUIÈME SIÈCLE.

ART. I. <i>ÉTAT</i> politique de l'Empire & des Nations barbares pendant le cours du cinquième siècle ,	1
ART. II. <i>État</i> du Polythéisme & des Sectes philosophiques : leur influence sur les Sciences & les Mœurs ,	10
ART. III. <i>État</i> du Christianisme dans les deux Empires & chez les Barbares ,	16
ART. IV. <i>Hérésies</i> qui s'élevèrent dans l'Orient. Leur génération ; leurs effets : moyens employés pour les détruire ,	32
ART. V. <i>Hérésies</i> qui s'élevèrent dans l'Occident. Leur naissance, leurs progrès & leur fin ,	70
ART. VI. <i>Personnages illustres</i> dans l'Eglise par les talens & la sainteté ,	95
ART. VII. <i>Mœurs générales. Discipline. Pratiques &amp; usages</i> ,	144
Chronologie des Conciles ,	157
— des Papes ,	187
— des Patriarches d'Antioche ,	198
— des Patriarches d'Alexandrie ,	208
— des Patriarches de Jérusalem ,	215
— des Patriarches de Constantinople ,	220
Synchronisme des Souverains ,	228

---

 SIXIÈME SIÈCLE.

ART. I. Tableau politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle ,	229
ART. II. Etat de l'esprit humain par rapport à la Philosophie & aux Lettres ,	247
ART. III. Etat de l'Eglise dans toutes les parties du Monde Chrétien ,	254
ART. IV. Affaire des trois Chapitres. Son origine ; ses suites ; sa conclusion ,	277
ART. V. Réflexions sur l'affaire des trois Chapitres , & sur le Décret du Concile de Constantinople ,	302
ART. VI. Personnages illustres par leur sainteté.	324
ART. VII. Auteurs ecclésiastiques , &c.	352
ART. VIII. Mœurs générales. Usages. Discipline ,	368
Chronologie des Conciles ,	383
————— des Papes ,	413
————— des Patriarches d'Antioche ,	424
————— des Patriarches d'Alexandrie ,	430
————— des Patriarches de Jérusalem ,	437
————— des Patriarches de Constantinople ,	441
Synchronisme des Souverains ,	446

---

## SEPTIÈME SIÈCLE.

ART. I. Etat politique de l'Orient & de l'Occident pendant ce siècle ,	447
ART. II. Etat de l'esprit humain par rapport aux Sciences & aux Lettres ,	470

DES ARTICLES. 667

ART. III. <i>Etat du Christianisme dans les diverses Régions du Monde,</i>	484
ART. IV. <i>Pontificat de S. Grégoire le Grand,</i>	502
ART. V. <i>Hérésies des Monothélites ; son origine ; ses progrès ; sa condamnation,</i>	520
ART. VI. <i>Mahomet &amp; sa Religion,</i>	545
ART. VII. <i>Auteurs ecclésiastiques,</i>	570
ART. VIII. <i>Mœurs générales. Usages. Discipline,</i>	587
Chronologie des Conciles,	611
————— des Papes,	631
————— des Patriarches d'Antioche,	645
————— des Patriarches d'Alexandrie,	648
————— des Patriarches de Jérusalem,	654
————— des Patriarches de Constantinople,	659
Synchronisme des Souverains,	664

*Fin de la Table*

E.  
 & de l'Occi-  
 229  
 rapport à  
 247  
 les parties  
 254  
 Son ori-  
 277  
 trois Cha-  
 de Conf-  
 302  
 sainteté.  
 324  
 352  
 Disci-  
 368  
 383  
 413  
 he, 424  
 drie, 430  
 alem, 437  
 antinople,  
 441  
 446

E.  
 de l'Occi-  
 447  
 rapport  
 470





